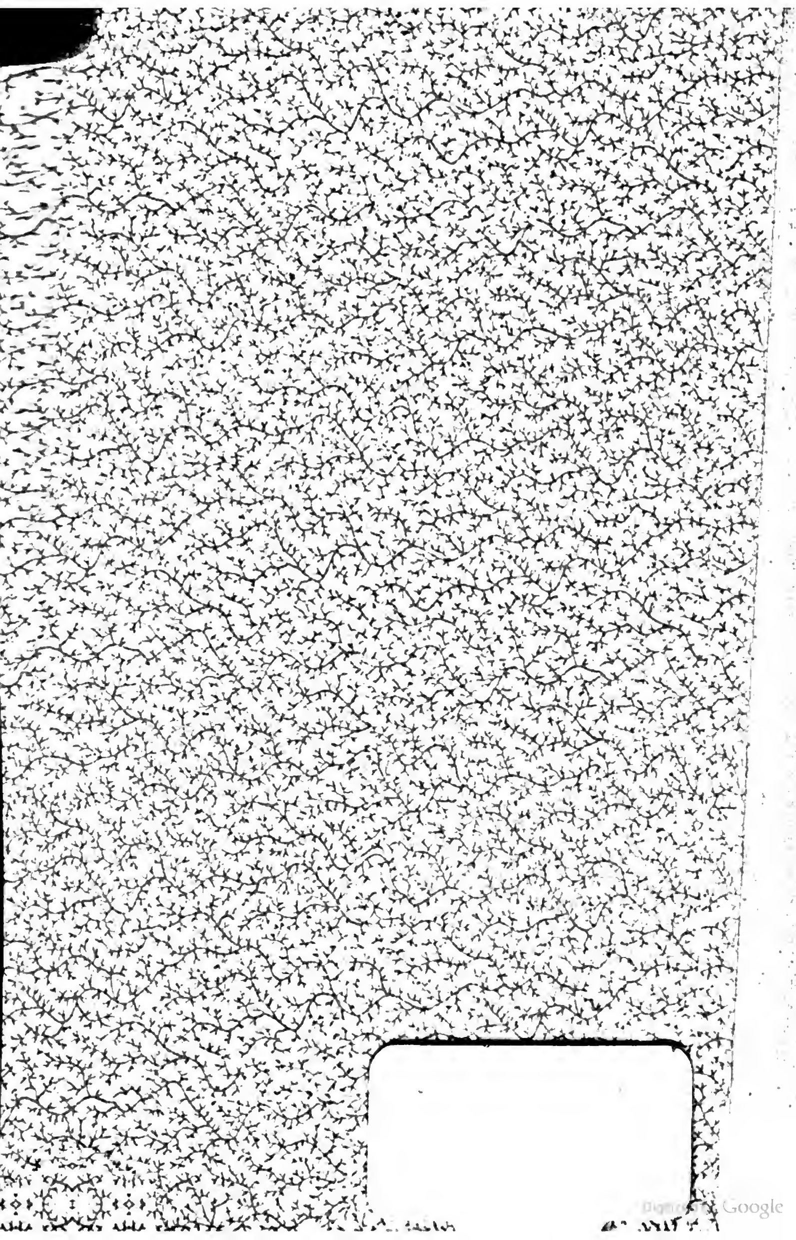
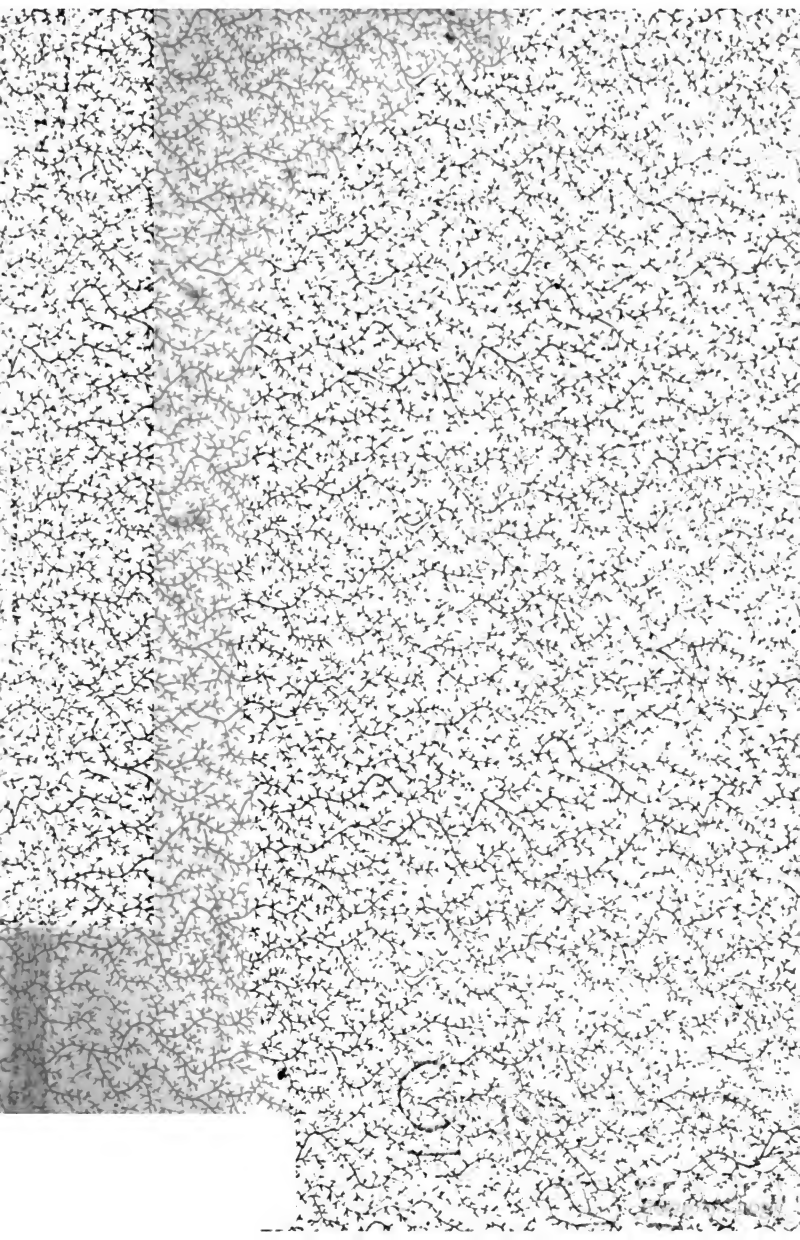






LOUIS XV

ET

LA SOCIÉTÉ DU XVIIIe SIÈCLE.

IMP. DE HAUMAN ET Cᵉ. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8.

LOUIS XV

ET

LA SOCIÉTÉ DU XVIIIe SIÈCLE

PAR

M. CAPEFIGUE.

« Quand la populace se mêle de raisonner,
« tout est perdu... Si vous faisiez valoir comme
« moi une terre, et si vous aviez des charrues,
« vous seriez bien de mon avis... »

(*Lettre de M. de Voltaire à M. Damilaville, du* 1er *avril* 1766.)

TOME III.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
Hauman et Ce.

1842

LOUIS XV

ET LA SOCIÉTÉ DU XVIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

MALADIE DU ROI ; PARIS, SES IMPRESSIONS ET SON ASPECT.

Activité et fatigues. — Louis XV malade. — Amitié attentive du duc de Richelieu et de la duchesse de Châteauroux. — Nouvelle de la maladie du roi à Paris. — Le parti du Dauphin exagère les dangers. — Arrivée de la cour à Metz. — Violence du duc de Chartres. — Le parti du Dauphin l'emporte. — Renvoi et exil de la favorite. — Aspect de Paris. — Convalescence du roi. — Courtes opérations militaires. — Retour à Versailles. — Séjour aux Tuilcries. — Dîner à l'hôtel de ville. — Mort de la duchesse de Châteauroux. — Changement dans le ministère. — Fêtes pour le mariage du Dauphin. — Les bourgeois de Paris. — Le prévôt. — Bal à l'hôtel de ville. — Tristesse du roi. — Distractions. — Première entrevue avec madame d'Étioles. — Goût d'artiste. — *Diane chasseresse.* — Grâce et esprit de madame d'Étioles; elle est maîtresse en titre. — Départ du roi pour l'armée.

Août 1744 à mai 1745.

Le roi Louis XV avait conduit lui-même la belle et active marche militaire qui portait l'armée française d'un seul coup de la Flandre jusqu'à Metz; constam-

ment à pied ou à cheval, on l'avait vu diriger avec une constance et un courage remarqués les régiments de l'armée qui se groupaient autour de lui. C'était au milieu des chaleurs du mois d'août, le soleil frappait d'aplomb sur sa tête souvent nue; il subit plusieurs orages dans la route, l'humidité des nuits et la chaleur accablante des journées. A Metz, il dut se livrer à un travail d'organisation très-constant et à ses plaisirs habituels; il voulut continuer ces douces distractions de Versailles et de Choisy surtout; il avait autour de lui une cour jeune et brillante, la duchesse de Châteauroux, sa maîtresse, les ducs de Richelieu, de Gesvres; il passait des nuits sans sommeil et des journées d'une activité extraordinaire, et cela par une chaleur brûlante et au milieu des odeurs fétides d'un camp de quatre-vingt mille hommes.

Un soir, le mal de tête le prit; la fièvre à laquelle il était sujet depuis ses plus jeunes années le saisit subitement; le lendemain il garda le lit (1); l'éléva-

(1) Je réunis dans une seule note tous les détails de la maladie du roi à Metz. On pourra voir tout l'intérêt vif, profond qu'elle inspirait :

« Le 8 août, le roi se trouve indisposé d'une courbature causée par des matières arrêtées; il est saigné le même jour; le 9, purgé; le 10, à trois heures du matin, saigné du pied, assez bien le soir; le 11, purgé; le soir, saigné du pied; le 12, mieux, le calme se soutenant, très-peu de mal à la tête; mais le soir un peu agité; le 13, saigné du pied, la nuit fort oppressé; le matin, à onze heures et demi, il est confessé; à cinq heures on le saigne encore du pied; la nuit du 13 au 14 est assez bonne; le 14, à huit heures du soir, saigné du pied; la nuit du 15 au 16, depuis neuf heures du soir, le redoublement devient furieux; le 15, à quatre heures, le roi

tion de l'atmosphère, cette masse d'hommes réunis dans une seule ville firent tourner cette fièvre en malignité; on eut des craintes sérieuses, sans cependant qu'il y eût sujet de s'alarmer : qui pourrait dire les

tombe dans une espèce d'agonie ; à midi, le calme revient ; la nuit du 15 au 16, à une heure après minuit, il a un léger redoublement ; le matin il est beaucoup mieux ; la nuit du 16 au 17 est entièrement agitée ; celle du 17 au 18 est bonne ; le 18, beaucoup d'agitations et de vapeurs, mais la tête libre et soulagée, le pouls bon, la parole facile; la nuit du 18 au 19, le roi dort très-bien, et le 19 la convalescence est regardée comme commencée. »

Détails de la maladie du roi à Metz envoyés à M. de Maurepas, du 15 août 1744.

« Nous avons été ce matin dans une désolation inexprimable ; le roi était au plus mal, et jusqu'à onze heures on n'attendait que la mort. A minuit, on envoya éveiller M. le duc de Chartres ; il trouva le roi dans un état effrayant ; à deux heures, plus de connaissance et de résignation ; il demanda les saintes huiles ; il voulut ensuite qu'on lui dît la messe. Mais la tête s'étant perdue dans l'instant, on n'en fit rien ; on lui donna les ventouses, les mouches cantharides et les gouttes du général Lamothe. Il souffrit tout avec une patience d'ange. A quatre heures, ce prince si courageux, si ferme, s'abandonna entièrement et ne fit plus aucun signe. Depuis ce moment, il empira, son nez s'enfla, ses yeux changèrent, sa poitrine s'emplit, et ce fut un assaut de vingt redoublements les uns sur les autres qui fit désespérer. Ce fut une grande consternation, lorsqu'un chirurgien du régiment d'Alsace vint se présenter sans être mandé ; il fut écouté et donna une potion qui fit faire trois grandes évacuations dans le lit ; et une heure après, il vomit beaucoup, ce qui a occasionné du mieux. Depuis ce temps, le mieux s'est soutenu et a continué, on vient de le changer de lit et de tout ; il a beaucoup de forces. Ce prince est plus grand qu'on ne peut exprimer ; il a donné des marques de probité et de religion qui ont fait fondre le monde en larmes. Il demanda pardon à tout le monde du scandale qu'il avait donné, et a dit que jusqu'à l'heure qu'il est il avait été in-

soins tendres et affectueux que prodiguèrent au roi le duc de Richelieu et la duchesse de Châteauroux ! Bien qu'il y eût danger de contagion et que la petite vérole pût se jeter comme une vieille avec ses ongles cro-

digne d'être roi. Enfin, on ne peut s'imaginer tout ce qu'il a dit en recevant le saint viatique ; et depuis cette nuit, les dames se sont retirées avant qu'il eût reçu le bon Dieu, à trois lieues d'ici. Cette nuit, M. de Soissons, étant au chevet de son lit, dit : « Messieurs les grands officiers, le roi m'ordonne de vous dire que pour réparer le scandale qu'il a causé, et ayant appris avec douleur que madame de Châteauroux ne s'était retirée qu'à trois lieues, il lui ôtait la charge de madame la Dauphine, qui le chargeait de sa part de le dire à monsieur le Dauphin. » Il s'est retourné du côté du roi et lui a demandé : « N'est-ce pas là ce que Votre Majesté m'ordonne de dire ? » — « Oui, lui a répondu le roi, et même la charge de madame de Lauraguais, et je veux qu'elles se retirent au plus loin, sans retardement, que l'on aille le leur signifier. » Quel malheur c'eût été pour la France de perdre un pareil prince ! Nous sommes un peu plus tranquilles ; s'il passe bien la nuit on le regarde comme sauvé. Toute la ville est en douleur et en prières. »

M. de Soissons dit au roi : « Sire, Votre Majesté m'a toujours marqué bien des bontés ; je m'en rendrais indigne si je ne lui faisais mes représentations et si je ne l'avertissais qu'elle doit profiter du moment de santé dont elle jouit pour rentrer en elle-même. — Il y a vingt-deux ans que j'ai fait ma première communion, dit le roi, Dieu veuille que ce soit la dernière ! Je sais qu'il n'est pas permis de se souhaiter la mort ; mais si j'avais quelque chose à demander à Dieu, à présent, c'est de me retirer de ce monde et de donner à ce royaume quelqu'un qui le gouverne mieux que moi. Qu'un roi qui va paraître devant Dieu a de comptes à lui rendre ! Que ce passage est terrible ! »

On ne peut dire le nombre de brochures qui furent publiées sur la maladie du roi :

Lettre sur la maladie du roi, 1744, in-8°.

Lettre sur la maladie du roi; par M. François Chicoyneau, premier médecin de Sa Majesté, 1745, in-4°.

chus sur ce beau visage pour le défigurer, la jeune maîtresse, si délicate, ne quittait pas le chevet du lit royal; elle lui donnait tout de sa main, les breuvages les plus amers qu'elle goûtait elle-même, avec l'amour le plus tendre, le plus nouveau, le plus dévoué. Le duc de Richelieu n'était plus ce courtisan tout occupé de conquêtes et de maîtresses; par les fonctions de premier gentilhomme de la chambre, il ne quittait pas le roi, qu'il amusait par le récit de mille aventures; surtout il lui donnait la fermeté du courage, le premier mobile d'une guérison prochaine; il était incontestable que le roi se rétablirait, car cette maladie, de l'avis des médecins, n'avait rien de mortel: avec des soins Louis XV devait guérir.

Journal de la maladie du roi, 1744, in-12.

Délibération conclue en l'assemblée des juifs de Metz pour les prières publiques, afin d'obtenir de Dieu le recouvrement de la santé de Sa Majesté, in-4°.

La Maladie du roi, ode par M. Gordon de Bacq, in-8° de quatre pages.

Oratio in restitutam regi valetudinem, à Crevie, 1744, in-4°.

Le même discours, traduit en français par J.-P. de Bougainville, 1744, in-4°.

In restitutam regi valetudinem oratio, à Carolo-le-Beau, 1744, in-4°.

Gallos ob regem ex morbo restitutum gratulatio, à J.-B. Geoffroy, 1744, in-4°.

Ce discours traduit en français, par M. Mercier, 1744, in-4°.

Recueil de poésies latines sur la convalescence du roi; par plusieurs auteurs. Paris, Thiboust, in-4°.

Le Bien-Aimé, allégorie; par M. Godart d'Ancour, 1744.

La Convalescence du roi célébrée à Saint-Cyr en présence de la reine; Paris, 1744, in-8°.

Cependant les courtisans un peu en disgrâce voulurent ressaisir le crédit qu'ils avaient perdu. On se rappelle que, lors de son départ de Paris, le Dauphin avait fait quelques démarches pour suivre le roi son père; par là on croyait affaiblir le crédit de la duchesse de Châteauroux et substituer un autre ministère à celui que dirigeait le roi en personne; Louis XV avait cherché un prétexte pour empêcher monsieur le Dauphin de suivre l'armée, et sa lettre touchante manifestait le dessein formel qu'il restât à Paris. Autour de ce jeune prince et de Marie-Leczinska s'était formé un parti aux pieuses pensées, tout entier séparé de la cour frivole et gracieusement dissolue du roi Louis XV. La reine, l'amie, la protectrice de l'épiscopat, priait jour et nuit dans son oratoire, et ces principes, elle les avait inculqués au cœur du Dauphin. Quand donc la nouvelle de la maladie du roi se répandit, il se fit un cri de douleur et d'inquiétude; le parti du Dauphin et de la reine s'agita, « les incrédules et les courtisanes laissaient-ils mourir un roi de France sans confession et le prince très-chrétien sans faire acte de foi? » Louis XV avait défendu qu'on vînt le trouver au camp, et cependant, la reine et le Dauphin, prenant pour prétexte le danger où il se trouvait, quittèrent subitement Versailles pour Metz, et le bruit public fut répandu que le roi avait à peine quelques instants à vivre.

Il se manifesta des douleurs profondes dans le peuple, car il aimait Louis XV, et le parti du Dauphin vit tout à coup un moyen de renverser le pouvoir du duc

de Richelieu et de la duchesse de Châteauroux. A Metz, les princes du sang, et particulièrement M. le duc de Chartres, le premier d'entre eux, séparés de la favorite, commencèrent à s'agiter. Ce parti avait vu son crédit anéanti, son influence brisée, et il résolut de faire une démarche auprès du roi, dont on exagérait l'état fatal. Le duc de Chartres, fils de ce pieux duc d'Orléans, qui vivait en janséniste à Sainte-Geneviève, avait été élevé par son père dans les principes austères et rigides, ainsi que la reine et le Dauphin; il ne pouvait concevoir comment on laissait un roi de France à la mort sans lui parler des sacrements : un petit-fils de saint Louis mourir dans les bras d'une courtisane, aux doux murmures des contes libertins d'un gentilhomme spirituel! Cela ne pouvait être; il fallait chasser la maîtresse et renvoyer le duc de Richelieu. A cet effet, la reine et le Dauphin furent sur-le-champ prévenus, afin qu'ils vinssent en toute hâte fortifier le parti des princes du sang à Metz.

Louis XV était-il aussi malade que la rumeur publique semblait le dire? Son tempérament, son âge jeune encore pouvaient le sauver de la crise; et en l'alarmant, n'avait-on pas crainte de le tuer? Cette considération ne retint personne; en vain le duc de Richelieu voulut empêcher qu'on ne pénétrât dans la chambre du roi pour lui révéler son état dangereux; le duc de Chartres fit violence à toutes les consignes. Le privilége du premier gentilhomme était d'être maître de la chambre du roi et d'en refuser la porte selon sa volonté; et ce fut en vertu de cette coutume

que le duc de Richelieu s'efforça d'empêcher le duc de Chartres de pénétrer jusqu'au lit; le prince était fort, il le repoussa en lui jetant ces mots de mépris : « Depuis quand un valet voudrait-il empêcher les princes du sang de voir un roi de France? » Puis, d'un coup de poing, il ouvrit la porte à deux battants et accourut au chevet du roi. Auprès de ce lit, le duc de Chartres ne fit pas entendre les molles paroles de madame de Châteauroux, les tendres et douces consolations du duc de Richelieu, mais il exprima des remontrances austères : « N'était-il pas temps, en présence de la mort, de finir les scandales d'une maîtresse affichée; le roi devait rendre sa tendresse à la pieuse reine Marie-Leczinska, rappeler auprès de lui le Dauphin de France, s'entourer de ses proches et de ses parents, les princes, défenseurs naturels de la couronne; enfin, se réconcilier avec Dieu par les sacrements. » A ces paroles graves, le roi se prit à pleurer; depuis son enfance, il avait été élevé avec ces puissantes idées religieuses qui n'abandonnent jamais le cœur; il écouta le duc de Chartres sans colère; bientôt vinrent autour de lui les évêques, le grand aumônier de France; les conseils austères ne lui manquèrent pas, et le roi les écouta tous; il ne défendit ni la duchesse de Châteauroux ni le duc de Richelieu; il fit tout haut la confession de ses fautes en demandant pardon de ses scandales ; ils étaient grands; et le roi de France fut réconcilié avec l'Église. Les cérémonies du viatique prirent un caractère de solennité, la cloche des agonisants retentit à la cathédrale de Metz.

M. d'Argenson s'était chargé des lettres de cachet et d'exil pour la favorite; il avait la promesse du premier ministère; il agit auprès de la duchesse de Châteauroux, faible femme, naguère si puissante, avec rudesse, et comme pour se venger d'une autorité déchue; la favorite s'éloigna sous la garde de M. de Richelieu, fidèle ami, preux chevalier. Dès ce moment, le parti de la reine et du Dauphin resta maître des dernières volontés du roi; c'était un triomphe qu'on n'osait espérer sitôt. Au milieu des tristes apprêts de l'agonie royale, on tournait déjà les yeux vers monsieur le Dauphin; un astre tombé, un nouveau soleil n'allait-il pas se lever sur l'horizon? Les courtisans, comme les mages, l'attendaient pour le saluer.

A Paris, la douleur était plus noble, plus désintéressée comme tout ce qui vient du peuple; la bourgeoisie aimait le roi; on le voyait jeune encore succomber à la fatigue au moment même où, à la tête des armées, il préservait les frontières d'une invasion de l'ennemi; c'était pour la France qu'il mourait, et cela jetait de l'intérêt sur cette tête précieuse. On fit partout des prières, les châsses de sainte Geneviève furent exposées; ce n'était pas seulement un deuil municipal, mais une de ces douleurs individuelles qui tiennent comme au foyer de la famille. On priait pour le roi comme pour un parent; cette tendre manifestation favorisait le parti du Dauphin et de la reine; on disait secrètement que M. de Châtillon, premier gentilhomme de la chambre du Dauphin, se précipitant aux genoux de son maître, l'avait salué roi. On était avide de pou-

voir; c'était une sorte de rajeunissement de toutes les ambitions, depuis longtemps impatientes de se montrer sous un nouveau règne; on exagérait la maladie du roi, et quand on sut que le Dauphin et la reine se rendaient à Metz, on ne douta plus que le pouvoir n'eût définitivement quitté Louis XV pour passer dans de nouvelles mains, et le pouvoir avec toutes ses faveurs.

Cependant ce qui était vraisemblable arriva; cette maladie, qu'on disait mortelle, trouva presque inopinément sa guérison; il ne fallait pour l'achever que ce qu'on appelait une évacuation salutaire. L'ambition s'était agitée autour de ce lit; on avait voulu perdre la duchesse de Châteauroux et le duc de Richelieu, et on y avait réussi. Le roi entré en pleine convalescence, on l'entoura tellement de soins et de nouvelles idées qu'il ne parla plus de la douce voix qui avait distrait ses ennuis et du gentilhomme qui avait amusé ses premières veilles. Seulement il parut contrarié de l'empressement de monsieur le Dauphin à venir auprès de lui; avec sa sagacité instinctive, il vit bien que ce n'était pas seulement la tendresse qui l'avait attiré, mais encore une intrigue de succession, et cela le blessait; des ordres furent donnés pour que le Dauphin revînt à Versailles; lui-même avait hâte de se montrer en pleine convalescence.

La cathédrale de Metz retentit d'un *Te Deum* d'allégresse pour la guérison du roi; on vit une armée dresser des autels pour celui que les camps et le peuple proclamaient le père de la patrie; toutefois on dut

remarquer qu'une sorte d'ennui dominait le roi; il n'était pas à l'aise avec les nouveaux courtisans qui l'entouraient; ses yeux cherchaient en vain à remplir un grand vide : qu'étaient devenus son spirituel gentilhomme et sa belle maîtresse? Charles VII demeurait languissant quand Agnès Sorel était loin de lui. Pour se distraire, il voulut suivre attentivement les opérations militaires; convalescent, on lui racontait les détails de la retraite du prince Charles de Lorraine et les succès de Frédéric II en Bohême; il fit annoncer sa guérison par courrier à toutes les ambassades, car on l'avait cru frappé à mort. Il passa ensuite la revue de ses troupes; il ordonna un mouvement sur toute la ligne du Rhin. De Metz il marcha droit en Brisgaw; l'armée de France mit le siége devant Fribourg : l'Alsace et la Lorraine ne comptaient plus un seul ennemi; le siége fut poussé avec vigueur, Fribourg capitula. Au mois de novembre, le roi prit des quartiers d'hiver; il quitta le camp pour saluer Paris, sa bonne ville, où tant de larmes avaient été versées.

Si la maladie du roi avait jeté une profonde tristesse parmi cette loyale population, sa convalescence fut l'objet d'une joie bruyante et enthousiaste; des *Te Deum* éclataient partout en actions de grâces; des familles marchandes, des simples bourgeois élevaient leurs mains suppliantes vers Dieu, et sacrifiaient leurs épargnes pour faire prier pour le souverain. Il y eut des repas publics, des fêtes joyeuses pour célébrer son rétablissement; ce qui fit dire à Louis XV ce mot si

doux : « Qu'ai-je donc fait à mon peuple pour être tant aimé ! » C'est que depuis son enfance, ce roi avait donné bien des inquiétudes au peuple ; on le croyait perpétuellement exposé, et la bourgeoisie était habituée à le regarder comme son enfant, comme son roi de prédilection, miraculeusement préservé par Dieu : Joas gardé dans le temple par les prêtres et les lévites, tel que Coypel l'avait reproduit. Le cœur des multitudes est comme un sanctuaire : aussi Louis XV, voulant manifester sa gratitude aux bourgeois de Paris, vint habiter quelques jours les Tuileries (1) ; c'était presque un événement de voir le roi dans le palais des Médicis. Depuis Louis XIV et son orageuse minorité, Louis XV seul venait se confier aux Tuileries ; mais alors que pouvait-on craindre de ce peuple enthousiaste d'amour pour un roi, son idole? Si Paris faisait peur à Louis XIV avec sa fière dictature, Louis XV n'avait rien à redouter, n'était-il pas le bien-aimé?

Du vieux château il put aisément assister aux fêtes municipales se multipliant sur ses pas. Les six corps

(1) Après avoir tout ordonné, le roi satisfait l'impatience des Parisiens et reparut dans sa capitale le 13 novembre 1744. Son entrée fut un triomphe, que la joie, les acclamations et les transports de son peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'était brillant et majestueux par la pompe qui l'accompagnait ; ou plutôt tremblant de nouveau de la crainte qu'on avait eue de le perdre, ce peuple semblait, par son empressement, chercher à s'assurer de l'existence du monarque ressuscité. C'était moins un vainqueur dont il entourait le char, qu'un père tendre dont il embrassait les genoux. Sa Majesté resta trois jours au palais des Tuileries, se montra le plus qu'elle put, et voulut qu'on approchât librement. Pour plus de popularité, elle dîna à l'hôtel de ville. (*Récit contemporain.*)

de marchands se distinguèrent par leur joie et leurs largesses; on dressa des arcs de triomphe, des temples, des illuminations magnifiques, même dans les rues Saint-Honoré, de la Ferronnerie, Saint-Denis et aux quartiers des halles. C'était alors un bien beau privilége que de faire partie des six corps de marchands; syndics, maîtres, prévôts avaient de larges prérogatives que nul d'entre eux n'eût voulu échanger contre l'épée de gentilhomme. Qui pouvait dire aussi la franchise de monsieur le prévôt des marchands? Il fut offert un grand dîner au roi dans l'hôtel de ville, peut-être encore plus somptueux que celui de la paix de 1738. Le roi y vint avec tous les princes et s'y montra joyeux, remerciant chaque métier, chaque corporation de son zèle pour lui et sa couronne : que de couplets en vers furent récités près de la Samaritaine, sur le Pont-Neuf, pour le retour de Sa Majesté. Toutes les corporations vinrent saluer le roi l'une après l'autre, et il les accueillit avec ce gracieux sourire qui gagnait les cœurs.

Cependant, il y avait toujours un grand vide autour de Louis XV; les distractions qui accompagnaient son retour étaient plus bruyantes qu'intimes et douces. Dès son arrivée à Paris, une certaine curiosité l'avait porté à savoir des nouvelles de madame de Châteauroux (1): qu'était devenu M. de Richelieu, avec lequel

(1) 8 novembre. Le roi vient à Paris; il va voir de nuit et déguisé madame de Châteauroux.

13. Le roi est à Paris; fêtes.

25. Ordre du roi à M. de Maurepas d'aller chez madame de Châ-

il avait passé de si amusantes heures? Louis XV aimait l'intimité, il avait besoin de ces sourires qui vous accueillent à tout instant, de ces âmes qui vous savent, vous comprennent et vous distraient. Qu'avait-il à reprocher à madame de Châteauroux? Il sentait son injustice : payer tant de tendresse au chevet d'un lit de malade par la froideur et un exil, c'était ingratitude et cruauté. Et puis, le roi voyait avec douleur s'accroître le parti du Dauphin, impatient d'arriver au jour où il tiendrait le pouvoir; combattu par mille sentiments divers, Louis XV ne voulut plus laisser dans l'exil une femme qui n'avait d'autre tort que celui de lui avoir donné la force d'âme et du dévouement dans sa vie. Son premier soin fut de rappeler M. de Richelieu, auquel il rendit toutes ses grâces, et le duc, toujours fidèle aux amitiés de femmes, si ce n'est aux amours, dit au roi toute la tendresse de madame de Châteauroux : « Sa plaie n'était point fermée. » Et le roi, très-empressé de la rattacher à lui, écrivit de sa

teauroux. M. de Maurepas, qui a de la répugnance pour cette démarche, y consent enfin par un ordre exprès du roi.

27. Exil de MM. de Bouillon, de La Rochefoucault et de Balleroi. Retraite de Fitz-James; vengeance de madame de Châteauroux.

8 décembre. Mort de madame de Châteauroux chez madame de Lauraguais, rue du Bac, après des accès de transport, pendant lesquels elle s'écriait, en présence de tout le monde, que M. de Maurepas l'avait empoisonnée. L'ouverture de son corps a démenti cette imposture. Désolation du roi.

10. Elle est enterrée à Saint-Sulpice.

13. Le roi, à la Muette, pleure comme un enfant.

main à la duchesse, s'excusant avec sincérité sur la cause de l'exil de Metz et sur le piége qu'on lui avait tendu, à lui le roi de France ; c'était moins son âme qu'on avait voulu sauver, que le pouvoir qu'on voulait saisir.

Il fut convenu qu'une révolution ministérielle s'accomplirait pour saluer le retour de madame de Châteauroux. M. d'Argenson, qui s'était montré cruel, mal élevé envers la duchesse, fut exilé ; Louis XV offrit les affaires étrangères au marquis de Villeneuve, diplomate capable, qui venait d'arriver de son ambassade de Constantinople ; le marquis de Villeneuve s'en excusa : toujours éloigné de la France, comment en saurait-il précisément les intérêts ? Sur son refus, le roi désigna le propre frère de M. d'Argenson, caractère hardi et austère, trop systématique pour le poste des affaires étrangères auquel on l'appelait. Le roi, séparé une fois encore de la coterie de la reine et du Dauphin, s'abandonna doucement à sa vie habituelle d'intimité et de causerie qui lui allait si bien. Madame de Châteauroux, triomphant de ses ennemis, allait revenir à la cour avec une position élevée. celle de surintendante de la Dauphine, lorsque la mort la saisit subitement ; elle expira en vingt-quatre heures (1). Chose

(1) Madame de Châteauroux mourut le 3 décembre 1744. On lui fit cette épitaphe :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire ;
Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

triste que ces catastrophes impitoyables qui mènent en quelques heures de jeunes femmes au tombeau, comme une fleur qui penche sur sa tige et passe en quelques soleils. Rappelez-vous ces divines créations aux pieds si petits, aux lèvres rosées, aux yeux bleus et grands sous leur chevelure poudrée ; eh bien, ces femmes, la main de la mort les flétrit, et comme dans la danse macabre, elle imprime ses dents aiguës sur ces corps si frêles et les fait craquer sous les étreintes de ses doigts. Madame de Châteauroux mourut donc si subitement, qu'il circula mille bruits ; on disait, chose affreuse ! que le parti du Dauphin l'avait fait empoisonner ; le soir elle avait pris un breuvage, le matin on la trouva morte. Le poison, depuis Louis XIII, était arrivé à une perfection déplorable ; mais où trouver les preuves ? D'autres croient que ce fut la transition de la tristesse à la joie qui la tua ; elle passait de l'exil à la puissance, de l'abaissement à la grandeur, et la joie use et dévore plus que la douleur ; dans l'ivresse, c'est le sang qui s'agite ; tandis que la tristesse est une maladie lente et corrosive qui dévore dans de longs jours le cœur et les chairs. On ne sait pas tout ce qu'il pouvait y avoir de projets altiers dans la tête de madame de Châteauroux, car c'était une femme fière, elle avait relevé le cœur du roi, et on le lui avait enlevé un moment ; en souveraine, elle aurait brisé ses ennemis sans pardon ; la mort seule rendit sa vengeance impuissante et la sécurité à ses ennemis.

Cette nouvelle attrista profondément le roi ; la mort

laissait un vide autour de lui; si, déjà convalescent et à la tête de ses armées, il n'avait songé qu'à la tendresse de madame de Châteauroux, cette passion était devenue plus vive depuis que la vie de Versailles lui laissait des loisirs; il pleura quelques jours sa belle maîtresse comme un enfant; sa confiance pour M. de Richelieu redoubla encore; lui seul comprenait ses joies et ses douleurs intimes. Il n'y a pas d'existences qu'on soit plus empressé de se rattacher que celles qui partagent nos émotions de bonheur ou de tristesse. Ce vide, Richelieu voulut le remplir à tout prix. A la cour vivait une jeune femme veuve depuis un an, mais belle comme tout le sang des Mortemart; elle n'avait pas vingt ans. La marquise de Rochechouart fit bien des agaceries au roi, mais Louis XV remarqua à peine cette belle fleur purpurine; il était fatigué de toute liaison; la pensée de la mort lui revenait sans cesse, et dès ce moment commença cette vie d'ennui et de désenchantement qui ne le quitta plus jusqu'au tombeau.

Et pourtant Paris redoublait de fêtes; le Dauphin venait d'épouser une infante d'Espagne (1); la bourgeoisie voulait fêter dignement la princesse destinée à être un jour sa souveraine. L'organisation municipale de Paris était curieuse alors, même pour la conduite et l'appareil des fêtes; indépendamment de mon-

(1) Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, fille de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, née le 11 juin 1726. Le mariage fut célébré le 23 janvier 1745.

sieur le prévôt, on comptait les chefs des corporations privilégiées et les six corps principaux de marchands dont j'ai parlé, qui formaient les états et métiers depuis Charles VI ; ils avaient des rues à part, une juridiction spéciale sur leur quartier ; quand Paris avait sa garde bourgeoise, elle se formait de ces corps de marchands qui faisaient briller leur bannière dans les revues ou processions municipales. C'était donc à monsieur le prévôt des marchands que les fêtes de Paris furent confiées ; le froid était vif, en plein février, et voici ce que l'on résolut : dans chaque quartier les chefs de métiers firent élever des édifices en bois, ornés de tapis et de tentures et garnis de plantes odoriférantes, d'orangers à la fleur blanche et parfumée, de lauriers-roses épanouis ; ces petits palais, construits sur les places Vendôme, des Victoires et de la Bastille, servirent de salles de bal. On accourut pour admirer l'ordonnance de tous ces beaux salons, décorés avec un art et un goût parfaits ; ici des grandes fontaines de vin, là des feux, des branles ou rondes ; le soir des feux d'artifice, des gerbes, des flammes éclatantes, à une époque où l'art de la pyrotechnie était porté jusqu'à la dernière perfection (1). On apercevait devant les hôtels des ambassades des palais enchantés, de magnifiques représentations où la mythologie jouait le principal rôle.

Rien ne fut splendide comme les fêtes de madame

(1) Des gravures existent encore sur ces fêtes au cabinet des estampes. (Bibliothèque royale.)

la Dauphine; on s'en souvint longtemps à Paris; et ce qui fut remarqué comme ayant prodigieusement amusé le roi, ce ne fut ni le dîner splendide, ni la joie tumultueuse, mais le bal masqué de la ville. Dans ce bal, donné sur la place de Grève, on admit peu de femmes de qualité, les bourgeoises eurent seules le pas; toutes montrèrent une grâce naïve, dansant des ballets, des allemandes, des anglaises avec une gaieté, un enjouement qui ravirent le roi; ce n'était que fleurs, belles étoffes et brillants costumes; et surtout une gaieté folâtre, une joie qui se communiquait à tous; une agaçante arlequine, une piquante pierrette au petit chapeau venaient intriguer le roi; un peu plus loin c'était une sultane avec les habits broches et somptueux de l'Orient, comme dans la *Zaïre* de Voltaire; le roi, fort amusé, se tournait de droite et de gauche, se penchant toujours vers le duc de Richelieu pour lui dire ses émotions; il aurait voulu tout voir, tout entendre : c'était ravissant; les frêles marquises de Versailles ne pouvaient lutter avec ces bourgeoises fraîches et rebondies.

Tandis que dans ce bal le cœur se portait avec incertitude çà et là, il parut une femme à la tournure svelte, radieuse; un masque couvrait ses traits, elle était vêtue en *Diane chasseresse*, un carquois derrière les épaules, et les longs cheveux épars et bouclés; elle s'approcha du roi et lui lança des traits d'un esprit vif et enjoué. Quelle était donc cette ravissante créature? Coquette et adroite, elle laissa tomber un moment son masque et se perdit dans la foule. Ce fut

avec des transports de joie que le roi reconnut une jeune femme qui se plaçait toujours sur son passage, lorsqu'il venait de courre le cerf et le sanglier à Choisy ou à Rambouillet; elle ne craignait ni la fatigue ni les périls pour le voir; en ce moment, elle lui paraissait plus belle que toutes les femmes qu'il avait vues dans ses palais. Aussitôt le duc de Richelieu put donner des renseignements sur cette Diane qui avait laissé un trait si profond dans le cœur royal.

C'est pour la première fois qu'apparaît en scène la belle madame d'Étioles, qui reçut plus tard du roi le titre de marquise de Pompadour. Cette femme si prodigieuse de goût, louée d'abord avec bassesse, puis lâchement calomniée par ceux-là même qu'elle avait tant favorisés : les philosophes et les poëtes; cette noble marquise de Pompadour, qui donna une nouvelle impulsion aux arts, au commerce, aux manufactures, n'était point sortie d'une grande race, comme madame de Mailly et la duchesse de Châteauroux, illustres rejetons du sang des Nesle; son nom était Jeanne-Antoinette Poisson (1); les encyclopédistes, qui l'avaient tant encensée vivante, ont surtout abaissé son origine, car ils ne pardonnaient pas la roture; ils la font fille d'un fermier de la Ferté-sous-Jouarre enrichi par la vente des blés, ou même d'un boucher des Invalides. Ces origines sont-elles vraies? Il serait difficile de croire qu'une fille de si basse extraction

(1) Jeanne-Antoinette Poisson, Lenormand d'Étioles, était née en 1722.

eût tant de goût, de talents et d'éducation, et qu'elle fût parvenue à épouser M. Lenormand, seigneur d'Étioles, le plus riche des fermiers généraux. L'adulation servile a voulu flétrir l'idole qu'elle avait encensée, car l'ingratitude est ainsi faite. Madame Lenormand d'Étioles, alors à vingt-deux ans, était séduisante au dernier point : musicienne à ravir, artiste à peindre les plus belles formes, les plus charmants paysages; son esprit était si orné qu'elle discourait sur tout, avec les hommes les plus sérieux comme avec les plus frivoles; c'était la fée d'une sorte de cour; la protectrice, l'amie des gens de lettres qui l'entouraient, et avec cela intrépide, maniant le fusil, courant le cerf et le sanglier sur des chevaux fougueux; dépensière et pleine de goût pour sa toilette, elle changeait incessamment de costumes et de caprices; un jour, c'était la Diane de Vanloo, le lendemain, une Vénus d'Albane, une Madeleine de Titien; elle aimait l'esprit, les bons mots, et les faisait valoir de manière à toucher le cœur de tous ceux qui l'approchaient.

Depuis longtemps madame d'Étioles avait vu le roi et s'était flattée de sa puissante conquête; elle savait merveilleusement ce qu'il fallait à cet esprit qui voulait surtout être amusé dans ses soupers et ses tête-à-tête. Madame de Mailly avait perdu son pouvoir sur le roi, parce qu'elle était trop bonne; madame de Châteauroux avait gardé le sien, parce que, impérieuse, elle réveillait dans le cœur de nobles sentiments; le roi était sous sa domination plutôt que sous son charme : que fallait-il à Louis XV? Une jeune femme

pleine de grâces, d'attraits, aujourd'hui faisant de la musique harmonieuse sur le clavecin, demain groupant des troupes d'Amours aussi merveilleusement que Boucher, dessinant quelques fantaisies sur de la porcelaine; puis, suivant le roi à la chasse, à la guerre, et ne vivant que pour distraire cette existence énervée. Cette étude du caractère du roi avait fait la préoccupation de madame d'Étioles ; cette cour brillante qui vient à toute favorite, ces palais dont elle serait la souveraine, tout cela agitait ses veilles ; ses habitudes élégantes la rapprochaient de la cour ; il fallait surtout se faire distinguer du roi, l'entraîner dans un labyrinthe d'amour et de douces distractions.

Le fermier général, M. d'Étioles, avait une magnifique maison de campagne dans la forêt de Sénart, délicieuse retraite; quand madame d'Étioles savait que le roi, entraîné par son penchant de chasse, traverserait la forêt de Sénart et courrait le cerf, elle paraissait à cheval ou dans une de ces conques de nacre et d'ivoire qui faisaient si bien ressortir ses grâces irrésistibles ; le roi lui envoyait constamment les produits de sa chasse, au temps même de madame de Châteauroux ; il s'informait quelle était cette jeune chasseresse, à la taille si fine, aux traits si gracieux, qu'on aurait dit Vénus sortant des ondes. Quelques-uns disent que l'entrevue du roi au bal masqué n'était pas le résultat du hasard ; un valet de chambre fidèle l'avait ménagée ; ce costume de Diane chasseresse, ce carquois qu'elle portait sur le dos, tout cela rappelait la forêt de Sénart; le mouchoir qu'elle tenait à la

main, le roi le ramassa ; tout fut mené avec une grâce parfaite et une habileté peu commune; elle vit plusieurs fois le roi en privé; un jour elle vint éperdue se réfugier à Versailles, craignant, disait-elle, le courroux d'un mari offensé; elle provoqua peu à peu l'abandon du roi ; tout vint à souhait ; madame d'Étioles, bientôt maîtresse en titre, prit le rôle qu'avait rendu vacant la mort de madame de Châteauroux. Dès lors elle ne voulut pas que le roi s'éteignît dans une existence de boudoir; elle l'appela sous la tente comme avait fait madame de Châteauroux; elle comprit qu'il fallait de bruyantes distractions à cette âme, et que la gloire était le premier devoir d'un roi. Admiratrice des arts, des sciences, elle appela autour d'elle les artistes les plus éminents, qu'elle aimait, qu'elle protégeait. Quand une injustice était commise, c'est à elle qu'on s'adressait; elle portait sa plainte au roi, et bientôt des pensions étaient données avec grâce, avec profusion ; c'est elle qui mit à la mode ces petits riens qui font la richesse d'un salon, parce qu'ils coûtent beaucoup et passent de goût comme un caprice. Sous son règne, on vit se multiplier les belles peintures, les porcelaines, les trumeaux, les toilettes, et tout cela fut poussé à cette perfection de l'école qui prit ensuite son nom de madame de Pompadour (1).

Ce fut une véritable révolution à la cour que l'avénement d'une nouvelle favorite en titre; le parti de la

(1) On chansonnait déjà madame de Pompadour comme une

reine et du Dauphin avait espéré que le roi ne prendrait plus de maîtresse publique et affichée depuis la mort de madame la duchesse de Châteauroux; il pourrait avoir des caprices, s'arrêter passagèrement à quelques dames de la cour ou de la ville; mais la reine ne pouvait croire qu'elle aurait encore la douleur de subir une favorite impérieuse parmi les dames de son palais. Quoique bien résignée, Marie-Leczinska ne put réchauffer pour elle l'amour du roi; elle n'avait plus que le titre de mère et ce respect résigné qui ne laisse échapper aucun murmure même aux ordres les plus tristes, les plus sévères du roi qui élevait tant ses favorites; on voit la reine Marie dans les tableaux de cette époque, vieille déjà et entourée de ses enfants qu'elle caresse et soigne pour oublier sans doute les froideurs de son royal époux; sa famille venait de

petite bourgeoise; le grand seigneur ne lui pardonnait pas cette origine :

Cette petite bourgeoise,
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à la toise,
Fait de la cour son taudis. . . dis, etc.

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris . . . ris, etc.

On dit même que d'Estrade,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade,
Dont elle a l'air tout bouffi ! . . . fi, etc.

s'accroître d'une infante unie à monsieur le Dauphin, princesse gracieuse et vive, à l'œil noir et ardent; loin de donner plus de gaieté à la cour, l'infante y apporta quelques coutumes espagnoles, si graves dans les palais de l'Escurial ou du Buen-Retiro; elle choisit ses femmes avec un soin particulier, et comme elle ne voulut pas accepter madame de Pompadour, il s'ensuivit un refroidissement entre le roi et la jeune infante. Et ce refus, Louis XV le prenait moins pour un cri et une protestation de moralité que pour une tentative d'insubordination de monsieur le Dauphin. Louis XV s'était pris de grande froideur pour son fils; il se souvenait de son empressement à régner, lors de sa maladie à Metz; il traitait glacialement son successeur, il le voyait comme la tombe de Saint-Denis, comme la main qui s'élèverait vivante quand la sienne se flétrirait par la mort. La disgrâce s'était étendue à tous ses amis; quand ils demandaient une faveur, le roi répondait : « Mon fils vous en tiendra compte, encore quelques années et tout sera dit; n'espérez rien de moi. » Le duc de Châtillon fut même exilé dans une terre éloignée (1), car il avait prématuré-

(1) Le comte de La Luzerne, chef de brigade des gardes du roi, fut chargé de notifier au duc de Châtillon à Versailles l'ordre de se retirer sur-le-champ. Châtillon demanda à parler au Dauphin et à la reine; mais le comte répondit qu'il fallait partir sur-le-champ, ajoutant qu'on lui accordait par grâce de rester vingt-quatre heures à Paris pour ses affaires. Il fut exilé dans ses terres du Poitou; la lettre de cachet qui en contenait l'ordre avait été remise au comte de Maurepas par le duc de Pecquigny.

ment salué le Dauphin comme le légitime suzerain de France.

Le roi ne pardonna pas davantage à sa famille les scènes de Metz ; le duc de Chartres fut en pleine disgrâce ; Louis XV n'aimait pas non plus le duc d'Orléans, devenu génovéfain, et pourtant le duc de Chartres s'était bravement conduit dans la campagne ; le roi lui gardait rancune pour la violence qu'il avait faite au duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre, en brusquant sa consigne à Metz. Mais il est des époques où on doit beaucoup oublier; Louis XV allait se mettre de nouveau à la tête de ses armées ; le printemps arrivait : le maréchal de Belle-Isle venait alors d'envoyer un second plan d'opérations discuté et admis au conseil pour suivre simultanément la guerre de Flandre, de la Meuse et du Rhin. L'enthousiasme fut si grand en France, que toutes les provinces offrirent des régiments levés à leurs frais ; le Languedoc fournit trois mille cinq cents hommes, qui prirent le nom de *légion de Septimanie ;* le jeune duc de Fronsac en fut fait colonel ; Provence mille cinq cents hommes, Champagne deux bataillons, Bretagne une légion, indépendamment des brigades spéciales d'artillerie et de génie qui avaient rendu tant de services dans la campagne de Flandre; puis on créa de nouveaux régiments. Pendant l'expédition d'Allemagne, on avait remarqué que les ennemis tiraient un grand avantage des troupes légères, des partisans pour éclairer les routes, franchir les rivières, ou gravir les montagnes. La France dut aussi avoir

sa cavalerie d'avant-poste ; elle n'avait alors que les cuirassiers, les dragons et les chevau-légers. On adopta des hussards avec des formes presque hongroises, le dolman, la pelisse, la courte carabine (1) ; on leva des chasseurs de montagnes, des volontaires cantabres pour la guerre de partisans ; on les arma légèrement, de manière à pouvoir se porter de droite et de gauche : si l'artillerie devait ouvrir les flancs des colonnes, si les cuirassiers et les carabiniers devaient se précipiter sur les carrés et les écraser de leur poids, si les dragons pouvaient servir également à pied ou à cheval, comme cela s'était vu dans les Cévennes, les hussards, les partisans durent battre les chemins, enlever les dépêches, les convois, et imiter les compagnons de Mentzel et de Trenck.

Il se révéla donc alors un grand effort de patriotisme ! On ne faisait pas une guerre de folles conquêtes, mais on défendait l'indépendance du pays. Le dixième de guerre fut continué volontairement, il y eut des dons provinciaux, l'argent ne manqua pas ; les pays de fourrage fournissaient des régiments de cavalerie ; ceux des montagnes, des soldats pour gravir les rochers ; les ports de mer, des vaisseaux. Il n'y eut plus d'excuse parmi les gentilshommes ; tous durent s'armer pour commander les milices et les troupes actives qui marchaient sur le Rhin et la Meuse. Au mois

(1) Le cabinet des estampes, à la Bibliothèque du roi, possède encore les dessins des costumes nouveaux des régiments créés d'après la campagne, infanterie et cavalerie : ces costumes sont généralement bizarres, presque tous allemands.

de mars, l'armée se recruta de cent vingt mille hommes répartis dans de vieux régiments ; il est vrai qu'on ne pouvait pas compter sur ces troupes comme sur celles qui avaient fait la campagne de 1733 sous les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. Les régiments de vieux soldats étaient bien affaiblis ; la maison du roi elle-même n'était pas aussi solide ; on se souvenait qu'à la bataille d'Ettingen les gardes françaises avaient lâché pied, et que l'épée des gentilshommes avait pu seule les retenir. Lorsque le roi quitta Versailles, il conduisit avec lui, cette fois, monsieur le Dauphin; il ne voulut pas laisser loin de lui ce prince qui avait servi comme de pivot à une intrigue de succession ; il le plaça à ses côtés pour le surveiller ; et, d'ailleurs, il eût été outrageant pour monsieur le Dauphin de rester à Paris, lorsque tous les gentilshommes marchaient pour la délivrance du territoire. Lorsqu'un noble enfant de dix ans se faisait tuer comme le jeune comte de Boufflers, un Dauphin de France pouvait bien tirer l'épée : n'y avait-il pas à Rome le prince de la Jeunesse à côté des Césars couronnés; cette place, monsieur le Dauphin devait la remplir !

CHAPITRE II.

CHANGEMENT DANS LA SITUATION DIPLOMATIQUE ; CAMPAGNE ET BATAILLE DE FONTENOY.

Mort de Charles-Albert, élu empereur. — Défection de la Bavière. — Nouvelle trahison du roi de Prusse. — Enlèvement du maréchal de Belle-Isle. — La Saxe et la Pologne dans la coalition. — La Hollande se décide contre la France. — Forces des coalisés. — Système adopté par la France. — Défensif en Allemagne et en Italie. — Offensif en Flandre. — Forces de l'armée française. — Formation des grenadiers et de la milice d'élite. — Siége de Tournay. — Le roi et le Dauphin sous la tente. — Marche des alliés. — Le champ de bataille de Fontenoy. — La veille des armes. — Le matin de la bataille. — Préparatifs du maréchal de Saxe. — Attaque des Anglais. — Première canonnade. — Défense des villages de Fontenoy et d'Antoin. — Offensive des gardes françaises et suisses. — Rencontre des gardes anglaises. — Confusion dans l'armée française. — La colonne anglaise. — Charge des carabiniers et des cuirassiers. — Admirable feu de l'artillerie. — La colonne anglaise brisée. — Le champ de bataille le soir à Fontenoy.

Janvier à juin 1745.

Un des caractères saillants de la situation diplomatique depuis que Frédéric II avait paru sur la scène, c'était ces brusques changements de position qui mo-

difiaient incessamment les rapports politiques d'États à États, les intimités et les alliances ; dans cette guerre il y eut d'étranges jeux de fortune : des cabinets se décidaient pour une cause avec une certaine fermeté et se tournaient ensuite vers une autre, et dans cette mobilité, on ne pouvait plus reconnaître et définir les véritables intérêts de l'Europe. C'est qu'au fond il n'y avait que quatre grands États en lutte : l'Autriche unie à l'Angleterre, la France unie à l'Espagne dans les destinées communes de la maison de Bourbon ; ce qui s'agitait autour de ces quatre États n'avait plus que le caractère d'auxiliaires qui se déterminaient selon les accidents de la guerre et la force respective des armées, et au-dessus de ces intérêts secondaires le cabinet de Berlin qui se dessinait pour le mieux de sa politique avec une franchise d'égoïsme remarquable.

L'électeur de Bavière, élevé à l'Empire sous le nom de Charles VII, venait de succomber à d'affreuses souffrances (1); il avait vu sa fortune grandir ou s'abaisser tour à tour ; Empereur aux portes de Vienne, puis proscrit et errant, n'ayant plus pour lui ni Munich, ni Augsbourg, ses capitales. Il mourut donc, et par cet événement la guerre d'Allemagne perdait de son importance ; n'était-ce pas pour soutenir ses droits que la France s'était armée ? Lui, une fois mort, qu'avait-on besoin d'appuyer un nouvel Empereur, et pourquoi ne pas reconnaître comme impératrice Marie-

(1) Charles-Albert mourut à Munich le 20 janvier 1745.

Thérèse, la reine de Hongrie? Cela eût été possible et juste; mais les idées étant puissamment à la guerre, ce n'était plus seulement la querelle pour l'élection à l'Empire qui mettait les armes aux mains de l'Autriche et de l'Angleterre contre la France (1), mais les antiques et implacables rivalités contre la maison de Bourbon; on marchait pour combattre le système d'influence absorbante du cabinet de Versailles, la vieille pensée de Louis XIV. Toutes les fois qu'il s'était élevé en France un homme de génie, une idée forte, un grand dessein d'ambition, l'Europe s'était toujours coalisée pour les combattre et les abaisser. Ainsi la question de l'Empire n'était plus qu'accessoire, et la coalition marchait à ses desseins d'amoindrissement contre notre puissante nationalité.

Après la mort de Charles VII, la Bavière eut à réfléchir si sa position était tenable vis-à-vis l'Autriche armée; le nouvel électeur Maximilien n'avait pas les desseins vastes et étendus de Charles VII (2); presque enfant encore, il exposait par l'alliance française son électorat à toutes les forces de l'Autriche, qui convoitait la Bavière avec la même ardeur que la Prusse désirait la Silésie et la Saxe. L'électeur de Bavière

(1) En 1744, l'Angleterre avait dépensé pour la reine de Hongrie dix millions de livres sterling en subsides.

(2) Le maréchal de Seckendorff écrivait, le 24 mars 1745, au maréchal bavarois Torring : « Les heureux succès dont on se flatte sur le Rhin ne sauveront pas la Bavière, et il faut que ce pays soit prédestiné à être ruiné totalement, si on ne trouve pas un accommodement tel qu'il puisse être. »

comptait comme auxiliaires de braves régiments français qui occupaient ses places fortes par suite des traités. Dans la situation nouvelle, lutter contre les Autrichiens, les Hanovriens et les Anglais coalisés, c'était s'exposer à voir son électorat envahi et morcelé. Déjà sa fidélité à la France avait été ébranlée dans la dernière campagne; les Bavarois, dans la défense du Rhin et de l'Alsace, n'avaient montré aucun dévouement à la cause commune; si l'intervention loyale de l'empereur Charles-Albert avait empêché une défection complète à la France, depuis l'avénement de Maximilien, les intérêts n'étaient plus les mêmes; les motifs de fidélité n'existaient plus. Les agents diplomatiques à Munich durent s'apercevoir que la Bavière se rapprochait de l'Autriche; les dépêches du ministre de France, M. de Chavigni, indiquent les péripéties de cette négociation : « On doit, écrit-il, se préparer à la neutralité malveillante ou même aux hostilités de la Bavière, car elle arrivera infailliblement avec la coalition sur le Rhin. » A Versailles on s'y attendait; dans le plan militaire de M. de Belle-Isle, cette défection des Bavarois était prévue, et les hommes du métier ne la voyaient pas tous avec la même inquiétude, car, en guerre comme en diplomatie, mieux vaut souvent un ennemi déclaré qu'un ennemi incertain; on sait au moins à quoi s'en tenir (1). Une fois la Bavière séparée de la France, on n'avait plus de mé-

(1) Il y a toujours beaucoup de ressemblance entre cette position de Louis XV en face d'une coalition et celle de Napoléon en 1813.

nagements à garder envers elle; on pouvait plus librement manœuvrer.

Mais une nouvelle bien plus grave et plus alarmante pour le cabinet de Versailles, ce fut la crainte d'une seconde défection du roi de Prusse. Déjà, dans la première guerre d'Allemagne, un changement de face de Frédéric II avait empêché les armées françaises victorieuses d'arriver à Vienne et de proclamer Charles-Albert ; sa trahison en pleine guerre avait alors préparé la situation périlleuse du corps expéditionnaire du maréchal de Belle-Isle, renfermé dans Prague. Maintenant Frédéric allait, disait-on, défectionner une seconde fois, avec un mépris aussi complet de la foi jurée. L'Angleterre lui offrait des subsides, Marie-Thérèse, la Silésie et le comté de Glatz; on lui faisait même espérer quelques districts saxons, car ses armées avaient déjà pénétré à Dresde. La Russie le pressait sur son flanc (1). Nul mieux que Frédéric ne connaissait l'à-propos des circonstances et la puissance du temps; quand il avait résolu d'exécuter un dessein, il y marchait droit; l'agrandissement de la Prusse était son unique préoccupation;

(1) La Russie alors était entièrement libre de ses moyens, la paix était conclue avec la Suède. « Le 27 juin 1743, les articles préliminaires de la paix entre la Suède et la Russie sont signés à Abo; l'élection de l'évêque de Lubeck pour successeur au trône de Suède y est stipulée comme une des principales conditions, de laquelle on fait dépendre la renonciation du duc de Holstein-Gottorp à ses droits sur cette couronne et la restitution d'une partie des conquêtes faites sur la Suède par la Russie; le traité conforme à ces préliminaires fut signé à Abo le 17 août. »

que lui importaient les engagements pris, si en se retournant incessamment il arrivait à son résultat!

Frédéric pouvait se détacher de l'alliance française, proclamer sa neutralité, en donnant pour excuse sa position territoriale et le changement survenu dans le théâtre de la guerre qui cessait d'être allemande; la France, qui avait quelque pressentiment de cette défection, crut possible encore de l'éviter, et tel fut le but du voyage diplomatique et militaire du maréchal de Belle-Isle à Berlin; on le savait aimé de Frédéric; il pourrait peut-être le rattacher à l'alliance; le maréchal de Belle-Isle devait devenir un lien de communication entre les deux armées prussienne et française; il annoncerait à Frédéric que Louis XV et le Dauphin allaient se mettre à la tête des armées de France pour diriger avec vigueur les opérations d'une campagne. On ne sait si ce fut Frédéric ou les avis secrets de la Hollande qui préparèrent l'enlèvement du maréchal de Belle-Isle lors de son passage dans le Hanovre; arrêté par des partisans (1), traité en pri-

(1) « Après que les armées françaises eurent pris leurs quartiers, au lieu de revenir à Paris, le maréchal de Belle-Isle et son frère partirent avec une suite nombreuse. On dit le premier chargé de quelques négociations auprès des puissances du Nord, relatives à la ligne de Francfort. Ils se rendirent d'abord auprès de l'Empereur ; de là traversant, pour aller à Berlin, un petit territoire dépendant de l'électorat de Hanovre, près d'Elbingerode, ils furent arrêtés (20 décembre 1744) et conduits en Angleterre. La France fut jusqu'à offrir de regarder le maréchal de Belle-Isle comme prisonnier de guerre et de payer sa rançon, ainsi que celle de son frère. Selon le cartel établi à Francfort entre les deux couronnes le 18 juin 1743,

sonnier de guerre, il fut conduit à Londres ; on craignait ce génie militaire, cette activité infatigable, et toutes propositions de rachat furent repoussées sous prétexte que c'était un prisonnier d'État pris dans une mission secrète où se mêlait l'examen des lieux, et peut-être même un peu d'espionnage. Au reste, Frédéric se maintint dans l'alliance de la France et continua ses opérations en Allemagne, tout en négociant avec les Anglais et les Russes.

La Saxe venait d'être durement traitée par la Prusse, ceci avait fait penser au cabinet de Versailles qu'on pourrait secrètement négocier avec l'électeur pour l'entraîner à une alliance défensive et offensive; une diversion de Saxons et de Polonais sur le flanc des Autrichiens aurait aidé la France dans les opérations de la campagne, comme la diversion de Frédéric avait préparé le succès de l'année précédente. Ce fut un spectacle curieux de voir la France solliciter le concours de cet électeur de Saxe, roi de Pologne, qu'elle avait naguère combattu de tous ses efforts. Mais alors les intérêts n'étaient plus les mêmes; Stanislas tenait son beau lot de Lorraine sans plus penser à Varsovie, et la Pologne, jointe à la Saxe, formait une barrière qu'on pouvait opposer aux Russes et aux

la rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres. Le ministre de Sa Majesté Britannique éluda ces instances pressantes par un nouvel outrage. Il déclara qu'il regardait MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'État, terme sous lequel il voulait bien déguiser leur véritable qualité d'espions. Ils restèrent donc en Angleterre jusqu'au mois d'août 1745. »

Autrichiens. Le cabinet de Versailles alla bien loin dans ses offres à la Saxe ; la Bavière ayant déserté la cause impériale, on proposait au roi de Pologne de le faire élire empereur d'Allemagne dans la diète de Francfort. Les trois grandes candidatures pour l'Empire appartenaient aux vieilles maisons de Saxe, de Habsbourg et de Bavière ; la France soutiendrait fermement les droits de la Saxe contre Marie-Thérèse. De telles propositions étaient trop vagues, trop incertaines, d'une réalisation trop difficile, pour qu'elles pussent jamais décider un cabinet prudent à s'y associer ; les événements marchaient trop vite, et cette négociation eût demandé une persévérance et des soins bien difficiles au milieu de l'activité de la guerre.

Rien ne manquait à la coalition, et les états généraux de Hollande, qui avaient hésité si longtemps à prendre une part active et militaire, se déclarèrent hautement contre le roi Louis XV et la France ; il était dans la condition de la Hollande de subir tôt ou tard le poids des intérêts et des querelles de l'Angleterre ; les deux peuples étaient trop unis de dynastie pour ne pas servir une même cause et suivre une même ligne ; les états généraux n'auraient pu rester neutres quand la Grande-Bretagne invoquait les anciennes lois de l'alliance, et qu'elle choisissait le Bas-Rhin et la Meuse pour théâtre de la guerre. La Prusse, la Hollande, l'Angleterre ne pouvaient être longtemps séparées dans une campagne qui touchait les Pays-Bas et la Flandre ; elles devaient venir combattre de concert

dans toutes les grandes crises de l'Europe. Sur l'invitation du duc de Cumberland, les états généraux donnèrent l'ordre à leurs troupes de marcher dans les opérations communes. Ainsi les Anglais, les Hollandais, les Autrichiens allaient agir contre la France dans la campagne qui venait de s'ouvrir. C'était encore une fois cette terrible coalition contre laquelle Louis XIV avait lutté dans sa longue et glorieuse vie.

Les cabinets alliés avaient fait les plus grands efforts pour réunir d'immenses moyens dans une campagne de Flandre; les Anglais avaient débarqué des forces considérables aux Pays-Bas; le duc de Cumberland menait vingt bataillons et vingt-six escadrons, Anglais et Écossais; cinq régiments hanovriens, formant quinze mille hommes et seize forts escadrons, s'étaient réunis aux Anglais, leurs alliés naturels (1); les états généraux avaient envoyé sous le prince de Waldeck vingt-six bataillons et quarante escadrons, mélange d'Allemands et de Flamands; enfin les Autrichiens, plutôt pour montrer leur participation à la guerre que pour offrir une coopération active, avaient donné comme auxiliaire huit escadrons de cavalerie légère et de hussards hongrois. Le duc de Cumber-

(1) « Les principales forces de l'armée ennemie consistent en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais sous le duc de Cumberland; cinq bataillons et seize escadrons hanovriens sont joints aux Anglais. Le prince de Waldeck est à la tête de quarante escadrons hollandais et de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'ont dans cette armée que huit escadrons. (*Mercure hollandais.*) »

land commandait en chef l'armée coalisée de Flandre; habitué aux batailles depuis le commencement de la guerre, il avait déjà vu les Français en face. Cette vaste réunion de troupes était indépendante de la formidable armée que commandait le prince Charles sur le Rhin; le noble prince de Lorraine devait apparaître avec les Autrichiens, les Bavarois, les Bohémiens. Le cabinet de Vienne promettait cent vingt mille hommes sur le Rhin pour soutenir les opérations de l'armée de Flandre. Enfin une troisième expédition de l'ennemi devait, à l'aide des Savoyards et des Piémontais, franchir les Alpes, refouler les débris de l'armée française jusque sur le Var, et s'emparer de la Provence et du Dauphiné, promis à la maison de Savoie.

C'est en présence de ces forces immenses de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la Savoie, se levant comme un seul homme contre la France, que Louis XV et le Dauphin résolurent de quitter Versailles pour accourir sous la tente et défendre la nationalité française. Le plan de campagne conçu sur des bases très-simples se résumait en quelques principes : guerre offensive en Flandre, mouvement en avant sur toute la ligne des Pays-Bas; d'abord pour répondre à l'ardeur et à l'impatience des Français qui aiment la guerre de conquêtes, puis pour frapper un grand coup de manière à décider le parti de la paix en Hollande à se séparer de la coalition. Le roi conduirait l'armée de Flandre en personne, parce qu'il fallait sur ce point des succès prompts et décisifs,

comme les Français savaient les obtenir (1) : guerre défensive en Allemagne, en gardant surtout les limites du Rhin; car la défection des Bavarois ne permettait pas une marche en avant sur l'Inn ou le Danube. Enfin en Italie on défendrait pied à pied le terrain, en faisant cause commune avec les Espagnols sur les Alpes et le Var. Toutes les opérations restaient ainsi dans un ordre secondaire pour porter librement un coup décisif dans la Flandre.

Ce fut merveille que les prodiges enfantés par l'activité de l'administration française ; l'armée de Flandre, sous les ordres du roi, put compter cent six bataillons au complet de huit cents hommes, cent soixante et douze escadrons de cent vingt hommes chacun, dix-sept compagnies de cavalerie franche qui devaient caracoler autour des tentes comme les pandours et les croates de l'armée autrichienne. Mais l'artillerie surtout était plus spécialement au complet (2) ; cette arme et celle du génie avaient fait des progrès immenses, on les avait augmentées d'un tiers et on espérait beaucoup en elles pour le succès

(1) L'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, avait signé, le 18 avril, le traité de Fuessen avec la reine de Hongrie, par lequel il renonçait aux prétentions de la maison de Bavière sur la succession à l'Empire.

(2) « L'armée de Flandre est composée de cent six bataillons et de cent soixante et douze escadrons complets, avec dix-sept compagnies franches. Sa Majesté a été obligée, afin de la compléter, de faire marcher les milices ; il en a formé sept régiments, sous le titre de *grenadiers royaux*, composés d'hommes choisis entre elles. » (*Mercure de France*.)

de la campagne. Enfin, ce qui dut frapper les yeux, ce qui montrait combien la guerre était nationale, combien la France était animée d'un noble zèle, c'est qu'on vit se déployer dans l'armée de Flandre quatorze bataillons de grenadiers royaux, troupes d'élite levées dans la milice provinciale, sorte de garde bourgeoise qui ne se réunissait que pour les exercices et la protection du pays. Mais quand cette milice vit le territoire menacé, elle offrit spontanément de marcher à l'ennemi; on plaça alors les hommes les plus fortement constitués sous de vieux officiers, et les grenadiers royaux formèrent quatorze bataillons de mille hommes chaque, qui devaient prendre part aux opérations de la campagne.

Le roi partit de Paris le 2 mai, accompagné de monsieur le Dauphin; arrivé à Douai le 6, il reçut le comte Maurice de Saxe, le maréchal de Noailles et les officiers supérieurs qui devaient commander sous ses ordres. Le comte Maurice de Saxe, alors élevé au titre de maréchal de France, était un des hommes de guerre le plus remarquable; on le savait fils d'amour d'Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse Aurore de Kœnigsmerth, jeune Suédoise des premières familles. A douze ans, il avait servi comme cadet contre la France, et il eut son cheval tué sous lui et son chapeau percé d'une balle au milieu des feux de la bataille de Malplaquet; à quinze ans, il commanda un régiment de cavalerie. On ne peut dire la tendresse que cet enfant inspirait à son père, et il le méritait bien; enthousiaste pour ce qui

était hardi et fort, Maurice s'était épris des exploits de Charles XII. Dans la guerre contre les Turcs, le comte de Saxe se lia d'une vive amitié avec les princes français, les comtes de Charolais et de Dombes, et le duc d'Orléans, régent, le fit entrer avec le grade de maréchal de camp dans les armées de France; il y commanda le régiment allemand de Breder. Follard, le tacticien, qui le juge hautement, veut qu'on exerce les troupes selon la méthode du comte de Saxe. A Paris, le comte Maurice fut un des hommes les plus galants et les plus aimés; sa noble et tendre maîtresse fut mademoiselle Lecouvreur, tant pleurée par Voltaire, et qui vendit ses bijoux pour en envoyer le prix à son amant renfermé dans Mittau; là, il fut héroïque, il se défendit à la Charles XII, comme il le dit lui-même, assiégé dans son palais. Élu duc de Courlande, sa tête fut mise à prix par les Russes, et c'est alors qu'il écrivit ces belles phrases : « J'occupe un rang distingué dans les armées de Sa Majesté Très-Chrétienne où la lâcheté et la trahison ne souffrent aucun déguisement. » Toujours léger, galant avec les femmes, on racontait de lui sous la tente française un trait digne de Richelieu. Le comte Maurice était aimé de la duchesse de Courlande, de cette Anne qui monta sur le trône de Russie; mais volage, il ne s'en tenait pas à une unique maîtresse; la nuit, il venait recueillir une des dames de la princesse par la croisée, et la portait à travers les neiges; un soir, le pied lui glissa; il fut culbuté, découvert et obligé de fuir le courroux de la grande-duchesse. De retour à Paris, Maurice de

Saxe, esprit inventif, conçut avec Follard l'idée d'une machine artistement construite pour faire remonter les bateaux dans la Seine sans rames ni voiles. Quand la guerre de 1733 éclata, il sollicita un commandement sous le maréchal de Berwick; créé lieutenant général et cordon rouge, il se consacra à l'étude profonde de la tactique et il écrivit quelques belles pages sous le titre de *Mes Rêveries*, dans lesquelles il propose le remaniement de l'Europe sur un nouveau plan. Aidé du modeste et brave Chevert, il contribua au siége et à la reddition de Prague, fut chargé ensuite de la défense de l'Alsace et créé maréchal de France. Or c'était cet homme extraordinaire, couvert de blessures, plein de souvenirs d'amour et de guerre, que le roi recevait sous la tente et auquel il confiait le commandement de sa belle armée.

Voici quelle était la situation militaire du maréchal de Saxe à l'arrivée du roi en Flandre : les places de Menin, Ypres et Furnes étaient au pouvoir des Français. Quand la présence du prince Charles sur le Rhin avait forcé Louis XV à mener une partie de ses troupes à Metz, Maurice de Saxe avait bien vu qu'avec des forces inférieures il devait se borner à un grand système défensif ; il avait tenu constamment les alliés en échec dans les retranchements de Courtrai (1). Malade d'une violente hydropisie qui minait ses forces, un moment il était venu à Versailles, et comme

(1) *V.* la galerie de Versailles; le tableau du siége de Courtrai est de Parrocel.

on lui faisait remarquer sa faiblesse, il répondit ces mots héroïques : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » A mesure que les éléments d'une grande armée s'étaient recomposés, le maréchal Maurice de Saxe avait pris l'initiative et enlevé Courtrai ; c'était le pivot de ses opérations où il pouvait désormais attendre la grande campagne. Louis XV l'accueillit avec le sourire le plus flatteur et la grâce la plus parfaite; il lui dit devant tous les généraux de l'armée : « Monsieur le maréchal, en vous confiant le commandement de mes troupes, j'ai entendu que tout le monde vous obéit ; je serai le premier à en donner l'exemple. » Ces paroles etaient dites sans doute pour apaiser les jalousies que le maréchal faisait naitre; on le disait très-affaibli comme capacité militaire; sa tête n'avait plus l'intelligence qu'il avait déployée dans d'autres commandements. Quand il dicta l'ordre de campagne, il venait de subir la ponction douloureuse, et sa figure annonçait les plus affreuses souffrances.

Dans les opérations stratégiques qui s'ouvraient au printemps, le but des Français était de prendre Tournay; les alliés, au contraire, espéraient en faire lever le siége; là fut le pivot de toutes les marches et contre-marches. Le duc de Cumberland et le prince de Waldeck voulaient attirer l'armée française sur un champ de bataille choisi, pour la briser et la refouler au delà des frontières ; les alliés réussirent dans ce premier dessein, car la position de Fontenoy, sur laquelle ils appelèrent le maréchal de Saxe, était très-mauvaise pour l'armée de France. Cette armée avait

sur ses derrières une place ennemie, Tournay; sa retraite était à peine assurée par le pont de l'Escaut dans le cas d'un échec; toute l'armée pouvait donc être compromise, mais avec les Français il n'est pas permis d'être prudent et de calculer une bonne retraite dans les prévoyances d'une défaite; ils supposent toujours la victoire; on dirait qu'ils ont enchaîné ses ailes.

Tous les nobles cœurs qui ont passé par la Flandre ont visité le champ de bataille de Fontenoy, aussi glorieux mais moins funèbre que celui de Waterloo et à quelques lieues l'un de l'autre; la paisible rivière de l'Escaut passe à travers; sur une hauteur, le petit village d'Antoin (1), Fontenoy au delà, puis le fameux bois de Barri dans l'intervalle, position retranchée. Le maréchal de Saxe dut y établir des redoutes, car il comptait sur les forces de l'artillerie et l'habileté des canonniers. Le champ de bataille était très-resserré dans un espace d'une demi-lieue en largeur et deux lieues en profondeur. Le pont de l'Escaut, considéré comme le seul moyen de retraite, avait été fortifié par des batteries que le maréchal de Noailles confiait à des bataillons d'élite; les autres ponts sur l'Escaut étaient exposés aux canons de Tournay, toujours au pouvoir des alliés, qui avaient là une garnison de six mille hommes. Ainsi, le champ de bataille choisi par le maréchal de Saxe n'était

(1) Plusieurs plans de la bataille de Fontenoy existent au cabinet des estampes (Bibliothèque royale).

point heureux; il lui fallait infailliblement la victoire, car toute retraite eût été désastreuse. Le soir du 10 mai, on put s'apercevoir que l'armée ennemie avait fait des mouvements qui supposaient une attaque; les Anglais, les Hanovriens, les Hollandais prirent position en échangeant quelques volées de leurs batteries avec les avant-postes.

La veille des armes fut gaie, comme il arrive toujours sous les tentes de la France; le roi et le Dauphin contèrent à merveille d'antiques prouesses, et on dit même que Louis XV, pour entretenir la gaieté du soldat, chanta une chanson fort leste à la manière des camps (1); c'était plaisir à voir que ce caractère français insouciant, des officiers galants, un Dauphin de seize ans, un roi de trente-cinq ans à peine, et tout cela narrant les grandes aventures. On raconta que depuis saint Louis nul roi de France n'avait gagné en personne de bataille contre les Anglais; Louis XV reprit en riant : « Qu'il était glorieux pour son règne de reprendre la filiation de saint Louis, et cela montrait qu'il était de bonne race. » Et ces propos se disaient sans haine de l'ennemi, point de ces visages menaçants et terribles qui annoncèrent plus tard la démocratie des armes; on ne croyait pas qu'il fût nécessaire de dévorer l'étranger pour le combattre. A quatre heures, le roi était debout; il pria qu'on laissât dormir encore le Dauphin afin qu'il fût plus gai et plus dispos pour la bataille. Toute la

(1) Le roi chanta la gaudriole de *Manon la ravaudeuse*.

nuit avait été passée à élever des redoutes, des retranchements, à fortifier la position de Fontenoy. Le vieux maréchal de Noailles obéissait au maréchal de Saxe, son cadet, sans murmurer; il avait fait élever des redoutes entre Fontenoy et Antoin, pour couvrir le centre de la bataille et le point évidemment le plus faible. Le comte de Saxe visita tous les ouvrages dans une carriole d'osier, car il était bien faible et bien souffrant. Le soleil donnait en plein (1), lorsqu'à un signal les batteries retentirent; on s'essayait par le canon avant de se saluer par l'épée; un des premiers boulets emporta le comte de Grammont, neveu du maréchal de Noailles, qui commandait les mousquetaires de la garde. Au milieu de cet échange d'artillerie, on vit, vers les huit heures, se déployer d'épaisses colonnes d'Anglais et d'Hanovriens, se dirigeant par masses afin d'enlever les clefs du champ de bataille, le village d'Antoin; à travers le bruit d'une artillerie formidable, on entendait des cris sauvages s'élever de ces épais bataillons : *Non quarter!* point de quartier! Trois fois les Anglais se précipitèrent au pied des redoutes de Fontenoy, trois fois ils furent repoussés; des escadrons hanovriens caracolaient autour des redoutes pour soutenir l'infanterie, ils furent brisés par le canon et la supériorité de l'artillerie française (2).

(1) La bataille de Fontenoy eut lieu le 11 mai 1745.

(2) Voici une lettre du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, à Voltaire, sur la bataille de Fontenoy :

« Monsieur l'historien, ce fut un beau spectacle que de voir le

L'attaque de face ayant si mal réussi, le duc de Cumberland ordonna de tourner ces redoutes par le petit bois de Barri; opération décisive qui demandait une grande activité et une silencieuse persévérance.

roi et le Dauphin écrire sur une caisse, entourés de vainqueurs et de vaincus, morts, mourants et prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées :

« J'eus l'honneur de rencontrer le roi dimanche, tout près du champ de bataille ; j'arrivais de Paris au quartier de Chin ; j'appris que le roi était à la promenade. Je demandai un cheval, je joignis Sa Majesté près d'un lieu où l'on voyait le camp des ennemis ; jamais je n'ai vu d'homme si gai. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos rois avaient gagné les dernières batailles royales ? Je vous assure que le courage ne faisait point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là, on alla coucher sur la paille ; il n'y a point de nuit de bal plus gaie ; jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des grassins et des aides de camp. Le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets et qui est fort drôle. Pour le Dauphin, il était à la bataille comme à une chasse de lièvre, et disait presque : « Quoi ! n'est-ce que cela ? »

« Le vrai, le sûr, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté ! Vous verrez des relations et des détails, vous saurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le second tome d'Ettingen ; nos Français fléchissant devant cette fermeté anglaise ; leur feu roulant, qui ressemble à l'enfer, rend stupide, je l'avoue, les spectateurs les plus oisifs. Quelques-uns de nos généraux qui ont moins de courage, de cœur que d'esprit, donnèrent des conseils fort prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille, on doubla la garde du roi, on fit emballer, etc. A cela, le roi se moqua de tout et se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve et le brave Lowendall ; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna ; c'était la même cavalerie qui avait d'abord donné inutilement ; la maison du roi, les carabiniers, ce qui restait tranquille des gardes françaises, des Irlandais, excellents

Le maréchal de Saxe avait fait la faute de ne pas suffisamment garnir le bois de Barri, et le duc de Cumberland en était informé; en jetant là les grenadiers hanovriens et les chasseurs hessois, on pouvait prendre à revers le village de Fontenoy et détruire ainsi les redoutes. Les Hanovriens et les Hessois marchent avec sang-froid et sans bruit; ils trouvent

surtout quand ils marchent contre des Anglais et Hanovriens. Votre ami M. de Richelieu est un vrai Bayard; c'est lui qui a donné le conseil et qui l'a exécuté de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maitres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française dont on parle tant, rien ne lui résiste; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos, et pour vous le faire court, on a tué quatorze mille hommes.

« Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoy. Il y en avait cent.

« A cette charge dernière, dont je vous parlais, n'oubliez pas une anecdocte. Monsieur le Dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde, et voulait absolument charger; on le pria de n'en rien faire.

« Le triomphe est la plus belle chose du monde; les : *Vive le roi!* les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les compliments du maître à ses guerriers; la visite des retranchements, des villages et des redoutes si intactes; la joie, la gloire, la tendresse; mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine.

« Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une conversation sur la paix; j'ai dépêché des courriers.

« Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une tente avec une salve générale de l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau. »

là, couché à plat ventre, un régiment de partisans intrépides, ceux qu'on appelait les *chasseurs de Grassin*, soldats sans discipline, mais braves ; ils sont à peine mille, et se dispersant dans les broussailles, ils commencent une vive fusillade de tirailleurs ; les Hanovriens sont arrêtés à bout portant, ils hésitent ; ils ne croient possible d'aborder ce bois qu'avec du canon ; ils n'en ont pas ; le temps se perd, et les batteries de Fontenoy redoublent le feu sur les colonnes anglaises.

Cependant, à tout prix, il faut s'emparer des redoutes, sans cela la bataille est perdue pour les Anglais et la retraite compromise. Le duc de Cumberland mande les officiers des gardes, il les harangue et leur montre un espace vide entre les batteries et Fontenoy : le maréchal de Saxe a dégarni son centre ; c'est par là qu'il faut pénétrer afin de prendre les batteries à revers ; les Anglais poussant des cris d'enthousiasme, forment trois colonnes d'attaque pressées les unes sur les autres ; ce sont les gardes anglaises et trois régiments de grenadiers hanovriens qui s'avancent on colonnes profondes sous le feu meurtrier des batteries ; les rangs tombent, ils sont remplacés ; douze pièces tirant incessamment à la tête et la queue de la colonne formidable, balayent le champ de bataille.

Cette attaque redoutable vers le centre dégarni de l'armée du roi allait devenir fatale : l'ennemi, en s'emparant des redoutes de Fontenoy, pouvait séparer les Français en deux parts, refoulées dans l'Escaut.

Le maréchal de Saxe voit le danger : il faut couvrir le centre; aussitôt quatre régiments de gardes françaises, deux de gardes suisses ont ordre de se former eux-mêmes en colonnes pour arrêter la marche de l'ennemi. Le régiment du roi, le plus brave de toute l'armée, se place en revers dans un ravin pour soutenir cette formidable infanterie et accueillir l'ennemi à bout portant. Les Anglais s'avancent toujours vers le centre, faisant de tous côtés des feux admirables par divisions comme dans une revue. A cet aspect, les officiers ne peuvent arrêter l'impatience des gardes; ils s'ébranlent, et c'était une faute; il fallait laisser les Anglais s'engager dans le ravin où les attendait le régiment du roi. La fougue française l'emporte; les gardes marchent au-devant des Anglais; ils n'en sont plus qu'à cinquante pas; les officiers peuvent échanger des paroles et le salut de leurs épées.

A la tête de la colonne est le beau régiment écossais de Campbell, avec son costume national et ses bonnes claymores; ensuite, le régiment bleu des gardes; leurs officiers portent de beaux noms : de Campbell, d'Albermale, de Churchill, enfant d'amour du duc de Marlborough. Les régiments français avaient pour guides aussi de nobles noms : Biron, Chabannes, Turenne, Rohan; et quand ces brillants gentilshommes se virent à quelques pas les uns des autres, avec une galanterie chevaleresque les officiers et gardes anglaises saluèrent en ôtant leurs chapeaux; tous les officiers des gardes françaises leur rendirent leur salut militaire; lord Charles Hay, capitaine aux gardes

anglaises, dit alors d'une voix forte : « Messieurs les gardes françaises, tirez! » Alors s'avança un jeune homme, le comte d'Hauteroche, lieutenant des grenadiers aux gardes françaises, qui répondit : « Messieurs les gardes anglaises nous ne tirons jamais les premiers. » Et le feu s'engagea par une fusillade roulante. C'était là de la noble chevalerie; la guerre n'avait rien de farouche; la noblesse de l'Europe se croyait une même famille, elle avait des alliances de blason; rayonnante de courage, elle ne craignait pas que la valeur consistât à se jeter des haines et des injures à la face. On aurait dit les souvenirs d'une grande lice de chevalerie du temps d'Édouard et du roi Jean; et cela n'empêcha pas qu'on ne se battît avec un courage héroïque.

La colonne anglaise tirait par division, avec la précision de l'exercice; à la première décharge, dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à mort, et parmi eux un brave et digne nom de Bretagne, un Clisson. Ce fut un terrible feu que celui de cette colonne, qui jeta dans une demi-heure trois mille cinq cents hommes hors de combat; ce feu si meurtrier et cette attitude des troupes si remarquablement ferme portèrent le désordre parmi les gardes françaises, déjà battues à Ettingen. En général, c'était un mauvais corps dans une bataille que les gardes françaises; j'en excepte les officiers braves et dignes; ramollies à Paris, dans une garnison si douce, les gardes n'étaient ni assez subordonnées ni assez braves pour répondre à ce titre de premiers grenadiers de France. Il n'en fut pas ainsi

des régiments de ligne; le régiment d'Aubeterre résista vaillamment à la colonne anglaise qui déjà débordait Fontenoy et la redoute. Le duc de Biron, à la tête du régiment du roi, attaque cette formidable colonne par le flanc gauche; un bataillon des gardes anglaises vient échanger un feu meurtrier avec lui.

Ainsi à midi était le champ de bataille; trois attaques des Anglais faites de face sur les redoutes n'avaient point réussi; l'attaque du bois de Barri avait également échoué ; mais la formidable colonne des gardes flanquée d'infanterie d'élite avait fait une trouée; elle venait de percer le centre de l'armée française, de manière que la journée était aux mains de cette colonne en pleine possession du champ de bataille. Le maréchal de Saxe avait évidemment perdu du temps; il avait mis de la lenteur dans ses ordres, car au lieu de laisser s'avancer paisiblement la colonne anglaise, pourquoi ne l'avoir pas arrêté par des masses d'infanterie et le jeu de l'artillerie? Il n'avait pas saisi le moment d'hésitation de la colonne anglaise; il fut lent; sa souffrance le rendait excusable, il mâchait une balle de plomb dans sa bouche pour étancher la soif ardente qui le dévorait; sa faute immense fut d'avoir trop dégarni le centre de la position en y laissant un vide inconcevable. Le duc de Cumberland était maître de la plaine, et ici commencent ces attaques irrégulières, brillantes et si coûteuses qui viennent se briser sur la colonne anglaise; elles supposent beaucoup d'intelligence dans l'officier et le soldat français, une bravoure incontestable, mais

aucun principe d'ordre dans la bataille. Cette colonne de granit qui jette ses feux nourris de tous côtés, comment tente-t-on de la briser? Est-ce par grandes masses d'infanterie, de la grosse cavalerie, de l'artillerie? Non encore, on la harcèle par petits pelotons; des escadrons de chevau-légers ou de carabiniers viennent s'émousser sur les baïonnettes; là, des régiments isolés attaquent partiellement; il y a d'admirables traits de courage, des actions brillantes, héroïques; mais ces attaques désordonnées, elles échouent toutes; si elles font honneur à l'intrépidité du soldat français, elles ôtent quelque chose à la gloire du chef; il n'y a aucun ordre, aucune prévoyance. Au feu nourri d'une formidable colonne on oppose de petites escarmouches de cavalerie.

Le maréchal de Saxe est déjà craintif pour la destinée de la bataille; s'il a fait fortement barricader le pont, ce pont néanmoins peut être enlevé; il supplie le roi et le Dauphin de se retirer de l'autre côté de l'Escaut; Louis XV refuse (1); il a plus de foi que le

(1) *Lettre de M. de Chevreuse à M. le duc de Luynes sur la bataille de Fontenoy.*

« Ce qu'on ne peut assez admirer, c'est la tranquillité, le sang froid et le courage du roi et de monseigneur le Dauphin; ils n'ont jamais paru s'apercevoir du danger qu'ils ont couru. J'ai vu cinq ou six boulets tomber aux pieds du cheval du roi, qui nous ont fait trembler pour sa personne; mais où je l'ai admiré le plus grand, c'est au milieu du désordre, qui faisait craindre avec raison que l'affaire ne tournât mal. Il avait conservé la plus grande tranquillité, donnait des ordres avec précision et netteté, et n'a paru mar-

maréchal de Saxe dans la victoire ; et il faut dire à l'honneur du roi que sa constance à ne pas désespérer de la journée, sa présence sur le champ de bataille furent des causes actives du succès. Car les feux de la redoute de Fontenoy contre la colonne anglaise avaient eu pour résultat de la faire hésiter ; intrépide, résignée, elle avait éprouvé des pertes énormes ; et pourtant elle marchait silencieuse, parce que son devoir et sa gloire l'appelaient au delà de la redoute.

Dans ce moment suprême, lorsqu'il y a hésitation au milieu d'une colonne d'attaque, il faut peu de chose pour amener sa défaite. Alors vint l'idée, qui aurait dû se présenter naturellement à un général dès le commencement de l'attaque, de faire jouer l'artillerie sur les deux flancs de la colonne. Par qui vint

quer de la vivacité que pour rallier les troupes qui avaient plié. Enfin c'est un grand jour pour la nation, mais encore plus grand pour le roi.

« Voici la liste de ce que j'ai pu apprendre jusqu'à présent de nos morts et de nos blessés :

Morts.—MM. le duc de Grammont ; du Brocard ; le chevalier de Dillon ; le chevalier de Suzy ; de Clisson ; de Chesnes, guidon de gendarmerie ; de Craon.

Blessés. — MM. de Lutteau ; le comte de Bavière ; le chevalier d'Aché, le pied fracassé ; d'Aulezy ; le duc d'Avré, un coup de fusil à travers le gras de la jambe ; le marquis de Crenay ; d'Ally, dangereusement ; de La Pérouse ; le chevalier de Monaco ; le chevalier de Mézières ; de Puységur ; de Saint-Sauveur ; de Longaulnay ; de Langets, dangereusement ; de la Peyre, idem ; de Refeville ; de Visé ; de Villars ; de Lambilly ; de la Beaune ; Duguesclin ; Daugers, dangereusement ; de La Serre, lieutenant-colonel au régiment du roi ; le chevalier de Cromar, dudit régiment.

ce conseil? Chacun s'en fit honneur; les uns l'attribuent au maréchal de Saxe lui-même; Voltaire, si courtisan pour ses amis et ses protecteurs, le donne au duc de Richelieu. Mais les archives de la guerre constatent que ce fut un simple capitaine au régiment de Touraine, du nom d'Isnard, qui, voyant quatre pièces disponibles et quatre autres que l'on pouvait amener sur le terrain, indiqua cette belle ressource du jeu de l'artillerie (1). Ces pièces furent dirigées par M. de Montasé, aide-major de l'infanterie; huit pièces d'artillerie n'auraient pas été suffisantes pour arrêter la colonne anglaise au moment où elle se déployait brillante; mais elle arrivait alors au dernier point de sa manœuvre, exténuée, brisée, fatiguée; le feu bien nourri de huit pièces à mitraille devait faire des trouées profondes; la colonne de granit s'arrêtant, se

(1) « Chacun raisonna sur la cause du gain de la bataille. Les uns l'attribuèrent à la présence du roi et du Dauphin; d'autres à l'habileté du maréchal de Saxe; ceux-là à la charge vigoureuse de la maison du roi; ceux-ci à l'imagination du duc de Richelieu; ces derniers enfin à la valeur de nos troupes que rien ne put décourager. Ces diverses circonstances y concoururent sans doute, mais les fautes des ennemis n'y contribuèrent pas moins. La première fut d'avoir laissé derrière eux la redoute des bois de Barri et de Fontenoy, dont ils auraient tourné le canon même contre les Français; la seconde, de s'être avancés sans cavalerie; la troisième, de n'avoir pas saisi l'instant où l'on ne tirait plus qu'à poudre de Fontenoy pour s'emparer de ce poste; la quatrième enfin, et la plus considérable sans doute, vint de la part des Hollandais, qui, effarouchés d'un premier échec, au lieu de forcer le poste d'Antoin et les redoutes qui le séparaient de Fontenoy, de venir par là donner la main aux Anglais et les soutenir, restèrent spectateurs inutiles du combat. »

replia sur elle-même; ses rangs se perdirent; alors chargée par la grosse cavalerie, bientôt elle tomba dans la plaine comme une masse inerte. Elle ne forma plus que des monceaux de mourants, de blessés et de prisonniers. Le duc de Cumberland fit sonner la retraite, et la bataille de Fontenoy fut ainsi gagnée par la noble armée de France.

Sous le point de vue stratégique, bien des fautes furent de part et d'autres commises dans cette journée; le duc de Cumberland avait attiré avec beaucoup d'habileté l'armée française dans une position bien périlleuse pour elle; on ne comprend pas qu'un général du premier ordre tel que le comte de Saxe, prêt à livrer une bataille décisive, s'accula sur une rivière, sans autre point de retraite qu'un pont; cette position mauvaise fut corrigée, il est vrai, par l'armement formidable des villages de Fontenoy et d'Antoin, mais comment ne garda-t-on pas mieux le bois de Barri? Et ensuite, comment le centre fut-il dégarni à ce point de permettre qu'une colonne pénétrât entre les deux extrémités d'une position? Enfin, comment ne vint-il à l'idée du maréchal de Saxe de faire jouer l'artillerie sur la colonne d'attaque qu'à la dernière extrémité? Comment se fait-il que mille charges vinrent se briser sur les baïonnettes anglaises, sans qu'on ait ordonné une de ces attaques générales et décisives? On ne lança contre elle que des forces partielles, on s'épuisa avant de la briser.

Le duc de Cumberland, de son côté, commit aussi des fautes stratégiques; il donna toute une nuit à

l'armée française pour se fortifier sur l'Escaut; après l'avoir attiré dans cette position, il la laissa paisiblement s'y retrancher; le lendemain, il s'épuisa par trois attaques de front sur les redoutes, négligeant d'occuper le bois de Barri, et ce n'est qu'à la fin qu'il forma ses réserves en colonnes serrées. Pour rendre efficace et décisive cette attaque de la colonne vers le centre, au moment où elle fixa l'attention, il fallait faire également attaquer les extrémités des deux ailes de droite et de gauche. Comment se fait-il qu'il n'ait pas d'artillerie à opposer à ces huit pièces qui vinrent à la fin du combat foudroyer la colonne; huit pièces décider d'une grande journée! Il y eut donc des fautes des deux côtés dans la bataille de Fontenoy; rien de plus brillant que le courage individuel; mais on ne suivit aucune des règles de la haute stratégie; il faut se garder de faire trop honneur à la supériorité d'intelligence du maréchal de Saxe; il n'y eut rien de l'homme de génie dans ses combinaisons; l'instinct des officiers fit beaucoup pour le succès; mais le général, maladif, souffrant, ne conçut aucune de ces grandes idées militaires qu'il avait inspirées et dictées au chevalier de Follard. Le roi se montra parfaitement bien durant toute la bataille, lui seul ne désespéra pas de la fortune et de la France.

CHAPITRE III.

PARIS APRÈS FONTENOY. — CAMPAGNE ET CONQUÊTES EN FLANDRE.

La nouvelle de Fontenoy. — Joie publique. — Bulletin rimé de Voltaire. — Situation des esprits. — Départ des cours souveraines et des prévots des marchands pour le camp royal. — Louis XV sur le champ de bataille de Fontenoy. — Aspect des tentes françaises.—Siége et prise de Tournay. — Soumission des villes de la Flandre. — Le maréchal de Saxe et le comte de Lowendall. — Retour du roi. — Triomphe et fêtes de l'hiver. — Madame d'Étioles créée marquise de Pompadour. — Voltaire à la cour. — Gentilhomme de la chambre.—Ses vers et ses adulations. — *Le Temple de la Gloire*. — Esprit chevaleresque. — Arrivée du prince Charles-Édouard. — L'armée de Normandie. — Les tempêtes et les obstacles. — Grandeur et noblesse d'un Stuart. — Il tire l'épée. — Débarquement en Écosse. — Ses premières victoires. —L'armée de Normandie sous le duc de Richelieu.

Mai 1745 à juin 1746.

Paris avait vu s'éloigner le roi et le Dauphin de France avec une certaine inquiétude; un esprit politique commençait alors à se former même au sein de la bourgeoisie; il y avait un sentiment de critique,

d'examen, de fronde même, bien avant la libre discussion de la presse; le *Mercure* et la *Gazette de France* n'alimentaient que faiblement la curiosité publique, et l'on dissertait, à l'ombre de l'arbre de Cracovie, au Palais-Royal, sur les nouvelles qui arrivaient de l'armée; on les commentait, on les développait, on se laissait aller à mille conjectures dans les épanchements de la confiance et de l'intimité. En France, aucun gouvernement n'a pu comprimer l'esprit d'opposition; il se glisse timidement quand il ne domine pas en maître.

Or nul n'ignorait la position délicate dans laquelle se trouvait le royaume de France en face de la formidable coalition qui marchait contre lui; on se reportait aux jours néfastes de Louis XIV, à la triste défaite de Malplaquet, à cette marche en avant de Marlborough qui avait effrayé la capitale. La même situation se renouvelait à peu près : au nord, une armée anglo-hollandaise menaçait la Picardie; au centre, une armée anglo-allemande qui, par suite de la défection de la Bavière, pouvait envahir la Lorraine et l'Alsace; au midi, les Alpes disputées avec peine aux Savoyards et aux Autrichiens. On avait foi dans le patriotisme de la nation, dans le courage de son roi; mais une bataille perdue pouvait ramener l'armée sur la Marne, et alors les plus belles provinces verraient les habits rouges des Anglais. Hélas! combien de propos inquiets ne durent pas être échangés entre les bourgeois assis au Palais-Royal! Les méchantes langues purent donner un libre cours à leurs médisances.

Quelle ne fut donc pas la joie publique lorsqu'on apprit qu'à Fontenoy une grande bataille venait d'être gagnée par le roi et le Dauphin (1); les alliés, écrasés dans leur fuite, laissaient tout, bagages, canons; les Hollandais allaient être punis de leur tentative audacieuse, et la Flandre serait conquise dans une campagne comme sous Louis XIV. A cette nouvelle, Paris fut dans l'ivresse; on s'embrassait dans les rues, sur les places publiques; il y a cela de noble en France, que nous éprouvons chaque douleur et chaque joie de la patrie comme une douleur ou une joie de famille. L'enthousiasme fut si grand, que le soir même il y eut des bals improvisés à l'hôtel de ville; on y lut le récit écrit à la hâte par le roi, et une lettre touchante de monsieur le Dauphin à sa femme indiquait toutes les circonstances de la bataille; le danger personnel qu'avait couru le roi, et cette dignité de sa personne qu'il avait partout apportée au milieu des périls; il n'avait pas un seul instant désespéré de la France (2).

(1) *Lettre de Voltaire à M. le marquis d'Argenson, à la première nouvelle de la victoire de Fontenoy.*

« Jeudi, 13 mai 1745, à onze heures du soir.

« Ah! le bel exemple pour votre historien! Il y a trois cents ans que les rois de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie!

« Bonsoir, monseigneur. »

(2) Le Dauphin écrivait en même temps à sa mère.

Lettre de monsieur le Dauphin à la reine sur la bataille de Fontenoy, communiquée au ministre.

« Ma chère maman, je ne puis vous exprimer ma joie de la vic-

« Dimanche, à une heure après midi, le roi apprit que les ennemis n'étaient qu'à une lieue de nous. Aussitôt il fit passer l'Escaut à son armée. Après qu'il eut dîné, il la joignit sur les cinq heures du soir. Il y trouva une ardeur incroyable. Il s'avança à la tête du camp dans un endroit d'où l'on découvrait une partie des ennemis; il y eut le soir quelques

toire de Fontenoy que le roi vient de remporter; il s'y est montré véritablement roi dans tous les moments, mais surtout dans celui où la victoire ne semblait pas devoir pencher de son côté; car alors sans s'ébranler du trouble où il voyait tout le monde, il donnait lui-même les ordres les plus sages, avec une présence d'esprit et une fermeté que tout le monde n'a pu s'empêcher d'admirer, et il s'y est fait connaître plus que partout ailleurs. Notre joie a été d'autant plus vive que nos alarmes l'ont été. Les ennemis se sont retirés fort loin en mauvais ordre, et il y a entre eux beaucoup de division. C'est un ouvrage de la main de Dieu, à qui seul on doit la victoire, et je crois que vos prières y ont beaucoup contribué. Le roi est rentré aujourd'hui dans son quartier en parfaite santé. Pour moi, j'étais hier un peu fatigué, parce que j'avais été treize heures à cheval, et que j'avais resté jusqu'à six heures du soir sans rien prendre; mais la nuit m'a réparé. Je vous demande un million de pardons d'avoir été si longtemps sans vous écrire; ce n'est pas qu'il ne m'en ait souvent pris envie; mais connaissant l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi, j'ai cru que vous aimeriez mieux recevoir en même temps la nouvelle de la bataille gagnée, et que le roi et moi sommes en bonne santé, que celle que nous sommes en présence et que nous attendons le moment d'être attaqués. C'est pourquoi j'ai mieux aimé résister à ce que mes sentiments m'inspiraient et me priver de cette satisfaction, que de vous apprendre une nouvelle capable de vous causer de l'inquiétude. Adieu, ma chère maman, je vous supplie de ne pas oublier le fils le plus tendre et le plus respectueux.

« Louis. »

« Au camp devant Tournay, ce 12 mai 1745. »

coups de fusil tirés entre les hussards ennemis et nos grassins, qui ont ces jours-ci fait des merveilles. Sur les neuf heures, le roi repassa l'Escaut sur un pont qu'on avait fait à une demi-lieue de Tournay, du côté de la citadelle, et s'en vint coucher dans une méchante maison du village appelé Calonne, où tout le monde dormit sur la paille, excepté lui et moi. Le lendemain lundi, le roi se leva à trois heures et demi et dîna à huit. Il ne monta à cheval qu'à midi pour examiner la situation des ennemis. Il trouva que le camp paraissait davantage. Nos postes avancés tiraillaient quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent. Comme le roi s'en revenait sur les trois heures après midi, il rencontra des fourrageurs qui avaient jeté leurs trousses et qui retournaient à toute bride au camp, disant qu'il y avait une alerte. Il vit en effet que les ennemis faisaient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvait encore s'imaginer qu'ils en vinssent à une attaque, parce que, disait-on, ils flairaient trop longtemps la médecine pour avoir envie de l'avaler. Ainsi, ce soir-là, il n'y eut rien; on ne fit que s'arranger pour le lendemain. Le roi se leva avant quatre heures du matin; il monta à cheval, passa l'Escaut, et s'arrêta un peu en deçà d'une chapelle appelée Notre-Dame-des-Bois. Ensuite, il s'avança sur une petite hauteur, d'où il découvrit parfaitement l'armée ennemie comme la nôtre. A neuf ou dix heures, il demanda à déjeuner. Comme on allait le lui apporter, les ennemis commencèrent l'attaque

du poste de Fontenoy, d'où M. de La Vauguyon, à la tête de la brigade du Dauphin, les repoussa vigoureusement, si bien qu'ils n'osèrent plus y remordre. Le roi fut obligé de quitter sa petite hauteur, parce que le canon des ennemis y donnait en plein. Il ne put jamais faire revenir au combat des fuyards, dont une grande partie étaient des valets, qui donnaient l'épouvante au reste. Pendant cette retraite qui lui perçait le cœur de douleur, son visage ne changea pas, et il donna ses ordres avec une tranquillité que tout le monde admira. Quand les ennemis eurent abandonné le champ de bataille, le roi y vint et y fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît soin des blessés, amis ou ennemis. On a donné à cette affaire le nom de *bataille de Fontenoy*. Le soir, à neuf ou dix heures, le roi apprit que les ennemis s'étaient retirés en mauvais ordre ; qu'il y avait beaucoup d'aigreur entre les Anglais et les Hollandais, et qu'à leur appel il leur avait manqué quinze mille hommes, au lieu que nous n'en avons perdu que deux mille. Ainsi, vous voyez que le roi a remporté une victoire complète. Le pauvre duc de Grammont fut tué d'un boulet de canon qui lui cassa la cuisse. Adieu, ma chère femme, je vous aime plus que moi-même. » Une dépêche de M. d'Argenson, ministre de la guerre, développait le bulletin si simple, si naïf de monsieur le Dauphin à sa femme ; le ministre narrait encore cette suite d'incidents qui s'étaient produits pendant la bataille ; rien n'était omis de ce qui pouvait glorifier la nation et rassurer la reine.

A côté de ces récits vivement colorés, parce qu'ils étaient l'expression de témoins oculaires, gentilshommes sans prétentions et sans grande littérature, il parut mille écrits en vers ou en prose : on fut inondé de poëmes ou d'odes sur Fontenoy, et parmi ces rapsodies on dut distinguer ce que Voltaire désigna sous le nom pompeux de *Poëme de Fontenoy* (1). Ce bulletin rimé avait été fait très-vite : c'était son excuse; et pouvait-on décorer du nom de *poëme*, à la manière d'Homère ou des admirables chants de Virgile, ce récit sans couleur, ce discours en vers où les noms

(1) Voici quelques-uns de ces bouts rimés :

Quoi ! du siècle passé le fameux satirique
Aura fait retentir la trompette héroïque,
Aura chanté du Rhin les bords ensanglantés,
Ses défenseurs mourant, ses flots épouvantés,
Son dieu même en fureur, effrayé du passage,
Cédant à nos aïeux son onde et son rivage :
Et vous, quand votre roi dans des plaines de sang
Voit la Mort devant lui voler de rang en rang,
Tandis que de Tournay foudroyant les murailles,
Il suspend les assauts pour courir aux batailles,
Quand des bras de l'hymen s'élançant au trépas,
Son fils, son digne fils, suit de si près ses pas,
Vous, heureux par ses rois, et grands par la vaillance,
Français, vous garderiez un indigne silence !
Venez le contempler au champ de Fontenoi !
O vous, Gloire, Vertu, déesses de mon roi,
Redoutable Bellone, et Minerve chérie,
Passion des grands cœurs, amour de la patrie,
Pour couronner Louis, prêtez-moi des lauriers,
Enflammez mon esprit du feu de nos guerriers.
. . . .

propres sont encensés et les positions stratégiques indiquées, non point à la grande manière de Bossuet dans l'oraison funèbre de Condé, mais avec ce terre à terre d'un récit officiel des bureaux de la guerre. Voltaire, alors le poëte de cour, montrait un désir immodéré de se mêler aux affaires publiques; sa renommée avait grandi à Versailles où il était à la mode sous l'aile du duc de Richelieu, et M. d'Argenson l'employait dans son département à la rédaction des documents secrets ou des manifestes. Rien ne manquait à sa carrière de courtisan; il célébrait chaque événement domestique de la cour : au mariage du Dauphin, Voltaire improvisa une méchante féerie sous le titre de la *Princesse de Navarre* (1), parade bonne tout au plus pour le théâtre de la Foire. Son ambition grandit avec le succès de ses flatteries; il espérait un ministère, une ambassade, une charge de cour, tout lui semblait bon. Il y a souvent chez les poëtes des sentiments contradictoires, l'abaissement et l'orgueil, la vanité et la faiblesse, de manière à ce qu'ils ne se

(1) Voltaire avait plaisanté lui même sur sa comédie de *la Princesse de Navarre* et sur le prix excessif qu'il en avait reçu, dans un impromptu mordant :

Mon *Henri quatre* et ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*,
Ne m'ont jamais valus un seul regard du roi;
J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire :
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la Foire.

conservent jamais dans une noble indépendance des gouvernements et d'eux-mêmes (1).

L'enthousiasme de la cité éclata dans les pompes et les fêtes municipales; les querelles de parlement n'étaient point absolument apaisées; les plus ardents des conseillers étaient dispersés. Si les mesures énergiques contre les jansénistes avaient un peu irrité le peuple, les cours souveraines commençaient à rendre la justice et à s'asseoir sur les fleurs de lis, la grande

(1) Voici sa dédicace à Louis XV du *Poëme de Fontenoy* :

« Sire,

« Je n'avais osé dédier à Votre Majesté les premiers essais de cet ouvrage; je craignais surtout de déplaire au plus modeste des vainqueurs; mais, sire, ce n'est point ici un panégyrique, c'est une peinture fidèle d'une partie de la journée la plus glorieuse depuis la bataille de Bovines; ce sont les sentiments de la France, quoique à peine exprimés. C'est un poëme sans exagération et de grandes vérités sans mélange de fiction ni de flatterie. Le nom de Votre Majesté fera passer cette faible esquisse à la postérité comme un monument authentique de tant de belles actions faites en votre présence à l'exemple des vôtres.

« Daignez, sire, ajouter à la bonté que Votre Majesté a eue de permettre cet hommage, celle d'agréer les profonds respects d'un de vos moindres sujets et du plus zélé de vos admirateurs. »

En même temps Voltaire écrivait au roi de Prusse :

Mon cœur me dit que je touche
A ce moment fortuné
Où j'entendrai de la bouche
De l'Apollon couronné
Ces traits que la sage Rome
Aurait admirés jadis;
Je verrai, j'entendrai l'homme
Que j'adore en ses écrits.

chambre revenait de son exil à Pontoise, les enquêtes et les requêtes reprenaient leurs travaux; peu à peu les avocats rentrés au palais plaidaient les causes à la vieille manière de Patru ou à la plus récente mode de Cochin. A peine aussi rendues à leurs travaux, les cours souveraines prirent une résolution de concert avec les prévôts des marchands, ce fut d'aller complimenter le roi victorieux à la tête de l'armée de Flandre; depuis Louis XIV une pareille démarche ne s'était point renouvelée : quitter la capitale pour venir faire hommage au roi en pleine campagne, c'était un acte de déférence pour la grave magistrature du parlement. Mais la victoire de Fontenoy était un si grand service rendu au pays! Et dans cette glorieuse circonstance toute démarche était ennoblie par le patriotisme national. Cette armée avait fait d'admirables choses, et la magistrature comme le sénat de Rome accourait sous la tente pour dire aux soldats : « Vous avez bien mérité de la patrie. » Alors déjà les idées de république et de Rome germaient dans les esprits; le parlement visait au rôle du vieux sénat, et ces toges flottantes accouraient aux pieds de César victorieux pour assister au triomphe.

Elle était éclatante la gloire du roi Louis XV! Dans cette bataille de Fontenoy, il avait déployé un courage et un sang-froid incontestables, une persistance de victoire digne d'éloges; ses serviteurs étaient tombés à ses côtés; le Dauphin avait joué en enfant avec les balles et les boulets qui sifflaient aux oreilles et tuaient des gentilshommes autour de lui. Quand le soir la

bataille fut gagnée, le roi ne put contenir sa joie; il embrassa le maréchal de Saxe alité dans sa carriole d'osier; sa munificence fut sans bornes; il lui donna Chambord en toute propriété, pour le transmettre librement après lui, et ses possessions furent augmentées de quarante mille livres de rente. Ce fut moins le maréchal qu'on récompensa que toute l'armée dans son chef; chaque gentilhomme eut son mot gracieux, chaque régiment son témoignage de gloire, et cette noblesse de France était tellement inhérente au métier des armes, qu'elle croyait n'avoir fait que son devoir et ne mériter aucune récompense. Il y eut un vif enthousiasme sur le champ de bataille même; les soldats portaient leurs chapeaux coquettement garnis de roses au bout de leurs baïonnettes. Aux cris de : *Vive le roi!* des feux de joie flambaient partout; Normandie, Bretagne, Anjou, depuis les grassins jusqu'aux hussards de nouvelle formation, royal-cravate (ou croate), tous manifestèrent leur joie bruyante.

Le soir, Louis XV, suivi de son fils, parcourut le champ de bataille, cherchant par ce lamentable spectacle à le dégoûter de la guerre; il lui montrait les blessures et les traits contractés de la mort : « Voyez, mon fils, le maux de la guerre! apprenez ce que coûte une victoire! » Et le Dauphin avait des larmes dans les yeux; le carnage avait été effroyable, le canon avait labouré les rangs; ici, couchés sur le champ de bataille, des officiers anglais avec leur habit rouge à côté des mousquetaires noirs et gris, tous étendus

roides morts. Le soir même, les blessés furent ramassés, et comme on demandait au roi ce qu'il fallait faire des ennemis, il répondit : « Qu'on les traite comme mes propres troupes. » Et l'humanité française se révéla partout dans l'admirable courage des capucins et des saintes filles qui accoururent de tous les côtés de la France pour soigner les blessés dans les hôpitaux de la frontière, depuis Lille jusqu'à Anvers et Ypres; on déchirait ses vêtements, ses linges précieux, ses voiles, pour faire de la charpie; on ne distingua pas les Français de ces ennemis qui avaient pourtant crié : *Non quarter!* Ceux qui avaient combattu sur le champ de bataille se tendaient la main sur le lit de douleur, comme ils étaient étendus roides en face l'un de l'autre au champ de mort.

Cependant on dut profiter de la victoire; le siége de Tournay, abandonné un instant pour courir à Fontenoy, fut repris avec vigueur; au bout de dix jours de tranchée la ville se rendit, et la garnison dut se retirer avec promesse de ne plus servir. Les conquêtes des villes de Flandre furent poussées avec activité : après Tournay, le siége de Gand est décidé; cette ville si renommée dans les fastes populaires des métiers flamands se rend aux généraux de Louis XV. Toutes les places de Belgique sont enlevées successivement au pas de course; Ostende, qui avait soutenu tant de siéges, se soumet aux armes françaises; Oudenarde et Nieuport subissent la même destinée. Tous ces siéges furent conduits par un général d'artillerie et de génie de la plus haute capacité, et dont la vie

avait été aussi poétique que celle de Maurice de Saxe; c'était Ulrich Woldemar de Lowendall, issu, comme le maréchal de Saxe, d'une tige d'amour; son grand-père était bâtard de Frédéric, roi de Danemark (1) ; enfant il avait servi dans les cadets; mais l'arme de l'artillerie avait spécialement occupé ses études. Tout jeune homme, il écrivit un traité sur les manœuvres de l'artillerie, ou, pour parler plus exactement, il le traduisit du portugais et le commenta d'une façon remarquable. Comme toute la noblesse allemande, il alla combattre les Turcs; à la bataille de Bellegrade, il menait le corps saxon près du prince Eugène, sous le feu du canon ennemi. Il prit ensuite du service en Russie pour sa spécialité du génie et de l'artillerie, et il s'y plaça dès l'origine au premier rang; dégoûté de la discipline moscovite, son ami, le comte Maurice, l'appela dans les rangs de l'armée française, et il y reçut le grade de lieutenant général, avec mission de conduire les siéges. Louis XV lui dut la redditon des places de toute la Flandre, avec une promptitude et une régularité bien remarquables. Fontenoy fut ainsi dignement couronné par une suite de capitulations de l'ennemi; l'armée française, appuyée sur une ligne de forteresses, put se déployer en Belgique jusque sur les frontières de la Hollande, de manière à menacer les paisibles marchands d'Amsterdam et de La Haye.

L'hiver approchait, on préparait ses quartiers, et

(1) Ulrich-Frédéric Woldemar de Lowendall, né à Hambourg en 1700, était petit-fils de Frédéric III, roi de Danemark, par son grand-père, fils naturel de ce prince.

comme il y avait fatigue dans les esprits, le roi, laissant le commandement de l'armée au maréchal de Saxe et la conduite des siéges à Lowendall, résolut de venir avec le Dauphin saluer sa capitale, avide de le voir. Car, dans deux circonstances difficiles pour le pays, le roi de France s'était mis à la tête de ses armées; l'année précédente, il avait combattu en Flandre et en Lorraine. Cette année, le triomphe de Fontenoy rayonnait sur son front. En ce siècle, il y avait quelque chose de naïf, de touchant dans l'amour que la bourgeoisie portait au roi; rien n'avait détruit ce prestige d'un pouvoir souverain émané de Dieu; le roi c'était la patrie personnifiée, le père commun; on ne discutait pas encore, comme l'école anglaise et genevoise, l'origine de la souveraitneé cachée dans un impénétrablesanctuaire. Qu'on s'imaginedonc l'ivresse du peuple lorsque le roi revint de Fontenoy; l'année dernière, il l'avait pleuré sur son lit d'agonie; puis était venu le mariage du Dauphin, et cette longue traînée de fêtes et de plaisirs qui avait accompagné l'amour et l'hymen d'un noble fils de France. Paris fut pendant l'hiver comme un pays enchanté dans ses rues fleuries et embaumées; çà et là des salles de bal, des spectacles en plein air; à Versailles surtout, l'élégance des fêtes s'associait aux beaux-arts. Madame d'Étioles, à la tête de cette noble impulsion, se montrait comme la divinité des poëtes, des peintres, des musiciens (1); rien n'est comparable à la grâce de ces

(1) « Madame de Pompadour sait prendre tous les caractères pour

médaillons, de ces groupes d'Amours, dont elle donnait les dessins pour décorer les petits appartements de Choisy et même de Versailles. Madame d'Étioles, en plus grande faveur auprès du roi, venait d'être créée marquise de Pompadour, titre gracieux et sonore d'une famille éteinte. Dès ce moment, la marquise de Pompadour fut la divinité favorable de cette cour si noble, si choisie; accessible à la flatterie, elle aimait qu'on parlât d'elle comme de Vénus, la déesse de la beauté; comme de Minerve, la protectrice des beaux-arts. Ces tableaux, que vous voyez encore dans les galeries de Versailles, sur les campagnes du roi en Flandre, ces toiles qui reproduisent si bien les élégants gentilshommes, ces belles figures de la noblesse de France, furent commandées par la marquise de Pompadour comme un monument qu'elle élevait à la gloire de son royal amant. Dès ce moment, il n'y eut plus un poëte qui ne vînt payer le tribut de ses vers à la marquise; elle attira auprès d'elle surtout M. de Voltaire, qui se fit bien petit aux genoux de la maîtresse du roi. Dans ces fêtes qui célébrèrent le retour et les victoires de Flandre, Voltaire, qui avait écrit le bulletin versifié de Fontenoy, voulut payer encore sa

plaire au roi, mais elle a un grand inconvénient pour la cour qui la méprise, c'est qu'elle a un fort mauvais ton, celui d'une bourgeoise déplacée, et qui veut déplacer tout le monde, si on ne parvient à la déplacer elle-même. Au lieu de se soumettre aux convenances, elle veut que les convenances se soumettent aux siennes. Elle s'environne d'artistes et de poëtes. Elle aime d'être prônée. Elle jouit des hommages des grands et fait beaucoup pour les obtenir; elle veut s'enrichir. »

dette en écrivant en vers une pièce pauvrement louangeuse pour le roi, sous le titre du *Temple de la Gloire*. M. de Voltaire fut élevé au titre de gentilhomme de la chambre par le crédit de madame de Pompadour ; cette place, qui valait soixante mille livres de finance. il l'obtint gratuitement, puis il fut autorisé à la vendre en conservant le titre ; il en toucha le prix, ce qui fut un acte de munificence à la façon toujours noble du roi Louis XV.

Désormais aux pieds de madame de Pompadour (1), comme un poëte d'antichambre, Voltaire flattait tour à tour le duc de Richelieu et la favorite (2). Le roi l'admettait dans sa loge d'Opéra, aux menus plaisirs;

(1) Voltaire encensait toujours madame d'Étioles quand elle fut créée marquise de Pompadour ; voici ce qu'il lui écrivait :

A Étioles, juillet 1745.

Il sait aimer, il sait combattre ;
Il envoie en ce beau séjour
Un brevet digne d'Henri quatre,
Signé Louis, Mars et l'Amour.

Mais les ennemis ont leur tour ;
Et sa valeur et sa prudence
Donnent à Gand le même jour
Un brevet de ville de France.

Ces deux brevets si bien venus
Vivront tous deux dans la mémoire ;
Chez lui les autels de Vénus
Sont dans le temple de la Gloire.

(2) « M. de Voltaire a, dit-on, un secrète démangeaison d'être ministre ; nous l'avons envoyé espion chez le roi de Prusse, et parce qu'il lui a arraché une seule phrase, il estime assez son savoir pour se croire un homme d'État. A présent, il cherche à plaire à madame de Pompadour. »

il ne l'aimait pas personnellement, mais madame de Pompadour était si puissante, et Voltaire si ingénieux à plaire! On raconta parmi les gentilshommes une anecdote qui fait voir dans quel abaissement un beau génie peut tomber. On représentait le *Temple de la Gloire,* Voltaire était debout dans la loge du roi, derrière son fauteuil; quand la pièce fut finie, le poëte transporté se jeta aux genoux de Louis XV et s'écria, presque en pleurant de joie : « Ah! Trajan! Trajan! vous reconnaissez-vous? » Cela fit une sorte de scandale dans la loge, mais l'on pardonne si vite ce qui vous flatte, et le roi sourit à Voltaire.

Cet hiver fut un temps d'ivresse et de bals aussi bien à Paris que sous la tente : partout la politesse des gentilshommes se montra; si à Versailles, à Paris, les fêtes de nuit se multipliaient à la manière vénitienne, à Tournay, à Gand, partout où le drapeau français se déployait, on vit également cette brillante noblesse galante pour les femmes vivre d'amour et de gloire. Le maréchal de Saxe, un peu guéri de ses souffrances, voulut que, dans toutes les cités conquises, les officiers, soigneux de l'honneur français, se réunissent dans des fêtes, des bals et des spectacles (1); n'était-il pas lui un noble chevalier? Les aventures de sa vie

(1) « J'étais obligé, dit M. Favart, de suivre l'armée et d'établir mon spectacle au quartier général. Le comte de Saxe, qui connaissait le caractère de notre nation, savait qu'un couplet de chanson, une plaisanterie faisaient plus d'effet sur l'âme ardente du Français que les plus belles harangues. Il m'avait institué chansonnier de l'armée, et j'étais chargé d'en célébrer les événements les plus intéressants. »

étaient si poétiques; il avait éprouvé tant de bonnes et de mauvaises fortunes, et maintenant encore une artiste spirituelle le suivait sous la tente; madame Favart s'était attachée de l'amour le plus tendre au maréchal de Saxe, déjà parvenu à cinquante-cinq ans; elle faisait les honneurs de son salon et de ses bals; jeune et admirable actrice, les poëtes la comparaient à Vénus couronnant le dieu Mars. Après les périls, les plaisirs, et c'est ainsi que se maintenait cet esprit chevaleresque, type du vieux régime; pour être courageux, il n'était pas besoin alors de prendre l'air farouche des Francs incultes, des compagnons de Clovis à la crinière flottante; on s'exposait à la mort aussi bien floqueté de rubans que dégoûtant de crasse et de haillons; cela tenait à des habitudes de coquetterie, de propreté et de bon goût qui ne gâtent rien dans les vies glorieuses.

Au milieu de toute cette chevalerie brillante, un paladin plus noble qu'eux tous encore se présentait sur la scène politique. Dès que la France s'était prononcée pour une guerre contre la Grande-Bretagne, des émissaires étaient partis pour se rendre à Rome près du prince Charles-Édouard, l'héritier légitime des Stuarts, ce beau jeune homme dont la vie aventureuse va maintenant commencer. Charles-Édouard s'était embarqué sur une mer orageuse, comme l'oiseau de l'Océan dans la tempête; il avait passé à travers les mâts et les cordages des flottes anglaises; il débarqua sain et sauf à Antibes (1), non loin du golfe

(1) « Charles-Édouard voulant quitter l'Italie par mer ne devait

Juan, qui vit une aussi grande aventure presqu'un siècle plus tard. Dans une dépêche de M. de Villeneuve, commandant d'Antibes, on lit : « que deux gentilshommes anglais, nommés Graham et Mattok, ont débarqué sur la côte. » M. de Mirepoix, gouverneur de Provence, reçut les ordres immédiats de la cour sur la destinée de ces étrangers et abrégea leur quarantaine. On offrit une chaise de poste au jeune héros ; il se mit à sourire et partit à franc étrier sur un cheval fougueux ; dans soixante et douze heures il fut à Paris, au moment où l'on ouvrait la campagne de Flandre. Charles-Édouard, secrètement reçu par Louis XV, dut se rendre près des brigades écossaises et irlandaises qui formaient l'avant-garde de l'armée de l'Océan sur les côtes. Rien ne pouvait résister à l'ascendant de ce prince, au front haut des Stuarts, avec sa noble chevelure blonde qu'il tenait de Charles II (ainsi qu'on le

pas éveiller l'attention des espions anglais, qui eussent dénoncé son départ aux bâtiments du roi George alors dans la Méditerranée. Il fallait qu'il s'échappât comme un captif. L'ambassadeur de France à Rome, M. de Canillac, ne fut pas même mis dans la confidence. Le cardinal de Tencin voulut que tout fût conduit par son neveu, le bailli de Tencin, ambassadeur de l'ordre de Malte. Le cardinal d'Acquaviva était aussi du complot. Charles-Édouard prétexta une partie de chasse au sanglier, qu'il faisait tous les ans au château de la Cisterna, pour s'absenter de Rome le 9 janvier 1744. En chemin il feignit une entorse au pied pour faire une halte sans exciter le soupçon des personnes de la partie. Prenant l'habit, la médaille et le nom du courrier d'Espagne, il courut la poste jusqu'à Gênes, où il s'embarqua sur une felouque espagnole. Les vents furent quelque temps contraires, et Charles-Édouard traversa une escadre anglaise. Enfin, il débarqua le 23 janvier à Antibes. »

voit dans les portraits de Van Dyck) et de la fille de Sobieski, le héros de la Pologne; sa taille était haute et bien prise, ses mains magnifiques révélaient l'origine mélancolique des Stuarts; à Paris, sa poétique destinée lui donna tous les cœurs; il reçut des baisers d'amour, comme de nobles exhortations à la guerre, et il partit pour l'armée de Normandie.

On ne peut dire quelle vive inquiétude sa présence sur les côtes de l'Océan inspira au gouvernement politique en Angleterre; le ministère de lord Carteret en fut vivement préoccupé; nul n'ignorait que les jacobites étaient puissants dans les trois royaumes, malgré la surveillance et la répression imposées par les whigs. L'esprit public se manifestait là pour les Stuarts; l'*habeas corpus* fut suspendu, les Anglais demandèrent des troupes à la Hollande en vertu des traités de mutuelle garantie; et c'est par l'étranger que les whigs décidèrent de se défendre contre le triomphe possible de Charles-Édouard dans les trois royaumes. Tout ce qui avait un peu de poésie dans la tête, d'enthousiasme au cœur, était prononcé, en Angleterre et en Écosse, pour le prince Charles-Édouard; les chants jacobites étaient récités partout, et les Écossais entonnaient en chœur ces strophes qui, par un étrange changement de destinée, sont devenues le *God save the King* de la maison de Hanovre: « Que Dieu bénisse notre seigneur le roi! Que Dieu conserve notre seigneur le roi! Que Dieu conserve le roi! Qu'il le rende victorieux, heureux et glorieux pour régner longtemps sur nous! Dieu conserve le roi!

Que Dieu lui envoie un héritier royal ! Que Dieu bénisse le roi et la reine, afin que nous puissions voir sortir d'eux une race royale pour régner sur notre postérité, pour régner à jamais ! Que Dieu bénisse le prince, que Dieu bénisse le prince ! C'est Charles que je veux dire, afin que nous puissions voir la Grande-Bretagne délivrée des whigs, de George et de son Frédéric. Ainsi soit-il. Dieu hâte l'heureux moment, que le Dieu tout-puissant nous soit en aide, afin que toute la famille, qui est en Italie, revienne bientôt et tout à coup à Witte-Hall ! Que Dieu bénisse l'Église et la préserve pure de toute whiguerie et de l'hypocrisie des whigs qui cherchent méchamment à la souiller ! Bon courage à tous les sujets fidèles, grands et petits, qui rappelleront le roi, le seul roi qui ait le droit de régner ; son retour peut seul sauver la Grande-Bretagne. » Ce chant des jacobites s'adressait aux Stuarts et au noble Charles-Édouard, leur héritier. La cause des whigs avait quelque chose de froid et de prosaïque. Cette maison de Hanovre, étrangère aux mœurs de l'Angleterre et appelée à la gouverner, excitait peu de sympathies, excepté parmi quelques familles trop mêlées à la révolution de 1688 pour subir une restauration des Stuarts ; les hautes classes compromises dans un changement politique renoncent difficilement à leurs croyances ; elles y tiennent par intérêt et plus encore par amour-propre. Il fallait donc à tout prix éviter une restauration, et l'Angleterre tout entière fut soumise à un régime exceptionnel sous l'influence des idées hollandaises et orangistes.

Pendant ce temps, le prince Édouard s'est rendu à l'armée d'invasion réunie à Lille, à Saint-Omer, à Vire; les ports sont remplis de bateaux plats destinés au transport des troupes; cinq vaisseaux et cinq frégates sont disposés pour conduire le prince sur la côte écossaise; mais les vents violents contrarient le départ; ils servirent si souvent l'Angleterre! Et vingt-neuf vaisseaux de ligne au pavillon britannique se déploient bientôt devant les côtes de Normandie; la tempête souffle dans toutes ses fureurs, car la fatalité n'a point abandonné les Stuarts! L'armée et la flotte françaises sont dispersées; le prince s'en inquiète peu, son caractère aventureux ne demande pas tant de troupes et tant d'efforts; il écrit à lord Sempill, qui le représentait à Paris: « Je ne puis envisager l'état actuel de l'Angleterre sans en être vivement touché et sans avoir un désir ardent de délivrer la nation du joug sous lequel elle gémit (1). S'il y avait le moindre lieu de croire que ma présence, sans un corps de troupes, pourrait avoir cet effet, je m'y rendrais dans un canot sans balancer un moment. » C'est là du beau, du noble courage! Charles-Édouard s'impatiente de n'être pas libre et reconnu. « Quoique le public ignore le lieu de mon séjour actuel, on saura que j'ai été là où se faisait l'embarquement; si je me retire sans rien faire après de si belles espérances, toute la terre dira que les malheurs de ma

(1) Cette correspondance a été publiée dans le consciencieux livre de M. A. Pichot sur l'histoire de Charles-Édouard.

famille restent attachés à toutes les générations et n'auront jamais de fin. Ces propos, quoique mal fondés, ne laisseront pas de faire une certaine impression ; nos amis en seront affligés, et ils serviront à relever le courage de nos ennemis que j'apprends avoir été presque abattus par la nouvelle de l'embarquement. Dans cette situation, je dois mettre tout en usage pour soutenir les espérances de nos fidèles amis, et s'il est absolument impossible, dans les circonstances présentes, de transporter en Angleterre le corps de troupes qui y serait nécessaire, je crois qu'on ne peut mieux faire que de tourner ses pensées du côté de l'Écosse. » Quelle poétique existence que la vie de Charles-Édouard ! Il a foi dans le peuple anglais, dans les montagnards d'Écosse, il répugne même de combattre avec les Français, tant il craint que sa cause ne reste pas purement anglaise : « Dans d'autres circonstances, je serais charmé de pouvoir faire la campagne dans une grande armée commandée par des généraux de réputation, et surtout dans quelqu'une des armées françaises, où les rois mon père, mon grand-père et plusieurs princes de notre maison ont autrefois acquis de la gloire ; mais l'état de la Grande-Bretagne et l'attente des peuples auxquels je me dois m'obligent de tourner toutes mes pensées de ce côté-là. Je le fais avec un zèle qui me porterait à entreprendre le rétablissement du roi mon père et la délivrance de ses sujets opprimés avec le petit nombre de fidèles Écossais qui ont pu conserver leurs armes. Je sais que la plupart de nos monta-

gnards se joindraient à moi, quand même ils me verraient arriver chez eux tout seul et sans appui. Ne me convient-il pas mieux d'aller périr, s'il le fallait, à la tête de ces braves gens, que de traîner une vie languissante dans l'exil et la dépendance? »

Charles-Édouard ne tient plus d'impatience! Au milieu des préparatifs de l'embarquement il revient à Paris, avide de voir Louis XV; il écrit à son bon oncle afin qu'il lui donne les moyens de se rendre seul s'il le faut en Écosse : « L'Angleterre est en pleine sécurité; les Hollandais ont été appelés en Flandre; des sujets fidèles lui tendent les bras; il veut avoir l'honneur de rétablir le roi son père; les Écossais ne s'effrayent point de la guerre civile; qu'on lui procure seulement des armes, et la restauration se fera. » C'est qu'en effet Charles-Édouard recevait des lettres secrètes des lords noblement dévoués aux Stuarts : « Qu'il lève sa royale bannière, lui disait-on, et les clans se prononceront pour lui. » Le cabinet de Versailles hésite encore : « Il ne voulait pas, dit-il, compromettre la destinée du prince et de ses amis. » Alors Charles-Édouard n'y tient plus, il frète un vaisseau, propriété d'un armateur de Nantes, du nom de Walsh, noble Irlandais dévoué à la famille des Stuarts; lui-même M. de Walsh prend le commandement d'une frégate de trente-cinq canons; quelque argent réuni sert à payer les équipages. Puis avec cette seule force, rempli de son merveilleux dessein, Charles-Édouard se livre au hasard de la tempête, cette tempête qui fait assaut avec lui pour empêcher son débarquement sur

les côtes d'Écosse. Le prince étouffait dans sa solitude de Navarre que lui offrait l'amitié du duc de Bouillon, il préfère les grandes aventures, et il va les courir.

C'était le moment où Louis XV venait de remporter la victoire de Fontenoy, circonstance bien favorable, car l'Angleterre était frappée de terreur. Avant de quitter le château de Navarre, le prince avait encore écrit de sa main au roi Louis XV pour lui annoncer sa résolution définitive de débarquer en Écosse (1) :

(1) *Lettre de Charles-Édouard à Louis XV.*

« 12 juin 1745.

« Monsieur mon oncle,

« Après avoir tenté inutilement toutes les voies de parvenir jusqu'à Votre Majesté, dans l'espérance d'obtenir de votre générosité les secours nécessaires pour me faire jouer un rôle digne de ma naissance, j'ai résolu de me faire connaître par mes actions et d'entreprendre seul un dessein qu'un secours médiocre rendrait infaillible. J'ose me flatter que Votre Majesté ne me le refusera pas. Je ne serais point venu en France, si l'expédition projetée il y a plus d'un an ne m'eût fait connaître les bonnes intentions de Votre Majesté à mon égard, et j'espère que les accidents imprévus qui rendirent pour lors cette expédition impraticable n'y auront rien changé. Ne puis-je pas me flatter en même temps que la victoire signalée que Votre Majesté vient de remporter sur ses ennemis et les miens (car ne sont-ils pas les mêmes) aura apporté quelque changement aux affaires, et que je pourrai tirer quelque avantage de ce nouvel éclat de gloire qui vous environne. Je prie Votre Majesté de considérer qu'en soutenant la justice de mes droits, elle se mettra elle-même en état de parvenir à une paix solide et durable, unique but de la guerre dans laquelle elle se trouve présentement engagée. Enfin, je veux tenter ma destinée qui, après les mains de Dieu, est entre celles de Votre Majesté; si elle me fait réussir, elle trouvera un

« Il devait entreprendre seul ce qu'un secours médiocre aurait infailliblement fait réussir. Ne pouvait-il pas tirer quelque avantage de la noble victoire que le roi venait de remporter en Flandre. Quant à lui, il voulait essayer sa destinée. » Après avoir adressé ces paroles au roi de France, Charles-Édouard s'embarque à l'embouchure de la Loire avec sept de ses partisans sur un bateau pêcheur qui rejoint les deux navires commandés par M. de Walsh, assisté de deux beaux noms de la marine de France, le marquis d'O et M. de Bart, petit-fils de Jean Bart. Pendant la traversée, Charles-Édouard fut obligé de se cacher sous l'habit d'un prêtre irlandais. En mer, la petite flottille engage un combat avec des navires de guerre anglais; alors bouillonnant de courage au premier éclat du feu, Charles-Édouard demande une épée et s'élance sur le pont; et le capitaine est obligé de lui dire : « Monsieur l'abbé, votre place n'est pas ici. » Charles-Édouard obéit avec douleur, il se résigne! Que d'abnégations les circonstances commandent aux races tombées!

La voici enfin cette terre d'Écosse, le prince la touche, il la baise religieusement! L'île d'Ériska est son premier refuge. Hélas! l'Écosse n'était point préparée; que de peines, que de nobles efforts! Enfin, les montagnards répondent au nom de Charles Stuart,

allié fidèle dans un parent qui a déjà l'honneur d'être, avec l'attachement le plus respectueux, monsieur mon oncle, de Votre Majesté, etc. »

ils saisissent leurs claymores au bruit de leurs chants nationaux, et leurs chefs déclarent hautement que si le prince Charles-Édouard est réellement débarqué en Écosse, tout loyal Écossais doit prendre les armes sous sa bannière. Le duc de Perth, le premier, salue l'arrivée de Charles-Édouard ; bientôt il voit courir vers lui les clans des montagnes, Charles les harangue dans sa langue nationale : « Je viens débarquer sur vos côtes, ma bannière est déployée; je suis votre prince, votre compatriote, votre ami. » Silencieux, ils hésitent un moment, lorsqu'un simple montagnard s'écrie de sa voix forte : « Prince, tant que je serai en Écosse, je tirerai l'épée, prêt à mourir pour vous. » Charles-Édouard lui presse la main; et c'est alors que mille voix retentissent dans la montagne; les Macdonald, les Cameron, les Stuarts, origine de la race, viennent se ranger sous la bannière; Charles-Édouard vide joyeusement la coupe avec les highlanders; il se dit le prince national, il échange quelques mots en langue gallique pour réveiller l'énergie de ses fidèles. Tout se prépare à une expédition contre l'Angleterre, la vieille ennemie; les fidèles tirent l'épée et l'on apprend de bonnes nouvelles : « L'armée anglaise et le parlement même n'appuient que faiblement ces *chiens* de whigs; au premier succès, les torys les plus indécis se réuniront aux jacobites; mais il faut aller vite pour s'opposer au secours et à l'irruption des Hollandais.»

Jamais l'enthousiasme ne fut plus vif (1), les chefs

(1) C'est alors qu'on rédigea aux affaires étrangères le manifeste

viennent offrir leur appui, et le clan de Lochiel fait sa soumission comme les autres montagnards. On dit que dans une bruyère Lochiel rencontra un de ces vieillards à la seconde vue des îles de Skey, qui lui

du roi de France en faveur du prince Charles-Édouard ; on le dit l'œuvre de Voltaire.

« Le sérénissime prince Charles-Édouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne sans autre secours que son courage, et toutes ses actions ayant acquis l'admiration de l'Europe et les cœurs de tous les véritables Anglais, le roi de France a pensé comme eux. Il a cru de son devoir de secourir à la fois un prince digne du trône de ses ancêtres et une nation généreuse, dont la plus saine partie rappelle enfin le prince Charles Stuart dans sa patrie. Il n'envoie le duc de Richelieu à la tête de ses troupes, que parce que les Anglais les mieux intentionnés ont demandé cet appui, et il ne donne précisément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera leur éloignement. Sa Majesté en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de rois, à un prince si digne de régner, ne fait cette démarche auprès de la nation anglaise que dans le dessein et dans l'assurance de pacifier par là l'Angleterre et l'Europe, pleinement convaincu que le sérénissime prince Édouard met sa confiance dans leur bonne volonté ; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs lois et de leur bonheur comme le but de toutes ses entreprises, et qu'enfin les plus grands rois d'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la nation.

« C'est dans ces sentiments que le roi secourt le prince qui est venu se jeter entre leurs bras, le fils de celui qui naquit l'héritier légitime des trois royaumes, le guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend que d'eux et de leurs lois la confirmation de ses droits les plus sacrés, qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, et dont les vertus enfin ont attendri les âmes les plus prévenues contre sa cause.

« Il espère qu'une telle occasion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'estimer, qui sont liées naturellement par les

révéla le triste avenir de la guerre. Ces prédictions n'arrêtèrent rien cependant, et des succès décisifs couronnèrent l'insurrection des montagnards; les forts élevés par les Anglais en Écosse furent détruits; dans les plaines et sur les montagnes, les clans agitèrent leurs claymores et leur plaid écossais. Les troupes anglaises ne purent s'opposer à cette première invasion. L'étendard des Stuarts fut levé; quand ses plis volèrent au gré des vents d'Écosse, on vit s'agiter douze cents toques bleues de montagnards, et l'on entendit les vieux pibrochs nationaux sur la cornemuse. Ainsi l'insurrection semblait devoir s'étendre déjà jusque sur la frontière de l'Angleterre, et ce fut alors que le prince Édouard se hâta d'informer de ses succès le cabinet de Versailles; il écrivit à son royal oncle : « Espérant avant peu une restauration qui lui permettrait de dater ses lettres d'Édimbourg et de Londres; toute l'Écosse était soulevée, l'usurpateur George II serait renversé, il lui demandait quelques secours pour l'appuyer moralement dans cette guerre. »

Les récits qui arrivaient de l'Écosse étaient bien de nature à exciter un vif intérêt dans une cour aussi

besoins mutuels de leur commerce, et qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

« Le duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majesté le roi de France, adresse cette déclaration à tous les fidèles des trois royaumes de la Grande-Bretagne, et les assure de la protection constante du roi son maître. Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens rois et répandre comme lui son sang pour son service. »

chevaleresque que le Versailles de Louis XV; les Stuarts, parents et alliés des Bourbons, étaient tombés parce qu'ils avaient paru trop unis à la politique de Louis XIV. On avait donc sympathie pour cette noble cause, indépendamment des motifs diplomatiques plus graves encore: devait-on négliger la cause du prince Édouard, sujet de discorde civile et d'affaiblissement pour la Grande-Bretagne? La guerre se continuait avec l'Angleterre après Fontenoy; n'était-ce pas une grande diversion que de faire soulever l'Écosse contre le gouvernement des whigs? L'expédition du prétendant, si elle était couronnée de succès, amenait la ruine du plus puissant ennemi de Louis XV; et en considérant la question sous le simple point de vue matériel, on pouvait, en secourant Charles-Édouard, amener un traité plus facile et plus utile avec la maison de Hanovre. Ces raisons parurent puissantes, et le cabinet de Versailles décida que l'armée de Normandie serait portée à vingt-deux mille hommes, composée surtout d'Écossais, d'Irlandais, d'Allemands, sous le duc de Richelieu; outre l'intrépidité naturelle du gentilhomme, on avait recherché quelque sympathie de caractère; le prince Édouard était galant, brave, comme le duc de Richelieu; il y avait dans cette tête aventureuse de Charles-Édouard quelque chose de saisissant, de poétique, d'animé, qui pénétrait tous les cœurs; on rêvait de le voir à la tête des montagnards avec le manteau écossais et la toque bleue surmontée d'une plume de coq de bruyère, la claymore au poing, poursuivre les Anglais. On le

voyait rétablir les Stuarts sur leur trône légitime, et l'imagination ardente des gentilshommes aimait à seconder ce projet.

Toutefois le cabinet de Versailles, plus prudent, plus circonspect que la noblesse, avait donné des instructions spéciales à M. de Richelieu : « On devait ménager les états généraux et l'Angleterre; si l'on favorisait trop ouvertement les Stuarts, on ne pourrait plus détacher la Hollande de la coalition et l'on se plaçait au plus mal avec la Prusse et une portion de l'Allemagne. » Les instructions du duc de Richelieu furent doubles et se résumèrent ainsi : « Beaucoup menacer et peu agir, être toujours sur le point de s'embarquer et ne point le faire; attendre la campagne de Charles-Édouard et ne plus hésiter si la victoire venait à lui. » Ce qui fait qu'en diplomatie on agit si lentement, c'est qu'on ne veut rien exposer et qu'on prévoit toutes les chances; certes il y a quelques avantages dans cette action si précautionneuse, mais que de périls et de dangers aussi causés par trop de prudence! Qu'il arrive un homme de génie, un de ces hommes qui se rient des obstacles, et l'édifice est violemment ébranlé; tout craque, les précautions disparaissent, c'est un géant que vous entourez d'un réseau, et qu'il brise d'un geste.

CHAPITRE IV.

CAUSES INTÉRIEURES ET DIPLOMATIQUES QUI FONT DÉSIRER LA PAIX.

État des esprits en France. — Épuisement des finances. — Accroissement de l'impôt. — Système d'emprunt. — Effort extraordinaire des provinces. — Mécontentement. — Questions religieuses. — Les parlementaires. — Criailleries. — Les écrivains. — Projet du parti protestant. — Ses rapports avec l'Angleterre et la Prusse. — Complot pour favoriser un débarquement des Anglais en Bretagne et à La Rochelle. — Situation extérieure. — Conséquences de la trahison du roi de Prusse. — Déploiement des forces autrichiennes en Italie. — Mort de Philippe V. — Alliance des Russes et des Autrichiens. — Marche des Moscovites vers l'Allemagne. — Courses maritimes des Anglais. — Situation du commerce. — Les marines espagnole et française. — Les colonies. — Plaintes. — Situation de la guerre continentale. — La Provence et la Bretagne entamées. — Offre de paix par la voie de la Hollande.

1746—1747.

Il y a deux aspects sous lesquels on peut envisager la situation d'un gouvernement et d'un peuple, la force matérielle et la force morale qu'il faut incessam-

ment balancer et comparer; la superficie peut être brillante, la gloire venir au drapeau, la conquête s'associer à la gloire, et tout cela peut ne couvrir au fond qu'une immense détresse, une impuissance d'aller plus longtemps, un besoin d'en finir avec une position éclatante, et néanmoins vide et fatale. Ainsi se trouvait la France après la victoire si glorieuse que le roi venait de remporter dans les plaines de Fontenoy : les conquêtes des villes flamandes; les fêtes et les réjouissances de Paris cachaient un état social fortement ébranlé, une misère d'autant plus grande que les sacrifices imposés étaient partis d'un principe national et d'un sentiment d'honneur public. Jamais, depuis les grandes coalitions contre Louis XIV, on n'avait vu en France une armée permanente aussi considérable; les états de la guerre portent sur pied cent huit mille hommes pour l'armée de Flandre, cinquante-deux mille pour les corps d'observation de la Lorraine et de l'Alsace, et enfin soixante et quinze mille dans le Piémont et l'Italie. Et si l'on comprend ensuite l'armée d'expédition de Normandie, les garnisons des villes, les troupes de dépôts, les milices soldées, on peut dire que près de quatre cent mille hommes étaient sur pied lors de la guerre que venait de couronner Fontenoy.

La France est un pays à grandes ressources; le recrutement s'opérait par enrôlements volontaires; les régiments étrangers formaient bien un tiers de ces troupes, mais trois cent mille hommes étaient levés en France parmi les populations actives, sans

compter les grenadiers royaux, l'élite de la milice, qui s'étaient si bravement conduits dans la Flandre. De là un grand vide dans les campagnes; la partie mâle de la nation était sous la tente, les bras manquaient à l'agriculture, et dans la Champagne seulement, les rôles portent que huit cents paysans étaient absents des bailliages et sénéchaussées. Cette même dépopulation se faisait sentir dans la classe noble qui s'était conduite avec un dévouement et une abnégation inimaginables; elle avait sacrifié sa fortune et sa vie pour la défense de la patrie menacée, quelque chose de chevaleresque, de grandiose, de religieux, se manifestait dans le dévouement d'un gentilhomme qui se donnait à son roi et à sa patrie; il mourait sans plaintes; pour lui, quitter la vie était chose simple, tirer l'épée était un devoir. Il y avait donc épuisement dans ces deux classes qui formaient l'armée, le gentilhomme et le paysan, l'un officier, l'autre soldat, comme cela s'était vu depuis le moyen âge dans cette liaison intime qu'on retrouve plus tard dans la Vendée.

Ce vide des campagnes, ce dénûment d'hommes, n'était pas la seule cause qui pouvait faire désirer la cessation de la guerre; il y avait de plus, l'état des finances, obérées par d'incessants efforts, et qui justifiaient les doléances de la bourgeoisie. Le cardinal de Fleury en mourant avait laissé peu de dettes, les états balançaient les recettes et les dépenses, et quelques emprunts n'avaient que faiblement altéré la fortune publique; mais lorsqu'il fallut lever de si nombreuses

armées, agir diplomatiquement sur de si vastes bases, il devenait nécessaire de recourir aux deux seuls moyens qui pussent grandir momentanément les finances de l'État, l'impôt et l'emprunt. Des édits successifs créèrent le dixième de guerre, le vingtième sur les marchandises; les gabelles du sel furent augmentées et les impôts qui pesaient spécialement sur le bourgeois et le paysan de la campagne suscitèrent de justes plaintes (1); le patriotisme n'arrive jamais en France à ce point de s'imposer silencieusement toutes les privations pour défendre le sol et le territoire. On sentait vivement le poids de l'impôt, et les doléances arrivaient de toutes parts; quant à l'emprunt, il fut augmenté; on créa de nouvelles rentes sur les fermes, sur l'hôtel de ville, au denier vingt ou vingt-cinq; ces rentes furent achetées par la finance et la bourgeoisie; mais il fallait payer les intérêts, et c'était une nouvelle charge régulière et annuelle; le contrôleur des finances Orry, esprit actif, ingénieux, seconda le conseil du roi, et le zèle des fermiers généraux vint en aide dans la crise que subissait le pays.

Ces plaies profondes de notre situation social, l'Europe les savait, et c'est pourquoi au milieu même des victoires de Louis XV, elle ne pressait point les négociations pour la paix; le progrès des mécontentements était pour elle comme un motif d'éloigner toute pacification trop active, sûre qu'elle était qu'on ne pour-

(1) Collection des édits 1742-1744.

rait aller longtemps. Les querelles de partis s'échauffaient en France ; la résistance des jansénistes et du parlement était un mobile incessant de troubles ; il est rare que les corps et les partis conservent et maintiennent un sentiment de nationalité même en face de l'étranger ; les assemblées sont généralement mesquines, parcimonieuses ; comme elles ne portent pas en histoire la responsabilité de leurs actes, elles les empreignent de quelque chose d'étroit et de vulgaire ; les partis oublient pour leurs haines les intérêts du pays qu'ils déchirent. Toutes les fois que le parlement pouvait se plaindre et murmurer, il n'en laissait pas passer l'occasion, et les jansénistes auraient cédé une ou plusieurs provinces à condition de ne pas admettre la bulle *Unigenitus* et de canoniser le bienheureux M. Pâris.

Ces criailleries portaient l'incertitude et le doute dans le conseil du roi ; tandis que la noblesse et le paysan se sacrifiaient aux frontières et tombaient devant le canon ennemi, la bourgeoisie, les parlementaires, les jansénistes démolissaient pièce à pièce la gloire des armées et criaient contre tous les sacrifices qu'imposait une guerre nationale. Il n'y a rien qui démoralise un pouvoir comme les attaques perpétuelles des opinions ; il doute de lui-même, de ses succès, il désire la fin d'une situation même glorieuse pour échapper à ce bourdonnement continu des partis irrités, et c'est ce qui poussait le conseil du roi à hâter les ouvertures des conférences pour la paix.

Ajoutez à cela les conjurations des débris du parti

protestant en France d'accord avec les Anglais et les Hollandais, dans le but de favoriser l'occupation du Poitou et des Cévennes par l'étranger, et d'obtenir le triomphe de ses idées religieuses. L'expédition du prince Édouard en Écosse justifiait les menées du cabinet britannique pour soulever les mécontentements en France. Dès que le cabinet de Versailles avait favorisé le prince Édouard pour l'insurrection des montagnards écossais, il devenait naturel que l'Angleterre excitât l'irritation des vieux paysans de la Guienne et des Cévennes (1). Ce parti des huguenots si antinational n'avait cessé d'être en rapport avec l'Angleterre, la Hollande et Genève; la vieille image de Coligny restait suspendue à côté de l'arquebuse des ancêtres sur le bahut de la chaumière. Quand Louis XIV s'était déterminé à prononcer vigoureusement la révocation de l'édit de Nantes, ce n'avait pas été seulement à cause de ses croyances religieuses exaltées par l'approche de la mort, mais encore par suite de la connaissance positive qu'on avait obtenue sur les rapports de la faction huguenote avec l'étranger (2); le pouvoir avait été bien cruel envers les protestants, et peut-être cette rigueur justifiait-elle leurs intimités

(1) « Le projet des Anglais, pendant que les Autrichiens dévastaient la Provence, était de ruiner le port de Lorient et avec lui la compagnie des Indes, de se rendre maîtres de Port-Louis, de mettre la Bretagne à contribution et de faire soulever les calvinistes vers La Rochelle, comme dans le Languedoc et le Dauphiné. »

(2) *Voy.* les pièces justificatives en note de mon *Louis XIV*.

coupables avec l'étranger. Toutes les émigrations peuvent trouver une excuse, les calvinistes persécutés continuaient leurs relations secrètes avec les exilés de Genève, de Hollande et de Prusse, parce qu'ils étaient sous le coup d'un système ennemi. Ce fut en partant de ces données certaines sur le mécontentement public que les Anglais résolurent un débarquement entre Quiberon et La Rochelle, en portant au cœur de la monarchie française la sédition et la guerre civile, comme les Français l'avaient eux-mêmes excitée en Écosse, par le débarquement du prince Édouard. Il avait été question un moment à Versailles de rendre l'état civil aux protestants, de rappeler tous ceux que la révocation de l'édit de Nantes avait exilés; mais la connaissance parfaite de ces rapports avec les Anglais empêcha cette mesure qui aurait été dès lors comme une concession au parti de l'étranger en France. Quand la guerre éclate avec violence, il est difficile de ne pas réprimer par des lois fortes, injustes même, le parti qui se lie aux ennemis de la patrie, et c'est ce qu'on vit dans une révolution politique qui proscrivit inflexiblement, quelques années plus tard, d'autres malheureux émigrés.

Ainsi la situation difficile de l'intérieur commandait la paix; le cabinet de Versailles recevait également de mauvaises nouvelles sur les dispositions actuelles de l'Europe. Le roi de Prusse venait d'accomplir son arrangement avec la coalition, abandonnant pour la seconde fois la cause commune qu'il avait embrassée; il signait inopinément un traité avec Ma-

rie-Thérèse et l'Angleterre (1). Cette trahison de la Prusse à l'égard de la France rendait disponible toute l'armée autrichienne qui se portait sur l'Italie; cette armée n'avait à combattre désormais ni les Prussiens, ni les Bavarois, ni les Français sur le Rhin. Elle pouvait donc se précipiter sur les Français et les Espagnols au delà des Alpes, opération militaire facile avec l'alliance du Piémont. Il se trouvait aussi que l'armée espagnole était arrêtée dans son mouvement par un événement funeste pour sa monarchie; Philippe V venait de mourir; pendant la guerre actuelle ce roi avait agi fermement de concert avec la France; mais dans le doute et l'étonnement qui suivit cette mort, pouvait-on encore compter sur les Espagnols avec la même assurance? En Italie, on aurait donc les Piémontais, les Sardes et les Autrichiens; le midi de la France était donc exposé à une invasion; et le Var ne serait plus une suffisante barrière contre une armée coalisée.

Le cabinet de Versailles venait également d'apprendre que les Russes avaient signé un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Autriche; les affaires de la Pologne avaient déjà rapproché les deux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg; maintenant l'alliance grandissait d'objet; les Russes voulaient se

(1) « Quand il fut question de faire la paix, Frédéric II dit aux Anglais, qui se proposaient pour médiateurs : « Voilà mes conditions ; je périrai avec mon armée plutôt que d'en rien relâcher ; et si l'impératrice ne les accepte pas, je hausserai mes prétentions. » La paix fut au reste signée à Dresde le 25 décembre 1746.

montrer au midi de l'Europe, et ils saisissaient avec empressement l'occasion que leur fournissait un nouveau traité d'alliance. M. de Castera, chargé d'affaires à Varsovie, donne le premier connaissance de ce traité (1); l'Autriche ne croyait pas encore les Russes assez à craindre sur son flanc pour qu'elle s'abstînt de les prendre comme auxiliaires dans ses desseins de conquête; n'auraient-ils présenté que cinquante mille hommes, c'était un poids dans la balance pour la coalition contre la France. Ainsi les Prussiens abandonnaient le cabinet de Versailles, les Russes entraient en ligne, les Espagnols mollissaient en Italie par la mort de Philippe V (2); et tout cela demandait des efforts nouveaux dans une campagne européenne que la France pouvait à peine supporter.

Puis on venait d'apprendre les désastres du prince Édouard qui, parvenu au faîte de ses espérances, en était précipité par des fatalités indicibles; si Louis XV n'avait jamais secondé avec fermeté la cause des Stuarts, la campagne d'Édouard en Écosse avait fait une heureuse diversion en Flandre; le succès chevaleresque du jeune prince (3), sa marche rapide vers

(1) La correspondance des agents à Varsovie avec le cabinet particulier de Louis XV offre dès ce moment le plus vif intérêt sur la marche des Russes.

(2) Philippe V mourut le 9 juillet 1746, dans sa soixante-troisième année; son fils, né le 23 septembre 1713, fut proclamé roi à Madrid le 10 août, sous le nom de Ferdinand VI.

(3) Charles-Édouard écrivait à Louis XV en touchant la terre d'Écosse :

« Monsieur mon oncle,

« J'eus l'honneur, il y a quelque temps, de donner avis à Votre

Londres, la joie des montagnards, le choc des armées avaient donné à la France une meilleure attitude dans la guerre et dans les négociations. Tout ce qui affaiblissait l'Angleterre était pour elle une force, et la guerre civile, presque aux portes de Londres, préoccupait le parlement des whigs, à ce point de le détourner de la coalition, en appelant les Hollandais à son aide. Aujourd'hui tout était fini pour Charles-Édouard! les plaines de Culloden avaient vu sa chute; les régiments hollandais et allemands avaient dispersé les clans des montagnes; ce prince si noble avait été obligé de fuir de rocher en rocher, de se cacher dans des îles presque désertes, et une jeune fille, Flora Macdonald, avait dû préserver de la proscription la tête blonde d'Édouard en Écosse. N'était-ce pas la destinée des Stuarts d'être protégés et sauvés par les femmes! La Grande-Bretagne eut désormais des vengeances à tirer et des ressentiments à satisfaire; elle devint implacable pour Louis XV; et c'est alors qu'elle resolut de déployer toutes ses ressources pour abî-

Majesté de mon voyage ; j'ai aujourd'hui celui de lui faire part de mon arrivée en ce pays, où je trouve beaucoup de bonne volonté, et j'espère de me voir en peu de jours en état d'agir. Il dépend uniquement de Votre Majesté de faire réussir mon entreprise, ce qui ne lui sera pas difficile, pour peu qu'elle veuille faire attention à nos besoins et couronner par là la campagne glorieuse qu'elle vient de faire. Un secours qui ne coûterait que peu à Votre Majesté me mettrait bientôt en état d'entrer en Angleterre, et m'obligerait à une reconnaissance égale à l'attachement respectueux avec lequel je serai toujours, monsieur mon oncle, de Votre Majesté, le très-affectionné neveu.

« Charles. »

mer le commerce et les colonies de la France et de l'Espagne.

A cette époque, les colonies françaises ne consistaient pas seulement en quelques établissements coûteux jetés au milieu des mers; la France était la première puissance coloniale après l'Espagne; indépendamment de ses propres côtes et de l'Italie, elle avait dans la Méditerranée les échelles du Levant et l'Égypte, qui formaient comme une enceinte de comptoirs français; les capitulations de François Ier avec la Porte, agrandies encore par Louis XIV, assuraient à nos consuls une influence absolue. Aucune autre puissance que la France n'arborait son pavillon à Thessalonique, à Smyrne, et même à Constantinople; les autres drapeaux se plaçaient sous sa protection; Malte même, toute remplie de nobles chevaliers, n'était-elle pas moralement sous l'influence de la France? Dans l'Inde, nos comptoirs riches et puissants exerçaient aussi par la compagnie une imposante souveraineté; Madras, Pondichéry, la côte de Coromandel, les bords du Gange voyaient les troupes du roi, sous un gouverneur choisi parmi les braves et vieux marins. En descendant les mers, la compagnie possédait la double station des îles de Bourbon et de France, volcans fertiles jetés au milieu des eaux. En Amérique, indépendamment des Antilles, la France portait sa domination sur le Canada, la Louisiane (1), la vaste colonie de Saint-Domingue, si fé-

(1) Les escadres de France tenaient la mer en Amérique et s'efforçaient surtout de ravitailler les colonies. On lit dans le *Mercure*

conde, si richement cultivée. Ces possessions rendaient le commerce français le plus florissant de l'Europe ; la pêche de la morue, l'exportation du sucre et du café, les épices, alors tant en usage, occupaient un grand nombre de navires qui chaque année fréquentaient ces mers ; le commerce, groupé par compagnies, était soutenu par de fortes escadres ; des navires du roi escortaient en temps de guerre ces bâtiments marchands de l'Inde ou de l'Amérique, qui ressemblaient à des myriades d'oiseaux que l'aigle et le faucon protégeaient dans leur vol hardi.

Les colonies faisaient partie de la France : c'était comme son diadème éclatant de pierreries. Quant aux possessions espagnoles, elles étaient à elles seules

de France le récit d'une de ces malheureuses expéditions : « Deux frégates commandées par Marquessac et Desroches arrivèrent le 10 dans le port de Brest ; tout l'équipage de ces deux frégates était mort ou mourant de faim, n'ayant pas vu terre de cent quatorze jours, et réduit à trois onces de pain pourri et un quart d'eau par jour. Elles transportaient pour l'expédition huit compagnies du régiment de Ponthieu, et nous rapportèrent que l'escadre du duc d'Anville après quatre-vingt-six jours de mer avait essuyé un ouragan qui l'avait dispersée de quarante lieues de l'Acadie. On envoya quelques semaines après le chevalier de Conflans pour protéger la marine marchande ; il ramena quatre-vingts vaisseaux marchands ; il chassa les Anglais qui voulaient s'emparer du convoi, et rentra à Brest après avoir assailli leur marine marchande, attaqué et pris un vaisseau de guerre qui l'escortait, qu'il amena sans avoir perdu un seul homme. Quant à d'Anville, chargé de l'expédition, il arriva le 17 septembre à l'Acadie, et le 29 la flotte était rassemblée à l'exception des vaisseaux malheureux dont on vient de parler ; mais ce jour-là d'Anville fut frappé de mort subite. D'Estourmelle, le plus ancien de service, prit le commandement. »

des mondes; le Pérou, le Mexique, Cuba, les Philippines formaient autant d'empires venant, chaque année, jeter sur le continent d'immenses galions, des masses d'or, qui s'élevaient, année commune, à un million d'onces frappées au coin de Mexico ou de Lima.

C'était donc sur les colonies françaises et espagnoles que la marine anglaise devait porter ses coups; la prise était riche et bonne; si les efforts de l'Angleterre sur le continent étaient un peu contre sa nature et l'entretenaient en dehors de ses moyens, elle agissait sur son élément, lorsque ses flottes parcouraient l'Océan des deux mondes, et il était rare qu'elle n'obtînt pas alors de notables succès. Sa première condition était le commerce, et quand un Etat est constitué sur certaines bases exclusives, tout lui réussit quand il agit dans ces conditions. Cependant telle était la puissance du pavillon de France, qu'à cette époque il s'éleva bien haut dans l'Inde et dans les colonies d'Amérique; sur les côtes de l'Indoustan et de Coromandel, il y eut un homme d'énergie, Dupleix, qui fit une admirable défense, et un capitaine breton, gouverneur de l'île de France, M. de La Bourdonnaye, qui mena vigoureusement les Anglais (1). Dupleix et La Bourdonnaye, ces deux noms

(1) « M. de La Bourdonnaye, gouverneur de l'île de Bourbon, après avoir battu et dispersé, avec une escadre de neuf vaisseaux, la flotte anglaise de l'amiral Barnet, avait fait une descente près de la ville de Madras (21 septembre 1747), s'en était emparé et l'avait rançonnée pour un million cent mille pagodes d'or, et pour cinq cent

s'unissent toutes les fois qu'on écrit l'histoire de l'Inde; ils cherchèrent à lutter contre ces établissements monstrueux de la Grande-Bretagne sur le Gange, alors à leur origine. Oublieux que nous sommes des ancêtres, qui songe encore dans nos passions politiques aux beaux noms de la vieille marine? Les expéditions des Anglais dans l'Amérique ne furent pas plus heureuses, partout elles furent repoussées; s'ils prirent quelques villes isolées, ils éprouvèrent de rudes échecs à Carthagène, dans le Pérou et le Mexique.

Toutefois, ces apparitions de grandes flottes sous pavillon britannique dans toutes les mers, ces corsaires qui s'agitaient dans des courses hardies, affectèrent profondément les intérêts du commerce en France. On armait alors avec plus de timidité; les ports de Marseille, dans la Méditerranée; de l'Orient et de Bordeaux, dans l'Océan; de Saint-Malo, comme du Havre-de-Grâce, gémirent sur la continuation et le développement démesuré de la guerre; ils n'osaient plus se livrer aux expéditions, et le commerce, source de la richesse publique, était presque anéanti. Cette circonstance était encore une des causes qui faisaient souhaiter ardemment l'ouverture des négociations pour la paix. Ainsi l'épuisement des finances et des hommes pour l'agriculture en France, les liens de la coalition qui se resserraient plus intimement, les cris

mille en munitions et en marchandises; le tout faisait treize à quatorze millions de notre monnaie. »

du commerce et le déplacement des forces navales de l'Angleterre étaient les causes principales qui entraînaient Louis XV, malgré ses victoires de Flandre, à proposer la paix sur des bases faciles pour en finir avec une guerre générale.

Rien n'affecte plus un pays que l'invasion de son propre territoire; c'est sa douleur, son cri de désespoir. La France subissait cette fatalité pour la Provence et le Dauphiné; les armées autrichiennes, délivrées de la crainte des Prussiens par la défection de Frédéric II, descendirent en masse dans l'Italie pour seconder les Piémontais (1). Les Espagnols, incertains, démoralisés depuis la mort de Philippe V, n'avaient pas secondé avec la même ardeur les troupes de France. Une bataille fut livrée contre les Autrichiens; elle ne fut pas heureuse et une retraite précipitée put seule sauver l'armée du maréchal de Maillebois. Bientôt les Alpes sont franchies par les coalisés qui pénètrent dans le Var; une flotte anglaise jette incessamment sur les côtes des armes et des vivres, elle convoite le grand arsenal de Toulon ; Gênes, l'alliée de la France, est en leur pouvoir et paye par

(1) « L'armée autrichienne et piémontaise, favorisée par une flotte de Sa Majesté Britannique, avait passé le Var et était entrée en Provence (30 novembre 1746). Les ennemis en occupaient déjà le tiers; ils s'étaient avancés jusqu'à la rivière d'Argens, dans le dessein de tomber sur Toulon et Marseille à la faveur de la marine anglaise. Ils prirent d'abord les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honoré. Le marquis de Mirepoix, qui commandait dans cette partie, n'avait pu, avec quelques brigades qu'il avait, que harceler l'ennemi et retarder sa marche. »

d'immenses contributions de guerre sa fidélité au roi très-chrétien (1). L'armée austro-sarde est à Antibes, divisée en quatre corps : l'un s'appuie sur les côtes, l'autre prend la route de Toulon, le troisième et le quatrième s'emparent de Grasse pour marcher de là sur Aix; la belle Provence est ravagée, ses oliviers coupés. Les hommes du Rhin et du Danube, les Hongrois, les croates n'épargnent rien, ni la grappe jaunie qui pend à la vigne ni l'oranger à la fleur odorante, le vin chaud du cellier, la vache du paysan, la chaumière du travailleur. Une insurrection du peuple éclate en Provence contre l'invasion; on saisit les armes, mais confusément; il n'y a plus d'armée régulière qui puisse résister à l'ennemi; deux ou trois brigades couvrent Toulon et la route de Marseille; on convoque la milice en toute hâte; le maréchal de Maillebois fait un appel à la noblesse presque tout occupée en Flandre. Chaque jour les alliés font de nouveaux progrès; Marseille et Aix sont dans l'effroi;

(1) « L'armée impériale se présente devant Gênes le 7 septembre 1746. Le sénat n'espérant plus de secours, et craignant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes au général Nadasti ; il consent par la capitulation que la garnison soit prisonnière, s'oblige d'envoyer le doge avec six sénateurs faire des excuses à la reine de Hongrie de s'être lié avec ses ennemis, implorer sa clémence, et s'engage à payer sur-le-champ cinquante mille genouches, faisant environ quatre cent mille livres de notre monnaie, pour être distribuées aux troupes allemandes. Le marquis Botta d'Adorno est établi commandant de la ville. Trois jours après, les commissaires autrichiens demandent une contribution de trois millions de genouches ; l'État ne peut suffire à ce payement, toutes les terres sont ravagées et les belles maisons de plaisance pillées. »

Toulon a ses batteries armées, et le temps est venu pour la ville forte de se défendre. A Versailles, on est inquiet, et le roi détachant quelques régiments de l'armée du Rhin confie le gouvernement supérieur de la Provence au maréchal de Belle-Isle. Ce grand organisateur convoque la noblesse et la milice, le ban et l'arrière-ban, et, par un prodige, en moins de quinze jours, il se trouve à la tête d'une armée capable de prendre l'offensive (1).

Les moments sont précieux, l'ennemi perd ses moyens de communication ; il a trop humilié Gênes, et Gênes se révolte ! Les fils des Doria, des Grimaldi, des Brignolle, n'ont pu subir l'insolence des Allemands. Au pied de la statue de leur vieux doge, dans les admirables villas ravagées, ils prennent tumultueusement les armes, chassent les Autrichiens dans les

(1) « Lorsque le maréchal de Belle-Isle arriva en Provence (16 janvier 1747), les alliés avaient formé le siége d'Antibes. Les Anglais la bombardaient par mer, tandis que les Autrichiens en faisaient le siége dans les formes. On n'avait point de marine à Toulon en état de résister aux Anglais, maîtres de la Méditerranée. Les côtes n'étaient défendues que par des miliciens effrayés ; les troupes, sans discipline, s'arrachaient le foin et la paille, les mulets des vivres mouraient faute de nourriture ; les ennemis avaient tout rançonné, tout dévasté du Var à la rivière d'Argens et de la Durance. Enfin, les renforts étant arrivés, et secondé du marquis de La Mina, le maréchal de Belle-Isle fit lever le siége d'Antibes. Par des mouvements adroits de son armée, il fit craindre au comte de Brown, général des ennemis, de se trouver enfoncé en Provence sans espoir de retour ; ce qui l'obligea de repasser le Var en désordre et avec précipitation, laissant aux Français une partie de son artillerie et ses munitions. »

montagnes; Gênes demande alors secours au roi de France, et le maréchal de Richelieu vient prendre le commandement de la cité républicaine (1). Dès ce moment l'armée austro-sarde, inquiète sur ses communications, hésite dans ses mouvements; les alliés sont harcelés par les Français qui font la guerre de partisans. Le maréchal de Belle-Isle, avec son vaste instinct militaire, sait que l'instant est venu d'agir; tandis qu'il fait une marche de front, comme s'il allait attaquer l'armée austro-sarde sur la rivière d'Argens, il détache deux ou trois brigades qui marchent droit du côté des Alpes et viennent se placer sur le flanc des coalisés. Tout à coup, la nouvelle en arrive au camp de l'ennemi; il s'imagine qu'il est coupé et que ce corps d'armée détaché de l'Alsace et de la Lorraine peut lui fermer toute communication avec l'Italie.

La révolte de Gênes vient augmenter cette anxiété; le maréchal de Belle-Isle en profite encore pour essayer un mouvement général sur la ligne éclairée par des myriades de partisans; l'ennemi se met alors en pleine retraite, il ne s'inquiète que des ponts du Var, il les traverse en désordre, et cette armée d'in-

(1) « Le duc de Richelieu fut nommé pour remplacer à Gênes le duc de Boufflers; il empêcha cette ville, jusqu'à la paix, de retomber au pouvoir de la reine de Hongrie. En reconnaissance, il fut fait noble génois, inscrit sur le livre d'or, et on lui érigea une statue dans cette immense et superbe salle du palais du doge, où figurent tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la république. »

vasion se disperse semblable à la nuée malfaisante qui pendant l'orage a troublé un instant la pureté du ciel. Des vieillards à la fin du siècle dernier, rappelant encore le souvenir de l'invasion des Autrichiens en Provence, indiquaient en gémissant les traces profondes que l'ennemi avait laissées; Hyères et ses beaux orangers furent ravagés, Grasse se racheta du pillage, et quelques jours encore, Aix et Marseille succombaient. Le maréchal de Belle-Isle déploya cette activité et ce génie qui ne l'abandonnèrent pas un moment dans les guerres de Louis XV (1). Partout il se montra l'organisateur intelligent des armées en face de l'invasion et l'homme de guerre supérieur.

Si la Provence était aussi délivrée par un effort spontané des populations, la Bretagne montrait une même énergie pour repousser l'ennemi. C'était sur le port de Lorient que les Anglais voulaient d'abord porter leurs coups; Lorient, le siége de la compagnie des Indes, la rivale de la domination anglaise sur le Gange : brûler ses établissements était dans les pro-

(1) On fit sur le maréchal de Belle-Isle lorsqu'il fut envoyé en Provence ce distique latin :

Foquetti propera, clamat provincia lugens,
Sic tibi sit laurus, sicut oliva mihi.

On le traduisit ainsi :

Viens, Belle-Isle, sauver la Provence alarmée,
Par de nouveaux exploits soutiens ta renommée;
A ta rare vertu nous devons l'olivier :
Nos cœurs reconnaissants te rendront ce laurier.

jets du cabinet de Londres; l'incendie est un de ses grands moyens d'effroi et de destruction; la Bretagne était mécontente, on la soulèverait. Une autre expédition serait dirigée vers La Rochelle; des corps de réfugiés protestants, organisés en Hollande, pénétreraient dans la Guienne et feraient un appel aux Cévennes et au Poitou, une invasion anglo-calviniste devait ajouter la guerre civile aux maux de l'invasion et miner ainsi le gouvernement de Louis XV. Ces projets ne pouvaient réussir qu'à l'aide d'un débarquement de la marine anglaise et d'une insurrection en Bretagne. Depuis le mois d'août on voyait cingler devant le Port-Louis une flotte anglaise aux grandes voiles (1); les vieux marins sur le rivage comptaient cinquante-cinq vaisseaux de haut bord, portant près de trois mille sept cents canons en batterie; il n'y avait à Lorient qu'une faible garnison, les milices seules gardaient la Bretagne; les régiments étaient à l'armée active. Tout à coup, et au milieu de la nuit, un premier corps expéditionnaire sous les ordres du général anglais Sinclair, débarque à une lieue de Port-Louis, sorte de forteresse en avant de Lorient. Le feu com-

(1) On pouvait juger de l'état de la côte lorsque les ennemis y parurent par ce qu'en écrivait un vieil officier qui commandait au Port-Louis. « J'ai aperçu, dit-il, le 28 septembre une flotte qui se multiplie à l'infini ; mais je résisterai aisément à cette nation anglicane. » Le 2 octobre il écrivit : « Ils sont descendus à Polduc avec trois cent cinquante barques plates et cinquante-huit vaisseaux de guerre. Si l'on avait des fusils on les battrait, mais les paysans n'ont que des fourches. »

mence terrible sur Lorient, l'amiral Lestock croise devant le port et seconde l'expédition de Sinclair. Les milices, hésitantes d'abord, prennent spontanément les armes, et les Anglais sont forcés de se réembarquer en toute hâte; ils veulent en vain tenter une expédition contre Quiberon, la Bretagne est en armes, la noblesse en tête; les Anglais cherchent à jeter des machines infernales pour incendier les ports de la côte, on les repousse par le canon; refoulés sur la pointe de Quiberon, ils y éprouvent des pertes considérables et se réembarquent encore confusément. Triste souvenir à rapprocher! cinquante ans après, ils devaient y laisser périr la fleur de la noblesse et de la marine de France! Ce mauvais succès en Bretagne arrêta l'ennemi; les provinces étaient prévenues, les côtes bien gardées, depuis les Pyrénées jusqu'à Dunkerque; on surveilla plus attentivement les débris du parti calviniste en France. Le cabinet de Versailles fut informé par ses intendants que les gazettes hollandaises et anglaises avaient pénétré dans le Languedoc, la Guienne et les Cévennes, pour appeler les protestants aux armes et favoriser l'insurrection.

On ne s'étonne plus dès lors que Louis XV au milieu de ses victoires de Flandre désirât ardemment la paix; il marchait sous la tente accompagné de M. Dutheil, premier commis des affaires étrangères, alors le chef de son cabinet personnel, prêt à négocier avec tous les États qui viendraient à lui. Il ne se confiait plus exclusivement à ses ministres; il avait sa politique privée, et avec sa sagacité habituelle, il

avait très-bien deviné que la paix devait nécessairement arriver par la médiation de la Hollande. Les états généraux, les fournisseurs d'argent et d'emprunt devaient se fatiguer d'autant plus vite que le théâtre de la guerre se rapprochait de leur frontière. Le parti de la guerre à La Haye, à Amsterdam, faisait son dernier effort par la création du stathoudérat en faveur du prince d'Orange (1); mais les Hollandais, commerçants, bailleurs de fonds, ne voulaient pas compromettre le sort de leur république pour des intérêts étrangers. Cette position particulière, le cabinet de Versailles l'avait comprise, et comme la paix ne pouvait venir que par la Hollande, il fallait forcer les états généraux à la demander et même à l'imposer aux coalisés; ils étaient comme les intermédiaires naturels de toute négociation générale. Le roi devait hâter les opérations militaires en Flandre, de manière à menacer bientôt l'intégralité et l'indépendance des états généraux. Ordre fut donc donné de continuer avec vigueur l'invasion de la Belgique, et de porter les hostilités jusqu'à La Haye et Amsterdam.

Jusqu'ici la guerre s'était renfermée dans la Flandre proprement dite; le maréchal de Saxe s'était hâté d'investir Bruxelles; la santé lui était revenue pour ainsi dire avec la victoire; il menait toujours joyeuse vie avec madame Favart, la spirituelle actrice à qui la scène fut redevable de si gracieuses compositions

(1) Le prince de Nassau fut déclaré stathouder, amiral et capitaine général des Provinces-Unis le 2 mai 1747, d'abord par le peuple, ensuite par les états généraux et par toutes les provinces.

pendant son séjour en Flandre. A Lille, le maréchal de Saxe donnait un bal magnifique aux dames (1), lorsqu'il lut une lettre aux bougies, et s'écria en souriant : « Bruxelles en ce moment est investi; dans quelques jours la ville sera au roi. » En effet, Louis XV y fit son entrée, et le comte de Lowendall lui présenta les clefs de cette cité, siége alors du gouverneur autrichien. On continua de se battre tout l'été, les périls de la situation avaient engagé l'Autriche à opposer l'archiduc Charles de Lorraine au maréchal de Saxe ; une armée autrichienne s'avançait nombreuse, avec cette promptitude de la guerre qui n'admet aucun délai. Le maréchal de Saxe avait demandé un armistice pour l'hiver, le prince Charles répondit : « Non; je n'ai ni ordre ni conseil à prendre de vous. » « Eh bien, c'est ce que nous verrons, dit le maréchal, nous ne sommes pas les Turcs. » La noblesse réunie au camp était si joyeuse que la veille où elle devait livrer bataille, madame Favart vint dire gracieusement sur la scène : « Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille (2); après-demain nous aurons l'honneur

(1) « Le maréchal de Saxe était retourné en Flandre, où il ne semblait s'occuper que des plaisirs de l'hiver et du carnaval. Un belle nuit même qu'il donnait un bal aux dames de Lille, il fit investir Bruxelles ; il ouvrit la tranchée quelques jours après (28 janvier 1746), et poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler et de laisser entre les mains du roi une garnison de neuf mille hommes prisonniers de guerre. »

(2) Demain nous donnerons *relâche*,
Quoique le directeur s'en fâche.

de vous donner un opéra tout nouveau. » Et la salle entière sourit et applaudit à tout rompre. La bataille n'était pour tous ces jeunes gentilshommes qu'un relâche pour le plaisir; demain la mort, après-demain l'amour.

Le maréchal de Saxe tint sa promesse, et dès le soleil s'engagea la bataille de Raucoux, bien supérieure comme conception à celle de Fontenoy, car elle fut gagnée par des manœuvres habiles et une tactique remarquable, sur les Autrichiens, les Hollandais et les Anglais. Ce fut l'affaire de quelques heures; les Hollandais firent de grandes pertes, douze mille hommes restèrent sur le terrain et sept mille demeurèrent prisonniers (1). A Fontenoy le succès fut chèrement acheté, et à cette nouvelle bataille les Français ne perdirent presque personne, car ce fut un combat de savante stratégie. Les alliés firent leur retraite rapide et la Flandre entière fut au pouvoir des Français.

Maintenant la Hollande va être entamée; le prince de Nassau a été déclaré stathouder, sorte de dicta-

Vous voir comblerait nos désirs ;
On doit tout céder à la gloire,
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
Vous ne songez qu'à la victoire.

(1) Voltaire, après la bataille de Raucoux, envoya ces vers à madame de Pompadour :

Quand César, ce héros charmant,
Dont Rome fut tout idolâtre,
Gagnait quelque combat brillant,
On en faisait son compliment
A la divine Cléopâtre.

ture militaire, et le parti anglais jette des subsides et des promesses de secours. La campagne recommence, Louis XV vient de nouveau se mettre à la tête de ses armées; il gagne en personne sur le duc de Cumberland la bataille décisive de Laufeld, et les Anglais, refoulés les uns sur les autres, sont obligés de se réembarquer à la hâte; l'armée française s'élance vers Berg-op-Zoom (1), un des boulevards de la Hollande; la place qu'on appelait *la Pucelle* est enlevée après soixante et quinze jours de tranchée; l'artillerie si savante du comte de Lowendall a fait merveille. On menace Maestricht, Luxembourg et Breda. La Hollande s'agite tout inquiète, parce qu'elle voit bien que la guerre va maintenant se porter sur son territoire et qu'elle en subira tout le poids (2). Sur la droite, l'armée coalisée du prince Charles a été refoulée par la bataille de Raucoux jusque sur l'Allemagne; à gauche, les Anglais du duc de Cumberland sont acculés à la mer; il n'y a donc plus d'armées auxiliaires; l'Allemagne et la Hollande sont également ouvertes, et le roi ordonne dejà même un mouvement de concentration pour se porter sur Amsterdam.

(1) Berg-op-Zoom fut pris d'assaut le 15 septembre 1747, après soixante et quinze jours de tranchée. On ne put empêcher le pillage, le soldat y fit un butin considérable.

(2) « Les Hollandais ou plutôt la république était divisée en deux partis. Les négociants désiraient sincèrement la paix, mais la noblesse, animée par la faction d'Orange qui se flattait avec la continuation de la guerre de voir un changement d'administration, de profiter des troubles et de s'agrandir, était opposée aux premiers et l'emportait. » (*Affaires diplomatiques*, 1747.)

La guerre avait donc été jusqu'ici parfaitement conduite; au nord, les succès les plus éclatants en Flandre; au centre, l'Alsace et la Lorraine couvertes par la retraite du prince Charles et la neutralité de l'Allemagne, déclarée depuis quelques jours à Francfort. Dans le Midi, l'invasion austro-sarde était refoulée au délà des Alpes; sur les côtés de la Bretagne et de la Guienne, le débarquement des Anglais avait échoué. Partout donc des résultats remarquables.

Dans cette merveilleuse situation des affaires à l'extérieur, on pouvait espérer de bonnes conditions pour la paix; si le cabinet de Versailles avait été livré à sa libre impulsion, il eût obtenu des concessions faciles, comme pour la paix de Vienne. Mais l'intérieur était si agité, si énervé! Il n'y avait plus d'argent; les grandes armées avaient épuisé le trésor et dépeuplé les campagnes; on ne pouvait plus aller ; la France était comme une femme malade, impuissante pour supporter de brillantes et lourdes parures. Et puis les partis n'étaient-ils pas vivaces? Mille oppositions se faisaient entendre : ici, les parlements multipliaient les remontrances, et les hommes de parole paralysaient les hommes d'action; là, les jansénistes publiaient des pamphlets, tandis que les protestants s'agitaient dans l'espérance d'une guerre civile. Les États périssent rarement par l'excès de pouvoir, mais par les criailleries des mécontentements; l'opposition rapetisse les intelligences, ramollit les cœurs et les âmes; elle leur enlève cette empreinte de nationalité, la plus noble qualité des peuples!

CHAPITRE V.

CAUSES ET PRÉPARATIFS DU TRAITÉ DE PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

Ambassade de l'abbé de Laville à La Haye. — De M. Vassenaer auprès du roi Louis XV—Les conférences de Breda. — Mission du marquis de Puysieux—Il devient ministre des affaires étrangères. — Remplacé à Breda par M. Dutheil. — Esprit du gouvernement hollandais. — Tendance au stathoudérat. — Ressentiment de l'Europe contre Louis XV. — Haine personnelle de l'Angleterre. — La reine de Hongrie. — Fixation d'une ville pour le congrès. — Trèves. — Cologne. — Aix-la-Chapelle. — Envoi du comte de Sandwick. — Information donnée sur la véritable situation de la France. — Sur le besoin de la paix. — Traité de subsides entre l'Angleterre et le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Marches des Russes sur la Franconie. — Principes de la cour de Versailles. — Les alliés. — Bases proposées par la cour de Vienne. — Projet des Anglais. — Contre-projet des Hollandais. — Exigence des whigs sur le prince Édouard. — La pragmatique sanction. — Clauses du traité d'Aix-la-Chapelle. — Évacuation des pays conquis. — Articles secrets.

1747 — 1748.

La pensée politique de Louis XV et de son chef de cabinet secret, M. Dutheil, avait toujours été : « Que la paix de l'Europe viendrait par la médiation de la

Hollande. » Tout en faisant la guerre active aux Provinces-Unies et en menaçant Amsterdam et La Haye, le roi n'avait pas cessé un moment de négocier avec elles; l'abbé de Laville, ministre plénipotentiaire à La Haye ne quitta même pas son poste, et c'est peut-être le premier exemple d'un ambassadeur restant auprès du gouvernement en guerre avec le prince qui l'avait accrédité. L'abbé de Laville avait pris pour prétexte des négociations commerciales, et la considération personnelle dont il jouissait inspirait confiance autour de lui. M. Dutheil lui écrivait : « Remontrez à la Hollande qu'elle joue un rôle de dupe avec l'Angleterre et l'Allemagne. Nous sommes ses amis naturels (1). »

De leur côté, les états généraux avaient saisi toutes les occasions d'envoyer des négociateurs auprès de Louis XV; à chaque ville prise, à chaque bataille

(1) L'abbé de Laville, ministre de Louis XV à La Haye, fit présenter aux états généraux (17 avril 1747) une déclaration portant en substance « que de la même manière qu'en 1744 ils ont envoyé dans les plaines de Lille et de Cisoing, sur le territoire de France, quarante mille hommes de leurs troupes, sans prétendre faire la guerre au roi, Sa Majesté se trouvant forcée par les circonstances et pour la sûreté des conquêtes qu'elle a faites sur la reine de Hongrie, de faire entrer ses troupes sur les terres de la république, n'avait point intention de rompre avec elle, mais seulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la république accorde aux troupes de la reine de Hongrie, leur promettant de ne regarder les pays et les places que les troupes de Sa Majesté seraient forcées d'occuper pour leur propre sûreté, que comme un dépôt qu'elle s'engage de restituer aussitôt que les Provinces-Unies ne fourniront plus de secours à ses ennemis. »

gagnée par le roi, on voyait arriver sous les tentes un membre des états, quelque bourgmestre ou quelque noble, qui, sous prétexte de réclamations, prêtait l'oreille aux ouvertures de la France pour la paix. C'est qu'en effet tout le poids de la guerre était tombé sur la Hollande; depuis l'ouverture des trois campagnes la France avait fait trente-cinq mille prisonniers hollandais, et les cartels d'échange servaient de prétexte à des négociations plus intimes. Le roi Louis XV, fatigué de la guerre, ne demandait pas mieux que d'y mettre un terme par un traité, il en manifestait haut l'intention, et la médiation de la Hollande lui paraissait un moyen efficace pour arriver au but désiré; on pouvait dire en quelque sorte que la France abîmait la Hollande, afin de la forcer à intervenir pour assurer la paix (1).

Les états généraux se divisaient alors en deux partis; l'un voulant conserver le gouvernement pur et républicain, l'autre cherchant à créer une dictature en faveur d'une famille qui avait rendu de grands services à la Hollande; le stathoudérat n'était à vrai dire qu'une fonction militaire, la suprématie d'un

(1) « Les Hollandais députèrent à Versailles le comte de Wassenaer, en qualité de ministre plénipotentiaire. Il était chargé de déposer dans le sein de Sa Majesté leur douleur, leur crainte et leur confiance. Il eut audience le 27 février 1746; il reçut de nouvelles assurances des bonnes intentions du vainqueur, mais il n'obtint aucun changement au plan d'opérations formé. Le 26 avril, M. Gilles, autre député de la république, pour de nouvelles instances et de nouvelles propositions, n'eut pas plus de crédit. »

soldat; par cela seul, la puissance républicaine s'abdiquait; on avait vu déjà des stathouders sous le règne de Louis XIV; Guillaume III, qui monta sur le trône d'Angleterre, le chef de la maison d'Orange, n'était-il pas simple stathouder des Pays-Bas? L'Angleterre poussait à la constitution d'une dictature, par le motif qu'intimement alliée de la maison de Nassau, elle pourrait plus facilement dominer les états généraux par le stathouder même; et puis la dictature devait donner plus de force, plus d'énergie, au principe du gouvernement au moment des crises. Le système anglais prévalut un moment à La Haye, et le prince Maurice de Nassau fut élu stathouder des Provinces-Unies. Mais telles étaient la fatigue de guerre, les plaintes des marchands, l'insistance des bourgmestres, que Maurice de Nassau fut obligé lui-même de se rapprocher du cabinet de Versailles et d'offrir cette grande médiation que Louis XV désirait avec ardeur pour avancer l'œuvre de la paix.

Dès l'origine des hostilités quelques plans préparatoires avaient été proposés par la France à la Hollande, afin d'en finir avec une guerre trop prolongée. M. de Puysieux reçut une mission officielle pour La Haye et Amsterdam. Il fut dit qu'on tiendrait des conférences diplomatiques dans le but d'un traité, et l'on choisit Breda de préférence pour faire croire aux états généraux qu'ils allaient agir avec une supériorité incontestée dans le congrès (1). M. de Puysieux,

(1) « D'après les propositions du roi de France, il se tenait des

d'une grande race de négociateurs, avait acquis une incontestable réputation d'habileté. Ses instructions bien simples portaient : « Qu'il devait offrir à la Hollande de se poser comme médiatrice entre l'Europe et Louis XV, et si elle refusait ce titre trop délicat peut-être, elle devait au moins se joindre à la France pour exiger la paix définitive à laquelle les Pays-Bas étaient si intéressés. Les principes d'une haute modération seraient proclamés par la France, Louis XV ne voulait garder aucune de ses conquêtes, mais établir un système de balance et de prépondérance européennes qui ne permettrait pas les brusques changements de territoire et d'influence. » M. d'Argenson, ministre des affaires étrangères, ayant reçu sa démission, M. de Puysieux fut appelé à ce département, et ce fut alors M. Dutheil qui alla à Breda; on pouvait voir toute l'importance que le roi mettait à ces conférences par le choix qu'il faisait de son premier secrétaire, M. Dutheil, l'homme de sa confiance. C'est qu'alors les questions devaient se pousser avec activité, les états généraux venaient de s'engager plus avant dans les difficultés européennes afin d'en amener la solution définitive (1).

conférences à Breda (septembre 1746), où le marquis de Puysieux avait été envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire, pour aviser avec ceux d'Angleterre et de Hollande au moyen de réconciliation entre les puissances. Le marquis de Puysieux, après la démission du marquis d'Argenson (janvier 1748), fut appelé à sa place au ministère des affaires étrangères, et M. Dutheil, secrétaire du cabinet du roi, partit pour Breda remplacer M. de Puysieux. »

(1) « L'abbé de Laville fut chargé de déclarer aux états généraux

Les embarras qu'éprouvaient les négociations venaient surtout des haines vivaces et profondes que le cabinet de Versailles avait soulevées en Europe ; l'Angleterre surtout était pleine d'irritation contre la France. Les whigs couvraient de deuil les trois royaumes à la suite des désastres de Culloden ; le plus noble sang écossais était versé sur les échafauds ; le duc de Cumberland avec ses Allemands et ses Hollandais faisait une sanglante boucherie des hommes d'antique loyauté. Charles-Édouard, échappé à la triste défaite, avait trouvé asile sur un navire au pavillon de France ; prince malheureux, il était venu chercher abri dans la capitale. L'appui que la France avait prêté indirectement au dernier des Stuarts exaspérait les whigs ; plus ils avaient été menacés par les événements, plus ils brûlaient de se venger ; quand un parti a eu de grandes craintes, il a toujours de grandes vengeances ; les whigs juraient une guerre d'extermination à la France. Aussi la Hollande, plus pacifique, trouvait d'actives difficultés pour amener l'Angleterre aux conférences de Breda, depuis surtout que, par un traité de subsides, l'Angleterre avait engagé cinquante mille Russes sous son drapeau.

que les principes de modération de son maître n'avaient pas changé depuis ses nouvelles victoires. Les Hollandais, convaincus enfin de la bonne foi de Louis XV, songèrent sérieusement à profiter de cette ouverture ; ils pressèrent l'Angleterre de s'y rendre, et le comte de Sandwick écrivit (18 septembre 1747) au marquis de Puysieux, pour lui proposer de recommencer à Aix-la-Chapelle les conférences pour la paix ; sa proposition fut acceptée. »

L'existence de ce traité, signé à Saint-Pétersbourg, ne faisait plus de doute; les Russes s'avançaient déjà vers la Pologne; vingt mille devaient débarquer à Hambourg; les dépêches de M. de Castera à M. d'Argenson et à M. de Puysieux signalent cette attitude nouvelle de la Russie. Placé à Varsovie, au centre des nouvelles, le chargé d'affaires de France ne dissimulait pas que les Russes s'avançaient à marches forcées, et l'Angleterre les attendait en ligne comme un secours essentiel dans la lutte. La reine de Hongrie, la grande Marie-Thérèse, avait aussi ses griefs profonds contre la France, qui avait favorisé et secouru l'empereur Charles-Albert de Bavière, au mépris de la pragmatique sanction. Marie-Thérèse ne pardonnait pas ce qu'elle appelait la déloyauté du cabinet de Versailles, qui avait méconnu ses promesses à Charles VI, son père; elle avait donc répugnance d'envoyer un plénipotentiaire à Breda. Depuis leurs récents succès en Italie, les Impériaux avaient l'espérance de revenir sur le Rhin; Marie-Thérèse ne désirait donc pas la paix immédiate; la guerre était dans sa volonté comme dans ses desseins d'avenir.

En présence de ces vives répugnances, le cabinet de La Haye dut se prononcer nettement; les états généraux déclarèrent que s'ils ne trouvaient pas chez leurs alliés un désir de paix avec des conditions justes, ils se sépareraient d'eux pour signer un traité avec la France et conclure même, au besoin, une alliance offensive et défensive. Cette déclaration inspirée par M. Dutheil était très-importante : si l'on par-

venait à faire prononcer la Hollande en faveur de la France, l'armée royale de Flandre devenait disponible, et en la portant sur le Rhin ou en Italie on ferait repentir l'Autriche de sa présomption. A mesure que le théâtre des hostilités se rapprochait de la Hollande, son opinion pour la paix devenait plus dessinée; Breda, tombé déjà au pouvoir des Français, ne pouvait rester le lieu des conférences (1); l'Escaut n'était plus une barrière suffisante pour préserver la Hollande. Les états généraux devinrent alors exigeants, impératifs; ils forcèrent leurs alliés à consentir, sous peine d'un abandon, à un congrès pour la paix générale, dans lequel paraîtraient l'Angleterre, la reine de Hongrie, le roi d'Espagne, le roi de Sardaigne et même le roi de Prusse; la guerre commençait à devenir une charge pour tous, et la Hollande ne voulut pas en supporter exclusivement le poids. L'idée d'un congrès à Breda fut abandonnée, et l'on dut chercher une ville paisible pour délibérer à l'abri des batailles.

C'était généralement dans les cités calmes et pacifiques du Rhin que s'étaient réunis presque tous les grands congrès diplomatiques; ces cités n'appartenaient à aucune grande puissance, et il était facile d'y mettre une garde mixte et d'honneur. On voulut

(1) MM. Dutheil et de Macanas, plénipotentiaires de France et d'Espagne, déclarèrent aux ministres des autres puissances : « Que la proximité des armées ne permettait pas de continuer les conférences de Breda et que leurs maîtres consentiraient qu'il fût assemblé un congrès à Trèves, à Cologne ou à Aix-la-Chapelle. »

choisir Trèves, la cité carlovingienne, ensuite Cologne, au centre de la Flandre et de l'Allemagne; on préféra Aix-la-Chapelle, célèbre déjà dans les fastes diplomatiques. A Vienne, lors du dernier traité, tout avait été splendide sous les yeux de la cour d'Autriche; à Aix-la-Chapelle, ce furent d'abord des conférences d'intimité dans une sorte de partie de bain; on put se rencontrer comme par hasard, les plénipotentiaires durent arriver avec des instructions et des pouvoirs de leur cour dont ils devaient faire un usage discret. La France accepta Aix-la-Chapelle, cité presque aussitôt neutralisée par un protocole préliminaire.

Il y eut bien des longueurs avant la réunion du congrès; la règle en diplomatie qu'il ne faut jamais trop se presser fut observée dans toutes ses conséquences. Le plénipotentiaire qui arriva le premier à Aix-la-Chapelle fut lord Sandwick, esprit froid, méthodique, impérieux dans ses exigences. On tint d'abord des conférences privées entre les plénipotentiaires hollandais, français et anglais, et le point sur lequel on discuta parut si important, qu'il dut être l'objet d'un débat préliminaire avant même l'ouverture du congrès. Le parti whig, vivement irrité contre le cabinet de Versailles, exigea avant toute espèce de traité : « Que le roi de France prît une mesure pour expulser le prétendant Charles-Édouard, dont la tête était mise à prix à Londres; on n'imposait pas de le livrer à la justice anglaise, c'eût été par trop lâche; mais comme sa présence en France était l'objet de

menaces incessantes pour l'Angleterre (1), il fallait le placer dans un lieu où il serait plus facile de le surveiller et de le contenir; Rome et l'Italie devaient être la prison d'État du fils de Jacques III. » L'Angleterre insista tellement sur ce point, qu'elle déclara : « que la guerre serait éternelle si la France ne consentait pleinement à cette condition. » La Hollande se joignit aux whigs parce qu'elle était prononcée contre les Stuarts, et depuis la révolution de 1688 elle ne se sépara jamais de l'Angleterre dans les intérêts dynastiques de la maison d'Orange.

Cette hauteur qui semblait caractériser le ministre anglais dès sa première entrevue venait de ce que l'Angleterre était parfaitement informée de la situation épuisée où se trouvait la France; les conquêtes de Louis XV ne pouvaient faire illusion qu'à un petit nombre d'esprits superficiels; on n'ignorait pas la difficulté de l'impôt et des emprunts, l'épuisement des provinces, l'état d'irritation des esprits. L'Angleterre avait ses agents dans toute la France; les débris du

(1) « Charles-Édouard, après avoir lutté pendant plus d'un an contre sa mauvaise destinée, était repassé en France. La bataille de Culloden (16 avril 1746) qu'il avait perdue en Écosse contre le duc de Cumberland l'avait réduit au triste rôle de fugitif et de proscrit. »

On peut consulter *l'Histoire véritable, contenant un récit très-circonstancié de ce qui est arrivé de plus secret et de plus remarquable au prince Charles-Édouard Stuart, dans le nord de l'Écosse, depuis la bataille de Culloden* (avril 1746) *jusqu'au mois de septembre de la même année ;* traduite de l'anglais et augmentée de remarques historiques. (Lille, 1749, in-12.)

parti protestant l'informaient de tout avec exactitude; elle était parvenue à se procurer aux affaires étrangères copie des instructions de Louis XV et de ses *ultimatum* de paix ou de guerre; elle avait vu que pour éviter la continuation et le développement des hostilités meurtrières et déplorables pour l'Europe, la cour de Versailles était disposée à faire les concessions les plus larges. Partant de ces données, lord Sandwick insista d'abord sur l'exil préalable du prétendant Charles-Édouard et sur le principe de la restitution absolue de toutes les conquêtes faites par la France, afin de tout reconstituer sur l'ancien pied.

D'autres questions furent encore immédiatement discutées, toujours entre les plénipotentiaires de la Hollande, de la France et de l'Angleterre, dans des conférences à part. Il résultait de stipulations connues sous le nom de *Traité des Barrières* le droit pour la Hollande de tenir garnison dans les places frontières de la Belgique, depuis Ostende jusqu'à Mons. Cette mesure de précautions avait deux objets : garantir les Pays-Bas d'une invasion française, puis donner à la neutralité de la Hollande un caractère toujours armé : la France ne serait-elle pas arrêtée souvent dans sa pensée de conquérir les Pays-Bas, en voyant qu'il faudrait passer sur les garnisons hollandaises au pavillon neutre, car toute l'Europe ménageait la Hollande? Comme elle avait abandonné son caractère de neutralité dans la guerre actuelle, ses places étaient tombées au pouvoir de Louis XV; la France offrait de les restituer, mais la Hollande ne se souciait plus pré-

cisément d'entretenir des garnisons coûteuses sur des points aussi rapprochés des frontières françaises. Dans les conférences premières d'Aix-la-Chapelle, on convint que le traité des Barrières serait annulé; les Pays-Bas n'auraient plus de garnisons hollandaises; mais, en échange, la France donnerait des garanties de son respect de cette neutralité.

Dans toutes les guerres, la France ne commençait-elle pas d'abord par envahir la Belgique? Dunkerque était le point offensif, la porte toujours ouverte d'une double campagne aux Pays-Bas, position menaçante pour Ostende et Anvers et pour l'Angleterre elle-même. Rien n'était plus simple que d'admettre le principe suivant : « 1° L'Angleterre et la Hollande consentent à retirer les troupes des places frontières belges, à la condition que la France s'engagerait à démolir la partie offensive des fortifications de Dunkerque, afin de donner sécurité à la Hollande et à l'Angleterre; 2° le prétendant Charles-Édouard serait obligé de sortir de France; on lui désignerait un lieu de résidence en Italie. » Il arrive souvent dans les traités qu'on stipule que certaines fortifications seront démolies et rasées comme garantie de paix, en même temps qu'on exige la construction d'autres forteresses comme sécurité européenne, et ceci n'a rien de honteux. La France, dans la campagne de Flandre, avait usé largement de ce droit; à mesure qu'elle prenait une ville, elle rasait la citadelle, et dès lors la neutralité armée de la Hollande ne garantissait plus la Belgique; on voulait faire de Dunkerque un port de com-

merce, et non plus une place de guerre offensive. Et quant à l'exil du prince Édouard, il est malheureusement des sacrifices en diplomatie qu'un gouvernement peut exiger comme condition de la paix; il peut désirer et imposer même que certains hommes qui troublent la sécurité générale soient placés dans une position telle qu'ils ne puissent plus nuire : la noblesse des sentiments, la générosité des idées, la turbulence du patriotisme importunent souvent dans la marche sérieuse des affaires.

Lord Sandwick eut ensuite à traiter une question non moins grave avec les plénipotentiaires de la France; les whigs, sous le ministère Walpoole, avaient exigé qu'en échange de l'influence de la France sur le continent, le cabinet de Versailles ne pût grandir sa marine, à ce point de menacer l'Angleterre; lord Sandwick rappelait les clauses de la convention secrète de 1726. Mais il trouva une résistance ferme dans M. Duthcil; selon le plénipotentiaire français : « Les clauses se trouvaient annulées par les changements survenus dans la politique continentale; pendant la guerre actuelle, le gouvernement britannique avait tellement grandi ses flottes, qu'il ne pouvait désormais exiger l'infériorité d'aucune autre marine; l'Angleterre entretenait cent neuf vaisseaux de ligne en mer, elle avait tenté de s'emparer des colonies; la France, supérieure sur le continent, ne pouvait exciter aucune crainte par le déploiement de sa flotte; elle avait un tiers en moins de vaisseaux; la forcer à une diminution de marine, c'était l'humilier; il lui fallait

d'incessants efforts pour la développer ; puisque le roi se montrait magnanime en abandonnant ses conquêtes, pourquoi l'Angleterre manifesterait-elle des craintes pour la paix générale? » A ces motifs, le plénipotentiaire hollandais ajouta : « Que la garantie de Dunkerque était suffisante, et qu'il fallait laisser la France maîtresse de sa marine, en se confiant à sa modération. » Ainsi, modification du traité des Barrières, Dunkerque port commercial, l'exil du prince Édouard, et liberté dans le développement des flottes, telles furent les premières conditions arrêtées entre les plénipotentiaires.

Bientôt le congrès s'agrandit par l'arrivée des ministres de la Hongrie, du roi de Prusse et du roi de Sardaigne, qui venaient tous prendre une part active aux négociations. La reine de Hongrie envoyait là M. de Kaunitz (1), habitué aux grandes transactions européennes, ministre à vues fort étendues et conciliantes, et qui a formé la véritable école diplomatique en Autriche. Ses instructions portaient avant tout la reconnaissance de la reine Marie-Thérèse et de son mari de Lorraine aux titres impériaux. Les intérêts prussiens étaient tellement définis, si bien arrêtés d'avance par les stipulations de Dresde, qu'il ne devait pas y avoir nécessité de nouveaux débats ; Frédéric

(1) Venceslas, prince de Kaunitz-Rietberg, né en 1710, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; la mort de son frère aîné lui fit changer de vocation, et il devint chambellan de l'empereur Charles VI ; il entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, et s'acquitta de plusieurs missions d'une manière remarquable.

avait voulu s'assurer les conquêtes accomplies, il n'avait pas eu d'autre but. Enfin, quant à la Sardaigne, un changement de politique était à la veille de s'opérer dans cette cour; naguère elle s'était déclarée contre la France, de concert avec les Autrichiens; maintenant elle s'était tournée vers le cabinet de Versailles, pour signer un traité d'alliance offensive et défensive. Enfin, l'Espagne, qui avait envoyé M. de Macanas, ne lui avait donné qu'une seule instruction: « S'entendre et marcher de concert avec le plénipotentiaire français dans la discussion de tous les intérêts diplomatiques. » L'Espagne n'avait qu'à gagner à l'intimité la plus vive, la plus sincère avec la France.

Cette adhésion intime de la plupart des cabinets secondaires à la politique de la cour de Versailles venait de la déclaration désintéressée de Louis XV, en ouvrant les conférences d'Aix-la-Chapelle, à savoir: « Qu'il était décidé à faire toutes les concessions possibles, pourvu que le sort des alliés de la France fût largement décidé. » Le plénipotentiaire français avait développé avec beaucoup d'art, dans un mémoire de cabinet, l'importance de sincères alliés: « Dans un État bien constitué, la force ne résulte pas toujours, disait-il, d'une armée permanente, de conquêtes et de victoires; il y a souvent bien de la puissance dans une ceinture d'alliés qui s'unissent à vous dans toutes les questions européennes, et pour cela que faut-il faire? Donner à ces mêmes alliés la preuve qu'on ne les abandonnera en aucun cas, et qu'on sera pour

eux des amis sincères et des protecteurs naturels: la France devait s'apercevoir que son alliance avec l'Espagne la rendait invincible; le maison de Bourbon formait en Europe un contre-poids à toutes les coalitions; les trois cabinets de Paris, de Madrid et de Naples pouvaient rester maîtres de la Méditerranée; il fallait donner à la branche des Bourbons espagnols des preuves de sincérité telles, qu'en aucun cas elle n'eût désir de se séparer. »

En conséquence de ce mémoire, il fut donné ordre à M. Dutheil de défendre spécialement les intérêts de la famille espagnole; le royaume des Deux-Siciles avait été reconnu par l'Angleterre et l'impératrice de Hongrie, dans le traité de Vienne; la France obtint que l'Europe reconnaîtrait aussi la souveraineté de Parme et de Plaisance pour un des cadets de la maison de Bourbon, puis Modène également était destiné à un membre de cette maison. De sorte que le cabinet de Versailles, en paraissant très-désintéressé, se créait une puissance très-grande, une prépondérance remarquable; il y avait donc des Bourbons en France, en Espagne, à Parme, à Modène, et il ne faut pas croire que ce fût là une politique égoïste de famille, c'était l'accomplissement de la pensée de Louis XIV, l'agrandissement de la France contre le système anglais; on se donnait d'immenses côtes et des forces navales capables de lutter contre la Grande-Bretagne sur l'Océan et la Méditerranée.

Le désir d'assurer ainsi un vaste système d'alliance opéra également un changement de front dans la

politique allemande; la maison de Saxe avait été constamment hostile aux intérêts français en Allemagne; depuis que les droits d'un électeur de Saxe avaient prévalu sur les efforts de Stanislas, pour la royauté de Pologne et dans les récentes guerres, les Saxons avaient marché de concert avec la confédération allemande. Mais tout à coup le cabinet de Versailles s'aperçoit que de nouveaux intérêts sont nés pour la Saxe; cette puissance qui craint la Prusse a peur d'être absorbée par elle, il lui faut un protecteur, et ce moment décisif la France le choisit pour lui proposer une alliance de famille. Monsieur le Dauphin est veuf, l'infante est morte en couches, il ne faut pas que la France reste sans héritier; la Bavière a quitté nos drapeaux, l'Autriche vient de l'absorber; puisque la Saxe a besoin d'une protection, la France lui offre appui; elle nous laisse par ce moyen un pied dans les affaires d'Allemagne, et nous nous plaçons au centre, entre la Prusse et l'Autriche. Paris salue une Dauphine saxonne, douce et bonne princesse allemande, qui vient aimer et accroître la noble famille des Bourbons et lui créer une puissance nouvelle dans la confédération germanique. En Sardaigne, d'autres négociations aboutissent à un résultat d'intimité; un peu plus tard les alliances de famille viendront; ce qu'on a fait pour la Saxe, on l'accomplira pour la maison de Savoie. En attendant ces stipulations de mariage, le cabinet de Versailles prend le roi de Sardaigne par ses propres intérêts : « Sur quel point peut-il s'agrandir? C'est toujours dans le

Milanais, au pouvoir de la maison d'Autriche; son alliance militaire avec elle est donc entièrement contraire à ses véritables intérêts; on offrait donc à la maison de Savoie de la soutenir en ses prétentions comme une bonne et sincère alliée; on ne demandait rien en échange, la France même au besoin se sacrifierait pour assurer une bonne garantie, un agrandissement de territoire à tous ceux qui se déclareraient désormais ses alliés et l'aideraient à devenir le centre de la politique européenne. »

Cette politique désintéressée vint prêter appui à la république de Gênes; la France déclara avant toute chose qu'elle voulait que la république fût reconstituée sur le même pied qu'avant la guerre et qu'on lui rendît tous ses territoires. Gênes était ainsi à l'abri du Piémont et de l'Autriche; la révolution qu'elle venait de subir indiquait pour elle l'importance de chercher un appui constant; elle avait besoin de la France pour se reconstituer, et de là naissait la naturelle influence du cabinet de Versailles sur les États isolés en Italie, Venise comme Gênes. Louis XV pouvait trouver des moyens d'emprunt dans les riches banques d'Italie, et, en servant Gênes, la France ne s'oubliait pas elle-même. Des négociations étaient depuis longtemps ouvertes sur la souveraineté de l'île de Corse; la république reconnaissait qu'elle ne pouvait tenir sous sa domination une colonie si vaste, aussi coûteuse; les Corses avaient voué une *vendetta* aux Génois; la révolte était partout. La France voyait dans la souveraineté de la Corse un nouveau point de

domination dans la Méditerranée; le Piémont avait la Sardaigne, l'Espagne, les îles Baléares; Minorque était momentanément occupée par les Anglais; amener lentement et successivement la réunion de la Corse était un acte de haute politique, et le cabinet de Versailles s'en préoccupait vivement; il ne fallait pas hâter les événements dans la crainte de trouver des résistances; la chose viendrait toute seule par le temps et la fatigue.

La Prusse avait cessé d'être l'alliée de la France, et néanmoins c'était par son concours que Frédéric avait accompli ses conquêtes; la Prusse soutenait un système bien simple dans les négociations d'Aix-la-Chapelle; en pleine possession de la Silésie et de quelques comtés arrachés à l'Autriche ou à la Saxe, elle demandait qu'on la confirmât dans ses conquêtes. Tout avait été convenu à Dresde; Frédéric n'avait plus qu'à faire reconnaître par le congrès les actes arrêtés séparément avec les alliés; les agrandissements récompensaient sa foi punique. Il avait à deux reprises défectionné; à la première, Frédéric avait fait manquer la campagne d'Autriche, lorsque les avant-postes français étaient à Lintz; sa trahison avait compromis la France après Fontenoy; et cependant telle était sa position militaire, qu'on ne pouvait le blesser impunément; ce qu'il exigeait, il fallait le lui donner; il s'était placé dans une situation telle que tous le caressaient ou du moins le ménageaient; c'était le résultat habile de cette position mixte, de ce système qui l'avait fait se jeter au milieu des événements en

portant sa force du côté de celui qui l'achetait le plus cher. C'est ainsi que procédait Frédéric : quand il voulait faire une conquête, il faisait la guerre à l'Autriche avec les Français; quand cette conquête était accomplie, il trahissait la France pour se l'assurer avec l'Autriche par un traité, et il ne suivit pas d'autre politique pendant tout son règne pour grandir la maison de Brandebourg.

L'intervention des Russes dans les affaires de l'Allemagne ne devait satisfaire pour l'avenir ni la Prusse ni l'Autriche (1); c'était un événement extraordinaire dont on redouterait plus tard les conséquences; l'An-

(1) Dès l'origine de la négociation, le roi de France n'avait pas hésité à s'adresser à la Russie :

Lettre du roi Louis XV à la czarine, pour le projet de paix.

« Madame ma sœur,

« Le dessein magnanime que Votre Majesté a conçu d'être la médiatrice des puissances qui sont en guerre est digne de votre grand cœur, et touche sensiblement le mien. C'est un nouveau sujet de vous admirer; tous les princes vous en doivent des remercîments, et j'en dois d'autant plus à Votre Majesté que je vois mes désirs les plus chers secondés par les vôtres.

« Je peux vous jurer, madame, que je n'ai jamais eu les armes à la main que dans des vues de paix, et mes succès n'ont servi qu'à fortifier ce sentiment que les revers seuls auraient pu rendre moins vif peut-être.

« Je vois avec joie que la souveraine à qui je devais le plus d'estime veut être la bienfaitrice des nations. Les rois ne peuvent aspirer chez eux qu'à la gloire de faire la félicité de leurs sujets, vous ferez celle des rois et de leurs peuples. Les vôtres, madame, en voyant que vous travaillez au bonheur des autres, sentiront augmenter, s'il se peut, leur vénération pour leur souveraine, et votre règne en sera

gleterre, qui déjà achetait les armées, l'avait seule négociée; le cabinet de Londres, par une stipulation de subsides, venait d'entraîner cinquante mille Russes dans la guerre, tant il avait peur de l'influence française et du rétablissement des Stuarts. La czarine Élisabeth s'était montrée très-facile sur les conditions d'argent; ce n'était pas les quelques cent mille livres sterling qui l'avaient déterminée à jeter ainsi au midi une grande armée; elle voulait montrer à l'Europe la fermeté de ses troupes, leur bonne tenue; elle semblait dire : « Je ne suis pas seulement une puissance orientale, mes soldats ne se battent pas

plus heureux quand les acclamations de l'Europe redoubleront les bénédictions qu'on vous donne dans vos États.

« Non-seulement, madame, j'accepte avec une vive reconnaissance cette médiation glorieuse, mais plus la guerre est heureuse pour moi, plus je vous conjure d'employer tous vos bons offices pour la terminer. Mais les peuples que j'aime, et dont je me flatte d'être aimé, vous devront la conservation du sang qu'ils sont toujours prêts à répandre pour ma cause.

« Commencez et achevez ce grand ouvrage qui vous couvrira d'une gloire immortelle. Ne vous bornez point, madame, aux simples propositions dictées par votre âme généreuse; aplanissez tous les obstacles, et soyez sûre de n'en trouver aucun devant moi.

« Tous les autres princes doivent concourrir sans doute à ce noble projet. L'humanité, les malheurs de tant de provinces, le respect qu'ils ont pour vos vertus les engagera à vous déférer avec empressement ce titre de médiatrice de l'Europe, le plus beau qu'une tête couronnée puisse obtenir, et le seul qui pouvait manquer à votre gloire.

« Mais aucun d'eux ne sentira mieux que moi le prix que votre personne y ajoute, ni quel est le bonheur de vous devoir ce que tous les souverains doivent désirer le plus. « Louis. »

exclusivement contre les Turcs; car après avoir vaincu la Pologne, ils entrent en Allemagne. Si une coalition est nécessaire contre la France vous me verrez paraître en Franconie, sur le Rhin, en Italie même, et tout cela, par le progrès et la tendance active de mon cabinet. » Au congrès d'Aix-la-Chapelle, la Russie n'assistait pas comme partie délibérante; elle écoutait les stipulations sans y prendre aucune part.

La position de la reine de Hongrie dans le congrès devenait toujours plus simple; la reconnaissance du titre impérial dans la maison de Lorraine était un fait tellement accompli qu'il ne pouvait plus y avoir de doute, de discussions sérieuses; le plénipotentiaire de Marie-Thérèse, M. de Kaunitz, en avait fait une condition préliminaire à toute autre, et la France l'avait acceptée comme elle avait subi l'exil du prince Édouard imposé par l'Angletere. Il n'y a pas de traité possible avant que chaque puissance ait fait reconnaître la validité de son titre. Une fois ce titre salué, il n'y avait pas pour Marie-Thérèse un avantage dans la position qu'on lui faisait en Allemagne, à moins qu'elle ne se rapprochât de la France; obligée de céder son influence sur le Piémont, elle voyait sa prépondérance décroître en Italie; la Lorraine, berceau de sa maison, restait à la France; la Prusse l'entamait par la Silésie. Ainsi dans ce congrès d'Aix-la-Chapelle si la France n'acquérait rien, l'Autriche perdait beaucoup; et dans cette conjecture, l'habileté du cabinet de Versailles fut de négocier secrètement avec Marie-Thérèse un remaniement complet.

Louis XV avait à se plaindre de Frédéric de Prusse, on ne pouvait pas se fier à lui; tout prêt à seconder quand cela lui convenait, il lâchait pied à la première circonstance ; d'ailleurs, on voyait parfaitement qu'il allait trouver son appui en Angleterre; les maisons de Brunswick, de Hanovre et de Brandebourg se pressaient la main, elles s'étaient portées garantes les unes des autres; or, si l'on voulait lutter vigoureusement dans l'avenir par une marine formidable contre l'Angleterre, il fallait s'assurer dans le continent une grande et sûre alliance. Il existe de M. Dutheil un mémoire excessivement curieux, parce qu'il fait tomber toutes les causes puériles auxquelles on a rattaché le rapprochement subit de l'Autriche et de la France : n'a-t-on pas écrit que c'était parce que Marie-Thérèse écrivait à madame de Pompadour : *Ma cousine*, que ces grands intérêts s'étaient rapprochés dans les négociations; petites anecdotes de cour, ramassées dans des cartons de boudoir.

Ce mémoire de M. Dutheil indique les causes sérieuses de ce rapprochement : la maison d'Autriche cessant désormais d'être redoutable, ne pouvait plus lutter contre la maison de Bourbon qui possédait la France, l'Espagne, Naples, Parme et Plaisance; la rivalité était une chose vieillie, usée; il fallait changer ces rapports de méfiance et d'hostilités en une alliance intime qui rassurât la France désormais inattaquable sur le continent. L'Autriche marchant avec nous, il n'y avait plus de guerre possible sur le Rhin, dans la Flandre; on se garantissait la paix continen-

tale et le repos; l'alliance avec l'Autriche, c'était la paix politique en Europe. On avait déjà des rapports de famille en Saxe, on devait se hâter d'en préparer avec la Sardaigne et le Piémont; l'alliance avec l'Autriche devenait le complément de ce système. Il n'y aurait plus désormais qu'une puissance devant laquelle il faudrait toujours avoir les yeux ouverts, c'était l'Angleterre, pour empêcher qu'elle ne s'accrût démesurément : « Tous les efforts de l'Espagne, de Naples et de la France, continuait M. Dutheil, doivent se porter sur le développement de la marine militaire; la France n'ayant plus à redouter une guerre continentale par son alliance avec l'Autriche, pourra se consacrer entièrement à sa marine; elle a de vastes côtes, de bons marins, et dans quelques années, avec l'aide de l'Espagne, elle pourra lutter sans crainte contre la Grande-Bretagne. » Ce mémoire, infiniment remarquable, trace le changement politique qui marque la fin de Louis XV et le commencement de Louis XVI, époque de transition.

Les négociations actives d'Aix-la-Chapelle étaient tellement préparées par les traités antérieurs, qu'elles n'offraient plus véritablement qu'une ratification de ce qui déjà avait été conclu ; des projets de traité furent présentés à la fois par la France, l'Angleterre et les états généraux ; le plénipotentiaire anglais, lord Sandwick, fut frappé de la facilité que la France mettait à tout céder ; il n'aperçut là qu'une conséquence d'épuisement dans lequel se trouvait le pays ; il fallait ajouter cet instinct habile et généreux de la France

qui voulait témoigner à ses alliés que la cour de Versailles ne demandait rien pour elle, mais tout pour eux. La rédaction définitive des actes fut confiée à M. Dutheil qui avait conquis sur le congrès une grande influence; il correspondait directement avec Louis XV; chaque dépêche lui était personnellement envoyée, et le roi, à son tour, annonçait lui-même à M. Dutheil le succès de ses armes. Le congrès se tenait durant la campagne active, et dans ces sortes de négociations armées, tout événement heureux ou malheureux de la campagne modifie les propositions des plénipotentiaires : chaque jour, c'était pour la France une ville prise, une bataille gagnée; pour l'Angleterre, une victoire navale ou un échec des vaisseaux français dans les colonies; on était à l'affût de chaque nouvelle; l'expédition de l'amiral Anson occupait tous les esprits; bien que les colonies espagnoles se fussent vivement défendues, l'amiral anglais revenait avec un butin immense. Dupleix et La Bourdonnaye à leur tour avaient fait merveille dans l'Inde; les établissements français n'étaient pas en danger; loin de là, on avait menacé les comptoirs anglais; l'expédition sous pavillon britannique à l'île Saint-Domingue s'était bornée à la prise de Port-Louis; et chacune de ces nouvelles donnait plus ou moins de fierté aux plénipotentiaires.

Cependant, au mois d'octobre 1748, les bases définitives furent posées à Aix-la-Chapelle dans un traité solennel (1); l'Angleterre et la France restituaient

(1) « Collection diplomatique des traités (1748).

toutes leurs conquêtes, les deux puissances se remettaient dans la position où elles étaient *ante bellum* : ainsi les colonies conquises par l'Angleterre étaient rendues à la France et à l'Espagne; seulement on renouvelait les traités de commerce qui assuraient à la Grande-Bretagne une partie des débouchés des colonies espagnoles. L'infant don Philippe acquérait les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla ; le duc de Modène était rétabli dans ses États, avec ses droits et ses prérogatives ; le roi de Sardaigne voyait s'agrandir tout ce que le traité de Worms lui avait cédé ; Gênes reprenait non-seulement la souveraineté sur la ville, mais encore sur tous les territoires qui en dépendaient anciennement. Le roi de Prusse s'assurait la Silésie et le comté de Glatz. Telles étaient les stipulations territoriales et matérielles. Ensuite venaient les garanties morales que donnait chaque puissance pour le maintien de l'hérédité successoriale dans chacune des lignes ; la France, l'Autriche, la Prusse et la Hollande garantissaient à la maison de Hanovre la légitime succession au trône d'Angleterre. La conséquence de cette clause était l'abandon absolu de la maison des Stuarts, stipulé dans deux articles secrets : par le premier, la France s'engageait à expulser le prince Édouard non-seulement de Paris, mais encore de son territoire, de manière à ce qu'il ne pût troubler la paix de l'Angleterre, et cela dans les trois mois. La seconde clause insérée dans le traité d'Aix-la-Chapelle, c'était la reconnaissance du grand-duc de Toscane comme empereur d'Allemagne, conjoin-

tement avec Marie-Thérèse ; et pour cela la Prusse, la Saxe, la Bavière, assuraient leur concours ; et afin qu'il n'y eût plus rien de douteux, le roi Louis XV devait écrire une lettre autographe à l'Empereur et à l'impératrice, en leur donnant le titre de Majestés Impériales ; il écrirait aussi une lettre de félicitations à George II, roi d'Angleterre, afin qu'il fût bien constaté que toutes les illusions du prétendant étaient anéanties. Ces bases préliminaires d'Aix-la-Chapelle, converties en traité définitif, devinrent comme des additions au traité de Vienne. Elles mettaient fin à la guerre opiniâtre, acharnée, qui avait usé successivement toutes les forces de l'Europe.

En examinant avec quelque attention ce traité d'Aix-la-Chapelle, on voit qu'il changeait peu la circonscription territoriale de l'Europe. Après tant de sang et de trésors répandus, chacun rentrait dans ses limites, sauf la Prusse, la Sardaigne et l'Espagne, qui acquéraient quelques territoires. Mais un grand nombre de questions morales étaient décidées : d'abord, la chute irrévocable des Stuarts; il n'y avait plus de destinée pour le noble Charles-Édouard ; la maison de Hanovre régnait paisible. Ensuite l'avénement de la maison de Lorraine à l'Empire mettait fin aux prétentions de l'électeur de Bavière sur la couronne impériale. De tout cela il résultait un changement immense dans la position des alliances françaises ; le roi Louis XV s'assurait le concours et l'appui d'utiles auxiliaires, car il avait fait tout pour eux ; le traité d'Aix-la-Chapelle glorifiait la maison

de Bourbon, élevée à son plus haut degré de puissance; il jetait là les semences de l'alliance autrichienne; cette alliance, en donnant à la France un appui sur le continent, devait raffermir la sécurité de la paix; elle pouvait désormais lui permettre de donner toute son attention à la marine pour engager une grande lutte avec l'Angleterre, ainsi que cela se vit sous Louis XVI.

CHAPITRE VI.

DÉMOLITION DE LA VIEILLE SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

École économiste. — Vieux système de Colbert. — Protections. — Priviléges.—Compagnies des Indes et d'Afrique. — Corporations. — Maîtrises. — Commencement des idées de M. Turgot. — Liberté du commerce. —*Laissez faire, laissez passer.*—Affranchissement et désordres des classes ouvrières. — École encyclopédiste. — Vieilles et nobles croyances. — Démolition. — Plan de l'Encyclopédie. — Coterie de d'Alembert et de Diderot. — Les encyclopédistes. — École matérialiste. — La société du baron d'Holbach. — Les sensualistes. — Bernis. — Saint-Lambert. — Helvétius. — École railleuse. — Voltaire. — Tendance des sciences vers la négation des idées bibliques et chrétiennes. — Boulanger. — Buffon. — Maupertuis. — Développement de l'idée antifrançaise. — Publication définitive de l'*Esprit des lois*. — École génevoise. — J.-J. Rousseau. — Travaux historiques de Voltaire. — Tendance de la philosophie contre la vieille monarchie française.

1740 — 1750.

Tandis que la France multipliait d'héroïques efforts pour délivrer le territoire et affranchir le pays de la présence de l'étranger, il se formait alors au milieu

de la société des écoles de destruction qui faisaient disparaître peu à peu les éléments de la puissance et de la nationalité françaises. Les peuples périssent moins par les catastrophes militaires que par les fausses doctrines ; on se sauve de la conquête, on s'affranchit d'un joug ; mais lorsqu'une société est travaillée par mille nouveautés étranges, lorsqu'elle se morcelle et s'abîme dans d'incessantes divisions, alors la catastrophe se prépare, et comme elle vient de loin, elle porte des coups irréparables. Dans les dix années qui s'écoulent depuis l'exil du parlement et les vives querelles du jansénisme, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, il se prépare une révolution fatale dans les idées et dans les croyances, et c'est au milieu du XVIIIe siècle que commence la guerre la plus forte, la plus décidée contre la vieille société française.

Un peuple peut être vivement ému par deux causes : les intérêts matériels et les doctrines ; et il se trouve précisément qu'à cette époque du XVIIIe siècle, ces deux bases sont également attaquées par les écoles économiste et encyclopédiste. Le vaste système de Colbert reposait sur des idées de protection et de sécurité ; il avait pris le commerce et l'industrie pour ainsi dire après la guerre civile, lorsque la France venait d'être violemment agitée par la Ligue et par la Fronde. Colbert, pour grandir les éléments commerciaux, se servit de la protection et de la prohibition (1) ; la protection qui encourage efficacement,

(1) *Voyez* l'histoire de l'administration de Colbert dans mon *Louis XIV*.

la prohibition qui empêche les concurrences mortelles. La nature n'a pas egalement réparti ses bienfaits ; tel peuple excelle dans une industrie, tel autre possède un sol plus fertile et plus fécond ; lorsqu'un gouvernement veut donc grandir une industrie nouvelle, il est obligé de prohiber les concurrences. Ainsi, quand Colbert introduisit en France la fabrication des tapis, pouvait-il lutter avec les superbes produits de Damas et de la Perse ? Les manufactures de glaces pouvaient-elles faire concurrence avec celles de Venise ou bien avec le cristal de Bohême aux mille et riches couleurs ? Il fallut donc tout à la fois protéger et prohiber. Et avec cela, Colbert organisa les associations ; les grandes compagnies viennent de l'époque de Louis XIV ; il s'en forma pour le commerce des Indes, du Canada et de l'Afrique, et toutes reçurent des capitaux du roi et de son ministre. Colbert avait compris qu'il n'y avait rien à obtenir par l'isolement des forces ; les groupes d'individus multipliaient les moyens physiques ; sans le grand faisceau des intérêts, il n'y a ni énergie ni mouvement dans l'industrie. Les statuts de ces compagnies sont encore des modèles de précision et de garantie mutuelle ; l'Etat s'associa aux individus, et cet ensemble de forces produisit d'immenses résultats pour la colonisation et le commerce.

A côté des compagnies qui s'appliquaient aux vastes industries, Colbert avait donné aussi une organisation particulière aux corporations de marchands et d'ouvriers ; la compagnie était pour le grand commerce,

la corporation pour la production et le travail. Le système de maîtrise avait pour effet d'accorder à chaque industrie le plus de protection possible et les plus fortes garanties de surveillance; l'ouvrier, sous ses maîtres, ne pouvait prétendre qu'après un chef-d'œuvre à son privilége d'agrégation; chaque corporation formait une famille avec ses syndics élus, sa bannière, sa responsabilité morale. Il n'y avait nulle confusion; chacun se plaçait dans sa position naturelle, et si quelques restrictions étaient mises à la faculté de passer maître, c'est que l'on se gardait d'encourager les établissements incapables où se perdent les fortunes et l'honneur d'un état, au milieu de ce chaos où tout se heurte dans un grand pêle-mêle. Le livre des faillites depuis l'ordonnance des banqueroutes sous Louis XIV jusqu'à la régence ne porte pas, pour Paris, plus de trois banqueroutes par an. L'industrie française s'était élevée à un haut degré de perfection; on la retrouve dans ces beaux meubles, dans ces étoffes brillantes, dans ces broderies magnifiques, ces points variés; on admire tout cela comme des modèles de goût que l'on recherche et que l'on veut imiter aujourd'hui; il y avait une sorte d'aristocratie dans les produits qui préparaient la supériorité de l'industrie française; on ne produisait pas autant, mais on faisait mieux.

Ce fut dans le commencement du XVIIIe siècle que commença à poindre une école qui proclama l'affranchissement du commerce et de l'industrie. Le système de protection et de prohibition de Colbert fut traité

comme une vieille idée qui avait fait son temps. On fit une science de l'économie politique et commerciale ; on appela du nom d'*économistes* une agrégation de penseurs qui voulaient donner au commerce sa plus grande extension, à l'industrie, sa plus complète liberté, à l'agriculture, le plus vaste développement de méthode ; enfin, à chaque individu, la plus large part de jouissance dans la vie. Au système prévoyant de Colbert, on substitua le principe de la liberté commerciale, idée noble, généreuse, mais fatale dans son exagération; on prêcha cet axiome emprunté aux économistes anglais : *Laissez faire, laissez passer* ; et parce que l'Angleterre, qui produisait beaucoup, avait besoin de rechercher incessamment des débouchés, on voulut l'imiter. On peut considérer comme deux chefs d'écoles qui déployèrent plus tard leurs doctrines sous le marquis de Mirabeau, le médecin Quesnay, l'agriculteur assidu, celui qui plaçait dans les produits de la terre la source de toutes les richesses publiques, et Vincent de Gournay, qui se posait au contraire comme le protecteur le plus assidu de la liberté industrielle; il trouvait dans le travail manufacturier la source de toutes les richesses publiques. Turgot, l'actif promoteur de cette nouvelle école, paraissait à peine alors sur la scène politique. Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne (1), cadet de Michel-Étienne Turgot, prévôt des marchands, dont l'administration avait été une des plus fécondes

(1) Turgot était né à Paris le 10 mai 1727.

et des plus travailleuses, était élève de ces jésuites qui firent tous les hommes célèbres du XVIIIe siècle, cœurs ingrats qui desséchèrent la source où ils avaient pris leur science; dans sa jeunesse, il était très-gauche; il avait cette espèce de rudesse et de brusquerie qui impressionne la foule qui considère habituellement comme austère ce qui n'est ni élégant ni soigné. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut nommé prieur de Sorbonne sans avoir le caractère indélébile de prêtre; on le vit alors se livrer aux fortes études et s'occuper surtout des arts et des langues; revêtu de la charge de conseiller au parlement, il jeta les fondements de cette école économiste qui agita profondément les classes ouvrières du XVIIIe siècle; les fruits de ces théories devaient être amers; elles remuaient les intérêts matériels, et c'est ainsi, qu'en posant la liberté absolue du commerce des grains dans cette société organisée sur les éléments de la prohibition, on amena la cherté des subsistances et cette émeute affamée qui fit supposer que la royauté faisait des spéculations infâmes; ce *pacte de famine*, dont on a effrayé la génération, ne fut que le mouvement naturel d'un accaparement de blé que les idées de Turgot inspirèrent aux spéculateurs. Les économistes brisaient donc peu à peu le système des corporations qui contenait et moralisait l'ouvrier, la maîtrise garantie pour tous; ils jetaient ainsi pour l'avenir des germes d'incessants désordres, dont les générations suivantes durent sentir les terribles effets. Les vieilles idées peuvent et doivent se modifier avec la marche

des temps, nul ne le nie; mais il faut se garder de les détruire de fond en comble, car il n'y a pas d'organisation, quelque vieille qu'elle soit, qui n'ait sa pensée et son but, et ne soit l'expression des mœurs, des habitudes d'une société. Plus tard, l'école économiste se déploya avec ses conséquences les plus hardies (1).

Ce ne fut pas tout; dans cette œuvre de démolition, chacun prêta son fatal et terrible concours; l'école économiste ébranla les intérêts matériels en les jetant dans des voies inconnues; l'école encyclopédiste démoralisa la vieille société en laissant au milieu d'elle de longues traces de doute, d'erreurs et de passions. La nation française était un peuple tout de croyance; à travers les écarts des disputes religieuses ou de quelques examens plus sérieux, la bourgeoisie et les ouvriers avaient gardé un véritable culte pour les idées catholiques; le peuple s'agenouillait devant les pieuses légendes qui, réprimant ses entraînements et ses passions, faisaient du foyer domestique un sanctuaire; les corporations avaient un saint patron; les chefs étaient marguilliers de paroisses; les six corps de marchands avaient leurs châsses, leurs processions municipales; à chaque boutique était une enseigne, et chaque enseigne était un blason de fidélité, de loyauté transmis de père en fils; on célébrait Noël, Pâques fleuries, la Pentecôte de l'Esprit-Saint. L'organisation catholique se liait essentiellement à la

(1) J'en parlerai longuement dans le développement de ce livre.

société française; toutes les fois qu'elle en fut séparée, elle s'agitait confuse et désordonnée. Eh bien, la fatale mission que se donnèrent les encyclopédistes, ce fut de démolir cette vieille société, ses croyances; jusqu'à présent, on avait gardé quelque mesure, quelque pudeur dans les attaques dirigées contre la religion chrétienne, qui avait civilisé le monde. Mais le plan des encyclopédistes fut d'aller droit à la désorganisation de cet immense fait, par un grand recueil discutant toutes les matières, toutes les idées; cette pensée d'encyclopédie n'était pas neuve; au moyen âge, on avait compris ces grands recueils qui traitent de toutes les sciences, de tous les arts, et le *Miroir historial* de Jean de Beauvais en avait donné la forme; le chancelier Bacon, Bayle, Moréri (1) avaient conçu des dictionnaires raisonnés de tous les faits, de toutes les sciences; ces écrits avaient de beaucoup précédé l'*Encyclopédie*. Ce fut donc moins une idée neuve qu'un moyen d'opposition et d'attaque, un plagiat philosophique dont on fit une entreprise de librairie, si mal conçue au reste et si pitoyablement exécutée, que je ne sache pas de livre plus vieux, plus arriéré que l'*Encyclopédie* (2); ses principaux rédacteurs furent des hommes célèbres déjà dans les lettres:

(1) Louis Moréri, premier auteur du *Dictionnaire historique* qui porte son nom, né en Provence le 25 mars 1643, mourut le 10 juillet 1680. Son *Dictionnaire* parut pour la première fois à Lyon en 1673, 1 vol. in-folio.

(2) Les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* ne parurent qu'en 1751.

le premier, Jean Le Rond d'Alembert (1), fut un bâtard délaissé sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, près de Notre-Dame. Il faut se défier de ces hommes, qui, nés sans famille, jetés par le hasard au milieu de la société, veulent la détruire, parce que cette société ne les admet pas toujours dans un système d'égalité qui en troublerait l'harmonie; sorte de lépreux dans l'ordre moral, ils s'en vengent en le détruisant autant qu'il est en eux; à la façon d'Érostrate, ils brûlent les temples. D'Alembert avait grandi dans les études mathématiques; ses œuvres le firent admettre à l'Académie des sciences comme un excellent géomètre et un remarquable physicien; dans son *Traité des Fluides* et dans sa *Théorie des Vents*, il analysa parfaitement Newton, Euler. Maupertuis fut son ami et son maître. Cependant, assez de célébrité ne venait point encore à lui, et ce fut alors qu'il conçut, avec Diderot, l'*Encyclopédie*, expression d'universalité dans la science. C'était encore un enfant inconnu que Denis Diderot (2), fils d'un coutelier de Laon; ardent à s'instruire, sans fortune, sans avenir, il se mit au service de la librairie avec le besoin aiguillonnant de

(1) Jean Le Rond d'Alembert était né à Paris le 16 novembre 1717. L'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres en 1741, à la suite de plusieurs mémoires qu'il lui avait présentés.

(2) Denis Diderot était né à Langres en 1712. Son premier ouvrage est une traduction de l'anglais de l'*Histoire de la Grèce*, de Stanyan, 1743, 3 vol. in-12; en 1746, il prit part à la rédaction du *Dictionnaire de médecine*, 6 vol. in-folio. C'est en 1745 que parut l'*Essai sur le Mérite et la Vertu*, et en 1746, les *Pensées philosophiques*.

vivre, d'exister; il traduisit; puis, comme il était avide de bruit, et que la tendance de la génération était d'attaquer la vieille France, l'antique nationalité, la sainte croyance, il fit tous cela dans ses *Essais sur le Mérite et la Vertu*, et plus vivement encore dans ses *Pensées philosophiques* (1); ses hardiesses durent le faire remarquer, et Diderot s'associa ardemment à d'Alembert dans le plan d'une encyclopédie. Cette association une fois faite, elle devint le but et le centre d'une grande coterie; il n'y eut plus d'esprit, si ce n'est parmi les encyclopédistes. Chaque temps a ainsi ses associations, ses complicités d'hommes qui n'admettent rien en dehors d'eux; ils persécutent, ils se font un fanatisme, une intolérance qui leur est propre. Les opinions de l'*Encyclopédie* furent d'avance arrêtées, et quiconque ne voulut pas se ployer à ces formules fut impitoyablement poursuivi; c'est une force que cet esprit de coterie; quand on se tient bien, on marche droit au but et l'univers se reflète et se concentre en vous. Au reste, les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* publiés à cette époque se ressentent encore de ces ménagements auxquels une œuvre hardie qui commence est exposée; les articles généralement communs, sont trop lourds pour être relus, trop superficiels pour suffire à la science; sauf quelques notices d'élite et la remarquable préface,

(1) L'arrêt du parlement qui condamne au feu les *Pensées philosophiques* est du 7 juillet 1746; elles furent bientôt réimprimées sous le titre d'*Étrennes aux esprits forts*.

c'est un grand fatras d'œuvres médiocres; toute encyclopédie est ainsi exposée, c'est une Babel où toutes les langues sont parlées; une œuvre d'orgueil où l'on veut imiter Dieu dans son universalité.

Ce fut donc autour de cette encyclopédie que tout ce qui avait quelque tendance à démolir dut venir se grouper; et il n'y avait, hélas! que trop d'entraînement à un matérialisme qui ne laissait plus de place aux grandes et nobles émotions de l'âme. Le chef de l'école matérialiste fut un étranger, car nous fûmes alors envahis par Genève, l'Allemagne et l'Angleterre; on le nommait Paul Thiry, baron d'Holbach; né dans la noble ville de Hildelsheim (1), le baron d'Holbach était riche et son salon s'ouvrit avec munificence; la société philosophique, tous les esprits hautains, hardis, venaient chez le baron d'Holbach et à ses soupers fins, qui se prolongeaient jusqu'au jour; on y tenait les propos les plus insensés, les plus pervers sur le christianisme; on niait un peu Dieu, beaucoup les traditions; on se complaisait avec l'aide des sciences exactes à renverser les chronologies de Moïse, à briser l'Ancien et le Nouveau Testament. L'analyse fut mise en pratique pour détruire une à une toutes les croyances; comme en physique tout se réduisit à des éléments primitifs; on décomposa l'ordre moral, et le baron d'Holbach eut la satisfaction de voir que *l'infâme* (2) était attaqué par tout un parti

(1) Paul Thiry, baron d'Holbach, était né à Hildelsheim dans le Palatinat, vers le commencement de 1723.

(2) C'est ainsi qu'on appelait dans l'intimité la *religion chrétienne*.

dont il fut le pontife; chaque mot, chaque phrase furent dirigés dans un seul but. L'imagination et le cœur que Dieu a donnés à l'homme pour croire et aimer furent disséqués à plaisir; le matérialisme créa une insensibilité profonde dans les rapports des hommes ou de l'âme avec Dieu; plus de nobles sympathies, plus d'émotions heureuses; la croyance, qui fait supporter la vie dans le malheur, ce paradis du pauvre et du souffreteux, dut être effacée de l'espérance humaine, et l'on ne laissa plus à la misère que le double martyre de l'abnégation et du travail.

Et pour comble de délire, lorsqu'on disait au peuple : Souffre sans espoir d'une vie meilleure, d'un paradis pour toi, d'un enfer pour le riche, on voyait s'épanouir dans ses joies l'école sensualiste la plus délicate, la plus raffinée. Helvétius (1), fermier général aux formes obligeantes, aux manières aisées, réunissait, comme La Popelinière, tout ce qu'il y avait de plus luxurieux et de plus spirituel à Paris; il confirmait par la pratique sa théorie sur le triomphe des sens; les vins exquis, les femmes les plus folles s'asseyaient aux soupers sous des bougies resplendissantes; et là, à côté des souffrances du pauvre, on élevait des autels à la luxure, à la bonne chère, à l'impiété. Mille bons mots étaient dits quand le vin d'Aï s'échappait en mousse petillante; poésies licencieuses, contes libertins venaient remuer ces hommes riches, heu-

(1) Claude-Adrien Helvétius, né à Paris en janvier 1715, fit ses études chez les jésuites, au collége Saint-Louis. Son livre *de l'Esprit* parut plus tard.

reux et énervés. Le petit Crébillon (1) contait à merveille des aventures galantes, des allégories de canapé, qui faisaient fureur; le conte oriental venu à la mode permettait beaucoup de licences et d'allégories; on raillait les institutions, les hommes, le Christ, et cette sainte et pieuse croyance en la Vierge, personnification de la femme souffrante et glorifiée. Saint-Lambert (2), jeune officier de cavalerie, récitait ses poésies sur *les Saisons*, qui ressemblent aux suaves compositions de Boucher, à ces divinités qui s'envolent en laissant des rayons de feu et des myriades de roses. C'était le petit espiègle des soupers d'Helvétius, tandis que Bernard (3) (le Gentil Bernard) faisait retentir les accents de Tibulle et d'Ovide; secré-

(1) Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, fils du grand Crébillon, était né à Paris en 1707. Il avait déjà publié : *Lettres de la marquise de *** au comte de ****. (1732, 2 vol. in-12.) *Tanzaï et Néadarné*. 1734, 2 vol. in-12. *Les Égarements du cœur et de l'esprit*. (La Haye, 1736, trois parties in-12.) *Le Sofa*, conte moral. (1745, 3 vol. in-12.) *Les Amours de Zeokinisul, roi des Kosirans* (Louis XV, roi des Français). (Amsterdam, 1746, in-8°.)

(2) Charles-François, marquis de Saint-Lambert, né en 1717 à Vézelise en Lorraine, servit dans les gardes lorraines et s'attacha au roi Stanislas.

(3) Pierre-Joseph Bernard, connu sous le nom de *Gentil Bernard*, né à Grenoble en 1710, était fils d'un sculpteur; il fit ses études chez les jésuites de Lyon et vint à Paris où il fut pendant deux ans clerc de procureur. C'est dans ce temps qu'il composa son *Épître à Claudine* et sa chanson de *la Rose;* Bernard se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla. Le maréchal de Coigny le prit pour secrétaire, et à la mort du maréchal, son fils lui fit accorder la place de secrétaire général des dragons, dont il était le colonel général. Cette place valait vingt mille livres de rente.

taire des dragons à l'armée d'Italie, Gentil Bernard « avait vu Coigny, Bellone et la victoire, et sa faible voix n'avait pu chanter la gloire (1). » Et c'est aux applaudissements de tous qu'il définissait l'amour sensualiste, l'entier oubli de soi-même et du monde. Avec Gentil Bernard, l'abbé de Bernis (2) récitait aux pieds de madame de Pompadour ses vers, dignes enfants de Chaulieu, qui se jouaient comme une fraîche cascade au milieu des groupes d'Amours. Dans tous ces vers à Chloé, dans ces épîtres aux Nymphes, trouvez-vous une seule pensée religieuse qui remue l'âme; n'est-ce pas l'épicurisme le plus complet, le code le plus enivrant de sensualisme? Si l'école du baron d'Holbach fait du matérialisme dissertateur et ennuyeux, l'école sensualiste se couronne de lis et de roses, et veut que la vie s'achève comme un grand banquet d'enivrement entre un baiser et une coupe de vin petillant. L'abbé Prévost couronne toute cette école de démoralisation par ses romans; *Manon Lescaut* vient de paraître, et dans ce chef-d'œuvre de cœur et d'analyse, on s'intéresse à une fille perdue,

(1) J'ai vu Coigny, Bellone et la victoire,
Ma faible voix n'a pu chanter la gloire.
(*Art d'aimer.*)

(2) François-Joachim de Pierre de Bernis, né à Saint-Marcel de l'Ardèche le 22 mai 1715, était issu d'une famille très-ancienne; il entra d'abord dans le chapitre noble de Brioude, d'où il passa dans celui de Lyon; il vint à Paris, et après avoir été quelques années dans le séminaire de Saint-Sulpice, il entra dans le monde, où il se fit remarquer par sa figure et ses bonnes manières. Il jouera plus tard un rôle sérieux et diplomatique.

à un escroc; telle est la puissance du talent, que l'on est presque tenté de blâmer l'ordre social qui les a proscrits l'un et l'autre (1).

Voici maintenant Voltaire; il a aimé les soupers, les femmes, le vin qui petille; mais il est maladif, son estomac est devenu mauvais; il craint les infirmités comme une vieille femme; il célèbre encore ce qu'il ne voit plus que de loin; il est au régime du plaisir, mais il se donne à cœur joie de cette moquerie qui prend tous les ridicules et veut démolir le passé. Lui est incrédule, spirituel; il ne disserte pas, il raille; il veut en vain être sérieux, il ne le peut pas; il embrasse tout dans la superficie, et il sait bien que la célébrité ne vient que de ce battement d'ailes léger et brillant, de ce journalisme qui embrasse tout sans rien approfondir. Voltaire, employé quelque temps au ministère des affaires étrangères par M. d'Argenson, s'est main-

(1) Antoine-François Prévost d'Exilès, né à Hesdin en 1697, fils d'un procureur du roi au bailliage, fit ses études chez les jésuites et commença son noviciat ; mais à seize ans, on le vit passer volontaire dans les rangs de l'armée ; dégoûté de l'état militaire, il se jeta de nouveau dans les bras des jésuites ; cependant il abandonna encore la vie religieuse pour celle des camps ; et à vingt-deux ans, il se réfugia dans l'ordre des bénédictins de Saint-Maur ; élevé à la prêtrise, il se livra à l'enseignement, puis à la prédication. Ennuyé de la vie austère des bénédictins, il se réfugia en Hollande où il publia, en 1729, ses *Mémoires d'un homme de qualité ;* il alla ensuite à Londres et y fit paraître, en 1732, *Cléveland, ou le Philosophe anglais*, et l'*Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut*. Il entreprit alors dans cette ville une feuille périodique intitulée : *Le Pour et le Contre*. Rentré ensuite en France, le prince de Conti le nomma son aumônier.

tenant brouillé avec madame de Pompadour, parce qu'elle lui préfère Crébillon; cette disgrâce a révélé son caractère irritable, passionné, persécuteur; lui qui prêche la tolérance n'a pas eu de cesse qu'il n'eût fait mettre à la Bastille ses critiques et les hommes qui n'admirent pas ses ouvrages; mécontent, il se retire auprès de Stanislas de Lorraine, jusqu'à ce qu'il se fasse Prussien en acceptant la place de chambellan avec cinq mille écus de Frédéric. Voltaire se pose avec toute son école comme cosmopolite; il se fait universel en abandonnant cette empreinte de nationalité française, le plus beau titre qu'on puisse souhaiter.

Alors vient sa seconde manière, sa haine contre la Bible et les traditions chrétiennes; il ne sait ni le syriaque ni l'hébreu, il ne sait du grec que ce que les jésuites lui en ont appris, et il disserte sur toutes les traditions dont il ne peut même pas lire une ligne. C'est pourtant avec ces notions imparfaites qu'à force d'esprit il établit des théories sur l'Ancien et le Nouveau Testament; il ridiculise tout, et la mission du Christ, et celle des apôtres; il persifle saint Pierre, saint Paul; quand il trouve une épithète grossière, il la jette à ces grandes intelligences qui ont remué le monde; il ne peut croire que des hommes de rien qui ne sont pas marquis, tels que Simon Barjone (saint Pierre, les apôtres), aient fait parlé d'eux. Rien de moins démocratique que Voltaire, il déteste le peuple, la canaille, sa vie se passe au milieu de l'aristocratie, il est plat et bas devant elle; il a rampé devant ma-

dame de Pompadour, et d'un coup de sa mule de satin blanc madame de Pompadour le renverse dans la poussière où il s'était prosterné; et s'il s'en venge, c'est avec la méchante langue d'un valet renvoyé, et c'est dans la licencieuse *Pucelle* qu'il jette à madame de Pompadour ses souvenirs de grisette (1). Mais alors Voltaire n'est plus en France, il s'est fait Prussien; de gentilhomme de la chambre de Louis XV il est devenu chambellan du roi de Prusse, comme plus tard il signera le *Suisse Voltaire.*

La haine contre la Bible se propage et s'universalise; Boulanger est un géomètre remarquable; il étudie les monuments romains, les chemins et chaussées qui préoccupent l'administration de Louis XV; ingénieur instruit, il s'est livré à la géologie pour connaître parfaitement les terrains superposés, et c'est de là qu'il part pour établir ses théories antibibliques; très-peu avancé dans les études historiques, les livres de Moïse lui paraissent en contradiction avec la formation de la terre (2). D'Alembert s'empare de la

(1) Édition de 1756. Chant III de la *Pucelle d'Orléans* :

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le *sérail* ou bien pour l'Opéra,
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'Amour d'une main plus adroite
Sous un monarque entre deux draps plaça.

(2) Nicolas-Antoine Boulanger, né à Paris le 11 septembre 1722, était fils d'un marchand; il fit ses études au collége de Beauvais, où il montra une grande aptitude pour les mathématiques, et fut

géométrie à cette même fin ; Buffon n'échappe pas à la fausse tendance de son siècle ; son *Discours préliminaire à l'Histoire naturelle* qu'il prépare dans son beau château de Montbard sur la Côte-d'Or est empreint des préjugés de l'école encyclopédique, si complétement détruite aujourd'hui par les travaux modernes ; ses considérations géologiques semblent destinées à ébranler la foi des peuples. Il établit sa création sur des idées en opposition avec les idées religieuses; et que restera-t-il donc au peuple lorsque vous lui aurez enlevé les légendes qui le consolent dans l'avenir? Tous ne peuvent pas être riches, sensualistes, comme Helvétius et La Popelinière, dans leurs beaux hôtels et sur leurs tapis soyeux; alors, hommes d'intelligence et de bonheur, prenez garde à vos propriétés, à vos jouissances!

Cette manie de littérature incrédule s'étend à tous les esprits; la classe noble en donne l'exemple, comme si sa suprématie n'était pas en elle-même un préjugé! Quelques abbés mêmes prêtent la main à ce mouvement railleur de la génération ; le plus impie de tous les philosophes n'est-ce pas le marquis d'Argens? Non-seulement il n'est pas chrétien, mais il doute de Dieu (1); or Voltaire, qui est le plus spirituel de tous

emmené à l'armée par le baron de Thiers comme ingénieur ; il entra ensuite dans les ponts et chaussées.

(1) Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né en Provence le 24 juin 1704, était fils d'un procureur général ; il entra dans la carrière militaire dès l'âge de quinze ans, et fut envoyé à Constantinople avec l'ambassadeur de France. A son retour, il voulut suivre le barreau pour complaire à sa famille, mais des aventures avec

les penseurs, et qui veut au moins qu'on laisse Dieu à l'homme, lui écrit cette charmante phrase, où tout son bon sens se révèle : « Mon cher ami, lorsque le soir, couronné de fleurs, vous êtes assis sur les genoux de votre maîtresse avec un verre d'aï à la main, que vous ne croyiez pas en Dieu, cela m'est parfaitement égal; mais si je vous rencontrais le soir, mourant de faim, un fusil à la main, et que vous ne croyiez pas en Dieu, je n'aurais pas assez de jambes pour courir. » Ici Voltaire révèle bien avec son intelligence éminente la plaie profonde que les philosophes font à l'état social; c'est pour la morale des peuples surtout que la religion est un frein, c'est pour les malheureux qu'il faut des croyances; oh! laissez-les leur si vous voulez qu'ils aiment, qu'ils vivent, qu'ils espèrent. Le brillant duc de Richelieu, la gracieuse et noble duchesse de Luxembourg, les princesses de Conti ou du Maine, les fermiers généraux Helvétius et La Popelinière pouvaient être gaiement incrédules, oublier Dieu et s'oublier eux-mêmes; ils pouvaient disserter et railler dans leurs salons dorés, sur leurs sofas de Perse, leur petit épagneul blanc à leurs pieds, sous des lustres étincelants, quand un

des actrices l'empêchèrent de se livrer à ce grave métier. En 1734, il assista au siége de Kelh où il fut blessé, puis à celui de Philisbourg; une chute de cheval le mit hors d'état d'y remonter jamais. Déshérité par son père, il se fit écrivain et passa en Hollande, où il publia ses *Lettres juives, chinoises et cabalistiques*. Il alla ensuite à Berlin, où Frédéric le nomma chambellan, avec six mille écus de pension et la place de directeur général des belles-lettres de l'Académie.

vin généreux les échauffait et que les éventails de femme les touchaient de leur pointe d'écaille comme un sceptre diamanté. Jusque-là il n'y avait d'autre mal que le mauvais exemple et l'énervement des âmes. Mais que ces questions tombent jusqu'à la classe aux bras nerveux, aux vêtements en lambeaux, quand il y aura des visages affreux qui manieront la pique et qui, avec Voltaire, le baron d'Holbach et Helvétius, disserteront sur l'égalité des hommes et la négation d'un Dieu, alors vous verrez ce que produisent ces fausses doctrines répandues parmi le peuple.

Dans cet enivrement de maximes et de mœurs, une portion du clergé s'associait avec les gentilshommes pour l'œuvre de destruction; que quelques petits abbés au visage rebondi pussent offrir de leurs mains blanches et potelées une rose, un bouquet ou leur boîte de tabac d'Espagne à de jeunes femmes toutes couvertes de guipures et de dentelles, cela n'était qu'un scandale, qu'une décadence profonde de ces siècles religieux où saint Augustin remuait le monde par sa parole ardente, où saint Jérôme s'abîmait au désert. Mais lorsqu'il y avait un abbé de Prade qui, en pleine Sorbonne, vint soutenir dans une thèse que la révélation de Moïse était mensongère et le Christ presque une hypothèse, n'était-ce pas le clergé lui-même qui se donnait la mort? Il ne savait pas où il allait avec cet oubli des principes et des devoirs? Le sang des prêtres devait épurer cette profanation du XVIIIe siècle; au règne des petits abbés devait

succéder celui des martyrs ; aux salons de Versailles, le massacre des Carmes et de l'Abbaye.

A ces idées économistes et philosophiques si fatales, venait se joindre déjà une école politique dont il est nécessaire d'indiquer l'influence sur la société française. J'ai déjà parlé de Montesquieu, de l'effet produit par son pamphlet des *Lettres persanes* et par ses premières lectures de *l'Esprit des lois*. Ce vaste livre venait enfin de paraître avec un éclat inaccoutumé ; un parlementaire, un président de chambre, un homme considérable publiant des essais sur la législation, devait vivement exciter la curiosité publique. Bientôt un caractère particulier ressortit de cette œuvre, c'est que Montesquieu appartenait essentiellement à l'école anglaise ; la thèse dominante de son livre, c'est de prouver que la constitution anglaise est la plus belle institution politique : un parlement libre, le vote de l'impôt, les élections, tout excite son enthousiasme ; s'il jette quelques souvenirs sur la vieille monarchie, c'est pour y rechercher des parlements, des chambres, même sous le règne de Charlemagne ; il veut donner aux cours de justice en France la même autorité qu'à la chambre des communes, comme si les parlements avaient la même origine que les deux chambres anglaises ! On veut désormais une presse libre, la censure devient odieuse ; on admire l'Angleterre et sa constitution ; Voltaire y pousse comme Montesquieu ; et l'abbé de Mably (1), qui paraît avec

(1) Gabriel Bonnot de Mably, d'une famille du parlement du

quelques lourdes œuvres, vient rechercher dans notre histoire des éléments de peuple, d'assemblée, de discussions au champ de mai. Protégé par le cardinal de Tencin, Mably a d'abord été le partisan du pouvoir absolu; il a soutenu l'autorité royale contre le parlement; il est en dehors du jansénisme; bientôt il suit le torrent, car on n'obtient un peu de bruit et d'éclat qu'à ce prix. Il publie ses *Essais sur l'histoire de France;* c'est le premier historien de la bourgeoisie, panégyriste du tiers état, précurseur de Sieyes. Voltaire fait peu de politique rationnelle, il n'a pas d'œuvres qui correspondent à la dissertation, mais à chaque vers, à chaque discours, il jette des principes sur l'abus des distinctions, il fait des discours sur l'égalité des conditions, sur la nécessité de la liberté humaine; et l'on voit la noblesse de France se presser dans les théâtres pour applaudir *Brutus* et *Cassius, la Mort de César,* les principes d'égalité et la démolition sociale; cela devient une mode, une manie. Pour être admis dans certaines compagnies, il faut faire son épigramme contre la religion; c'est tout au plus si on reconnaît Dieu; Fréret, qui vient d'expirer, a mis en honneur une certaine école historique qui fouille incessam-

Dauphiné, né à Grenoble le 14 mars 1709, fit ses études au collége de Lyon, chez les jésuites. Il vint à Paris, et le cardinal de Tencin le fit entrer au séminaire de Saint-Sulpice; il se contenta du sous-diaconat et suivit son goût pour l'érudition. Il publia, en 1740, *Parallèle des Romains et des Français, par rapport au gouvernement,* 2 vol. in-12. Mably aida beaucoup le cardinal de Tencin dans les affaires de l'État.

ment dans le passé pour chercher des arguments contre la religion révélée, la royauté et les gouvernements; dans les colléges, on élève les jeunes hommes, la noblesse même, dans des études enthousiastes pour les républiques antiques; les colléges d'Harcourt et de Louis-le-Grand, sous la direction des jésuites, servent à l'éducation d'une multitude de gentilshommes qui, tous, se font gloire d'une sorte d'épicurisme matériel dans le plaisir et les joies. On commence à disserter sur l'origine des gouvernements, à se demander la cause et la raison de toutes les formules politiques qui règnent sur le monde. La lecture favorite de cette génération, ce sont les pamphlets de Hollande et d'Angleterre : on étudie avec avidité les écrits républicains, antipapistes qui circulent à l'occasion de l'expédition du prince Édouard en Écosse; ces pamphlets enlèvent l'auréole de gloire de cette tête si poétique, même dans ses héroïques illusions : la république n'est plus un mot vide de sens ; on en raisonne avec légèreté, mais on s'habitue à cette pensée que la France peut adopter cette forme de gouvernement; quand un système est dans l'éducation, laissez passer vingt ans, et vous le retrouverez au pouvoir.

L'école genevoise et républicaine vient de produire un homme d'exception qui puise dans son cœur ulcéré et flétri les formules d'une société nouvelle; si Montesquieu a soutenu les principes de la constitution anglaise, la pondération des pouvoirs , leur séparation en deux chambres , avec un ministère responsable ,

J.-J. Rousseau, qui prend le titre de citoyen de Genève, aborde franchement la sauvage théorie de la souveraineté populaire (1). Rousseau, fortement nourri des doctrines de Hobbe, a lu les pamphlets des écoles hollandaise, anglaise et genevoise; il ne produit rien de neuf, rien de spontané, il ne puise pas dans son imagination qui reste stérile; mais il se fait le grand plagiaire de l'école du XVI[e] siècle : sa première forme est didactique, pédante, ennuyeuse; c'est un paria qui proteste contre l'ordre social; sa vie a été honteuse; enfant, il vole et se montre ingrat envers ses bienfaiteurs; homme fait, si l'amour vient à lui, il le dénonce; si la confiance s'abandonne à son cœur, il la méconnaît et l'outrage; d'après ses *Confessions*, il a mérité le châtiment des lois divines et humaines; il n'est d'abord que musicien, musicien médiocre que Rameau juge d'un coup d'œil et rejette dans son obscurité; hableur de salons, on lui constate chez madame d'Épinay qu'il a été domestique de l'ambassadeur à Venise; il s'amourache d'une fille d'auberge, il se glisse dans la maison d'un fermier général; il a des enfants, il les jette dans les hospices; il s'enrôle dans l'encyclopédie, et c'est quelques années plus tard qu'il publie son fameux *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, sorte de déclamation qui appellerait à peine aujourd'hui l'attention sur un écrivain politique, tant les idées en sont com-

(1) Jean-Jacques Rousseau, fils d'un horloger de Genève, était né dans cette ville le 28 juin 1712.

munes et le style boursouflé : c'est la vie des forêts qu'il exalte ; l'homme est dégénéré par la civilisation ; c'est l'instinct brut à la manière de Hobbe et de l'école anabaptiste : ce discours excita partout l'enthousiasme, le temps est à ces idées, et la vogue au sophisme. Noblesse, bourgeoisie et clergé, toute cette société marche vers un avenir inconnu, un de ces grands mystères que le temps ne révèle qu'à travers des flots de sang. Rousseau devient donc le chef d'une nouvelle école politique, qui va droit à l'égalité sauvage ; la guerre est déclarée à l'homme civilisé ; on est dégénéré parce qu'on est décemment mis et qu'on a une famille ; il faut vivre sous des chênes, manger des glands, pour être dans la perfection ; les gouvernements, les lois sociales sont des abus, une dégradation de la nature primitive ; si vous vous groupez, ce n'est peut-être qu'en vertu d'un contrat ; vous êtes tous membres du peuple souverain, sauf à vous manger les uns les autres ; qu'importe ! Et ces principes si fatals, qui démoralisent la génération, Rousseau les jette à la face de tous et s'applaudit du succès qu'ils obtiennent. La plus grande aristocratie se fait le champion de cette politique dévastatrice et du triomphe de la brute : il devient presque évident pour tous que la société est un abus et le gouvernement une usurpation.

Quand tous ces philosophes écrivent sur la France, ils ont hâte de la dégrader comme un pays d'abus et de fanatisme : « On pense en Angleterre, on n'est libre et philosophe qu'à Berlin, on n'est bien gouverné

qu'à Genève et Amsterdam. » Voltaire est plus Prussien, Anglais, qu'il n'est Français; en lisant ses livres d'histoire, on dirait qu'il ne trouve d'éloges que pour la philosophie, la politique des cabinets étrangers ; ses lettres à Frédéric, prince royal et monarque, sont tout ce que la souplesse et l'adulation réunies peuvent produire de plus complet; Frédéric a trahi deux fois la France , il a fait défection à nos armées qu'il s'était engagé à soutenir , il a compromis les campagnes d'Allemagne et d'Autriche ; qu'importe, Voltaire le flatte ; les Français ne sont pas assez philosophes , les Prussiens le sont bien plus. Trouvez quelque chose de plus antinational que cette académie d'athées entourant Frédéric qui s'en sert, s'en moque , les joue , et fait bien ; dans les soupers de Potsdam et de Sans-Souci , tous ces hommes-là sont rampants devant lui , sans songer qu'ils ont une France, une patrie qu'ils abîment de leur philosophie et de leurs pamphlets.

Quant à Rousseau , l'Angleterre ne lui plait pas ; là il reconnait encore trop d'aristocratie; il ne voit que Sparte et Lacédémone, il veut des hommes nus et forts; il sacrifierait la grande politique de Louis XIV, pourvu que l'on créât partout des Spartiates dans les rues de Paris ; pour lui une province conquise est moins précieuse qu'un jeu de théâtre ou de pugilat. Au moins Montesquieu a dans la tête une plus grande masse d'idées politiques; s'il est séduit par une seule pensée , la constitution anglaise , c'est qu'il ne voit de ressources , d'avenir, de grandeur, que dans l'éta-

blissement de ce gouvernement par deux chambres, gouvernement qui n'est puissant que par son aristocratie, et n'est en Angleterre qu'une fiction nationale et historique. En résultat, tous ces hommes firent un mal considérable à cette nationalité française qui se formulait dans de si graves conditions.

Depuis Henri IV, toute la sollicitude de la maison de Bourbon avait été de grandir la patrie, ou, pour parler leur langue, le domaine. La première période du règne de Louis XV donnait la Lorraine et le duché de Bar, comme Louis XIV avait donné cinq grandes provinces; et voilà qu'une école étrangère se forme; des écrivains qui avaient puisé leurs doctrines à Londres, à Genève, à La Haye, dans les idées sceptiques et impies, se jettent sur la France comme sur une proie; ils démoralisent toutes les classes; ils arrêtent et compriment la diplomatie; ils se font les complaisants du roi de Prusse, comme plus tard ils se prosterneront devant Marie-Thérèse et Catherine de Russie. Les philosophes du XVIIIe siècle furent le vrai parti de l'étranger, ils sacrifièrent la nationalité française pour quelques flatteries; lorsque Frédéric avait besoin de justifier ses trahisons de Breslaw et de Dresde, il écrivait à son ami Voltaire, et celui-ci l'appelait dans ses épîtres laudatives Marc-Aurèle et Trajan.

CHAPITRE VII.

LA COUR ET LA VILLE. — BRUITS ET ANECDOTES.

Veuvage de monsieur le Dauphin.— Le deuil.—Nouveau mariage. — La princesse de Saxe. — Fêtes et plaisirs de Paris. — L'Opéra. — Enlèvement du prince Édouard. — Ordre donné à M. de Vaudreuil. — Madame de Pompadour. — Ses voyages avec le roi. — La retraite de Choisy. — Le lever et le coucher de la favorite. — Les mille petits vers. — Protection accordée aux poëtes, aux artistes et aux encyclopédistes. — Disgrâce de M. de Maurepas. — Couplets et noëls. — Modes et vêtements. — Meubles et bijoux. — Réceptions de Versailles. — Les appartements. — Les entrées. — Le jeu. — Les mets du roi. — Les courtisans. — La vie de Versailles. — Le faubourg Saint-Germain. — La magistrature et le Marais. — Fermiers généraux ; leurs salons. — Helvétius et M. de La Popelinière. — La vie bourgeoise et marchande. — Richesse des classes commerciales. — Tendance vers un changement dans les conditions.

1746 — 1752.

Durant ces intervalles de violente guerre, quand le roi et le Dauphin étaient sous la tente, Versailles n'avait plus cet aspect de fêtes et de plaisirs qui signa-

laient la présence du souverain. Le roi, dans la vieille monarchie, c'était le symbole de la vie, l'animation de toute la société; avec lui, la joie; sans lui, la tristesse et l'ennui; on avait donc peu de distractions à Versailles pendant ces longues campagnes; seulement, comme il était d'habitude de prendre ses quartiers d'hiver chaque fois que Noël arrivait, Louis XV revenait à Versailles et à Choisy; on prenait alors sa revanche, on se délassait des fatigues de la campagne par une frénésie de plaisirs : bals, comédies, soupers, chansons gaies, noëls mordants, jusqu'à ce que vers Pâques fleuries la trompette sonnât de nouveau le boute-selle pour les chevau-légers et les mousquetaires de la maison du roi.

La cour venait de quitter le deuil de madame la Dauphine, l'infante d'Espagne, morte en couches (1); les noirs catafalques aux insignes de mort, aux draperies funèbres, avaient disparu des églises; et pourtant la douleur de monsieur le Dauphin se manifestait toujours avec une exaltation d'idées et de sentiment dont on ne le croyait pas capable; il pleurait l'infante avec une tendresse que rien ne pouvait distraire; cette noble fleur de Castille s'était flétrie à dix-huit ans; les frimas de Paris, la ville aux tristes brouillards l'avaient emportée dans toute la ferveur de ce premier mariage. Des causes politiques motivèrent, ainsi qu'on l'a dit, la nouvelle union de monsieur le Dauphin avec une princesse de Saxe (2); l'infante

(1) Madame la Dauphine mourut le 22 juillet 1746.

(2) « On parla dans le mois d'octobre 1746 de remarier le Dau-

n'avait apporté dans son alliance avec monsieur le Dauphin que cette nonchalance si douce, si coquette des filles d'Espagne; elle savait peu de chose, elle dédaignait toute instruction; il n'en était pas de même de la jeune Allemande qui allait partager la couche de monsieur le Dauphin; éminemment instruite, elle savait le latin, l'italien, et parlait le français aussi bien que sa langue nationale. En opposition avec le caractère de l'infante, première Dauphine, elle aimait le travail, dessinait les fleurs avec art; on la disait même fort érudite, et par dessus tout elle était bonne, douce, résignée. Le duc de Richelieu, qui fut chargé de la mission de demander officiellement sa main à Dresde (1), avait tracé dans ses dépêches un portrait

phin. Le roi voulait lui donner une princesse de Savoie, et écrivit lui-même trois jours après la mort de la Dauphine au roi de Sardaigne, pour lui demander sa fille, sans apposer aucune condition. Le roi de Sardaigne en fut si touché, qu'il était déterminé à accepter la proposition; mais trois jours après il reçut une autre lettre contenant, entre autres conditions, la garantie du royaume de Naples; il répondit qu'il eût été flatté et honoré de l'alliance du roi Louis XV, mais que les engagements où il se trouvait le mettaient dans l'impossibilité absolue de promettre ce qui lui était demandé, ce qui rompit ce mariage. »

(1) « Le duc de Richelieu, dont la faveur croissait journellement, employé tour à tour à la guerre, aux négociations, aux intrigues galantes, aux cérémonies d'apparat, et propre à tant de fonctions diverses, fut nommé ambassadeur extraordinaire du roi de France près la cour de Saxe, et fit, le 7 janvier 1747, la demande de la princesse pour le Dauphin.

« Le mariage eut lieu d'abord à Dresde par la bénédiction du nonce. L'échange se fit dans une presqu'île du Rhin, près du fort de la Pile, le 27 janvier 1747, où le prince Lubomirsky remit la

presque enthousiaste de madame la Dauphine; elle n'était pas jolie pourtant, mais elle semblait montrer tant de soumission et d'obéissance, à la manière des jeunes filles allemandes, qu'elle gagnait tous les cœurs. Elle s'aperçut bientôt de la tristesse de monsieur le Dauphin, amoureux de l'infante morte plus que d'elle-même, jeune fille si fraîche; il la pleurait silencieusement, et lorsqu'après les cérémonies de mariage, les deux époux marchaient ensemble vers la chambre délaissée de la pauvre infante, monsieur le Dauphin ne put retenir un torrent de larmes à l'aspect de ces meubles, de ces trumeaux, de ces fleurs, qui lui rappelaient un lamentable souvenir. La noble Allemande, au lieu de s'en fâcher, lui dit avec une admirable douceur : « Donnez, monsieur, un libre cours à vos pleurs, ne craignez pas qu'elles m'offensent; elles m'annoncent au contraire ce que je suis en droit de posséder si j'acquiers votre estime. » Toute sa vie ne fut dès lors qu'un doux travail pour plaire à monsieur le Dauphin, fort instruit lui-même; elle lui récitait les chants du Tasse dans cette langue d'Italie qu'elle parlait comme la sienne propre; issue du sang carlovingien, fort érudite dans l'histoire des blasons de l'Europe, elle parlait de tout, de sciences, d'art, et la savante princesse mérita que Voltaire lui adressât des stances philosophiques comme à la marquise du Châtelet ou à madame Geoffrin.

princesse au maréchal de La Fare et à la duchesse de Brancas, chargés par le roi de la recevoir. »

Non-seulement madame la Dauphine se donnait la mission de plaire à son jeune époux, mais encore elle devait vaincre les vieilles répugnances des deux maisons de Saxe et de Stanislas Leczinsky; comment, par exemple, la princesse de Saxe, la fille de Frédéric-Auguste, se présenterait-elle devant Marie-Leczinska, la fille de Stanislas? Cela se fit pourtant sans aigreur, sans reproches, avec une convenance parfaite; les deux princesses étaient également bonnes et parfaitement élevées. L'étiquette voulait que le troisième jour de son mariage la princesse de Saxe portât le portrait du roi son père sur un bracelet et qu'elle vînt ainsi chez la reine, et Marie-Leczinska la première lui dit avec un esprit tout d'à-propos : « Voilà donc, ma fille, le portrait du roi votre père? » — « Oui, maman, répondit la Dauphine, voyez comme il est ressemblant. » Et c'était le portrait du roi Stanislas. Cette délicatesse fut très-remarquée, et l'on jugea toute la bonté du caractère et l'esprit élevé de la jeune Saxonne.

Des fêtes brillantes furent célébrées partout à l'occasion de ce nouveau mariage du Dauphin; il y eut des bals brillants dans cette belle galerie des glaces de Versailles, si magnifique de marbres et de mosaïques. Imaginez des milliers de bougies resplendissantes au milieu de ces fleurs, de ces trumeaux. Le bal paré coûta des sommes énormes à chaque seigneur qui fut invité, car il fallait paraître dans le plus riche costume en drap broché sur mille couleurs; on inaugura les bals masqués afin d'autoriser la liberté de

manières et de propos (1). Dans le livre qui fut dessiné pour rappeler la mémoire du mariage de monsieur le Dauphin, on voit l'aspect de quelques-uns de ces bals dans la galerie de Versailles; on y remarque peu de dominos, mais en revanche beaucoup d'arlequins de Watteau, de ces jolies pierrettes de la Comédie-Italienne, un nombre infini de Turcs, car *Zaïre* et l'arrivée de l'envoyé ottoman avaient mis l'Orient à la mode. Le roi parut à chacun de ces bals avec un costume chaque fois différent, et il sembla se distraire beaucoup en jetant aux femmes des mots aimables ou le récit de quelques petites aventures passablement scandaleuses.

Les fêtes de Paris, brillantes comme celles de Versailles, prirent un nouvel esprit; elles furent plus mythologiques que religieuses; l'esprit du XVIIIe siècle avait fait revivre le vieil Olympe; des chars pompeux et antiques à huit chevaux se promenèrent dans Paris, les uns étaient allégoriquement dédiés à l'Abondance, les autres à l'Hymen et à l'Amour, comme dans les bas-reliefs de Rome. On essayait déjà les formes de

(1) « Les bals de Versailles fixèrent surtout l'attention ; au bal paré on sait qu'on n'admet que tout ce qu'il y a de plus magnifique; les seigneurs les plus mal à l'aise sont obligés de s'épuiser pour y briller. Les bourgeois de Paris, toujours avides de participer aux plaisirs de la cour, sont très-empressés de s'y rendre, mais ils ne peuvent assister que comme spectateurs. Les femmes ne sont pas les moins curieuses d'y paraître. On place celles-ci en spectacle sur des gradins, et l'on a grand soin de choisir les plus jolies pour les offrir aux regards de la cour. Le bal masqué est plus libre; avec des billets, chacun y est admis indistinctement. »

la mythologie grecque et romaine, qui devaient plus tard dominer l'ordonnance et le dessin des fêtes publiques réglées par David : les chars se promenaient de station en station ; sur chaque grande place on avait dressé des monuments en bois, richement décorés avec des fontaines, des cascades, des bouquets de fleurs aux vives couleurs. Plus loin on avait ouvert des salles de bal, où de bruyants orchestres appelaient à la danse et à la joie publique ; et des hommes déguisés en Bacchus avec la peau de tigre, assis sur un tonneau, distribuaient du vin pendant que les chars d'abondance jetaient des comestibles sur les places publiques.

Lorsque ces fêtes répandaient la joie tumultueuse à Paris, un événement sinistre vint tout à coup attrister les nobles cœurs. Depuis la fatale bataille de Culloden, un prince, errant dans les montagnes et les précipices de l'Écosse, avait parcouru de ses pieds meurtris les pics élancés et bravé les mers orageuses pour échapper à l'implacable vengeance des whigs; Charles-Édouard, sauvé par une jeune fille, Flora Macdonald (car, je le répète, les Stuarts étaient destinés à être protégés par les femmes), vint se réfugier à Paris; là, la tête brisée, le cœur en feu, il se jeta dans toutes les débauches. Quand un événement lamentable vient abîmer une existence, il n'est pas rare de la voir se précipiter dans l'ivresse brutale et les joies sensuelles; ne lui en faites pas de reproches; quand le cœur est saignant, quel baume jeter sur la plaie? La réflexion brise, la raison tue; le sentiment

de soi pèse tellement qu'on cherche à le secouer; on ne peut s'y arrêter un moment sans se prendre à pitié, et pour s'étourdir on recherche l'ivresse; voilà pourquoi rien n'abrutit autant que la misère et la douleur. Charles-Édouard vivait donc à Paris au milieu de l'orgie; il avait fièrement offert sa tête blonde et frisée aux balles de ses ennemis, et pour oublier sa royale infortune, la faiblesse des uns et la trahison des autres, il passait des nuits sans sommeil aux petits soupers d'Opéra, au milieu des libations du vin d'Aï, ne gardant d'amour chaste et pur que pour la princesse de Talmont, à laquelle il avait voué son épée de chevalier; il faut bien que dans une vie abîmée de sensualisme il y ait quelque chose de vertueux, un bon ange qui vienne rappeler à l'homme sa noble destinée.

On a vu que par le traité d'Aix-la-Chapelle la France s'était engagée envers la maison de Hanovre à forcer Charles-Édouard de quitter la France pour l'Italie; averti plusieurs fois avec une bienveillance pressante, le prince n'avait tenu aucun compte des conseils; les ordres secrets étaient de le conduire jusqu'au pont de Beauvoisin, et le prince Édouard ne voulut pas se soumettre à ce qu'il appelait une lâcheté de la cour de France. Il fallait donc prendre une mesure, s'emparer de sa personne, porter des mains sacriléges sur le dernier rejeton des Stuarts. Sous Louis XIV on avait indignement repoussé cette clause; mais depuis il était né une école égoïste et dominante dans la diplomatie comme dans la politique; la nécessité im-

pérative justifiait tout, l'esprit chevaleresque allait s'éteindre à la face du matérialisme. Un des officiers des gardes les plus habiles, M. de Vaudreuil, fut mandé à Versailles; le secrétaire d'État des affaires étrangères le prévint de la mission qu'il fallait accomplir avec autant d'énergie que de convenance; le prince Édouard était toujours armé; il fallait empêcher le suicide, car il menaçait de se tuer ou d'opérer une défense terrible à la manière de Charles XII, et le prince en était bien capable. M. de Vaudreuil répondit de tout et organisa une escouade de gardes, hommes forts et nerveux; il attendit le prince à la sortie de l'Opéra, sur le seuil, l'aborda chapeau bas, le genou en terre, lui exposa l'objet de sa mission; et bien que le prince demandât à s'expliquer, M. de Vaudreuil insista respectueusement pour qu'il se laissât visiter et lui fit enlever deux pistolets et un long poignard dont il menaçait de faire usage; comme Charles-Édouard se débattait, on fut obligé de l'attacher avec des lacets de soie blancs (1) et de le jeter dans une voiture disposée à cet effet, et qui le con-

(1) VERS SUR LE PRINCE ÉDOUARD, ARRÊTÉ A L'OPÉRA.

Quel est le triste sort des malheureux Français
Réduits à s'affliger dans le sein de la paix!
Plus heureux et plus grand au milieu des alarmes,
Ils répandaient leur sang, mais sans verser des larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos;
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
Et vainqueurs avec gloire, ou vaincus sans bassesse,
N'avoir point à pleurer de honteuse faiblesse.

duisit à Vincennes; dans ce vieux donjon, le prince Édouard se crut un moment prisonnier d'État; mais on lui expliqua qu'il était libre et que les nouveaux rapports avec l'Angleterre imposaient la nécessité cruelle de le ramener à Rome auprès de son père; le prince parut se résigner; il parla de ses poétiques aventures d'Écosse, s'exprimant toujours avec un grand respect pour Louis XV et un charme indicible de narration. Toutefois il ne resta que quelques jours à Vincennes où il reçut de nombreuses visites, et où il se délassait dans de longs repas avec les officiers de service auprès de sa personne. M. de Puysieux prévint le ministère whig de l'arrestation et de la captivité de Charles-Édouard, et, d'après les résolutions définitives du cabinet de Versailles stipulées avec l'Angleterre, il fut conduit jusqu'au pont de Beauvoisin; la France tenait ainsi à prouver son respect pour les clauses générales de la paix.

Les raisons politiques pouvaient bien nécessiter de pareilles mesures, mais elles furent un coup terrible porté à la royauté; la chute de la maison des Stuarts devait être fatale à celle de Bourbon; Charles Ier monta sur l'échafaud en indiquant du doigt la catastrophe de Louis XVI, et plus d'un prince de la maison de France fut lié non plus avec des cordons de soie, mais avec des chaînes plus dures et plus fatales. On marchait déjà vers le mépris de l'autorité royale, et les cabinets y prêtaient la main avec un laisser aller, un abandon indicibles. L'indignation de la noblesse et du peuple fut générale au sujet de l'arrestation du prince

Édouard ; on récita de lamentables strophes sur cette lâcheté qui délaissait ainsi un prince noble et courageux ; on le chargeait de chaînes comme un criminel : « Était-ce là ce que la maison de Bourbon devait aux Stuarts? Qu'étaient devenus le souvenir de Louis XIV et la noble hospitalité offerte à Jacques II? La France devait pleurer une paix achetée par un acte de déloyauté; à quoi avaient servi les sacrifices et la victoire? Un roi devait défendre, protéger un noble héros, ou mourir avec lui. Le fier Anglais nous domptait, le roi dormait dans le sein de la honte; indignement épris d'une femme obscure, il oubliait en ses bras les pleurs et le mépris de la France (1). »

Madame de Pompadour, que ces pamphlets signalaient comme la cause principale du traité d'Aix-la-Chapelle, tout entier déterminé cependant par des causes politiques, tenait plus que jamais le roi sous ses douces étreintes; avec un art admirable de séduction, elle l'enivrait sous mille prestiges, et la cour l'entourait comme une souveraine dirigeant avec une certaine science de commandement les affaires pu-

(1) A quoi nous servait-il d'enchaîner la victoire?
Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire,
Et contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuser le sort.
Mais trahir Édouard, lorsque l'on peut combattre,
Immoler à Brunswick le sang de Henri Quatre,
Et de George vaincu, subir les dures lois!
O Français! ô Louis! ô protecteurs des rois!
Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre? etc.

bliques ; elle était si maîtresse à Versailles, qu'elle venait le soir faire son service de dame près de Marie-Leczinska, et la reine l'accueillait toujours avec douceur (1) ; le Dauphin, qui ne voulait pas blesser son père, lui adressait même la parole, quoique d'une manière sèche et laconique. Cette puissance de la favorite avait fortifié le parti du jeune prince, formé de tous les mécontents ; le roi vivait trop isolé pour qu'il ne s'organisât pas autour de lui une opposition politique placée sous un chef, et ce chef naturel c'était l'héritier présomptif de la couronne ; son éducation sérieuse, ses mœurs austères faisaient un véritable contraste avec la vie énervée du roi. Ce parti s'était montré déjà puissant lors de la maladie du roi à Metz ; depuis, le Dauphin croissant en âge, ses amis étaient devenus plus nombreux. Les pleurs qu'il avait donnés à l'infante, la régularité de sa vie dans un nouveau ménage avaient attiré sur lui un grand intérêt ; le peuple l'entourait de tous côtés comme l'espé-

(1) *La famille royale et le ministère en* 1748.

« La reine vit en simple particulière. La Dauphine ne pense qu'à nous donner des enfants. Le duc d'Orléans fait le baroque au couvent avec les saints pères. Son fils ne pense qu'à manger et à aimer sa femme partout où il se trouve. On appelle Belle-Isle le *Moulin à projets*. Tencin au conseil fait l'hypocrite, et le maréchal de Noailles, le fin. M. Berryer est sorti du néant pour régir la police. Puysieux tâtonne toujours, embrouillant de plus en plus les affaires, et madame de Pompadour, qui prend le roi au bout du nez, le sait tirer du bout de la grande galerie jusqu'à l'autre. Voilà la cour en 1748. »

rance d'un meilleur avenir; le roi le savait, mais il ne voulait pas que son successeur agît en roi avant que lui-même ne fût couché dans la tombe de Saint-Denis.

Le grand soin de madame de Pompadour était de distraire son royal amant, plus difficile à amuser dans l'âge moyen de sa vie que Louis XIV dans son extrême vieillesse : à vingt-deux ans jouer le rôle de madame de Maintenon avec un roi de quarante ans à peine, c'était trop tôt; madame de Pompadour imagina dès lors des petits voyages qui pouvaient secouer l'esprit du roi et varier incessamment ses occupations; les voyages avaient ce grand avantage de renouveler les objets accidentels du paysage de la vie en la laissant dominer, elle la favorite, au fond du tableau. On venait de former après la guerre un camp de plaisance à Compiègne (1), où s'étaient réunis les grenadiers royaux, milice d'élite qui avait parfaitement suivi la campagne; les corps appartenant à des armes particulières et nouvelles récemment instituées, tels que les régiments de Grassin, infanterie et cavalerie, portant couleur bleue avec chapeau de feutre à plumes; les régiments de hulans, empruntés à l'Autriche et

(1) « Il fut formé en juillet 1750 un camp à Compiègne, où l'on fit voir au roi un nouveau corps nommé les *grenadiers de France*; c'était une excellente idée du ministre de la guerre qui, pour ne pas perdre ce qu'il y avait de plus précieux dans chaque régiment réformé, imagina de les conserver et réunir sous une dénomination générique. M. de Crémille, inspecteur de cavalerie, infanterie et dragons, les fit manœuvrer devant Sa Majesté et madame de Pompadour. »

à la Hongrie avec leur bel uniforme et leur pelisse; royal-croate, depuis royal-cravate, cavalerie légère au brillant uniforme; enfin les chasseurs cantabres, qui portaient le béret basque, le costume bleu de ciel des montagnards, troupes formées à la hâte pour les besoins de la dernière guerre, et qui devaient recevoir à Compiègne une nouvelle organisation. Le roi y vint avec madame de Pompadour, et partout la favorite fut accueillie avec cette politesse chevaleresque qui caractérisait l'officier noble, vieille tradition de famille. De Compiègne, elle mena le roi au Havre, pour visiter un port de mer et donner une noble impulsion à la marine, car elle était éprise de tous les grands travaux qui pouvaient jeter de l'éclat sur le règne.

Le roi revint à Versailles à travers les fêtes; madame de Pompadour en fut la fée; belle et gracieuse favorite, elle savait que le grand château avec son cérémonial pesait à Louis XV, et que Choisy, au contraire, était son séjour de prédilection. Ce fut donc à Choisy qu'elle fixa sa résidence, réunissant autour d'elle une cour dévouée et les plus nobles blasons; elle était l'enchanteresse du palais, l'Armide de toutes les féeries; combien de petits vers, aujourd'hui oubliés, ne furent-ils pas récités en son honneur? Voltaire fut son poëte de prédilection, et Crébillon plus encore que Voltaire; l'abbé de Bernis lui adressait ses poésies galamment libertines; ce n'était pas l'homme sérieux, le diplomate remarquable; le petit abbé bouton de rose dominait encore; il était toujours *Babet la bou*

quetière, comme l'appelait spirituellement Voltaire; le soir, le nez tout garni de tabac d'Espagne, l'abbé de Bernis, à table devant le roi, improvisait des madrigaux pour la marquise de Pompadour avec la galanterie la plus raffinée; « le Plaisir couronné de fleurs n'attendait que le moment favorable pour éclater; il ne pouvait nous séduire aux lieux où la belle Zéphire n'était pas; Vénus avait besoin de ses appas pour fonder son empire; qu'elle vint donc sous ce berceau de lilas réveiller l'esprit et la saillie; les Ris attendaient la noble marquise sur un tonneau que la Folie avait percé; le champagne était prêt à partir pour la couvrir de sa bouillante écume (1). »

Ainsi disait l'abbé de Bernis; mais si la marquise

(1) M. l'abbé de Bernis se trouvant à table avec le roi, madame de Pompadour et quelques seigneurs, fit cet impromptu :

Le Plaisir couronné de fleurs
Vient voler sur la table;
Il n'attend pour charmer nos cœurs
Qu'un moment favorable.
Belle Zéphire, où tu n'es pas
Pourrait-il nous séduire?
Il a besoin de tes appas
Pour fonder son empire.
Viens réveiller sous ce berceau
L'esprit et la saillie;
Ils t'attendent sur un tonneau,
Qu'a percé la Folie;
Le champagne est prêt à partir,
Dans sa prison il fume,
Impatient de te couvrir
De sa bouillante écume.

avait ses poëtes, ses admirateurs, elle avait aussi ses critiques mordants, impitoyables; M. de Maurepas lui-même, qui n'était plus en faveur, se vengeait de la favorite par des épigrammes vives, saisissantes, et certes ne s'épargnait pas les mots durs, les implacables allusions sur la marquise : « Cette petite bourgeoise élevée à la grivoise; l'amour ridicule du roi faisait rire tout Paris, car la marquise avait les dents tachetées, la peau jaune et truitée, les yeux froids et le cou long; chacun jugeait le roi fou de faire des sacrifices pour une telle créature (1). » Et cependant la marquise continuait à rehausser sa condition de cour par une attentive bienveillance pour les arts, les poëtes et les nobles produits de l'industrie. Comme elle excellait dans l'art de jouer la comédie, elle l'avait mise

(1) Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,
Le propos d'une commère :
Tout est bas dans la Poisson.

La contenance éventée
Et chaque dent tachetée
La peau jaune et truitée,
Les yeux froids et le cou long.

Si dans les beautés choisies
Elle était des plus jolies,
On pardonne des folies
Quand l'objet est un bijou.

Mais pour sotte créature,
Et pour sa plate figure
Exciter tant de murmure,
Chacun juge le roi fou.

en vogue aux petits salons de Choisy; elle recevait des leçons et pouvait en donner. Rien de plus gracieux que la marquise de Pompadour jouant une comédie de Marivaux ou récitant un conte de Crébillon. Elle était souveraine à Choisy, la retraite bien-aimée de Louis XV; tout l'hiver il y avait théâtre, ce qui mettait en communication la marquise avec les beaux esprits, les poëtes et les artistes; elle les encourageait par des pensions, et tous lui répondaient par de petits vers qui la comparaient aux divinités mythologiques; les artistes travaillaient pour elle ces mille riens délicieux, un meuble, une bergerie, une de ces étranges figurines qui embellissaient les appartements à la Pompadour. La marquise fonda sur un vaste pied la manufacture de Sèvres (1), où furent façonnés les beaux vases, dignes de rivaliser avec la porcelaine de Chine, du Japon et de Saxe; les produits en étaient portés au château, et ceux qui voulaient faire la cour à la favorite ou au roi les achetaient par forme de loterie. Louis XV disait: « Voilà un beau vase, monsieur le duc ou monsieur l'abbé, le prix en est fixé à mille, deux mille

(1) Depuis quelque temps le gouvernement avait ordonné des tentatives pour parvenir à faire en France des porcelaines semblables à celles de Saxe. Elles avaient réussi. La marquise de Pompadour détermina le roi à établir une manufacture de cette espèce au château de Vincennes (24 juillet 1748) et, depuis, de la transférer à Sèvres, où l'on éleva un bâtiment vaste et magnifique à portée de Versailles. Pour soutenir cette manufacture fort chère et lui procurer du débit, chaque année le roi en faisait apporter les productions dans son palais, où elles étaient étalées, et invitait les courtisans d'en acheter.

écus. » Cet argent était destiné à secourir de pauvres artitses qui donnaient des formes brillantes et nouvelles aux produits de la manufacture; les verres et cristaux devinrent aussi à la mode; on les faisait de mille couleurs comme ceux de Bohême. Des lettres patentes donnèrent la qualité de gentilshommes à ceux qu'on appela désormais les nobles verriers.

Les encouragements ne manquèrent pas aux philosophes qui attaquaient les vieilles institutions de la monarchie. Les encyclopédistes, hautains pour tous, s'étaient bien rapetissés pour parvenir aux pieds de la marquise; Diderot, d'Alembert, remuèrent toutes les petites intrigues afin d'arriver au privilége de l'Encyclopédie. La marquise de Pompadour étendit le sceptre de la beauté sur cette lourde compilation; telle était la puissance de son esprit sur le roi, que Louis XV y consentit, et pourtant chacun sait les répugnances que le roi avait pour toutes ces idées de philosophie qui attaquaient la nationalité et la politique françaises. Ce charme irrésistible de la marquise de Pompadour s'étendit bientôt aussi à la politique générale; elle commençait à prendre une sorte de domination sur les secrétaires d'État, à élever ses amis, à briser ses ennemis; M. de Maurepas, fort aimé de Louis XV, ne s'était pas dévoué exclusivement à la marquise; son esprit caustique avait lancé contre elle des vers et des épigrammes; elle voulut s'en venger en l'expulsant du conseil, et y réussit; elle dut lutter longtemps contre les habitudes du roi, mais ne les dominait-elle pas toutes? M. de Maurepas s'attendait à sa disgrâce, il la

subit avec cette résignation railleuse qui désormais n'épargna plus la marquise; élégant gentilhomme, il fut obligé de se retirer dans une de ses terres, et s'y consacra à cette vie d'épigrammes qui était tout à fait dans son caractère frivole.

M. d'Argenson profita d'une portion de l'héritage politique de M. de Maurepas, et M. de Rouillé (1) fut nommé au ministère de la marine; c'était plutôt un financier, un homme d'administration, qu'un esprit pratique, mais il était fort dans les intérêts de la marquise. M. de Machault, qui allait prendre les finances, était un des esprits les plus distingués et dont l'administration fut la plus large. Madame de Pompadour voulait que les ministres vinssent travailler dans le cabinet où elle assistait à l'expédition des affaires. Généralement ses conseils étaient bons, ils avaient de l'orgueil, de la hauteur, de la fierté même pour le roi. Irritable au dernier point, elle souffrait avec peine les noëls et les couplets qui étaient les pamphlets de cette génération : quelques-uns de ces couplets mordants ont survécu à ces époques frivoles. On supposait que devant la crèche de Jésus naissant venaient tour à tour le roi, la reine, les courtisans,

(1) Antoine-Louis de Rouillé, comte de Jouy, né le 7 juin 1689, d'une ancienne famille de robe, fut fait conseiller au parlement de Paris le 3 décembre 1711, maître des requêtes en 1717, intendant du commerce en 1725, et mis à la tête de la librairie en 1732; en 1744, Louis XV le nomma conseiller d'État et commissaire de la compagnie des Indes. Il remplaça M. de Maurepas à la marine le 26 avril 1749.

pour faire leur hommage au Sauveur du monde (1). Louis avait dit à madame de Pompadour : « Allons

(1) Jour de Noël :

De Jésus la naissance
Fit grand bruit à la cour.
Louis en diligence
Fut trouver Pompadour :
« Allons le voir, mignonne.
— Eh non ! dit la marquise au roi,
Qu'on l'apporte tantôt chez moi ;
Je ne vais voir personne. »
En coudoyant la foule,
Le marquis de Puysieux,
A grands pas se coule
Auprès du Fils de Dieu ;
Ayant pris sa lunette :
« Enfin, dit-il, je vois le cas,
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans la gazette. »
Du fond de la masure,
On vit dans le lointain
Une courte figure :
C'était Saint-Florentin.
Quelle peur effroyable !
Dans ses mains je vois un paquet ;
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable.
Sur son abord sinistre
Il ne se trompait pas :
« Je viens, dit le ministre.
Pour un très-fâcheux cas,
L'Égypte est la retraite ;
Au roi cet exil a déplu,
Mais la marquise l'a voulu ;
Sa volonté soit faite ! »

voir cet enfant, ma mignonne. — Eh non! dit la marquise au roi, qu'on l'apporte chez moi, car je ne vais voir personne. » (Expression de fierté dans la bouche de la favorite.) Choiseul y accourait aussi pour tout culbuter, pour tout réformer, même le bœuf, mais il conservait l'âne; d'Estrées, le grave philosophe, déclarait à l'Enfant Jésus que l'on ne suivait guère ses conseils; Nivernois apportait des bouquets; le marquis de Puysieux prenait sa lunette pour regarder l'enfant; Richelieu, plein de grâces, récitait au poupon des vers dignes d'Horace. Saint-Florentin faisait à Joseph une peur épouvantable, car il avait ses mains pleines de lettres de cachet, et qui sait? il en réservait une peut-être pour faire sortir Joseph de l'étable. »

Ainsi étaient les passe-temps de l'opposition, impuissante alors, car tout était courbé sous l'empire de la marquise qui donnait l'impulsion aux mœurs, au goût, à la mode; or y eut-il jamais en France plus magique puissance? C'était par l'influence de la marquise que les vastes paniers, empruntés à l'Angleterre, diminuaient de volume; le corset était fait d'une forme nouvelle qui amincissait la taille, les dentelles et les malines étaient répandues à foison; d'admirables éventails cachaient les sourires de ces lèvres si rosées, si petites, que la race semble en être perdue. La coiffure se modifiait et se relevait un peu sous des flots de poudre; on jetait dans les cheveux des fleurs, des épis de diamants ou la rose pompon, qui prit son nom de madame de Pompadour; beaucoup de rouge

sur les joues, et le tout relevé par cinq ou six mouches artistement placées. Les hommes avaient tous adopté des habits aux larges basques et sans cols, pour laisser le cou dégagé, des boutons et des boucles de diamants, des souliers à talons rouges, et toujours la poudre pour relever l'éclat des yeux.

Les meubles prenaient le type de la plus admirable perfection : les bonheurs du jour avec des marqueteries, des porcelaines, des trumeaux entrelacés de peinture et des mille fleurs d'or; des toilettes voilées par de la dentelle et du satin, le bleu clair et le rose tendre partout; des tapis si épais que les pieds pouvaient enfoncer jusqu'à la cheville; des ottomanes avec des médaillons, des lustres de cristal ou de porcelaine éclatants de bougies; des tables incrustées de cuivre, d'or ou d'argent; des nuées de petites chimères vertes ou rouges, des statues de fantaisie, des magots ou des bergeries élégantes, Colin ou Colette; les jolis sujets des tableaux de Greuze qui plus tard dominèrent l'art de la peinture et de la gravure. Tels étaient les salons que parcourait cette noble cour, aux vêtements tout pailletés d'or, l'épée au côté, le cordon bleu sur la poitrine, suivant respectueusement cette favorite qui voulait briller par tous les côtés qui se rattachent à l'empire de la femme : les plaisirs et les arts.

Dans les petits appartements du roi à Choisy, on suivait peu l'étiquette; Louis XV disait, par exemple, à un de ses courtisans : « Richelieu, Gesvres, vous serez du voyage de Choisy, n'est-ce pas? Je vous y

verrais ce soir avec plaisir. » Et cela suffisait pour ouvrir les portes de ces petits réduits de mystères et de plaisirs; au souper toute distinction était bannie; il n'y avait d'autre hiérarchie que celle de quelques femmes élégantes. Dans cette grande foule de gentilshommes qui n'eût brigué comme une faveur d'être appelé aux petits soupers de Choisy? A Versailles, au contraire, tout était réglé avec solennité, même les petits appartements; le roi ne pouvait changer les usages qui fixaient les entrées depuis l'origine de la monarchie; il était rare qu'il les enlevât à une des grandes fonctions de l'État, si ce n'est par punition exemplaire : ainsi le chancelier avait ses grandes entrées, et nul ne pouvait l'en priver, car elles étaient inhérentes à sa charge; si on lui retirait les sceaux, il n'en restait pas moins revêtu de sa noble dignité et de ses priviléges.

La plus grande distinction était de faire la partie du roi; Louis XV, avide de coups de hasard, jouait à Versailles des masses de louis d'or; il aimait à les gagner, faisant ainsi payer l'honneur de faire sa partie, et il riait de tout son cœur de voir les cartes lui venir à plein gré; il n'agissait pas ainsi par avarice, car nul plus que lui ne prodiguait les acquits au comptant à sa noblesse après les ruines de guerre et les sacrifices des batailles; mais il avait cet amour de bonheur au jeu, qui saisit les âmes même les plus désintéressées : gagner au jeu fait croire qu'on a la fortune pour soi, et cela plait. Le roi sans être gai était aimable; il abordait toutes les questions comme

tous les plaisirs. Philosophe profondément religieux, il avait vu la mort de près et il ne la craignait pas; il se jouait avec cette idée qu'il faisait souvent envisager à ses plus intimes amis; sa figure si belle prenait alors un indicible sourire de bonté mélancolique, il avait pour chaque courtisan son mot piquant, spirituel. La vie de Versailles se limitait dans un cercle tellement précis qu'on pouvait dire chaque matin le programme de la journée; la chasse absorbait tous les moments qu'on ne donnait pas aux affaires, excepté lorsque les réjouissances publiques entraînaient les bals et les réceptions brillantes du soir. A Versailles la fière et royale monotonie, à Choisy le plaisir vif et secret.

Depuis quelques années, toute la noblesse vivait moins à Versailles; elle faisait bâtir de très-beaux hôtels sur le quai de la rive gauche de la Seine et dans le faubourg Saint-Germain surtout. Ces grands bâtiments des rues de Bourbon et de l'Université, de la Planche ou de Grenelle sont tous empreints des formes d'architecture de Louis XV, ainsi qu'on le voit à la place Vendôme et à la place des Victoires. Ici habitaient les seigneurs aimant le plaisir de l'opéra et de la comédie; par la route de Sèvres, dans une heure et demie on était à Versailles; la vie de Paris commençait à plaire pour l'hiver. Le faubourg Saint-Germain se peupla si rapidement, qu'on dut penser à jeter un second pont en face les Tuileries pour joindre les deux rives et marier tout cela vers la place Louis XV et le jardin des Tuileries. Si vous trouviez

dans le faubourg Saint-Germain la noblesse frivole et dépensière, le Marais était le refuge de la vieille magistrature. Lorsque les parlementaires n'habitaient pas dans l'île Saint-Louis, si paisible, ces magnifiques hôtels, aujourd'hui encore décorés des peintures pompadour, ils demeuraient dans les rues Saint-Louis, au Marais, Saint-Paul ou la place Royale, leur quartier de prédilection; ils vivaient là au sein de leur famille, aux heures où les soins du parlement ne les appelaient pas au palais. Les quartiers de la place des Victoires, de la place Vendôme, de la rue des Petits-Champs étaient la demeure des banquiers et fermiers généraux, groupés autour de Samuel Bernard et de La Popelinière, le spirituel Sybarite. Helvétius avait choisi la place Vendôme dans ces hôtels alors nouvellement bâtis, ou bien il vivait à la campagne; à l'exemple de la favorite, on trouvait de l'esprit chez les femmes des fermiers généraux, un grand goût pour les lettres et les beaux-arts. C'était chez M. de La Popelinière que Rameau venait réciter ses opéras, et J.-J. Rousseau ne craignait pas d'y chanter de sa voix chevrotante les strophes de sa composition. Le fermier général, c'était l'expression du luxe le plus effréné et le plus élégant. Sa vie se distinguait de celle de la bourgeoisie toute paternelle, toute résumée dans le foyer domestique. Un déplacement de fortune se manifestait dans la société; presque toute la noblesse ruinée dépensait beaucoup et recevait peu pour se ruiner encore. La banque faisait des bénéfices considérables; le commerçant gagnait sur toutes ces

industries en servant le luxe des gentilshommes, et tout cela créait ainsi un accroissement considérable dans les éléments de la fortune bourgeoise. Chaque année des tréfileurs d'or, des passementiers, des drapiers pouvaient mettre beaucoup d'écus à l'épargne. La cour était si brillante d'or, si pailletée; un habit de beau velours coûtait près de mille livres. Ajoutez à cela des manchettes d'Angleterre, des jabots, des culottes à boutons de diamants, des boucles à rosettes toutes brillantées; une mise de cour un peu soignée coûtait quinze cents louis. Or ces dépenses folles jetaient des grands bénéfices aux mains de la classe bourgeoise et marchande; tandis que la partie noble de la nation se ruinait, la partie avare, spéculatrice, amassait de gros écus au soleil. Dans le rayon de dix lieues autour de Paris, les résidences, châteaux, parcs et fermes passaient aux mains des parlementaires, des financiers ou de la classe bourgeoise; une fois maîtres de ces marquisats ou de ces comtés, ils en prenaient le titre, et cela produisait déjà d'indicibles confusions dans l'ordre nobiliaire et les blasons de gentilhomme.

Quand la fortune se déplace, quand la propriété passe d'une classe à une autre, il y a révolution inévitable dans l'ordre social; avant Louis XIV, la noblesse était forte par ses services, par son importance territoriale; elle possédait presque toutes les grandes terres; la bourgeoisie n'avait que quelques maisons de ville pour s'abriter. Mais une fois que le bourgeois fut riche, propriétaire, possédant les capitaux, il dut naturellement demander la première place dans la

hiérarchie des ordres. La noblesse n'était qu'un privilége pour une classe; la bourgeoisie comprenait toutes les autres portions de la société; elle s'appuyait sur sa richesse pour préparer son triomphe. S'il y avait encore quelque respect pour les grands noms de la monarchie, l'imprudence de quelques gentilshommes les compromettait souvent; fatigués des boudoirs dorés, ils ne craignaient pas de porter leurs amours jusque dans la boutique du marchand; aimant avec magnificence, ils étaient souvent aimés, et l'histoire de madame Conian la boulangère fut connue de tout Paris.

Le duc de Richelieu lui-même ne dédaignait pas les petites bourgeoises, quoiqu'il se montrât fier et insolent avec cette classe qui devenait la plus forte parce qu'elle était la plus riche et constituait bien positivement tout ce qui faisait la fortune de la société; il faudrait donc tôt ou tard lui faire une place dans l'ordre politique, si on ne voulait pas qu'elle la prît. Cette lutte entre la force et la richesse de la bourgeoisie et la pauvreté des gentilshommes déchus est infiniment curieuse au XVIII[e] siècle : peu à peu cette société de noblesse se dépouille et se suicide, à ce point qu'en 1789 elle n'est plus qu'un souvenir. Prenez les événements un à un : est-ce que l'enlèvement du jeune prince Édouard n'est pas le plus fatal coup porté à la dignité royale? Est-ce que cette couronne de Louis XV qui va se cacher dans un boudoir de Choisy n'obéit pas fatalement au mouvement qui l'entraîne et la domine? Est-ce qu'il n'y a pas une opposition terrible

dans ces noëls et ces couplets qui excitent le peuple? Est-ce que le clergé ne se perd pas lui-même par ces discussions vives et passionnées? La magistrature, qui s'était soumise, est exilée une seconde fois à la suite de nouvelles résistances. La noblesse, épuisée d'argent par le plaisir et d'hommes par la guerre, ne conserve plus qu'une supériorité de manières, un luxe qui blesse, des faiblesses et un orgueil qui humilient souvent. Il n'y a plus rien de robuste en elle-même; elle meurt encore avec honneur sur un champ de bataille, elle conserve la gaieté et la folie du caractère français, mais l'heure de son empire est passée. La force vient à la richesse, et la richesse est dès ce moment au commerce et à la bourgeoisie; la société leur appartient désormais.

CHAPITRE VIII.

LES ÉTUDES DU DROIT, D'HISTOIRE ET DE LÉGISLATION.

Le chancelier d'Aguesseau. — Le conseil privé. — Tendance vers l'unité législative. — Codification. — Édits sur les religionnaires. — Ordonnance criminelle sur le rapt. — Le port des armes. — Le duel. — Police de la librairie et de l'imprimerie. — Organisation des bourses. — Les intendants. — Les métiers. — Les nobles commerçants. — Municipalité de Paris. — Limites de la ville. — Réparation des bâtiments et murailles. — Affaires ecclésiastiques. — Juridiction du conseil. — Les remontrances du parlement. — Ordonnance particulière. — Esprit général de la législation. — Organisation de l'enseignement. — Les académies. — Grandes collections historiques. — Les *Ordonnances du Louvre*. — La *Gallia christiana*. — Les *Historiens de France* de dom Bouquet. — Les histoires des provinces. — Tendance et opposition des deux sociétés frivole et studieuse. — *État des personnes*. — Règlement sur les registres de l'état civil. — Obligations imposées aux curés. — Naturalisation des sujets lorrains. — Les nègres esclaves. — Gens de mainmorte. — Mineurs.—*État des propriétés*.—Les testaments.—Les donations. — Les successions. — Juridiction. — Conseil des prises. — Chambre des Tournelles. — Le grand conseil. — Les évocations. — Police générale. — Le port d'armes. — Vagabonds et pèlerins. — Imprimerie. — Livres venus

de l'étranger. — Les subsistances. — Les eaux. — Les théâtres. — L'Opéra. — Les jeux de hasard. — *Les finances.* — Tontine. — Rentes viagères. — Loterie. — Amortissement. — Spécialité des rentes. — Hôtel de ville de Paris. — Les fermes. — La taille. — *État militaire.* — Équipages des officiers. — Étrangers. — Invalides. — Uniformes. — Les milices. — Volontaires de Paris. — Dignité du soldat. — *Législation maritime et commerciale.* — Les naufrages. — Les pêcheries. — Les colonies. — Les échelles du Levant. — Les neutres. — Les gens de mer. — Les galères. — Capitulations diplomatiques, — avec la Porte Ottomane, — avec la régence de Tunis. — Esprit général de la législation. — Forme de rédaction pour les édits.

1725 — 1750.

Un des caractères solennels de la législation de Louis XIV avait été cet esprit d'unité et de règles, source inaltérable des grandes œuvres du droit; les travaux préparés spécialement sous Colbert avaient organisé les diverses parties de la législation civile et politique; les ordonnances criminelles, les édits sur la marine et le commerce demeurent encore comme de beaux monuments légués aux générations futures. Le gouvernement de Louis XIV, sa force, sa puissance d'opinion s'y révèlent tout entier, car les lois sont l'expression des mœurs d'une époque. Sous le point de vue législatif, le règne de Louis XV tient une large place; il a produit des œuvres d'une certaine gran-

deur; de vastes ordonnances subsistent encore rédigées à cette époque, et il faut sans doute attribuer l'esprit si avancé qui semble s'empreindre sur les actes législatifs de Louis XV à l'influence dominante du chancelier d'Aguesseau. De quelque manière qu'on juge d'Aguesseau, comme homme politique, ses faiblesses, ses incertitudes, il avait une des intelligences les plus fortes, les plus justes en matière de législation; en face des événements qui remuaient les sociétés, il était d'une pusillanimité extrême; comme tous les esprits modérés et timides, il passait d'un parti à un autre; janséniste de principe, il servait la cour dans ses poursuites contre cette opinion; il ne sut jamais prendre un parti en politique, et cela tenait autant à la modération de son esprit qu'à la faiblesse de son caractère. Rarement les hommes supérieurs se dessinent dans une voie de manière à s'y compromettre; comme légiste, d'Aguesseau montra toujours une incontestable supériorité; profondément érudit dans le droit romain et les coutumes, il avait surtout cette intelligence qui généralise les idées; ses ordonnances sont des codes entiers qui embrassent l'ensemble des principes sur chaque point du droit.

Toute législation se rattache à divers ordres d'idées; il y a des lois passagères, instantanées qui naissent avec les circonstances et meurent après elles; il y a d'autres lois, au contraire, qui embrassent le présent et l'avenir; les unes sont toutes d'exception et de police, les autres règlent les principes de justice pour

les personnes, la famille et les propriétés (1). Sous Louis XV, comme sous tous les gouvernements, il y eut des nécessités politiques, des mesures d'exception contre les partis; il est facile, au point de vue

(1) J'ai pensé qu'il serait curieux et véritablement essentiel de donner année par année la législation de Louis XV.

1724.

Versailles, 14 mai. — Déclaration concernant la religion.

Versailles, 11 juin. — Déclaration concernant les prisons.

Versailles, juin. — Édit portant création de quatre intendants du commerce.

Chantilly, 18 juillet. — Déclaration concernant les limites de Paris.

Chantilly, juillet. — Édit qui réduit et fixe le nombre de secrétaires du roi à deux cent quarante.

Fontainebleau, 24 septembre. — Arrêt du conseil portant établissement d'une bourse dans la ville de Paris, pour les négociations de lettres de change, billets au porteur et autres papiers de commerce, et des marchandises et effets, et pour y traiter des affaires commerciales, tant de l'intérieur que de l'extérieur du royaume.

Fontainebleau, septembre. — Édit portant qu'il sera fait une refonte générale de toutes les espèces d'argent.

Fontainebleau, septembre. — Édit portant permission d'établir en Picardie un canal de communication entre les rivières de Somme et de l'Oise.

1725.

Versailles, 10 avril. — Arrêt du conseil portant règlement sur le fait de la librairie et de l'imprimerie.

Versailles, 5 juin. — Déclaration pour la levée du cinquantième du revenu des biens pendant douze années.

Versailles, juin. — Édit portant fixation des constitutions de rentes au denier vingt.

Versailles, juin. — Édit portant création de maîtrises d'arts et

philosophique, de blâmer les législations exceptionnelles, mais il n'est pas de gouvernement au monde qui n'ait eu des proscrits; la faute n'en est pas toujours à ceux qui frappent, il y a des torts pour tous;

métiers dans toutes les villes du royaume, à l'occasion du mariage du roi.

Fontainebleau, 27 octobre. — Déclaration en interprétation de celle du 29 décembre 1698, concernant les religionnaires fugitifs qui rentreront dans le royaume.

Versailles, décembre.— Édit concernant les voix délibératives.

1726.

Fontainebleau, septembre. — Lettres patentes en forme d'édits concernant les pères de la doctrine chrétienne.

Fontainebleau, 8 octobre. — Déclaration concernant le clergé.

1727.

Marly, 8 février. — Arrêt du conseil portant règlement sur le fait de la librairie et imprimerie.

Marly, 26 février. — Arrêt du conseil qui ordonne la suppression de la loterie de l'hôtel de ville de Paris.

1er mars. — Ordonnance concernant le rang des officiers des gardes.

Versailles, 18 mars. — Arrêt du conseil qui ordonne que dans les villes et principaux lieux de manufactures du royaume, il sera tenu, au mois de janvier de chaque année, des assemblées générales de commerce.

Versailles, mars. — Édit qui confirme l'ordre du Saint-Esprit dans tous ses priviléges.

16 avril. — Lettres patentes par lesquelles le roi rétablit les enfants du duc du Maine et du comte de Toulouse dans l'état et les honneurs de princes du sang.

Versailles, 28 avril. — Arrêt du conseil en faveur des nobles qui font le commerce de mer ou le commerce en gros, pour les faire jouir des priviléges et exemptions, comme ne faisant point acte dérogeant.

s'imagine-t-on que les édits contre les religionnaires fussent un capricieux mouvement de fanatisme? N'y eut-il pas une cause intime, première, tirée des rap-

Versailles, 1er juillet. — Ordonnance concernant les crimes et les délits militaires.

Versailles, 7 juillet. — Déclaration portant révocation et suppression du cinquantième.

Versailles, 4 décembre. — Arrêt du conseil concernant les biens des religionnaires fugitifs.

1728.

Versailles, 18 mars. — Déclaration concernant les juges et consuls de la ville de Paris.

Versailles, 23 mars. — Déclaration concernant le port des armes.

Versailles, 10 mai. — Déclaration concernant les imprimeurs.

24 mai. — Ordonnance servant de règlement pour le consulat de la nation française à Cadix.

1729.

Versailles, 26 janvier. — Ordonnance concernant le désarmement des vaisseaux.

15 février. — Traité entre la France et l'électeur palatin, concernant l'Alsace.

Versailles, 9 avril. — Ordonnance qui autorise la visite aux entrées de Paris de tous carrosses, chaises de poste, fourgons et équipages, même des équipages du roi et de la reine.

9 juin et 2 août. — Traité pour cent ans entre la France et la régence de Tripoli.

Versailles, 2 août. — Déclaration qui établit des peines contre les contrebandiers.

Versailles, août. — Édit concernant les successions des mères à leurs enfants.

Versailles, 26 novembre. — Déclaration concernant le commerce dans les échelles du Levant.

1730.

Versailles, 24 mars. — Déclaration par laquelle le roi explique

ports des religionnaires avec l'Angleterre, Genève et la Hollande? A cette époque deux édits sont spécialement destinés à régler la situation des religionnaires réfugiés; l'un prévoit la possibilité de leur rentrée

de nouveau ses intentions sur l'exécution des bulles des papes données contre le jansénisme, et sur celle de la constitution *Unigenitus*.

Paris, 3 avril. — Lit de justice pour l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*.

Fontainebleau, 29 mai. — Règlement pour l'établissement d'un conseil royal de commerce.

Fontainebleau, mai. — Édit concernant les pensions des chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Marly, juin. — Déclaration concernant les procédures criminelles.

Compiègne, 18 août. — Déclaration concernant les périls imminents des maisons et bâtiments de la ville de Paris.

Versailles, 8 octobre. — Ordonnance portant règlement sur les deuils.

Marly, 22 novembre. — Ordonnance concernant le rapt de séduction.

Versailles, 3 décembre. — Ordonnance pour régler les différentes classes de ceux qui seront reçus à l'hôtel royal des Invalides.

1731.

Versailles, février. — Ordonnance sur les donations.

Versailles, 10 mars. — Arrêt du conseil à l'occasion des disputes qui se sont élevées au sujet des deux puissances.

Versailles, 17 mars. — Arrêt du conseil concernant la discipline et la police des trois corps de médecine.

Versailles, 25 mai. — Ordonnance portant règlement pour le payement des troupes.

Fontainebleau, 12 juillet. — Ordonnance portant défense de transporter des grains hors de France.

9 août. — Règlement pour l'hôtel des Invalides.

Versailles, 5 septembre. — Arrêt du conseil pour faire cesser toutes disputes et contestations au sujet de la bulle *Unigenitus*.

en France et fixe en ce cas les formalités et les conditions de police; l'autre dispose des biens confisqués sur les protestants émigrés. Ces principes sont tous d'exception, car ils se rattachent à la surveillance

7 septembre — Arrêt du parlement de Paris concernant la juridiction ecclésiastique, l'autorité des papes et le jansénisme.

Versailles, septembre — Arrêt du conseil qui casse celui du parlement rendu la veille sur la juridiction ecclésiastique.

Versailles, 12 novembre. — Ordonnance qui renouvelle les défenses des jeux prohibés, même dans les maisons royales.

1732.

Versailles, 27 janvier. — Ordonnance portant que la porte du petit cimetière de la paroisse de Saint-Médard sera et demeurera fermée.

Marly, 10 février. — Arrêt du conseil qui renouvelle les défenses des disputes et discussions au sujet des deux puissances.

Compiègne, 25 mai. — Lettres patentes portant injonction aux conseillers du parlement de Paris de reprendre et continuer l'exercice de leurs charges.

Marly, 18 août.—Déclaration concernant le droit de remontrance du parlement, les appels comme d'abus, les délibérations et l'administration de la justice.

7 octobre. — Ordonnance concernant l'artillerie, prescrivant la dimension uniforme des pièces de canon, mortiers et pierriers.

1733.

Compiègne, 1er août. — Ordonnance concernant le commandement et le service des places.

Fontainebleau, 10 octobre. — Ordonnance portant déclaration de guerre contre l'Empereur.

Fontainebleau, 1er novembre. — Ordonnance pour entretenir des aumôniers et chirurgiens dans les régiments ou brigades de cavalerie, carabiniers, hussards et dragons.

Fontainebleau, 3 novembre. — Règlement pour l'établissement du conseil des prises.

des personnes et à la confiscation des propriétés : à toutes les époques, ceux qui fuient la patrie pour échapper aux lois politiques d'un gouvernement sont frappés dans leur personne et dans leurs biens.

Chaque fois que les ordonnances de Louis XV sortent des nécessités impératives de la politique, elles découlent des principes éternels du droit; un édit, rédigé par d'Aguesseau, établit que désormais la mère doit succéder à ses enfants dans certaines circonstances prévues; les Romains, qui abaissaient toujours la condition de la femme, n'avaient admis qu'exceptionnellement la succession de la mère; ce principe est modifié, et il faut lire les touchantes paroles du chancelier d'Aguesseau. C'était alors une habitude de faire précéder tous les actes législatifs d'un préambule qui expliquât la loi. Trois sortes d'actes appartenaient à la royauté : 1° les ordonnances sur les principes; 2° les édits sur les matières moins générales; 3° les déclarations qui expliquaient et interprétaient la loi. Ces préambules, placés en tête des ordonnances, étaient rédigés en termes paternels; on ne croyait pas alors que la loi dût apparaître menaçante; elle commandait sans doute l'obéissance, mais elle devait en expliquer les motifs et entrer, pour ainsi dire, en communication avec les sujets auxquels elle demandait soumission. L'ordon-

Fontainebleau, 17 novembre. — Déclaration pour la levée du dixième du revenu des biens du royaume.

Fontainebleau, novembre. — Édit portant création de rentes viagères en forme de tontine.

nance sur les donations est une œuvre remarquable, car c'est pour la première fois que des conditions étaient imposées à ces actes de la volonté : En quel cas la donation pouvait-elle avoir lieu? Quelle garantie devait-elle offrir à la société, aux époux, aux enfants? Serait-elle publique ou privée? En quel cas pouvait-on la révoquer? Quels étaient les caractères d'ingratitude qui pourraient exclure le donataire? Pour résoudre ces hautes questions de droit, le chancelier d'Aguesseau compulsa le droit romain, les coutumes et ces vastes Commentaires de Pothier, lumière du barreau sous la simple robe du professeur d'Orléans. Pothier le premier, et c'est en cela qu'il est remarquable, conçut la possibilité de faire dominer la raison pure et la philosophie éclairée dans la législation; l'étude des *Pandectes* et de l'admirable titre *de Justitiâ et Jure* lui avait révélé les maximes de l'éternelle équité dans les lois humaines.

Cet avancement de l'intelligence, ce progrès des lois générales ne se montre pas à ce même degré dans les ordonnances criminelles, et ici la société reste dans ses coutumes législatives qui sont souvent des garanties, car il n'y a rien d'absurde dans la marche des temps : les procédures des parlements en matière criminelle se faisaient sans publicité ; la Tournelle informait et jugeait à huis clos; il y avait un inconvénient sans doute dans les procédures secrètes, mais la publicité n'est-elle pas une arme terrible et dissolvante? Quel danger pour la dépravation des mœurs que ce spectacle souvent hideux d'un crime

qui se glorifie lui-même! La Tournelle était aussi une chambre d'exception; mais la société n'a-t-elle jamais besoin de juridiction exceptionnelle? Les procédures criminelles furent laissées à la direction suprême des parlements, restés maîtres des débats, de l'interrogatoire; la question fut maintenue; la protection des personnes se trouvait dans la responsabilité de la magistrature intègre et sévère. Il y eut alors renouvellement des peines inflexibles sur le rapt puni à l'égard du viol; la séduction, qui porte le déshonneur dans les familles fut punie de mort, sans que jamais le roi pût faire grâce. Il y eut aussi des édits implacables sur le duel; quand deux gentilshommes croisaient le fer, cela suffisait pour que la peine de mort fût prononcée; et comme le sentiment d'honneur parlait plus haut que la crainte du châtiment, la loi prévoyait le cas où le duel aurait lieu hors des frontières, et la confiscation des biens devait s'ensuivre. C'était le seul moyen de refréner cette noblesse toujours en armes, et qui souffrait si impatiemment une injure. Le roi, à son sacre, jurait de ne jamais gracier le viol, le duel et l'incendie.

La répression des crimes dépendait du droit criminel et du ressort de la Tournelle; la police embrassait des devoirs plus actifs, une surveillance de tous les jours : plusieurs édits règlent avec une grande sévérité les conditions de la librairie et de l'imprimerie; les querelles religieuses, les divisions entre le parlement et l'autorité royale avaient donné lieu à une multitude de pamphlets; la corruption

des mœurs produisait des pensées licencieuses, et la philosophie toute d'impiété faisait irruption; on ne pouvait laisser liberté pleine et entière aux journaux et aux mauvais livres; ce fut l'objet d'un édit sur la profession des libraires et imprimeurs; comme la pensée hautaine, indépendante, ne peut rester maîtresse de la société sans la jeter dans des voies perdues, la profession de libraire et d'imprimeur fut soumise à une surveillance attentive; il n'y eut pas de libraires sans brevet, d'imprimeurs sans examen, et cet édit n'a été que faiblement modifié à l'époque où se montre la puissance de la libre pensée.

La vieille monarchie était toute de corporations et de métiers; les métiers restaient sous la direction de leurs prévôts, de leurs maîtres, ce qui explique cette police de règlement, cette application d'une surveillance attentive pour tous les faits du commerce et d'industrie. De la mobilité incessante des transactions que le système de Law avait jetée dans les valeurs numériques, il était résulté un incontestable bénéfice, car le mouvement c'est la vie; le commerce avait grandi; s'il y avait eu catastrophe, il y avait eu progression dans les négociations générales. Les édits suivent ce progrès, et c'est à Louis XV que l'on doit la création des bourses pour les négociations des effets publics et le courtage des marchandises. Avant cette époque, tout se faisait dans l'isolement, il n'y avait pas de maison commune dans laquelle des agents spécialement commissionnés vinssent présider au contrat de change; un édit régularise cette nature de

transactions; Paris eut la première bourse, qui se tint d'abord en plein vent, et puis fut abritée sous des hangars; là se firent toutes les négociations; les financiers, les fermiers généraux spéculèrent sur les fonds publics; il y eut des fortunes rapides et des décadences plus rapides encore; on se jetait dans le jeu. Ces brillants résultats durent engager beaucoup de nobles à essayer les spéculations du commerce; triste dérogation à son caractère : spéculer, pour un gentilhomme, c'était perdre son honneur et la noble empreinte du vieux désintéressement. Une noblesse commerçante c'était une dégradation; au moyen âge, si l'on pouvait quitter l'épée, c'était pour le monastère et se donner à Dieu; mais suspendre sa hache d'armes au-dessus d'une boutique, son blason dans un comptoir, était la ruine de l'esprit gentilhomme. Cependant, telle était la tendance des idées d'égalité, qu'un édit du roi annonça qu'il n'y aurait point de dérogation pour les nobles qui se livreraient au haut commerce, la banque, l'armement, sur de larges bases, comme cela se pratiquait en Angleterre. Cet édit était motivé surtout pour les habitudes bretonnes; à Saint-Malo, il y avait des nobles qui armaient des navires, et en cas de guerre, ils servaient comme auxiliaires sur les vaisseaux du roi.

A cette époque, nul ne pouvait arrêter le mouvement des idées concourant au triomphe de la bourgeoisie: si le noble pouvait sans déroger devenir marchand, les commerçants à leur tour reçurent l'épée et devinrent nobles; on multiplia singulièrement les

charges de secrétaires du roi moyennant finances; acheter la noblesse c'était la déconsidérer, mais la richesse n'était-elle pas le mobile de tous les intérêts? Le commerce excitait alors la vive sollicitude du conseil; on régularisait le système colonial, et le marquis de Villeneuve venait de signer avec la Porte des capitulations qui assuraient à la France la suprématie de juridiction dans les échelles du Levant; les consuls, à l'abri du pavillon blanc, avaient le droit de justice nationale. Un Français insultait-il même un musulman? Le consul seul décidait, pour les crimes comme pour les simples délits. Le mot *Franc* dut embrasser toutes les nations chrétiennes dans les échelles; de semblables traités furent arrêtés avec la régence de Tripoli, pour la longue durée de cent ans. Les capitulations avec la Porte s'étendent et servent successivement de base à toutes les négociations avec les États barbaresques; c'est qu'alors le pavillon fleurdelisé était maître de la Méditerranée; nul ne pouvait nier cette domination, et les étrangers mêmes se plaçaient sous sa protection.

Dans ce vaste mouvement de commerce et de luxe, Paris n'était plus reconnaissable, tant il s'était amélioré : des rues larges se déployaient partout; la place Vendôme était achevée, et ses riches hôtels devenaient la demeure des fermiers généraux; on perçait la rue Neuve-des-Petits-Champs, qui liait la place Vendôme à cette autre place nouvellement construite et à laquelle fut donné le nom *des Victoires*. Ainsi aux extrémités de ces nouvelles rues, étaient deux places monumen-

tales habitées par les financiers. Samuel Bernard habitait un des hôtels de la place des Victoires. Sur les décombres des vieilles maisons, le duc de La Vrillière faisait élever de grands bâtiments, de magnifiques constructions, et l'argent gagné sous le système de Law engageait le duc de Penthièvre à élever sa somptueuse demeure à quelques pas du Palais-Royal. Destinée singulière! ce qui était gagné par l'agiotage devait revenir à la banque; cet hôtel, bâti avec l'argent du système de Law, devait servir de centre au plus grand mouvement du numéraire; les billets devaient succéder aux billets, et la confiance se rattacher au papier-monnaie que Law avait en vain cherché à créer en France; ainsi les esprits supérieurs ne font que devancer le temps et préparer l'avenir!

Paris change donc de face; des règlements de police fixent la hauteur des constructions, la nature et l'emploi des matériaux; beaucoup de nouveaux hôtels avaient été dessinés sous Louis XIV; la manière du grand siècle s'y révèle; les arts ont toujours un type à chaque époque, ils ne se ressemblent jamais; la place Royale n'a pas la même physionomie que le Versailles aux grandes galeries; Versailles que le garde-meuble ou bien Chantilly, véritable type de l'architecture de Louis XV. Les bâtiments se modifient encore à l'époque de madame de Pompadour; alors viennent les médaillons, les guirlandes, les colonnes cannelées, les groupes de génie, les ornements excessifs, et puis ces beaux hôtels si commodes, si emménagés, tels qu'on les voit sur le quai Ma-

laquais, ou bien rue Bourbon ou de l'Université : vastes portes cochères et beaux jardins, presque partout une cour intérieure. Le terrain commence à manquer, on est obligé de s'étendre hors des portes; les murs de Paris formaient alors une enceinte qui embrassait depuis la porte Saint-Bernard, la rue Saint-Antoine, jusqu'à la Bastille, continuant le long des portes triomphales de Saint-Martin et de Saint-Denis, joignant enfin les Tuileries par la rue Royale-Saint-Honoré, nouvellement construite.

C'est sur une vaste place en face du jardin des Tuileries que s'élèvera le garde-meuble; là, Louis XV vient d'approuver le plan d'une large esplanade en face des Tuileries; elle doit être simple, grandiose, à la manière de Versailles; point d'ornement, de simples fossés, des balustrades, un magnifique pont sur la Seine avec des statues, comme sur le pont du château Saint-Ange, à Rome. Au bout de cette place de forme ovale, l'immense plantation du Cours-de-la-Reine, auquel on donne le nom de *Champs-Élysées*, parce que l'époque se fait mythologique. Pour tout mettre en harmonie avec cette immense construction, le jardin des Tuileries subit des changements notables. Sous les vieux rois, il y avait près du palais un jardin fruitier et potager, ainsi le voulaient les mœurs paternelles; on voyait donc aux Tuileries de beaux cerisiers, des treillages où pendait la vigne, des espaliers couverts de beaux fruits. A cet emménagement de petite ferme, Louis XV fit substituer un vaste parc, des arbres touffus; au delà du parc une terrasse

comme à Versailles, et faisant face à cette grande place qui devait prendre son nom. Ainsi, voyez quelle magnificence! la rue Royale, les Champs-Élysées, le pont, la place, le garde-meuble et les Tuileries restaurées au milieu d'un vaste parc. L'enceinte de Paris reprenait là, passait à la rue de Bourgogne pour se joindre à la rue de Grenelle, et se dirigeant ensuite sur la montagne Sainte-Geneviève, elle venait retrouver le quai Saint-Bernard et la Bastille.

De nombreuses constructions s'élevaient déjà au dehors des murailles. Au delà, par la Bastille, le vaste faubourg Saint-Antoine comptait cinquante mille habitants, avec des rues larges, belles, dignes des plus beaux quartiers bâtis par Louis XV; un peu plus loin, Ménilmontant et la colline du Père-Lachaise; la route qui s'en allait à Belleville commençait à se bâtir et à se peupler, ainsi que les faubourgs Saint-Martin, Saint-Denis, Poissonnière, Montmartre et la grande ferme des Mathurins; les religieux avaient là de beaux domaines, et monseigneur l'archevêque aussi; le quartier de la Madeleine était comme un bien d'église parfaitement cultivé. On commençait à bâtir quelques hôtels dans le faubourg Saint-Honoré; lorsque les Champs-Élysées furent plantés d'arbres en larges compartiments, chacun voulait avoir vue sur cette magnifique esplanade qui se rattachait aux Invalides; on construisit les rues d'Anjou, de la Ville-l'Évêque, aussi belles que les rues Saint-Dominique, de l'Université, de Sèvres, le carrefour de la Croix-Rouge, ou bien encore cette rue où le bourgeois cherchait le midi, lorsqu'il *allait*

manger une oie à Vaugirard ou se promener chaque dimanche dans le beau jardin du Luxembourg.

Il fallut donc tracer un nouveau plan d'enceinte pour Paris, les limites furent agrandies et les vieux murs démolis durent servir à construire les grands boulevards; Louis XV, le roi des travaux publics, aimait les chaussées, les promenades plantées d'arbres. Laissant la Bastille comme un point isolé au milieu de Paris, on l'entoura de promenades, de jardins, et il se construisit bientôt des maisons qui liaient le Marais au faubourg Saint-Antoine. Un ordre s'introduisit à Paris sur des principes sévères; le lieutenant de police désigna douze subdélégués qui veillèrent à la paix publique, les réverbères durent être placés dans toutes les rues à vingt toises les uns des autres; le rapport indique que soixante-sept mille becs furent répartis dans Paris et les faubourgs; ce qui fit le dépit des filous et des amants qui avaient tant besoin des ténèbres des longues nuits; les pâles luminaires et oratoires devant les vierges et les saints au coin des rues furent remplacés par des lanternes à réflecteur. La police fit enlever les mendiants et les gens sans aveu pour les transporter aux colonies. Des anciens bastions de Paris, il ne resta plus que la Bastille; cette prison d'État qu'on a fait si terrible n'était point destinée à la bourgeoisie, mais aux grands seigneurs; le For-l'Évêque, innocente réclusion appliquée aux artistes, pénitence de quelques bons mots et des petits caprices d'Opéra, sorte d'aristocratie des Madelonnettes, cette autre prison beaucoup plus triste où l'on

jetait les filles de mauvaise vie prises en flagrant délit dans les rues et carrefours de Paris.

Dans cette émotion soudaine que les querelles religieuses avaient imprimée aux esprits, il n'est pas étonnant que les édits et ordonnances se soient occupés de régler les actes qui se rattachaient à ces questions, car elles troublaient la société par des agitations continuelles? Le parlement et la royauté n'étaient-ils pas en lutte de prérogative? Sur la question ecclésiastique le grand conseil prétendait avoir le droit de décider seul, d'accord avec Rome, sur les bulles, les mandements, les évocations; présidé par le roi, il pouvait toujours réformer les arrêts du parlement, et le cardinal de Fleury invoqua l'autorité de ce conseil, non-seulement pour décider les questions ecclésiastiques, mais encore pour briser toutes les résistances parlementaires. Les parlements avaient-ils le droit de ne pas enregistrer, et, par conséquent, de s'opposer à l'exécution des édits? D'après la théorie royale, les enregistrements n'étaient qu'une manière de constater la date de l'edit, de lui donner un caractère authentique: ainsi le droit d'enregistrer n'entraînait pas avec lui-même la faculté de remontrer, de s'opposer; la remontrance n'était donc pas un droit permis quand le roi ne voulait pas l'entendre.

Ces théories du pouvoir absolu, incessamment soutenues dans les édits de Louis XV, prévalent sous son règne. La régence a grandi le pouvoir des parlementaires; le droit qu'elle a reconnu de casser le testament de Louis XIV les a fait prétendre au partage de

la souveraineté ! Toutes les têtes ont tourné avec les théories anglaises, on s'est cru une chambre des lords ou des communes; et cette prétention, les édits du conseil veulent fortement la comprimer; les arrêts sont fréquents pour évoquer les causes parlementaires. Cette lutte, on la continue avec vigueur; le conseil met une grande insistance à régulariser les principes de force pour l'autorité royale dans les dix années qui forment la première période du règne de Louis XV; on s'occupe des corporations, du commerce, de l'industrie, des canaux, de l'organisation des finances comme de la guerre, et sur ces branches diverses de l'administration, le conseil du roi est constamment en dispute avec les parlementaires; il y a un travail dans le pouvoir pour bien établir sa force et sa suprématie; la lutte est engagée avec l'esprit philosophique et parlementaire; la législation s'empreint d'idées plus générales; on marche vers une grande codification.

Ce résultat est le produit de l'étude; c'est le temps de la fondation des écoles; on venait d'en établir pour l'éducation militaire, d'Aguesseau en prépara également pour le droit : de nouvelles chaires furent établies dans le but d'enseigner les règles invariables de la justice : les études doivent désormais se diviser en quatre périodes: le droit romain, le droit coutumier, le droit naturel et le stage; après le stage on est apte à toutes les fonctions du parlement et du barreau. C'est pour favoriser l'histoire du droit public qu'un édit veut qu'on recueille les ordonnances des rois de

France de la troisième race; la pensée en était venue à Louis XIV. D'Aguesseau ordonne que ce recueil remonte aux premiers temps de la monarchie; pour étudier le droit français, ne faut-il pas connaitre toutes les phases qu'il a subies et par quelle longue chaine de traditions la monarchie s'est fondée? Les ordonnances du Louvre commencent à Hugues Capet; d'Aguesseau confie ce travail à Laurière, puis à Secousse, avocats érudits les plus distingués du barreau de Paris, qui comparent et travaillent avec persévérance (1).

Ce n'est pas tout; les lois s'éclairent par l'histoire, et il n'y a pas d'histoire sans documents primitifs; la grande collection des *Historiens de France* (2), commencée par dom Bouquet, est également ordonnée; c'est l'imprimerie royale qui prête ses presses et ses habiles correcteurs; on y met autant d'importance qu'aux *Ordonnances du Louvre;* avant d'oser l'histoire, il faut recueillir des documents sûrs et exacts. Ces travaux, commandés par Fleury, encouragés par d'Aguesseau, donnent une vive impulsion aux provinces; c'est l'époque où commencent tous ces vastes travaux historiques sur les coutumes locales : dom Vaissète publie l'*Histoire du Languedoc*, dom Morice celle de Bretagne, dom Plancher celle de Bourgogne; et avec cela paraissent l'*Histoire littéraire*, imprimée

(1) Le premier volume des *Ordonnances du Louvre* parut en 1723.

(2) Les premiers volumes des *Historiens de France* parurent en 1738.

aux frais du roi, la *Collection des diplômes* et la *Gallia christiana* des frères Sainte-Marthe, le plus précieux recueil pour l'histoire nationale. L'érudition travailleuse se concentre dans les monastères et parmi les jurisconsultes; on dédaigne ce qui est incomplet; l'esprit de collection se manifeste encore comme au XVI[e] siècle, parce qu'il faut lutter par les faits contre les théories et les systèmes. On voit bien qu'il y a deux sociétés en présence : l'une frivole, railleuse, prenant toutes les idées à leur superficie; l'autre, sérieuse et forte, marchant droit à la connaissance des faits par les monuments. Or, qu'est-il arrivé par la marche des âges? C'est que l'école légère, bruyante est passée, laissant à peine quelques traces; les systèmes ont disparu, et qu'est-il resté debout? Précisément ces collections qui fixèrent à peine l'attention des contemporains; elles révèlent et contiennent maintenant des trésors immenses, bel héritage de l'érudition travailleuse. Vouliez-vous des trésors infinis de science, il fallait visiter les abbayes de Saint-Victor, de Sainte-Geneviève et des deux Saint-Germain; leurs richesses ont doublé les fonds de la Bibliothèque du roi; leurs précieux manuscrits annoncent la grandeur des connaissances humaines. Il y avait des bibliothèques de monastères et même de particuliers qui pouvaient lutter avec les établissements du roi. Ainsi, le marquis de Paulmy amassait ces magnifiques fonds de livres et de manuscrits qui, passés depuis dans les mains de M. le comte d'Artois, forment aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal. Les fonds Colbert, Riche-

lieu, Mazarin, furent définitivement réunis à la Bibliothèque royale. C'étaient souvent des gentilshommes préoccupés de guerre et de cour qui préparaient ces grandes collections; les deux Sainte-Palaye, le marquis de Paulmy portaient l'épée, utilisant le repos de la paix par de fortes études et une magnificence de collection pour les sciences et les savants.

Les corps académiques ne se groupaient point entre eux pour avoir l'orgueil de s'appeler Institut; c'étaient seulement des compagnies, espèce de centre vers lequel chaque branche de la science venait rayonner. En première ligne, l'Académie française; il est curieux d'en feuilleter alors les noms propres; à travers quelques illustrations rares et qui entraient de force, tels que Montesquieu, Voltaire et plus tard d'Alembert et Buffon, on aperçoit un groupe inouï de noms inconnus, dont la mémoire n'a pas survécu même par une méchante tragédie. C'est la plaie de toutes les époques; les médiocrités grandissent à l'abri de toute émotion parce qu'elles ne blessent personne; Montesquieu l'a dit, pour être facilement d'une académie il ne faut être ni un sot ni un esprit supérieur; ces deux conditions sont également mauvaises; il faut avoir un certain acquit, une élégance de mots, beaucoup de calme dans la pensée et dans le style, dire bien les choses déjà dites, les pensées depuis longtemps admises, ne déranger personne dans son lot de célébrité.

L'Académie française faisait peu de travaux, elle s'absorbait dans son éternel Dictionnaire. Il n'en était

pas ainsi de l'Académie des inscriptions : Lebœuf, Bonamy, Fréret, les Sainte-Palaye, le comte de Caylus étaient des érudits d'une grande étendue de science et d'une critique remarquable ; ils étendaient le domaine de l'histoire par d'incessantes publications et le précieux recueil de leurs mémoires. L'Académie des sciences faisait marcher les découvertes vastes, actives; dans son sein se perfectionnaient les instruments maritimes, les lunettes astronomiques, tout ce qui secondait les forces navales du pays. Le bureau des longitudes restait en rapport avec cette académie, et Louis XV y portait une vive sollicitude, car enfant encore, ses jeux avaient été les études géographiques. Le voyage de Maupertuis faisait alors le sujet de toutes les conjectures; on avait des nouvelles de la double expédition, et le *Mercure* en publiait les détails : « M. de Maupertuis et ses compagnons ont cherché d'abord un lieu favorable à leurs opérations ; sur les bords du golfe de Bothnie, ils n'en ont point trouvé : il a fallu s'enfoncer dans l'intérieur des terres, remonter le fleuve de Tornéa, depuis la ville de Torno au bord du golfe, jusqu'à la montagne de Kiltes au delà du cercle polaire. Ils ont dû se mettre à l'abri de ces terribles mouches qui font la terreur des Lapons, tirent le sang à chaque coup qu'elles donnent de leurs aiguillons, et feraient bientôt périr un homme sous leur nombre. Elles infestaient tous les mets. Les oiseaux de proie, très-nombreux et très-hardis dans ces climats, enlevaient quelquefois les viandes qu'on servait aux voyageurs; comme Énée, ils étaient au milieu

des harpies. Après avoir franchi les cataractes du fleuve, ils durent se faire jour, la hache à la main, au travers d'une forêt immense qui embarrassait leur passage et nuisait à leurs opérations, gravir sur toutes les montagnes, en dépouiller le sommet des bouleaux, des sapins et de tous les arbres qui les dérobaient à la vue, dresser sur la cime des huit plus hautes des signaux propres à être aperçus de plusieurs lieues, afin de déterminer les triangles nécessaires, établir une base qu'on pût mesurer sur un fleuve glacé et couvert de plusieurs pieds d'une neige fine et sèche, semblable à du sablon, qui roulait sous les pieds et qui dérobait aux yeux des précipices où l'on pouvait être enseveli sous elle. Les académiciens qui allèrent au Pérou éprouvèrent de plus grands obstacles encore; ils comptaient ne passer que quatre ans hors de leur patrie; il leur en fallut dix. Les hommes parurent d'accord avec la nature pour les contrarier et les tourmenter. Après un voyage long, pénible et périlleux, M. de La Condamine avait pris le premier en quelque sorte possession du pays au nom des sciences et gravé en latin sur le rocher de Palmar : « On a reconnu par des observations astronomiques que ce promontoire est situé sous l'équateur. »

L'université était un corps à part, tout à la fois religieux et civil, et par le fait aux mains des différentes corporations religieuses; les colléges eux-mêmes s'y rattachaient; les jésuites, les oratoriens dirigeaient les études; mais les jésuites avaient une supériorité marquée, parce qu'ils étaient mieux en

rapport avec les progrès de la science et les intérêts nouveaux de la société. Les études supérieures, et spéciales même, étaieint dirigées par les corporations; l'artillerie, le génie, étaient sous l'enseignement des minimes; à Brienne, c'étaient les révérends pères qui développaient les mathématiques aux officiers, et certes ils durent avoir quelque mérite, car ils créèrent Bonaparte, Carnot et Pichegru. La médecine était aux mains des carmes, les plus grands opérateurs (1), les pharmaciens ambulants; ils soignaient gratuitement les pauvres, ils possédaient l'histoire de l'anatomie au plus haut point, et c'est l'hommage que leur rendent les chirurgiens modernes. Les jésuites étaient les astronomes, les voyageurs et les géographes; leurs professeurs créèrent Buffon, La Condamine. Et pour l'esprit, la bonne littérature, n'était-ce pas encore les jésuites qui avaient fait Voltaire? Son maître était l'humble père Porée, pour qui le grand poëte conserva toujours un touchant souvenir. Qui entreprit les grands voyages dans les régions inconnues? Quelle est la corporation qui régna au Paraguay par sa justice et sa bonne politique? Si vous voulez vous faire une idée de ces voyages scientifiques aux terres inconnues, lisez les *Lettres édifiantes*, suivez les jésuites à travers la Chine, le Japon; les premiers manuscrits que nous ayons eus sur les mœurs et les habitudes des Chinois ne nous viennent-ils pas des jésuites?

(1) Le frère Cosme, de l'ordre des feuillants, fut le plus grand opérateur du XVIIIe siècle.

Celui-ci fait un dictionnaire chinois, celui-là dessine de sa main les villes de Canton et de Pékin; un troisième a visité le Japon, il donne des notions sur le commerce, les industries, les moyens de communication (1); rien n'arrête ces intrépides voyageurs.

Les capucins se sont réservé les missions du Levant; comme ils sont les infirmiers des pauvres, ils vont dans les pays d'Orient où la peste domine; comme ils vivent au milieu de l'épidémie, ils en constatent les caractères et donnent les premières notions sur l'art de la guérir. S'il y a un incendie, les capucins sont les pompiers dévoués jusqu'à la mort; vous pouvez les voir dans les gravures du temps sur des poutres embrasées, faisant agir vigoureusement les pompes. Ils sont en Syrie, en Palestine; partout faisant respecter le nom français, tandis que les génovéfains, les chanoines de Saint-Victor travaillent et pâlissent sur les manuscrits de la première et de la deuxième race. La critique spirituelle et savante, on la doit au *Journal de Trévoux* que les jésuites dirigent; c'est dans ce journal que le père Brumoy publie son Théâtre grec; on y attaque les mauvaises doctrines, les hommes médiocres, avec un ton exquis de convenance. Le *Journal des Savants* est dirigé par les génovéfains, c'est la critique sérieuse, historique; les *Nouvelles ecclésiastiques*, si piquantes et si mordantes, sont dues à deux prêtres de Saint-Germain-des-Prés.

(1) Les MSS chinois de la Bibliothèque royale viennent presque tous des jésuites.

Curieuse société que celle-là : prenez-la dans sa superficie, elle est frivole, moqueuse, elle se résume en quelques intrigues de femmes, en de petits soupers; telle est sa vie intime et sensualiste; et à côté de cela de grandes négociations qui font acquérir des provinces à la France et lui assurent sa prépondérance. Maintenant voyez la littérature, elle est railleuse, spirituelle; Voltaire met partout son cachet. Puis à côté viennent les œuvres sérieuses, des collections de lois, des monuments historiques : ici un commencement d'impiété philosophique, un doute hautain; là une croyance fervente, des corporations qui se dévouent, les jésuites qui vont prêcher le Christ jusqu'à la Chine et s'exposent au martyre pour leurs prédications, les capucins qui peuplent le Levant, des hommes de foi qui donnent leur vie pour la croyance qu'ils professent. Ici, des mœurs ramollies; là, du dévouement et de l'héroïsme. Pour la science, une curiosité incessante et des observations sérieuses : Maupertuis et La Condamine partent, l'un pour le pôle nord, l'autre pour le centre de l'Amérique, et cela pour réaliser une idée. Cette grande famille travaille confusément; il s'y révèle une espèce de chaos, on est à une époque de transition; on n'est plus croyant, on n'est pas encore impie; les institutions se montrent surannées, mais on n'en a pas encore formulé de nouvelles. Terrible transition qui marque souvent la décadence des sociétés. De ce chaos sortirent deux écoles dont nous aurons bientôt à suivre les progrès : les encyclopédistes, grande coterie qui do-

mine le XVIII[e] siècle, et les économistes, qui, en exagérant les idées de la liberté du commerce, contribuèrent à la ruine de la vieille monarchie. Les encyclopédistes restaient dans les théories; avec cela on peut corrompre un peuple, mais on ne touche pas à son existence matérielle; il n'en fut pas de même des économistes; ceux-là agitèrent des questions de feu; ils remuèrent la subsistance des peuples avec leur principe de libre exportation des grains; le pain, le pain! ne touchez jamais à cette question, car elle est brûlante; et ce fut à ce cri que se soulevèrent les faubourgs.

Au reste, la première époque de la législation particulière de Louis XV comprend le ministère de M. le duc de Bourbon, l'administration du cardinal de Fleury, et une grande moitié de la puissance de madame de Pompadour; c'est au milieu de la guerre, dans les intervalles des négociations diplomatiques, que sont rédigés les actes du conseil, les édits, les ordonnances qui statuent sur la législation du pays. Plus les temps sont agités, plus la législation est active, vigilante; cela tient à plusieurs causes; les ordonnances n'émanaient pas précisément de la volonté personnelle du roi; rédigées par le chancelier ou le garde des sceaux, elles étaient soumises à la signature du roi, aussi bien en pleine campagne qu'à Versailles. On remarquera dans l'histoire que c'est un faible des hommes de bataille de vouloir paraître s'occuper des lois, de l'administration, du gouvernement sur le théâtre de la guerre, et de signer un règlement de

police le lendemain d'une victoire; ceci flatte l'orgueil, constate que rien n'échappe à leur sollicitude, les petites comme les grandes choses. L'ordonnance sur les substitutions et les donations fut approuvée par le roi durant la campagne de Flandre.

La législation de Louis XV, si féconde et si prévoyante sous le chancelier d'Aguesseau, embrasse, comme on l'a vu, les diverses branches des études du droit (1). La science a fait des progrès, elle se géné-

(1) Je continue à donner l'extrait exact et chronologique de toute la législation de Louis XV :

1734.

Versailles, 7 février. — Ordonnance pour former dans l'hôtel des Invalides une nouvelle compagnie de bas officiers en état d'être détachés aux garnisons des citadelles et châteaux.

15 février. — Ordonnance portant règlement sur les équipages tant des officiers généraux et particuliers que des vivandiers servant dans les armées.

Versailles, 2 novembre. — Ordonnance pour obliger les Anglais, Écossais et Irlandais qui sont en France de prendre parti dans les régiments irlandais au service du roi.

1735.

Versailles, 12 janvier. — Déclaration portant établissement d'une chambre de Tournelle civile au parlement de Paris.

Versailles, 13 juin. — Déclaration concernant les naufrages maritimes.

25 juin. — Traité de subsides entre la France et la Suède.

Versailles, août. — Ordonnance concernant les testaments.

3 octobre. — Articles préliminaires de paix entre l'Empereur et le roi de France.

1736.

Versailles, 9 avril. — Déclaration concernant la forme de tenir

ralise sous l'action de la philosophie et de l'histoire. La mission de l'avocat devient plus grande et plus élevée; le barreau n'est plus seulement une arène de chicanes et de procédures, les études s'empreignent

les registres des baptêmes, mariages, sépultures, vêtures, noviciats et professions, et des extraits qui en doivent être délivrés.

Versailles, 20 avril. — Ordonnance concernant l'habillement de l'infanterie française.

Versailles, 15 mai. — Déclaration faisant défense de porter des boutons de drap et autres faits au métier.

15 août. — Arrêt du conseil concernant les pêcheries exclusives appelées *parcs de clayonage* ou *bouchots*, situées sur les grèves de la baie de Cancale et sur celles du territoire de Dol dans le ressort du port de Saint-Malo.

28 août. — Convention entre le roi de France et l'Empereur pour la réunion et remise actuelle du duché de Lorraine au roi de Pologne Stanislas Ier.

Versailles, 20 novembre. — Ordonnance concernant la composition des milices.

1737.

Versailles, février. — Édit portant suppression de la charge de garde des sceaux.

Versailles, avril. — Déclaration portant établissement en la maison de la Salpêtrière d'un grenier qui contiendra au moins dix mille muids de blé pour l'approvisionnement de Paris.

Versailles, 17 août. — Déclaration qui ordonne aux curés des paroisses dépendantes du Châtelet de Paris de faire incessamment parafer par le lieutenant civil un double registre des baptêmes, mariages et sépultures.

Versailles, 25 août. — Déclaration concernant le port d'armes.

Versailles, décembre. — Édit portant établissement d'une loterie royale, pour procurer l'extinction de partie des capitaux de rentes sur l'hôtel de ville de Paris.

1738.

Versailles, janvier. — Édit portant suppression de la charge de

même de littérature; d'Aguesseau n'a-t-il pas donné l'exemple du beau dire et des périodes académiques, dans les harangues du parlement? Pothier vient de compléter la science du droit; sa publication des *Pan-*

premier président et de celles de huit présidents au grand conseil.

Versailles, 28 juin. — Règlement concernant la procédure du conseil.

Versailles, 28 juin. — Règlement concernant la procédure qui doit être observée pour l'instruction des affaires renvoyées devant des commissaires nommés par arrêt du conseil.

Versailles, 30 juin. — Lettres patentes portant évocation générale des causes des jésuites au grand conseil.

Compiègne, juillet.— Édit portant que tous les sujets du roi de Pologne dans les États de la Lorraine seront réputés naturels français.

Compiègne, 1er août. — Déclaration concernant les pèlerinages.

Versailles, 15 décembre. — Déclaration concernant les nègres esclaves des colonies.

1739.

Versailles, 3 février. — Ordonnance pour faire assembler les bataillons de milice.

Versailles, 31 mars. — Arrêt du conseil qui fixe le nombre des imprimeurs dans le royaume.

24 avril. — Arrêt du conseil touchant le canal du Languedoc.

Versailles, 30 mai. — Lettres d'évocation au grand conseil en faveur des pères de la compagnie de Jésus.

Versailles, 1er juin.— Déclaration concernant les gens de mainmorte du ressort du parlement de Metz.

Fontainebleau, 5 novembre. — Déclaration portant règlement pour le parlement de Besançon.

1740.

Versailles, 11 avril. — Arrêt du conseil concernant l'entrée des livres venant des pays étrangers.

Constantinople, 18 mai. — Capitulation en renouvellement et addition accordée au roi de France par le sultan Mahmoud.

dectes, ses admirables traités donnent de plus fortes notions sur les devoirs et les droits de tous. *L'Esprit des lois* de Montesquieu a mêlé des questions de haute philosophie à la législation, et ces théories pénètrent dans l'esprit général des ordonnances.

1741.

22 janvier. — Arrêt du conseil portant établissement d'une loterie royale en faveur des pauvres.

Paris, 28 janvier. — Ordonnance du lieutenant général de police sur l'épuisement des eaux dans les caves.

Versailles, 7 juin. — Ordonnance qui défend de faire sortir hors du royaume aucuns bestiaux, sous les peines y portées.

Versailles, 29 août. — Déclaration pour la levée du dixième du revenu des biens du royaume.

Versailles, 17 octobre. — Arrêt du conseil portant règlement sur le commerce dans les échelles de Morée et d'Albanie.

Versailles, octobre. — Édit portant création de huit cent vingt mille livres de rentes viagères sur l'hôtel de ville de Paris.

1742.

9 novembre. — Traité de paix avec la régence de Tunis.

1743.

10 janvier. — Ordonnance pour la levée de dix-huit mille hommes de milice dans la ville et les faubourgs de Paris.

Janvier. — Édit pour l'établissement d'une loterie royale de neuf millions de fonds.

Versailles, 1er février. — Déclaration qui règle la manière d'élire des tuteurs et curateurs aux mineurs qui ont des biens situés en France et d'autres situés dans les colonies.

17 février. — Déclaration portant création de six cent mille livres de rentes sur la ferme des postes.

5 mars. — Lettres patentes pour l'aliénation de cinq cent soixante cinq mille livres de rentes tant viagères qu'en forme de tontine.

5 mars. — Ordonnance concernant l'assemblée des milices de la ville de Paris.

L'état des personnes, fondement de la société, se régularise sur des bases plus larges; depuis le moyen âge, tous les actes de la vie dépendaient de l'Église, qui prenait l'enfant au baptême et le conduisait jus-

Fontainebleau, 5 octobre. — Ordonnance pour servir de règlement aux bataillons de milice.

Versailles, 27 décembre. — Ordonnance qui défend à tous officiers de se servir de soldats pour valets.

1744.

Versailles, 15 mars.—Ordonnance portant déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre.

22 avril.— Règlement pour l'établissement du conseil des prises.

Versailles, 25 avril. — Ordonnance pour obliger les Anglais, Irlandais ou Écossais qui sont en France de prendre parti dans les régiments irlandais au service du roi.

26 avril. — Ordre portant déclaration de guerre à la reine de Hongrie.

Fribourg, 21 octobre. — Règlement concernant les prises faites en mer et la navigation des vaisseaux neutres pendant la guerre.

1745.

Paris, 24 mars. — Arrêt du parlement de Paris concernant la contagion des bestiaux.

25 mars. — Déclaration concernant les testaments, codicilles et autres actes de dernière volonté.

Au camp devant Tournay, 25 mai.—Ordonnance sur ce qui doit être observé par les capitaines, maîtres ou patrons des bâtiments marchands, lorsqu'ils trouveront des vaisseaux et autres bâtiments du roi mouillés dans les rades et ports soit du royaume ou des pays étrangers.

Au camp devant Tournay, 29 juin. — Ordonnance concernant les passe-ports accordés aux sujets des puissances étrangères voyageant en France.

1746.

Versailles, avril. — Lettres patentes permettant au maréchal de

qu'à la mort; le prêtre était chargé de constater la naissance pour Dieu et les hommes; la loi civile ne se mêlait qu'accidentellement de ces registres qui, néanmoins, constituaient les droits de la famille et de l'hé-

Saxe de disposer de ses biens, et à ses héritiers, légataires et donataires, même étrangers, à en jouir.

Versailles, 1er mai. — Ordonnance en faveur des familles des gens de mer décédés sur les vaisseaux du roi pendant les campagnes de long cours.

1747.

Versailles, 1er janvier. — Ordonnance portant règlement général pour les hôpitaux militaires.

Versailles, 19 mars. — Déclaration concernant l'imposition à la taille des femmes séparées de leurs maris.

10 avril. — Ordonnance concernant les spectacles de l'Opéra, des Comédies Française et Italienne.

Au camp de la commanderie du Vieux-Jonc, août. — Ordonnance concernant les substitutions.

1748.

Versailles, 2 juillet. — Lettres patentes portant confirmation de l'établissement de l'Académie royale de chirurgie.

Compiègne, 6 août. — Arrêt du conseil qui fait défense de former aucun nouvel établissement pour travailler à la porcelaine.

Compiègne, 10 août. — Déclaration servant de règlement pour la cour des aides de Paris.

Versailles, 27 septembre. — Ordonnance portant réunion du corps des galères à celui de la marine.

1749.

Versailles, 26 janvier. — Déclaration sur les droits de marque et de contrôle.

Marly, 7 mai. — Ordonnance qui défend les jeux de hasard.

Marly, 7 mai. — Ordonnance concernant les spectacles.

Marly, 7 mai. — Ordonnance concernant la police des églises.

Marly, mai. — Édit portant suppression du dixième établi par la

ritage. Une ordonnance du roi établit de certaines règles sur la tenue des registres par les curés; comme l'état des personnes était sous la garde du parlement, il fut arrêté qu'un double registre serait déposé en greffe pour être consulté au besoin et se garantir contre toute atteinte; le registre des cures devait être parafé par la sénéchaussée, l'intercalation et la suppression des actes n'étaient plus possibles; les curés en tant qu'officiers de l'état civil furent justiciables du parlement et de la police générale des cours supérieures. On marchait vers la transition qui prépara plus tard un état civil séparé des actes de la vie religieuse.

Un édit solennel posa un principe non moins remarquable dans l'état public des individus, il décla-

déclaration du 29 août 1741; établissement d'une caisse générale des amortissements, pour le remboursement des dettes de l'État, et levée d'un vingtième pour le produit en être versé dans ladite caisse.

Marly, mai. — Édit portant création d'un million huit cent mille livres de rente au denier vingt, au principal de trente-six millions remboursables en douze années.

Compiègne, 6 juillet. — Ordonnance qui défend aux sujets du roi résidant dans les échelles du Levant et de Barbarie d'y acquérir des biens-fond.

Versailles, 25 août. — Arrêt du conseil qui révoque tout privilége accordé à l'Académie royale de musique, et la rétablit à perpétuité au corps de la ville de Paris, sous l'autorité immédiate du roi.

Versailles, août. — Édit qui renouvelle toutes les dispositions de lois précédentes sur les établissements et les acquisitions des gens de mainmorte, et y ajoute les mesures les plus propres à en avancer l'exécution.

rait : « que la réunion d'une terre à la couronne, d'une province au royaume, a pour effet de naturaliser de plein droit les habitants de ces provinces; ainsi les sujets lorrains, par cela seul qu'un traité les réunissait pour l'avenir à la couronne de France, devenaient Français. » Ce principe tenait au droit politique; on était en progrès. D'autres édits réglaient la législation des esclaves aux colonies; le code de Louis XIV était implacable comme celui de la conquête; il se ressentait des souvenirs de la législation romaine, si inflexible sur les esclaves; le nègre était la chose du maître qui pouvait en disposer selon les durs principes de la loi des Douze Tables. Sous Louis XV, une modification s'effectue dans le code Noir; le principe indulgent du catholicisme marche à son triomphe; on n'ose point encore la doctrine de l'émancipation, mais le nègre n'est plus absolument la chose du maître; il se marie légitimement; son état civil est organisé par des lois fixes; il a une famille, et les droits du maître sont limités par les principes d'une législation naturelle.

Un arrêt du conseil établit également des règles spéciales pour les gens de mainmorte; on appelait ainsi les corporations acquérant toujours sans jamais rien transmettre, comme les couvents, les hospices, les communes; cette possession éternelle avait cet inconvénient que, par la suite des âges, les établissements de mainmorte devaient absorber toutes les propriétés du royaume; plus de mutations, plus d'impôts, plus de successions. Le conseil déclara qu'il ne pourrait pas s'établir et se fonder un établissement

monastique sans autorisation du roi; c'était la main des parlements qui pénétrait dans l'administration des couvents; la liberté monastique qui constituait le droit public du moyen âge avait disparu; la loi civile allait dominer la loi religieuse.

Un règlement sur les mineurs établit des principes sur la tutelle; l'âge de la majorité est alors vingt-cinq ans, d'après le droit romain; on ne pense pas qu'avant cette époque le mineur puisse jouir pleinement de la liberté, vendre, acquérir, signer des transactions; les codes romains ont laissé une grande puissance au père, le représentant du droit domestique; plus la société est énergiquement organisée, plus la loi doit fortifier l'autorité paternelle : lorsque la dissolution est sous le toit domestique, comment ne pénétrerait-elle pas dans tout le corps social; de plus, le pouvoir que la loi délègue au père est une surveillance de moins pour l'autorité publique; et c'est pourquoi dans les républiques de l'antiquité le père était un véritable dictateur.

L'état des propriétés et leur transmission reçurent véritablement, sous Louis XV, un vaste développement par les ordonnances et les édits. L'œuvre immortelle du chancelier d'Aguesseau est d'avoir fait pénétrer dans ses œuvres l'esprit des *Pandectes*, les principes de droit, tels que Pothier les avait recueillis. Dans les ordonnances sur les testaments, les donations et les successions, on était en présence de deux législations bien distinctes : le droit romain et la coutume; les ordonnances devaient opter entre ces

deux sources de droit : de quelle portion le père pourrait-il disposer, et dans quelle forme pourra-t-il exprimer ses dernières volontés? Les donations entre-vifs auront-elles des limites, et comment les époux peuvent-ils se donner entre eux? Les actes seront-ils publics ou privés, authentiques ou bien sous simple écriture avec la seule signature du donataire? En ce cas, quels seront les gages des créanciers sur la chose que transmet la donation? enfin est-elle irrévocable?

Tous ces points de législation et de droit sont résolus par les ordonnances du chancelier d'Aguesseau. La succession est également réglée, du père au fils, du fils au frère, de manière à ce que désormais le droit romain ne soit plus en opposition avec les coutumes. Tous ces édits forment comme le code spécial sur la transmission des propriétés. Le chancelier d'Aguesseau avait réuni des commissions choisies dans le parlement, dans les conseils, pour délibérer sur la rédaction de ce grand code législatif, sa source fut le droit romain, les codes Théodosien et Justinien, on y joignit quelques principes des coutumes, car il ne fallait pas oublier que la France était divisée en deux grandes zones, les pays coutumiers et les pays du droit romain; on devait encore respecter les habitudes, jusqu'à ce qu'une révolution sociale les soumît à son inflexible niveau.

Dans le droit, la juridiction est une des difficultés les plus essentielles, parce qu'elle se lie à la procédure; les questions de compétence sont toujours délicates, et le choix des juridictions est la cause la plus

active, la plus fréquente des procès. On était alors en pleine guerre maritime, et le conseil du roi résolut de créer un tribunal des prises; on appelait conseil ou tribunal des prises une sorte de juridiction spéciale et mixte pour décider les cas où les prises seraient valables ou nulles; tout en laissant une certaine indépendance à ce tribunal, on ne pouvait entièrement le séparer de la diplomatie; si le parlement avait connu les prises, il aurait pu en certaines circonstances contrarier les négociations de cabinet et décider la paix ou la guerre; la déclaration de la validité d'une prise pouvait être une cause d'hostilité; un conseil spécial, se rattachant à l'administration, offrait seul des garanties.

Les affaires du parlement prenaient chaque jour plus d'activité et l'on établit une Tournelle civile, ce qui n'existait jusqu'alors que pour le criminel; la Tournelle était la chambre des informations, la plus active entre toutes, pour ainsi dire la portion agissante des cours. Le parlement n'avait pas une consistance ferme, permanente et stable; brisé, rappelé, sa juridiction s'était affaiblie à travers ses efforts. Il y avait tour à tour usurpation du grand conseil sur les attributions parlementaires; le grand conseil n'était point judiciaire, mais bien un véritable corps politique composé de conseillers d'État, maîtres des requêtes, dévoués au roi, absorbant les attributions de la magistrature, et en perpétuelle dispute avec elle. Un privilége incontestablement acquis à ce grand conseil, c'était l'évocation; quand une affaire était pendante

devant le parlement, le conseil pouvait toujours l'évoquer devant sa propre juridiction, et pour cela il suffisait d'une ordonnance royale. Or l'inévitable conséquence de l'abus des évocations, c'était qu'il n'y avait plus de liberté judiciaire; un arrêt du conseil cassait et annulait les décisions de la magistrature et appelait les parties devant une juridiction toute dévouée au pouvoir royal.

Les conditions de la police générale embrassaient tout ce qui fait la sûreté et la force politique d'un État; sous une monarchie, cette police devait être active, surveillante; un édit relatif au port d'armes imposait des conditions et des garanties même aux propriétaires; la chasse était une faculté fort restreinte; la liberté de parcourir les forêts un fusil à la main n'était pas donnée à tous; d'ailleurs, on avait éprouvé sous la Fronde les mauvaises conséquences de cette coutume qui permettait à chacun de s'armer et de se venger individuellement. D'après la nouvelle ordonnance, nul ne pouvait porter les armes s'il n'avait une permission spéciale du lieutenant de police. Cet édit s'appliquait généralement à toutes les provinces, et cela était nécessaire, car durant les longues guerres il y avait eu de grands désordres sur les grandes routes; des brigands effrontés dévastaient les campagnes, des contrebandiers hardis franchissaient les frontières du Dauphiné, et c'est alors qu'avait commencé l'étrange renommée de Mandrin; singulière destinée! ce Mandrin, soldat réformé[1], quittant à la manière espagnole le fusil pour l'escopette, avait été pendant deux ans la

terreur des fermes générales et des gabelles; son audace était telle qu'il introduisait des marchandises jusqu'à Lyon même sans s'inquiéter des gardes et des commis; on ne put s'en emparer que par un subterfuge de police.

Le vagabondage est aussi fortement réprimé; des dépôts de mendiants sont établis; on ne recourt pas précisément à la taxe des pauvres, comme en Angleterre, mais chaque commune doit nourrir ses pauvres, et on ne doit pas souffrir de mendiants à Paris. A côté des mendiants, les pèlerins; au moyen âge, les pèlerins recevaient l'hospitalité la plus tendre, la plus religieuse; on venait les accueillir une palme à la main; les mœurs ont bien changé. Le gouvernement est constitué d'une manière trop régulière pour qu'on permette que des troupes d'hommes et de femmes puissent voyager sur les grandes routes sans d'autres moyens d'existence que l'aumône; on craint trop que cela se confonde avec le vagabondage et les bohémiens, et dans ce but les règlements répriment le pèlerinage même vers un objet pieux, une église ou un tombeau.

L'ardente tendance de la philosophie, le système de démolition des vieilles doctrines, qui tend partout à s'établir, engagent le roi et le conseil à publier de nouveaux articles sur les imprimeurs; leur nombre sera fixé, ils auront un brevet, et ce brevet pourra être retiré après condamnation par le chancelier; les livres sont toujours soumis à une censure attentive; ceux qui viennent de l'étranger sont prohibés ou livrés du

moins à un profond et préalable examen; on craint que tant de livres de Hollande, d'Allemagne, d'Angleterre ne fassent tort à la librairie française; et puis n'est-ce pas à l'étranger que naissent les plus fatales doctrines sur la religion, la propriété et le gouvernement : un système de prohibition est donc résolu; les livres seront arrêtés aux frontières et envoyés au bureau de la librairie chez le chancelier.

Les subsistances dans une grande capitale comme Paris forment l'objet de la sollicitude du roi; on commence l'établissement d'un grenier d'abondance, destiné à garantir les approvisionnements de Paris, pour que la famine ne puisse plus atteindre la portion travailleuse de la cité; les économistes en proclamant la liberté du commerce des grains ont imposé de grands devoirs à la police; le prix des farines peut s'élever étrangement, et cet inconvénient sera toujours contre-balancé par la masse des grains que pourront fournir les entrepôts d'abondance. L'administration travailleuse vient d'établir partout des fontaines, l'eau ne peut être capricieusement distribuée; le lieutenant de police fait un règlement très-étendu sur les eaux de Paris; l'inondation de 1741 a compromis la sûreté publique, on parcourt plus d'un tiers de la capitale en bateau, il faut prévenir le retour de semblables désastres.

De l'ordre matériel on s'élève à l'ordre moral; les jeux de hasard sont prohibés dans les lieux publics entre gens de travail; il y a des licences pour certains jeux, mais on ne permet pas qu'elle aille jusqu'à com-

promettre les fortunes; il faut arrêter la tendance des gentilshommes qui jouent aventureusement sur une carte leur manoir, leur fortune. En aucun cas le jeu ne doit descendre parmi le peuple ; il est défendu dans les cabarets et tavernes. Comme les spectacles publics étaient réglés par un magistrat à Rome, les théâtres le furent également à Paris par des ordonnances. Depuis longtemps on réclamait un règlement pour l'Opéra, chose difficile parce que chaque artiste avait ses amis, chaque dame son noble protecteur. Établir un gouvernement au milieu des danseuses, dominer mesdemoiselles Camargo, Sallé ou Petitpa, c'était trop espérer de la beauté fière et capricieuse. Il fallut la puissance personnelle du roi pour arriver au but; l'Opéra ne fut plus une entreprise particulière, il devint une attribution municipale dont la maison du roi avait l'intendance; l'Opéra fut à la ville, mais les gentilshommes de la chambre eurent toujours une surveillance sur son personnel; ils auraient difficilement renoncé à cette autorité sur les élégantes danseuses, les sylphes et les nymphes de l'opéra des *Quatre Sens*, sur les grandes danses, sur les airs de la musique de Rameau. Et d'ailleurs la protection du roi ne laissait pas d'être fort lucrative pour son Académie royale de musique dont chaque sujet était pensionné.

Les besoins de la guerre étaient trop impératifs, trop souvent renouvelés, pour qu'on ne songeât pas aux finances; plus de vingt ordonnances dans cette période concernent le trésor : tout ce qui peut pro-

curer des ressources, on le tente. Le mode d'emprunt est indéfini ; on invente d'abord la tontine; ingénieuse combinaison qui, en groupant un certain nombre de prêteurs, faisait jouir les vivants de tous les capitaux engagés par les prêteurs morts; c'était renouveler le système des rentes viagères, véritable amortissement profitable à l'État par les extinctions; s'il payait momentanément un intérêt un peu plus fort, dans un espace de trente ou quarante ans la dette était éteinte; comme le jeu régulier de l'amortissement n'était point aussi actif que la mort, ce n'était donc pas un mauvais système que l'emprunt en viager. Avec les tontines, on inventa les loteries; c'était appliquer à l'État, comme ressource, un jeu depuis longtemps connu et pratiqué à la cour qui l'avait tiré de Venise et de l'Italie; on y offrait des loteries au profit des pauvres ou de quelques institutions; on réglait les grands et les petits lots, et Louis XV lui-même se plaisait beaucoup à voir ces coups de hasard qui donnaient aux dames une porcelaine du Japon, un vase de porphyre, une table en marqueterie. Ce système de lots fut réduit à un calcul d'argent qui se résuma dans un impôt. L'État se fit banquier, on combina tout de manière à ce que chaque numéro sortant produisit un bénéfice, et ce calcul fut si bien fait qu'on obtint trente pour cent au moins sur la combinaison générale et sur la chance des lots. La loterie, jeu limité dans ses mises, donnait de brillantes illusions aux classes pauvres, qui, hélas ! en ont si peu.

L'organisation régulière d'une dette publique ne

fut pas une invention purement moderne de l'Angleterre ; la création d'un amortissement vient de Louis XV; la caisse d'escompte avait cette destination; chaque nouvelle dette créée dut porter un nouveau fonds d'amortissement qui, par la multiplication des intérêts, devait, l'éteindre dans un espace de temps donné, et ce système était d'autant plus heureux que chaque rente avait sa spécialité de revenus; elle ne formait pas un fonds commun pris sur les revenus généraux de l'État; il y avait des rentes applicables sur chaque branche de la fortune publique : ainsi on en créait sur l'hôtel de ville de Paris, c'est-à-dire que les revenus de la ville servaient à payer la rente instituée; quelquefois elle était établie sur les fermes, sur les tailles, sur les gabelles. Comme l'argent était difficile à trouver, les prêteurs exigeaient qu'un revenu de l'État leur fût spécialement assigné; ils le prenaient en gage, comme il arrive toutes les fois qu'on n'a pas une grande confiance dans le débiteur. Si depuis Law le système de crédit public avait subi de profondes altérations, il en était résulté une facilité plus grande dans les circulations de l'argent. Le mécanisme de l'emprunt et de l'impôt était mieux compris, le crédit public était établi d'après des conditions plus ingénieuses; il fallait rendre la confiance aux papiers d'État, aux obligations du trésor, et il fut posé en principe que lorsqu'on établissait un impôt nouveau, on devait le mettre en fermes; la ferme avait des avantages considérables sur la régie; l'intérêt particulier fait mieux et à meilleur compte que

l'intérêt général. Law avait également favorisé les compagnies, et une des meilleures combinaisons de finances fut la création d'une chambre d'assurance pour les risques de toute espèce, au capital de douze millions. C'était pour la première fois que des intérêts devenaient communs afin de garantir les risques auxquels les propriétés isolées sont exposées; les assurances étaient une idée hollandaise; mais à peine révélée en France, elle se répandit avec rapidité; un règlement du conseil en régularisa les statuts. Depuis ce moment des succursales se formèrent, et la propriété privée se plaça sous la garantie de la fortune publique.

En temps de guerre, il n'est pas étonnant que les ordonnances militaires se soient multipliées dans des proportions considérables; il y a tout un code dans la législation de Louis XV; on s'occupe incessamment de l'état de l'officier et du soldat, surtout, sous l'administration du maréchal de Belle-Isle. Louis XIV avait fait rédiger des ordonnances militaires d'une grande étendue; son successeur est encore plus précis et plus sévère en matière de discipline, car les idées allemandes surgissent et dominent : un règlement fixe les équipages des officiers; ils ne doivent pas être considérables, parce qu'ils embarrassent la marche; l'officier doit renoncer à ce luxe de gentilhomme qui jette dans les camps la mollesse; plus de vaisselle d'argent, plus d'habit pailleté sous la tente; une simplicité élégante doit être la seule distinction des officiers; l'exemple des Prussiens est là; Charles XII

lui-même n'était vêtu que d'un habit de drap bleu et grossier ; il ne fallait pas qu'on prit un camp français pour une décoration d'opéra. Le service militaire est une grande obligation envers le pays, tout étranger qui a reçu asile en France est soldat; il doit son corps à sa nouvelle patrie ; les Irlandais et les Écossais, partout réfugiés avec les Stuarts, doivent prendre parti dans l'armée. On vient d'agrandir l'hôtel des Invalides; le nombre de ces vieux soldats est augmenté ; si quelques-uns de ces braves vétérans ne sont pas tout à fait incapables de service par leurs blessures, on les emploiera à la garnison des places fortes, à la Bastille, dans les prisons d'État, partout afin où le service sera doux et facile. Tout soldat aura essentiellement un uniforme; car l'uniforme c'est la preuve que celui qu'il couvre sert dans l'armée du roi; les corps francs mêmes ne sont point exempts de cette obligation; car, à l'abri de leurs priviléges, ils pourraient se livrer au pillage. Les milices sont la force provinciale qui se compose d'habitants des campagnes aux bras robustes, depuis longtemps exercés, le dimanche, dans chaque paroisse; la milice a ses officiers, élus ou désignés; à Paris, il se forme des corps volontaires; les registres de la guerre portent les enrôlements des racoleurs, dans l'année où se fit la grande guerre, à onze mille hommes rien que pour la ville de Paris. Le recrutement se faisait au son de trompe et de tambour; le vieux sergent recruteur montait sur les tréteaux, le tricorne sur l'oreille, en uniforme des gardes françaises, et il annonçait aux

badauds les jouissances de l'état militaire, la bonne prime que le roi accordait à tous ceux qui voulaient servir dans ses armées; bientôt avec quelques pintes de vin, il enjôlait les hommes les plus robustes, qui le lendemain se réveillaient soldats du roi. Aussi pour retenir dans les liens de l'obéissance tous ces régiments, le code militaire applique-t-il inflexiblement la peine de mort, même pour la simple désertion. Quiconque quitte le drapeau passe devant un conseil de guerre, pour être fusillé dans les vingt-quatre heures; on s'engage volontairement, mais la signature une fois donnée, la mort impitoyable punit le soldat qui manque à la loi qu'il s'est faite. Et ce même code militaire élève hautement la dignité du soldat, car il est dit que nul officier ne pourra l'abaisser au rang de domestique; le soldat se doit à son camp, au roi et non pas à tel officier en particulier; on veut ainsi éviter la désorganisation de l'armée, on craint la cohue à la manière de Xercès; on ne veut pas que les domestiques dépassent le nombre des soldats, on porte enfin quelque respect à l'uniforme.

La législation maritime est aussi active, aussi précise que l'organisation de l'armée; un règlement prescrit des dispositions sur les naufrages; on abolit les derniers vestiges de ce droit fatal et barbare du moyen âge qui, exploitant le malheur, faisait du naufrage une cause de ruine pour l'armateur et souvent de richesse pour les habitants de la côte; désormais les débris des naufrages ne cessent pas d'être la propriété de l'armateur sans que le fisc puisse rien ré-

clamer. La pêche de la morue et du cachalot, de la baleine et des cétacés, est aussi régularisée par les ordonnances; les navires baleiniers, ressource pour l'État, forment les marins les plus intrépides, les plus exercés; mais comment régler la pêche? À qui appartiendrait la baleine que le dard aura atteinte, et qui nageant entre des eaux ensanglantées ira expirer au rivage? Il fut dit que chaque harpon porterait le nom de l'armateur, et que la baleine appartiendrait à celui qui l'aurait le premier atteinte.

Le gouvernement des colonies était fort difficile, parce qu'il fallait régler les conditions des différentes castes et couleurs qui étaient là constamment en lutte; la législation monarchique laissait toute la domination aux blancs, sorte de noblesse de peau; les mulâtres n'étaient aux yeux de l'ordonnance qu'une classe d'affranchis, jamais ne pouvant arriver au gouvernement de la colonie; par instinct on craignait les mulâtres; il y avait dans ces hommes quelque chose qui tenait tout à la fois de la servitude abaissée et de la liberté impatiente; ils se seraient portés à la révolte, et une fois maîtres du pouvoir, ils feraient peser leur joug sur les esclaves. Les règlements consulaires sur les échelles du Levant, autres colonies, sont des modèles de précision : le consul a tout pouvoir sur les Français, il peut expulser des échelles celui qui en troublerait l'ordre; autour du consul se trouve un conseil de notables commerçants qui jugent les questions les plus difficiles, avec appel au parlement d'Aix; les Français ne peuvent

acquérir aucune propriété foncière dans les échelles; ils ne sont là que simples colons pour gagner des richesses; on ne veut pas qu'ils abandonnent la France, l'idée de retour devait être sans cesse présente à leur esprit; qu'ils aillent faire fortune loin de la patrie, c'est leur droit, mais il faut qu'ils la rapportent à cette noble France, la mère commune. Il y avait à Smyrne, à Alexandrie, d'anciens comptoirs qui correspondaient avec les riches négociants de Marseille, maîtresse du commerce du Levant; on citait des maisons qui recueillaient par millions les écus de six livres.

Pendant la guerre, la question la plus difficile à résoudre fut celle des neutres; le pavillon couvre-t-il la marchandise? Le système français est que le neutre doit être respecté et que le pavillon couvre la marchandise; mais les Anglais le combattent avec une invincible persévérance; s'ils se taisent un moment, ils y reviennent toujours par des voies détournées; le code britannique depuis Cromwell! c'est le droit de visite (1). La police des marins est sévère, implacable; ils sont soumis à l'inscription maritime; une fois inscrits sur ce registre, ils peuvent être appelés à chaque moment pour le service du roi. Il y a un code terrible pour les gens de mer à bord; quand on touche le pont du navire, on est soumis au pouvoir

(1) La question sur le droit de salut et de pavillon forme l'objet d'un premier Mémoire de M. le comte de Broglie, ambassadeur en Angleterre. *Voy.* chap. VI du premier volume.

absolu du capitaine qui dispose de vous, seriez-vous même simple passager; le capitaine c'est le roi, le pavillon la France. S'il naît un enfant à bord, c'est le capitaine qui tient le registre de l'état civil; si un homme meurt, c'est le capitaine qui dresse l'acte de décès en face de l'équipage; un mot suffit pour faire jeter un matelot au cachot; s'il murmure, un boulet lui est attaché aux pieds, ou bien il est suspendu au mât; rigueur indispensable pour maintenir la subordination. Les galères n'avaient point la destination fatale qu'elles ont aujourd'hui; les rameurs, les hommes de peine étaient de malheureux condamnés à servir sur les bancs du roi, comme on le disait; mais l'équipage, les officiers participaient aux honneurs de la marine royale. Une ordonnance même incorpore les équipages des galères dans la marine militaire; on s'en servait peu dans les combats, la voile était préférée, et cependant la galère pouvait agir et se diriger en tous sens; elle avait presque, par la puissance des hommes, la force motrice de la vapeur; elle marchait contre les vents et la tempête; les galères pouvaient servir d'éclaireurs; cette force des bras, la chaudière à vapeur l'a remplacée. Dans la marche des âges, les moyens seuls diffèrent, les résultats sont les mêmes. La marine et le commerce se liaient intimement, Colbert avait fait rédiger la grande ordonnance sur les commerçants qui fixait leur état, et surtout le contrat de change, la partie essentielle du droit commercial; le change donnait à l'industrie une impulsion nouvelle, il fournissait

les capitaux que le commerce employait dans ses transactions (1).

La diplomatie de Louis XV fut la plus activement occupée à protéger les intérêts commerciaux ; c'est ainsi que l'ambassade de Constantinople négocia une des capitulations les plus remarquables pour les Français qui habitaient les États musulmans, capitulations toujours si essentielles dans les rapports avec les États barbaresques. Le droit public chrétien porte en lui-même certains principes généraux qui ne permettent pas les avanies; chacun trouve sa garantie dans ce sentiment universel qui unit fraternellement les gouvernements réguliers entre eux. Mais en Turquie il n'en est pas ainsi; on ne doit rien aux chrétiens, s'ils n'ont des firmans spéciaux ou des chartres de priviléges; et tel fut l'objet d'une négociation spéciale avec le sultan Mahmoud. Ces capitulations les plus larges peut-être qu'offre le droit français, signées avec la Porte, renouvelaient les stipulations de François Ier et de Sélim sur la liberté du commerce, la franchise des ports et la juridiction consulaire donnée tout entière à la France; et ce privilége, nul autre gouvernement, nul autre pavillon ne le possédait. Ces mêmes capitulations, à peu d'exceptions près, furent également signées avec la régence de Tunis; les États barbaresques redoutaient le pavillon de France qui avait tant de fois flotté sur le

(1) Je suis entré dans de grands détails sur l'administration de Colbert dans mon *Louis XIV*.

rivage au milieu des coups de canon et de la mitraille; nul ne pouvait disputer la Méditerranée à la France, véritable lac où les couleurs de la maison de Bourbon se montraient seules depuis Naples jusqu'à Cadix; toutes ces côtes n'avaient qu'un mince intérêt de commerce, d'industrie et de politique. La France désirait l'île de Corse comme le complément de sa souveraineté dans la Méditerranée; elle devait l'obtenir; le commerce prendrait un large développement; l'Angleterre ne possédait que Minorque et Gibraltar, et Minorque devait bientôt lui être enlevée par une expédition de France sous les ordres du maréchal de Richelieu.

La législation de Louis XV fut donc excessivement laborieuse; le roi paraissait absorbé dans les plaisirs, et néanmoins les actes les plus utiles au pays étaient arrêtés dans son conseil; c'est que tout se faisait par un mouvement naturel, une simple et régulière impulsion. Le chancelier, fonctionnaire immobile, ne s'occupait que d'améliorer et d'agrandir la législation; la politique lui était étrangère; quand on avait besoin des sceaux pour des questions actuelles et passionnées, on les confiait à un homme de dévouement, et deux fois Louis XV personnellement se les réserva. D'Aguesseau était plus capable que tout autre de remplir la dignité de chancelier; il cherchait à faire oublier sa faiblesse de caractère par des études de haute érudition et de jurisprudence. Les ordonnances élaborées par commissions étaient résumées dans une première rédaction du chancelier,

ensuite on les soumettait au conseil, et lorsqu'elles paraissaient, on les faisait précéder d'un préambule qui en expliquait les motifs. C'était l'exposé des raisons qui avaient déterminé l'édit ou l'ordonnance; à la lecture de ces documents, on dirait que le pouvoir avait besoin de justifier les mesures qu'il prenait; il y avait toujours de la bienveillance, même dans les exigences de cette autorité royale; le monarque expliquait sa volonté à ses sujets; souvent même ces préambules étaient des espèces d'histoire de la législation antérieure. Depuis d'Aguesseau une clarté académique présidait à leur rédaction. Rien n'est plus parfait, plus précis, que l'ordonnance sur les donations et les testaments.

La coutume voulait que tous ces édits fussent enregistrés au parlement, et le chancelier, chef de la justice, manifestait la volonté du roi aux magistrats. La lutte constamment établie entre le conseil du roi et des parlementaires rendait fort difficile la rédaction des lois, et cependant, en vertu de la prérogative royale, l'édit s'enregistrait malgré l'opposition. La tendance de la royauté était à l'unité législative; de sa nature, le pouvoir aime à former un grand centre autour duquel tout rayonne; le roi ne voulait qu'une seule France avec ses codes et ses formules, afin de la régir par une seule et commune législation. Il n'en était pas ainsi des magistrats; chaque parlement avait sa province, sa juridiction; il était le défenseur né des coutumes locales et des usages qui faisaient de chaque province un tout particulier; il fallait vaincre

ces oppositions de localités; une ordonnance générale n'était exécutoire que lorsqu'elle était partout enregistrée; on avait donc incessamment à lutter contre le parlement de Bourgogne, celui de Bretagne, de Toulouse ou de Provence; mais lorsqu'enfin les difficultés devenaient trop vives, le conseil évoquait la question et ordonnait qu'on passât outre. Ces coups d'État soulevaient encore des obstacles : combien de difficultés n'entouraient pas un acte de l'autorité royale! Pour obtenir l'obéissance, il fallait souvent casser le parlement, exiler ses membres, car si on les ménageait, ils faisaient des remontrances, défendaient aux juridictions subordonnées d'obéir même au seigneur roi.

Une grande énergie, une invincible persévérance de caractère étaient donc indispensables pour parvenir à un but législatif; il fallait une conviction profonde pour oser un acte de centralisation et d'unité, car toute mesure de force devait nécessiter un coup d'État. En politique, tout ce qui est petit, tracassier, use les gouvernements; ce qu'il faut craindre, ce n'est pas la résistance violente; celle-ci, on la connaît d'avance, on peut en apprécier la portée et prendre contre elle toutes les précautions nécessaires; mais ce qu'il y a de plus dangereux pour le pouvoir, ce sont les petites résistances, ces coups d'épingle qui irritent sans justifier de fortes représailles. Un coup d'État qu'il faut concevoir en grand, exécuter en grand, doit rencontrer un ennemi qui en vaille la peine; c'est une bataille livrée; on la perd

ou on la gagne; et si l'on tombe, on laisse au moins quelques souvenirs de son énergie et quelques admirateurs de sa hardiesse.

FIN DU TOME TROISIÈME.

LOUIS XV

ET

LA SOCIÉTÉ DU XVIIIe SIÈCLE.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, n° 8.

LOUIS XV

ET

LA SOCIÉTÉ DU XVIII[e] SIÈCLE

PAR

M. CAPEFIGUE.

« Quand la populace se mêle de raisonner,
« tout est perdu... Si vous faisiez valoir comme
« moi une terre, et si vous aviez des charrues,
« vous seriez bien de mon avis... »

(*Lettre de M. de Voltaire à M. Damilaville, du* 1er *avril* 1766.)

TOME IV.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Hauman et C[e].

1842

LOUIS XV

ET LA SOCIÉTÉ DU XVIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

TENDANCE DES AFFAIRES APRÈS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

Nouvelle attitude de la France. — Rapprochement avec l'Autriche. — Influence de l'abbé comte de Bernis. — Développement de sa pensée. — Commencements de M. de Choiseul. — Abandon de la Prusse à l'influence anglaise. — Force du premier cabinet Pitt. — Haines contre la France. — Lutte à Madrid. — Domination anglaise à Lisbonne. — Négociations à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, à Copenhague, à Turin et à La Haye. — Plan général de la diplomatie. — Questions morale, commerciale et politique.

1749 — 1754.

Le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait été en lui-même que la confirmation de ce qui existait avant la guerre ; si le roi Louis XV renonçait à toutes ses conquêtes dans la Flandre, la Belgique, la Hollande, en échange

l'Angleterre abandonnait ses récentes acquisitions faites sur les colonies de la France et de l'Espagne. On s'était livré de grandes batailles, la victoire avait distribué capricieusement ses sanglantes faveurs; mais, en définitive, la paix remettait les choses en l'état antérieur ; il n'y avait rien en apparence de matériellement changé : les territoires restaient les mêmes, les démarcations se modifiaient à peine, si ce n'est peut-être pour la Prusse et l'Espagne.

Mais en touchant de près les négociations et le traité d'Aix-la-Chapelle, on pouvait facilement reconnaître que ce traité opérait moralement de remarquables modifications dans l'attitude respective des cabinets de l'Europe. En diplomatie, la force ne résulte pas seulement des ressources personnelles d'une nation, mais encore de ses bonnes alliances, de ses relations amicales, des auxiliaires qu'elle peut acquérir et jusqu'à un certain point des ennemis même qu'elle fait passer à l'état de neutres. Et c'est en quoi précisément se manifesta l'habileté diplomatique de la France; sous tous les rapports, le traité d'Aix-la-Chapelle avait préparé de notables modifications dans les neutralités et les alliances. A peine les signatures avaient-elles été apposées par les plénipotentiaires, que déjà se manifestait la nouvelle tendance dans la diplomatie française. A toutes les époques, le cabinet de Versailles avait considéré comme un résultat indispensable d'obtenir une prépondérance incontestée en Allemagne, et cette influence elle l'avait recherchée, soit par un rapprochement avec les élec-

teurs de Brandebourg, soit par les alliances avec les États secondaires tels que la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière, représentés à la diète de Francfort (1). Dans la guerre qui venait de s'accomplir, on avait souffert de l'infidélité du roi de Prusse, Frédéric II, qui avait trahi deux fois en pleine campagne la cause française. Les électeurs du second ordre n'étaient ni assez forts ni assez constants pour assurer cette prépondérance à laquelle visait le cabinet de Versailles ; il fallait donc trouver de nouveaux points d'appui en Allemagne. Au nord, on se reposait sur l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qu'une alliance de famille rattachait définitivement à la France ; au centre de la Germanie et s'étendant vers le midi, une nouvelle alliée se présentait avec toutes les apparences de la franchise et du dévouement ; il faut ici parler de l'Autriche sous Marie-Thérèse et de l'attitude nouvelle qu'elle prenait vis-à-vis de la diplomatie de Louis XV.

La plus grande erreur dans le maniement des affaires extérieures, c'est de partir inflexiblement de certaines idées fixes qui ont fait leur temps. A chaque époque appartiennent ses difficultés, les caractères, les incidents qui lui sont propres. Ainsi, la lutte de la France contre la maison d'Autriche s'était épuisée sous Louis XIV ; pleine de force sous Charles-Quint et François Ier, elle était allée constamment en progrès pendant la Ligue jusqu'à Richelieu. Depuis cette époque elle déclinait et tombait en faiblesse. Au com-

(1) *Voyez* mon *Louis XIV*.

mencement du règne de Louis XV, l'Autriche n'est plus une puissance capable d'absorber l'attention diplomatique de la France ; en cessant d'être redoutable, elle peut devenir puissamment utile au développement de l'influence germanique, indispensable au cabinet de Versailles ; pourquoi ne point s'en rapprocher, surtout contre le roi de Prusse qui remue incessamment l'Allemagne? La France et l'Autriche se tenant la main peuvent rester en définitive maîtresses de la paix ou de la guerre sur le continent. M. de Kaunitz a été chargé de faire ces ouvertures au congrès d'Aix-la-Chapelle ; Marie-Thérèse tend la main à Louis XV, elle indique déjà même la possibilité d'une alliance de famille (1).

Le partisan le plus actif, le plus éclairé de cette alliance simple, naturelle avec l'Autriche, ce fut l'abbé de Bernis, l'un des hommes les plus éclairés, les plus ingénieux de tout le corps diplomatique. L'abbé de Bernis appartenait à une illustre et pauvre noblesse de la Montagne (2), en possession de la seigneurie de Saint-Marcel en l'Ardèche ; d'abord abbé, comte de Lyon, le noble chapitre aux douze quartiers purs et francs, il n'y siégea que peu; homme aux gracieuses manières, abbé de cour, il vint à Versailles, et y commença sa vie mondaine de petits vers et de poésie ;

(1) Les lettres de Louis XV à l'impératrice Marie-Thérèse après le congrès sont essentiellement bienveillantes et semblent préparer l'alliance intime des deux cours de Versailles et de Vienne.

(2) François-Joachim de Pierres de Bernis était né le 22 mai 1715 J'en ai déjà parlé, chap VII, t. III.

son esprit tout sensualiste chanta les grâces, l'amour, et cette mollesse si douce que l'abbé de Chaulieu avait célébrée lorsqu'il se couronnait de roses dans les bosquets de lilas et de chèvrefeuilles chez la duchesse du Maine. Courtisan assidu de madame de Pompadour, l'abbé de Bernis plut à la royale favorite qui l'attacha en qualité de poëte à sa personne; il fut de tous les petits soupers, des nuits galantes et féeriques de Choisy (1), et là on put remarquer, au milieu de vives saillies, la manière ingénieuse et large dont il traitait les questions politiques. Il fut dès lors désigné pour l'ambassade de Venise, fort difficile alors, et ses dépêches constatent toute l'habileté de sa conduite. Venise était comme un terrain neutre sur

(1) C'est dans les petits soupers de Choisy que Bernis improvisait des vers pour madame de Pompadour ; en voici quelques-uns :

Sais-tu pourquoi ce vin brillant,
Dès que ta main l'agite,
Comme un éclair étincelant
Vole et se précipite?
En vain Bacchus dans le flacon
Retient l'Amour rebelle,
L'Amour sort toujours de prison
Sous la main d'une belle.

Ah! que j'aime à voir Lucile,
Quand s'éveillant le matin,
D'un sommeil doux et tranquille,
L'effet paraît sur son teint;
Ses yeux s'ouvrant à l'aurore
Brillent d'un éclat nouveau;
De sa bouche que j'adore
Le corail paraît plus beau.

lequel venait s'agiter la grande diplomatie, et le premier mémoire rédigé par l'abbé de Bernis sur la nécessité d'un rapprochement avec l'Autriche est précisément daté de Venise ; il développe cette pensée très-juste, très-exacte : « Qu'il n'y a désormais d'ennemie réelle de la France que l'Angleterre ; que pour vaincre la puissance britannique, il faut que tous les efforts se portent vers la marine, et qu'il n'y aura possibilité d'arriver à ce but qu'en s'assurant une paix effective sur le continent par une alliance forte et durable ; la Prusse passait à l'Angleterre, il fallait donc se rattacher l'Autriche. » Ce mémoire avait singulièrement frappé Louis XV ; que ne pourait faire la France pour sa marine, lorsqu'elle serait hors de toute inquiétude sur le continent ? Supposez avec cela l'intime alliance de l'Espagne, et l'on pourrait avantageusement lutter contre la Grande-Bretagne sur l'Océan et dans les colonies. Au retour de son ambassade de Venise, l'abbé de Bernis fut élevé à la plus haute faveur ; on l'admit dans les plus petites intimités ; madame de Pompadour, si éminemment éclairée, le présenta comme un candidat désigné pour le département des affaires étrangères ; il en reçut bientôt le portefeuille, afin de réaliser la pensée de l'alliance autrichienne et d'opposer ce contre-poids à l'influence que prenait successivement la Grande-Bretagne sur le continent.

A côté de l'abbé de Bernis, et comme son ami et son confident le plus zélé, s'élevait un homme d'État qui devait mettre en pratique le principe de l'alliance

autrichienne; Étienne-François, duc de Choiseul (1), connu dans sa jeunesse sous le nom de comte de Stainville, voué d'abord aux armes, était déjà maréchal de camp lorsqu'il vint en admirateur se mettre aux pieds de madame de Pompadour, qui distingua bientôt en lui une certaine aptitude d'affaires et une grande activité d'esprit; il fut désigné dès lors pour l'ambassade de Rome, poste fort délicat au milieu des luttes religieuses du jansénisme, et telle fut la dextérité de sa conduite qu'il vécut à Rome presque le confident du pape Benoît XIV. Fort instruit dans les diverses branches du droit public de l'Europe, le duc de Choiseul appartenait essentiellement aux opinions philosophiques qui dominaient déjà la société; sa femme, de la famille des Gontaut, ouvrait son salon aux poëtes, aux savants, aux prosateurs qui commençaient pour elle ce système d'adulation sans dignité dont Voltaire avait donné l'exemple dans ses rapports avec le duc de Richelieu. De Rome, M. le duc de Choiseul fut envoyé à Vienne par l'abbé de Bernis, et ce fut d'après les instructions spéciales de Versailles qu'il jeta les bases de cette alliance autrichienne qui devint le premier principe de la diplomatie française de la fin du règne de Louis XV jusqu'au commencement de celui de Louis XVI.

Marie-Thérèse avait envisagé toute la portée de cette alliance; jugeant bien sa position réelle, elle voyait qu'il lui restait peu de chose à démêler avec

(1) M. de Choiseul était né le 28 juin 1719.

la France; elle ne touchait à ce royaume que par les Pays-Bas, que tôt ou tard elle devait lui céder; ses craintes n'étaient plus là, mais du côté de la Prusse et de la Russie qui la menaçaient bien autrement. Frédéric II, avec son activité insatiable, avait arraché la Silésie à l'Empire; ne pouvait-on pas reconquérir cette province si fertile, si largement peuplée? La France, mécontente de la Prusse, devait seconder Marie-Thérèse; les deux cabinets de Vienne et de Paris, unis ensemble, devaient dominer le continent et décider à leur gré la paix ou la guerre. Si l'impératrice, reprenant la Silésie, s'agrandissait aux dépens de la Prusse en Pologne, elle pourrait céder à la France en échange les Pays-Bas autrichiens, fief coûteux et très-éloigné (1). C'est ce projet si nettement tracé que l'impératrice Marie-Thérèse développa dans sa correspondance autographe avec Louis XV et même avec madame de Pompadour. Tôt ou tard Frédéric II devait s'entendre avec la Russie; il était déjà l'allié de l'Angleterre, qu'opposer donc à cette ligue naissante? Les forces réunies de l'Autriche et de la France, et ce n'était pas trop. Tel fut le sens des dépêches du duc de Choiseul pendant son ambassade à Vienne; l'abbé de Bernis le seconda parfaitement; le vœu de Marie-Thérèse fut désormais de changer cette alliance, jusque-là défensive, en une alliance offen-

(1) Ainsi la rive gauche du Rhin, les Pays-Bas autrichiens, voilà ce que le développement du système de Richelieu et de Louis XIV aurait donné à la France.

sive et militaire; ce fut la seconde période de la négociation.

Le traité d'Aix-la-Chapelle avait été très-mal accueilli par l'opinion publique en Angleterre; on le proclamait l'œuvre d'un ministre incapable : comment la Grande-Bretagne, après tant de sacrifices et de peines, avait-elle consenti à restituer toutes les colonies conquises? Le seul motif qui pouvait consoler la nation de ce qu'elle appelait un traité déshonorant, c'est qu'il ne lui paraissait qu'une simple trêve, facile à rompre; mille prétextes de reprendre les hostilités pouvaient surgir du milieu même des négociations. Il s'élevait alors au sein du parti opposant des communes une intelligence haute, ferme, décidée et surtout profondément ennemie de la France. Williams Pitt, qui plus tard fut promu comte de Chatam, était arrivé, par son mérite, d'une position modeste au faîte d'une vie politique éclatante (1). Envoyé par le bourg de Old-Sarum au parlement, il fit une vive opposition au comte de Walpoole, au système politique duquel ni les engagements ni les promesses ne purent l'attacher, et sa popularité devint si grande que la duchesse de Marlborough, si patriotique, lui légua vingt mille livres sterling comme un hommage. Après avoir soutenu, mais faiblement, le ministère du comte de Grandville (lord Carteret), Pitt se lia loyalement à l'administration du duc de Newcastle,

(1) Williams Pitt, né à Westminster le 15 novembre 1708, commença ses études à Eton et les termina au collége de la Trinité, à Oxford.

qui prit les affaires au moment de la réaction qui suivit la paix d'Aix-la-Chapelle. Nul n'avait plus que lui la haine de la France; il la poussait jusqu'à l'exaltation, et dans son poste de vice-chancelier de l'Irlande il ne s'occupa que d'un seul objet : préparer les circonstances de manière à rendre la guerre inévitable. Le parti des Stuarts avait été brisé en Angleterre par les plus sanglantes exécutions; le duc de Cumberland avait mérité le titre de boucher pour ses implacables poursuites contre les jacobites; il ne pouvait plus être question du prince Édouard; et d'ailleurs l'héroïque prince s'était lui-même condamné à une vie retirée, comme s'il eût porté encore l'empreinte des liens qu'on avait imposés dans la fatale nuit de l'Opéra. Les jacobites, comme tous les partis accablés, n'avaient plus pour eux que les chants d'exaltation et l'hymne des martyrs; leurs ballades célébraient encore Flora Macdonald, l'ange du prince, mais Charles-Édouard ne pouvait même plus trouver le nid de mousse comme le coq de bruyère (1). La maison de Hanovre, en pleine pos-

(1) *The lament of Flora Macdonald.*

« Au milieu de ces monts où la bruyère est si verte, et sur une roche qui s'avance dans la mer, la belle et jeune Flora était assise, solitaire et soupirant; la rosée mouillait son plaid, les larmes ses yeux. Elle regardait un esquif que les vents faisaient pencher sur la vague, tel qu'un des oiseaux de l'Océan. Elle le voyait se perdre peu à peu dans le lointain; elle soupirait et chantait : « Adieu à celui que je ne reverrai plus! adieu à mon jeune et brave héros! adieu à celui que je ne reverrai plus! Le coq de bruyère qui vit sur la crète de Ben-Cormal trouve un doux nid de mousse où il peut

session du pouvoir, allait s'abandonner à ses intérêts du continent, et de là était née l'alliance intime de l'Angleterre et de la Prusse; le cabinet de Londres visait à s'emparer d'une certaine prépondérance en Germanie; il avait les yeux fixés sur la Prusse comme la maison de Bourbon sur l'Autriche. La lutte continentale devait s'engager sur ce nouveau terrain : Hanovre, Prusse, Brunswick, devaient réunir leurs blasons comme leurs armes!

Frédéric II, le rusé souverain, qui menait simultanément tant d'intrigues diverses, n'avait au fond qu'une seule forte pensée, l'alliance avec l'Angleterre; ce n'était pas seulement sympathie de maison et d'origine commune, il y avait encore un intérêt parfaitement raisonné : en quoi l'Angleterre pouvait-elle toucher la Prusse? La monarchie de Frédéric était à l'abri de ses coups, et en échange l'Angleterre lui

dormir ; l'aigle qui plane sur les rochers de Clan-Ranald peut y braver dans son aire la vaine menace des chasseurs. Le pélican se repose sur le rescif du rivage, et le cormoran sur son roc au milieu des mers; mais, hélas! il est quelqu'un dont je déplore le sort cruel, qui n'a ni maison ni toit dans son propre pays! La lutte est finie, et notre nom a cessé d'être : il ne reste plus que douleur pour l'Écosse et pour moi! Le bouclier est arraché au bras du juste, le casque est brisé sur le front du brave, la claymore va se rouiller à jamais dans l'obscurité, mais le glaive de l'esclave étranger est rouge de notre sang; les fers du coursier, les éperons de l'orgueilleux cavalier ont foulé les plumes de la toque bleue. Pourquoi la foudre dort-elle dans le sein des nuages pendant que la tyrannie se plonge dans le sang des fidèles? Adieu, mon jeune héros, mon brave et aimable prince, la couronne de tes pères est enlevée à ton front. »

donnait des subsides et un facile écoulement de ses produits. Si Frédéric II s'était un moment uni à la France, c'est qu'il avait pris nos soldats comme simples auxiliaires de ses desseins; une fois la Silésie conquise, il était revenu à son alliance naturelle avec la Grande-Bretagne; elle s'était faite toute seule. Les intérêts protestants s'étaient retrouvés; les négociations qui s'entamèrent alors à Berlin donnèrent une grande sanction à l'alliance anglo-prussienne qui depuis s'est toujours maintenue; les deux nations parurent constamment sur de communs champs de bataille; ces intérêts simultanés datent de loin dans l'histoire; le parlement ne refusa jamais des subsides à la Prusse, il considérait cette forte armée comme à la solde de l'Angleterre.

Frédéric continuait néanmoins ses perpétuelles négociations de droite et de gauche. Rien ne pouvait se comparer à l'activité de ce merveilleux instinct qui avait deviné toutes les vanités, toutes les faiblesses; en France, il caressait le parti philosophique, tout puissant alors; il savait qu'un de ses petits billets écrits à Voltaire, colporté, répandu avec orgueil, lui faisait des partisans dans l'association encyclopédique, maîtresse de l'opinion (1). En Angleterre l'in-

(1) Aussi Voltaire toujours reconnaissant lui écrit :

Mais vous avez aux champs de Mars
Fait connaître à toute la terre
Que ce dieu qui préside aux arts
Est maître dans l'art de la guerre.

térêt protestant faisait sa popularité; il n'y avait pas de ministre du saint Évangile qui ne se crût intéressé à soutenir Frédéric de Prusse, le protecteur de la religion réformée en Allemagne. Frédéric II s'était même créé un parti puissant à Saint-Pétersbourg; sa correspondance avec le grand-duc Pierre-Ulrich Gottorp avait excité dans l'âme de l'héritier présomptif de la czarine Élisabeth une vive et profonde admiration. Le roi de Prusse était donc le monarque le plus travailleur, le plus fortement préoccupé de sa destinée politique qu'il avait déjà tant grandie!

La Russie n'avait pris qu'une part très-indirecte aux transactions qui avaient préparé le traité d'Aix-la-Chapelle; elle n'y était même intervenue que pour régler les intérêts exclusivement polonais. Depuis, elle s'était repliée sur elle-même à cause de quelques déchirements intérieurs; la czarine Élisabeth avait à combattre des partis menaçants et les conspirations des vieux Russes. C'est elle qui appela comme son héritier le prince Pierre-Henri de Holstein (1), qui

C'est peu d'avoir, par maint écrit,
Étendu votre renommée;
L'Autriche à ses dépens apprit
Ce que vaut un homme d'esprit
Qui conduit une bonne armée.

Il prévoit d'un œil pénétrant,
Il combine avec prud'homie,
Avec ardeur il entreprend;
Jamais sot ne fut conquérant,
Et pour vaincre il faut du génie.

(1) Charles-Pierre-Ulrich, né le 21 février 1728, était fils de

fut à Saint-Pétersbourg le chef du parti allemand et prussien; chez le grand-duc, l'amitié pour Frédéric devint une véritable frénésie; et le roi de Prusse, qui savait les antipathies d'Élisabeth pour son système, invitait secrètement le grand-duc à saisir la couronne. Cette conspiration de tous les jours avait neutralisé en Russie les efforts de l'Angleterre qui offrait une alliance intime et des subsides au cabinet de Saint-Pétersbourg, comme elle en avait donné à la Prusse. Élisabeth était instruite par la voie de Vienne et de Versailles de toutes les menées de Frédéric II avec le grand-duc, et ces deux puissances espéraient enfin déterminer Élisabeth à soutenir une alliance offensive et défensive : « Pourquoi se refuserait-elle aux offres de la France? on voulait briser sa couronne, et dans ce dessein Frédéric agissait de concert avec le grand-duc; y avait-il à hésiter? » Indépendamment de l'ambassade régulière confiée au chevalier de Douglas, on envoya à Saint-Pétersbourg, et comme agent secret, un personnage mystérieux et d'une remarquable habileté, le chevalier d'Éon de Beaumont (1), qui pen-

Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, et d'Anne Pétrowna, fille aînée de Pierre le Grand et de Catherine. Il fut proclamé grand-duc de Russie le 18 novembre 1742, après avoir embrassé la religion grecque, et reconnu par l'impératrice Élisabeth, sa tante, pour son successeur.

(1) Charles d'Éon de Beaumont, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, fut baptisé le 7 du même mois à l'église de Notre-Dame de cette ville. Louis de Beaumont, son père, avocat au parlement, était conseiller du roi et subdélégué de l'intendance de la généralité de

dant son séjour en Angleterre avait été parfaitement renseigné sur les menées du parti prussien et anglais en Russie; on commençait à concevoir en Europe une forte opinion de l'armée russe, de sa fermeté dans les combats, de son inflexible discipline; il était urgent pour la France de n'avoir point à la combattre dans une guerre d'Allemagne; il paraissait d'une haute habileté et d'un succès immanquable d'environner Frédéric d'une triple armée sur son flanc, en face et sur ses derrières; les Autrichiens, les Français et les Russes se coaliseraient pour faire disparaître cette monarchie turbulente qui compromettait la sécurité de l'Europe. De toute manière, la Russie allait jouer désormais un grand rôle dans les transactions : une fois déjà ses armées étaient apparues en Allemagne, elles allaient s'y montrer encore dans une guerre générale. Les dépêches du chevalier de Douglas et de M. d'Éon de Beaumont annonçaient avec joie que l'impératrice Élisabeth avait manifesté les plus vives sympathies pour la France. Le czarowitz Pierre, enthousiaste de Frédéric (1), restait seul fermement Prussien, et il ne s'agissait plus que de briser son pouvoir ou d'amoindrir au moins son influence.

Une des pensées qu'avait conçues le génie de Pitt dans ses haines contre la France, c'était celle d'une ligue des puissances protestantes contre la maison de

Paris. On ne peut douter aujourd'hui par les pièces authentiques que le chevalier d'Éon ne fût un homme.

(1) C'est ce qui explique le brusque changement de politique, sous le czar Pierre III, en faveur de Frédéric de Prusse.

Bourbon pour combattre et détruire l'association catholique des trois maisons de France, d'Espagne et de Naples. On ne pouvait compter complétement sur la Russie, mais la Prusse était ralliée au système protestant et anglais; si maintenant on parvenait à faire partager les mêmes idées aux états généraux de Hollande, à la Suède, au Danemark, il se formerait une sorte d'alliance religieuse et protestante contre la France, que l'Europe considérait comme le centre et le foyer des opinions catholiques. Cette première base d'une confédération du Nord paraissait d'autant plus essentielle à Pitt qu'il était parfaitement instruit des négociations qui se poursuivaient pour la France à Vienne auprès de Marie-Thérèse, afin d'obtenir une alliance politique qui plus tard se changerait peut-être en alliance de famille. Le plan de l'Angleterre dut être développé à Berlin, à Stockholm, à La Haye, à Copenhague, et partout elle offrit des subsides en échange d'un contingent de troupes. Sa démarche ne réussit complétement qu'auprès de Frédéric II; des obstacles furent habilement soulevés par la diplomatie française, et son influence se montra une fois encore à Pétersbourg, à Copenhague et à La Haye.

Les états généraux avaient, il est vrai, des sympathies anglaises et plus spécialement encore protestantes; autant ils se pressaient autour du prince d'Orange, autant ils avaient haine de la maison de Bourbon; si donc ils n'avaient consulté que leurs sentiments personnels, l'Angleterre aurait trouvé dans le stathoudérat aussi bien que dans les états eux-

mêmes un appui ferme et dévoué. Mais il y avait déjà des antécédents capables d'inspirer des craintes aux Hollandais : qui avait supporté tout le poids de la dernière guerre terminée à Aix-la-Chapelle? N'était-ce pas la Hollande? Elle lui avait coûté presque une armée permanente et quarante millions de florins; il ne convenait pas à cette république de marchands qui ne grandissait que par la neutralité de se jeter dans de nouveaux hasards; elle n'aimait pas la maison de Bourbon, l'image de Louis XIV pesait douloureusement à ses souvenirs, elle conservait au plus haut point ses sympathies pour les idées de la réforme; mais ce n'était pas un motif suffisant pour jeter les riches comptoirs de La Haye et d'Amsterdam dans les périls d'une campagne; il suffisait de deux journées pour porter le camp français de la Flandre sur les Pays-Bas , et l'on ne voulait pas s'exposer à une nouvelle invasion. C'est en partant de ces idées que les états généraux déclarèrent : « Qu'ils ne voulaient en rien accepter une guerre active proposée par l'Angleterre; au cas où il y aurait hostilité entre les grands cabinets, ils se proclamaient neutres d'avance avec la volonté ferme de faire respecter partout leur pavillon. » Cette assurance fut réitérée au marquis de Fénélon, ambassadeur de France à La Haye, qui en fait le sujet de ses dépêches (1).

Si la plus étroite intimité avait toujours existé par

(1) La correspondance du marquis de Fénélon est peut-être la plus curieuse et la plus complète aux affaires étrangères.

des sympathies religieuses et politiques entre les cabinets de Londres et de La Haye, cette intimité devait être plus vive encore entre la maison de Danemark et celle d'Angleterre. La reine Anne n'avait-elle pas épousé un prince danois? Depuis l'avénement de la maison de Hanovre, d'autres liens de parenté s'étaient renouvelés par un mélange de blasons et de races, et pourtant le Danemark se refusait à suivre le plan de Pitt dans une alliance offensive contre la France. Plusieurs causes existaient de ce refus, et ces causes, sans se rattacher aux motifs qui déterminaient la Hollande à garder la neutralité, devaient néanmoins aboutir au même résultat. D'abord les Danois n'aimaient pas les Anglais : y avait-il vieille haine encore des Saxons contre les Normands depuis la conquête? ou bien était-ce une rivalité maritime? car les Danois étaient excellents matelots; leur marine pouvait rivaliser avec celle de l'Angleterre de vaisseau à vaisseau; leur droit public différait essentiellement du droit maritime de la Grande-Bretagne : ils proclamaient que le pavillon couvrait la marchandise en proscrivant le droit de visite, tandis que les Anglais combattaient cette doctrine à coups de canon. Or la France, qui mettait le plus grand prix à obtenir de bonnes relations diplomatiques avec les Danois, parce qu'ils pouvaient lui être d'une grande utilité pour le commerce en cas de guerre, exaltait le sentiment patriotique des Danois contre le droit de visite.

La position diplomatique de la Suède s'était bien modifiée relativement à la France, autrefois son alliée

puissante et fidèle; les Suédois étaient appelés les Français du Nord; soit que depuis Charles XII la décadence de la Suède, rapide, invariable, eût affaibli l'importance de ses rapports, soit que des intérêts nouveaux eussent modifié ses anciennes relations, la cour de Stockholm s'était tournée du côté de la Russie, et déjà même elle tendait la main aux subsides de l'Angleterre; sa prédilection pour la France s'était refroidie, et d'ailleurs elle ne pouvait plus peser du même poids dans la balance européenne. La Suède, si souvent apparue sur le champ de bataille germanique, se liait ainsi à la grande puissance allemande et faisait partie de la confédération. On pouvait dire que la Prusse l'avait remplacée dans cette haute mission de protéger le parti protestant en Allemagne. Désormais le rôle de la Suède, devenu en quelque sorte purement maritime, devait se résumer en une neutralité marchande. Les Danois et les Suédois, dans une guerre générale, s'empareraient du commerce des neutres pour faire respecter leur pavillon. La seule préoccupation territoriale de la Suède était de défendre la Poméranie et la Finlande, l'une convoitée par la Prusse, l'autre par la Russie.

Telle était au nord la situation des cabinets que Pitt voulait liguer contre la maison de Bourbon, étendant son réseau sur le midi de l'Europe par la triple souveraineté de France, d'Espagne et de Naples. Don Ferdinand VI, fils et successeur de Philippe V, avait cherché à maintenir la paix dans ses États des Deux-Mondes, en tenant une juste balance entre la France et

l'Angleterre; comme il avait de grands maux à réparer, il désirait le maintien de la paix, et c'est par là qu'il faut expliquer sa facilité extrême à renouveler après le congrès d'Aix-la-Chapelle la convention de l'*Assiento* pour la traite des nègres avec la Grande-Bretagne. Le ministère anglais voulait essayer quelques nouveaux rapprochements, mais les liens de famille s'étaient réveillés parmi tous les membres de la maison de Bourbon, et ici commence l'active correspondance diplomatique de la France qui, prévoyant l'inévitable choc de la guerre générale, invite le roi Ferdinand VI à préparer sa marine, à multiplier le nombre de ses vaisseaux : « Il faut grandir les ressources navales. A Aix-la-Chapelle, il n'a été signé qu'une véritable trêve; si la guerre éclate elle sera et deviendra surtout maritime; dans ce conflit, l'Espagne ne peut rester seule, isolée; la France elle-même ne peut essayer une lutte contre l'Angleterre qu'avec le concours de l'Espagne. Eh bien! il faut armer simultanément; il ne s'agit pas encore de la guerre, mais de s'y préparer. » Ces paroles étaient répétées par l'ambassadeur (1), et, à la suite de cette correspondance, les armements se développent dans de très-larges proportions à Cadix, à Saint-Sébastien, à la Corogne, à Barcelonne; l'Angleterre les surveille; la diplomatie vient d'apprendre que par des stipu-

(1) C'est à partir de cette époque surtout qu'il se fait un échange de cordons bleus et de grandesses entre la cour de France et d'Espagne ; il y avait plus de politique qu'on ne croit dans ces liens qui semblaient purement honorifiques.

lations écrites la France s'est engagée à faire restituer l'île de Minorque et Gibraltar à l'Espagne; elle fait des remontrances au cabinet de Madrid; déjà même elle le menace d'une guerre s'il ne s'explique sur ces liens intimes, sur ces menées sourdes qui le lient à la France.

Telle était donc la position des deux grands États maritimes qui, avec sept cents lieues de grandes côtes, pouvaient résister à l'Angleterre. Le cabinet de Londres comprit dès lors qu'il lui fallait prendre position dans la Péninsule. Après la mort de Jean V (1), Joseph, qui portait du sang autrichien dans les veines, recueillit le sceptre du Portugal (2); sa femme était cette jeune infante élevée à Versailles et qui, bannie comme une pauvre répudiée à huit ans, avait gardé haine à la France; ce fut elle qui porta Joseph à concéder de grands priviléges commerciaux aux Anglais en établissant surtout un protectorat politique de l'Angleterre sur le Portugal. Elle était aidée dans ce projet par un ministre, le marquis de Pombal, homme habile, aux idées avancées et encyclopédiques, mais dont les principes firent la ruine et la chute de la nationalité portugaise. Rien n'est plus déplorable pour un pays que ces hommes aux idées générales qui, sous prétexte de sentiments philosophiques et généreux, tuent l'esprit et les mœurs particulières

(1) Jean V mourut le 31 juillet 1750.

(2) Joseph, né le 6 juin 1714, eut pour mère Marie-Antoinette d'Autriche, deuxième fille de l'empereur Léopold, mariée à Jean V en 1708.

d'une nation. En règle politique, toute réforme atténue la force d'un État; il n'y a d'énergie que dans ce qui laisse à un peuple une certaine spontanéité d'habitude; quand on prend un pays dans le passage d'une civilisation à une autre, ou de ce qu'on appelle un progès philosophique, soyez sûr que c'est son instant de faiblesse. Ainsi fut le gouvernement du marquis de Pombal pour le Portugal. Don Sébastien-Joseph Carvalho, marquis de Pombal (1), était issu d'une pauvre famille de gentilshommes de la province antique de Coïmbre; garde du palais du roi Jean V, il y fit sa fortune comme tout ce qui porte une belle tête, un corps majestueux, aux gardes du roi dans le pays chaud de l'Espagne; désigné pour des postes diplomatiques, il occupa tour à tour l'ambassade de Londres, celle de Vienne, et fut enfin élevé au poste de secrétaire d'État des affaires étrangères à Lisbonne. Lié avec tout le parti philosophique, le marquis de Pombal, au lieu de s'animer des grandeurs de la patrie, du mouvement qui pouvait assurer au Portugal une grande destinée, ne se préoccupa que de deux questions passionnées : l'abaissement de la haute noblesse et l'abolition des privilèges du clergé avec l'expulsion des jésuites; les efforts qu'il fit dans ce jour reçurent les applaudissements de toute l'école encyclopédique; mais le ministre, énervant la force native du Portugal, le livrait à l'influence anglaise, la

(1) Le marquis de Pombal, né en 1699 à Soura, bourg dans le territoire de Coïmbre, était fils d'Emmanuel Carvalho, gentilhomme de deuxième classe.

puissance peut-être qui sait le mieux exploiter les idées philosophiques et libérales au profit de son système de prépondérance. Lisbonne venait d'éprouver ce funèbre tremblement de terre qui jeta la ruine et la mort au milieu des populations éperdues. L'Angleterre, qui profite de tout, couvrit le Tage de flottes qui portèrent des vivres et des marchandises aux malheureux habitants, et Porto vit s'établir toute une colonie anglaise qui vint exploiter ses vins généreux ; le cabinet britannique avait donné ordre à des agents de prendre pied dans la Péninsule, et, au cas d'une guerre imminente avec l'Espagne, il offrait un corps auxiliaire qui agirait de concert avec les Portugais.

En Italie, la maison de Bourbon s'était considérablement agrandie par le traité d'Aix-la-Chapelle; Naples n'était plus alors le seul domaine qui lui fût échu dans les grands lots du partage ; elle y possédait encore Parme, Guastalla ; elle espérait la Toscane ; le roi de Naples, don Carlos, avait déployé une certaine énergie de caractère ; il avait vu que la marine était l'arme puissante d'une guerre nouvelle, et sous son impulsion Naples armait ses flottes comme l'Espagne; on fortifiait le môle, on surchargeait de canons les belles îles de Caprée, beau cétacé de verdure, et Ischia que caressent les eaux du golfe ; Naples pouvait alors mettre en mer dix vaisseaux de haut bord que des officiers français ou espagnols commanderaient en cas de guerre. Venise et Gênes, les deux républiques qui avaient survécu à cette grande ruine de la vieille Italie, marchaient également à la décadence ; Venise res-

semblait à ces palais de Florence et de Pise, et sa Piazetta du XIVe siècle était comme une de ces courtisanes au déclin, parée des vêtements usés des jours de sa splendeur; Gênes comme Livourne, ville trop juive, trop commerçante pour rester longtemps libre et indépendante, ne vivait que de la protection des grands États, de cette balance européenne qui ne permettait pas à une nation de détruire à son profit un État inférieur en force; l'agrandissement des uns aurait donné trop de jalousie aux autres, et l'équilibre européen se balançait ainsi par une protection accordée aux faibles par la jalousie des forts.

La puissance qui exerçait le plus haut pouvoir en Italie, la maison de Savoie, était plus spécialement ménagée par la France; elle avait été partie intervenante dans le traité d'Aix-la-Chapelle; le cabinet de Versailles s'était aperçu de tous les dangers d'une séparation de la maison de Savoie, et lors de la dernière guerre, l'armée savoyarde, unie aux Autrichiens, était venue jusque sous les murs de Toulon : une telle circonstance ne devait plus se reproduire, la France, plutôt que de la subir, devait se rattacher par tous les liens cette puissance des Alpes, qui semblait se promettre dans le Midi les destinées et l'ambition que la Prusse avait déployées dans le Nord. Non-seulement on proposait à Versailles la possibilité d'une alliance de famille, mais encore le cabinet avait résolu d'éviter le moindre incident, la plus petite dispute avec la cour de Turin; l'on vit cette sollicitude dans une circonstance bien petite en elle-même, l'arrestation de

Mandrin, le hardi contrebandier, sur le territoire sarde. En temps ordinaire, une simple explication verbale eût suffi; les principes généraux de l'extradition devaient prévaloir; on alla plus loin; l'ambassadeur de France à Turin fut chargé au nom du roi de faire des excuses officielles au roi de Sardaigne (1) sur cette violation de territoire; une note fut rédigée et ses termes furent d'une précision et d'une netteté bien capables de rattacher à l'alliance française le chef de la maison de Savoie.

Au milieu même de ce grand heurtement de doctrines et d'intérêts européens, la papauté possédait sous la tiare un esprit des plus éminents, Prosper Lambertini, de race bolonaise, si célèbre sous le nom de Benoît XIV (2). Ce n'était plus ici un pauvre prêtre,

(1) *Discours de M. le comte de Noailles au roi de Sardaigne.*

« Sire,

« Le roi mon maître se devait à lui-même le désaveu qu'il a fait de ce qui s'est passé sur le territoire de Votre Majesté, et le soin qu'il a pris de faire punir les coupables.

« Les sentiments qu'il a toujours eus pour la personne de Votre Majesté ne lui ont pas permis de se borner à une attention qui ne pouvait satisfaire que la justice; il a voulu que cette circonstance servît à resserrer les liens de l'amitié qui ne l'unissent pas moins à Votre Majesté que ceux du sang. Je viens de sa part lui en porter le témoignage le plus solennel.

« Rien n'est plus honorable pour moi que d'exécuter cet ordre dicté par le cœur du roi mon maître, et d'assurer Votre Majesté que votre amitié lui sera toujours chère et précieuse. »

(2) Prosper Lambertini, né à Bologne, le 31 mars 1675, d'une famille illustre, fut créé cardinal en 1728, archevêque de Bologne en 1731, et élu pape le 17 août 1740.

simple d'esprit et sans fermeté de caractère; Lambertini possédait une des intelligences les plus vastes, les plus éclairées de l'univers catholique; l'ami de Montfaucon, de Muratori, l'homme qui possédait Virgile par cœur et récitait tous les beaux vers du Dante, de l'Arioste et du Tasse, était un esprit de mérite et de haute portée, plein d'une foi vive et d'un catholicisme ardent. Benoît XIV semblait être le pape du XVIII[e] siècle avant Ganganelli; il se ployait sans résister jamais que dans les sérieuses circonstances; c'est à lui que Voltaire adressait son *Mahomet* (1), et lorsqu'il s'agit de prononcer sur la valeur de la bulle *Unigenitus*, Benoît XIV n'hésita pas à rendre cette exécution si facile, que Louis XV lui écrivit une lettre autographe de remercîments pour avoir mis ainsi fin aux troubles de l'Église de France. Ce succès fut dû spécialement à l'habileté du cardinal de Tencin, que Benoît XIV honorait d'une amitié particulière; car vif, enjoué, le pape avait des amis, des serviteurs qui lui étaient dévoués comme au meilleur des maîtres. Une remarque qui doit ici prendre place, c'est que sous cette impression générale de la philosophie,

(1) Voltaire avait la prétention d'écrire au pape en italien, comme il avait écrit à la reine Élisabeth en anglais. Il adresse ainsi son *Mahomet* à Benoît XIV :

« Beatissimo padre,

« La Santità Vostra perdonerà l' ardire che prende uno de' più infimi fideli, ma uno de' maggiori ammiratori della virtù, di sottomettere al capo della verà religione questa opera contro il fondatore d' una falsa e barbara setta. »

la papauté elle-même, cette inflexible puissance du moyen âge, subissait quelque altération : la papauté dans le catholicisme, c'est la vérité, la perpétuité; elle ne peut se tromper, par conséquent elle ne peut faire aucune concession sur un principe qu'elle a posé; mais il se trouvait précisément que dans le XVIIIe siècle deux papes furent exaltés par les encyclopédistes eux-mêmes, Benoît XIV, puis Ganganelli; tous deux furent hauts comme intelligence, comme esprit à ressources, mais ils blessèrent profondément le principe d'inflexibilité du catholicisme en faisant d'incessantes concessions. La politique des papes avait toujours été de garder la plus exacte neutralité, bien qu'ayant une douce tendance pour la France. En cela, ils ne suivaient pas seulement l'irrésistible penchant de l'Église pour le roi très-chrétien, son fils aîné, mais ils obéissaient encore à la diplomatie naturelle de Rome; les papes avaient tout à craindre des empereurs d'Allemagne et bien peu de la France qu'ils ménageaient aussi pour le comtat d'Avignon; quand les rois très-chrétiens étaient trop colères de la conduite des papes, ils saisissaient cette belle oasis jetée au milieu de leur domaine; mais cette saisie était toujours temporaire, car à côté du principe de force se plaçait alors une loi de justice qui dominait la violence des souverains; une protestation du pape suffisait pour arrêter le bras séculier prêt à frapper. L'Europe catholique garantissait le domaine temporel de saint Pierre.

Depuis le commencement du XVIIIe siècle, deux États paraissaient plus spécialement condamnés à une

ruine fatale, à l'inflexibilité de partage; je veux parler de la Pologne et de la Turquie. Ces destinées-là viennent de loin, elles se préparent par les siècles; mais quand Dieu les indique il faut bien qu'elles s'accomplissent. Par le fait, la Pologne n'était pas libre. Depuis qu'un roi de Saxe portait sa couronne sous la protection de la Russie, y avait-il encore une Pologne? L'ombre d'une chose est souvent prise pour le corps, le fantôme apparaît lorsque l'être est au sépulcre. Telle était la pauvre Pologne, nul ne pouvait empêcher ses destinées; les Russes s'habituaient à la traverser pour venir en Allemagne; les Autrichiens l'avaient entamée; Frédéric II n'attendait qu'un prétexte pour se précipiter sur son territoire; avec quelques millions d'écus ou de florins, on pouvait au besoin faire naître une sédition au milieu des diètes à cheval, et ce prétexte suffisait pour justifier l'occupation et la conquête.

La Turquie, moins immédiatement menacée, devait également s'effacer de l'Europe par la seule marche des temps; elle ne s'était mêlée ni à ses mœurs ni à ses habitudes; elle avait de larges ports, des golfes magnifiques, les plus belles îles de la terre, et avec cela les Turcs courbaient sous leur cimeterre des millions de chrétiens impatients de secouer la domination hautaine d'un vainqueur barbare. La question de la Grèce indépendante allait commencer à frapper les esprits; la Russie lui donnerait la première et irrésistible impulsion. Après avoir soumis la Pologne et accompli le partage, on jetterait au monde cette première idée de l'émancipation de la Grèce; là se trou-

vait le prétexte des premières hostilités contre la puissance des musulmans en Europe. La liberté de la Grèce entraînait nécessairement celle de toutes les populations conquises par les Turcs au XIVe siècle. La Russie profiterait de cette grande et généreuse idée pour l'agrandissement de son territoire et de son influence. L'émancipation des Grecs deviendrait pour le cabinet de Saint-Pétersbourg ce que la liberté des esclaves noirs fut aux mains de l'Angleterre, un instrument pour le triomphe de sa prépondérance : avec l'émancipation de la Grèce, on préparerait le partage de l'empire turc, comme la liberté des noirs portait avec elle-même la perte de nos colonies.

Du sein de cette nouvelle direction diplomatique, des hommes d'État spéciaux surgirent tout à coup comme pour en diriger l'impulsion : Frédéric II en Prusse, le grand destructeur de principes ; quelques années plus tard, Catherine pour la Russie ; Kaunitz pour l'Autriche, le duc de Choiseul pour la France, Pombal pour le Portugal et Aranda pour l'Espagne. Souverains ou ministres, tous appartenaient aux opinions philosophiques ; mais avec cette différence que ler uns les exploitaient au profit de leur puissance et les autres leur servaient d'instrument. Pour l'Angleterre, la Russie et la Prusse, les grands principes d'émancipation produisaient un accroissement de prépondérance, tandis qu'ils frappaient au cœur la France, l'Espagne et le Portugal, en les privant de leurs colonies, de l'indépendance du pavillon et de leurs priviléges commerciaux.

CHAPITRE II.

GOUVERNEMENT DE LA FRANCE SOUS LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Finances. — Le contrôleur général Machault. — Régularisation du dixième de guerre.—Pays d'états.—Pays d'élection. — Discussion sur le subside du clergé. — Vote de l'impôt.— Premières discussions sur les biens de l'Église et de mainmorte. — Le département de la guerre. — Le comte d'Argenson. — Réforme des troupes. — Nouvelle organisation. — Commencement de l'idée prussienne. — L'école militaire. — L'ordre du mérite. — Anoblissement des officiers de roture. — Le chancelier. — Les sceaux. — M. de Lamoignon. — Le comte de Saint-Florentin. — La marine sous M. de Rouillé.—Innovations navales de M. de Mezi. — Affaires étrangères. — M. de Puysieux. — Le comte Saint-Séverin d'Aragon. — Intendance des bâtiments. — Élévation du marquis de Marigny. — Grandeur et largesse de ses vues. — Les écoles d'architecture et de peinture. — Première exposition au Louvre. — Protection aux arts. — Développement des grandes voies de communication. — La police de Paris sous l'intendant Berryer.

1749—1754.

L'influence de la marquise de Pompadour venait de s'élever à son plus haut point de grandeur ; Louis XV,

esprit juste, mais paresseux, aimait à se placer sous une direction, et l'intelligence de madame de Pompadour l'avait vivement frappé. Ce n'était certainement pas une femme vulgaire; vive, impressionnable, elle discutait néanmoins les questions d'État avec cet instinct de raison et de supériorité qui devait vivement frapper le roi; elle avait de la fermeté dans les résolutions, un coup d'œil juste et prompt. Elle savait entourer d'un charme indicible les conseils politiques qu'elle donnait; et, par-dessus tout, elle avait cet amour infini des arts, sentiment de tout ce qui pouvait distraire le roi et grandir les nobles destinées de la France.

Madame de Pompadour avait très-bien compris que la première condition, quand on veut exercer l'autorité, c'est de grouper autour de soi des capacités dévouées dont on fait la fortune. La disgrâce de M. de Maurepas avait démontré que Louis XV était bien décidé à sacrifier même ses amis à la volonté de la marquise, devenue la source de tout pouvoir et de tout crédit. Les secrétaires d'État devaient bien se convaincre que rien ne se ferait que par son influence; comme elle avait habitué le roi au travail, comme elle préparait ses idées et son esprit, elle devint naturellement l'arbitre de tout le conseil; on levait les yeux vers elle comme vers l'oracle des destinées. Bientôt elle remplit le ministère d'hommes politiques qui lui étaient absolument dévoués : aux finances, elle avait sacrifié le contrôleur général Orry; intelligence à ressources, mais odieux aux masses, pour placer M. de

Machault (1), esprit supérieur, sortant des intendances, un des corps les plus capables et les plus élevés par ses lumières. M. de Machault appartenait un peu aux idées philosophiques et économistes, et, par conséquent, son esprit de système aurait le courage de lutter contre les difficultés et les obstacles que l'impôt pourrait rencontrer; remarquable administrateur, et, d'ailleurs, créature de madame de Pompadour, M. de Machault n'agirait que d'après la volonté de la noble favorite, et c'était une chose importante, car les finances alors préoccupaient vivement les esprits.

Durant la guerre, il avait fallu recourir à des ressources exceptionnelles; deux mesures principales avaient augmenté l'impôt et permis de faire face aux dépenses. La première fut ce qu'on appela l'impôt du dixième, levé sur toutes les propriétés, sans distinction d'origine; la deuxième fut le décime de guerre, c'est-à-dire qu'en sus de toutes les perceptions il y eut un invariable décime levé sur chaque nature d'impôt et destiné à l'entretien des troupes. Comme la

(1) Jean-Baptiste Machault d'Arnouville, né le 13 décembre 1701, était fils du lieutenant général de police de ce nom. En 1738, Machault fut nommé maître des requêtes; le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui fit donner en 1743 l'intendance du Hainaut, qu'il quitta pour remplacer, en 1745, M. Orry au ministère des finances. M. de Machault avait d'abord refusé; Louis XV lui écrivit le 8 octobre 1745 : « Vos représentations augmentent l'estime que j'avais pour vous, et me prouvent que vous êtes un des plus honnêtes hommes de mon royaume, et le plus capable de bien me servir dans cette place; ainsi tout me confirme dans mon choix, et j'attends de vous cette marque de dévouement. »

guerre venait de finir par le traité de 1748, il était naturel que cet impôt cessât (1). Mais M. de Machault émit dans le conseil l'avis « que s'il fallait alléger le pays par la suppression de petits impôts et réduire l'état militaire à un pied de paix très-restreint, il était nécessaire de maintenir le décime pendant quelques années encore, afin de diminuer la dette publique. » Cette extension du dixième pouvait jusqu'à un certain point se motiver; l'impôt seul n'avait pas fourni aux dépenses des dernières campagnes, on avait contracté des emprunts pendant la guerre, pourquoi le décime ne leur serait-il pas appliqué? Si l'impôt sur les propriétés était trop lourd, on pouvait changer le dixième en un vingtième permanent, pris indistinctement sur toutes les terres, et quant au décime entier de toutes les contributions destinées aux dépenses de guerre, il serait maintenu jusqu'à ce que la dette spéciale, contractée pour les campagnes, fût acquittée.

L'esprit ferme et décidé de M. de Machault ne se renferma pas seulement dans ces limites; selon ses priviléges antiques, le clergé ne contribuait que par des dons volontaires à l'impôt général; chaque fois qu'il se rassemblait, il votait une certaine contribution levée sur ses revenus, mais à titre gratuit; M. de Machault tenta de régulariser cette formule générale, en demandant sept millions cinq cent mille livres au clergé pour subvenir aux besoins de l'État (2). Cette

(1) Ces idées du dixième de guerre ont été renouvelées pendant la révolution française, et aujourd'hui il se perçoit encore.

(2) « Pendant la tenue de l'assemblée générale du clergé (juin

subvention devait être payée en raison de un million cinq cent mille livres par an pendant cinq années. L'assemblée générale du clergé, présidée par M. de La Rochefoucauld, aperçut dans cette exigence non-seulement un sacrifice en dehors de la nécessité, mais encore une formule d'impôt permanent qui menaçait les priviléges de l'Église; il fit des remontrances, et s'opposa directement à ce que ce subside fût levé; M. de Machault, qui appartenait par ses opinions au parti philosophique, n'hésita pas dès lors à heurter la puissance du clergé en France: il parut sous ses auspices des écrits très-curieux, parce qu'ils se ressentent des principes depuis posés par l'école de Mirabeau; il y était dit: « Que la propriété de l'Église est en définitive celle de l'État, et qu'elle est seulement administrée par le clergé; » doctrines bien avancées pour le règne de Louis XV, et qui devaient se développer quelques années plus tard; elles portaient la première atteinte à la propriété de corps, qu'il fallait toucher d'abord avant d'arriver à la propriété privée. On marchait en effet progressivement vers ces idées; le parti

1750), les commissaires du roi demandèrent une somme de 7,500,000 livres pour cinq ans, imposables à raison de 1,500,000 livres par chaque année, pour être employés au remboursement des dettes de cet ordre. Le cardinal de La Rochefoucauld présidait cette assemblée; il y eut des représentations arrêtées et présentées à Sa Majesté. L'assemblée s'y plaignait « de ce que la déclaration attaquait les immunités du clergé, annonçait comme subsides les dons gratuits qu'il avait coutume de faire, tendait à lui faire payer le vingtième, et détruisait l'honneur des ministres de l'Église, en les supposant des prévaricateurs dans les départements. »

des économistes n'admettait ni établissement de mainmorte ni propriété de corps et de communes ; l'impôt et la mobilité des transactions devaient s'étendre à tout. M. de Machault partageait ces principes, et le besoin d'argent pour le trésor les faisait naturellement adopter par le roi et madame de Pompadour. L'édit qui fut rendu quelques années après sur les biens mainmortables fut donc inspiré par l'école économiste. On posa des limites aux dons particuliers que les particuliers pouvaient faire aux églises, aux hospices même; l'autorisation du roi fut imposée comme une nécessité pour légaliser les legs testamentaires (1).

Le département de la guerre restait confié au comte d'Argenson qui avait parfaitement secondé le roi dans la dernière campagne. C'est à lui qu'on devait l'organisation de l'armée sur des bases solides et fortes; un comité de lieutenants généraux éclairait le ministre; les avis du maréchal de Belle-Isle, les Mémoires du chevalier de Follard, les conseils d'un officier général depuis devenu célèbre, le comte de Saint-Germain, avaient dirigé M. d'Argenson dans son département ministériel. La guerre terminée, l'opération toujours très-difficile, après les grandes campagnes, était la

(1) Un édit du mois d'août 1749 défendit tout nouvel établissement de chapitre, collége, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans permissiou expresse de lettres patentes expédiées et enregistrées dans les cours souveraines. Il révoquait tous les établissements de cette espèce existant sans cette autorisation juridique, et interdisait à tous les gens de mainmorte d'acquérir, recevoir ou posséder à l'avenir aucun fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale.

réforme des troupes; en pleine paix, on ne pouvait tenir le complet de guerre; il fallait donc procéder à la diminution des régiments pour les mettre sur un pied ordinaire de garnison, et cela demandait une grande sévérité dans l'examen des capacités et beaucoup de sollicitude; l'organisation militaire n'était pas alors tellement fixe et permanente qu'on pût réformer sans désordre; il en résultait des pillages, des émeutes; les officiers étaient mécontents, les soldats murmuraient, et les habitudes de la guerre leur faisaient souvent échanger, comme Mandrin, le mousquet de soldat contre la carabine de contrebandier.

Le passage de l'état de guerre à l'état de paix brisait bien des existences, froissait bien des ambitions. M. d'Argenson admit d'abord le système anglais de la demi-paye pour les officiers et de congés limités pour les soldats. Des fondations utiles vinrent en même temps donner une plus grande activité au département de la guerre. Dans la dernière campagne les officiers étrangers avaient rendu de grands services; le maréchal de Saxe, le comte de Lowendall étaient protestants; parmi les officiers des troupes allemandes, écossaises, la majorité appartenait à l'Église réformée, il leur fallait des récompenses. Si l'état d'agitation des esprits ne permettait pas de rendre l'égalité d'état civil aux protestants, il fallait néanmoins faire exception pour ceux qui servaient si loyalement la patrie. L'ordre de Saint-Louis était purement catholique; les formules, les serments se

ressentaient de cette origine; il ne pouvait dès lors briller sur la poitrine de ceux que les vieux édits appelaient encore huguenots. L'institution de l'ordre du Mérite militaire eut pour but de donner un équivalent à la noble fondation de Louis XIV, sous le patronage de saint Louis; constitué sur les mêmes bases, le nouvel ordre donna les mêmes prérogatives; les chevaliers durent porter le ruban moiré rouge et les grand'-croix ce large cordon qu'on vit briller sur la poitrine du maréchal de Saxe avec l'exergue du courage et du mérite (1).

A ces idées de tolérance religieuse vinrent se mêler quelques principes d'égalité politique et civile; il est rare que lorsqu'un pouvoir demande de grands sacrifices, il n'en résulte pas quelques concessions de liberté : jusque alors la noblesse seule avait été admise dans les rangs de l'armée avec les épaulettes d'officiers; la roture en était exclue; mais aux dernières batailles, la nécessité avait appelé beaucoup de bourgeois sous les drapeaux; ils s'y étaient distingués; Chevert n'était-il pas de race roturière comme Catinat sous Louis XIV, et les régiments des miliciens n'avaient-ils pas glorieusement servi dans la campagne de Fontenoy? Il fut donc proclamé que la noblesse serait conquise par l'épée (2), et que lorsqu'une famille

(1) L'édit d'institution ne fut publié que quelques années plus tard.

(2) Par un édit du 1er novembre 1750, le roi fondait et établissait une noblesse militaire acquise de droit, non-seulement à ceux qui seraient parvenus au grade d'officiers généraux dans ses trou-

compterait trois générations d'officiers, devenue noble de plein droit, elle prendrait rang parmi les gentilshommes; c'était une sorte d'épreuve que l'on faisait subir à la roture; on lui disait : « Jusqu'ici vos pères se sont livrés au lucre, servez-vous de l'épée et vous serez nobles. »

Deux autres fondations capitales préoccupèrent le département de la guerre; on venait enfin de régulariser la fondation de l'école militaire; de vastes bâtiments achevés sur la rive gauche aux plaines de Grenelle, furent destinés à recevoir trois cents gentilshommes élevés aux dépens du roi : pour être admis à l'école, il fallait avoir eu un père ou un parent tué au service de l'État; l'éducation de ces jeunes hommes serait sérieuse et intelligente; comme ils sortaient de là pour être officiers, ils devaient savoir les mathématiques, la stratégie, l'histoire et par-dessus tout le métier de soldat. Après s'être occupé des jeunes hommes destinés à la guerre (1), on pensa au sort des vieillards; les Invalides furent considérablement augmentés; le chiffre en fut porté à trois mille, indépendamment des succursales créées dans les provinces;

pes, mais aussi à ceux qui le serviraient au moins en qualité de capitaines, et dont le père et l'aïeul l'auraient servi en la même qualité.

(1) Par un édit du 22 janvier 1751, le roi établissait une école militaire pour les logements, subsistance et éducation gratuite dans l'art de la guerre, de cinq cents gentilshommes français, surtout de ceux dont les pères dépourvus de biens seraient morts au service de Sa Majesté ou serviraient encore dans ses armées.

comme il fallait à ces vieux soldats des distractions et un air plus pur, on leur donna une vaste esplanade devant leur hôtel, munificence de Louis XIV, et de cette esplanade ils durent voir la plantation nouvelle qui agrandissait le Cours-la-Reine, et à laquelle on donna le nom de *Champs-Élysées;* c'était un nom emprunté à ces habitudes mythologiques tant à la mode à cette époque. On disait : « Que ces vieux guerriers pourraient se promener comme des ombres errantes dans les Champs-Élysées. » Ce sont les expressions du *Mercure.*

Au milieu de ces institutions véritablement nationales, l'influence des idées philosophiques avait donné même au département de la guerre une empreinte d'étrangeté. Jusqu'ici on s'était tenu à la méthode française; l'organisation des vieux régiments s'était empreinte de l'esprit et des mœurs de la nation; mais depuis la dernière campagne on avait beaucoup vanté l'organisation militaire de la Prusse, et la discipline allemande semblait préférable pour maintenir la subordination dans les rangs; le code militaire français s'était jusque-là adressé autant à l'honneur qu'aux peines corporelles; on essaya de substituer à ce noble principe l'inflexibilité minutieuse de l'école allemande, comme si l'esprit de la France avait quelque compatibilité avec ces formes roides, compassées; un mot produit plus d'effet sur l'esprit et le cœur du soldat français qu'un coup de schlague sur les automates de Silésie ou de Bohême.

A la marine, le choix de M. de Rouillé avait été

d'abord complétement désapprouvé; il n'appartenait pas à cette arme et sortait des intendances de province; mais on l'a souvent vu, ce ne sont pas les hommes spéciaux qui font les plus grandes choses; une tête administrative vaut souvent mieux que le chef d'une arme pour son département; un amiral n'est pas toujours le meilleur ministre de la marine. Tel fut M. de Rouillé; le marine prit sous sa main une impulsion nouvelle; aidé de M. de Mezi, officier fort distingué, il introduisit des innovations sérieusement utiles. On adopta d'abord un nouveau mode de construction; la forme des navires de guerre était trop lourde, on ne pouvait les manœuvrer avec activité; un prix fut offert au constructeur qui trouverait la forme la plus svelte et en même temps la plus forte pour résister à la mer et aux chocs des combats; ce concours produisit cet admirable dessin d'un beau navire qui depuis est devenu le modèle de toute la marine moderne; l'auteur fut anobli. Des ordonnances successives réglèrent que dès l'âge de quatorze ans les cadets nobles seraient placés sur les navires comme élèves; les provinces maritimes et les côtes durent servir de pépinière aux vaisseaux du roi; les noblesses de Normandie, de Bretagne, de Guienne fournirent leur contingent pour les vaisseaux de l'Océan, comme celles de Provence et de Languedoc donnèrent le leur pour les vaisseaux de la Méditerranée. Le service dans l'ordre de Malte fut compté comme service actif; d'après cette disposition, les gentilshommes pouvaient perpétuellement s'essayer à la mer, en servant même

dans les temps de paix; Malte n'admettait que les catholiques, et c'était une belle école pour la marine de France et d'Espagne. M. de Rouillé fonda également une académie de marine qui eut une double destination, la théorie et la pratique; pour la théorie, elle dut s'entendre avec l'Académie des sciences et l'école d'hydrographie, l'une des fondations les plus élevées de Louis XV. Pour la pratique, tout élève était admis dès huit ans dans ces colléges spéciaux, où il apprenait le maniement des armes et s'exerçait aux plus rudes fonctions comme un simple matelot. A quatorze ans, il montait sur les vaisseaux du roi, pour sortir ensuite cadet à seize ans, et officier rouge, car la couleur écarlate était le costume assigné aux officiers de marine d'origine noble. L'institution du rôle maritime fut aussi très-étendue; tout matelot même de la marine marchande dut être inscrit sur ces rôles; les ordonnances imposèrent à chaque capitaine de la marine marchande d'avoir à son bord un tiers des équipages du roi pour les accoutumer aux navigations les plus lointaines, les plus périlleuses: la pêche de la baleine, le commerce de l'Inde et du Japon. Ainsi en temps de paix les marins accoutumés à se jouer des flots devenaient de terribles loups de mer; au premier signal de guerre, les équipages du roi pouvaient recevoir des hommes aussi instruits que s'ils avaient navigué sur les navires pavoisés dans les grandes escadres.

Les affaires étrangères avaient cessé d'être réellement aux mains de M. de Puysieux, depuis que le roi

s'en occupait spécialement à l'aide de son secrétaire intime, M. Dutheil, qui avait négocié le traité d'Aix-la-Chapelle. Tout ce qu'il y avait de sérieux passait dans les mains du roi et de son secrétaire; un conseil secret s'était organisé sous le prince de Conti, et le comte de Broglie en reçut la direction de seconde main; presque tous les ambassadeurs correspondaient directement avec le conseil privé : ainsi faisaient le comte de Vergennes, le baron de Breteuil, le chevalier de Saint-Priest, MM. Durand, Hennin, Gérault, Desrivaux, le célèbre chevalier d'Éon, qui tous avaient des missions secrètes du conseil et son chiffre particulier (1). Le travail des bureaux ministériels ne con-

(1) *État des ambassadeurs, ministres ou résidents qui étaient admis à la correspondance secrète par ordre de Louis XV.*

M. le comte de Vergennes, pour son ambassade de Constantinople.

M. le baron de Breteuil, initié par le comte de Broglie.

M. le chevalier de Saint-Priest, pour son ambassade de Constantinople.

M. Durand, pour sa mission en Pologne.

M. Hennin, en partant pour la Pologne avec M. le marquis de Paulmy.

M. Gérault, en qualité de secrétaire du comte de Broglie.

M. le marquis d'Avrincourt, en partant pour la Suède.

M. Desrivaux, son secrétaire.

M. d'Éon, placé pour la correspondance auprès du chevalier Douglas en Russie.

Le général Monnet, en partant pour la Pologne. A son retour, il fut chargé de la direction de la correspondance secrète.

Madame la générale Monnet, initiée par son premier mari, M. de La Fayardie, résidant à Varsovie.

M. Dubois-Martin, lorsqu'il est entré pour secrétaire de la cor-

sistait plus que dans le dépouillement des dépêches, les traductions de chiffres, lesquelles venaient directement aux mains de M. Dutheil; la correspondance des ambassadeurs arrivait au secrétariat de Versailles sans intermédiaires. M. de Puysieux ainsi annihilé donna sa démission, et fut remplacé par un homme peu connu, étranger de nation, le comte de Saint-Séverin d'Aragon, qui se soumit à cette position subordonnée d'un titre sans fonctions. M. Dutheil, à qui le département officiel avait été offert, répondit : « Qu'il serait plus utile dans sa position spéciale; les affaires sérieuses ne passaient-elles pas en définitive dans ses mains; à quoi bon un titre? » Quelque temps après,

respondance secrète auprès de M. le comte de Broglie; il fut depuis chargé de la recette et de la dépense des fonds envoyés par Louis XV.

Le général Mokronosky, patriote polonais, fort attaché à la France et à son pays.

M. le brigadier Jakubosky; il a été au service de France, mais c'est en Pologne qu'on l'a toujours employé.

M. le baron de Bon.

M. de La Rozière, brigadier des armées du roi, chargé de la reconnaissance des côtes d'Angleterre et de France.

Le sieur de Nardin, lieutenant-colonel d'infanterie, qui a accompagné M. de La Rozière dans ce travail; il fut aussi chargé d'une mission particulière en Angleterre.

M. le marquis de Bombelles, chargé du détail de la correspondance secrète avec le baron de Breteuil.

Enfin, tous les secrétaires chargés des chiffrements et déchiffrements auprès de tous les ambassadeurs et ministres admis au secret.

Il y avait aussi la veuve du sieur Tercier, le fils de ce premier commis, le sieur Drouet, ancien secrétaire du comte de Broglie, et le sieur Rossignol, consul en Russie.

lorsque la pensée de l'alliance autrichienne se développa, le portefeuille fut confié à l'abbé de Bernis.

A la justice, le chancelier d'Aguesseau était resté à son poste, d'après le privilége d'inamovibilité, mais les sceaux, la partie active de son département, lui avaient été enlevés; il fallait dans les troubles religieux un caractère plus ferme, plus décidé que celui de d'Aguesseau, homme pusillanime, qui avait passé alternativement d'une opinion à une autre dans les querelles du jansénisme; d'Aguesseau, vieilli, donna même sa démission de chancelier quelque temps avant sa mort, et le roi choisit, pour le remplacer, M. de Lamoignon, un des vieux noms de la magistrature; Guillaume de Lamoignon, seigneur de Malesherbes, était déjà fort âgé lorsqu'il fut appelé au poste de chancelier; il avait un peu les qualités et les défauts du chancelier d'Aguesseau, sorte de milieu. entre le parlement, le parti philosophique et le clergé; en même temps qu'il se montrait favorable à la cour, il se disait le défenseur des priviléges parlementaires, et révoquait le privilége de l'*Encyclopédie;* c'était une sorte de caractère commode pour un pouvoir faible : de l'austérité extérieure, de la complaisance intime, de la faiblesse et de la force alternativement, et par-dessus tout cela un air de fermeté; courtisan habile, qui traitait tout à la fois avec le pouvoir et les partis en les ménageant également. On ne confiait pas les sceaux à M. de Lamoignon qui devenait seulement chancelier, ils furent plus tard donnés à M. de Machault déjà aux finances, parce

qu'on avait besoin d'un homme déterminé qui ne reculât pas au besoin devant des mesures violentes.

On pouvait dire que M. de Saint-Florentin, le plus ancien des secrétaires d'État, avait été frappé par la disgrâce de M. de Maurepas, son parent et son ami intime; il avait à peu près les mêmes formes, un esprit léger et une facilité extrême de travail; la disgrâce de M. de Maurepas l'avait vivement préoccupé; s'il ne faisait pas des chansons comme son cousin, il les récitait; le roi, qui l'aimait personnellement, n'avait-il pas tout dernièrement disgracié M. de Maurepas avec lequel il était si lié? M. de Saint-Florentin avait l'intendance des bâtiments, ou, pour parler plus exactement, la maison du roi, qui comprenait le département de l'intérieur. Il dut bientôt se contenter d'une position de police, la direction des lettres de cachet, poste de confiance mais fort désagréable; il se résigna parce que c'était déjà beaucoup que d'avoir un pied dans le ministère; on pouvait essayer plus tard un retour de fortune. L'intendance des bâtiments lui fut enlevée pour être confiée à un tout jeune homme d'à peine vingt-trois ans, le propre frère de madame de Pompadour.

Abel-François Poisson était né à peu près au temps où sa sœur toute jeune fille était au couvent; enfant, il s'était occupé de géométrie, d'architecture et des arts qui embellissent la vie. C'était ce goût de famille que madame de Pompadour possédait d'une manière si éminente. Créé marquis de Vandières à l'époque de la faveur de la marquise, il eut à dix-neuf ans la

survivance de l'intendance des bâtiments confiée à M. de Tourneheim son parent; le jeune marquis de Vandières partit pour l'Italie, afin d'étudier les grands modèles; il s'y fit accompagner de l'habile architecte Soufflot (1), de Cochin et de Leblanc, le plus remarquable antiquaire; il visita toute l'Italie pendant deux ans, et quand il revint en France nul artiste ne pouvait l'égaler pour le goût et l'appréciation; il dessinait comme un ange à l'imitation de sa sœur, peignait les plus gracieux portraits; c'était en tout un bon jeune homme d'une figure fort spirituelle et fort jolie, que Louis XV avait pris en amitié et qu'il faisait souvent souper en tiers avec sa sœur. Louis XV, esprit de ménage en tout, aimait la famille de sa maîtresse, et il ne refusa jamais rien au jeune de Vandières, qu'il créa bientôt marquis de Marigny; spirituel, rieur, né de roture, celui-ci s'amusait de ses nouveaux titres : « Les harangères, disait-il en riant, m'ont appelé le marquis d'Avant-Hier, maintenant elles vont m'appeler le marquis des Mariniers; c'est naturel, car je suis né Poisson. » Et ces jeux de mots faisaient rire le roi. Mais voici ce qui est noble et grand; le marquis de Marigny fut le plus zélé protecteur des artistes; les beaux tableaux de cette époque lui sont tous dédiés; si vous avez vu quelques-unes des marines de Vernet, les scènes pathétiques de Greuze ou quelques plans de Soufflot, ils portent

(1) Jacques-Germain Soufflot, né à Irancy, près d'Auxerre, en 1714, était fils d'un lieutenant au bailliage de cette ville.

tous la dédicace au marquis de Marigny; c'est qu'il les comblait de biens et d'honneurs; sa vie se passait avec eux, chacun savait la faveur dont le roi l'honorait et la grâce avec laquelle il dispensait les largesses du pouvoir.

On voyait sans cesse, dans la galerie de Versailles, le marquis de Marigny entouré de courtisans; très-modeste de manières, il disait naïvement : « Je ne puis laisser tomber mon mouchoir sans que vingt cordons bleus se disputent l'honneur de le ramasser. » Et pourquoi cela? C'est que le roi l'appelait son petit frère et qu'il était chéri jusqu'à l'exaltation par la marquise. Quel cœur enthousiaste pour les arts! Il fit accorder des lettres patentes à l'académie d'architecture tombée en décadence; il inspira au roi le goût des belles instructions; c'est à lui que l'on doit la création de l'école d'architecture de Rome; il voulut que chaque année des élèves fussent envoyés aux dépens du roi dans les villes d'Italie pour étudier les chefs-d'œuvre. Il conçut le projet d'achever le Louvre en le joignant aux Tuileries; toute cette partie des bâtiments du nouveau Louvre qui donnent sur la Seine est son ouvrage. Là devaient être placés la bibliothèque, la collection des médailles, le musée, les antiques.

Auprès du roi les arts, au Louvre les artistes devaient trouver un logement et un abri. C'est encore M. de Marigny qui inspira au roi la pensée de fonder une exposition publique de tableaux et des produits de l'architecture dans la grande galerie du Louvre;

c'est lui qui réunit la grande collection de Rubens et acheta au prix d'une pension de dix mille livres de rente le secret de Picot, qui consistait à transporter la peinture, sans l'altérer, d'une toile sur une autre. Le chef-d'œuvre d'André del Sarto et le Saint Michel de Raphaël furent ainsi sauvés de la destruction. L'établissement des tapis de la Savonnerie, une de ses fondations de prédilection, obtint la supériorité sur les Gobelins, surtout pour les tentures et les tapis de pied qui formaient comme une mousse de soie sous les petits souliers de satin des dames de cour et les talons rouges des gentilshommes; ces petits souliers qu'un contemporain comparait aux petits épagneuls se perdant dans les manchons des dames de la cour. M. de Marigny avait en outre le goût des médailles, des antiques, des livres. La plus belle bibliothèque de France, après celle du marquis de Paulmy, fut celle de madame de Pompadour; elle contenait toutes les raretés anciennes et modernes, deux mille cinq cents manuscrits, un médailler immense; la marquise mettait un juste orgueil à se poser comme la protectrice de tout ce qui était beau et grand en France; elle voulait faire oublier ainsi sa condition de favorite hautaine et de maîtresse d'un roi.

Le département qui prit l'essor le plus considérable sous Louis XV fut celui des travaux publics et particulièrement le développement des routes. La direction de M. de Trudaine (1) fut illustrée par la

(1) Daniel-Charles de Trudaine, né à Paris le 3 janvier 1703,

création de toutes les grandes chaussées royales; il établit sur de larges bases le bureau des ponts et chaussées, composé d'un ingénieur en chef, quatre inspecteurs généraux, dix-huit géographes et vingt-cinq ingénieurs, parmi lesquels se trouvait ce Boulanger qui a fait un livre si sérieux sur les chemins des anciens; il en résulta un vaste réseau de grandes voies s'étendant sur toutes les lignes de France. Le plan de M. de Trudaine partait de ce principe : « Qu'il fallait que tout fût grandiose dans les constructions publiques comme chez les anciens; des arbres devaient être plantés sur toutes les routes pour abriter les voyageurs et retenir les terres; il fallait autant que possible tourner les montagnes, relever les bas-fonds par des chaussées, franchir les intervalles par des ponts, des aqueducs, des percées dans le roc. » Mais en matière de routes la plus directe n'est pas toujours la plus courte; il faut souvent, par des prolongements, éviter les montées et les pentes. Le plan de M. de Trudaine eut l'inconvénient d'être trop vaste; il sacrifia quelquefois la commodité à la grandeur, et fit des avenues au lieu de routes, témoin le chemin neuf de Neuilly, les routes de Saint-Germain, de Versailles, de Vincennes, de Choisy. Toute chaussée devait être pavée; à chaque cinq lieues des fontaines, des bassins ombragés se-

était fils du prévôt des marchands sous le système de Law. Il fut conseiller au parlement et intendant d'Auvergne, puis directeur des ponts et chaussées.

raient établis pour la commodité des piétons et des chevaux. A chaque relai de poste il devait y avoir une auberge tenue par le maître, où tout devait être servi aux voyageurs d'après un tarif. Ces grands travaux devaient se faire par des fonds spéciaux ou par corvées et s'exécuter dans l'espace de vingt années au plus, et devaient suffire à illustrer le règne de Louis XV.

Ce système d'amélioration pour les travaux publics s'étendait à toutes les grandes cités de France. Si vous examinez la partie neuve des villes importantes des provinces, elles remontent toutes au règne de Louis XV. Les villes se bâtissent sur de nouveaux plans; à l'extrémité de la France, Marseille exécutait un ensemble considérable d'améliorations : du sein du vieil arsenal sortait une ville toute neuve, largement percée; le vieux Marseille allait être délaissé pour les beaux et riches quartiers.

A Bordeaux, de larges promenades étaient tracées auprès du château Trompette, on bâtissait le beau quartier de la Comédie. A Lyon, le grand hôpital était élevé sur le Rhône, et la place Bellecour saluait l'inauguration de la statue de Louis XIV. Partout, à Rennes, à Dijon, de larges voies étaient ouvertes; Nancy, sous la protection de Stanislas, voyait de beaux bâtiments se substituer à la vieille architecture des ducs de Lorraine. Partout de vastes places, les statues équestres de Louis XV, qui, non moins que Louis XIV, peut être considéré comme le roi protecteur des beaux-arts et des travaux publics.

Ces galeries splendides que vous voyez à Versailles, ces dorures, ces médaillons, ces miniatures appartiennent au règne de Louis XV; Louis XIV créa Versailles, Louis XV l'embellit; la partie des grandeurs est l'œuvre du magnifique roi, la partie des agréments, des commodités et du luxe bien réparti est due à Louis XV; les statues, presque toutes de cette époque, sont de Lemoyne (1), de Bouchardon (2) qui ciselèrent la plupart de ces beaux vases, de ces groupes si délicats; Puget et Coysevox brillent sans doute à Versailles, mais Lemoyne peut bien leur être comparé, car c'est lui qui fit la plupart des magnifiques statues équestres qui reproduisent le beau visage de Louis XV. Ces bosquets de Versailles si bien dessinés, ces compartiments sous les grands arbres du parc furent aussi l'œuvre des architectes de l'époque de madame de Pompadour; la noble marquise servit de type à ces Dianes chasseresses, à ces nymphes que l'on voit encore en groupes de marbre et de porphyre, se mirant aux grandes pièces d'eau. L'orangerie qui parfume l'air, le jeu de paume, les casernes qui entourent les places, les petites et grandes écuries, furent aussi l'œuvre de l'époque de Louis XV.

Paris, d'après les dessins de Soufflot, devait aussi changer d'aspect; les cartons et les plans de l'artiste

(1) Jean-Baptiste Lemoyne, né à Paris en 1704, eut pour maître son père Jean Lemoyne, sculpteur très-estimé, un des élèves de Coysevox.

(2) Edme Bouchardon était né, en 1698, à Chaumont en Bassigny.

subsistent encore ; ils témoignent du vaste ensemble qui fut approuvé par M. de Marigny, et que l'architecte demandait vingt ans pour exécuter. Le centre de Paris, les Tuileries devaient se lier au Louvre par deux grandes galeries; le Carrousel serait abattu, et sur chaque côté des grilles de fer avec des rues à la manière de Versailles devaient se prolonger parallèlement; le Carrousel ne devait former qu'une place comme celle de Louis XV. A partir du Louvre, à peu près vers la colonnade, devaient s'ouvrir deux grandes rues, l'une allant directement à la Bastille, l'autre à l'Arsenal. Au centre, l'île du Palais devait être déblayée pour former une grande place, et l'on prendrait le large espace d'une promenade sur la rivière du côté du Châtelet, où serait élevée la statue équestre de Louis XV. Sur la rive gauche, l'église Saint-Sulpice venait d'être bâtie d'après les plus beaux dessins; Soufflot proposait de construire une autre église, sur des proportions plus vastes encore, au sommet de la montagne Sainte-Geneviève; l'hôtel de ville, trop mesquin, devait être reconstruit; les vieux remparts étaient démolis; à la barrière des Sergents, où le vieux coq se faisait entendre le matin près des Petits-Champs, on ouvrirait une rue en face du Louvre. Sur la rivière, un pont jeté vis-à-vis le palais Mazarin devait aboutir au Luxembourg, et pour cela Soufflot demandait une annuité d'un million cinq cent mille livres, qui seraient perçues sur les revenus de la ville.

La police de Paris, son assainissement, son éclairage, tout marchait dans les voies d'amélioration; les

égouts étaient achevés à la manière romaine sur la rive gauche; on les avait commencés sur la rive droite. Le lieutenant de police Berryer (1), qui avait succédé à Hérault, augmentait les compagnies du guet, de manière à ce que l'ordre pût être maintenu dans la cité. C'était un rôle important que celui de lieutenant de police, surtout lorsque le roi ne résidait pas dans la capitale; il était comme le souverain, le magistrat de confiance, et madame de Pompadour avait choisi Berryer parce qu'il lui était très-dévoué. Comme la marquise ne négligeait rien pour distraire le roi, elle avait inventé les petits bulletins de police sur les aventures scandaleuses que Berryer lui fournissait; c'était chose plaisante pour Louis XV que de savoir les intrigues de petites bourgeoises, le bulletin de l'Opéra, des filles et de la police de Paris. A ce moment, d'ailleurs, l'effervescence des esprits était telle que la sûreté publique de la capitale pouvait être sérieusement menacée.

(1) Nicolas-René Berryer, fils d'un procureur général du grand conseil, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes; il était intendant du Poitou lorsqu'il fut fait lieutenant de police en 1747.

CHAPITRE III.

ESPRIT D'OPPOSITION ET D'ÉMEUTE.

Les parlements. — L'assemblée du clergé. — Situation du jansénisme. — Les archevêques de Paris. — M. de Beaumont. — Les billets de confession. — Refus de sacrements. — Appel comme d'abus. — Arrêt du parlement. — Remontrances du clergé. — Arrêt du conseil. — Mesures vigoureuses contre le parlement. — Lettres de cachet. — Exil à Pointoise. — Établissement d'une chambre royale de justice. — Négociations avec le parlement. — Retour des magistrats. — Fermentation des têtes. — Bruits sinistres sur la cour. — Cherté des grains. — Émeute contre la police. — Répression. — Le guet constitué militairement. — Construction des casernes autour de Paris. — Points fortifiés. — La Bastille. — Courbevoie. — Ruel. — École militaire. — Le roi ne vient plus à Paris. — Le chemin de la Révolte. — Changement dans les esprits. — Naissance de M. le duc de Bourgogne. — Acte de générosité et de munificence envers la ville de Paris. — Changement dans l'esprit et les croyances du peuple.

1748—1754.

L'esprit du parlement était toujours vivement empreint d'une opposition inquiète; la magistrature, protectrice des idées de résistance, avait souvent con-

tribué à l'effervescence des esprits, si fatale dans l'histoire de la monarchie; le ton respectueux des remontrances, la manière calme et résignée avec laquelle la magistrature acceptait les disgrâces, contribuèrent encore à rendre son opposition plus tenace et plus populaire; elle se servait de toutes les formules d'obéissance, elle exaltait la royauté en reconnaissant sa souveraine puissance; et en même temps qu'elle fléchissait les genoux elle disait : « Nous ne voulons pas accepter les édits. » C'était alors le signal d'une résistance morale; la royauté était gênée dans ses allures; l'appui de l'opinion ne venait plus seconder des actes que le parlement n'avait pas sanctionnés de son enregistrement légal.

Les parlementaires étaient généralement jansénistes; peu étaient dévoués aux idées des jésuites et de Rome; il y avait une liaison entre les conseillers laïques et clercs, la basoche et cette fraction du clergé qui avait résisté à la bulle *Unigenitus*. Le diacre Pâris était fils d'un conseiller de la grande chambre; les plus sévères jansénistes siégeaient au parlement; les ardents écrits contre la bulle étaient l'œuvre des magistrats, témoin le livre de M. de Montgeron; l'esprit austère des jansénistes s'alliait très-bien aux formes graves de la magistrature, et d'ailleurs depuis des siècles le parlement était opposé aux actes du conseil du roi, aux principes absolus des lits de justice; il se disait le conseiller né de la couronne, une parcelle de son essence; nulle autorité n'était plus fortement opposée à la dictature catholique de Rome; il se croyait

appelé à défendre les libertés de l'Église gallicane, mot vague en vertu duquel les parlements jetaient le désordre dans la monarchie; les affaires ecclésiastiques leur paraissaient inflexiblement de leur ressort; le parlement de Paris voulait connaître des bulles comme des édits, refuser de les enregistrer, faire défense de leur obéir; il se plaisait à tout ce bruit; aimant à rappeler les souvenirs du sénat de Rome, il se croyait une destinée plus haute que celle d'un simple tribunal de justice, et les idées anglaises d'un parlement politique faisaient d'immenses progrès surtout depuis la publication de l'*Esprit des lois*.

Dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Église en France, le clergé avait désigné une sorte de commission permanente qui, sous la présidence du cardinal de La Rochefoucauld, s'occupait des intérêts catholiques, si vivement attaqués par la philosophie; cette commission était pénétrée de cette vérité solennelle : « Qu'il n'y a plus d'Église sans la suprématie de Rome, sans la souveraineté du pape, et qu'unité, autorité, sont les deux conditions du catholicisme. » Elles ne comprenaient pas une Église sans chef, et de cette pensée était née l'obéissance à la bulle *Unigenitus*, comme à la formule la plus expressive de la suprématie pontificale (1). Les opinions jansénistes

(1) Le clergé, dans ses représentations au roi, disait : « La charge des évêques est d'autant plus grande, qu'ils doivent rendre compte des rois même au jugement de Dieu ; car vous savez encore que votre dignité vous élève au-dessus du genre humain ; vous baissez la tête devant les prélats, vous recevez d'eux les sacrements, et vous

lui paraissaient un schisme, ces restrictions à la puissance du pape une hérésie timide, un protestantisme déguisé, et de cette situation étaient nées les hostilités entre le parlement et le clergé le plus ferme, le plus orthodoxe : le parlement soutenant les libertés de l'Église gallicane, sorte d'Église mixte et remuante, dénonçait les empiétements de Rome, tandis que le clergé pur et orthodoxe plaçait la force et la raison de la foi dans cette puissance du pape qui planait sur l'Église universelle. Le parlement avait pour appui dans le clergé quelques curés sévères, des abbés qui faisaient partie de la chambre, tels que Chauvelin et Pucelle; des ordres religieux, comme les bénédictins et les génovéfains ou les oratoriens, et même des communautés de femmes qui exaltaient M. Pâris et rejetaient la fréquence des sacrements. Le corps des évêques s'appuyait à son tour sur l'esprit du clergé, sur l'immense majorité des fidèles, sur les sulpiciens et particulièrement sur l'institution des jésuites, la per-

leur êtes soumis dans l'ordre de la religion ; vous suivez leur jugement, et ils ne se rendent pas à votre volonté ! Que si les évêques obéissent à vos lois, quant à l'ordre de la police et des choses temporelles, sachant que vous avez reçu d'en haut la puissance, avec quelle affection devez-vous être soumis à eux, qui sont établis pour distribuer les sacrements. » Ces représentations étaient signées de cinq archevêques : de Paris, de Cambray, d'Aix, de Sens, de Toulouse ; de seize évêques : d'Orange, de Langres, de Nice, de Bayeux, de Carcassonne, de Metz, de Meaux, de Bethléem, de Cahors, de Troyes, de Dijon, de Perpignan, de Tréguier, d'Avranches, de Chartres et d'Apt ; enfin de deux agents généraux de l'ordre de l'Église, les abbés de Coriolis et de Castries.

sonnification des doctrines et de l'enseignement catholique; l'unité de l'Église était leur symbole, le pape le suprême dictateur; les jésuites prêtaient la puissance de leur organisation au clergé; maîtres de l'éducation publique, ils étaient partout en crédit; et leur pensée était de comprimer l'hérésie des jansénistes, comme ils avaient extirpé l'hérésie calviniste en France lors de la révocation de l'édit de Nantes.

Paris voyait alors son archevêque, prélat de mœurs austères et d'un esprit très-éclairé, se prononcer fortement contre le jansénisme; le cardinal de Noailles avait tenu quelque temps la balance entre les deux partis, et seulement vers la fin de sa vie il s'était soumis aux principes de la bulle *Unigenitus;* M. de Vintimille (1), son successeur, s'était prononcé plus vivement pour les doctrines d'unité, et quand la mort frappa le vieillard, le diocèse de Paris vit s'élever à la mitre archiépiscopale un des hommes les plus purs, les plus dévoués aux croyances du catholicisme, une de ces âmes d'élite qui grandissent leur mission chrétienne. Christophe de Beaumont était d'origine méridionale (2); né au château de la Roque en Périgord, sa mère était une Lostanges; une éducation sévère l'avait voué aux bonnes mœurs et à la religion; chanoine et comte de Lyon, il fut nommé évêque de

(1) Charles-Gaspard de Vintimille du Luc appartenait à la branche des Vintimille, comtes de Marseille du Luc : né le 15 novembre 1655, il fut évêque de Marseille, puis archevêque d'Aix, et en 1729, archevêque de Paris. Il mourut le 13 mars 1746.

(2) Christophe de Beaumont était né le 26 juillet 1703.

Bayonne, en même temps que M. de Belzunce, évêque de Marseille; puis promu archevêque de Vienne, il fut porté à l'archevêché de Paris par le vœu de Louis XV. Bientôt il s'y distingua par ses lumières, sa charité inépuisable et ses principes de vertu; rien n'égalait la beauté de ses traits largement dessinés sous un magnifique front; à l'esprit le plus cultivé il joignait une douceur de parole indicible; ferme dans ses devoirs, inflexible dans ses convictions, il eût tout sacrifié pour les faire triompher; c'était un de ces caractères d'exception qui marchent fermement au martyre de leur opinion religieuse ou politique. Dans l'esprit de M. de Beaumont, la bulle *Unigenitus* était la force même de l'autorité catholique; la faire triompher, c'était rendre la paix à l'Église et la puissance au saint-siége; de là cette inflexible tendance à proclamer la vérité de la bulle, et à poursuivre ceux-là qui s'en séparaient par une protestation publique ou secrète (1).

(1) Les philosophes chansonnaient M. de Beaumont et les sacrements dans des vers impies.

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.
Ces bonnes gens,
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contents.
De tels repas
Ne coûtent pas ;

C'est sous son administration diocésaine si constamment soutenue que commencèrent les refus de sacrements pour tous ceux qui s'abstenaient de souscrire à la bulle. Au temps politique où nous vivons, de tels débats paraissent puérils; qui peut comprendre aujourd'hui toute une société agitée pour des billets de confession? et pourtant les formes seules changent, les idées sont toujours les mêmes. Chaque parti triomphant exige des garanties, des formules souscrites à une constitution, des serments à un pouvoir, la reconnaissance de certains faits, et exclut ceux qui refusent de toute participation aux droits communs. Sous un gouvernement catholique, qu'est-ce qu'un billet de confession, si ce n'est une sorte de certificat de civisme, ainsi que cela se pratiquait sous les gouvernements républicains? Un billet de confession était l'attestation de fidélité au pouvoir qui vous admettait à ses sacrements; n'était-il pas dans son droit en refusant les prières de l'Église à qui méconnaissait sa loi sainte? En se reportant aux temps il n'y avait rien que de très-naturel dans ces formules inflexibles; la bulle *Unigenitus* avait force de loi catholique; le prêtre pouvait donc dire à celui qui allait recevoir les sacrements

C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillons, prêtres et prélats.

On est touché
Du bon marché;
Mais on en serait rebuté
Si vous y mettiez la cherté.

de l'Église : « Croyez-vous à cette bulle et à cette constitution ? Êtes-vous partisan de cette unité du pape ? Voici une formule, signez-la. » N'en est-il pas de même dans les temps politiques, lorsque l'électeur doit prêter un serment avant d'exercer un droit. Toute société est maîtresse de ses formules, et l'évêque pouvait dire : « Je refuse les sacrements de l'Église à celui qui ne croit pas aux lois de l'Église (1). »

M. de Beaumont appliqua inflexiblement ces principes d'autorité, afin de ramener la paix et l'unité catholique, et le diocèse de Paris fut soumis à la formule ; quiconque ne voulait pas la reconnaître était rejeté de l'Église. Les refus de sacrements se multiplièrent indéfiniment ; tantôt c'était une pauvre religieuse qui, dévouée au jansénisme, ne voulait pas appeler auprès d'elle un prêtre soumis à la bulle *Unigenitus*. Tantôt il s'agissait d'un savant génovéfain ou d'un membre du parlement qui avait à son chevet l'image du bienheureux diacre Pâris. Dans le quartier Sainte-Geneviève ou du Marais, ces refus de sacrements faisaient scandale, car un homme qui ne fréquentait pas l'église était pour ainsi dire jeté en dehors de la société, un relaps, un excommunié, faisait horreur (1).

(1) Les refus de sacrements se multiplièrent ; ils s'étendirent jusque dans les provinces et dans les campagnes. Les archevêques de Sens et de Tours, les évêques d'Amiens, d'Orléans, de Langres et de Troyes se signalèrent dans le ressort du parlement de Paris.

(2) Dès 1749, on avait dénoncé au parlement plusieurs refus de sacrements faits à des malades au lit de la mort, faute par eux de

Ce bruit des querelles religieuses retentit bientôt dans le parlement, si porté pour le jansénisme et pour tout ce qui pouvait grandir son pouvoir de résistance; il voulut juger ces refus de sacrements. A prendre la question d'un peu haut, qu'avait à faire la magistrature dans une difficulté de conscience? La juridiction de l'évêque en matière de sacrements est absolue; quels droits ont des laïques d'examiner les doctrines d'absolution au tribunal de la pénitence? et comment une cour de judicature pouvait-elle légalement résoudre si un catholique pouvait approcher de l'eucharistie avec la pureté dans l'esprit et la sainteté dans le cœur? Néanmoins le parlement s'en saisit comme d'une affaire spéciale; il manda les curés à sa barre, les condamnant à l'amende, à l'emprisonnement, pour refus de sacrements de l'Église. C'était étrange; mais alors la confusion était telle dans les idées, que nul n'osa dire que le parlement n'était pas

rapporter des billets de confession, pour connaître s'ils avaient été entendus par un prêtre approuvé, ou d'accepter la bulle *Unigenitus*, notamment celui du curé de Saint-Étienne-du-Mont, nommé frère Bouettin, à M. Coffin, conseiller au Châtelet. En 1750, d'autres dénonciations furent faites de six refus semblables dans la capitale et différentes villes du ressort. Enfin le curé de Saint-Étienne-du-Mont ayant récidivé à l'égard du sieur Coffin, fut mandé à la cour, mais refusa de répondre, sous prétexte qu'il n'était comptable qu'à Dieu et à ses supérieurs dans l'ordre hiérarchique, de sa conduite dans l'exercice de son ministère. Il fut décrété de prise de corps, et les gens du roi furent députés vers l'archevêque de Paris pour l'engager à faire administrer le malade. Le prélat répondit qu'ayant trouvé l'usage des billets de confession établi dans son diocèse, il ne pouvait s'en départir.

dans son droit; en temps d'opposition, on se saisit de tout, on n'examine pas ce qui est bien, mais ce qui fait du bruit; il suffisait que la magistrature fît résistance pour que le peuple vînt à elle et l'appuyât de sa force.

Cette première invasion du parlement dans les questions religieuses se fit à l'occasion d'un acte de fermeté de M. de Beaumont; les religieuses de l'hôpital général étaient sous la juridiction naturelle de l'archevêque; M. de Beaumont nomma l'économe de ces religieuses au lieu et place d'une de ces saintes filles soupçonnée de jansénisme. Le parlement déclara qu'il y avait abus. Une autre fois les sacrements avaient été refusés à un universitaire du nom de Coffin, conseiller au Châtelet, homme docte et fort avancé dans les études; le parlement prit encore cette occasion pour flétrir l'archevêque de Paris de ses censures: il fut question même de le traduire à la barre (1). La querelle était ainsi engagée; d'une part les parlementaires

(1) Un refus de sacrement fait à Paris par le curé et les vicaires de Saint-Médard à une sœur de la communauté de Sainte-Agathe donna lieu à de nouvelles procédures du parlement (décembre 1752). Cette fois ayant mis M. de Beaumont en cause, il ordonna la saisie de son temporel et que les pairs seraient convoqués pour lui faire son procès. Il y eut sur-le-champ défense du roi aux pairs de se rendre à l'invitation. L'archevêque de Paris ne recevait que plus de lustre de la persécution du parlement. Dès que les prélats en furent instruits, ils s'assemblèrent au nombre de vingt-deux, cardinaux, archevêques, évêques, chez M. de La Rochefoucauld, et lui firent une députation pour l'assurer de la part qu'ils prenaient à l'événement et lui offrir leur bourse.

avec leur esprit tenace, persévérant; de l'autre, M. de Beaumont avec sa conviction profonde, soutenu par la majorité du clergé. Dans cette alternative, chacun attendait les décisions souveraines du conseil du roi. Si l'on avait consulté l'esprit du monarque, son jugement sain et positif, il aurait répondu que le grand moyen d'apaiser cette querelle ecclésiastique, c'était de faire défense d'en parler désormais : plus de refus de sacrements, plus d'appel comme d'abus; silence absolu sur toutes ces divisions. Mais un tel moyen était impossible; ce vif débat se poursuivait au moment même des négociations d'Aix-la-Chapelle, pour la paix de l'Europe; l'ennemi en prenait prétexte pour exagérer les plaies de la France; il fallait donc montrer de l'énergie, de la résolution; les priviléges du parlement étaient sans cesse l'objet des divisions et des troubles; ils affaiblissaient le pouvoir et ne lui permettaient plus de négocier à l'étranger avec la même fermeté. Le conseil n'aimait pas à les voir grandir; cette intervention de la magistrature dans les finances, dans l'administration et l'Église, nuisait à l'unité et à la conduite des affaires. Le conseil voyait là quelque chose qui pouvait faire tort à l'autorité souveraine; le roi se prononça donc pour la bulle *Unigenitus*, passée désormais comme loi de l'État. Les actes du parlement furent cassés (1); on ordonna que

(1) Le plus important de ces actes était l'arrêt du 18 avril 1752. « La cour, toutes les chambres assemblées, en délibérant à l'occasion de la réponse faite par le roi le jour d'hier aux remontrances

la juridiction de l'archevêque resterait intacte pour l'administration des sacrements; et cette mesure fut la cause de vives et profondes remontrances adressées par le parlement à Louis XV.

Ces remontrances, toujours rédigées en termes respectueux, arrivant au milieu des négociations diplomatiques, n'en étaient pas moins des obstacles et des embarras pour le pouvoir; elles l'usaient même à force de résignation; chaque mesure était ainsi démoralisée avant d'être accomplie. Ce n'est pas l'obéissance des sujets qui constate la force d'un pouvoir, mais le sentiment public que cette obéissance est volontaire, consciencieuse; or, ce sentiment n'existait pas, le peuple donnait raison à la magistrature et les

de son parlement; ouïs les gens du roi en leurs conclusions : Fait défenses à tous ecclésiastiques de faire aucuns actes tendants au schisme, notamment de faire aucun refus public des sacrements, sous prétexte du défaut de représentation d'un billet de confession, ou de déclaration du nom du confesseur, ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus ;* leur enjoint de se conformer, dans l'administration extérieure des sacrements, aux canons et règlements autorisés dans le royaume ; leur fait pareillement défense de se servir dans leurs sermons, à l'occasion de la bulle *Unigenitus,* des termes de novateurs, hérétiques, schismatiques, jansénistes, semi-pélagiens, ou autres noms de parti, à peine contre les contrevenants d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public et punis suivant la rigueur des ordonnances. Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, lu, publié et affiché partout où besoin sera ; que copies collationnées d'icelui seront envoyées aux bailliages et sénéchaussées du ressort, pour en être pareillement lues, publiées et enregistrées ; enjoint au substitut du procureur du roi d'y tenir la main et d'en certifier la cour dans le mois, etc. »

arrêts du conseil croulaient devant les remontrances.

Dans cette situation politique qui affaiblissait l'autorité on ne pouvait plus reculer, et le conseil de Versailles, toujours décidé à prendre parti pour M. de Beaumont, ordonna que le parlement ne s'immiscerait plus dans cette question de sacrements, étrangère à sa juridiction. Ici nouvelles remontrances et menace de suspendre le cours de la justice. Le grand meneur du parlement à cette époque, l'abbé de Chauvelin, esprit étroit, janséniste outré, avait d'ailleurs des griefs de famille à venger, car les Chauvelin étaient en disgrâce, et l'abbé se plaça sans hésiter à la tête de la résistance; la justice fut suspendue, les chambres en vacation; le palais resta désert; et pour la bourgeoisie processive ce fut un triste spectacle que de voir la cour du palais dégarnie des chaises à porteurs de messieurs et de leurs beaux suisses à large livrée.

Quand le pouvoir est ainsi bravé, il doit déployer une sévérité exemplaire; s'il s'arrête, il est perdu : s'il hésite, il est méprisé. Louis XV avait tenu au parlement un langage de prudence et de conciliation dans un lit solennel de justice; le parlement, en réponse, bravait l'autorité royale en suspendant lui-même le cours de la justice. Un nouvel arrêt de la grand'-chambre fit défense aux ecclésiastiques de refuser des sacrements : nul clerc ne devait plus dans ses sermons déclamer contre les jansénistes; cet arrêt, dicté par M. de Chauvelin, devint, comme un drapeau pour l'opposition; on le salua partout avec enthousiasme;

les meneurs espéraient une association de parlements ; à Toulouse, à Aix, à Rouen, on s'était permis des actes qui faisaient obstacle au développement de la puissance royale ; Louis XV temporisait encore ; il n'osait prendre l'initiative d'un coup d'État ; tant de mesures avaient été déjà révoquées ! Le conseil hésitait encore, lorsque le parlement lui-même prit la résolution de se poser en corps purement politique, en suspendant le cours ordinaire de la justice jusqu'à ce qu'on lui fît raison de ses remontrances : « Attendu que dans l'impossibilité où il était de faire parvenir la vérité aux pieds du trône par les obstacles qu'opposaient les gens mal intentionnés, il n'avait plus de ressource que dans sa vigilance et son activité continuelles ; pour vaquer à cette fonction importante et indispensable, les chambres demeureraient assemblées (tout autre service cessant) jusqu'à ce qu'il eût plu audit seigneur roi de recevoir ses remontrances (1). » Cet arrêt bravait le pouvoir royal dans sa source ; on cessait le service de la justice pour faire de la politique, jusqu'à ce que le seigneur roi eût écouté les remontrances ; on refusait arrêt au peuple. Jamais les parlements n'avaient été si loin dans leur audace, et cela lorsque le pays avait besoin de toute

(1) Les remontrances du parlement de Paris du 9 avril 1753, que le roi ne voulut pas recevoir, finissaient ainsi : « Si les personnes qui abusent de la confiance de Votre Majesté prétendent nous réduire à la cruelle alternative ou de manquer à notre devoir ou d'encourir votre disgrâce, nous leur déclarons que notre zèle est sans bornes, et que nous nous sentons le courage de devenir victimes de notre fidélité. »

sa force; l'ennemi pouvait profiter des troubles intérieurs. Le conseil se réunit et le roi déclara le premier qu'on l'avait assez bravé; le parlement s'était suspendu lui-même, il fallait le prendre au mot et le casser par arrêt du conseil.

En conséquence, des lettres de cachet furent destinées aux plus mutins; les chambres des enquêtes et des requêtes, composées de jeunes hommes et d'esprits les plus remuants, furent jetées en exil; les chefs et les meneurs éprouvèrent les plus rigoureuses mesures. M. de Chauvelin fut enfermé au Mont-Saint-Michel, M. Beze-de-Lys à Pierre-Encise, le président de Bézigny au château de Ham, et le président du Mazy aux îles Sainte-Marguerite (1). Dans ces actes de rigueur la grand'chambre avait été ménagée, parce qu'elle se composait de magistrats plus graves et plus sérieux; mais bientôt l'esprit de corps domina toute autre considération; le premier jour où la grand'chambre se réunit, elle déclara que s'associant à la disgrâce du parlement entier, elle suspendait toute délibération. Le même soir un lieutenant des gardes

(1) L'exil suivit de près l'arrêt du 7 mai; toutes les enquêtes et requêtes, centre de la fermentation, parce qu'elles étaient remplies de jeunes gens ardents, avides de renommée et d'illustration, furent dispersées en différentes villes du ressort. On fit un exemple plus sévère sur quatre membres regardés comme les boute-feux; l'abbé Chauvelin fut envoyé au Mont-Saint-Michel, M. Beze-de-Lys à Pierre-Encise, M. le président de Bézigny au château de Ham, et le président du Mazy aux îles Sainte-Marguerite. On avait ménagé la grand'chambre, mais elle ne fut pas plus tôt rassemblée qu'elle s'occupa d'informer, de décréter; elle fut transportée à Pontoise.»

porta au premier président l'ordre d'exil à Pontoise dans les vingt-quatre heures. On organisa momentanément la justice en créant une chambre provisoire de conseillers et de maîtres de requêtes (1) ; mais la basoche se tenait d'une seule pièce ; les arrêts de ce parlement exceptionnel ne trouvèrent pas d'exécution ; il s'éleva des difficultés sans nombre, des obstacles à n'en plus finir au Châtelet, et il fallait des mains plus fermes que celles des conseillers actuels de la couronne pour briser ces petites chaînes dont les parlements entouraient le pouvoir. Plus tard, la grandeur et la fermeté du chancelier Maupou osa seule aller jusqu'au bout dans cette œuvre de réforme du parlement et de la justice.

Au milieu de ces querelles de la royauté et des cours de justice, l'effervescence du peuple s'était beaucoup accrue ; le refus des sacrements était déjà une cause d'agitation et d'émeute ; toutes les fois qu'un mourant réclamait les secours de l'Église, il se faisait une sorte d'attroupement, et le peuple s'agitait autour du viatique. On était dans ce moment de fermentation sourde, menaçante, terrible pour les pouvoirs, alors qu'il ne faut qu'un rien pour soulever l'orage. Une occasion se présenta bientôt ; il y

(1) Le conseil, pour suppléer à la grand'chambre, établit à Paris une chambre des vacations, composée de conseillers d'État et de maîtres de requêtes ; elle tint ses séances aux Grands-Augustins, le Châtelet ne voulut pas la reconnaître. Enfin la grand'chambre, persistant dans son indocilité aux vues de la cour, fut exilée à Pontoise et remplacée par un tribunal appelé *chambre royale*.

avait à Paris des ordres sévères de la police contre la mendicité et le vagabondage (1); les exempts et le guet parcouraient les faubourgs, et partout où ils trouvaient des mendiants, des vagabonds, ils les enlevaient sans merci; cette coutume datait de la régence, qui l'avait employée lorsqu'on voulut peupler les colonies, le Canada, la Louisiane, par suite du système de Law. Dans ces mesures soudaines de police, la justice la plus stricte, l'ordre le plus exact ne régnaient pas toujours; il y avait au milieu du pêle-mêle des enlèvements d'enfants et de bourgeois; la

(1) « En 1750, un exempt avide de lucre enleva un enfant; il se flattait de rançonner la mère pour le lui rendre; la femme fit entendre des gémissements dans tout le quartier; d'autres mères se joignirent à elle. Bientôt ce ne fut plus un ou deux enfants ravis, c'étaient des milliers. Des bruits sinistres se répandirent; on dit que Louis XV, second Hérode, allait renouveler le massacre des Innocents; qu'un malade illustre, pour se soustraire à la mort, devait par ordre des médecins prendre des bains de sang humain et du plus pur. Il n'en fallait pas davantage pour donner la dernière énergie à cette rage, les femmes commencèrent l'émeute au faubourg Saint-Antoine; malheur à qui portait une figure d'exempt de police! Il y en eut un de massacré. La populace s'avança en tumulte vers l'hôtel du lieutenant de police Berryer avec les invectives les plus grossières et cassa les vitres; M. Berryer prit la fuite par les jardins. On fit néanmoins ouvrir les portes de l'hôtel, mais s'imaginant que c'était un piége que l'on tendait à ceux qui y pénétreraient, ils restèrent immobiles. Cependant les gardes françaises, les gardes suisses, les deux compagnies de mousquetaires, les différents corps de la maison du roi étaient sur pied. Ces troupes continrent ces hordes indisciplinées, où il y avait plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattants. En peu d'heures tout rentra dans le devoir. » (*Récit contemporain.*)

police se trompait, et l'aventure de madame Conian, qui avait fait saisir son mari pour voir plus librement son amant, avait excité l'hilarité des jeunes hommes. Les bruits les plus tristes couraient sur la cour de Versailles; et comme on enlevait les enfants robustes qui mendiaient, pour les faire élever dans la marine, le peuple, toujours porté vers les idées atroces, rappela les vieilles histoires du moyen âge sur les juifs; les pamphlets calvinistes venus de l'Angleterre et de Hollande propageaient un bruit abominable. « Le roi Louis XV, disait-on, faisait égorger de petits enfants, afin de prendre des bains de sang humain pour ranimer ses forces éteintes. » Dans les temps d'effervescence les absurdités les plus grandes sont facilement répandues; on y croit comme à des vérités : s'imaginer qu'un roi le plus doux des hommes recourait à des actes aussi cruels, c'était une accusation misérable! Mais aux époques passionnées, pour certains esprits, l'absurde est toujours vrai; il se fit donc un mouvement populaire dans le faubourg Saint-Antoine; un exempt de police voulut enlever un enfant qui mendiait; on se groupa autour de lui, on le menaça et on l'égorgea impitoyablement; le foule émue, furieuse, se porta en masse à l'hôtel du lieutenant de police, M. Berryer; elle voulait vengeance et justice, demandant que les agents de police fussent traduits devant le parlement pour le crime infâme d'avoir enlevé des enfants dans le but d'un atroce trafic. Le lieutenant de police Berryer, qui s'était dérobé à la vengeance du peuple, profita de quelques heures de

repos pour faire envahir le faubourg Saint-Antoine par les gardes françaises et suisses, avec les mousquetaires noirs qui s'avancèrent le sabre au poing. La foule étonnée, effrayée, à l'aspect de ces régiments d'élite, se dispersa comme une nuée; on fit pendre sans jugement quelques hommes du peuple les plus mutins, et l'émeute s'apaisa d'elle-même comme les flots de la mer irritée. Mais qu'importait cette répression! l'esprit des Parisiens se réveillait une fois encore pour la révolte; la dictature de Louis XIV sous son petit-fils croulait, on recommençait les temps de la Fronde, mais avec une génération qui avait bien grandi pour la démocratie.

Jusque-là, Paris n'était préservé que par le guet, qui était moins un corps militaire qu'une compagnie de bourgeois ou de gens de métiers sans uniforme, agissant en vertu d'une vieille loi féodale; car la bourgeoisie devait la garde et le guet : que pouvait cette petite troupe contre l'émeute des faubourgs? Un règlement du conseil organisa sur-le-champ dix compagnies soldées et habillées par la ville, avec deux compagnies à cheval chargées de maintenir la tranquillité de la capitale et l'obéissance au roi. Cette troupe de police, organisée sur un pied de guerre, devait avoir un capitaine de guet pris parmi les brigadiers ou lieutenants généraux du roi (1).

(1) Le sieur de Roquemont commandait alors le guet, et ce fut lui qui proposa au comte d'Argenson de mettre dans sa troupe un ordre et une discipline qui n'y avaient jamais été, de l'instituer sur un pied militaire; il lui fit avoir un uniforme, lui apprit l'exercice, et

L'organisation d'une garde de police soldée fut suivie de quelques mesures stratégiques pour comprimer la mutinerie des habitants et particulièrement des faubourgs, objet des inquiétudes pour tous les pouvoirs. M. d'Argenson fit dresser par M. de Lowendall un plan de fortifications et de casernement autour de Paris. A l'entrée de la capitale, en face du faubourg Saint-Antoine, était la Bastille qui devait être réarmée; on porterait la garnison à huit cents hommes, et les canons devaient être braqués sur la partie populeuse de Paris; les feux de Vincennes et de la Bastille se croisaient sur le faubourg Saint-Antoine; et le faubourg Saint-Marcel devait être tenu en respect par quelques ouvrages avancés du côté de Bicêtre (l'ancienne forteresse de Winchester, élevée du temps des Anglais); à l'autre extrémité, du côté de la porte Saint-Honoré, il n'y avait rien qui pût contenir les Parisiens en cas d'émeute. Ce fut pour aviser à cet inconvénient que M. d'Argenson proposa un système de casernement qui servirait à la fois de forteresse et d'abri pour les gardes françaises et suisses; les troupes pourraient ainsi se porter immédiatement sur tous les points de Paris. On dessina trois casernes; la première, vaste bâtiment, placée derrière l'École militaire, et destinée aux gardes françaises, serait commencée sur la route de

convertit bientôt cet amas d'artisans et d'ouvriers, habillés auparavant de toutes couleurs, en un corps réglé, instruit, respectable et capable d'imposer.

Sèvres et de Vaugirard; une autre caserne royale fut bâtie à Ruel, entre le chemin de Versailles et de Saint-Germain, pour y abriter les gardes suisses; enfin un troisième bâtiment fut élevé à Courbevoie pour le deuxième régiment des gardes françaises, afin de dominer de cette hauteur la Seine, le bac de Neuilly, et d'arrêter ainsi tout mouvement qui se porterait par cette voie sur Versailles. Dans Paris, indépendamment de la Bastille, il devait encore y avoir deux ou trois casernes réparties de manière qu'au premier coup de tambour dix à douze mille hommes fussent réunis sous les ordres d'un commandant militaire.

L'esprit du peuple changeait donc fatalement! Paris n'était plus tout d'amour et de dévouement pour ses rois; la fermentation agitait les têtes; l'autorité royale était forcée de répondre par les armes aux émeutes; on opposait des casernes aux faubourgs, on armait des forteresses au milieu même de Paris. Qu'était devenu ce temps où le peuple en foule se portait dans les églises pour demander la vie et la santé de Louis XV? Que s'était-il donc passé pour corrompre si épouvantablement l'esprit et le cœur de la génération? Etait-ce la faute du pouvoir ou la suite de cette capricieuse fougue des multitudes qui change et se modifie incessamment? Cet esprit devint si mauvais, à Paris, que Louis XV dut désormais renoncer à visiter sa vieille cité; enfant, jeune homme, le roi aimait cette résidence gaie, agitée par l'Opéra, les fêtes, les plaisirs, alors qu'il saluait l'hôtel de ville tout brillant de ses échevins et de ses bourgeois pleins

de fidélité naïve, enthousiaste; maintenant il n'osait plus traverser les murs de Paris, il avait peur de l'effervescence des esprits et de quelques insultes jetées à la royauté. La vaste avenue qui joint le bois de Boulogne à Saint-Denis, et que l'on appelle encore le *Chemin de la Révolte*, fut construite tout exprès pour que Louis XV pût se rendre à Compiègne sans traverser Paris; le nom *de la Révolte* lui fut donné afin de rappeler le souvenir de l'émeute de Paris et de la punition infligée à sa population agitée; lorsque le carrosse du roi sortait du bois de Boulogne par la route de Saint-Cloud, il traversait rapidement cette avenue, et allait rejoindre la basilique de Saint-Denis et de là il courait à Compiègne, lieu de sa chasse favorite. Les discussions du parlement et de l'archevêque de Paris, les refus de sacrements, l'exil des parlementaires, avaient préparé cette fermentation des esprits; on craignait à tout moment une sédition plus violente encore, une organisation de l'émeute par la magistrature, et c'est pourquoi la grand'chambre avait été exilée à quelques lieues de Paris. Pontoise rappelait les temps de Richelieu, l'époque même où, sous Mazarin, les parlementaires furent exilés; on craignait une nouvelle Fronde. Dans l'exaltation des têtes, le parlement pouvait devenir le centre commun de la révolte; ce n'est point la sédition bruyante, orageuse, qui est à craindre (elle est presque toujours réprimée), mais c'est la main qui l'organise et la dirige; il pouvait se former au milieu du peuple un centre, une pensée organisatrice, et la sédition

prenait un caractère de révolution; jusque-là ce n'était qu'une émeute, un trouble dans l'ordre et dont l'ordre triomphait. Or l'exil de la grand'chambre à Pontoise rejetait les parlementaires en dehors des intrigues; il n'y avait plus de rapports possibles entre les séditieux et la magistrature, et c'était un résultat obtenu pour la paix publique.

Les compagnies du guet, organisées avec une rapidité indicible, parcouraient incessamment la ville, fort agitée par tous ces refus de sacrements; les parlementaires avaient cessé de siéger; les avocats ne plaidaient plus; les procureurs et clercs de la basoche n'avaient rien à faire; les longues galeries étaient veuves des vieux plaideurs appuyés sur les larges piliers, et c'était bien triste à voir; si quelques faiseurs de noëls plaisantaient sur l'exil de messieurs du parlement, les hommes graves et sérieux s'en plaignaient tout haut; on écrivait des pamphlets, des adresses, pour exciter le peuple; il y eut de longues complaintes sur M. de Chauvelin renfermé au Mont-Saint-Michel; elles furent récitées aux halles; on fit de belles images où l'on représentait messieurs de la justice comme les défenseurs de la loi et les patriciens sauveurs de la chose publique (1). Dans les couloirs du palais, il se

(1) On fit à cette époque une gravure allégorique où la magistrature, sous l'emblème de la Justice, avait pour devise : *Custos unitatis schismatis ultrix*. Elle était armée, foulait à ses pieds un flambeau près d'un autel chargé du calice et de la couronne. La France prosternée réclamait contre le schisme, *pro fide, rege et patriâ*.

formait des groupes de mécontents qui s'entretenaient des calamités présentes; la tête tout échauffée, on présentait suppliques et requêtes au roi. La haine contre monseigneur de Beaumont vint à son comble; on disait qu'il était bien dommage, lorsque la philosophie impie faisait tant de progrès, qu'un archevêque de Paris s'absorbât dans les petites querelles des refus de sacrements. On répétait parmi la bourgeoisie tous les scandales de l'évêque : « Savez-vous qui n'a pas été admis à la communion? C'est cette sainte religieuse ou ce conseiller vénérable qui avait rempli son quartier de ses bonnes œuvres (1). » Et chose triste à dire, ce fut cette fermentation des esprits qui produisit plus tard Damiens, l'assassin du roi. Sans doute, ce ne sont pas les fausses doctrines qui tuent, aucune n'ose dire : Assassinez ce prince; mais elles mettent le poignard à la main. Si une opinion ardente peut exalter l'enthousiasme dans les esprits élevés, dans les esprits bruts elle se transforme en vengeance. Quand on présente sans cesse un pouvoir comme odieux, il est très-naturel que les hommes du peuple, qui ne raisonnent qu'avec leurs passions et leurs instincts, se précipitent sur lui pour le renverser; ils vont droit à ce qu'ils appellent l'ennemi, et ils croient en cela faire acte de patriotisme.

Dans ces tristes circonstances, lorsque le peuple était si étrangement ému, il naquit un enfant au Dau-

(1) *Voyez* au reste : *Journal du schisme entre le clergé et la magistrature, à l'occasion des billets de confession.*

phin (1), comme pour perpétuer la race des Bourbons; la transmission de la couronne se trouvait ainsi parfaitement régularisée en ligne directe. Louis XV, le Dauphin, et puis cet enfant qu'on nomma duc de Bourgogne; on n'avait point encore éteint dans le cœur du peuple l'amour de la race royale; la naissance d'un fils de France était encore saluée par des acclamations bruyantes, comme un nouveau fils donné à la patrie; si quelques nuages passagers pouvaient s'élever entre le roi et le peuple, le respect n'était point éteint pour la race, et d'ailleurs, afin de faire contraste, on s'exaltait pour monsieur le Dauphin; on le considérait comme le chef d'un parti d'opposition; ses mœurs douces, régulières, ressortaient davantage en présence des royales dissipations de son père; il n'avait pas auprès de lui une marquise de Pompadour; sa femme, fille de Saxe, était douce comme une Allemande, et son éducation soignée en faisait le modèle de la cour. Louis XV voulut donc se servir de la naissance d'un duc de Bourgogne pour se concilier les habitants de Paris; les idées de bienfaisance faisaient des progrès considérables; on s'occupait de soulager toutes les misères; au lieu de fêtes publiques et de feux d'artifices qui brilleraient un moment pour s'effacer à toujours, le roi ordonna qu'une distribution de pain et de comestibles serait faite à Paris pendant

(1) Louis-Joseph-Xavier de France, duc de Bourgogne, naquit le 13 septembre 1751.

tout un mois; Louis XV dota (1) six cents filles de bourgeoisie à raison de six cents livres, et ont eut soin de choisir toutes les demoiselles de marchands et d'hommes de métiers. Ces actes de bienfaisance magnifique excitèrent un moment la reconnaissance enthousiaste des masses; mais quand un sentiment fort préoccupe les esprits, il est difficile d'en distraire le peuple; lorsqu'il se plaint d'un grief politique, n'espérez pas le détourner par des actes éclatants, par des choses utiles à son bien-être; tout naît passionnément chez le peuple; l'absence du parlement lui faisait vide; il prenait donc à peine garde aux distributions bienfaisantes de la royauté; il voulait revoir messieurs

(1) On chansonna le roi et messieurs de la ville sur cette idée de célébrer six cents mariages le même jour :

Deux cents écus sont les dotes
De ces tendrons,
Y compris habits et cotes,
Et violons;
Sans pâtés de Périgueux :
Vivent les gueux!

Qu'il sera beau, ce me semble,
Voir en un jour
Tant d'amants unis ensemble,
Faire à l'amour,
Un sacrifice joyeux;
Vivent les gueux!

Pour compléter cette fête,
De l'Opéra,
Notre prévôt, bonne tête,
Régalera
Ce bataillon d'amoureux :
Vivent les gueux!

de la justice, et la naissance du Dauphin ne suspendit qu'un moment les griefs; pauvre enfant, à quelle époque il était né! son berceau était placé au milieu de l'émeute de Paris.

Et ce roi, naguère le Bien-Aimé, qu'a-t-il donc fait à son peuple pour perdre ses acclamations? A-t-il sacrifié la patrie, pour être réduit à ce point d'élever des fortifications contre la capitale, et de ne pouvoir plus y rentrer sans que la multitude lui jette des imprécations à la face? La France pourtant n'a rien perdu de sa bonne position diplomatique, elle est toujours grande et ses armées glorieuses: c'est que ce peuple est déjà travaillé par les fausses doctrines; les encyclopédistes lui enseignent les principes d'égalité politique et l'indifférence religieuse; les économistes, avec leurs théories de liberté commerciale, vont l'appauvrir, l'affamer; les querelles des jansénistes heurtent et usent les pouvoirs. Et c'est au milieu de ces agitations incessantes que la France doit se montrer forte à la face de l'étranger. En histoire, on expliquerait la plupart des décadences de la société moins par la faiblesse et l'impuissance vis-à-vis l'étranger que par les divisions intestines, la lutte des croyances et des principes; en un mot, par l'anéantissement successif et lent de toutes les forces vitales d'un pays. La France qui n'a pas encore l'énergie sauvage d'une révolution a toutes les faiblesses et l'impuissance de l'état révolutionnaire; c'est le passage d'une situationancienne à une situationnouvelle, la transition de ce qui est fini vers ce qui commence.

Les ennemis d'un pays comprennent bien cette faiblesse, et alors ils osent beaucoup parce qu'ils peuvent beaucoup.

CHAPITRE IV.

LES COLONIES DE L'INDE, DE L'AFRIQUE ET DE L'AMÉRIQUE.

Développement du système colonial depuis Louis XIV. — Accroissement sous la régence. — Les compagnies. — L'Inde. — Dupleix. — La Bourdonnaye. — Les comptoirs de Coromandel, — du Bengale, — du Gange. — Propriétés de la compagnie. — L'île de France. — Bourbon. — Possessions anglaises. — Les côtes d'Afrique. — La traite des noirs. — Discussion sur le Sénégal. — Les îles sous le Vent. — Saint-Domingue. — L'Amérique du Nord. — Le Canada. — La Louisiane. — État de ces colonies. — Postes militaires. — Discussions avec le gouvernement anglais. — Négociations à Paris.

1748 — 1756.

En examinant avec quelque attention les articles diplomatiques des derniers traités, on devait reconnaître que les seules questions laissées en litige, soit entre l'Espagne et l'Angleterre, soit entre la France et la Grande-Bretagne, étaient toutes relatives aux colonies. A cette époque, ces colonies n'avaient pas pour la France une importance secondaire, elles n'étaient pas un accessoire imperceptible du vaste tout

continental. Fondées principalement sous Louis XIII et sous Louis XIV, elles avaient pris une extension immense de grandeur et de prospérité sous la régence de M. le duc d'Orléans, et surtout à l'occasion du système aventureux de Law. Comme on les avait données pour gage et j'oserai dire pour hypothèque du crédit public, on s'en était beaucoup préoccupé, et de là était résulté un développement considérable de prospérité coloniale; le Canada, la Louisiane, avec leurs villes opulentes, étaient véritablement le produit du système de Law. Les grandes provinces s'étaient peuplées de la triste surabondance des populations. Les colonies furent longtemps un des moyens de police pour les capitales dissolues; fondées par les boucaniers et les corsaires, elles se développaient comme la vieille Rome au moyen des rebuts de la civilisation (1).

La pensée de tout système colonial en France se résuma dès l'origine dans l'organisation par grandes compagnies; l'idée en était due à Colbert. La compagnie, se rattachant par sa nature tout à la fois au gouvernement et aux intérêts particuliers, devait sa force et son développement à la protection du pouvoir et à l'activité personnelle des actionnaires. Les compagnies en possession réelle de la souveraineté sur les territoires avaient des vaisseaux, des troupes pour faire la paix ou la guerre; seulement le ministère de

(1) *Voyez* mon *Philippe d'Orléans*, régent de France. Des règlements furent faits sur la police des colonies.

la marine intervenait dans le choix du gouverneur et dans la surveillance des forces navales. Le système de Law avait démesurément étendu la puissance des capitaux, en exploitant les moyens financiers et le jeu le plus effréné sur les actions; les espérances des bénéfices avaient créé des valeurs factices, et quand les illusions s'évanouirent un coup fatal fut porté aux compagnies coloniales. Les actions du Mississipi, par exemple, étaient tombées comme une spéculation idéale (1). La compagnie des Indes, quoique maîtresse d'un grand territoire avec une formidable marine, était fort endettée; le trésor lui avait fait des avances considérables avec la pensée d'obtenir un jour la réunion réelle à la couronne des terres qui formaient comme la propriété territoriale de la compagnie (2). Lorient était le grand entrepôt de la compagnie des Indes, le plus vaste des établissements coloniaux, supérieur même alors à ceux qu'avait fondés l'Angleterre. Seulement les rivalités incessantes de la compagnie et de son directeur avec le ministère de la marine avaient plus d'une fois compromis le progrès des établissements français.

L'apogée de cette grandeur remontait à trois hommes remarquables dans l'histoire de l'Indoustan; je veux parler de MM. Mahé de La Bourdonnaye, Dupleix et Bussy, qui mérita le surnom de Bussy l'In-

(1) Ces actions de 1,000 liv avaient été portées jusqu'à 35,000 liv. par la hausse; elles descendirent à 2 liv. 6 sols.

(2) C'est ainsi que le roi Louis XV se fit céder l'île de France et Bourbon.

dien. A ces trois noms se rattachent les chroniques fabuleuses des établissements français dans l'Inde. Mahé de La Bourdonnaye, de famille bretonne et de vieille gentilhommerie, était parti sur le grand Océan à peine à sa dixième année (1). Il naviguait sur toutes les mers depuis cinq ans, lorsque la compagnie lui conféra le grade de second lieutenant; il se fit remarquer déjà aux bords du Gange lorsqu'il vint planter son drapeau de capitaine à Pondichéry; là, tout à la fois officier de marine, administrateur, commerçant, il consacra sa vie au développement de la puissance française; gouverneur de l'île de France, il s'y distingua par la fermeté de ses principes et la vaste étendue de ses moyens. A l'époque où le sentimentalisme s'empara de la cause des noirs, Bernardin de Saint-Pierre garda souvenir de l'administration si éclairée de Mahé de La Bourdonnaye (2), malheureusement en rivalité avec la tête supérieure, l'homme important de l'Inde, Dupleix, le gouverneur général.

Les établissements français dans l'Inde ne comprenaient pas seulement, comme aujourd'hui, quelques comptoirs isolés dans des villes démantelées; tel

(1) Mahé de La Bourdonnaye, né à Saint-Malo en 1699, était enseigne de vaisseau en 1713; en 1719, il partit pour Surate servir dans la compagnie des Indes, qui lui conféra le grade de second lieutenant, et en 1723 celui de premier lieutenant; c'est alors qu'il composa son *Traité de la mâture des vaisseaux*, très-estimé. En 1733, il fut nommé gouverneur général des îles de France et de Bourbon.

(2) On sait le rôle que M. de La Bourdonnaye joue dans *Paul et Virginie*.

avait été le progrès du génie de la France, que les possessions de la compagnie s'étendaient sur une étendue de côtes de cinq cents lieues, depuis Karikal et Pondichéry jusqu'à Yanaon, sans comprendre Mahé et Calicut (1); la compagnie avait obtenu partout les concessions du Grand Mogol ou des nababs, et un immense commerce employait des milliers de bras, préparant les épices d'Orient, le bois de senteur, le thé de la Chine, les toiles peintes aux vives couleurs, que les vaisseaux transportaient au grand dépôt de Lorient. C'est à cet empire de la compagnie des Indes que Dupleix voulait donner le développement d'une grande souveraineté territoriale. Dupleix, né à Paris, était le fils d'un fermier général, maître par conséquent d'une grande fortune. Enfant, comme La Bourdonnaye, il se jeta dans les vastes expéditions en aventurier hardi; puis il fut présenté par son père aux directeurs de la compagnie des Indes qui le désignèrent pour un poste de confiance à Pondichéry (2). Nommé secrétaire général de la compagnie, chargé

(1) J'ai la carte de 1753. Rien de plus étendu alors que les établissements de l'Inde qui s'étendent sur un espace de vingt-sept degrés.

(2) Dupleix partit pour Pondichéry en 1720, avec la double qualité de premier conseiller du conseil supérieur et de commissaire ordonnateur des guerres; l'année suivante, il fut chargé de la correspondance générale et de la rédaction des dépêches du conseil pour toutes les parties du monde. Dix ans après, Dupleix fut envoyé à Chandernagor comme directeur de ce comptoir, et après la retraite de Dumas, il fut choisi pour gouverneur de Pondichéry et commandant général des comptoirs français dans l'Inde.

d'en rédiger les dépêches, il déploya dans ce poste une grande activité; élevé à la direction du comptoir de Chandernagor, il montra une capacité administrative hors ligne; la ville lui dut sa splendeur, je dirai presque sa création; si bien que de ce poste il fut porté à la direction générale des établissements dans l'Inde. Dès ce moment Dupleix essaya un nouveau système d'organisation et de souveraineté. Jusqu'ici la compagnie, vouée à un intérêt exclusivement commercial, avait des comptoirs avec quelques dépendances sans posséder le domaine réel des États; Dupleix aperçut là un but trop limité; il voulut fonder quelque chose de plus grand et établir une souveraineté réelle, territoriale. Dans son système : « Toutes les côtes du Bengale à trente lieues dans les terres doivent appartenir à la compagnie. » Il rêve même cette domination pour lui et sa famille, mais sous la souveraineté de la France. De là son expédition contre Madras qui formait le principal comptoir anglais, alors que Calcutta n'était qu'une simple bourgade; Pondichéry qu'il désignait comme la capitale devint une magnifique cité sous le pavillon blanc (1). On éprouve quelque chose de grandiose quand on lit ces expéditions de Dupleix contre les Anglais dans l'Inde; il marche à la tête de deux cent mille hommes, de sept ou huit mille éléphants, au milieu desquels s'abrite son

(1) On peut voir dans le *Mercure de France* (1752-1755) toutes les grandeurs et le luxe que déploie Dupleix dans la nouvelle cité de Pondichéry.

palanquin royal tout d'or et de soie; il a pour capitaines en second Bussy et Lombard, cœurs chevaleresques qui portent l'esprit français jusque dans le centre de l'Inde : mille légendes circulent sur ces grandes expéditions comme au temps du moyen âge; à Golconde il y a une reine française, et l'Opéra joue Aline et son beau Saint-Phar. Rien n'arrête plus le développement de la puissance française dans l'Indoustan, quoique l'Angleterre en témoigne sa jalousie; mais elle est loin de posséder des territoires aussi féconds; elle s'est étendue sur le Gange, mais Calcutta, aujourd'hui la cité brillante, est encore un village dans un bourbier, et Madras a été obligé de se rendre par capitulation à M. de La Bourdonnaye (1). C'est l'époque de notre puissance coloniale dans l'Inde : la compagnie éteint sa dette, et le roi ne réclame pas ses avances; elle possède dix-sept vaisseaux de ligne, vingt-cinq bricks et sept cent cinquante navires de toutes grandeurs; elle est également maîtresse de l'Indoustan et des îles de France et de Bourbon, qui lui appartiennent comme propriété privée. Mais cette propriété fait mal à l'Angleterre, la question doit bientôt se décider : « L'Inde sera-t-il français ou anglais? » et la guerre qui se prépare doit résoudre ce problème.

(1) Dupleix, après le départ de M. de La Bourdonnaye, fit casser par un arrêt solennel du conseil de Pondichéry (novembre 1746) la capitulation de Madras, qu'il avait promis d'exécuter. Le gouverneur et le conseil anglais furent traînés à Pondichéry ; ils protestèrent vainement.

La France possédait sur les côtes d'Afrique des établissements d'une double nature et d'une origine différente; la pêche du corail nécessitait certaines possessions temporaires; la Méditerranée baignait les pêcheries de corail comme la côte de Coromandel voyait de vastes établissements pour les perles de mer exploités par une compagnie spéciale organisée depuis Colbert et aussi ancienne que celle des Indes; le plus important des comptoirs, celui du Sénégal, et les côtes de Guinée avaient pour objet le commerce de la poudre d'or et des esclaves. L'Afrique, cette terre presque inconnue, recélait dans son sein de vastes fleuves qui roulaient des paillettes d'or; on s'exagérait peut-être les richesses enfouies, mais elles étaient l'objet d'un vaste commerce; on allait chercher là l'encens et la myrrhe, les dents d'éléphants et par-dessus tout les esclaves noirs, sans lesquels il ne pouvait pas y avoir de culture pour les colonies des Antilles. La traite sur les côtes de la Guinée et du canal de Mozambique était organisée sur de vastes proportions. Ces populations noires se faisaient la guerre, il y avait des vaincus et des prisonniers; les peuples se vendaient les uns les autres, et la traite venait enlever à la barbarie des vainqueurs le droit de vie et de mort; le désir du lucre leur arrachait la hache sanglante; le commerce des enfants n'était pas même une cruauté; l'école anglaise n'avait point encore ces élans philanthropiques qui l'on saisie depuis ses grands établissements de l'Inde et ses sucreries du Bengale; elle s'était même pour ainsi dire ré-

servé le monopole de la traite par la convention de l'*Assiento*, et ne convoitait les côtes d'Afrique que pour faciliter ce commerce lucratif. Quelques discussions s'étaient élevées entre la France et l'Angleterre pour la possession du Sénégal. L'Angleterre réclamait la priorité de son droit, mais la France avait établi la force et la puissance de sa colonisation sur des travaux militaires. Le Sénégal avait son gouverneur, ses milices, et le pavillon blanc flottait sur la côte de Sénégambie (1).

Les colonies d'Amérique se divisaient en deux zones, les îles sous le Vent, Saint-Domingue et les Antilles; puis les deux grandes terres du Nord. Le Canada et la Louisiane, véritables royaumes qui reconnaissaient la suzeraineté française. Saint-Domingue, la plus belle, la plus riche des colonies, avait en étendue à peu près la même circonférence que la France, avec la faune la plus variée, la plus riche, la plus luxuriante; tous les produits s'y trouvaient réunis comme à Cuba; le sucre, le café, le poivre, le gingembre, les bois de teinture, avec plus de deux cent mille nègres destinés à la culture des terres (2). Saint-Domingue formait un gouvernement à part, une intendance comme on le disait alors; des familles d'une certaine illustration d'origine étaient venues s'y établir pour le commerce. Depuis Louis XIV, on ne dérogeait pas en se

(1) *Mercure* (1748-1755).

(2) Il existe un excellent résumé en forme de mémoire sur les revenus de cette colonie; il est de M. de Marbois, nommé intendant de Saint-Domingue en 1778.

livrant aux grandes transactions industrielles, et les Galifey de Provence possédaient de belles habitations à Saint-Domingue et plus de onze cents nègres; souvent il arrivait que des gentilshommes sans fortune, cadets de race, partaient en aventurier pour les colonies; s'ils étaient braves, décidés, têtes à l'envers, comme il s'en trouvait tant parmi la noblesse, ils se faisaient flibustiers, boucaniers dans le tropique; on racontait les merveilleuses histoires : comment ils étaient devenus rois de belles îles jusqu'à ce qu'ils vinssent se placer sous le gouvernement de la France, qui leur accordait lettres de grâce; s'ils avaient de moins vagabondes idées et un plus grand besoin de la vie paisible, ils se faisaient commerçants, planteurs et colons; pour la noblesse bretonne et normande, commercer n'était pas déroger; le roi d'ailleurs ne faisait-il pas même résulter la noblesse de l'illustration mercantile? Chaque année vingt titres de gentilshommes étaient réservés aux plus dignes, aux plus actifs, aux plus riches commerçants, planteurs et colons de Saint-Domingue; c'était une manière d'encourager la grande culture des terres.

Les Antilles, la Guadeloupe, la Martinique étaient également placées sous l'administration particulière des intendants. Ces îles n'avaient pas l'étendue et la valeur commerciale de Saint-Domingue, mais elles possédaient surtout l'aristocratie coloniale, les hautes familles de planteurs; là existaient dans toute leur énergie les divisions de castes, de couleurs; le code Noir était appliqué dans toutes ses sévérités inflexibles; les

blancs étaient en trop petit nombre pour ne pas avoir à se défendre par la rigueur des lois. C'était un souvenir de la famille romaine et de ces dispositions implacables contre les esclaves, garantie domestique contre la révolte essayant de secouer ses chaines. Les Antilles étaient l'objet d'un actif commerce; les intendants, les gouverneurs nommés par le roi administraient de concert avec un conseil colonial. Ces îles servaient d'abri et de port aux flottes royales; chaque saison de l'année voyait reparaître les escadres aux pavillons blancs qui venaient se ravitailler aux grands ports de la colonie. Au milieu des guerres, les Antilles étaient presque toujours le but de quelques expéditions hostiles; la Guadeloupe et la Martinique, plusieurs fois prises par les Anglais, avaient été restituées à la paix d'Aix-la-Chapelle.

Pour l'étendue, la force, la grandeur du territoire, ces colonies n'étaient rien encore si on les comparait au Canada et à la Louisiane (1), nobles vassalités

(1) Voici ce qu'on écrivait à cette époque sur le Canada et la Louisiane (*Mémoire du ministère de la marine*) :

« Le Canada, situé le long du fleuve Saint-Laurent, traversé d'une multitude de rivières et baigné dans son sein de lacs immenses, couvert de forêts aussi anciennes que le monde, admirable pour la beauté de son sol, pour la salubrité de son air, malgré la rigueur d'un froid long et violent, est surtout propre à donner et à conserver la vie; les femmes y sont d'une fécondité merveilleuse, et la vieillesse s'y prolonge communément sans infirmités. La nature, dans son austérité, se refusant aux productions du luxe ou de la mollesse capables d'énerver les habitants, satisfait à tous leurs besoins, et les met en état de se passer de la métropole pour les

de France; l'origine de cette colonisation est trop curieuse pour ne pas la révéler et en suivre le développement. La colonie du Canada remontait à Louis XIII et à Richelieu, qui fut aussi un puissant colonisateur; quelques hardis flibustiers avaient les premiers découvert le Canada, le long du fleuve Saint-Laurent, terre vierge couverte de forêts de pins séculaires; le Canada possédait tout ce qui fait la richesse

choses de première nécessité, comme la nourriture et le vêtement. Avec de la culture, le Canada peut fournir même de quoi alimenter les îles de l'Amérique et approvisionner une partie de l'Europe en blé, en bestiaux, en salaisons. Ses bêtes à laine, dont la toison est reconnue pour la finesse et la bonté, peuvent remplacer dans les manufactures de France les laines que l'on tire de l'Andalousie et de la Castille. Ses chênes d'une hauteur prodigieuse, ses pins de toutes les grandeurs, ses raisins, ses chanvres, ses mines de fer, ne demandent qu'une administration intelligente qui en tire parti et sache en former une marine entière.

« La Louisiane, au sud du Canada, quoique sous un ciel brûlant, est exempte d'incommodités; le soleil bienfaisant, sans la priver des productions du Nord, ne sert qu'à y féconder celles du Midi; les vivres y sont excellents; le poisson, la viande de boucherie, le gibier, la volaille, meilleurs que partout; les fruits, les légumes, les herbages plus savoureux. On y cultive le riz, le sucre, l'indigo, le coton, avec le plus grand succès. Le tabac serait la plante qui y fructifierait le mieux si l'on voulait s'y adonner. La nature semble s'être complu à y prodiguer toute sa magnificence. Un fleuve non moins superbe que celui de Saint-Laurent la parcourt, et offre aux habitants une eau pure pour les désaltérer, où ils peuvent, comme dans celle du Gange, se baigner tout en sueur sans être incommodés. Enfin de vastes prairies pour l'engrais des bestiaux, et d'immenses et profondes forêts de bois propres à la construction, n'offrent pas moins de ressources au commerce et à la marine que le Canada. »

du sol : d'immenses terres labourables, des rivières navigables, des lacs, un gibier abondant; ses côtes pouvaient servir d'abri aux pêcheries; les peaux de castor, les pelleteries de toute espèce y abondaient de manière à faire la fortune de cette population, déjà laborieuse et active sous Louis XV. On avait peuplé le Canada du rebut de la population de France. Souvent il arrivait qu'à Paris un ordre du lieutenant de police ordonnait d'enlever les mauvais sujets, les filles de joyeuse vie et de les transporter au Canada ou à la Louisiane : « Ajoutez à cela quelques têtes hardies et chaudes qui abandonnaient l'Europe pour faire fortune. Mais tel est l'amour de la patrie, même dans les âmes dépravées, qu'une fois établis au Canada, ces hommes devenaient d'excellents Français. Chaque coin de terre rappelait le lieu qui les avait vus naître; les villes, les bourgades portaient des noms français; ils étaient patriotes au dernier point, et chez eux la haine des Anglais allait jusqu'à l'exaltation. Ce fut même cet esprit si turbulent du Canada qui prépara les hostilités actives entre l'Angleterre et la France dans la campagne qui va s'ouvrir.

La Louisiane, au midi du Canada, était de plus récente fondation; son origine coloniale ne remontait pas à Louis XIII, mais à la fin du règne de Louis XIV et à la régence surtout. Tout le système de Law avait reposé comme garantie sur les riches produits du Missisipi. On ne peut dire les mille pamphlets qui furent publiés sur les merveilles de la Louisiane; on les criait à tue-tête dans les rues de Paris; on annon-

çait des fleuves remplis de rubis traversant des terres d'or. Des gravures contemporaines nous reproduisent les miracles de ces contrées merveilleuses : on y compte des masses de louis, on y boit, on y rit sur une terre toute remplie des plus magnifiques productions. Nulle terre en effet n'était plus féconde. Si le Canada subissait la rigueur d'un climat froid, humide, la Louisiane était doucement caressée par les vents chauds du golfe du Mexique; son sol produisait, comme les Antilles, le sucre, le café, les bois de teinture avec une incroyable abondance. Le Canada avait reçu le nom de *Nouvelle-France*, et le Mississipi celui de *Louisiane*, en l'honneur du jeune Louis XV enfant. Ces deux grandes colonies étaient administrées comme tous les établissements de la France outre-mer par des gouverneurs et des intendants; mais comme la population était plus indomptée, plus énergique, on appliqua des lois de police d'une grande sévérité; il fallait maintenir l'ordre, la discipline parmi les colons dont l'origine se révélait à chaque instant.

Cette situation des établissements français dans les deux Indes est bien importante à constater, car les colonies vont être la cause et le sujet de la guerre en Europe. Tandis que tous les intérêts généraux paraissent complétement réglés par le traité d'Aix-la-Chapelle, beaucoup de questions coloniales restent en suspens, et M. Pitt en fait un sujet de mécontentement, d'inquiétude et de guerre; Williams, le premier des Pitt, est une tête forte, puissante, qui veut relever l'Angleterre et imposer toutes ses volontés comme des

ordres impératifs ; il vient de signer de nouvelles stipulations avec l'Espagne, qu'il veut d'abord attirer dans le système anglais : moyennant une annuité de cent mille livres sterling, l'Angleterre renonce au traité de l'*Assiento* (1) sur le monople de la traite des noirs et au privilége du grand vaisseau destiné au commerce des colonies espagnoles ; Pitt stipule un système général d'échange avec le cabinet de Madrid, et si quelque chose l'inquiète dans la situation nouvelle, c'est de voir les armements continus que fait cette puissance ; dans quel but cet accroissement de la flotte ? Le ministre anglais soupçonne qu'il existe un traité secret, une stipulation intime entre la France et l'Espagne, et qu'il a pour objet d'abaisser l'influence et la grandeur de la nation britannique. Pour empêcher ce concert de diplomatie et de guerre, on décidera, s'il le faut, à Londres, les hostilités les plus violentes, les plus énergiques ; on ne voudra pas que les flottes des deux couronnes aient le temps de se réunir. Le traité d'Aix-la-Chapelle reçoit lentement son exécution en ce qui touche les colonies ; il se passe près d'une année avant que les Anglais évacuent Louisbourg et l'ile Royale dans le Canada (2) ; ils s'y décident cepen-

(1) Par la convention du Buen-Retiro, signée le 5 octobre 1750 entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, l'Angleterre renonçait dès ce moment à la jouissance de l'*Assiento*, moyennant une somme de 100,000 liv. sterl. que devait payer le roi d'Espagne, et quelques facilités données aux Anglais pour leur commerce.

(2) L'ile Royale et Louisbourg furent évacués par les Anglais et remis aux troupes du roi de France le 23 juillet 1749.

dant, et les lords Cathcart et Sussex, donnés en otages sont mis en liberté. Les deux gouvernements semblent ne plus avoir de griefs l'un contre l'autre; s'ils se regardent avec méfiance, ils n'en sont pas aux hostilités réelles; seulement quelques complications dans l'Inde, dans les Antilles et au Canada viennent faire pressentir la possibilité d'une guerre.

Le système des compagnies commerciales, incontestablement avantageux sous l'aspect des transactions, avait le grave inconvénient diplomatique de faire naître souvent des causes d'hostilités en dehors du gouvernement. Ces compagnies faisaient la guerre d'une manière indépendante, sans s'astreindre aux ordres des ministres à département; elles compromettaient ainsi les négociations; c'est ce qui arrivait alors dans l'Inde, administrée par Dupleix. On était en pleine paix, et cependant les deux compagnies anglaise et française continuaient les hostilités. Ainsi Dupleix, maître de la souveraineté de tout le Carnate, attaquait les populations et les princes indous que les Anglais protégeaient, et pendant ce temps la compagnie de Calcutta essayait d'entourer de séditions et de révoltes les établissements français du Bengale. Cette lutte n'était pas ouvertement avouée par les cabinets de Londres et de Versailles; il résulte même des dépêches émanées des deux gouvernements qu'ils recommandaient l'un et l'autre aux deux compagnies des Indes de cesser les hostilités; mais était-il en leur pouvoir de calmer des rivalités si vives, si profondes? Dupleix surtout ne se contenait pas dans ses projets

d'ambition (1), il voulait créer une grande souveraineté territoriale à la compagnie; il déployait un luxe d'autorité tout despotique; ses actes n'étaient soumis à aucun contrôle; il venait de renvoyer en Europe M. de La Bourdonnaye; il commandait en maître sans se préoccuper des précautions que le maintien de la paix commandait à son peuple. En général, il était bien difficile de contenir cette compagnie des Indes; son administration sans unité, presque toujours en dehors de l'action ministérielle, ne gardait aucun ménagement, et, en toute hypothèse, l'accroissement immense que prenaient les intérêts français dans l'Inde devait exciter une vive jalousie en Angleterre (2). La compagnie française était à son apogée de grandeur; notre domination était plus aimée des Indous que celle des Anglais; le nom de France retentissait partout comme un symbole de protection. Cependant, par l'intervention de leurs gouvernements respectifs, les deux compagnies se rapprochèrent pour signer une trêve; les hostilités même entre les

(1) Dupleix écrivait à la compagnie en 1750 : « S'il vous faisait plaisir de vous emparer du royaume de Tanjaour, rien ne serait plus facile. Ses revenus sont de quinze millions; quand vous le voudrez, vous en serez possesseurs. »

(2) M. de La Bourdonnaye en retournant en Europe fut fait prisonnier par les Anglais; emmené à Londres, il y fut traité avec distinction et obtint la permission de passer en France sur parole; trois jours après son arrivée à Paris, dans la nuit du 1er au 2 mars 1748, en vertu d'une lettre de cachet on le conduisit à la Bastille; il y resta trois années et demie, et mourut en 1755, le lendemain du jour où il fut reconnu innocent des crimes qu'on lui imputait.

nababs furent suspendues, et l'Inde fut un moment pacifiée après le rappel de Dupleix.

A cette époque, une autre partie des colonies de France voyait la même rivalité éclater violemment. Le Sénégal avait été en partie cédé à l'Angleterre, mais les Français s'étaient réservé l'île de Gorée pour appuyer le commerce des esclaves et le développement des transactions qui avait pour objet le commerce de la poudre d'or. Comme l'île de Gorée ne suffisait pas à la sécurité générale des établissements français en Afrique, la compagnie résolut de s'assurer un point fortifié sur les côtes; elle choisit Anamabou. Les travailleurs se mettent donc à l'œuvre, on casemate une longue traînée de murailles, lorsque tout à coup une escadre anglaise apparaît; elle soutient que la France n'a pas le droit d'élever un fort; le commandant résiste, et l'escadre fait feu; les murailles sont renversées par quelques volées de canon, et tout cela se passait en pleine paix.

D'autres questions coloniales demeurées en suspens suscitaient des difficultés non moins vives; le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait rien décidé sur la question de souveraineté pour les îles Caraïbes, telles que Sainte-Lucie, Saint-Dominique, Saint-Vincent et Tabago; le traité faisait de la souveraineté des îles une question douteuse, et c'était pour la résoudre en faveur de la France que le marquis de Caylus (1), gouverneur de la Martinique, en avait pris possession,

(1) Le marquis de Caylus était frère du fameux comte de Caylus.

tandis que le comte Dubois de La Mothe, gouverneur de Saint-Domingue, faisait planter sur la côte des poteaux en forme de croix (1), pour annoncer qu'elles appartenaient à Louis XV; les vaisseaux anglais avaient canonné ces poteaux comme les murailles du fort d'Anamabou, et la cour de Londres se hâta de faire des remontrances au cabinet de Versailles : « On était en pleine paix, pourquoi la France faisait-elle des conquêtes dans l'Inde et les Antilles? » A cela on répondait : « Que la France ne faisait rien en dehors des clauses du traité; la liberté des compagnies n'était-elle pas un point admis en Angleterre comme en France? Les négociations auprès des nababs étaient indépendantes de l'action politique du gouvernement; au reste, on venait de rappeler Dupleix de l'Inde; n'était-ce pas une pleine satisfaction contre l'esprit de conquêtes? Ce qui se passait dans les Antilles n'était pas une atteinte aux stipulations d'Aix-la-Chapelle; la prise de possession des Caraïbes n'était qu'un fait provisoire qu'on pouvait toujours décider diplomatiquement par les négociations; les îles abandonnées n'étaient dans le *dominium* de personne. »

Au nord de l'Amérique, la discussion entre les deux gouvernements prenait un caractère de haute gravité; un des projets du cabinet de Versailles était de réunir dans un commun système de gouvernement et d'unité, le Canada et la Louisiane, séparés par un

(1) Ces poteaux portaient cette inscription : *Continuation de la possession de Louis XV, roi de France*, 1753.

long espace de terres, de forêts vierges et de fleuves immenses. La jonction de ces deux grandes colonies embrassait un espace de huit cents lieues, qu'on devait semer de forts, de postes militaires, afin de protéger la route de la Louisiane au Canada et de les unir ainsi dans un même gouvernement. Ces travaux, arrêtés au ministère de la marine, ne demandaient que dix ans et vingt millions de livres, et la France aurait la plus belle des possessions en Amérique, après l'Espagne. Plus ce plan était grandiose, immense, plus il devait effrayer le gouvernement anglais qui possédait la Nouvelle-Écosse et les côtes maritimes depuis Halifax jusqu'à Philadelphie. La présence des ingénieurs français, les travaux immenses commencés depuis quelques années, inspiraient d'inquiètes jalousies, et plus d'une fois les travailleurs avaient été chassés par des postes anglais. Le Canada avait pour gouverneur, un esprit juste, fier, ferme, M. de Montcalm (1), qui ne souffrait pas qu'on empiétât sur la suzeraineté de la France; il n'eût toléré aucune opposition de l'Angleterre là où s'élevait le pavillon blanc; ce qu'il croyait bien il l'exécutait sans obstacle.

(1) Louis-Joseph, marquis de Montcalm de Saint-Séran, né au château de Candiac, près de Nîmes, en 1712, d'une famille originaire du Rouergue, fit ses premières armes en qualité de colonel d'infanterie à la bataille de Plaisance, où il fut blessé; devenu brigadier, il passa dans la cavalerie et fut fait mestre de camp d'un régiment de son nom. Il était maréchal de camp lorsqu'il partit pour commander en chef les troupes chargées de la défense des colonies françaises dans l'Amérique septentrionale.

Tels étaient généralement ces gouverneurs de colonies, fiers marins de Bretagne, de Normandie ou de Provence; la haine des Anglais était pour eux instinctive et profonde. C'était pour régler le différend sur le Canada et sur toutes les autres clauses du traité d'Aix-la-Chapelle, que des commissaires désignés par les deux gouvernements étaient venus à Paris pour tenir des conférences; trois points étaient à discuter: l'Inde, les Antilles, l'Amérique septentrionale. Sur l'Inde on avait donné toute satisfaction à l'Angleterre en rappelant de son poste l'homme actif, la tête supérieure, intelligente, Dupleix, qui venait mourir à Paris (1). Pour les îles sous le Vent on était convenu de laisser la question indécise jusqu'à des négociations spéciales, et quant au Canada, de quoi pouvait se plaindre l'Angleterre? Avait-on touché à ses possessions? Les limites des colonies purement françaises étaient-elles franchies? Le droit de souveraineté consistait à pouvoir disposer d'un territoire à son gré et à y tracer des routes militaires. Les Anglais continuaient de soutenir qu'il y avait dans ce

(1) Dupleix fut rappelé en France en 1754; il mourut plus tard dans la misère en 1763. Quelques jours avant sa mort, il avait publié un mémoire dans lequel il disait: « J'ai sacrifié ma jeunesse, ma fortune, ma vie à combler d'honneurs et de richesses ma nation en Asie... Je me soumets à toutes les formes judiciaires; je demande comme le dernier créancier ce qui m'est dû; mes services sont des fables, ma demande est ridicule, je suis traité comme le plus vil des hommes... Je suis dans la plus déplorable indigence, le peu de bien qui me reste est saisi; j'ai été obligé d'obtenir des arrêts de surséance pour n'être pas traîné en prison! »

tracé des usurpations évidentes sur leurs possessions territoriales; ils menaçaient d'attaquer les fortifications par la voie des armes; ils ne souffriraient jamais de voir la colonie du Nord enlacée dans un réseau de fortifications.

En examinant l'esprit de ces questions politiques ou territoriales, on devait reconnaître l'impossibilité de maintenir longtemps la paix. La guerre devait prendre un caractère d'abord exclusivement maritime, car les difficultés étaient coloniales. Dans les cinq ans qui s'écoulèrent depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusqu'au commencement des hostilités, toutes les marines de l'Europe avaient pris un large développement; il semblait qu'on eut l'instinct que la guerre de prépondérance se déciderait sur mer. D'après les états officiels, dont nul ne pouvait contester l'authenticité (1), la Russie avait alors cinquante

(1) *Précis des forces maritimes des États de l'Europe,* 1754 — 1755.

RUSSIE. La marine de l'impératrice consiste en cinquante vaisseaux de ligne et près de trente frégates, outre quatre-vingts galères et demi-galères; les matelots classés ne montent qu'à vingt-cinq mille.

SUÈDE. Vingt-deux vaisseaux de ligne, dix frégates, soixante-six galères et demi-galères, vingt mille matelots.

DANEMARK. Trente-trois vaisseaux de lignes, seize frégates, cinquante galères, vingt-cinq mille matelots, en y comptant ceux que peut fournir la Norwége.

HOLLANDE. La marine de cette république est peu considérable; elle ne consiste que dans vingt ou vingt-deux vaisseaux de ligne et douze ou quinze frégates. Elle est plus riche en matelots, elle en a bien cent mille. Toutes les choses nécessaires pour la construction et

vaisseaux de ligne et frégates, montés par vingt-cinq mille matelots; la Suède, vingt-deux vaisseaux de ligne et frégates, vingt mille matelots. La flotte danoise, toujours magnifique, et plus forte même que celle de la Suède, comptait trente-trois vaisseaux de ligne et seize frégates; ses matelots, les plus braves de l'Europe, étaient aussi nombreux que ceux de la Russie. La puissance la plus riche en équipages, c'était la Hollande, elle comptait près de cent mille matelots, bien qu'elle n'eût alors que vingt-deux vaisseaux de ligne et quinze frégates. Les trois puissances rivales dont les forces allaient paraître sur toutes les mers, la France, l'Angleterre et l'Espagne, avaient fait d'incroyables efforts pour armer de formidables escadres. La France avait en rade, prêts à prendre la mer, soixante-sept vaisseaux de guerre, trente et une frégates, sans compter les petits navires; l'Angleterre

l'armement des vaisseaux étant en grande abondance en Hollande, cette république peut rétablir promptement sa marine.

VENISE. Les forces maritimes de cette république consistent en quatorze vaisseaux de ligne, six frégates, vingt galéasses et vingt-cinq galères.

NAPLES. Deux vaisseaux de ligne, six frégates ou chebecs.

TOSCANE. Un vaisseau et quatre frégates.

MALTE. Trois vaisseaux de ligne, deux frégates et cinq galères.

PORTUGAL. Seize vaisseaux de ligne, treize frégates et un chebec.

ESPAGNE. Quarante et un vaisseaux de ligne, vingt-neuf frégates, deux paquebots, quatre bombardes et trois brulôts.

GRANDE-BRETAGNE. Cent trente et un vaisseaux de ligne et cent douze autres bâtiments armés.

FRANCE. Soixante-sept vaisseaux de ligne, trente et une frégates, dix flûtes, deux barques armées, quatre chebecs et cinq corvettes.

offrait le chiffre formidable de cent trente et un vaisseaux de ligne et cent douze autres navires de guerre; les progrès rapides de l'Espagne avaient porté sa flotte à quarante et un vaisseaux de ligne et vingt-neuf frégates. La réunion des escadres de France et d'Espagne pouvait à peine égaler le chiffre de la flotte anglaise. C'est que tous les efforts de l'Angleterre s'étaient portés sur l'accroissement de la marine, qui seule pouvait lui assurer une supériorité incontestable.

La France ne désirait pas la guerre; le roi Louis XV en craignait personnellement les coups trop rapides et trop profonds, et néanmoins il n'était pas dans la possibilité diplomatique de l'éviter. Le comte d'Albemarle, ambassadeur britannique, était lui-même très-opposé à toute rupture; la police de Paris l'avait entouré de dissipations et de plaisirs; l'amour d'une femme le retenait par une chaîne de roses. Le comte d'Albemarle atténuait tous les griefs; il ne voulait pas quitter Versailles; sa cour lui donnait ordre de surveiller les armements de la France, de voir la destination de ses flottes; et le ministre anglais venait d'apprendre que deux grandes divisions navales, sorties des ports de Brest et de Rochefort, avaient pour destination le Canada et la Louisiane. La première escadre, de six vaisseaux de ligne et de trois frégates, devait cingler vers l'Amérique du Nord. La seconde, bien plus considérable, car elle comptait quatorze vaisseaux de haut bord et deux frégates, portait douze bataillons qu'on envoyait au Canada dans la pré-

voyance d'une rupture. Tout semblait indiquer que la guerre serait d'abord exclusivement maritime et coloniale; ainsi commencée, elle devait s'agrandir et devenir générale par l'intervention de l'Angleterre sur le continent. C'est là le progrès naturel de toute guerre avec la Grande-Bretagne; d'abord les hostilités purement maritimes paraissent se restreindre dans ce cercle; mais bientôt le cabinet de Londres soulève l'Europe par les subsides. Alors le monde est en feu.

CHAPITRE V.

LA COUR ET L'ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ AVANT LA GUERRE.

Le roi Louis XV. — Faveur croissante de madame de Pompadour. — Elle est créée duchesse. — Sa famille. — Le marquis de Marigny. — Construction de Bellevue. — Plaisirs. — Ses moyens de gouvernement. — La petite maison de Louis XV au Parc-aux-Cerfs. — La famille royale. — La reine. — Monsieur le Dauphin. — Les princes du sang. — Les courtisans. — La noblesse. — Le clergé. — Édits de Bretagne et de Languedoc. — Le parlement rétabli. — Terme moyen pour la bulle *Unigenitus*. — Les secrétaires d'État. — Développement des finances. — De l'armée. — De la marine. — Esprit de la société sous le point de vue de la guerre.

1752—1755.

Deux grands artistes ont été appelés, pour ainsi dire, à reproduire les traces de deux grandes races : Van Dick a peint les Stuarts avec leurs traits mélancoliques et beaux, ce Charles Ier à la noble physionomie d'Écosse, à l'ovale si parfait; Vanloo s'est attaché à Louis XV, aux différentes phases de sa fortune et de sa vie. Un de ces portraits sous les riches draperies

de son manteau royal nous représente le monarque à cet âge si difficile où l'on donne le dernier baiser à la jeunesse qui fuit; c'est toujours ce front noble et haut, ces yeux bleus, larges et bien fendus sous des cils noirs; ce nez aquilin, cette bouche de Bourbon et de Savoie, admirable de douceur et de noblesse; mais le temps a marqué ces traits d'un caractère plus prononcé; les défauts de cette tête deviennent plus saillants avec les années (1); ce ne sont plus ces contours suaves d'enfance et de jeunesse qui rendent si admirables les portraits de Louis XV à vingt ans. Le roi parvenu à l'âge mûr s'avance vers la vieillesse, et avec le temps difficile viennent tous les ennuis et les désenchantements qui flétrissaient déjà ses plus jeunes années. Que lui reste-t-il alors? Le travail; mais avec l'esprit le plus juste, le plus prompt, Louis XV est paresseux; il a haine de tout ce qui le préoccupe et l'inquiète; ses avis, toujours marqués par la plus haute raison, il les abandonne à la première opposition de son conseil; il suit parfaitement un débat, mais sa timidité naturelle l'empêche de prendre une résolution prompte; il la conçoit, mais ne sait pas l'exécuter. C'est pourtant à l'aide de grandes et profondes occupations qu'il pourrait distraire les dernières années de sa vie; le travail et l'ambition sont les deux émotions qui restent au cœur du vieillard.

Le plaisir ne manquait pas au sein de la plus bril-

(1) Le portrait en pied de Louis XV est à Versailles en face du beau portrait de madame Boucher.

lante cour de l'Europe : il apparaissait dans toutes les fêtes comme ces nids d'Amours et de tourterelles cachés au milieu des lilas et des roses dans les tableaux de Boucher; mais le plaisir n'est pas dans les objets extérieurs, il est dans le cœur qu'il touche; c'est une fleur qui se flétrit et se fane au moindre souffle; la douleur peut s'effacer, le désenchantement jamais; quand une âme a satisfait tous ses désirs, que lui reste-t-il? Louis XV ne pouvait pas se distraire, tout autour de lui l'ennuyait; sa physionomie mélancolique témoignait qu'au fond de cette vie était un abîme sans fond; la coupe enchantée se desséchait sur ses lèvres; il avait perdu le goût de la chasse, bruyante distraction de sa jeunesse; il ne lui restait plus que le jeu; le roi faisait sa partie de pharaon avec entraînement; l'or produisait toujours sur ses yeux une sensation vive, éclatante; c'était le meilleur des amis et des maîtres; il était généreux, grandiose; nul ne prodigua plus les acquits au comptant, et néanmoins cent doubles louis gagnés sur une table de jeu lui causaient un plaisir d'enfant. Il y avait chez Louis XV quelque chose de l'homme de ménage, aimant l'intérieur de chacun et s'informant de toutes les familles; son rire, souvent sardonique, trahissait une moquerie des ridicules de sa cour; au vieillard qui se rajeunissait, il rappelait son âge et ne manquait jamais d'indiquer la première ride d'un courtisan sous le rouge; désenchanté lui-même, il n'aimait pas les illusions chez les autres.

Madame de Pompadour s'était pourtant chargée de

distraire un peu cette vie épuisée; elle avait compris que l'empire de ses charmes était fini, et qu'elle ne conservait un peu de vie et de force que par les ressources infinies de son esprit. Ce n'était pas la bonne et joyeuse madame de Mailly, noyant son royal amant dans les flots de vin de Champagne, aux petits soupers de la Muette; ce n'était pas l'impérative et noble duchesse de Châteauroux, rêvant le rôle d'Agnès Sorel, à la tête des armées de France; madame de Pompadour cherchait à distraire le roi en artiste, en raffinant les objets extérieurs qui pouvaient le séduire. Choisy, qui avait fait les délices du roi, commençait à l'ennuyer; madame de Pompadour voulut alors avoir sa bonbonnière au milieu des grands palais; elle désigna Bellevue, dont le pavillon s'éleva comme par enchantement (1); Boucher en dessina les jardins sur la poétique description de l'île d'Alcine par l'Arioste, avec les riches bassins de marbre, les conques de porphyre et les statues de mille divinités, Vénus, les dauphins qui se jouent dans l'onde et l'enlèvement

(1) « Cette charmante maison que Louis XV avait fait construire à madame de Pompadour sur le bord de la Seine, et dont le nom de *Bellevue* annonçait la position enchanteresse, fut le lieu que la favorite choisit comme le plus propre à charmer la tristesse du roi, par sa nouveauté, sa fraîcheur. Elle y fit exécuter des petits spectacles où elle jouait elle-même. On y donna *Vénus et Adonis*. Le monarque y était désigné sous le nom du plus tendre des mortels, et madame de Pompadour sous celui de la reine de la beauté. Ensuite on représenta l'*Impromptu de la Cour de marbre*, pièce allégorique sur la naissance d'un soutien du trône. »

(*Mémoires contemporains*.)

de Proserpine, un des plus beaux ouvrages de Lemoyne : à Bellevue, madame de Pompadour fut la véritable souveraine, et Louis XV vint y habiter comme chez elle. Là, tout fut mis en œuvre pour amuser le roi : chaque jour des fêtes nouvelles, des représentations théâtrales destinées à surprendre le monarque; les artistes multipliant les merveilles de décorations, et madame de Pompadour paraissant sur le théâtre aux justes applaudissements de tous, car elle possédait un jeu naturel et gracieux. C'est à Bellevue que fut jouée une pièce de Sédaine : *Vénus et Adonis,* allégorie facile à saisir pour tous quand on jetait les yeux sur la souveraine de Bellevue. Le roi s'amusait à distribuer les rôles et à faire répéter les compagnes de madame de Pompadour; il y mettait un feu, une activité de jeune homme.

Mais ce qui relevait considérablement le crédit de la marquise, c'était son incontestable aptitude aux affaires et le soin qu'elle avait d'en diminuer le fardeau pour le roi. Quand les esprits paresseux ont un devoir à remplir, ils sont naturellement portés vers ceux qui l'accomplissent à leur place avec le moins de peine possible; et c'est ce que faisait la marquise de Pompadour, avec un tact parfait; elle se gardait de fatiguer Louis XV; les affaires les plus difficiles, elle les arrangeait de manière à les rendre précises et claires, en saisissant le temps et le situation de son esprit; elle était un ministre parfait, car les femmes seules sont aptes à saisir les joies et les faiblesses dans l'esprit de l'homme et ces nuances qui échap-

pent aux esprits sérieux ; le devoir du roi était de travailler, et madame de Pompadour rendait ce travail doux et facile. Aussi les faveurs pleuvaient sur elle et sur sa famille : en acceptant les fonctions de favorite, madame d'Étioles avait obtenu le marquisat de Pompadour ; le roi, pour le jour de sa fête, lui réserva une plus haute faveur, car elle reçut le tabouret de duchesse, ce qui était la plus haute dignité à la cour ; désormais la duchesse de Pompadour eut tous les honneurs de Versailles ; elle dut être assise auprès de la reine et baisée sur le front par les princesses même du sang ; elle en eut tout le train orgueilleux (1), un chevalier de Saint-Louis porta la queue traînante de sa robe ; la première de ses femmes fut une demoiselle de qualité. Toutes les prérogatives de princesse de maisons régnantes furent accordées à madame de Pompadour ; son frère, le marquis de Marigny, le protecteur des arts, le charmant petit beau-frère tant chéri par Louis XV, reçut la place de secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit sans preuves de noblesse, ce qui lui donnait un cordon bleu exceptionnel. Il n'y eut pas jusqu'au père de madame de Pompadour (2),

(1) « Depuis que madame de Pompadour a le rang de duchesse, elle a pris un vol plus haut, et pour se loger convenablement elle a consacré environ six cent mille livres à l'acquisition de l'hôtel d'Évreux : un chevalier de Saint-Esprit lui sert d'écuyer ; une fille de condition, de première femme de chambre ; et elle a pris pour intendant un procureur au Châtelet nommé Collin, qu'elle vient de faire décorer de la croix par une charge dans l'ordre. »

(*Mémoires contemporains.*)

(2) Les pamphets racontaient des anecdotes sur le caractère sin-

mêlé à tous les financiers, qui ne reçut des marques de munificence royale; intéressé à toutes les entreprises des fermes générales, il fit une colossale fortune; et ce n'était pas trop pour la rude charge que s'imposait madame de Pompadour : être favorite d'un roi, c'est un travail de tous les jours, une pensée qui ne vous quitte pas et vous absorbe; on craint de perdre au réveil ce qu'on a conquis le soir; c'est le souci de la jeune femme qui veut absorber la fortune d'un vieillard; elle cherche à l'animer, à le distraire par un semblant d'amour, elle a besoin de réveiller son esprit et ses sens; elle craint que le magnétisme n'opère plus et que le charme électrique cesse d'agir sur une imagination usée.

Une des préoccupations de la duchesse de Pompadour fut surtout de garder son crédit auprès du roi, objet de sa vive sollicitude, tout en laissant libres ses penchants si mobiles, si capricieux pour les femmes; ce qu'elle voulait sauver, c'était le pouvoir; que lui importaient quelques infidélités passagères? Si elle avait tenu sévèrement Louis XV sous des lois d'un amour exclusif, c'eût été une chaîne, et qui ne cher-

cère et brusque du père de madame de Pompadour : « Un jour étant à table avec un grand nombre de financiers, après un dîner splendide, la tête échauffée de vin, il se mit à éclater comme un fou : « Savez-vous, dit-il, ce qui me fait rire? C'est de nous voir tous ici avec le train et la magnificence qui nous entourent. Un étranger qui surviendrait nous prendrait pour une assemblée de princes. Et vous, M. de Montmartel, vous êtes fils d'un cabaretier; vous, M. de Lavalette, fils d'un vinaigrier; toi, Bouret, fils d'un laquais; moi, qui l'ignore? »

che à briser une chaîne? La favorite comprit qu'elle devait conserver le joug de l'habitude, la plus forte des tendances chez l'homme, tout en favorisant cette liberté de caprices qui durent un jour. Une femme titrée et de qualité aspirerait sans doute à la remplacer, car elle pouvait avoir son esprit et sa tenue, mais de jeunes et gracieuses filles inconnues, sans ambition, passeraient comme un doux rêve devant les yeux du monarque enivré. A cette époque, chaque grand seigneur avait sa petite maison qui était son lieu de distractions et de délassements : au bois de Boulogne, aux villages de Sèvres et de Saint-Cloud. Ainsi étaient les mœurs du temps et d'une société corrompue; Richelieu, Gesvres, d'Ayen recevaient là de grandes dames et surtout de petites bourgeoises et des grisettes que leurs intendants recueillaient çà et là pour les plaisirs; il n'était pas besoin de violence; l'amour et l'argent agissaient seuls au milieu d'une corruption générale. Hélas! la nature humaine est ainsi faite dans sa partie fatale et dégradée; dans toute société il y a la part du vice; elle est large; elle en est la plaie profonde. Ce goût d'une petite maison de roués, Richelieu l'inspira fortement à Louis XV et particulièrement à madame de Pompadour, comme un moyen de distractions royales; là passerait la puissance éphémère de petites favorites nouvelles; des plaisirs faciles seraient offerts au monarque blasé et ravi, et comme tout ce qui touchait le roi devait être revêtu d'un certain caractère de munificence et de grandeur, on prendrait soin des jeunes filles qui auraient jeté

leur honneur à Louis XV; elles recevraient une pension sur les acquits au comptant; on les marierait à la haute bourgeoisie des fermes et de la finance; et si elles avaient des enfants du roi, on les pousserait dans l'armée ou le clergé.

Telle fut l'ordonnance de la petite maison de Louis XV, si célèbre ensuite sous le nom de *Parc-aux-Cerfs* (1), non loin de la pièce des Suisses. C'était une grande dissolution dans un siècle dissolu; et qui ne gémit sur cette dégradation de la royauté? Les habitudes du sérail, avec les eunuques et les esclaves noirs au collier d'or, vont-elles apparaître au milieu de cette cour de France naguère si épurée par la galanterie? L'unité chrétienne de la femme est-elle désormais l'objet d'une grande raillerie? Mais tel était ce temps! Quel bourgeois riche, quel financier n'avaient pas alors sa fille d'Opéra entretenue dans sa petite maison? On affectait le vice comme à la fin du règne de Louis XIV, sous madame de Maintenon, on jouait la vertu; cette débauche apparaît jusque dans les œuvres du temps; la poésie, la peinture, tout en affecte l'image; nul ne s'inquiète de cette souillure qui ronge le cœur de l'homme et les institutions de la société; l'ivresse est partout! Qui élève la voix pour dénoncer et flétrir ces habitudes dégradées? Voyez ces contes libertins, ces aventures scandaleuses, ces noëls impies et enivrés; Louis XV était son siècle, comme le siècle s'était personnifié en lui; timide avec les

(1) L'établissement du *Parc-aux-Cerfs* date de 1753.

femmes, le roi trouvait dans sa petite maison des demoiselles de condition peu élevée, naïves, simples, et avec lesquelles il entrait, pour ainsi dire, dans les détails de la vie; son cœur blasé pouvait se dégoûter de la maîtresse, mais son âme naturellement bonne, expansive pourvoyait à ses besoins et l'empêchait de se dégrader par la misère. C'était là une affaire d'intimité et de valet de chambre, une de ces faiblesses que le riche et le puissant se permettent en tous les temps, seulement avec moins de publicité. Nul ne s'en étonnait au XVIIIe siècle, lorsque Crébillon récitait ses contes et Voltaire son immonde *Pucelle*. Une petite maison n'avait rien d'étrange; à cette grande truanderie de cour il fallait un monarque qui vînt épuiser sa vie au Parc-aux-Cerfs. Chaque temps a d'ailleurs sa plaie de dissolution plus ou moins élégante : sommes-nous bien exempts de ces flétrissures? Seulement la ronde de sabbat ne vient plus des grands et de l'exquise compagnie; la débauche est passée aux laquais.

A cette ignoble dépravation, il est consolant pour la morale d'avoir à opposer la cour sévère et noblement choisie de Marie Leczinska, la femme délaissée au palais de Versailles; Marie, bien vieille alors, avait tant souffert! Pauvre résignée, elle avait consenti toutes les concessions que le roi lui avait imposées, même la plus triste de toutes, celle de recevoir parmi ses femmes les maîtresses à titre : que n'eût-elle pas fait pour attirer sur elle un de ces souris de Louis XV qui l'avait accueillie, jeune et noble Polonaise, quand elle vint pour la première fois à Versailles; pieuse

jusqu'à l'exaltation, elle se consolait au pied des autels de toutes les misères de cour; grande protectrice des jésuites, elle leur prêtait l'appui de son crédit de reine, et sa plus grande joie fut d'obtenir la canonisation de Louis de Gonzague qui appartenait à sa famille; elle élevait un tabernacle en expiation des petites maisons de débauche.

Monsieur le Dauphin donnait le même exemple de piété et de morale domestiques. C'était chez le prince un sentiment de pieuse éducation, mêlé peut-être à cet esprit de contraste qui naît de l'opposition; il semblait placer sa vie à côté de celle de son père pour faire souhaiter un règne nouveau: fort instruit, vivant presque toujours dans la société des jésuites et des évêques, il avait recueilli par lui-même une riche moisson de faits et de principes à l'usage de la vie publique ou intime; incessamment au travail, les plaisirs n'étaient pas de son goût, il s'absorbait dans l'étude et la famille; on l'avait admiré sur le champ de bataille, plein de bravoure, tirant dignement l'épée; maintenant il se contentait de servir de centre au parti de l'opposition contre la favorite; trop fier pour descendre jusqu'à courtiser madame de Pompadour, il manifestait haut son mépris pour elle, et les courtisans, toujours prêts à envenimer les colères les plus innocentes, supposaient que les démarches du Dauphin se rattachaient à un vaste plan dont le but était de renverser le pouvoir du roi et de devancer son règne. Il était incontestable au moins que le Dauphin formait le centre du parti de l'opposition. Il venait

alors d'être atteint de la petite vérole, et dans les périls d'une maladie si contagieuse on avait vu le dévouement de la noble Dauphine qui ne laissa pas un moment le chevet de son mari; quel ange de douceur que cette fille de Saxe (1)! Elle était deux fois mère déjà; son aîné avait pris le titre si gracieux de duc de Bourgogne, son second fils avait reçu celui de duc de Berry. Les événements heureux et malheureux de cette famille avaient leur retentissement dans le peuple; Paris avait pleuré la maladie de son Dauphin et il avait joyeusement célébré le bonheur de ce jeune couple riche de deux enfants. C'était à la fois de l'amour pour l'héritier de la couronne et de l'opposition contre le roi qui animait la bourgeoisie; les masses saisissent avec instinct un nom, le grandissent, l'entourent de la popularité, parce que ce nom porte avec lui-même une critique du présent, une espérance dans l'avenir, et Louis XV n'aimait pas son

(1) Pendant la maladie du Dauphin, madame la Dauphine lui rendait les offices les plus rebutants, au point que le docteur Pousse, célèbre médecin, mais personnage rustre et ne connaissant point la cour, la prit pour une mercenaire. « Voilà, dit-il en la montrant à quelqu'un, une garde-malade impayable! Comment l'appelez-vous? » Sur ce qu'on lui répondit que c'était madame la Dauphine, en témoignant son regret de ne lui avoir pas rendu tous les hommages qu'elle méritait : « Oh! bien, ajouta-t-il, que nos petites-maîtresses de Paris refusent à présent de voir leurs maris malades, je les rembarrerai mieux que jamais; je les enverrai à cette école. » Comme on représentait à cette princesse qu'elle s'exposait trop : « Qu'importe que je meure, s'écria-t-elle, pourvu qu'il vive. La France ne manquera jamais de Dauphines. »

fils précisément à cause de cette popularité. Il avait un esprit trop pénétrant pour ne pas saisir le motif de ces acclamations populaires; nul n'aime à voir un héritier grandir aux dépens de soi et un successeur que la multitude salue comme une espérance. De là cette répugnance qu'éprouvait Louis XV pour initier le Dauphin aux grandes affaires. C'était comme un reproche vivant, une tristesse qui annonçait le tombeau.

Le premier des princes du sang, M. le duc d'Orléans, ce bénédictin sérieux, cet érudit janséniste, venait de mourir à Sainte-Geneviève (1); sa vie studieuse s'était passée sans bruit, tout en laissant un long sillon de lumière et de travail; après l'existence agitée et libertine du régent, quel contraste que la vie si chaste, si austère de M. le duc d'Orléans, son fils! Le bénédictin de Sainte-Geneviève eut pour successeur ce duc de Chartres (2), brave jeune homme qui déjà s'était distingué dans les batailles; le roi l'avait pris en amitié, car il s'était ployé aux petites exigences de la favorite; il savait que plaire à madame de Pompadour c'était attirer sur lui les grâces royales; il en était de même de M. le prince de Condé, le fils, l'héritier de monsieur le duc; le vieil amant de madame

(1) Le duc d'Orléans mourut le 4 février 1752.

(2) Le duc de Chartres, né le 15 mai 1725, avait épousé, le 17 décembre 1743, Louise-Henriette de Bourbon, fille de Louis-Armand prince de Conti. De ce mariage était né, le 13 avril 1747, Louis-Philippe-Joseph.

de Prie n'existait plus (1); la colossale fortune des Condé, grandie par la confiscation et le système de Law, avait besoin pour se maintenir de la faveur du roi, et le jeune Condé son fils ne quittait pas les salons de madame de Pompadour (2).

Le prince de Conti, longtemps placé à la tête du cabinet particulier du roi, avait gagné toute sa confiance (3), mais c'était le seul de sa famille; le parti des gentilshommes n'aimait pas les Conti, trop dévoués aux avocats, aux parlements; ils considéraient cette opposition comme indigne de princes d'épée; les Conti étaient discuteurs, bavards, robins et parlementaires; or ces penchants-là ne plaisaient pas à la cour et aux nobles gentilshommes.

Les princes légitimés s'étaient presque effacés depuis la mort du duc du Maine (4) et du comte de Toulouse (5); le comte d'Eu et les Penthièvre avaient

(1) M. le duc de Bourbon mourut le 27 janvier 1740.

(2) Louis-Joseph de Bourbon, né le 9 août 1736, venait d'épouser, le 23 mai 1753, Charlotte-Élisabeth de Rohan-Soubise; de ce mariage naquit le duc de Bourbon-Condé, le père de l'infortuné duc d'Enghien.

(3) Le prince de Conti avait épousé, le 22 janvier 1732, Louise-Diane d'Orléans; elle mourut le 26 septembre 1736, laissant un fils, né le 1er septembre 1734, il portait alors le titre de comte de La Marche.

(4) Le duc du Maine avait eu sept enfants; le prince de Dombes venait de mourir le 1er octobre 1755, sans postérité. Il ne restait plus que le comte d'Eu, né à Sceaux le 15 octobre 1701; il était alors grand maître de l'artillerie et colonel général des suisses. Il mourut en 1775, aussi sans postérité.

(5) Le comte de Toulouse n'avait eu qu'un fils, Louis-Jean-Marie

hérité de cette colossale fortune que convoitaient même les princes du sang, le duc d'Orléans, le prince de Condé; ils l'espéraient obtenir en mariage. Mais certaines prétentions s'élevaient alors parmi quelques hauts gentilshommes qui se disaient issus de maisons souveraines pour rivaliser de blason avec les princes du sang et prendre le pas sur les légitimités. Les deux races qui prétendaient à cette prérogative étaient les Rohan-Soubise et le prince de Bouillon, possesseur encore du duché de Navarre. Les Rohan avaient eu souveraineté en Bretagne; nul ne le niait; les Bouillon avaient été également princes indépendants; mais étaient-ils les seuls parmi la noblesse de France qui pouvaient invoquer cette illustre origine? Est-ce que les La Trémouille n'avaient pas possédé Tarente et des districts de la Morée en pleine souveraintė, et les Courtenay n'avaient-ils pas été souverains de Constantinople?

Cependant les Rohan-Soubise furent les seuls qui réclamèrent hardiment cette prérogative; en s'unissant aux Condé, ils prirent dans le contrat de mariage le titre de *très-haut et très-puissant prince*, ce qui était la marque distinctive des princes du sang. De là vinrent mille protestations de la noblesse qui contestait

de Bourbon, duc de Penthièvre, né à Rambouillet le 16 novembre 1725; il avait épousé, le 29 décembre 1744, Marie-Thérèse d'Est-Modène, morte le 4 avril 1754, en laissant Louis-Alexandre, prince de Lamballe, né en 1747, et Louise-Marie-Adélaïde, née le 23 mars 1753. Le duc de Penthièvre était alors amiral et grand veneur de France.

les titres des Rohan-Soubise; le chef de l'ordre des gentilshommes, le prince de Beauffrémont porta plainte au roi avec prière de décider entre la noblesse de son royaume et les Rohan-Soubise. Madame de Pompadour était portée pour les Rohan, ses amis intimes, ses courtisans les plus assidus; mais dans ces questions de prérogative le roi n'était jamais le maître absolu; il y avait des lois, des coutumes qui dominaient le pouvoir même. Rien ne fut donc décidé (1), la question resta suspendue jusqu'à de plus amples informations. Louis XV craignait de mettre contre lui tout le parti de la noblesse, le plus ferme appui de la couronne; il allait avoir à invoquer toute sa force dans les batailles qui se préparaient.

Cette noblesse attendait avec une vive impatience le moment de la guerre; après la paix d'Aix-la-Chapelle beaucoup de gentilshommes avaient quitté le drapeau, mais avec l'espérance de ressaisir l'épée à la première convocation royale. Les politiques parmi les courtisans et les gentilshommes n'avaient pas foi dans cette paix; ils voyaient que trop de difficultés allaient surgir pour l'exécution des clauses qui se rattachaient spécialement aux colonies. On devait donc recourir

(1) Louis XV, n'osant pas se prononcer affirmativement, écrivit aux princes du sang : « Je ne veux ni juger ni faire juger si messieurs de Rohan sont princes ou non, mais je veux que toutes choses soient remises dans l'état où elles étaient avant le mariage de M. le prince de Condé avec mademoiselle de Soubise, sans que les signatures du contrat puissent faire tort aux droits et prétentions d'un chacun ni les favoriser. »

une fois encore à la guerre et l'on s'y préparait dans toutes les provinces; le système des milices permettait la libre profession des armes; les gentilshommes pouvaient s'y exercer chaque semaine en se préparant ainsi à de plus grands travaux. L'attention générale se portait sur ces vastes armements qui de part et d'autre se faisaient en Europe; on y voyait la source d'hostilités inévitables; la bourgeoisie, le commerce avaient une grande haine des Anglais, vieil instinct de patriotisme; nul sacrifice ne coûtait quand il avait pour but d'attaquer la fière rivale. Dans la dernière guerre des actes de dévouement avaient déjà éclaté; on en préparait de nouveaux; les ports de mer se proposaient d'offrir des vaisseaux tout équipés à la patrie, ainsi que cela s'était vu déjà sous Louis XIV. Tandis que les provinces organiseraient des régiments, des escadrons montés, les hauts commerçants mettraient leur fortune à la disposition du roi de France. On trouvait moins de dévouement parmi les parlementaires, qui n'étaient pas aussi complétement satisfaits du système politique adopté depuis quelque temps par la cour.

La politique de Louis XV, dès que le cardinal de Fleury prit les rênes du gouvernement, avait été de préparer l'exécution entière de la bulle *Unigenitus*, ce fondement de tout ordre religieux dans la monarchie; la conséquence de cette politique ferme, souvent tracassière, avait été le refus de sacrements et de confessions, une des grandes causes des troubles publics à Paris surtout; elle avait amené la dissolution du

parlement, l'exil des magistrats, la suspension de la justice. Après la mort de Fleury, l'esprit du gouvernement de Louis XV s'était un peu modifié; la nécessité de la guerre exigeait d'apaiser au plus vite les discussions intérieures. Les refus de sacrements poussés jusqu'aux dernières limites pouvaient amener l'émeute; le roi voyait avec une peine secrète que l'agitation gagnait le peuple, et lorsque l'exil du parlement eut été prononcé, le conseil dut examiner profondément s'il ne fallait pas réprimer aussi cette théorie exagérée, exorbitante. Des invitations réitérées furent adressées à M. de Beaumont, l'archevêque de Paris, pour faire cesser ces troubles de conscience; le prélat continuant l'exercice absolu de la juridiction, le roi fut obligé de le frapper d'une lettre d'exil et de cachet, qui le relégua dans le château de Conflans (1). En même temps, l'abbé de Bernis négociait à Rome auprès de Benoît XIV une interprétation douce et facile de la bulle *Unigenitus*, et le pontife éclairé entrant tout entier dans les idées du roi, contribuait lui-même par ses efforts à mettre fin aux troubles de l'Église de France. Dès lors le conseil ne vit plus d'obstacles à rappeler le parlement et les membres exilés; l'esprit philosophique faisait chaque jour des progrès; on dissertait sur toute chose, et l'opinion publique devait applaudir au pouvoir qui rappelait les parlementaires; il y avait

(1) Le roi, instruit par le parlement d'un refus de sacrement fait par ordre de l'archevêque de Paris, l'exila à Conflans le 2 décembre 1754. Bientôt l'évêque de Troyes le fut pour le même sujet à Méry-sur-Seine, et l'archevêque d'Aix à Lambesc.

là sans doute de la popularité, mais ce n'est pas tout en politique; une grande faute, c'est de frapper d'abord un coup d'État, puis de revenir et de se montrer indulgent; on s'use ainsi; mieux vaut longtemps réfléchir avant de prendre une résolution, mais une fois décidé ne revenir jamais. Que produisaient ces exils répétés du parlement, lorsque quelques années après la magistrature retournait triomphante et plus forte? A ce jeu, l'autorité perdait le respect d'elle-même et sa puissance morale sur les peuples. Ce fut un beau jour pour Paris que le retour du parlement (1). Le roi avait alors besoin d'une grande popularité; forcé de demander des sacrifices au peuple, il lui devait quelques concessions; les garanties sont presque toujours concédées à la suite des nécessités d'argent; la liberté est née d'un vote de subsides.

Dans la province, les pays d'état voyaient les assemblées réunies, et particulièrement dans la Bretagne et le Languedoc; les états se formaient de plein droit aux termes de leurs coutumes, seulement le roi désignait un pair de la province pour les présider, et les états de Bretagne avaient pour président le duc de Chaulnes et ceux du Languedoc le maréchal de Richelieu; tous

(1) Louis XV, après que le parlement eut repris ses fonctions, manda à Choisy les chefs du clergé, les cardinaux de La Rochefoucauld et de Soubise, les archevêques de Paris et de Narbonne, et leur dit : « Je vous défends toute réponse à ce que je vais vous dire. Je veux la paix et la tranquillité dans mon royaume; je vous ai imposé silence; ceux qui y contreviendront seront punis suivant les lois et les ordonnances. »

deux gentilshommes dévoués à la cour et cependant très-populaires parmi les états; c'était du reste une tâche fort difficile que de les présider, et ceux de Bretagne particulièrement. Les trois ordres qui les formaient visaient chacun à de nombreux priviléges; la noblesse bretonne, têtue, entichée, ne fit jamais une seule concession sur ses prérogatives; des idées de liberté et d'indépendance avaient germé dans toutes ces têtes, et des états de Bretagne ces idées étaient descendues jusqu'au parlement de Rennes, très-difficile à contenir; cependant le duc de Chaulnes, par la douceur de ses manières et la facilité de ses concessions, acquit toute leur confiance; ils votèrent non-seulement des décimes de guerre, les impôts extraordinaires, mais la province tout entiere, haineuse contre l'Angleterre, offrit ses matelots, ses officiers et un beau navire à trois ponts; le roi, pour témoigner de sa gratitude, fit à son tour des concessions à la province de Bretagne; les états purent nommer les receveurs des impôts, accorder des lettres de noblesse à trois bourgeois ou commerçants chaque année, et organiser librement la milice de guerre.

Dans le Languedoc, le maréchal de Richelieu obtint des résultats non moins favorables; le nom de Richelieu était fort aimé dans le midi de la France; avec les vices aimables de sa nature, le maréchal n'avait aucune de ces aspérités qui blessent les esprits; il se jouait avec le travail, avec les oppositions; il les calmait toutes. Sous son impulsion, la province vota un navire de guerre et de plus un second régiment

provincial qui prit le titre de *Septimanie*, pour rappeler la province qui le donnait au roi. En reconnaissance de cette bonne volonté, le roi nomma le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu lui-même, colonel d'honneur de ce beau régiment du Languedoc. On discuta longtemps dans les états une question extrêmement délicate, celle des protestants qui habitaient une partie des Cévennes, Nîmes, Saint-Hippolyte et la vieille patrie des Albigeois. Les intendants du Languedoc avaient plusieurs fois exposé à la cour l'état des protestants : la révocation de l'édit de Nantes en avait contraint un grand nombre à l'exil, mais il restait encore dans le Languedoc une masse d'ouvriers, d'artisans religionnaires qu'on ne voulait point en expulser; dans les montagnes des Cévennes, la majorité de la population cultivatrice était protestante; la terre était aux huguenots; fallait-il les contraindre encore à fuir la patrie ou bien à renoncer à cette foi ardente qui lui avait mis l'arquebuse en main à d'autres époques? De là était résulté une situation assez bizarre pour les religionnaires; on les tolérait de fait tout en les poursuivant légalement; ils n'avaient pas l'état civil, mais les curés avaient ordre d'accorder l'inscription sur les registres de la paroisse sans exiger le sacrement. Sous le point de vue politique, il était de la plus haute importance de ne pas pousser les huguenots au désespoir en cas de guerre. Déjà dans les dernières campagnes les étrangers avaient compté sur le concours des protestants pour une révolte; les expéditions anglaises contre La Rochelle avaient eu pour

but de prêter la main à un mouvement des Cévennes; l'habileté du maréchal de Richelieu sut tout concilier (1); appartenant à l'école de Voltaire et des encyclopédistes, ses croyances religieuses n'étaient pas bien vives, aussi ne pouvait-il être très-opposé aux calvinistes; on laissa donc aux protestants une sorte d'état civil, et la seule condition qu'on leur imposa fut de fournir leur contingent de milice et de supporter toutes les charges de l'État comme les catholiques.

Avant même que les hostilités eussent éclaté, tout faisait pressentir une guerre violente, et chaque département ministériel se préoccupait des moyens de la pousser avec vigueur; M. de Rouillé, sous l'influence de madame de Pompadour, dirigeait les affaires étrangères; leur activité était grande, surtout depuis qu'on voyait se préparer une seconde guerre européenne. En examinant avec sollicitude l'état des relations à l'extérieur, on pouvait prévoir une bonne situation en diplomatie. On comptait d'abord sur le concours actif de l'Autriche, qui formait désormais le grand point d'appui, la base de toute opération militaire en Allemagne. Combien la France ne seraitelle pas forte sur mer lorsqu'elle pourrait opposer sur le continent le concours puissant de l'Autriche (2)!

(1) En 1754, le maréchal de Richelieu fut assez heureux pour terminer l'affaire des protestants des Cévennes, qui pouvait avoir des suites fâcheuses. On accorda la réhabilitation des mariages des protestants, on convint de fermer les yeux sur leurs assemblées, et les curés attesteraient les mariages comme contrats civils.

(2) Marie-Thérèse n'avait jamais considéré la cession de la

M. de Rouillé avait également reçu des dépêches très-favorables de Saint-Pétersbourg; il paraissait certain que l'armée russe allait s'ébranler pour contenir Frédéric et les Prussiens. Le roi de Saxe et de Pologne, sans se déclarer aussi ouvertement, avait promis de se joindre à un effort simultané contre Frédéric II, et l'alliance de famille avec madame la Dauphine aidait ici le rapprochement politique. Ainsi on était parfaitement garanti sous le point de vue continental, et tous les efforts de la France devaient se tourner du côté de la marine. Le cabinet de Versailles entama plusieurs négociations pour l'agrandir et la développer : on avait essayé d'entraîner dans la guerre les flottes danoise et suédoise comme auxiliaires; on eut des paroles bienveillantes, mais rien au delà. Tout ce qu'on avait pu obtenir de la Hollande, c'était la promesse d'une simple neutralité; il n'y avait donc de possible et de profitable qu'un rapprochement tellement intime avec l'Espagne qu'on l'entraînât dans une guerre simultanée; c'était un concours de quarante vaisseaux au moins qui entraient en ligne. Ce rapprochement, qui paraissait naturel entre deux gouvernements si intimement unis, souleva néanmoins quelques difficultés qui tenaient au caractère essentiellement timide et paresseux du gouvernement espagnol; on admet-

Silésie comme définitive : « J'ai sacrifié, dit-elle, mes intérêts les plus chers à la tranquillité de l'Europe en cédant la Silésie ; mais si jamais la guerre se rallume entre moi et le roi de Prusse, je rentrerai dans tous mes droits, ou j'y périrai moi et le dernier de ma maison. »

tait de fait l'alliance à Madrid, on supposait possible l'union des deux escadres, mais on craignait de le faire immédiatement. Tous les galions des deux Indes étaient dehors; on les attendait sous quelques mois à Cadix; il s'agissait d'une valeur de quinze millions de piastres que la guerre pouvait livrer aux Anglais.

L'activité de M. de Rouillé aux affaires étrangères était secondée par les ressources infinies du contrôleur général des finances, M. de Séchelles (1); il était évident que dans la crise il faudrait déployer d'immenses ressources financières. Indépendamment des armées qu'on avait à solder, des flottes nombreuses, il fallait payer des subsides à la Sardaigne, à la Suède, à la Saxe, au Danemark; mais quand la guerre est au fond de l'esprit public, tous les moyens deviennent faciles et les ressources fécondes. Rien n'était plus national que ces hostilités contre l'Angleterre; chaque province fit des offres; les impôts les plus criants, les plus oppressifs, furent votés par les états sans difficulté. Lorsque Louis XV consulta le contrôleur général sur les ressources du trésor, celui-ci répondit avec hardiesse qu'il avait prévu toutes les voies du service pendant quatre années, et qu'on pouvait ainsi pour-

(1) Jean Moreau de Séchelles, né à Paris le 10 mai 1690, était fils d'un trésorier général des Invalides. Successivement conseiller au parlement de Metz, maître des requêtes, intendant du Hainaut en 1727, de l'armée de Bohême en 1741, puis des armées de Flandre et d'Alsace, il fut nommé contrôleur général des finances en juillet 1754, lorsque M. de Machault quitta ce poste pour le ministère de la marine.

suivre la guerre sur la plus vaste échelle (1). Les moyens proposés étaient ceux-ci : prolongement du vingtième de guerre, bail des fermes augmenté de vingt millions, emprunt sur les rentes de l'hôtel de ville, création de deux millions de rentes négociées au fur et à mesure des besoins; puis les dons volontaires des provinces que s'imposaient à l'envi les chambres de commerce et les états provinciaux. De simples négociants multipliaient leurs patriotiques générosités : il y eut à Marseille un armateur du nom de Roux de Corse qui proposa au roi trois frégates armées en course. Le sentiment national a toujours été en France un aiguillon puissant quand on a levé le drapeau contre l'Angleterre.

Les deux départements essentiels, la marine et la guerre, avaient déployé le zèle le plus actif pour organiser leur matériel et surtout un personnel respectable; M. de Machault, contrôleur général des finances, quitta cette place pour le ministère de la marine.

La France est plutôt une puissance territoriale qu'une nation maritime. Ce n'est que par des efforts soutenus qu'elle peut armer de grandes escadres, tandis qu'elle n'a souvent qu'à frapper des pieds pour

(1) Dans ses conférences avec le roi, M. de Séchelles contrôleur général, avait dit à Louis XV : « Il faudra faire agir de grands ressorts pour soutenir le poids de la guerre. J'ai combiné l'état de vos finances, elles me procureront des ressources pour quatre ans. Si à la fin de ce terme-là la paix n'est pas faite, les campagnes ne pourront continuer que par des impôts accablants pour vos peuples. »

organiser des armées victorieuses. Le travail d'un ministre de la marine y est donc toujours pénible ; il faut rendre cette justice à M. de Machault, qu'il établit sur de vastes proportions les armées navales de France ; les ports de mer furent mis en état de défense militaire ; Dunkerque fut armé formidablement comme le point le plus exposé aux offenses de l'Angleterre ; ce fut encore M. de Machault qui jeta les premiers fondements d'un nouveau port militaire qui pût servir d'abri aux grandes escadres battues par les tempêtes de la Manche.

Depuis longues années, le département de la marine s'était occupé d'une question fort grave. Toutes les expéditions contre l'Angleterre avaient échoué par les coups de furieuses tempêtes qui avaient dispersé la flotte sous le pavillon blanc. Les vents combattaient pour la Grande-Bretagne ; les côtes de la Manche, du côté de la France, n'avaient pas un seul port d'abri, un large bassin pour abriter les escadres. Là était un véritable danger ; les ingénieurs parcoururent les côtes normandes et choisirent sur les côtes de la Manche Cherbourg ; le plan fut dessiné immédiatement, et la marine destina des sommes considérables pour construire un bassin capable de contenir cinquante vaisseaux de ligne ; idée gigantesque réalisée par Louis XVI, l'ennemi le plus profond de la prépondérance anglaise. M. de Machault organisa dans les ports de Toulon, Brest et Rochefort cinq grandes escadres de surveillance avec un point de ralliement aux îles d'Amérique ; le personnel de l'in-

scription maritime fut porté à quatre-vingt mille matelots, nombre à peu près voté par le parlement d'Angleterre.

Le département de la guerre n'eut qu'à se servir des anciens éléments; ils étaient nombreux et parfaitement organisés; quelques modifications avaient été faites par M. d'Argenson depuis les dernières guerres d'Allemagne; on avait emprunté à tous les peuples quelques-unes de leurs institutions militaires : les troupes légères hongroises, les chasseurs bavarois et tyroliens, les grassins pour la marine; l'infanterie française gardait toujours sa fermeté avec son élan et son feu de courage; l'artillerie avait une incontestable supériorité sur toutes les autres. Les états de la guerre portent à trois cent quarante mille hommes les troupes qui furent alors mises sur pied sous la direction du maréchal de Belle-Isle; elles devaient se diviser en trois corps qui furent préparés pour toutes les éventualités de la guerre. Le premier, qui prit le nom d'armée des côtes de la Méditerranée, eut pour général en chef le maréchal de Richelieu; le quartier en fut porté à Toulon. Le deuxième, qui prit le nom d'armée de l'Océan, fut réservé au maréchal de Belle-Isle, avec la mission de conduire au besoin une expédition d'Angleterre. Enfin une armée de cent cinq mille hommes dut passer le Rhin au premier ordre; d'abord sous les ordres du maréchal d'Estrées, elle fut confiée ensuite au prince de Rohan-Soubise qui commandait alors une quatrième armée de réserve organisée à l'intérieur. Mais un des caractères le plus

tristement fatal dont les officiers généraux de cette armée paraissaient empreints, c'était l'esprit d'enthousiasme pour les institutions militaires de la Prusse. Je ne sais quel prestige avait exercé Frédéric, mais sa grande tactique dominait les esprits; il y avait un engouement général pour son génie militaire. Voltaire l'avait mis à la mode, et le roi de Prusse, habile avant tout, avait exploité cet esprit des encyclopédistes qui lui sacrifiaient tout, même leur patrie, parce qu'il était philosophe; les officiers enthousiastes de Frédéric ne lui feraient la guerre qu'avec répugnance et avec le sentiment de leur infériorité. Un mauvais esprit gagnait l'armée qui avait ainsi perdu ses vieilles traditions.

Cette guerre, qui faisait l'objet de la plus vive anxiété dans l'esprit public, était-elle inévitable? N'y avait-il aucun moyen d'éloigner les hostilités menaçantes? On armait sans que le canon eût grondé encore. Tout espoir n'était pas perdu de négocier activement avec l'Angleterre, la principale puissance engagée, la seule peut-être qui donnât l'impulsion à la guerre. Le duc de Mirepoix travaillait activement à Londres pour le maintien de la paix aux conditions du traité d'Aix-la-Chapelle, avec un règlement à part pour les colonies du Canada. Dans ce dessein même, M. de Bussy, un des premiers commis des affaires étrangères, s'était rendu dans l'électorat de Hanovre, où se trouvait le roi d'Angleterre qui venait conférer avec Frédéric II. On offrait toujours la paix; chaque uissance faisait le semblant de négocier afin de se

laisser le temps d'agir; on couvrait d'un voile pacifique des armements qui embrassaient l'Europe entière. Quand la guerre est ainsi préparée, il n'est pas dans la sagesse et dans la puissance de l'homme d'en empêcher l'éclat; le canon se fait entendre comme le bruit du tonnerre.

CHAPITRE VI.

GUERRE MARITIME ET COLONIALE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Résolution du conseil en Angleterre. — Capture des navires français sans déclaration de guerre. — Note de M. Fox. — Plaintes de la France. — Polémique ardente. — Esprit public. — Belles actions de la marine française. — Formation des escadres. — Flotte du marquis de La Galissonnière. — Expédition contre Mahon. — Le maréchal de Richelieu. — L'amiral Byng. — Combat naval. — Les escadres aux Antilles. — Expédition dans l'Inde. — Prise de Calcutta par M. de Bussy. — Succès dans le Canada. — M. de Montcalm.

1756—1757.

Il existe une coutume en Angleterre qui tient sans doute au sentiment matériel de sa force, à l'énergie de ses moyens, c'est de commencer brusquement les hostilités par la capture rapide, implacable des navires de l'ennemi ; c'est ainsi qu'elle met fin aux négociations qui se prolongent trop, précipite le dénoûment d'une situation douteuse, et flatte surtout l'orgueil du peuple. Qu'importe le sentiment de la stricte équité ; l'utilité pour le pays, la grandeur de l'Angleterre,

voilà son but; elle sait que souvent la victoire c'est la justice. Ceux qui négocient avec elle n'ignorent pas que si la guerre est nationale et populaire, le conseil britannique envoie ses ordres cachetés aux amiraux afin de s'emparer de tous les navires qui sont alors en mer, et qu'à un jour fixé les pavillons doivent s'abaisser devant le sien. Là est sa seule déclaration, et pour elle les bordées de grands vaisseaux sont le seul manifeste. Depuis six mois, le conseil de régence à Londres, en l'absence du roi George d'Angleterre, alors dans le Hanovre, avait résolu la guerre; il n'attendait qu'un instant favorable pour que la capture fût plus belle. La haine profonde contre la France existait partout, le moment paraissait bien choisi. Les ordres cachetés furent expédiés, et l'on apprit avec un sentiment d'indignation en France que des navires marchands et même des navires de guerre avaient été capturés en pleine mer, et sans aucun avertissement, par les escadres britanniques.

Les premières hostilités commençaient dans l'Amérique septentrionale, au banc de Terre-Neuve; deux vaisseaux de l'escadre de M. Dubois de La Mothe, *l'Alcide* et *le Lis* (1), furent attaqués séparément par toute la flotte de l'amiral Boscawen; ils se défendirent avec une intrépidité digne des jours héroïques; on voulait les forcer à saluer le pavillon d'Angleterre; ils s'y refusèrent fièrement. Ces deux vaisseaux furent cap-

(1) *L'Alcide* était commandé par M. Hocquart et *le Lis* par M. de Lorgerie.

turés et conduits à Portsmouth; quelques jours après, le vaisseau *l'Espérance*, sous pavillon blanc, fut également attaqué à l'improviste; le capitaine, M. de Bouville, combattit comme un lion, et lorsqu'il eut succombé, captif à Londres, il soutint avec orgueil qu'il ne se croyait pas prisonnier de guerre d'une puissance régulière, mais qu'il avait été pris et saisi par des pirates. Ainsi étaient alors les gentilshommes; nul ne baissait la tête, même dans le malheur. Cette capture des navires de guerre ou marchands fut bientôt une mesure générale. Dans l'espace d'un mois, trois cents navires furent capturés par la marine et par les corsaires de la Grande-Bretagne (1).

(1) *État des bâtiments capturés par les Anglais avant la déclaration de guerre.*

Venant de nos îles,	74
Négriers, chargés de près de deux mille nègres,	5
Bâtiments portant des marchandises et des provisions à nos îles,	26
Bâtiment allant en Guinée,	1
Navires de la compagnie des Indes, un allant au Sénégal et l'autre en revenant,	2
Terre-Neuviens,	66
Bâtiments revenant de la pêche de la baleine,	2
Bâtiments portant des provisions à l'île Royale et au Canada, ou en revenant,	22
Bâtiments faisant le grand cabotage,	27
Barques, goëlettes et autres petits bâtiments faisant le petit cabotage tant sur les côtes de France que dans les colonies,	75
Total.	300

Les Anglais, en s'emparant de ces navires et de nos vaisseaux de guerre *l'Alcide*, *le Lis* et *l'Espérance*, avaient fait au moins six mille officiers, mariniers, matelots et mille cinq cents soldats prisonniers.

Cette manière brusque, inopinée d'engager la guerre avait son motif diplomatique; le cabinet britannique voulait effrayer l'Espagne et Naples. Ce que l'Angleterre redoutait le plus, c'était la réunion des deux flottes espagnole et française dans une commune expédition; elle savait bien que la marine anglaise aurait à la face quatre-vingts vaisseaux de haut bord, une sorte d'*armada* redoutable qui pouvait menacer ses côtes et ses colonies : que fallait-il faire pour empêcher que l'Espagne ne se déclarât hostile aux intérêts de l'Angleterre en s'unissant aux escadres de France? Il fallait l'étonner, l'effrayer en abîmant la marine au pavillon blanc; cela tiendrait en respect le cabinet de Madrid naturellement timide et paresseux; il n'oserait pas se déclarer, compromettre sa navigation, ses colonies et livrer ses galions en pleine mer. Or tous les principes du droit public devaient céder devant des considérations aussi puissantes, aussi impératives; l'intérêt public était la suprême loi, et c'est ce qui expliquait une guerre si brusque. Le cabinet de Versailles apprit cette nouvelle avec indignation; aussitôt des dépêches furent expédiées à M. de Mirepoix pour demander des explications sur les actes de piraterie de la marine anglaise, et l'ambassadeur de France reçut l'ordre exprès de sa cour d'exiger ses passeports s'il n'avait pas une satisfaction éclatante.

Le secrétaire d'État des affaires étrangères était alors Henri Fox, créé depuis comte Holland, le père du célèbre Charles Fox; il était le principal instigateur des mesures violentes contre la marine française,

parce qu'il savait parfaitement l'état des négociations entre la France et l'Espagne, et qu'il voulait à tout prix les empêcher. En réponse à la note de M. de Mirepoix, le ministre répondit : « Que l'état de guerre ne résultait pas toujours entre les nations des combats réels, mais de certains actes, de certaines mesures qui annonçaient l'intention formelle de commencer les hostilités; or nul ne pouvait dissimuler les armements de la France ; ils étaient patents, publics, et à quel dessein se préparaient de si grandes escadres et le transport incessant de troupes au Canada? Dans cette circonstance, le gouvernement britannique n'avait dû prendre conseil que de ses propres intérêts et agir vigoureusement afin de garder sa dignité de nation. » M. Fox demandait, en conséquence, le désarmement immédiat de la flotte de France, et que les fortifications de Dunkerque fussent rasées, parce qu'elles menaçaient la dignité et la sécurité des Anglais. Sur la question du Canada et généralement sur toutes les difficultés de l'Amérique septentrionale, on continuerait les conférences à Paris; elles n'étaient qu'un point accessoire dans la guerre. La note de M. de Rouillé, rédigée sous les yeux de Louis XV, repoussait avec fierté toutes les prétentions de l'Angleterre : « Ce qui venait de se passer n'était qu'un système de grande piraterie indigne d'un peuple civilisé; quoi! en pleine paix, on avait surpris non-seulement les bâtiments du roi de France, mais encore saisi les navires marchands pour une valeur de près de trente millions. » L'état exact en fut fourni au gou-

vernement britannique, et le cabinet de Versailles exigea immédiatement la réparation. Sur le refus, M. de Mirepoix demanda ses passe-ports, et la guerre fut déclarée avec cette solennité que le cabinet de Versailles avait toujours mise dans les actes qui décidaient souvent de la destinée des peuples.

A l'aspect même des préparatifs militaires que faisait la France, on pouvait facilement voir que la guerre serait spécialement maritime; les régiments provinciaux s'organisaient à ce dessein et se groupaient par masse; indépendamment des troupes embarquées pour le Canada, les Indes et les Antilles, on avait formé deux armées sur les côtes; la première, qui prenait le titre d'armée de l'Océan, avait pour but une invasion de l'Angleterre, ce qui flattait toujours si vivement l'orgueil national; le hardi maréchal de Belle-Isle conçut le plan d'un système de flottilles et de débarquement au moyen de bateaux plats; les vaisseaux de haut bord étaient destinés à servir d'escorte; les petits navires devaient entourer des myriades de bateaux plats qui se construisaient avec activité dans tous les ports. Tout prend à rage en France; on ne parla plus dès lors que des bateaux plats, on devait faire ainsi la conquête de l'Angleterre; le souvenir de Guillaume le Conquérant allait à toutes ces têtes de gentilshommes; qui sait s'ils ne se partageaient pas les fiefs comme à l'époque du *Doms Book*? L'armée de l'Océan, portée immédiatement à cinquante-deux mille hommes, devait se fortifier de la réserve groupée depuis Caen dans la Normandie

et la Bretagne. On pourrait disposer de quatre-vingt mille hommes.

La destination de l'armée des côtes de la Méditerranée était également maritime; lorsque le maréchal de Richelieu vint en prendre le commandement, on ne douta plus qu'elle n'eût un but colonial. Les uns indiquaient Gibraltar, les autres Mahon, alors au pouvoir des Anglais ; on demanderait à Gênes l'autorisation de former un dépôt de quelques régiments en Corse, de manière à pouvoir se diriger en plein sur divers points de la Méditerranée. Si sur l'Océan on multipliait les bateaux plats, dans la Méditerranée on se hâtait d'armer en flotte et en bâtiments de transport les vieux navires de guerre; les calculs les plus exacts portaient de quinze à vingt mille hommes les troupes qui seraient presque immédiatement embarquées pour une destination inconnue. Le maréchal de Richelieu attendait des ordres cachetés; seulement on savait que la belle escadre de M. de La Galissonnière (1) était prête d'appareiller; elle comptait quatorze vaisseaux de haut bord destinés à servir d'escorte à la flottille de débarquement.

(1) Roland-Michel Barrin, marquis de La Galissonnière, né à Rochefort le 11 novembre 1693, était fils du lieutenant général commandant de la marine dans ce port. Après avoir terminé ses études au collége Rollin, à Paris, La Galissonnière entra en 1710 dans la carrière maritime; en 1738 il fut fait capitaine de vaisseau, en 1745 gouverneur du Canada ; puis il revint en France en 1749, où il fut mis à la tête du dépôt des cartes de la marine et créé lieutenant général des armées navales.

La brusque attaque des Anglais avait si vivement indigné les masses que la guerre était devenue une cause tout à fait nationale ; jamais l'esprit public n'avait déployé tant de ressources ; on commençait à prendre en France l'habitude des pamphlets ; le monopole jusque-là en était resté à la Hollande et à l'Angleterre ; dans ces pays seulement on savait l'action puissante, active, des feuilles publiques, qui remuaient les imaginations et les âmes dévouées à la patrie ; les journaux, excitant la haine contre l'ennemi, lui jetaient le sarcasme à la face ; et Louis XIV, dans sa grandeur, fut souvent très-blessé par ces feuilles imprimées à Londres et à La Haye, et où rien n'était épargné, ni les rois, ni la nation. En France, dans la guerre actuelle, on adopta le système des pamphlets ; le département des affaires étrangères commanda des livres spécialement destinés à prouver la perfidie du gouvernement anglais et flétrissant l'étrange droit public de ces guerres. Le cabinet de Versailles fit même les frais d'un recueil hebdomadaire sous le titre d'*Observateur hollandais*, qui attaqua vivement l'Angleterre dans les bases de son gouvernement et de ses colonies. Si quelques encyclopédistes pouvaient défendre la grandeur, la liberté, les pensées et les desseins du gouvernement anglais, la masse du peuple restait avec ses haines vivaces et nationales ; c'était pour les envenimer encore que le gouvernement commandait des pamphlets acerbes. *Le Mercure* et *la Gazette de France*, dans leur naïveté patriotique, se contentaient de célébrer les hauts faits des gentils-

hommes et le dévouement de tous à la cause commune; l'*Observateur hollandais* eut pour mission de justifier la guerre et de préciser incessamment les griefs des Français contre l'Angleterre; il le fit souvent avec une outrageante aigreur de paroles et de pensées; mais la presse anglaise avait-elle jamais épargné la France, ses souverains et ses institutions?

Les nouvelles de mer étaient bonnes, et de nobles actions pouvaient enrichir *le Mercure de France*. Dès que les escadres sous pavillon blanc reçurent l'ordre de courre sur les Anglais, elles accueillirent cette nouvelle avec joie. A la Martinique, la petite escadre de M. d'Aubigny (1) vit la plus éclatante des actions maritimes : une frégate de trentre-quatre canons commandée par M. Duchaffault s'empara, après deux heures de combat, du vaisseau anglais *le Warwick* de cinquante-six; puis en face même de Rochefort deux petites frégates françaises abîmèrent un vaisseau et une frégate ennemie de ligne (2); M. de Maureville, le capitaine de *l'Aquilon*, eut le bras emporté; mais assis sur le tillac du navire, là où flottait le pavillon, il

(1) Cette escadre était ainsi composée : *le Prudent* de soixante et quatorze canons, commandé par M. d'Aubigny, capitaine de vaisseau; les frégates *l'Atalante* de trente-quatre, par M. Duchaffault, et *le Zéphyr* de trente, par M. de La Touche-Tréville.

(2) Les frégates *l'Aquilon* de vingt-quatre canons commandée par M. de Maureville, et *la Fidèle* de vingt-six canons, par M. de Lizardais. Les vaisseaux anglais étaient *le Colchester* de cinquante canons, trois cents hommes d'équipage, capitaine Obrien, et la frégate *la Linx* de vingt canons, cent quarante hommes, capitaine Vernon. Ce combat devant Rochefort eut lieu le 17 mai 1756.

s'écriait : « Le premier qui parlera d'amener, je lui fends la tête avec ma hache de combat. »

Ce fut au milieu de ces nobles exploits de la marine française qu'on vit appareiller du port de Toulon la flotte de l'amiral La Galissonnière, escortant des masses considérables de vaisseaux de transport. M. de La Galissonnière appartenait à cette noblesse des côtes de l'Océan qui se vouait à la mer dès l'enfance; il avait gagné tous ses grades à la pointe de l'épée; on le disait aussi bon administrateur qu'homme de mer éminent. C'était lui qui avait présidé à tout l'armement de son escadre appareillant de l'île d'Hyères avec douze vaisseaux de haut bord, cinq frégates, six chaloupes canonnières, cent soixante et dix-huit bâtiments de transport, chargés de douze mille hommes de troupes d'élite sous les ordres du maréchal de Richelieu (1); ce fut seulement à la hauteur du cap Corse que l'amiral La Galissonnière put lire ses ordres cachetés, lesquels donnaient Minorque pour but à l'expédition; l'amiral, aidé du concours du maréchal de Richelieu, devait attaquer Port-Mahon sans hésiter. Tout devait se faire avec promptitude, avant même que la flotte anglaise ne fût réunie dans la Méditerranée. Au reste, La Galissonnière avait l'ordre exprès de ne point reculer devant une bataille navale si elle lui était offerte en nombre égal de vaisseaux; si l'entreprise de Port-Mahon réussisait à souhait, on se

(1) Cette magnifique flotte sortit de Toulon le 10 avril 1756, et mit à la voile de l'île d'Hyères, le 12, pour celle de Minorque.

porterait immédiatement devant Gibraltar, qu'une armée espagnole devait également assiéger par terre.

Tandis que l'escadre française se déployait dans la Méditerranée, on était inquiet en Angleterre, sur le but et l'objet de toutes ces expéditions maritimes. La lecture attentive des journaux anglais de cette époque prouve deux faits importants : d'abord l'anxiété générale des ministres anglais sur les desseins de l'armée de l'Océan que commande le maréchal de Belle-Isle. Si quelques feuilles de Londres se moquent des bateaux plats, des petites coquilles de noix qui se jouent sur le rivage, les hommes d'État d'Angleterre n'ont pas la même sécurité. Lorsque le roi George ouvre son parlement, il annonce la nécessité de certaines mesures pour la défense du pays; il ne dissimule pas qu'une descente est possible et qu'une flotte de France y est destinée. Henri Fox obtint un bill pour la levée de la milice; douze mille Hanovriens sont appelés en Angleterre pour soutenir la cause commune, on est en doute sur toutes les démarches de la France; le cabinet hésite, il est prêt à déclarer qu'il n'y a pas encore état de guerre entre la France et la Grande-Bretagne et à offrir toute satisfaction; il n'ose encore disposer de la flotte du grand canal, qui peut lui être à chaque instant indispensable pour repousser la tentative d'une descente; on sait le maréchal de Belle-Isle, intrépide, hardi, et c'est au milieu de ces hésitations que le ministère de M. Fox apprend les préparatifs qui se poussent activement dans la rade des îles d'Hyères; une flotte et des troupes de débarquement y sont

toutes prêtes : quelle peut en être la destination?

Il résulte des documents de l'amirauté anglaise qu'on ignorait complétement alors le but de l'expédition de l'amiral La Galissonnière, on croyait même que cette escadre était destinée pour l'Amérique du Nord. Toutefois, comme il paraissait essentiel de la surveiller, le gouvernement britannique hâta la réunion d'une escadre parfaitement armée, qui dut cingler vers Gibraltar pour rallier quelques vaisseaux et se rendre dans la Méditerranée, après s'être assurée de la destination réelle de la flotte française. Cette mission fut confiée à un jeune amiral qu'un nom célèbre de la marine recommandait; John Byng (1) partit de la rade de Sainte-Hélène avec onze vaisseaux, en héla trois autres dans le détroit, puis vint prendre des renseignements à Gibraltar. Ces renseignements furent-ils incomplets? On l'ignore; toujours est-il que l'amiral Byng se hâta de cingler dans la Méditerranée. Un bâtiment léger lui annonça le départ de l'escadre de M. de La Galissonnière; sa mission ne pouvait plus être douteuse; cette escadre était destinée au siége de Mahon, à expulser les Anglais d'une des possessions les plus précieuses pour assurer leur position maritime dans la Méditerranée.

En effet, l'escadre du marquis de La Galissonnière avait fait voile des îles d'Hyères, et le 17 avril l'armée

(1) John Byng, quatrième fils de l'amiral George Byng, entra fort jeune dans la carrière de son père; son avancement fut rapide, et quelques succès l'élevèrent de bonne heure au grade d'amiral.

d'expédition se déploya devant l'île de Minorque. Le lendemain, par un des magnifiques temps de la Méditerranée, l'armée put débarquer dans l'île (1); douze mille hommes de belles troupes sous le drapeau blanc se déployèrent sur le sable; le maréchal de Richelieu, qui les commandait, avait sous ses ordres les lieutenants généraux de Maillebois et du Mesnil; immédiatement les troupes s'emparent de la petite ville de Ciutadella, la garnison s'abrite tout entière derrière les rochers du fort San-Philippe, une de ces citadelles de mer qui sont comme des pics amoncelés les uns sur les autres. Le feu fut ouvert d'une manière terrible; dix mille bombes furent envoyées, mais nul désordre ne pouvait être apporté à la place, les casernes étaient casematées, les vivres en abondance; la ville n'avait pas même besoin de se défendre, tant elle était abritée par de formidables remparts.

Ainsi le siége se poursuivait, lorsque les frégates légères de M. de La Galissonnière signalèrent l'approche d'une escadre ennemie; c'était celle de l'amiral Byng; aussitôt les préparatifs de combat sont faits; l'amiral forme sa ligne de bataille, et toute la soirée

(1) Le général Blackeney, gouverneur du fort Saint-Philippe, au commencement du déparquement dans l'île, avait écrit au maréchal de Richelieu pour lui demander ce qu'il venait tenter, « ignorant, disait-il, qu'il y eût une rupture entre son maître et Son Excellence. » A quoi le maréchal, entendant raillerie, répondit : « Qu'il avait débarqué avec son armée pour agir envers les possessions des Anglais de la manière que les vaisseaux de Sa Majesté Britannique en avaient agi avec les vaisseaux français. »

du 5 mai passe à prendre le vent; à la pointe du jour, les deux escadres s'étaient perdues de vue un moment, et toutes deux manœuvrent simultanément pour se rapprocher; l'impatience du marquis de La Galissonnière était telle qu'il céda même l'avantage du vent pour engager son adversaire. A deux heures après midi on s'aperçut de nouveau; on se compta : les Anglais avaient treize vaisseaux de ligne et cinq frégates, les Français n'avaient que douze vaisseaux et cinq frégates; la canonnade dura cinq heures sans que les flottes pussent s'entamer. Enfin, le vaisseau anglais *l'Intrépide* est démâté et laisse un vide dans la deuxième division; en vain on le remplace; les Français attaquent avec une nouvelle intrépidité, on se bat de sâbord à sâbord; l'amiral Byng, craignant de voir son adversaire soutenu par de nouvelles forces, ordonne la retraite, abandonnant trois de ses vaisseaux hors d'état de tenir la mer. Les Anglais se dérobent à l'aide des ténèbres, et le marquis de La Galissonière put se glorifier d'avoir abaissé le drapeau britannique.

Ce beau combat naval avait eu lieu, pour ainsi dire, à la face des assiégeants (1); les soldats du maréchal de Richelieu avaient vu fuir les Anglais; tout espoir de secours s'était évanoui pour les assiégés; il ne s'agissait plus que d'emporter la place par un de ces coups d'héroïsme dont les grenadiers français avaient

(1) Cette bataille navale devant Gibraltar eut lieu le 20 mai 1756.

plus d'une fois donné l'exemple. Le siége traînait en longueur pour le soldat impatient; la chaleur était excessive, le beau climat de Minorque avait entraîné l'armée de débarquement à tous les excès de débauche, et l'abus de ces fruits savoureux sous le climat du Midi avait favorisé le développement de fatales maladies. On résolut de tenter quelques-unes de ces actions téméraires qui en finissent avec un siége. Les attaques méthodiques, régulières, ne pouvaient amener la reddition de Port-Mahon, citadelle imprenable sur les rochers inaccessibles. On avait mesuré les remparts, les fossés, et les échelles paraissaient trop courtes de sept pieds pour arriver jusqu'au sommet. Qu'importe aux braves grenadiers français ! ils s'élancent dans le fossé sans regarder le feu terrible de trois batteries de dix pièces de canon; ils plantent leurs échelles, elles n'ont que dix pieds, les fossés en ont dix-sept, qu'importe encore ! Ils se prêtent les épaules les uns aux autres : les voilà donc grimpant sur le roc comme la salamandre sur les côtes brûlées du soleil. Le fossé est escaladé au pas de course, trois bataillons de grenadiers sont au pied des remparts, la citadelle peut être enlevée d'assaut, lorsque le gouverneur anglais fait battre la chamade et demande à capituler. Il n'y avait plus espoir de secours de la flotte de l'amiral Byng qui s'était réfugié à Gibraltar ; il voyait devant lui les prodiges de ces régiments admirables au feu; il craignait qu'après avoir escaladé les fossés, ils ne vinssent à s'élancer tout d'un coup du haut des remparts dans la place. On signa le jour même une

capitulation (1) largement conçue, car le succès était merveilleux et le résultat de la conquête magnifique; la garnison anglaise put se retirer à Gibraltar avec promesse de ne plus servir dans la présente guerre. Lorsque la place de Mahon se fut ainsi rendue, l'étonnement fut grand parmi les assiégeants de voir une si puissante citadelle capituler; cette sorte de terreur produite par l'intrépidité des soldats de France pouvait seule expliquer la résolution du gouverneur anglais; il demanda que les grenadiers vinssent devant lui répéter, comme une sorte d'exercice, ce hardi mouvement qui les avait fait s'élancer dans les larges fossés de Port-Mahon. Ils ne purent y réussir de sang-froid; le feu du courage, le bruit retentissant de la mitraille, les avaient rendus plus légers, plus fougueux, comme le coursier qui bondit au bruit de la bataille.

La prise de Port-Mahon, le combat glorieux de M. de La Galissonnière, firent une impression vive et profonde en France; c'était noblement commencer la campagne; le roi écrivit lui-même au maréchal de Richelieu pour le féliciter d'un succès si prompt, si complet; ami de madame de Pompadour, le maréchal mit cette victoire à ses pieds, en lui parlant cette gracieuse langue de la galanterie en usage dans les beaux salons de Versailles; la favorite accueillit cet hommage, et bientôt on ne parla partout que de Port-Mahon. Voltaire célébra en vers et en prose celui qu'il

(1) La capitulation de Port-Mahon est du 29 juin.

aimait à nommer son héros (1); à Paris, une rue nouvellement percée dut prendre le nom de Port-Mahon, à côté de la rue de Richelieu qui débouchait sur les boulevards à peine plantés. Tout se ressentit ainsi de Port-Mahon, la mode, les équipages, les caprices de femmes; l'armée qui vint à Toulon fut fêtée à l'envi; et le maréchal salua les arcs de triomphe élevés sous ses pas jusqu'à Versailles. C'est que la

(1) Voltaire, en apprenant la prise de Port-Mahon, se hâte d'écrire au maréchal de Richelieu.

« Aux Délices, 16 de juillet 1756.

« Mon héros et celui de la France,

« En vertu du petit billet dont vous daignâtes m'honorer après votre bel assaut, j'eus l'honneur de vous dire tout ce que j'en pense, et de vous écrire à Compiègne. Vous allez être assassiné de poëmes et d'odes. Un jésuite de Mâcon, un abbé de Dijon, un bel esprit de Toulouse, m'en ont déjà envoyé. Je suis le bureau d'adresse de vos triomphes. On s'adresse à moi comme au vieux secrétaire de votre gloire. »

Voltaire lui écrit aussi ces vers :

Des deux Richelieu sur la terre
Les exploits seront admirés ;
Déjà tous deux sont comparés,
Et l'on ne sait qui l'on préfère.
Le cardinal affermissait
Et partageait le rang suprême
D'un maître qui le haïssait ;
Vous vengez un roi qui vous aime.
Le cardinal fut plus puissant,
Et même un peu trop redoutable ;
Vous me paraissez bien plus grand,
Puisque vous êtes plus aimable.

conquête était belle; Port-Mahon formait la seule station des Anglais dans la Méditerranée; cela donnait espérance de s'emparer de Gibraltar; la flotte de Toulon pouvait être portée à vingt vaisseaux de ligne, et sous le commandement d'un chef tel que M. de La Galissonnière que ne pouvait-on espérer? A son retour, l'amiral avait été mandé à Versailles; on lui préparait de grandes récompenses, lorsqu'il mourut tout à coup; ce fut une perte pour la marine de France; M. de La Galissonnière était un des amiraux les plus remarquables pour l'habileté et l'intrépidité des manœuvres; avec lui périt la tête de la marine.

Tandis qu'on célébrait en France la prise de Port-Mahon et le beau combat sur mer, l'Angleterre assistait à un autre spectacle. La force de cette nation résultant de la conviction profonde d'une invariable supériorité maritime, le *dominium maris* proclamé par Cromwell n'était pas une maxime arbitraire, une chimère glorieuse; elle résultait d'une nécessité inflexible de la loi même d'existence pour la nation; l'Angleterre sans la grandeur de sa marine n'était plus rien ; l'échec qu'elle venait de recevoir dans la Méditerranée la frappait donc au cœur, et il n'est pas surprenant qu'elle mît le plus grand intérêt à constater que la faute en était à l'amiral, qui devait être livré dès lors à un châtiment implacable. Le ministère de M. Fox avait montré peu d'énergie et d'activité; ses premières mesures avaient révélé une timidité, un certain désordre d'idées; il chercha donc à se réhabiliter dans l'opinion en punissant l'amiral Byng.

Aucun fait positif de trahison ne pouvait cependant être imputé à l'amiral, parti très-tardivement d'Angleterre ; l'amirauté l'avait retenu, parce que le gouvernement anglais craignait avant tout une descente sur les côtes : l'armée française de l'Océan lui inspirait tant de crainte ! Quand Byng touchait Gibraltar, le siége de Mahon était tellement avancé qu'il n'y avait plus possibilité de porter secours à la place : livrer combat à M. de La Galissonnière, c'était imprudence, car l'escadre de France pouvait se ravitailler en Corse, à Toulon, et l'on craignait de voir paraître plus de vingt vaisseaux de ligne français dans la Méditerranée. Ces raisons puissantes dans un temps calme et de justice pouvaient servir de justification, mais elles ne préservèrent pas l'amiral Byng; il fallait un exemple pour constater que la marine anglaise ne pouvait être vaincue sans un crime de haute trahison. L'amiral Byng, traduit devant une cour martiale, fut condamné à la peine de mort; aucune grâce ne vint à lui, aucun répit ne fut donné à l'exécution de la sentence ; l'amiral fut fusillé sur le tillac de son vaisseau (1). Ainsi le voulait l'inflexible nécessité. Au temps de crise, ce

(1) Le procès commença le 28 septembre 1756, devant une cour martiale composée de cinq amiraux et de neuf capitaines, à bord du vaisseau *le Saint-George*, dans la baie de Portsmouth. Cette cour proclama : « Que dans le combat du 20 mai, l'amiral Byng n'avait pas fait les derniers efforts pour prendre, saisir et détruire les vaisseaux du roi de France, et qu'il n'avait pas employé tout ce qui était en son pouvoir pour secourir le fort Saint-Philippe. » En conséquence le déclarait coupable à l'unanimité : « Que l'article 12

ne sont pas les demi-mesures qui sauvent les États; les questions d'équité ne sont plus rien. Il fallait un exemple, des victimes, et l'amiral Byng fut désigné pour sauver l'honneur du pavillon anglais. Cet acte, d'une sévérité implacable, donna une énergie nouvelle à l'armée navale de la Grande-Bretagne; les officiers virent tous à quoi ils étaient exposés s'ils se laissaient jamais vaincre, et les forces maritimes de la vieille Angleterre en furent doublées.

Il semblait que les commencements de cette guerre fussent destinés à porter un coup fatal à la puissance anglaise. On apprit que Calcutta venait de tomber au pouvoir de la France et de ses alliés. Les établissements français dans l'Inde avaient eu tour à tour pour chef et directeur MM. de La Bourdonnaye et Dupleix; ils venaient de choisir un homme de plus grande énergie encore, M. de Bussy, le romanesque conquérant de la presqu'île indienne; Dupleix avait pris Madras dans la guerre précédente, Bussy s'empara de Calcutta. Il est vrai que l'un et l'autre de ces comptoirs n'étaient pas encore ces villes féeriques, ces immenses cités que le luxe et la civilisation pénètrent et gran-

du code maritime qui, dans ce cas, prononce la peine de mort, sans laisser aucune option à la discrétion des juges, lui était applicable. Cependant, croyant que sa mauvaise conduite n'était ni l'effet de la lâcheté ni de la perfidie, ils se reposaient dans leur jugement sur la clémence du roi. » Ils la sollicitèrent dans un écrit particulier, signé unanimement par tous les juges et adressé aux lords de l'amirauté. Rien ne put changer la résolution des ministres, et Byng fut fusillé le 14 mars 1757.

dissent. Calcutta était alors un simple fort qui protégeait les établissements de la compagnie.

Le système de M. de La Bourdonnaye s'était résumé dans un emploi très-actif des forces de la marine sur les côtes; il croyait qu'elles suffiraient pour assurer la domination dans l'Inde. Le système de M. Dupleix avait été la possession réelle, la souveraineté territoriale sur la presqu'île; M. de Bussy (1) adopta une autre pensée; il voulut obtenir la domination morale et matérielle dans l'Inde en prêtant la main aux populations mécontentes des Anglais; pour cela, il fallait fournir aux nababs hostiles à la Grande-Bretagne des munitions de guerre, des vivres, même des corps de troupes qui pourraient agir simultanément pour obtenir l'expulsion complète des Anglais. Malheureusement, pour détourner ce projet si vaste, il s'élevait à la tête de la domination anglaise, à Calcutta, une capacité de premier ordre, le colonel Clives, qui remplit bientôt l'Inde de sa renommée. Clives, d'abord simple employé civil dans la compagnie des Indes (2), quitta les fonctions administratives pour entrer dans le service actif de la guerre, et dès son début il manifesta des idées neuves et une remarquable énergie

(1) Charles-Joseph Patissier, marquis de Bussy-Castelnau, né à Bussy, près de Soissons, en 1718, passa de bonne heure dans les Indes-Orientales, et servit avec distinction dans les troupes que la compagnie française entretenait à sa solde. En 1752, Louis XV l'éleva au grade de lieutenant-colonel, puis à celui de brigadier de ses armées.

(2) Robert Clives était né à Styche, dans le Shropshire, en 1725.

dans l'exécution; c'est lui qui introduisit le système perfide, mais incontestablement avantageux pour l'Angleterre, de préparer les révolutions qui plaçaient le fils sur le trône du père, le ministre à la place du souverain, l'usurpateur à côté du prince légitime, les castes en face l'une de l'autre. Dans cette situation nécessairement abaissée et difficile pour les nouveaux possesseurs de l'autorité, Clives parvenait facilement à les dominer. A un pareil homme il aurait fallu opposer une intelligence forte et grave; malheureusement le choix du gouvernement français tomba sur M. de Lally, l'homme impatient qui plus tard perdit la domination brillante de la France sur l'Inde.

Rien n'était épargné pour donner sur tous les points un vaste développement aux flottes sous le pavillon blanc; une escadre de trois vaisseaux, deux frégates et une corvette eut, sous les ordres de M. de Kersaint, mission de protéger les îles du Vent en Amérique (1); Kersaint était un nom célèbre dans la marine bre-

(1) Escadre de M. de Kersaint :

Vaisseaux.

L'Intrépide,	74 canons,	MM. de Kersaint, chef d'escadre.
L'Opiniatre,	60	Mœslien, capitaine.
Le Saint-Michel,	60	Caumont, idem.

Frégates.

L'Améthyste,	30 canons,	MM. d'Herlic, lieutenant.
La Licorne,	30	Dugué-Lambert, idem.

Corvette.

La Calypso,	12 canons,	M. de Cours-Lusignet, enseigne.

tonne. C'était en plein hiver; le chef d'escadre, faisant voile du port de Brest, cingla droit sur la Guinée; là les Anglais possèdent des établissements, des forts, des comptoirs; il les rasa, coula à fond les négriers, puis se dirigea vers la Martinique, but et objet essentiel de sa mission.

C'est dans cette escadre bretonne que commence à se développer le germe de rivalité entre les deux branches de la marine, les officiers du roi et les auxiliaires; rivalité qui fut si funeste à notre grandeur navale. Lorsqu'on était en paix, la marine royale suffisait aux besoins des intérêts et du commerce de France. Elle était exclusivement commandée par des officiers tous d'origine noble, de familles de gentilshommes; ils portaient l'uniforme écarlate, et on les appelait *officiers rouges*. Mais en temps de guerre surtout, lorsqu'elle prenait un développement sur la plus vaste échelle, la marine royale ne suffisait plus; on appelait alors au service du roi ce qu'on nommait les officiers auxiliaires, les capitaines de port, braves marins, sortis des classes bourgeoise et marchande; ils ne portaient pas l'uniforme rouge, mais le frac bleu, de manière à ce qu'on pût toujours les reconnaître; ces deux branches de la marine n'étaient pas sympathiques l'une pour l'autre; si les officiers rouges avaient une morgue, une insolence de gentilshommes, souvent aussi les officiers bleus montraient de la mauvaise humeur, de la grossièreté qui rappelait leur origine de roture; les lois sévères de la discipline pouvaient seules empêcher des collisions. Tant il

y a que les désastres de la marine française vinrent le plus souvent de cette distinction de rang et de grade; il n'y avait entre eux de commun que le courage et la haine de l'Angleterre.

Pendant que Kersaint arrivait à la Martinique, l'escadre de M. de Beauffremont, de cinq vaisseaux et deux frégates, apparaissait dans la rade de Saint-Domingue (1), avec la mission ultérieure de se rendre à Louisbourg; cette escadre se réunit à la flotte de M. Dubois de La Mothe, forte de neuf vaisseaux et deux frégates (2); successivement ces deux divisions navales

(1) Escadre de M. de Beauffremont :

Vaisseaux.

Le Tonnant,	80 canons,	MM.	le chevalier de Beauffremont, chef d'escadre.
Le Défenseur,	74		de Blénac, capitaine.
Le Diadème,	74		Rozilly, idem.
L'Inflexible,	64		Tilly, idem.
L'Éveillé,	64		Merville, idem.

Frégates.

La Brune,	30 canons,	MM.	Prévalais, capitaine.
La Sauvage,	30		Saint-Victoret, lieutenant.

(2) Escadre de M. Dubois de La Mothe :

Vaisseaux.

Le Formidable,	80 canons,	MM.	Dubois de La Mothe, lieutenant général.
Le duc de Bourgogne,	80		d'Aubigny, chef d'escadre.
Le Héros,	74		de Châteloger, capitaine.
Le Glorieux,	74		de Chavagnac, idem.
Le Dauphin royal,	70		Durtubie, idem.
Le Superbe,	70		le marquis de Choiseul, id.
Le Bizarre,	64		de Montalais, idem.

reçurent d'autres renforts, de telle sorte que les Anglais eurent en face à Louisbourg vingt-cinq vaisseaux de haut bord; on pouvait prévoir que les grands coups allaient se porter dans le Canada. L'amiral anglais Holbourne déployait avec vingt vaisseaux de ligne en face de Louisbourg, lorsque la tempête dispersa cette grande flotte qui vint s'abriter dans le port d'Halifax. L'Angleterre avait le plus puissant intérêt à pousser vigoureusement une expédition dans le Canada. Dans cette nouvelle France venait d'arriver pour gouverneur un homme ferme, intelligent, le marquis de Montcalm, qui, profitant de l'esprit et du dévouement du soldat français, s'était hâté de courir aux armes, avait pris le fort de Bull sur les Anglais, assiégé Niagara, Frontenac, et envahi tous les établissements britanniques au nord; les troupes du roi avaient fait merveille, et on eut un moment l'espérance d'expulser les Anglais de l'Amérique du Nord, comme Bussy s'attendait à les briser dans l'Inde.

Ainsi les efforts de la marine du roi avaient été merveilleux en commençant cette campagne; jamais, avec des forces inférieures à celles de la Grande-Bretagne, on ne les avait mieux employées; les états de la marine ne portaient que soixante-cinq vaisseaux de

Vaisseaux.

Le Belliqueux,	64 canons,	de La Jonquière, capitaine.
Le Célèbre,	64	le chevalier de Tourville, id.

Frégates.

La Fleur de lis,	30 canons,	MM. le chevalier Dubos, lieut.
L'Hermione,	24	

ligne, ainsi répartis : le marquis de La Galissonnière, qui avait commandé la flotte de Toulon, avait eu quatorze vaisseaux qu'on pouvait facilement porter à vingt; deux divisions, qui formaient un ensemble de vingt-cinq vaisseaux, sortirent en même temps de Brest et de Rochefort et le reste des armées navales du roi était réparti dans les autres ports de l'Océan, en face de l'Angleterre. Ce qui permit surtout le déploiement paisible des forces dans les merséloignées, ce fut la préoccupation qu'avait l'Angleterre d'une descente accomplie sur ses côtes; depuis la prise de Mahon on ne pouvait douter de la témérité des soldats de France; les côtes hérissées de canons ne les arrêtaient pas. Le maréchal de Belle-Isle, qui savait la terreur que cette invasion jetait à Londres, multipliait les démonstrations, les menaces; un jour, il commandait les manœuvres de débarquement, les troupes montaient incessamment sur les bateaux plats, pour simuler la grande attaque dont le signal serait donné par le roi de France; les officiers lisaient l'histoire de la conquête de Guillaume le Bâtard; on joua des pièces, des vaudevilles, pour célébrer l'inévitable succès de l'expédition d'Angleterre; l'exécution de l'amiral Byng elle-même était un acte qui signalait la profonde terreur qui régnait dans la Grande-Bretagne; dix mille Hanovriens ou Hessois bordaient les côtes, les milices étaient partout convoquées.

La première année de cette grande guerre fut donc, sous le point de vue colonial et maritime, très-favorable à la France : aucune de ses possessions n'était

encore entamée, et elle pouvait au contraire se glorifier de quelques conquêtes : Port-Mahon dans la Méditerranée, plusieurs villes et leurs territoires dans le Canada, et Calcutta dans l'Inde. La brusque manifestation de guerre avait bien donné à la Grande-Bretagne des prises considérables ; elle s'était emparée de quelques vaisseaux de ligne isolés et par trahison ; mais aucune grande escadre n'avait baissé son pavillon devant le sien, aucune colonie ne s'était rendue. La prépondérance anglaise était donc menacée ; quel moyen avait-elle encore de repousser les dangers de cette situation ?

CHAPITRE VII.

PRÉPARATIFS DE LA GUERRE SUR LE CONTINENT.

Activité de l'Angleterre. — Offre de subsides à la Russie. — Traité avec la Prusse. — Craintes sur le Hanovre. — Plan général arrêté à Vienne entre la Russie, la France, la Suède, l'Autriche et l'Empire. — Invasion de la Saxe par Frédéric. — Formation des armées de France. — Le comte d'Estrées. — Les lieutenants généraux de Soubise, de Broglie et de Maillebois. — Les généraux autrichiens. — Les comtes de Brown et de Daün. — Marche des Russes. — Mouvement général de concentration. — Manifeste. — Mésintelligences des alliés. — Antipathie des Français et des Autrichiens, — des Russes et des Suédois. — Situation critique de Frédéric II. — Sympathie des philosophes. — L'armée française est pour lui. — L'Espagne et Naples.

1756—1757.

Toutes les fois que l'Angleterre est attaquée dans ses possessions particulières, dans sa souveraineté des mers ou dans son indépendance de nation, elle agite le continent pour conjurer l'orage qui la menace; elle porte ailleurs l'attention du cabinet qui lui inspire des craintes, elle lui suscite des ennemis,

et l'entoure de périls pour se préserver elle-même. C'est la position qu'avait voulu prendre le cabinet de M. Fox, immédiatement après la déclaration de guerre (1) ; pour cela il y avait des motifs particuliers qui tenaient à la position personnelle de George II : dès que la guerre avait été déclarée à l'Angleterre, le cabinet de Versailles avait examiné une question de droit public bien importante ; il s'agissait de savoir si l'on envahirait le Hanovre, la possession chérie de George II, l'objet de sa prédilection la plus absolue ; les scrupules de la France venaient de ce que, garante du traité de Westphalie, elle ne pouvait enfreindre par l'occupation du Hanovre les clauses essentielles de ce traité organisateur de la diète germanique ; mais l'avénement de George II paraissait avoir placé cette province dans une exception particulière ; le Hanovre et la Hesse fournissaient des hommes à l'Angleterre, et il n'était pas possible d'exiger de la France le respect absolu pour une neutralité si nuisible à ses intérêts politiques.

Le cabinet de Londres savait donc, à ne pas en douter, que le dessein de la France était d'occuper le Hanovre. Il fallait dès lors à tout prix agiter le continent, créer des ennemis et des rivalités à la France ; l'Angleterre s'était d'abord adressée à la Russie (2) ;

(1) C'est ainsi que l'Angleterre forma une coalition en 1804 et 1805 avant Austerlitz, lorsque les Français étaient au camp de Boulogne.

(2) « L'Angleterre et la Russie, par un traité, avaient stipulé qu'un

elle avait conclu avec cette puissance un traité d'hommes et de subsides qui n'était point exécuté; les Russes avaient pris d'autres engagements. L'habileté diplomatique du marquis de L'Hôpital, ambassadeur de France auprès de la czarine, avait déjoué toute espèce de traité intime; l'Angleterre, ne pouvant compter sur un corps russe auxiliaire, s'était tournée vers la Prusse; elle savait à son roi Frédéric deux passions actives : le besoin d'agitation et de conquêtes et l'avarice la plus précautionneuse pour tous les besoins de l'avenir; en les satisfaisant, elle pouvait attirer la Prusse dans son système, obtenir quatre-vingt mille hommes de troupes auxiliaires, agissant en Allemagne pour la défense commune; le marquis de Valory, ambassadeur de France à Berlin, put bientôt informer sa cour que la Prusse marcherait sur la Saxe comme auxiliaire du cabinet de Londres (1), et qu'il fallait ainsi se préparer à toutes les éventualités d'une guerre continentale. Frédéric voulait grandir encore sa puissance en Allemagne.

Quand ces dépêches arrivèrent à Paris, le maréchal d'Estrées recevait une mission particulière pour Vienne

corps d'armée de cinquante mille Russes serait prêt à agir pour le service de l'Angleterre, dans le cas où le Hanovre viendrait à être envahi. La czarine devait recevoir cent mille livres sterling par an, payées d'avance. Ce traité fut quelque temps après rendu nul par l'habileté du marquis de L'Hôpital, ambassadeur extraordinaire de Louis XV auprès de la cour de Russie. »

(1) Le traité d'alliance entre l'Angleterre et la Prusse fut signé à Londres, le 16 janvier 1756.

où l'on devait tenir des conférences générales sur le but politique de la guerre et les moyens d'arriver à une solution avec le moins de pertes possible; quatre grandes puissances devaient y être représentées : la France par le maréchal d'Estrées, la Russie par le feld-maréchal comte d'Apraxin, l'Autriche par le lieutenant général comte Daün, la Suède par le comte de Rozen. La présence de quatre généraux en chef des armées coalisées devait faire pressentir qu'il s'agissait d'un plan de campagne commun contre le roi de Prusse; il fut convenu que si Frédéric remuait encore pour troubler la paix de l'Allemagne, s'il méconnaissait les conditions du traité de Westphalie, les quatre puissances agiraient de concert pour l'écraser et le réduire à la vieille condition de l'électorat de Brandebourg. Cette délibération était d'autant plus urgente qu'on savait d'une manière précise la résolution de Frédéric de marcher avec l'Angleterre contre la Saxe ou l'Autriche; on devait se tenir prêt pour toutes les éventualités. Frédéric II n'était point un esprit à s'arrêter devant une pensée morale; il agirait fortement selon sa convenance contre le faible qui se présenterait devant lui; avec une armée d'élite de quatre-vingt mille hommes, il pouvait braver un moment même la coalition tout entière qui n'avait pas encore en ligne des forces suffisantes.

Dans le plan des alliés, la Saxe jouait un rôle d'avant-garde; l'armée saxonne, forte de trente-cinq mille hommes, devait former la tête du mouvement germanique contre Frédéric II, car jusqu'ici tout

devait rester allemand (1); la France n'intervenait qu'en qualité d'auxiliaire en dehors de la seule question du Hanovre, qu'elle croyait spécialement anglaise; le cabinet de Versailles se disait autorisé à envahir le Hanovre par suite des hostilités ouvertes contre la maison régnante en Angleterre. Mais la Saxe, intime alliée de la France, devait agir pour son compte, et c'est ce qui détermina le mouvement inopiné de Frédéric II. Que fallait-il faire? Engager les hostilités actives sans coup férir contre l'armée saxonne, et, par ce moyen, priver les Autrichiens d'auxiliaires dans la campagne. En politique, comme en stratégie, une détermination prompte, rapidement conçue, est souvent le meilleur gage du succès, dans l'Allemagne surtout si flegmatique. Le 29 août on apprend que tout à coup le prince Ferdinand de Brunswick, à la tête de soixante mille Prussiens, marche rapidement sur Leipzig (2) : quel est le motif public, avoué, de cette subite irruption sur un territoire étranger? Frédéric se donne peu de peine pour le développer :

(1) Duclos a écrit des espèces de mémoires sur la guerre de 1756 : ce sont des commérages avec la prétention d'un style léger, badin. Voltaire a au moins le privilége d'amuser; Duclos avait été initié de troisième ou quatrième main à quelque secret d'antichambre et de valets de pied à l'hôtel des affaires étrangères.

(2) « L'Angleterre excita le roi de Prusse à ne pas perdre de temps et à opérer une diversion puissante. Tandis que la France hésitait sur ce qu'elle voulait faire à l'égard du Hanovre, le roi de Prusse fait entrer en Saxe, le 29 août 1756, le prince Ferdinand de Brunswick, à la tête de soixante mille Prussiens qui s'emparent de Leipzig. »

« s'il envahit la Saxe, c'est pour éviter que l'empereur d'Allemagne ne le devance; il sait les armements et les projets des alliés ; on le menace dans son indépendance; au reste, il est prêt à tout restituer; les États dont il s'empare ne sont dans ses mains qu'à titre de dépôt; la tranquillité publique se rétablira dès que l'empereur d'Autriche en manifestera l'intention. » Ainsi disent les publications diplomatiques de Frédéric, mais il sait bien que dans la réalité son but est d'annuler l'armée saxonne et de s'emparer des positions militaires de Leipzig et de Dresde. La Saxe d'ailleurs a toujours été convoitée par Frédéric; si l'on pouvait réduire la dynastie saxonne à la couronne de Pologne, la Saxe arrondirait parfaitement la Prusse; on veut habituer Leipzig et Dresde à saluer les aigles prussiennes.

L'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, surpris, accablé sous cette rapide invasion, porta ses plaintes au roi de Prusse, à la diète, à l'Empereur : « Que signifie un manquement si énorme aux garanties du droit germanique? Quel dessein peut avoir la Prusse en troublant la paisible possession de l'électeur sans déclaration de guerre. » Frédéric II proteste « que toutes les mesures qu'il prend sont de pures et simples précautions militaires contre l'ennemi; Leipzig et Dresde couvrent sa ligne; l'armée saxonne pouvait le menacer, il l'entoure, la fait provisoirement prisonnière (1); il restituera les équipements à la fin de la

(1) L'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste II, écrivait au

campagne ; s'il s'empare des magasins, des armes, c'est pour qu'ils ne tombent pas dans les mains de l'ennemi. » On dirait une grande moquerie du droit public ; aussi cette démarche du roi Frédéric excite une vive indignation dans tous les cabinets ; on le traite de violateur du pacte fédéral. La diète allemande est réunie à la hâte pour lancer un décret de proscription ; en France, où la chanson domine, on compare Frédéric à Mandrin, le contrebandier fameux qui recevait sous la roue le châtiment de ses crimes ; on disait : « Que si Frédéric avait fait d'admirables codes, il avait prépar é tout le contraire par ses actes. N'était-ce pas l'allure de Mandrin ? Lever des soldats, piller des ducats, dire d'un ton doux aux gens dépouillés que c'était pour leur bien, tenir captif l'électeur de Saxe, n'avoir plus pour ami que l'Angleterre, n'était-ce pas là se rendre comparable à Mandrin (1) ? » Mal-

commandant en chef de ses troupes, du château de Konistein, où il s'était réfugié : « On voudrait m'imposer les conditions les plus humiliantes, proportionnées à l'excès déplorable de ma situation. Je ne puis en entendre parler. Je suis un monarque libre ; tel je veux vivre, tel je veux mourir ; mon dernier soupir s'exhalera dans le sein de l'honneur... Je laisse tout entier à votre discrétion le destin de mon armée ; que le conseil de guerre détermine si vous devez vous rendre prisonnier, périr les armes à la main, ou périr par la famine. Je vous déclare que vous ne répondrez de rien, et que je n'exige qu'une chose, que vous ne servirez pas contre moi ou mes alliés. »

(1) CHANSON SUR LE ROI DE PRUSSE.

Faire pour ses sujets
Un admirable code ;

heureusement pour l'esprit français, cette indignation contre Frédéric ne s'étendait pas à l'école philosophique qui admirait toujours le roi de Prusse, protecteur des athées et des penseurs. La patrie allait lui déclarer la guerre, et tous les encyclopédistes restaient en correspondance avec lui, exaltant sa vertu, son esprit vaste, élevé. Une sorte d'engouement s'était même étendu dans l'armée; les coutumes prussiennes entraînaient les intelligences vers un ordre nouveau : aux yeux des philosophes le roi de Prusse croyait à

Mais suivre en ses projets
Toute une autre méthode.
Voilà d'un Mandrin l'allure.

Lever force soldats,
Les mener au pillage;
Les payer en ducats,
Qu'on prend sur son passage.
Voilà, etc.

D'un ton doux et flatteur
Dire aux gens que l'on pille,
Qu'on est leur protecteur,
La tournure est gentille.
Voilà, etc.

Sans droit et sans raison
Tenir dans l'esclavage
D'une auguste maison
Le plus précieux gage.
Voilà, etc.

A tout le genre humain
Devenir méprisable,
Au seul Anglais enfin
Se rendre comparable.
Voilà d'un Mandrin l'allure.

peine en Dieu; ne devait-on pas favoriser un souverain de cette forte trempe? Le peuple restait seul avec ses instincts de haine contre l'étranger, et il chansonnait sans pitié celui qu'il appelait dans son patriotisme le *Mandrin royal.*

La position de la France commençait à se dessiner plus parfaitement; dans les conférences de Vienne, elle ne s'était posée que comme auxiliaire du corps germanique, et, pour accomplir cet engagement, elle avait promis un simple contingent de vingt-quatre mille hommes, qui devaient se réunir aux Autrichiens dans la campagne. La France intervenait à plusieurs titres dans la guerre. Envisageant d'abord sa position hostile avec le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, elle se croyait suffisamment autorisée à l'envahir jusqu'à compensation, et depuis l'occupation de la Saxe par Frédéric, ce point paraissait très-résolu à Versailles. On savait que George chérissait son électorat comme la plus brillante partie de son patrimoine; ses voyages nombreux sur le continent n'avaient pour but que d'assurer et de grandir ses États héréditaires. La France se croyait donc parfaitement libre d'agir dans le Hanovre et d'en préparer l'occupation. Cette mesure était indépendante de la stipulation des vingt-quatre mille hommes de troupes auxiliaires promis à l'Autriche et à la Saxe; le cercle des engagements s'augmentait ainsi à mesure que la situation de l'Europe se compliquait davantage et que la guerre prenait un caractère de généralité.

Le cabinet de Versailles, pénétré de la nécessité de

porter un grand coup immédiat en Allemagne, ordonna la formation de plusieurs armées; on était en paix du côté de la Flandre; les Pays-Bas autrichiens entraient dans le système de notre alliance avec Marie-Thérèse; la France n'avait donc pas à s'inquiéter sur ce point de sa frontière; elle pouvait s'occuper paisiblement d'une armée de la Meuse qui devait s'élancer par Cologne et le Rhin jusque dans l'électorat de Hanovre; cette armée toute française, sans mélange d'auxiliaire, devait trouver à sa face les Anglais et les Hanovriens du duc de Cumberland, se groupant à la hâte pour éviter le mouvement d'invasion préparé par la France : or un point essentiel au milieu de cette marche rapide des troupes, c'était de ne point effrayer les états généraux de Hollande; l'armée française allait longer toute la frontière des Pays-Bas pour opérer son mouvement contre la Gueldre et le Hanovre; les Hollandais n'allaient-ils pas s'en alarmer, prendre parti pour la coalition? Une note de cabinet eut pour objet de les rassurer (1). On respecterait les frontières de la Hollande avec la plus vive sollicitude, nulle troupe ne pénétrerait dans ses villes ou dans ses

(1) Le comte d'Affry, ministre plénipotentiaire de la France à La Haye, prévint les états généraux : « Que son maître, comme garant du traité de Westphalie, et en conséquence du nouveau de Versailles, se propose d'assembler un corps d'armée sur le bas Rhin, à la hauteur de Dusseldorf, pour l'intérêt de ses alliés attaqués par le roi de Prusse; mais que ses troupes bien loin de rien entreprendre qui puisse donner de l'alarme à Leurs Hautes Puissances, seront employées à leur défense, s'ils viennent à être inquiétés à l'occasion de la neutralité qu'ils ont promise. »

bourgs; c'était un simple passage d'armée qui ne devait inspirer aucune crainte à la Hollande; sa neutralité serait absolument respectée. Les états généraux, fort inquiets au reste, ne voulurent point rompre pour des craintes peut-être exagérées l'état de neutralité dans lequel ils s'étaient placés. Ce fut le sens de toutes les notes du marquis d'Affry, qui, représentant le roi à La Haye, parvint à calmer les craintes des états généraux.

Une seconde armée, rassemblée sur le Rhin, devait opérer en Westphalie en même temps que la première occuperait le Hanovre; l'une et l'autre s'appuieraient dans un mouvement en avant contre les Prussiens et les Anglais; par la Westphalie, on pouvait prêter également la main aux opérations des armées autrichiennes dans la Saxe. La France prit hautement parti pour l'autorité de la diète; le droit public étrangement violé, le traité de Westphalie méconnu furent les motifs donnés pour la résolution de la diète, qui déclara dans un *conclusum* (1) qu'elle joindrait ses contingents aux armées impériales pour contraindre le roi de Prusse à respecter les priviléges du corps germanique. Cette délibération était fort importante,

(1) La diète de Ratisbonne disait dans son *conclusum* : « Les divers États de l'Empire concourront de tout leur pouvoir au rétablissement de la tranquillité publique, et à celui du roi de Pologne, électeur de Saxe, dans ses États héréditaires, avec le dédommagement le plus complet. A cet effet, chaque cercle portera son contingent au triple, et le tiendra prêt à marcher au secours des membres opprimés. »

l'Empire avait une armée indépendante de celle des Autrichiens; ses contingents disponibles s'élevaient à quatre-vingt mille hommes. Jamais péril semblable n'avait encore menacé le roi de Prusse; toute l'Europe était soulevée contre un seul homme; mais cet homme était un perturbateur du repos public, qui avait adopté le symbole et les couleurs de l'Angleterre et se raillait de la foi européenne.

A quels généraux d'activité et d'intelligence confierait-on la conduite de ces grandes armées ? Le roi Frédéric de Prusse avait une incontestable renommée de capacité, il était impossible de ne pas tenir compte de cette promptitude toujours puissante, de cette merveilleuse tactique qui s'était déjà révélée dans la campagne de 1746. A Frédéric de Prusse on ne pouvait donc opposer que des adversaires de premier ordre, et tel n'était pas le personnel supérieur de l'armée à cette période de Louis XV. Le maréchal de Saxe était mort (1) et avec lui son école prudente et raisonnée; le maréchal de Belle-Isle, à qui le ministère de la guerre devait de si actives améliorations, était vieilli; et d'ailleurs l'ami et l'admirateur de Frédéric II, il eût mal dirigé une campagne

(1) Le maréchal de Saxe mourut à Chambord le 30 novembre 1750, âgé seulement de cinquante-quatre ans. D'Alembert fit pour lui l'épitaphe suivante :

Rome eut dans Fabius un guerrier politique;
Dans Annibal, Carthage eut un chef héroïque;
La France plus heureuse eut, dans ce fier Saxon,
La tête du premier et le bras du second.

contre lui ; on s'était rappelé que le maréchal de Belle-Isle avait conduit les corps auxiliaires français en Prusse pendant la dernière campagne, et Louis XV, afin de lui éviter une fausse position, l'avait désigné pour commander l'armée des côtes de l'Océan. Le maréchal de Richelieu, récemment couvert de gloire à Mahon, n'avait pas une capacité militaire de premier ordre ; c'était un brave et vaillant officier, allant au feu comme à un duel d'armes ; colonel admirable, mais ne possédant pas le haut coup d'œil qui gagne les batailles ; on pouvait dire qu'il était de l'école de la maison du roi, sorte de mousquetaire fait maréchal de France pour conduire une armée. Le maréchal d'Estrées, à qui fut confié d'abord le commandement en chef de l'armée d'Allemagne, et neveu de Louvois, avait plus de soixante ans déjà (1) ; ses premières armes avaient commencé lors de la guerre de succession sous le maréchal duc de Berwick ; colonel d'un régiment, il avait brillé par son courage et les grâces de ses manières. En garnison à Weissembourg pendant le séjour du roi Stanislas, ce fut lui qui fixa le premier amour de cette jeune princesse, Marie-Leczinska, qui devint reine de France. Comme Richelieu, le maréchal d'Estrées s'était parfaitement conduit à Fontenoy, à la tête de la maison du roi ;

(1) Louis-César Le Tellier, comte d'Estrées, né le 2 juillet 1695, connu jusqu'en 1737 sous le titre de marquis de Louvois, obtint à dix-huit ans un régiment de cavalerie. Il fut successivement maréchal de camp, lieutenant général, chevalier des ordres du roi, et enfin en 1756 maréchal de France.

ambassadeur militaire à Vienne pour fixer d'avance le plan de campagne, le maréchal d'Estrées s'était facilement entendu avec les généraux russe, autrichien et saxon sur les bases d'une guerre offensive; et c'est pourquoi Marie-Thérèse avait demandé avec instance que le maréchal fût désigné pour le commandement en chef de l'armée d'Allemagne.

Trois lieutenants généraux étaient au premier rang dans cette armée, et tous trois visaient à la dignité de maréchal de France. Le premier était le prince Rohan de Soubise (1), issu de famille souveraine; guidon des gendarmes de la garde à dix-sept ans, il avait servi d'aide de camp à Louis XV dans la campagne de 1745; au siége de Fribourg, il eut le bras cassé; à Fontenoy, il garda le village d'Antoin et chargea la colonne anglaise à la tête des gendarmes de la garde. C'était un gentilhomme d'honneur et de courage, habitué à l'obéissance, peu capable de concevoir en grand et d'exécuter avec fermeté. Soubise devait commander une division de vingt-quatre mille hommes destinés à des opérations militaires en Saxe. Le second de ces lieutenants généraux était le fils aîné du vieux maréchal de Broglie (2), soldat comme lui dès l'enfance; à

(1) Charles de Rohan, prince de Soubise, né le 16 juillet 1715, eut la charge de guidon des gendarmes le 1er mai 1732, puis devint capitaine de cette compagnie en 1734. Ses services dans la campagne de Fontenoy lui valurent en 1748 le grade de maréchal de camp; en 1751, il fut nommé gouverneur de Flandre et du Hainaut.

(2) Victor-François, comte de Broglie, né le 19 octobre 1718, prit le titre de duc en 1746 à la mort du maréchal son père; capi-

seize ans, capitaine de chevau-légers, il débuta glorieusement en Italie, origine de ses ancêtres les Condottieri; maréchal de camp avec Chevert, il était au siége de Prague, et fit ensuite la guerre de Flandre et de Hollande; lieutenant général des armées, le roi lui confiait comme à Soubise dix-huit mille hommes de belles troupes, vingt bataillons et dix-huit escadrons. Enfin le marquis de Maillebois (1), le même officier qui avait servi de lieutenant au maréchal de Richelieu dans la conquête de Port-Mahon, devait commander une autre division. M. de Maillebois avait de l'expérience et de l'intrépidité, et M. de Belle-Isle le jugeait avec une grande faveur. Il y avait là de braves et dignes officiers, mais de grandes capacités militaires aucune, surtout capable de lutter avec le roi de Prusse.

D'autres causes pouvaient contribuer encore à rendre cette campagne plus difficile; si la tactique prussienne était en grande faveur auprès de l'armée de France, par contraire celle-ci avait une extrême antipathie pour les Impériaux; on n'était pas accoutumé à combattre à leur côté; depuis la rivalité des maisons d'Autriche et de Bourbon, les Autrichiens n'avaient

taine de cavalerie en 1734, aide-major général de l'armée de Bohême en 1743, maréchal de camp en 1745, inspecteur général de l'infanterie en 1746, il fut créé lieutenant général en 1748.

(1) Yves-Marie Desmarets, comte de Maillebois, né en août 1715, était le fils du maréchal de Maillebois. Il servit sous les ordres de son père dans les guerres d'Italie, et fut nommé lieutenant général en 1748.

paru que comme ennemis, on avait toujours tiré de bons coups de mousquetade sur leurs rangs pressés. Les alliances avaient changé tout cela! maintenant on devait marcher avec les Autrichiens et les Saxons, on n'avait pas une extrême confiance en eux. Parmi les officiers français, Frédéric passait pour une intelligence avancée; les Autrichiens, au contraire, n'en recevaient que moqueries et que haines. Cela n'était pas juste, mais qui peut changer les habitudes et les préjugés du soldat? Ces antipathies devaient jeter de la froideur dans les rapports, faire naître des mésintelligences à chaque pas, et recéler une cause de découragement et de malheur pour l'armée.

Cette armée autrichienne pourtant n'était pas sans valeur, sans puissance militaire; les Impériaux avaient conquis une vieille renommée de tactique; ils étaient les premiers soldats du monde contre les Turcs; de solennelles victoires avaient couronné leurs drapeaux; les grenadiers hongrois, les croates, l'infanterie bohémienne, les hussards, les pandours étaient des troupes de premier ordre; les institutions militaires de l'Empire se ressentaient de la vieille et haute énergie allemande; dans les campagnes sur le Rhin et en Italie, les succès s'étaient presque constamment balancés; les généraux autrichiens ne manquaient pas de science et d'illustration; nul n'aurait pu se comparer au prince Eugène; il avait disparu, mais son école avait survécu; on citait comme les grandes capacités de l'armée le feld-maréchal Brown (1), soldat de for-

(1) Ulysse-Maximilien, comte de Brown, né à Bâle le 23 octo-

tune et d'énergie comme Chevert, et le feld-maréchal Daün, qui avait remplacé Piccolomini dans le commandement des Impériaux, car les Italiens avaient souvent servi comme généraux en chef des troupes autrichiennes. Le prince Eugène lui-même n'était-il pas un enfant de la Savoie? Daün était un véritable Autrichien, né à Vienne, de souche militaire, il servait depuis l'âge de dix ans (1); ses lieutenants Laudon et Lascy appartenaient également à l'école allemande. L'habitude de l'Autriche était de prendre à son service et de solder la plupart des petits princes de la confédération qui venaient ainsi faire leurs premières armes sous les drapeaux de l'Empire; c'étaient généralement de braves officiers qui conservaient les vieilles traditions de valeur héréditaire dans leur race; les princes de Wurtemberg, de Lorraine, de Lichtenstein, de Hilhausen servaient à la tête des régiments; tous avaient un haut patriotisme, et dans la guerre actuelle, l'Autriche spécialement intéressée, avait déployé toutes ses forces. En paix avec les Turcs et la France, Marie-Thérèse pouvait se préoccuper de son but glorieux et

bre 1705, d'une famille originaire d'Irlande, fit ses premières armes contre les Turcs en 1737. Il fut élevé en 1739 au grade de feld-maréchal et nommé en 1752 gouverneur de Prague.

(1) Léopold-Joseph-Marie, comte de Daün, né à Vienne en 1705, fut chevalier de Malte dès son enfance, et ensuite colonel du régiment d'infanterie qu'avait commandé son père, devenu feld-maréchal. Il fit ses premières armes contre les Turcs sous le maréchal de Seckendorff; chambellan de l'empereur Charles VI, feld-maréchal lieutenant, il fut, après la paix d'Aix-la-Chapelle, nommé feld-maréchal et conseiller intime.

militaire qui était de reconquérir la Silésie; l'Allemagne entière devait seconder l'impératrice dans ce système; Frédéric troublait la Germanie par ses projets, n'était-il pas le violateur de la paix de Westphalie?

Les Russes allaient également paraître en ligne dans le mouvement général contre Frédéric; on portait leur armée à quatre-vingt mille hommes, déjà en marche forcée pour traverser la Pologne (1). L'armée russe devait sa véritable fondation militaire à Pierre Ier; depuis la grande et sanglante destruction des strélitz, cette armée s'était organisée sur un pied véritablement allemand; la plupart de ses officiers généraux étaient étrangers. Le soldat russe était patient, immobile; une armée russe pouvait être comparée à une immense machine qui se meut par une multitude de petits ressorts, avec une précision remarquable; la hiérarchie était toute militaire; chacun dans l'empire tenait son rang, la prérogative de son grade; il en résultait une force et une énergie dans la nationalité russe; les troupes moscovites n'avaient pas l'intelligence de la gloire, mais elles avaient sur le champ de bataille une indicible fermeté; le soldat se faisait tuer avant d'abandonner sa ligne de bataille; à la force du corps il joignait la croyance religieuse qui lui donnait l'espérance d'une vie à venir. En face de ces troupes la tactique

(1) « Le 1er mars 1757, la czarine fit demander au roi de Pologne un passage pour ses troupes, et malgré les représentations du roi de Prusse, les Russes traversèrent le royaume au nombre de quatre-vingt mille hommes de troupes régulières, se préparant ainsi à entrer dans la Prusse ducale. »

militaire s'essayait en vain; l'art militaire a peu de ressources contre des soldats décidés à mourir; et la victoire demeurait aux Russes. L'impératrice Élisabeth, profondément irritée contre Frédéric de Prusse qui conspirait contre elle, avait mis un soin particulier à former cette armée d'élite sous le feld-maréchal Apraxin (1). Les Russes traversaient en toute hâte la Pologne pour commencer les opérations en même temps que les Autrichiens. Apraxin, général habile, était cependant un mauvais choix; il appartenait au parti de Pierre III, déjà tout entier prussien; l'Angleterre d'ailleurs jetait des subsides à pleines mains, ce qui rendait les généraux russes douteux, et donnait de l'incertitude aux mouvements de cette armée, bien sans cela redoutable pour Frédéric. Les Russes touchant la Prusse par des points extrêmes pouvaient la prendre par le nord du côté de Kœnigsberg et l'entamer ainsi d'une façon déplorable; puis ils pouvaient l'envahir par la Pologne en se joignant aux Autrichiens. Les ordres d'Élisabeth exécutés, Berlin devenait le point de concentration.

La Suède, partie intervenante au traité de Westphalie, avait hautement déclaré qu'elle allait agir militairement contre Frédéric II. En diplomatie, toute détermination de guerre a besoin de chercher un prétexte dans la justice et le droit. C'était moins la violation du traité de Westphalie que les insinuations et

(1) Le comte Apraxin fit ses premières campagnes contre les Turcs sous le maréchal Munich, et parvint successivement de grade en grade jusqu'à celui de feld-maréchal.

les subsides de la France qui avaient déterminé les Suédois à paraître sur le champ de bataille allemand, comme au temps de Gustave-Adolphe. L'armée suédoise avait conservé cette fermeté, ce courage de la glorieuse période scandinave; mais il n'y avait encore aucun ordre dans le pays, naguère si vigoureusement organisé; malheur aux États qui sont livrés aux petites oppositions d'assemblées. La diète, en lutte avec le roi et la reine surtout, gouvernait plus que la couronne. Dans son sein s'était élevée cette résistance vive et bruyante qui nuit tant au développement de la grandeur publique; il n'y a de force que dans l'unité du pouvoir; or cette unité n'existait plus en Suède, et le pays se trouvait en décadence. Avec les deux millions de subsides de la France, on avait organisé un corps auxiliaire de trente mille hommes destinés à opérer dans la Poméranie. Le manifeste suédois annonçait que la violation du traité de Westphalie par les Prussiens faisait une impérieuse nécessité à la cour de Stockholm d'intervenir en Allemagne (1); le feld-maréchal Ungern Sternberg, vieil homme de guerre, dut conduire les Suédois, alors intimes alliés de la France, de l'Autriche et de la Russie.

(1) Le roi de Suède déclarait : « Qu'en qualité de garant du traité de Westphalie, il ne pouvait pas s'empêcher de faire entrer ses troupes dans les domaines du roi de Prusse et dans la division du duché de la Poméranie extérieure, pour venger les constitutions de l'Empire violées, et pour forcer ce prince à donner les satisfactions demandées et rétablir la paix de l'Allemagne. »

Le coup de main de Frédéric contre l'armée saxonne venait de priver la coalition du concours de trente-cinq mille hommes, forcés de mettre bas les armes; évidemment les Saxons étaient les troupes les plus solides de l'Allemagne; on ne pouvait leur refuser une vigueur germanique qui se rattachait aux époques de Witikind; mais Frédéric, sans leur donner le temps de se reconnaître, les avait entourés, morcelés, de manière à les forcer de mettre bas les armes (1). Cette manière de commencer la guerre avait sans doute soulevé contre Frédéric le ressentiment de toutes les puissances, mais il s'était débarrassé de l'avant-garde de la coalition; il avait pris une position admirable au camp de Pirna, à Dresde, à Leipzig; maître du cours de l'Elbe, il pouvait opérer à sa guise.

Malgré ce premier échec, de grandes forces restaient encore pour opérer contre Frédéric; l'effectif des armées coalisées était considérable : la France mettait sur pied cent quatre-vingt mille hommes, divisés en trois armées; au nord, celle de Hanovre, marchant droit aux possessions anglaises; à ses côtés, celle de Westphalie menaçant la Prusse sur son flanc; enfin, au midi, le corps détaché qui devait agir de concert avec les Autrichiens contre la Silésie et la Saxe. Les Russes attaquaient la Prusse avec quatre-vingt mille hommes d'élite, par le nord et le flanc;

(1) L'armée saxonne fut obligée de se rendre par capitulation conclue le 15 octobre 1756.

les Autrichiens s'étaient engagés à fournir cent quarante mille combattants; la Suède trente mille; ces forces suffisaient et au delà pour écraser Frédéric. Mais si ces corps formidables qu'on appelle coalition ont leur puissance, ils ont aussi leur faiblesse. Toute alliance militaire entre puissances jalouses ou disparates de mœurs et de coutumes porte avec elle-même des causes de ruine; ces armées agissent mal, sans ordre, sans unité. Pour qu'une coalition dure, il faut qu'elle soit dans l'esprit des peuples et des armées. Or il n'en était rien : quelle intelligence pouvait-il y avoir entre les Suédois et les Russes, les Autrichiens et les Français? Les mésintelligences entre les chefs attiédissaient tous les mouvements; ils étaient trop vifs lorsque les Français les exécutaient seuls, trop lents lorsqu'ils se faisaient par les Allemands : quand deux généraux de nations diverses se trouvaient réunis, à qui appartenait le commandement, comment régler la hiérarchie? Le gentilhomme français, de sa nature si hautain, consentirait-il à recevoir les ordres d'un général autrichien, et quand il se résignerait à l'obéissance, serait-elle absolue? Ce qu'on ferait de mauvaise grâce, le ferait-on bien? Les forces réunies contre Frédéric étaient donc immenses, mais dispersées, sans direction commune. Un ennemi habile, actif, pouvait profiter de toutes les hésitations, se jeter entre toutes les armées pour les combattre et les détruire l'une après l'autre. Il faut remarquer de plus que ce n'était pas seulement en France que le roi de Prusse avait des admirateurs et des fanatiques;

en Russie, en Suède, on l'eût secondé avec enthousiasme; une partie des officiers russes lui étaient dévoués comme le grand-duc Pierre; ils n'épousaient qu'avec répugnance les haines d'Élisabeth, la czarine. En Suède, la reine Louise-Ulrique n'était-elle pas la propre sœur du roi de Prusse? Dans le mouvement de la guerre comme dans les négociations diplomatiques, il faut tenir compte plus qu'on ne croit des amitiés et des haines d'armées et de nations; elles expliquent souvent le succès, les séparations violentes, les décadences et les ruines des projets politiques ou militaires.

L'armée prussienne que commandait Frédéric n'était pas précisément son ouvrage; il la devait à Frédéric Ier, son père, et au vieux feld-maréchal Schewerin qui la commandait encore (1). Seulement le génie de Frédéric II avait parfaitement employé ce magnifique instrument, il lui avait donné cet instinct militaire de la stratégie rapide qui triple le nombre des soldats. Sur le champ de bataille, les gros bataillons font la victoire; les multiplier par l'effet des

(1) Christophe, comte de Schewerin, né le 26 octobre 1684, dans la Poméranie suédoise, commença sa carrière militaire au service de Hollande, en qualité d'enseigne, dans un régiment commandé par son oncle; nommé capitaine en 1705, il passa l'année suivante au service du duc de Mechlembourg comme colonel, puis brigadier général en 1720, et entra dans l'armée prussienne avec le grade de major général; puis en 1731, il obtint le grade de lieutenant général, commandant général de l'infanterie. Frédéric II, en montant sur le trône en 1740, l'éleva à la dignité de feld-maréchal avec le titre de comte.

marches bien combinées, faire qu'ils se trouvent partout en temps utile, c'est doubler, tripler ses ressources. Une armée immense, mais morcelée, sera toujours relativement plus faible qu'une armée plus faible en nombre, mais savamment groupée; or ce système, Frédéric II l'avait poussé très-loin. Il avait de plus le grand avantage de ne jamais s'arrêter devant une considération morale qui pouvait empêcher le développement de ses idées militaires. Fallait-il violer une neutralité de territoire? Il l'osait. Était-il indispensable d'attaquer une armée inoffensive et cela lui était-il avantageux? Aussitôt il l'exécutait avec sa grande activité militaire, marchant droit sans tenir compte des remontrances diplomatiques ou des considérations de justice; grand railleur du droit public, il savait que le succès lui donnerait raison, et il l'attendait (1); vaincu, on l'accablerait; vainqueur, on le

(1) Voltaire écrivait à Frédéric II, dans des termes très-enthousiastes au moment où il combattait contre les Français (octobre 1757):

« Sire,

« J'ai été reçu chez Votre Majesté avec des bontés sans nombre; je vous ai appartenu, mon cœur vous appartiendra toujours. Ma vieillesse m'a laissé toute ma vivacité pour ce qui vous regarde, en la diminuant pour tout le reste. Je suis peu au fait des affaires; je vois seulement qu'avec la valeur de Charles XII et avec un esprit bien supérieur au sien, vous vous trouvez avoir plus d'ennemis à combattre qu'il n'en a eu quand il revint à Stralsund; mais il y a une chose bien sûre, c'est que vous aurez plus de réputation que lui dans la postérité, parce que vous avez remporté autant de victoires sur des ennemis plus aguerris que les siens, et que vous avez fait à

rechercherait; sa stratégie était plus hardie que raisonnée et précautionneuse; il jouait son vatout à chaque bataille; une campagne était pour lui une sorte de surprise et de marche contre l'ennemi. Placé au centre, il parcourait facilement l'échiquier, sûr qu'il était de profiter de quelques fautes commises par cette cohue de la coalition; elles lui paraissaient inévitables au milieu d'une telle complication d'intérêts et d'un heurtement si étrange de nations et d'armes différentes. Son personnel militaire se prêtait, d'ailleurs, parfaitement à ces grandes manœuvres; son armée exercée, vieillie, avait l'habitude de ces larges mouvements qui s'opèrent sur une vaste échelle. L'armée prussienne était depuis vingt ans l'objet exclusif de la sollicitude de ses rois. Frédéric pouvait compter sur elle; ferme sous la mitraille, une bataille n'était pour elle qu'une grande parade avec une manœuvre de plus, le feu de file et de pelotons, et ce cri funèbre de: «Serrez les rangs!» lorsque l'artillerie renversait des lignes entières de grenadiers de Brandebourg ou de Brunswick.

L'armée anglaise, qui devait agir de concert avec les Prussiens, se composait à peine de quelques régiments écossais ou bretons; ses forces étaient toutes allemandes, hessoises ou hanovriennes, sous ce même

vos sujets tous les biens qu'il n'a pas faits, en ranimant les arts, en fondant des colonies, en embellissant les villes. Je mets à part d'autres talents aussi supérieurs que rares qui auraient suffi à vous immortaliser. Vos plus grands ennemis ne peuvent vous ôter aucun de ces mérites; votre gloire est donc absolument hors d'atteinte. »

duc de Cumberland qui avait perdu la bataille de Fontenoy et brisé l'Écosse des Stuarts sous la plus dure occupation; il avait retenu de toutes ses cruautés le titre fatal de *Boucher*, tant sa dureté avait été inflexible contre les jacobites! Il n'avait respecté la fidélité aux Stuarts ni dans les têtes blondes et fières, ni dans les fronts chauves et blanchis. Le duc de Cumberland avait toute la confiance de l'armée hanovrienne; bons soldats, ennemis des Saxons et des Autrichiens, les Hessois marchaient à leur côté. L'Angleterre développait ainsi le système des subsides envers les petits princes d'Allemagne, qui lui livraient en échange des bataillons en ligne. Le duc de Cumberland, chargé d'opérer de concert avec Frédéric II, s'était réservé de marcher sur la Meuse; mais un peu de réflexion devait suffire pour lui montrer sa mauvaise position militaire. Où était la base de ses opérations stratégiques, et en cas de revers où s'appuierait-il? Ne serait-il pas forcé de mettre bas les armes s'il était acculé à la mer? Le mouvement militaire des Anglais, trop isolé des Prussiens, pouvait être surveillé, arrêté et brisé; cette armée était sans doute composée de braves troupes, mais dès le début de la campagne, sa situation était mauvaise.

Dans ce conflit militaire qui se préparait sur de si vastes bases, le rôle des puissances neutres s'était presque immédiatement dessiné; toutes avaient armé pour attendre les événements. Les états généraux de Hollande refusaient toute espèce de secours à la Grande-Bretagne. En vain, le cabinet de Londres

avait-il invoqué les traités antérieurs de garantie mutuelle; les états avaient répondu : « Que ces traités ne s'appliquaient qu'au territoire britannique, à la vieille Angleterre seulement; mais non pas au Hanovre, possession personnelle de George II. » Lorsque le corps du maréchal de Richelieu marcha sur le Hanovre, comme il longeait la Gueldre, et le territoire hollandais sur le Rhin, les états généraux ordonnèrent la formation d'un corps de trente mille hommes jetés sur les frontières pour observer et suivre le mouvement des Français. Les Danois, neutres aussi, tout occupés de leur flotte, levèrent néanmoins vingt mille hommes qui furent placés aux extrémités des frontières en face des villes libres (1). La Suisse, la Sardaigne, adoptèrent les mêmes précautions, car l'on craignait que dans ce vaste conflit, il y eût nécessité de prendre parti pour ou contre les grandes puissances qui allaient entrer en lice.

Il y avait ceci de remarquable dans l'agitation militaire de l'Europe, qu'on ne voyait pas prendre un rôle actif aux deux branches cadettes de la maison de Bourbon; l'Espagne et Naples apercevaient-elles avec jalousie que la France se fût liée à l'Autriche, la vieille ennemie commune? Cette considération pouvait sans doute agir, mais il en était d'autres d'une nature plus sérieuse; l'Angleterre qui avait le plus

(1) Le roi de Danemark avait fait assurer à Louis XV, par son ministre en France, qu'il observerait les traités d'union et de neutralité, et qu'il ne fournirait aucune troupe à Sa Majesté Prussienne.

grand intérêt à temporiser avec l'Espagne, lui faisait toute sorte de concessions; sa diplomatie lui cédait sur tous les points, et l'esprit paresseux des Espagnols s'endormait sous les promesses de M. Fox qui avait tant d'intérêt à éviter l'apparition des escadres espagnoles. La guerre pour l'Espagne ne pouvait avoir d'ailleurs jusqu'ici qu'un caractère purement maritime; éloignée du théâtre des hostilités, quelles forces auxiliaires pouvait-elle prêter à la France? Le temps était passé où les vieilles bandes espagnoles franchissaient les Pyrénées et les Alpes, pour lutter sur de grands champs de bataille; Charles-Quint, Philippe II, avaient accoutumé les arquebusiers espagnols à marcher de Séville à Milan, à traverser la Franche-Comté pour se jeter sur l'Allemagne, Bruxelles et les Pays-Bas. Aujourd'hui toute la préoccupation de l'Espagne était de rattacher le Portugal à sa couronne; c'était le complément d'un système pour la maison de Bourbon.

Naples aussi ne prenait aucun parti dans la guerre; quel motif avait-elle de s'attirer les feux de l'escadre anglaise, sans un intérêt pressant, immédiat? Cette guerre n'était qu'une lutte entre la France et l'Angleterre, l'intérêt était tout personnel. Le pacte de famille n'était point encore conclu; chaque État avait son ambition particulière, son mobile d'agrandissement; l'Espagne voulait le Portugal, Naples quelques-unes des légations romaines alors contestées; Louis XV ne pouvait invoquer un intérêt de maison; la guerre continentale était dirigée dans un but de prépondé-

rance européenne, si l'Espagne pouvait prendre part à la guerre ce n'était que par le concours de ses forces navales, et c'est ce que M. Fox avait réussi à éviter. La maison de France, seule de la race des Bourbons, prenait donc une part active à la guerre continentale.

CHAPITRE VIII.

IRRITATION DES ESPRITS, ASSASSINAT DU ROI.

Querelles religieuses. — Intervention du pape. — Édit du roi. — Remontrances et arrêt du parlement. — Nouvel exil. — Les finances. — Impôts. — Remontrances de la cour des aides. — Commencement de M. de Malesherbes. — Sa recherche de popularité. — Effervescence du peuple. — Bruit d'empoisonnement à la cour. — Masers de Latude. — Le roi est frappé par Damiens. — Causes de cet attentat. — Bruits qui courent. — Interrogatoire de Damiens. — Le parlement. — Les jésuites. — Les jansénistes. — Vive préoccupation du roi et du peuple. — Modification dans le conseil. — Renvoi de MM. d'Argenson et de Machault. — L'abbé de Bernis aux affaires étrangères. — Formation du ministère Pitt. — Tentative des Anglais sur Rochefort. — Énergie de la résistance populaire. — Froide attitude des protestants.

1756—1758.

Le roi Louis XV espérait calmer toutes les questions religieuses par deux mesures qui, en d'autres temps, eussent été décisives : une lettre encyclique du pape, qui interprétait sa bulle *Unigenitus* dans un sens plus timide, et un édit royal qui défendait de s'occu-

per désormais du refus des sacrements. Le pape Benoît XIV, plein de tolérance et de lumières, avait satisfait le roi de France en donnant une explication large et plus facile aux rapports du clergé avec Rome, et le conseil venait de trancher toutes ces questions en déclarant qu'on ne devait plus en occuper ni le parlement ni le roi. C'était un peu la politique indifférente du régent, cette paix qu'il avait imposée aux querelles religieuses. Mais en temps de parti, le pouvoir veut en vain commander le silence aux passions soulevées, il serait plus facile de calmer l'Océan. Quand la tempête gronde, il n'y a que Dieu qui puisse l'apaiser; on vit donc encore des refus de sacrements et des arrêts de la grand'chambre des enquêtes; les périls du pays, les sacrifices qu'on lui imposait, la gloire même ne pouvait détourner les esprits de ces vaines querelles; la perte d'une bataille importait moins à ces têtes exaltées qu'une dissertation sur la grâce. Dans la marche de l'histoire, les questions peuvent changer de nature, mais l'esprit de parti reste le même. Il fallut donc recourir encore à des exils, à des sévérités qui, toujours révoquées, devaient à la fin user les ressorts même du pouvoir; un coup d'État avorté est la mort pour la dictature.

Mais ce qui excitait la plus vive, la plus inquiète sollicitude parmi le peuple, c'était l'augmentation excessive des taxes; la monarchie des Bourbons s'était fondée pour ainsi dire sur les dons gratuits; il n'y avait pas de ces impôts lourds, inflexibles, réguliers, qui se payent sans murmurer, parce qu'ils sont

d'avance fixés; toutes les fois que les besoins du pays exigeaient l'agrandissement de l'impôt, les plaintes montaient jusqu'au roi, la source unique du bien comme du mal; on accusait son système, sa profusion, sa cour, ses maîtresses coûteuses. En commençant la guerre, Louis XV avait fait des réformes dans sa maison (1), mais ces économies n'étaient point assez importantes pour faire face aux besoins incessants d'une guerre européenne. Lorsque le contrôleur général, au commencement des hostilités contre l'Angleterre, avait dit qu'on pouvait aller cinq années sans recourir à l'emprunt, il était parti de cette seule donnée d'une guerre exclusivement maritime et anglaise. Depuis un an, les choses avaient prodigieusement changé; la guerre était devenue continentale, et l'armée de terre avait été portée de cent vingt mille hommes à trois cent mille, sous les drapeaux en pleine campagne. Il fallait indispensablement recourir à l'impôt et à l'emprunt : on prit d'abord quelques mesures spontanées qui procurèrent des ressources immédiates, comme, par exemple, une création de vingt charges nouvelles de fermiers généraux, chacune de deux millions de livres; quarante millions furent ainsi réalisés en un mois; mais cela ne suffisait

(1) « Le roi diminua une partie de sa maison, réforma plusieurs équipages de chasse et un grand nombre de chevaux de course des deux écuries. Il y eut aussi des règlements sur les petits voyages pour les rendre moins dispendieux; il fut décidé qu'à la cour il n'y aurait point de spectacle, et l'on suspendit les travaux du Louvre. » (*Mémoires contemporains.*)

pas, et le conseil proposa, sur la motion de M. de Séchelles, nommé contrôleur général, d'imposer un nouveau vingtième sur les propriétés. Le parlement était en exil; la grand'chambre seule était en exercice; comment donc ordonner l'enregistrement? On essaya de recourir à la chambre des aides, qu'on croyait dominer plus facilement parce qu'elle était spécialement financière et moins politique.

La cour des aides aussi ancienne que la cour des comptes avait également une destination régulière; elle connaissait de tous les délits en matière de finances; mais le droit d'enregistrement lui était complétement étranger; composée presque entièrement d'enfants de bourgeoisie, elle avait alors pour chef un jeune homme, fils du chancelier Lamoignon, qui prenait le titre de la terre de Malesherbes (1), et était déjà l'objet de l'adulation des encyclopédistes. Si le chancelier de Lamoignon était un homme de pouvoir comprenant les devoirs d'une grande charge royale, il n'en était pas ainsi de son fils qui visait surtout à la popularité. Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes, issu de cette grande famille de magistrature, célébré par Boileau dans la retraite de Bâville (2), était un des élèves de cet abbé Pucelle, l'ardent janséniste qui avait mis la population en émoi pour les miracles du diacre Pâris. D'abord conseiller

(1) Malesherbes était né à Paris le 6 décembre 1721.

(2) Que Bâville me semble aimable,
Quand le magistrat le plus grand

au parlement, il fut élevé à vingt-neuf ans à la présidence de la cour des aides; quand son père devint chancelier, il reçut un poste de la plus haute confiance à cette époque de doctrines pernicieuses, la direction de l'imprimerie et de la librairie : là, tout jeune homme encore, préoccupé d'une vaine célébrité, il fut entouré, enivré par l'école philosophique; on l'appela le bienveillant, le vertueux Malesherbes. En politique, il faut se défier de ces exaltations et de ces apothéoses; le pouvoir doit rarement se placer dans les mains de ceux que les partis appellent vertueux; ce sont généralement des esprits trop simples, trop candides pour les surveiller et les arrêter dans leurs mauvais desseins; ainsi fut M. Malesherbes, un de ces hommes qui, avec de nobles sentiments, firent le plus de mal à la monarchie et à la vieille société. C'est sous son administration de la librairie que parurent les plus étonnantes maximes de désordre et de démolition, et il les laissa passer sans prendre garde. Président de la cour des aides, invité à l'enregistrement de l'impôt, il répondit par des doléances longues, développées (1) : il

Permet que Bacchus à sa table
Soit notre premier président!

(*Chanson de Boileau.*)

Ce sont un peu des vers de fils de greffier pour monsieur le premier président.

(1) *Très-humbles et très-respectueuses remontrances que présentent au roi, notre très-honoré et souverain seigneur, les gens tenant la cour des aides.* (Du 14 septembre 1756.) Il était dit dans

visa au bruit, à l'éclat, à la résistance. Plus hostile au pouvoir qu'aux philosophes, il fermait la main pour les besoins impératifs de l'État, et l'ouvrait tout entière pour la propagation des faux principes; il n'apercevait pas assez que dans les grandes crises on manque à ses devoirs quand on ne soutient pas d'abord l'autorité, sauf ensuite à la contester une fois qu'elle est assurée. En ce moment, de quoi s'agissait-il? Quand le roi demandait l'impôt, était-ce pour servir un caprice? On était en pleine guerre; fallait-il servir l'ennemi coalisé en créant des embarras intérieurs? Mais les têtes étaient tournées tout entières vers l'opposition; on visait à un rôle de résistance, en récitant les maximes puisées dans les pamphlets de Hollande et d'Angleterre; il n'était bruit alors que des droits de l'homme et du citoyen; le genre hu-

ces remontrances : « Le poids des impositions, l'incertitude de leur durée ont excité nos justes plaintes. Une taxe qui se répartirait sur tous et un chacun de vos sujets, dans la proportion de leurs biens et de leurs facultés, serait sans doute l'imposition la plus juste et la plus égale ; mais elle devient plus onéreuse que toutes les autres, quand elle est fixée sur des estimations idéales et trop éloignées de la justice. Or quelle justice peut-on attendre quand le travail du laboureur, l'industrie du fabricant, le crédit du négociant, sont devenus des objets d'imposition. Tel est, sire, l'état où sont réduits les commerçants et les artisans de votre royaume, ces citoyens précieux à l'État, qui travaillent aussi efficacement dans le sein de la paix qu'au milieu de la guerre à rendre votre empire de plus en plus florissant, et à augmenter vos richesses et votre puissance. C'est sur eux que porte en entier cette imposition que nous ne craignons point de nommer odieuse et dont nous osons vous demander la suppression. »

main était la patrie, et la pauvre France que devenait-elle avec sa grandeur, sa gloire et cette nationalité qu'elle devait défendre dans le conflit de l'Europe armée?

Il faut dire que les agitations religieuses du jansénisme, le système des impôts si pesants et si durs, l'exil des parlements avaient jeté dans le peuple une effervescence terrible; hélas, il n'y avait plus d'amour pour le roi! Alors commençaient cet esprit d'émeute et cette rage intime qui se manifestent par des menaces d'attentats : le lieutenant de police Berryer, dans ses rapports à la cour, ne dissimulait pas les haines populaires, et engageait madame de Pompadour à se méfier de quelque crime; plusieurs fois on avait arrêté des individus suspects à Versailles; la favorite recevait une multitude de lettres anonymes pour la prévenir que le poignard et le poison étaient prêts : on lui annonça un jour que M. le duc de Bourgogne serait empoisonné avec une certaine poudre italienne; elle-même reçut par la poste une boîte très-artistement fermée, puis l'avis affreux que cette boîte était destinée à un attentat contre sa personne. Cet avis venait d'un gentilhomme gascon nommé Masers de Latude (1), dont la captivité devint depuis célèbre;

(1) Henri Masers de Latude était né le 23 mars 1725 au château de Craisich, près de Montagnac, dans le Languedoc. Son goût naturel pour les mathématiques lui fit désirer d'entrer dans le corps du génie ; à vingt-deux ans, son père l'adressa à un de ses amis, ingénieur en chef à Berg-op-Zoom. La paix de 1748 lui ôtant l'espoir d'un avancement, il vint à Paris continuer ses études.

comme tous les cadets de race méridionale, Masers de Latude voulait se pousser par la roue de fortune, et quel meilleur moyen que de rendre un service éminent à madame de Pompadour en la prévenant qu'on en voulait à sa vie par le poison; une pluie d'or allait enrichir le pauvre garçon; on l'accueillit à merveille à Versailles; il reçut trois cents louis en acquit au comptant; mais le lieutenant de police prit sur lui des informations : quel était ce Latude et quel était son but? Hâbleur comme tous les Méridionaux, Latude se laissa prendre à des confidences sur sa petite invention, et une lettre de cachet ordonna sa détention à la Bastille. Sa peine fut inflexible, parce que l'agitation des esprits ne permettait pas le pardon; on avait à se préserver de trop d'attentats réels pour en favoriser de factices. Le temps était encore aux poisons, aux menaces contre la dynastie.

L'assassinat est presque toujours la conséquence de faux principes; ce ne sont pas les partis qui tuent, mais leurs mauvaises doctrines préparent le crime. Le prince que vous présentez sans cesse comme odieux est désigné d'avance au poignard; qu'il vienne un misérable à idées étroites, fanatiques, et tout sera dit. Telle était la malheureuse disposition des esprits à cette première période de la guerre de sept ans, lorsque Versailles fut tout à coup mis en alarmes à la nouvelle d'un attentat atroce (1); le soir

(1) « Le 5 janvier 1757, veille des Rois, Sa Majesté montait en carrosse pour aller souper et coucher à Trianon, lorsqu'elle se sent

de la veille des Rois, à six heures, Louis XV montant en voiture pour aller souper à Trianon, fut atteint et comme rudement touché sous le péristyle du château; il s'écria : « Je suis blessé, arrêtez cet homme. » Un homme en effet se retirait en toute hâte; si on le reconnut, c'est parce qu'il tenait son chapeau sur la tête quand tout le monde était découvert en présence du roi. On s'empara de lui; les procès-verbaux indiquent que l'assassin prononça quelques paroles entre-coupées; on saisit ces mots : « Qu'on garde et qu'on préserve monsieur le Dauphin. » La terreur fut immense : que signifiaient ces paroles? Y avait-il un complot contre toute la famille royale? Monsieur le Dauphin n'était pas aimé des parlementaires; on le supposait très-passionné pour les jésuites; tout cela était mystérieux et fort inquiétant. L'instruction de tout délit ou crime commis dans une résidence royale appartenait au prévôt de l'hôtel, et son premier soin fut de s'enquérir du nom

atteinte d'un coup rapide au côté droit entre les côtes; il était environ six heures; il faisait nuit; sous la voûte peu éclairée était une multitude de courtisans et d'oisifs toujours avides de voir le monarque; un froid rigoureux obligeait les spectateurs de s'envelopper dans leurs redingotes; le régicide en avait une, et après avoir exécuté son crime, ayant remis son couteau dans sa poche, s'était rejeté dans la foule, et sous ce déguisement général il aurait peut-être échappé, s'il avait eu la précaution d'avoir le chapeau bas comme tout le monde. Sa Majesté s'aperçoit au sang qui coule qu'elle est blessée, elle se retourne : à l'aspect d'un inconnu couvert et les yeux égarés, elle dit avec le plus grand sang-froid : « C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse pas de mal. » (Rapport du conseiller.)

et de l'origine de l'assassin. Bientôt les renseignements abondèrent : on apprit qu'il se nommait François-Robert Damiens, né dans le diocèse d'Arras ; jeune, fougueux, sans éducation, on le qualifiait habituellement du sobriquet de *Robert le Diable;* ouvrier d'abord, il s'enrôla dans un régiment provincial, déserta et devint ensuite aide de cuisine, valet de pied dans vingt maisons différentes, car les Picards étaient fort recherchés comme domestiques ; Robert Damiens assistait habituellement aux séances du palais, comme un de ces amis du parlement qui, inquiets et mécontents de son exil, s'élevaient surtout contre les édits: on sut qu'il s'exaltait habituellement par des déclamations contre la marquise; le 3 janvier il prit la voiture de Versailles, et vint habiter une auberge près du château; il se promenait isolé dans les cours solitaires; dans la journée du 5, on le vit se rapprocher des appartements intérieurs; l'idée d'assassinat était si loin de la pensée des courtisans, qu'on laissa circuler librement le peuple autour du monarque. Un garde de la porte déclara qu'il avait entendu un individu s'adresser à Damiens et lui dire avant l'attentat : « Eh bien! es-tu prêt? » et Damiens lui répondit : « J'attends. » On sait que toutes les fois qu'un grand attentat est commis, chacun veut avoir entendu des propos, des paroles significatives qui annoncent des complices; c'est dans la nature de l'esprit, quand on est vivement préoccupé on suppose souvent le faux avec bonne foi.

Ce qui résulta du premier interrogatoire de Damiens, ce qui parut évidemment prouvé par la lettre informe, mais inconcevable, qu'il adressa au roi (1), c'est que sa tête s'était exaltée par la discussion que soulevait l'exil ou la démission des parlementaires, acte, selon lui, intolérable, arbitraire. Damiens avait peu de principes religieux, mais il discutait les questions politiques avec ardeur. C'était un fanatisme nouveau, inconnu aux vieilles époques; il se faisait pour ainsi dire martyr du parlement, non pas qu'on dût croire à une complicité directe ni même à des insinua-

(1) Voici la lettre de Damiens à Louis XV :

« Sire,

« Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous et monsieur le Dauphin, et quelques autres périront. Il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a eue pour les ecclésiastiques dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie; et si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sûreté. Par malheur pour vous, que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple d'ordonner qu'on leur donne les sacrements à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le Châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé, je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacrements qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire me fait espérer la clémence des bontés de Votre Majesté.

« DAMIENS. »

tions perfides; les preuves furent nulles; on trouva beaucoup d'or sur Damiens; on lui sut des rapports avec les parlementaires, mais il n'y avait en tout cela aucune preuve positive susceptible de motiver une accusation. En tout cas, il était incontestable que Damiens ne fût le défenseur des idées parlementaires et un malcontent du palais. Ainsi dirent les premiers rapports du lieutenant de police.

L'effroi se répandit dans le château de Versailles, à Paris et au loin, quand on apprit l'affreuse nouvelle. « Le roi vient d'être assassiné, » tel fut le cri général; un roi était alors comme un être saint, une tête religieusement placée sous la protection de tous. On accourut de toutes parts; le Dauphin, les princes du sang, les pairs et les parlementaires eux-mêmes; l'archevêque de Paris ordonna les prières de quarante heures, les cloches sonnèrent tristement comme si le sanctuaire eût été violé. On avait cru d'abord la blessure grave; la secousse avait été violente; mais le canif ou couteau n'était que très-peu entré dans la plaie; c'était une simple piqûre qu'on soupçonnait empoisonnée; l'appareil levé, on se rassura. Le soir de l'attentat, les craintes avaient été si graves, que le roi, déléguant ses pouvoirs au Dauphin, avait désiré se confesser à Versailles.

Si les craintes se calmèrent, les conjectures sur les causes de l'assassinat et l'existence d'un complot restèrent les mêmes. On s'inquiétait de tout, on voulait savoir s'il existait des complices, et le conseil mit immédiatement en délibération par quelle juridiction

serait jugé Damiens. En matière criminelle, le droit d'instruire et de prononcer appartenait à la chambre des Tournelles, et à plus forte raison quand l'attentat touchait le seigneur roi; mais le parlement était démissionnaire et en exil; au premier bruit du crime, il était accouru à Versailles pour offrir ses services au roi s'il voulait suspendre spontanément toutes les discussions. On examina en conseil si ces offres seraient accueillies, et le roi comme le Dauphin restèrent inflexibles pour maintenir l'exil du parlement. Le motif qu'ils en donnèrent était puisé dans la tendance et le mobile du crime lui-même. Les deux lettres que Damiens avait écrites au roi avaient vivement fixé l'attention du conseil; il n'y avait sans doute aucune révélation positive sur une complicité parlementaire, mais Damiens, dans une note grossière, avait dit à Sa Majesté « qu'il fallait qu'elle remît son parlement en exercice et qu'elle rappelât de l'exil les plus fougueux parlementaires, tels que MM. de Chalerange, Bèze-de-Lys, du Mazy et le président Boulainvilliers. » C'était donc pour la cause parlementaire que l'attentat avait été commis, et le moment de lui faire une concession était dès lors fort mal choisi, car on aurait paru céder aux conseils de Damiens. Dans ses conversations répétées, l'assassin avait aussi vivement attaqué l'archevêque de Paris pour ses refus de sacrements; ceci resterait encore dans le cercle des idées parlementaires. Le conseil décida donc qu'il fallait maintenir l'exil des chambres des enquêtes et des requêtes inflexiblement. Le juge-

ment de Damiens fut confié à la grand'chambre, alors seule en exercice et qui n'avait jamais manqué à l'autorité royale (1). La présidence était aux mains de M. Molé, et la direction du procès lui appartenait de plein droit; c'était un esprit ferme et sûr; le rapporteur fut le conseiller Pasquier, dont l'habileté et l'énergie étaient remarquées au palais; en tout l'on procéda avec une grande solennité. Les informations semblaient révéler l'existence d'un complot; les paroles de Damiens le faisaient présumer; il fallait donc tirer de cette poitrine des aveux qui pussent enfin faire pénétrer dans ce mystère : d'où venait cet or trouvé sur lui? que signifiaient ses menaces politiques relativement au parlement?

Damiens n'était pas un homme d'une trempe ordinaire; son âme et son corps avaient la plus dure enveloppe; les tourments avaient commencé pour lui dès

(1) Les lettres patentes expédiées à la grand'chambre, en date du 15 janvier, étaient ainsi conçues : « Vous êtes instruits de l'attentat commis contre ma personne le 5 du présent mois entre cinq et six heures du soir, et vous m'avez donné dans cette occasion des preuves de votre fidélité et de votre amour. Les sentiments de notre religion et les mouvements de notre cœur nous portaient à la clémence, mais considérant que notre vie ne nous appartient pas plus qu'à nos sujets, et qu'ils réclament de notre justice une vengeance éclatante pour assurer des jours que nous ne voulons employer qu'à leur bonheur, par ces présentes, nous vous abandonnons l'instruction et le jugement du procès commencé par le prévôt de l'hôtel; validons, en tant que besoin, les procédures faites en ladite prévôté, vous autorisant à faire exécuter vos jugements hors de votre ressort, et en interdisant la connaissance à toutes autres cours et juridictions. »

qu'il avait été arrêté; jeté aux mains des gardes de la prévôté de l'hôtel, on l'avait pressé d'interrogatoires, dès le premier jour il fut mis à la question ; mais on ne put rien tirer de précis de cette tête fanatisée, si ce n'est quelques mots vagues et des plaintes répétées contre l'exil du parlement. Jamais tant de précautions n'avaient été prises que celles qu'on employa pour le transférer à Paris (1). La maison du roi fut sur pied, le mousquet à la main ; on le jeta dans la vieille tour de Montgommery, noire, étouffée; il dut y rester sur un matelas, immobile, fixé par de fortes chaînes de fer; les gravures contemporaines le reproduisent dans cette triste souffrance de corps; ses traits sont pâles quoique assez fièrement tracés. Les formules du

(1) « L'infâme assassin est parti de Versailles hier au soir, à dix heures trois quarts. Il y avait trois carrosses à quatre chevaux. Ce matin à trois heures, les trois carrosses sont entrés dans la cour du Mai du palais. On a descendu le criminel à la porte de la conciergerie ; on l'a mis dans une espèce de hamac fermé avec une grosse couverture de laine, et on l'a monté ainsi dans la tour de Montgommery, où il est gardé par quatre sergents qui restent jour et nuit, huit autres sergents occupent le dessus. Dessous est un corps de dix gardes françaises, et sur la place de la cour du Mai, à la porte de la conciergerie, un corps de gardes françaises de soixante et dix hommes, commandés par un lieutenant, un sous-lieutenant et deux enseignes, que l'on relèvera toutes les vingt-quatre heures. Les officiers qui garderont ce misérable ne le verront pas, et l'on ne pourra entrer dans sa prison qu'avec un billet de monsieur le président. On a pris tant de précautions pour amener ce scélérat, que les ordres étaient donnés pour que personne ne se trouvât sur la route, et défense de se mettre aux fenêtres et aux portes partout où l'on pouvait le voir, avec ordre de tirer sur ceux qui y contreviendraient. » (*Extrait d'une relation manuscrite du* 18 *janvier* 1757.

parlement étaient dures, implacables, et quand l'aveu ne venait pas, on pouvait mettre le patient à la question ; elle fut donnée à Damiens par l'eau et le feu ; le procès-verbal dit : « qu'il persista dans sa dénégation. » S'il faut en croire les murmures qui éclatèrent, sa voix fut étouffée par la grand'chambre, car elle pouvait compromettre plus d'un parlementaire; la complicité était trop grave pour qu'elle pût être entièrement révélée; elle se perdit dans la conscience des membres instructeurs; quoiqu'il en soit, il paraissait évident que Damiens avait été déterminé à l'assassinat par les doctrines de résistance, et la grand'chambre mit une vive célérité à parachever le procès, afin d'étouffer ce bruit accusateur qui s'élevait contre ses collègues; Damiens fut pressé, interrogé; et il fut plus que jamais évident que les idées d'opposition émises par les parlements lui avaient mis le couteau à la main.

La grand'chambre voulut néanmoins faire preuve de zèle; elle rechercha dans les archives de la Tournelle le genre de supplice qu'on avait fait subir à Ravaillac; Damiens y fut condamné, comme pour comparer Louis XV à Henri IV, le Bien-Aimé au Père du peuple; seulement Louis XV avait échappé à la fureur de l'assassin. Damiens subit donc le supplice des régicides; tirés, déchirés par quatre chevaux, ses membres furent brûlés aux jointures par du plomb fondu versé goutte à goutte. Ce lamentable spectacle fut donné au peuple sur la place de Grève, et Paris y assista comme à une fête; la maison du roi tout en-

tière environnait les murailles; les deux régiments des gardes restèrent massés sur la place de Grève. Damiens montra une fermeté de courage indicible : il ne poussa qu'un seul cri, c'est lorsque le bourreau lui brûla la main régicide dans un brasier de soufre; la force de son corps fut telle que quatre chevaux vigoureux ne purent l'écarteler; il fallut briser les membres à coups de hache, et ces affreuses tortures, l'assassin les subit avec une énergie qui effraya les spectateurs (1). Le soir tout Paris fut préoccupé du nom de Damiens et les conjectures continuèrent. Le parti ennemi des jésuites voulut faire tomber sur eux les soupçons d'un tel attentat; mais n'était-ce pas absurde? Quel rapport pouvait avoir Damiens avec les jésuites? N'avait-il pas exclusivement parlé de la

(1) Voici le récit contemporain de l'affreux supplice de Damiens : « A quatre heures trois quarts de l'après-midi, le 28 mars, commença son supplice en place de Grève. On lui brûla la main droite armée du couteau parricide, avec un feu de soufre; ensuite il fut tenaillé aux bras, aux jambes, aux cuisses, aux mamelles, et l'ont jeta dans les plaies du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la résine, de la cire et du soufre brûlant, enfin on l'écartela. Il resta vivant durant tout cet espace de cinq quarts d'heures avec une fermeté intrépide. Pour le dernier appareil on avait élevé une petite charpente à la hauteur des traits des chevaux, sur laquelle il était attaché; ses bras et ses jambes dépassaient. Quoique ces chevaux fussent très-forts, après plusieurs secousses, ils ne purent réussir à séparer les membres; il fallut couper les muscles principaux avec une hache. Il avait perdu deux cuisses et un bras, il respirait encore; ce ne fut qu'au démembrement de son dernier bras qu'il expira. On remit ses membres épars au tronçon, on alluma un bûcher, on les y jeta, et réduits en cendres, elles furent jetées au vent. »

cause parlementaire qui lui avait fait prendre la résolution d'assassiner le roi? Contre qui s'élevaient ses plaintes? n'était-ce pas encore contre l'archevêque de Paris M. de Beaumont, l'ami, le protecteur des jésuites? Mais ainsi sont faits les partis; quand ils ont besoin d'abattre un obstacle, de réaliser une idée, ils ne s'arrêtent pas à ce qui est juste et vrai, mais à ce qui leur convient ou sert leurs passions. L'impression fut au reste vive, profonde, lamentable, et le parlement en reçut un triste reflet.

C'est à ce moment qu'il s'opéra dans le personnel du conseil un changement qui se liait peut-être à la nécessité de se séparer plus encore du parlement de Paris; le roi demanda la démission de M. d'Argenson, ministre de la guerre, et celle de M. de Machault, ministre de la marine (1). Tous deux étaient de race parlementaire, et peut-être leurs noms se trouvaient-ils dans quelques notes secrètes de Damiens, comme base d'un meilleur ministère en dehors de la favo-

(1) Le roi disait au comte d'Argenson dans sa lettre de cachet; « Votre service ne m'est plus nécessaire; je vous ordonne de m'envoyer votre démission de secrétaire d'État de la guerre et de tout ce qui concerne les emplois y joints, et de vous retirer à votre terre des Ormes. » Louis XV traitait moins durement M. de Machault: « Les circonstances présentes m'obligent de vous redemander les sceaux et la démission de votre charge de secrétaire d'État de la marine. Soyez toujours certain de ma protection et de mon estime. Si vous avez des grâces à demander pour vos enfants, vous pouvez le faire en son temps; il convient que vous restiez quelque temps à Arnouville. Je vous conserve votre pension de trente mille livres et les honneurs de garde des sceaux. »

rite. D'ailleurs, la marquise de Pompadour, une fois la crainte du roi calmée, avait repris les rênes du pouvoir; elle ne voulait plus autour d'elle de ministres timides ou tièdement zélés pour sa cause; il était impossible de laisser les départements de la guerre et de la marine en dehors de l'action directe du roi; il fallait y porter des hommes de confiance, d'autant plus qu'un mauvais esprit gagnait l'armée; l'engouement pour Frédéric de Prusse était général, et le ministre le favorisait. M. d'Argenson fut exilé et son portefeuille fut provisoirement confié au marquis de Paulmy, son neveu, plus jeune et plus zélé (1). M. de Moras dut remplacer M. de Machault au ministère de la marine, afin d'imprimer une unité plus forte, plus vigoureuse à ce département. M. de Moras était un financier habile, et l'on croyait qu'avec une répartition mieux combinée des dépenses de la marine, on pourrait arriver à de meilleurs résultats d'armements. Mais ce qui dut surprendre et frapper les esprits au dernier point, c'est que le roi se réserva la disposition du sceau, et ne le confia dès ce moment à personne : on eût dit qu'il craignait une

(1) Antoine-René de Voyer-d'Argenson, marquis de Paulmy, né à Valenciennes, le 22 novembre 1722, était fils du marquis d'Argenson. Successivement avocat du roi au Châtelet, conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'État, son oncle le ministre de la guerre créa pour lui la charge de commissaire général des guerres. Le 4 avril 1748, le marquis de Paulmy fut reçu à l'Académie française, au mois de décembre, nommé ambassadeur en Suisse, et en 1751, associé à son oncle en qualité de secrétaire général de la guerre, avec survivance.

trahison. Le procès de Damiens l'avait vivement inquiété; les idées d'assassinat sont contagieuses; il redoutait que grâce et miséricorde ne fussent en d'autres mains que les siennes pour assurer l'impunité. Il fallait également disposer des lettres de cachet et de la Bastille; au milieu de tant de périls, le roi voulait tout voir et tout diriger par lui-même ou par les hommes de son exclusive confiance. L'attentat de Damiens avait nécessité des mesures de police générale.

Des motifs d'un ordre plus diplomatique préparèrent la démission de M. de Rouillé et l'élévation de l'abbé comte de Bernis au département des affaires étrangères (1). A mesure que la guerre continentale prenait un caractère plus sérieux, plus universel, l'idée de l'alliance française et autrichienne devenait intime et profonde; ce n'étaient pas les petits vers lancés comme des épigrammes par Frédéric de Prusse contre l'abbé de Bernis qui avaient irrité ce diplomate éminent contre la maison de Brandebourg (2); mais M. de Bernis avait examiné avec une vive attention, pendant ses ambassades à Venise, la question de la prépondérance française en Europe; il en avait conclu que la France ne serait forte contre l'Angleterre que par une puissante alliance sur le continent, et c'est ce qui l'avait déterminé à la proposer dans le conseil. Madame de Pompadour parta-

(1) M. de Rouillé fut remplacé au ministère des affaires étrangères par M. de Bernis en juillet 1757. Louis XV le retint néanmoins dans son conseil, et le nomma grand maître des postes.

(2) Évitez de Bernis la stérile abondance.

geait tout à fait les opinions du comte de Bernis sur la nécessité de l'alliance autrichienne; la duchesse était fortement antianglaise; l'abbé de Bernis allait donc exprimer par son administration la véritable politique de la France pendant la vaste guerre qui s'engageait; à cette époque, le comte de Bernis n'était plus ce petit abbé aux vers suaves, comme ceux de Lafare et de Chaulieu; sans rien perdre de cette vivacité et de cette grâce d'esprit, il s'était fort sérieusement occupé des questions européennes; il inspirait confiance, parce qu'il était d'une parole sûre et d'une fidélité extrême dans les négociations; au reste, il serait secondé par M. de Choiseul, qui, très-partisan de la nouvelle école diplomatique, penchait également pour l'alliance autrichienne. La favorite avait ainsi sous la main tout le ministère; une sorte d'unité d'opinions était rétablie, il n'y avait plus d'opposants entre elle et le roi; l'unité, quelles qu'en soient la tête et la main, vaut mieux que l'anarchie du pouvoir et des volontés. Le roi avait les sceaux; les affaires étrangères se traitaient en commun par le conseil privé : le comte de Broglie, madame de Pompadour, le comte de Bernis et le roi lui-même; le marquis de Paulmy travaillait directement avec le petit comité les affaires de la guerre, M. de Moras la marine et les finances; c'est avec raison qu'on avait concentré ainsi l'administration du royaume, car la crise était grande.

L'opinion, vivement inquiète à la nouvelle de l'assassinat du roi, ne s'était pas calmée par l'exécution

de Damiens; la curiosité publique s'était réveillée à ces apprêts de mort; Paris entier avait couru à la place de Grève; mais la terreur même qu'avait pu répandre le supplice, n'avait pas calmé les mécontentements de la foule. Le parlement n'était-il pas toujours exilé? Madame de Pompadour ne dirigeait-elle pas les affaires de France? L'impôt était dur et pesant; allait-il tout entier dans les caisses de l'État et ne servait-il pas à des prodigalités secrètes? Les réformes qu'on avait ordonnées dans la maison du roi ne paraissaient qu'un faux semblant pour cacher les dilapidations nouvelles. « Nos seigneurs du parlement voyaient cela, disait le peuple, et voilà pourquoi ils sont exilés. » On avait même remarqué que dans l'inquiète douleur qui avait saisi le peuple à la nouvelle de l'assassinat de Louis XV, il n'y avait plus rien de cette tendresse extrême qui l'avait fait nommer le *Bien-Aimé* par la nation, lors de sa maladie à Metz; les temps étaient bien changés, l'esprit de parti s'était emparé des imaginations et des cœurs. On était parlementaire, janséniste, avant d'être Français et sujet du roi. Dans quelques provinces de France la misère était extrême; la population active servait sous les drapeaux, le recrutement se poursuivait avec une indicible vigueur; l'impôt perçu par les commis des fermes et des gabelles épuisait les provinces; on payait deux sous le timbre pour chaque grande feuille (1), deux liards par livre pour l'achat et la vente (2). Les deux impôts les plus lourds

(1) On le paye aujourd'hui un franc vingt-cinq centimes.

(2) On paye aujourd'hui sept et demi pour cent.

étaient la gabelle du sel et du tabac; cependant réunis, ils ne produisaient pas plus de sept millions de livres par année; mais la France en ce temps était un pays de franchise d'impôts; chaque levée de deniers paraissait une injustice sur la propriété : combien n'excita pas de criailleries l'impôt du vingtième, sorte de contribution foncière de cinq pour cent sur les revenus; cet impôt n'était pourtant que temporaire et limité à la durée de la guerre.

La partie du peuple qui ne professait pas la religion catholique, les huguenots du XVI[e] siècle et les camisards du XVII[e] étaient également excités au murmure et à la révolte. Toutes les fois qu'il y avait une guerre un peu sérieuse, un peu générale en Europe, les protestants des Cévennes, du Languedoc, étaient prêts à prendre les armes pour leur foi, surtout lorsque les puissances hostiles à la France professaient avec eux une communauté de principe et d'opinion religieuse; c'était un souvenir de la réforme et de Louis XIII, et précisément dans les circonstances actuelles, contre qui Louis XV faisait-il la guerre? Contre l'Angleterre et la Prusse, les deux puissances essentiellement huguenotes; c'était dans le royaume de Prusse, dans les duchés du Hanovre et de Brunswick qu'avaient cherché refuge les exilés de l'édit de Nantes; on trouvait là des familles qui avaient leur origine dans le Languedoc, l'Alsace ou la Lorraine, ne serait-ce que Bayle, Basnage et les Ancillon. Lorsqu'un parti espère d'être secouru même par l'étranger, il frissonne de joie à chaque victoire contre la

patrie; c'est triste à dire, mais cela est. Ainsi étaient les protestants lorsqu'ils apprenaient que les Anglais avaient obtenu quelques succès sur mer; ne pouvaient-ils pas, par La Rochelle et Rochefort, arriver jusqu'aux montagnes et proclamer la liberté du prêche, le grand but de toute cette Église huguenote? On avait vu ce mauvais esprit dans la dernière guerre, et la joie avait été grande dans les Cévennes, lorsqu'on avait appris par des émissaires secrets que les Anglais allaient essayer une nouvelle et vaste entreprise sur les côtes de France.

Le ministère des whigs en Angleterre avait conduit les premières opérations de la guerre avec une certaine mollesse; inquiet des menaces faites par la France d'un débarquement sur les côtes d'Angleterre, il avait porté toute son attention sur la défense de la patrie britannique. De là, les échecs éprouvés par l'escadre de l'amiral Byng et la prise de Mahon par le maréchal de Richelieu. Ce ministère mou et très-incertain, conduit par M. Fox (1), avait alors pour adversaire M. Pitt, depuis lord Chatam, homme d'énergie et d'une grande puissance d'action, et avant tout ennemi de la France. Le cabinet qui ne pouvait plus résister à cette grande opposition, lui fit directement des ouvertures pour une accession au ministère, et la première condition imposée par Pitt, ce fut de mener vigoureusement la guerre contre la France, d'agir par des mesures plus énergiques dans les con-

(1) M. Fox avait remplacé Pitt en avril 1757.

ditions d'une guerre offensive (1); des rapports successifs étaient arrivés à Londres sur la véritable situation de l'esprit public en France, et sur l'état des opinions et des partis. Il en était résulté cette conviction profonde pour le ministère : « Qu'une expédition militaire bien conduite pourrait soulever le peuple et particulièrement le parti huguenot des Cévennes. » Lord Holderness, ministre au département de la guerre, fournit un document très-détaillé qui constata le véritable chiffre des troupes en France; « les grandes armées d'Allemagne absorbaient la plus forte, la plus ferme partie des régiments; à peine pourrait-on réunir dix ou douze mille hommes de troupes depuis Brest jusqu'à Bordeaux. Or l'expédition anglaise pourrait transporter quinze mille hommes au moins sur les côtes, sans compter les soldats de marine, et avec cette masse on pourrait aider les mécontents et favoriser une révolte soudaine des huguenots. »

Il fut délibéré d'abord sur le point désigné pour le débarquement; deux hommes spéciaux indiquèrent Rochefort; le premier était le capitaine Clerke (2), de la marine royale; pendant la paix d'Aix-la-Chapelle,

(1) Williams Pitt rentra au conseil le 29 juin 1757 avec le titre de principal secrétaire d'État.

(2) « Le capitaine Clerke avait fourni une description détaillée du plan et de la ville de Rochefort, qu'il avait vu et visité à son aise, en 1754, avec la permission même du commandant. Il en résultait qu'il n'y avait rien de si facile que d'investir la place et de l'emporter par un assaut brusque, ou plutôt qu'elle était hors d'état de

il avait été autorisé à visiter les fortifications de Rochefort, et il en avait levé un plan de mémoire : « D'après lui, les ouvrages n'étaient pas difficiles à investir; un coup de main était possible, quelques machines à poudre bien dirigées pouvaient ouvrir l'embouchure du port, et la place ne résisterait pas au formidable feu d'une artillerie d'escadre. » Le second de ces hommes était un matelot français de la religion calviniste, qui avait pris du service en Angleterre; Thierry, smogleur d'Océan, en connaissait parfaitement toutes les côtes; vieux pilote, il proposait de conduire l'escadre anglaise dans les parages de l'île d'Aix avec autant de sécurité que dans la Tamise; on dirigerait les chaloupes canonnières sur Rochefort, tandis que l'escadre choisirait un lieu favorable pour le débarquement sur la plage. Le gouverneur de la province n'avait presque pas de troupes à opposer, les populations étaient mécontentes; de Rochefort à La Rochelle, il y avait peu de distance, là on trouverait pour seconder la marine anglaise les irritations du parti huguenot; les calvinistes des Cé-

se soutenir. On ne pouvait douter qu'elle ne fût encore aussi négligée, et l'on devait avoir à cet égard la plus grande sécurité. Un nommé Thierry, matelot français de la religion protestante, qui avait été vingt ans pilote sur la côte de France, et avait servi en cette qualité à bord de plusieurs vaisseaux du roi, avait confirmé la possibilité d'un coup de main sur l'île d'Aix, Fouras et Rochefort. Il avait donné des instructions sur la manière d'entrer dans la rade, d'en sortir, et représenté le débarquement comme sûr et facile à deux lieues seulement de la ville. »

(*Mémoires contemporains.*)

vennes et du Languedoc étaient prêts à prendre les armes. Il fut décidé dans le conseil britannique que quinze mille hommes, placés sous la conduite du général Mordant, seraient destinés à l'expédition de Rochefort; une escadre de seize vaisseaux de ligne devait les accompagner; l'artillerie seule comptait plus de quinze cents pièces dont le jeu formidable devait détruire les magasins de la marine et les arsenaux de Rochefort.

Le cabinet de Versailles avait reçu l'indication très-particulière d'une expédition se préparant à Portsmouth avec la destination des côtes de France : quel était le point menacé? On l'ignorait encore, mais il fallait néanmoins veiller à ce qu'une surprise ne vînt pas jeter l'alarme sur les pays jusqu'alors paisibles et sans défense. Les renseignements qu'on avait recueillis sur l'esprit public dans les Cévennes n'étaient pas rassurants; des ministres protestants parcouraient les montagnes pour annoncer la prochaine arrivée des frères; les Anglais pouvaient-ils compter sur cet appui? On remarquera que dans l'histoire il est rare que l'ennemi recueille de grands fruits des mécontentements qu'il soulève. Presque toujours on se fait illusion sur l'appui d'un peuple mécontent; la fatigue d'un pays peut aider l'invasion par l'inertie, mais rarement une fraction du peuple oublie tout sentiment de patriotisme à ce point de tendre la main à l'étranger. Il se fit à cette époque un remarquable mouvement d'énergie sur les côtes de France; depuis la Normandie jusqu'à la Gascogne, il y avait haine pro-

fonde des Anglais ; les matelots, les pêcheurs, les populations des côtes en parlaient avec indignation ; ils se seraient soulevés en masse s'ils avaient vu se hisser le pavillon britannique. Pour profiter de ce noble élan, le conseil du roi ordonna la formation d'une armée de réserve destinée à préserver les côtes ; les troupes réunies sur les rives de l'Océan (1), au commencement de la guerre, en avaient été retirées en partie pour l'expédition d'Allemagne ; l'intérieur était dépourvu de régiments, et néanmoins toutes les côtes reçurent l'ordre de s'organiser en bataillons de guerre ; on vit les dépôts des gardes françaises et suisses fournir des détachements considérables et s'échelonner depuis Versailles jusqu'à La Rochelle ; ces troupes s'avancèrent à marches forcées ; les volontaires, la milice formaient comme des régiments d'avant-poste qui, dans l'espace de vingt jours, se trouvèrent réunis depuis Rochefort jusqu'à La Rochelle.

C'est qu'à ce moment la flotte anglaise s'était déployée avec toutes ses voiles devant l'île d'Aix ; l'amiral Hawke avait fait sonder tout le bas-fond, et, à un signal donné, les troupes de débarquement se jetèrent dans l'île d'Aix qui fut enlevée sans coup férir (2),

(1) L'armée de l'Océan se composait de : gardes françaises, quatre bataillons ; gardes suisses, deux ; Limousin, deux ; royal-vaisseaux, deux ; Bouillon, deux ; Languedoc, quatre escadrons ; gardes du corps, mousquetaires, gendarmes, chevau-légers et grenadiers à cheval. Tous ces corps se réunirent successivement à La Rochelle.

(2) « Le 20 septembre 1757, jour où la flotte anglaise parut, il n'y avait pas plus de trois cents hommes de troupes réglées rassem-

Maîtresse de ce point, la flotte put choisir le temps et le lieu de son entreprise sur des côtes peu défendues; le temps était magnifique; on était aux belles nuits de septembre chaudes et calmes; Rochefort n'avait pas reçu encore de troupes; M. de Guébriant, qui commandait la place, craignait un de ces coups de hardiesse qui pouvait donner à l'ennemi l'arsenal de Rochefort; et cependant la flotte anglaise demeurait immobile, toujours préparée à un débarquement et ne l'osant jamais. Les ordres du cabinet de Londres étaient tout facultatifs; l'amiral devait prendre conseil des circonstances, et les renseignements venus de la côte n'étaient pas satisfaisants; on avait compté sur les protestants des Cévennes, et ils ne s'agitaient pas; l'amiral avait appris que des troupes étaient dirigées sur les montagnes pour empêcher toute démonstration, et les paysans aux larges chapeaux, à l'habit de bure, les vieux camisards, trompés tant de fois par les Anglais et les Hollandais, n'avaient pas repris l'arquebuse des ancêtres. La terreur des esprits sur laquelle l'ennemi avait compté pour dompter les populations n'avait duré qu'un moment. On s'était réveillé avec toutes les vieilles antipathies à l'approche de la flotte anglaise; les intendants montraient partout un zèle intelligent. La milice organisée environnait les côtes, et les régiments partis en poste se réunissaient dans un cercle de quelques lieues; on avait cru

blés à Fouras, et les batteries n'étaient point encore établies. L'île d'Aix, le boulevard le plus formidable qu'on pût opposer aux ennemis, fut attaquée et prise en moins de trois quarts d'heure. »

la France épuisée, et ce pays merveilleux avait montré qu'il n'y a jamais pour lui rien d'impossible. En présence d'un tel élan d'esprit public, l'amiral anglais dut délibérer sur la possibilité d'un débarquement; sans doute, rien n'était plus facile que de jeter douze à quinze mille hommes sur les côtes; mais était-il également facile de les réembarquer, si, pressés par la milice, l'armée de ligne et la population, ils se voyaient entourés en moins d'une semaine par trente ou quarante mille baïonnettes? Un conseil de guerre fut réuni sur le vaisseau amiral, et l'on décida que la flotte anglaise détruirait les côtes de l'île d'Aix, sans s'exposer à une expédition périlleuse et désormais sans résultats, puisque la population prenait parti pour son gouvernement. Tandis que des murailles de Rochefort on suivait les mouvements de la flotte anglaise qui menaçait d'un débarquement, on vit au clair brillant de la lune les signaux rapides de l'amiral. Au lieu de s'approcher du rivage, la flotte prit le large toute couverte de pavillons, jetant quelques volées impuissantes sur le rivage, comme les dernières menaces de colère et de dépit. La nuit même l'île d'Aix fut évacuée et le pavillon blanc reparut sur les flots (1).

(1) « Le 1er octobre on vit disparaître la formidable flotte anglaise, sans avoir fait autre chose que conquérir un rocher, jeter quelques bombes inutiles sur Fouras, et enlever des barques et un canot, où étaient des dames de La Rochelle, que les vainqueurs renvoyèrent très-poliment. On ne pouvait croire qu'ils fussent ainsi disparus sans la plus légère tentative de débarquement. »

La véritable situation des esprits en France pouvait désormais se comprendre et se définir par cette série d'événements : les questions politiques et religieuses agitaient les âmes avec une telle vivacité qu'un assassin avait pu s'armer d'un couteau pour frapper Louis XV. L'attentat contre le roi avait réveillé quelque sympathie du peuple ; il y avait eu un cri d'alarme, mais cet amour vif, profond pour le monarque, qui l'avait entouré sur son lit de maladie à Metz, s'était complétement altéré. On murmurait sur les impôts, sur les exils du parlement, sur les refus de sacrements ; la désaffection était immense, universelle; toutefois les Anglais avaient mal calculé en supposant que leur drapeau trouverait des auxiliaires en France ; l'esprit national restait puissant. Si quelques montagnards des Cévennes leur tendaient la main comme à des frères de religion, le peuple entier les repoussait même dans cette Gascogne, vieux théâtre des guerres du prince Noir. Normandie, Bretagne, Guienne, rivalisaient d'esprit public, et le territoire ne pourrait être entamé, tandis que les armées de France agissaient sur le Rhin, dans la Westphalie et le Hanovre.

CHAPITRE IX.

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA GUERRE DE SEPT ANS.

Armée du Hanovre. — Le maréchal d'Estrées. — Le maréchal de Richelieu. — Retraite du duc de Cumberland. — Les Anglais acculés. — Convention de Closter-Seven. — Elle n'est pas ratifiée. — Armée autrichienne. — Position de Frédéric II. — Désespoir. — Idée de suicide. — Correspondance. — Armée des cercles. — Le maréchal de Soubise. — Le prince de Saxe-Hildeburghausen. — Bataille de Rosbach. — Son véritable caractère. — Stratégie de Frédéric. — Marche des Russes. — Prise de Berlin par les Autrichiens. — Leurs succès. — Invasion de la vieille Prusse. — Hésitation et mésintelligence des alliés.

1757—1759.

La France avait fait de trop vastes armements pour ne pas prendre une part active à la guerre qui s'allumait en Europe. Si elle n'était directement en hostilité qu'avec la Grande-Bretagne, ses engagements pris à Vienne, la convention supplémentaire signée au château de Babiole (1), l'obligeaient à fournir des auxiliaires dans la campagne que l'Autriche com-

(1) Près Versailles.

mençait contre le roi de Prusse; et de plus, le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, étant l'ennemi de la maison de France, s'emparer de ses États héréditaires, c'était un coup politique porté à la Grande-Bretagne. Dans ce but, la campagne s'était dirigée sur le Rhin contre l'électeur de Hanovre et sous la direction du prince de Rohan-Soubise. Les duchés de Clèves et de Gueldre étaient au pouvoir des Français et des Autrichiens, lorsque le maréchal d'Estrées vint prendre le commandement de l'armée; il avait en face le duc de Cumberland, retranché à Bielefeld avec ses Hanovriens et ses Anglais. Par des marches et des contre-marches habilement tracées, le maréchal d'Estrées tourna le duc de Cumberland, et les Anglais, menacés sur les flancs, abandonnèrent le camp de Bielefeld (1). Quelque temps après, le maréchal livra bataille au duc de Cumberland et aux Hanovriens qui prirent la fuite en désordre; le Hanovre et le Brunswick tombèrent au pouvoir des Français. C'est alors que la seconde armée du Rhin s'ébranla pour marcher en Westphalie, sous les ordres du ma-

(1) Voici le récit contemporain de ces premières opérations :

« Le roi fait partir au commencement du printemps de 1757 une armée de cent mille hommes pour la Westphalie. M. le prince de Soubise prend le commandement de cette armée jusqu'à l'arrivée du maréchal d'Estrées, nommé commandant en chef. Le 6 avril, on enlève au roi de Prusse la ville de Clèves, le 8 on prend Wesel; Frédéric II est dépouillé de ses États de Clèves et de Gueldre, à l'exception de la ville de Gueldre qu'on se contenta d'investir. Le 17 avril, Lispadt est pris par le comte de Saint-Germain. Toutes

réchal de Richelieu, et fit sa jonction avec l'armée de Hanovre. Le duc de Richelieu, comme le plus ancien des maréchaux, prit le commandement en chef, et c'est lui qui désormais va se trouver en face du duc de Cumberland en pleine retraite.

Cette marche rétrograde des Anglais pouvait prendre deux directions : ou s'allonger par la droite sur la route de Magdebourg, pour tendre la main au roi de Prusse et faire sa jonction avec lui, ou bien s'appuyer sur la mer pour préparer l'embarquement de l'armée. Le premier parti était le seul rationnel, le plus stratégique; il était commandé par l'alliance anglo-prussienne. Le maréchal de Richelieu manœuvra pour l'empêcher; toutes ses divisions disponibles furent portées sur la droite, et par l'habile manœuvre des régiments, les Anglais et les Hanovriens se trouvèrent en présence des masses qui les entouraient de toute part; force fut alors de prendre la direction de la mer, où le maréchal de Richelieu accula toute l'armée anglaise : pour elle, il n'était plus d'autre parti que de mettre bas les armes, car on n'avait pas le

ces expéditions se firent par les ordres du prince de Soubise, qui remit le commandement de l'armée au maréchal d'Estrées, arrivé à Wesel le 27 avril. Les premières opérations du maréchal se tournèrent contre le duc de Cumberland, campé à Bielefeld avec l'armée anglaise. Par ses différentes marches et contre-marches, le maréchal l'inquiète de manière que, craignant d'être enfermé dans son camp, il l'abandonne et repasse le Weser pour défendre l'électorat de Hanovre. Le 26 juillet, le maréchal d'Estrées gagne contre le duc de Cumberland la bataille d'Hastembeck, qui le rend maître de l'électorat de Hanovre et des États de Brunswick. »

temps de s'embarquer. Dans cette situation difficile, le duc de Cumberland eut recours à la médiation du roi de Danemark; le monarque intervint comme partie neutre pour sauver l'armée anglaise et hanovrienne. On s'étonne de la facilité que mit le maréchal de Richelieu à signer la convention de Closter-Seven (1) : quelques-uns disent que des stipulations de subsides secrets furent promises; le maréchal de Richelieu aimait l'argent; il le dépensait avec une indicible profusion; sa campagne de Hanovre lui avait procuré plusieurs millions; Closter-Seven lui en donna-t-il d'autres? C'est là une simple conjecture. Puis l'anglomanie se mettait dans tous les rangs de l'armée; on admirait les Anglais, penseurs et philosophes; enfin n'était-ce pas un résultat suffisant que d'annuler l'armée anglaise pendant la campagne? Par la convention de Closter-Seven, les Anglais prirent l'engagement de s'embarquer avec la promesse expresse de ne plus servir dans la guerre actuelle (2); les Hanovriens furent compris dans la même stipulation.

(1) « Le 10 septembre, on signe la fameuse convention du camp de Closter-Seven, par laquelle, sous la garantie de Sa Majesté Danoise, le prince anglais s'engage à renvoyer ses troupes auxiliaires, à passer l'Elbe avec la partie de son armée qu'il ne pourra placer dans la ville de Stade ni aux environs, à ne point permettre à la garnison de cette ville de faire aucun acte d'hostilité, et enfin à laisser les troupes françaises en possession de Bremen et de Werden jusqu'à la paix. » (*Mémoires contemporains*.)

(2) Les pamphlets dirent que ce fut avec l'argent de Closter-Seven que le duc de Richelieu fit élever le pavillon de Hanovre sur les boulevards. Les rues de Hanovre, de Richelieu, de Port-Mahon datent toutes de cette époque.

Le maréchal de Richelieu exécuta ponctuellement les clauses de la convention militaire; il n'en fut pas de même des Anglais et des Hanovriens : sous prétexte que le duc de Cumberland n'avait que des pouvoirs limités, la convention de Closter-Seven ne fut pas ratifiée par le ministère britannique, d'après le conseil du roi de Prusse; il avait trop de craintes de se voir presser sur les flancs par les Français, tandis que les Autrichiens déploieraient contre lui des forces immenses. Un acte de mauvaise foi n'était rien pour lui pourvu qu'il lui fût utile.

L'armée de Marie-Thérèse avait, en effet, commencé la campagne active contre le roi de Prusse. Frédéric II avait montré une imperturbable audace en présence de cette masse d'ennemis qui se déployait. Maître de Leipzig et de Dresde, il avait envahi la Bohême et livré une première bataille victorieuse sous les murs de Prague, lorsque le maréchal Daün arriva pour le contraindre à lever le siége de cette ville.

Frédéric abandonne Prague en toute hâte pour se précipiter sur le maréchal Daün; mais ses Prussiens sont écrasés par des masses de feu. La retraite des Prussiens se fait avec désordre, et la Silésie et la Saxe sont ouvertes aux Impériaux. Frédéric est dans la plus grande crise; de quelque côté qu'il tourne son regard, il ne voit plus que des ennemis nombreux, puissants, aguerris (1). Des Russes s'avancent à mar-

(1) Frédéric désire la paix; il écrit au maréchal de Richelieu :

« A Rote, le 6 septembre 1757.

« Je sens, monsieur le duc, que l'on ne vous a pas mis dans le

ches forcées; les Français, maîtres des Anglais à Closter-Seven, ont dirigé leur marche sur Magdebourg. L'armée des cercles, combinée avec le corps auxiliaire du prince de Soubise, vient l'attaquer et le presse.

poste où vous êtes pour négocier ; je suis cependant très-persuadé que le neveu du grand cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous inspirez à ceux qui ne vous connaissent pas même particulièrement. Il s'agit d'une bagatelle, monsieur ; de faire la paix, si on le veut bien. J'ignore quelles sont vos instructions, mais dans la supposition qu'assuré de la rapidité de vos progrès, le roi votre maître vous aura mis en état de travailler à la pacification de l'Allemagne, je vous adresse M. Delchetet, dans lequel vous pourrez prendre une confiance entière. Celui qui a mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis l'île de Minorque, malgré des obstacles immenses ; celui qui est sur le point de subjuguer la basse Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux que de travailler à rendre la paix à l'Europe. Ce sera sans contredit le plus beau de vos lauriers. Travaillez-y, monsieur, avec cette activité qui vous fait faire des progrès si rapides, et soyez persuadé que personne ne vous en aura plus de reconnaissance, monsieur le duc, que votre fidèle ami,

« Frédéric. »

Le maréchal de Richelieu s'empresse de répondre au roi de Prusse :

« Sire,

« Quelque supériorité que Votre Majesté ait en tout genre, il y aurait peut-être beaucoup à gagner pour moi de négocier plutôt que de combattre vis-à-vis un héros tel que Votre Majesté. Je crois que je servirais le roi mon maître d'une façon qu'il préférerait à des victoires, si je pouvais contribuer au bien d'une paix générale. Mais j'assure Votre Majesté que je n'ai ni instructions, ni notions sur les moyens d'y parvenir.

« Je vais envoyer un courrier pour rendre compte des ouvertures que Votre Majesté veut bien me faire, et j'aurai l'honneur de lu

Les Autrichiens lui ont gagné deux batailles et les Suédois ont envahi la Poméranie.

Dans ce péril extrême, le désespoir lui vient au cœur; il se voit perdu et il l'écrit dans sa corres-

rendre la réponse de l'affaire dont je suis convenu avec M. Delchetet.

« Je sens, comme je le dois, tout le prix des choses flatteuses que je reçois d'un prince qui fait l'admiration de l'Europe, et qui, si j'ose le dire, a fait encore plus la mienne particulière. Je voudrais bien au moins pouvoir mériter ses bontés en le servant dans le grand ouvrage qu'il paraît désirer, et auquel il croit que je peux contribuer; je voudrais surtout lui donner des preuves du profond respect avec lequel je suis, etc. »

Voici une lettre de Voltaire au roi de Prusse, pour le détourner de ses tristes desseins (octobre 1757) :

« Sire,

« Vous voulez mourir. Je ne vous parle pas ici de l'horreur douloureuse que ce dessein m'inspire ; je vous conjure de soupçonner au moins que du haut rang où vous êtes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes, quel est l'esprit du temps. Comme roi, on ne vous le dit pas ; comme philosophe et comme grand homme vous ne voyez que les exemples des grands hommes de l'antiquité. Vous aimez la gloire, vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun des souverains de l'Europe n'a jamais imaginé depuis la chute de l'empire romain. J'ajoute, car voici le temps de tout dire, que personne ne vous regardera comme le martyr de la liberté; il faut se rendre justice; vous savez dans combien de cours on s'opiniâtre à regarder votre entrée en Saxe comme une infraction du droit des gens. Que dira-t-on dans ces cours ? Que vous avez vengé sur vous-même cette invasion. Tout ce que je représente à Votre Majesté est la vérité même. Celui que j'ai appelé le *Salomon du Nord* en dit davantage dans le fond de son cœur. Un homme qui n'est que roi peut se croire très-infortuné quand il perd des États, mais un philosophe peut se passer d'États. Encore, sans que je me

pondance intime au marquis d'Argens, à Voltaire; des idées sinistres lui passent par la tête, il veut en finir avec la vie qui lui pèse; il disserte sur le suicide comme sur la dernière ressource des grands hommes; Voltaire le détourne de cette fatale idée : « Un roi ne doit pas se laisser surmonter par le découragement. Le véritable philosophe dédaigne la vie, mais il ne se joue pas avec elle. » Frédéric écoute ces conseils, il n'a pas perdu tout espoir, il propose la paix en offrant la restitution de la Silésie; on ne l'écoute pas, car la diète l'a mis au banc de ses délibérations, et c'est pour les exécuter que l'Europe est en armes; c'est alors qu'en proie à la poignante adversité, Frédéric se replie sur lui-même et trouve des ressources infinies dans son immense capacité. Il y a toujours une grande valeur dans l'homme de génie qui réunit toutes ses forces pour tenter un dernier effort. Frédéric est à la tête d'une vaillante armée; ses provinces dévouées lui fournissent mille ressources; il sent qu'il doit faire un miracle ou succomber. Semblable au lion que des troupes de chasseurs pressent et entourent, il examine sur quelle bande il doit se précipiter, quel est le côté faible de l'enceinte d'acier qui l'étreint; il est impossible que des armées séparées qui attaquent un point central ne laissent pas de vide profond, ne commet-

mêle en aucune façon de politique, je ne peux croire qu'il ne vous en restera pas assez pour être toujours un souverain considérable. Serait-ce la peine d'être philosophe, si vous ne saviez pas vivre en homme privé? ou si en demeurant souverain, vous ne saviez pas supporter l'adversité? »

tent pas de fautes; c'est ce qui doit faire sa force; placé au centre d'une position entourée, maître de l'échiquier, il dispose de tous les pions; il lance ses bataillons de droite à gauche; libre dans ses manœuvres, il choisit le terrain, frappe où il veut, et discerne admirablement le point qu'il doit atteindre.

Parmi les armées qui l'environnent et le pressent, Frédéric a désigné du doigt celle formée des cercles d'Allemagne et des auxiliaires français sous le prince de Soubise. Cette armée de cercles est composée de mauvaises troupes qui ne sont unies entre elles par aucun lien; il y a là des soldats de toutes les fractions de l'Allemagne, Wurtembergeois, Bavarois, Badois, jaloux ou ennemis les uns des autres, et qui ne demandent pas mieux que de passer aux Prussiens. Frédéric sait la valeur des auxiliaires français; ce sont de braves troupes, mais fort mécontentes de combattre comme auxiliaires et en seconde ligne. Sans être un général du premier ordre, le prince de Soubise est un brave officier; mais les instructions de sa cour le placent sous les ordres du prince de Saxe Hildeburghausen, qui commande en chef. Le prince de Soubise ne peut donner que des conseils; cette armée des cercles est donc fort mal conduite, très-négligemment disciplinée et prête à abandonner les Français. Frédéric le sait, il se trouve en sa face, il sent toute l'importance de l'atteindre et de la frapper par un coup vigoureux. Voici son calcul : les Russes s'avancent, les Autrichiens lui laissent peu de repos; si les Français peuvent librement se déployer, c'en

est fait de la monarchie; il faut un coup de désespoir, attaquer vivement, profondément; si le mur d'airain se resserrait trop, tout serait perdu; obligé de choisir une armée pour frapper un coup, Frédéric désigne donc les troupes des cercles et les auxiliaires du prince de Soubise. Cette armée forme soixante mille hommes, et il n'en a que trente-huit mille; mais les troupes qu'il a sous sa main sont toutes d'élite, et peut-on compter comme de bons soldats les recrues des cercles d'Allemagne, des régiments de milice à peine organisés qui ont promis de déserter en pleine bataille? On peut donc sortir de cette position embarrassée par une grande trouée.

L'armée des confédérés se déployant avec confiance devant Rosbach, suivait insouciante les mouvements de Frédéric, comme une force qui sent toute sa supériorité. C'était le 3 novembre; les rapports des partisans annonçaient que le roi de Prusse n'avait pas avec lui vingt mille hommes effectifs; les Allemands, d'accord avec le prince de Soubise, jugèrent que cette armée pouvait être enveloppée par une marche combinée sur Mersbourg. Or voici quelle était la position des deux armées : d'un côté, Frédéric, placé sur le haut d'un mamelon, pouvant se précipiter sur tous les points de la bataille; de l'autre, les deux armées des cercles et du prince de Soubise, jusque-là fortement retranchées, quittaient une bonne position pour se développer à la face des Prussiens, qui pouvaient tomber sur eux par une attaque énergique. Cette manœuvre imprudente s'effectue comme une trahison

des cercles allemands; ils ne semblent préoccupés que d'une seule pensée, éviter tout engagement avec les Prussiens; ils manifestent leurs mécontentements et marchent pêle-mêle. Rien ne peut se comparer à l'insouciance de ce mouvement qui s'opère par colonnes éparses, séparées, confuses; la musique joue des airs de victoire, on se vante d'un succès facile. Tout à coup un grand bruit se fait entendre; les Prussiens, paraissant sur la hauteur, se précipitent en bataillons massés sur des colonnes hésitantes qui opèrent leur mouvement en pleine sécurité.

A la manœuvre de M. de Soubise, qui consiste à tourner les Prussiens par Mersbourg, Frédéric oppose un mouvement semblable sur le flanc, et il tourne ainsi les régiments des cercles qui se séparent et passent aux Prussiens. La confusion est dans tous les rangs; l'artillerie prussienne, si habile, leur lance quelques volées; la cavalerie les charge, et les milices des cercles fuient à toutes jambes (1). Cet exemple est

(1) « Les troupes allemandes fuirent après avoir essuyé quelques volées de canons. Soubise, voyant les Français fuir également, rappelle son courage et ramène au combat quelques corps de cavalerie : il charge à leur tête avec la valeur d'un soldat; mais cette valeur est inutile; il est repoussé. Au milieu de la déroute, deux régiments suisses étaient seuls demeurés sur le champ de bataille, et continuaient à braver l'effort de la cavalerie prussienne et le feu des batteries. Les Français, écrasés par l'artillerie des Prussiens, tandis que leurs batteries placées dans un fond n'atteignaient point l'ennemi, avaient cependant une forte réserve, sous les ordres du comte de Saint-Germain, qui ne parut que pour protéger la retraite. » (*Mémoires contemporains.*)

contagieux; les Français eux-mêmes se précipitent à travers champs. C'est un pêle-mêle indicible; le prince de Soubise montre personnellement un grand courage et une puissante énergie de volonté. Il ramène les différents corps de cavalerie sur le champ de bataille; il charge les Prussiens l'épée au poing; repoussé à trois reprises, il se place alors à la tête de deux régiments suisses formés en bataillons carrés, et protége la retraite sous le feu de toute l'artillerie ennemie, qui prenait les rangs entiers à revers. La confusion fut grande, car les milices des cercles tirèrent même sur les Français; l'arrivée de l'arrière-garde, sous le comte de Saint-Germain, arrêta seule le mouvement rétrograde; on se reforma péniblement, mais sauf quelques bataillons réguliers de Saxons, tous les soldats des cercles allemands avaient passé aux Prussiens. En pleine bataille, il se fit ainsi une trouée de trente-deux mille hommes, un vide immense qui désorganisa l'armée française comme à Leipzig en 1813. La bataille de Rosbach ne fut autre chose qu'une surprise; les Prussiens attaquèrent par colonnes serrées une armée qui se formait à peine; leur admirable discipline vint facilement à bout des troupes prises pour ainsi dire sur le fait de désordre; Frédéric ne trouva devant lui aucune résistance; la trahison des cercles allemands aida la victoire; les Prussiens en exaltèrent les résultats, cela se conçoit; cette défaite relevait les espérances de la monarchie de Brandebourg. L'orgueil érigea une colonne sur le champ de bataille de Rosbach; il y a de plus beaux faits

d'armes dans la vie de Frédéric II. La faute fut plutôt aux Allemands des cercles qu'aux Français, qui n'étaient ici qu'auxiliaires; les états de la guerre ne portent qu'à dix-huit mille les Français qui combattirent à Rosbach, tandis que l'armée des cercles était de trente-deux mille hommes; huit mille Français qui formaient l'arrière-garde sous le comte de Saint-Germain ne prirent aucune part à la bataille. Cette conduite est inexplicable; la jalousie contre le prince de Soubise avait-elle aveuglé à ce point de ne pas le seconder dans le péril? Le comte de Saint-Germain (1), comme le maréchal de Belle-Isle, était le plus grand admirateur de Frédéric, son correspondant et son ami; un mauvais esprit philosophique s'était emparé de l'armée; on aurait dit que le roi de Prusse remportait des victoires au nom de l'encyclopédie et de la liberté, et que les Français et les Autrichiens com-

(1) Claude-Louis, comte de Saint-Germain, né le 15 avril 1707, au château de Vertamboz, près Lons-le-Saulnier, fut destiné d'abord à la carrière de l'enseignement et entra chez les jésuites, qu'il quitta pour une lieutenance dans un régiment de milice dont son père était colonel, puis devint officier de dragons. Le comte de Saint-Germain alla ensuite servir en Allemagne dans les troupes du grand palatin, et fut nommé, en 1738, major de dragons. En apprenant la guerre de la France contre Marie-Thérèse, il donna sa démission, et passa en qualité de colonel au service de l'électeur de Bavière élu empereur, qui l'éleva bientôt au grade de feld-maréchal-lieutenant. Après sa mort, il partit pour Berlin avec l'intention d'entrer dans l'armée prussienne; mais changeant d'avis, il écrivit au maréchal de Saxe, qui lui procura sa rentrée en France avec le grade de maréchal de camp. Il fut créé lieutenant général en 1748.

battaient pour la barbarie : dans la correspondance de Frédéric avec Voltaire et le marquis d'Argens, ceux-ci n'ont pas assez d'éloges pour les victoires du roi de Prusse, et ces victoires sur qui sont-elles remportées? Sur les Français, les nobles fils de la patrie.

Le prince de Soubise commit des fautes à la bataille de Rosbach; ami du roi, il ne lui dissimula ni les pertes ni les périls de la position. La cour ne l'aimait pas, et il fut chansonné à tue-tête par les noëls (1); on lui pardonnait bien plus la défaite de Rosbach, que la faveur du roi et de madame de Pompadour; lui, criblé de balles à Fontenoy, on l'appela général de ruelle; lui qui avait combattu le dernier à la tête des régiments suisses, on le nomma le fuyard. M. de Soubise n'était pas un général d'une grande capacité, mais on ne pouvait lui contester ni le courage du

(1) Des vers piquants furent faits sur le prince de Soubise et la bataille de Rosbach :

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher où diable est mon armée ;
Elle était là pourtant hier matin,
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ?
Ah ! je perds tout, je suis un étourdi :
Mais attendons au grand jour, à midi !
Que vois-je, ô ciel, que mon âme est ravie !
Prodige heureux, la voilà, la voilà.
Ah ! ventrebleu, qu'est-ce donc que cela ?
Je me trompais, c'est l'armée ennemie.

AUTRE.

En vain, vous vous flattez, obligeante marquise,
De mettre en beaux draps blancs le général Soubise ;

champ de bataille, ni la fermeté de résolution. Dans l'armée des cercles d'Allemagne, il n'était point le général en chef, le roi l'avait subordonné au prince de Saxe-Hildeburghausen; il pouvait donner des conseils, mais l'obéissance était son premier devoir. Les troupes ne tinrent pas avec fermeté, les meilleurs régiments s'effrayent devant une surprise; et d'ailleurs quelle harmonie pouvait-il exister entre les troupes allemandes et françaises, si différentes dans les habitudes de la vie, surtout lorsqu'en pleine bataille des masses de fuyards passent avec armes et bagages à l'ennemi? Les chansons railleuses des courtisans poursuivirent M. de Soubise, mais il ne perdit pas un moment la confiance du roi Louis XV, qui ne basait pas ses amitiés sur la fortune. C'est un des beaux côtés de cette âme royale; elle ne restait pas seulement fidèle aux heureux.

La pointe hardie de Frédéric sur Rosbach le délivrait pour le moment d'une des grandes armées qui le pressaient; le lion s'était fait jour avec un courage, une énergie admirables; il avait brisé l'enceinte. Mais

Vous ne pouvez laver à force de crédit
La tache qu'à son front imprime la disgrâce;
Et quoique votre faveur fasse,
En tout temps on dira, ce qu'à présent on dit :
Que si Pompadour le blanchit,
Le roi de Prusse le repasse.
Soubise agira prudemment,
En vendant son hôtel, dont il n'a plus que faire;
Le roi lui donne un logement
A son école militaire.

en se portant sur les Français et les Allemands, le roi de Prusse avait dû négliger les Autrichiens qui déployaient leurs masses sur ses derrières. Le maréchal Daün venait de battre les Prussiens à Gorlitz, à Breslau; par une marche rapide, les troupes impériales s'étaient rendues maîtresses de Berlin; ainsi Frédéric était donc pressé par les Autrichiens jusque dans sa capitale; mais comme il n'a plus à craindre les Français sur son flanc, il court joindre le maréchal Daün avec l'élite de ses troupes; il l'attaque avec trente-trois mille hommes à Lissa; la bataille est douteuse, mais les Autrichiens sans appui sont forcés à la retraite; Frédéric reprend ses États héréditaires; il assiége Breslau, pousse les Autrichiens hors de la Silésie. C'est encore une belle manœuvre; l'activité du roi prussien semble se multiplier partout; il profite de sa victoire et se présente devant Olmütz; l'adversaire qu'il a devant lui est remarquable par sa tactique et sa hardiesse; le maréchal Daün n'est pas un stratégicien ordinaire, il est digne de lutter avec le roi de Prusse; Marie-Thérèse vient de le combler d'honneur, et c'est par suite de ses victoires qu'elle institue le grand ordre qui porte le nom de la grande impératrice. La chevalerie créée par une femme se lie à la délivrance de la patrie!

Les Allemands, les Français, les Autrichiens sont un moment arrêtés, mais les Russes s'avançent à marches forcées; Soltikoff les conduit avec sa fermeté ordinaire; leur avant-garde vient d'atteindre Kustrin; en cette circonstance, Frédéric peut-il encore pour-

suivre ses vives attaques contre les Autrichiens? Il ordonne de nouvelles contre-marches; il faut qu'il mène ses Prussiens contre les Russes, il doit faire lever le siége de Kustrin; c'est pour la première fois qu'il va lutter contre ces troupes si fermes, si rudes, venues du fond du Nord; il connaît parfaitement les qualités et les défauts de tous les soldats de l'Europe; la vivacité des Français, leur découragement prompt et rapide, le flegme des Allemands; mais les Russes, comment les combattre? Quel mode d'attaque employer pour atteindre des colonnes qu'on dit dures comme l'acier? Cette expérience il l'achète durement à la bataille de Zorndorff; il s'est précipité avec son activité accoutumée sur l'armée russe qui reçoit ses soldats à la baïonnette sans s'émouvoir; la bataille dure huit heures; les Moscovites cèdent le terrain, mais Frédéric laisse sur cette terre plus de dix mille de ses meilleurs soldats et ne peut empêcher les Russes de se mettre en communication avec les Autrichiens; il s'élance donc encore une fois sur le maréchal Daün, jouant le tout pour le tout; son royaume est sur une carte. L'armée prussienne est surprise, dispersée, qu'importe! il la reforme avec une indicible activité; la guerre de sept ans est, sous le côté des merveilles stratégiques, la plus belle partie de la vie militaire de Frédéric; seul avec l'avantage de son unité, il dispose à son gré de ses masses admirablement organisées; il laisse à ses ennemis le souci de leur grand nombre, de leurs nationalités diverses; lui est maître absolu de son armée, il possède la con-

fiance du soldat, il y compte; les batailles succèdent aux batailles! Aux prises de nouveau avec les Russes, il livre la terrible journée de Kunnersdorff, où de ses quarante mille hommes la moitié reste sur le champ de bataille, tandis que les Russes perdent dix-huit mille hommes; les Autrichiens leur prêtent appui à la fin de la bataille; Laudon arrive, et Frédéric perd toute son artillerie. La Prusse est entièrement ouverte aux armées austro-russes; le lion est abattu, mais il reste aux yeux de tous comme un glorieux capitaine.

Cette campagne de Bohême, de Silésie et de Prusse ressemble considérablement à la merveilleuse stratégie de Napoléon en 1813 contre toutes les forces de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, depuis Dresde jusqu'à Leipzig. Ce qui sauva Frédéric, ce fut la division des coalisés, les incertitudes de leurs mouvements simultanés; l'art qu'il eut surtout de faire naître des questions incidentes qui séparèrent l'ennemi avant la paix. Ce qui perdit Napoléon, c'est que l'Europe sentait alors tous les périls d'une division de forces; elle avait besoin de se grouper, de se réunir pour vaincre un danger commun; Napoléon ne put rien diviser, rien séparer; les armées se tenaient comme un seul homme, et voilà pourquoi il succomba dans cette lutte de tous contre un seul.

L'armée du prince de Soubise n'était, à vrai dire, qu'une grande division détachée, et simple auxiliaire dans la guerre d'Allemagne toute russe et autrichienne; la véritable armée française avec ses forces puissantes et ses généraux les plus expérimentés opérait sur le

bas Rhin, dans le duché de Clèves, la Westphalie et le Hanovre. Depuis que le gouvernement anglais avait refusé de ratifier la convention de Closter-Seven, les Hanovriens avaient repris les armes, comme s'ils ne s'étaient pas engagés à ne plus servir dans la présente guerre. Cette résolution contraire au droit des gens, cet étrange manquement à la foi jurée, avait placé dans les mains du duc de Brunswick une magnifique armée avec laquelle il pouvait opérer contre les Français (1). Le maréchal de Richelieu avait exercé une première vengeance en brisant sans quartier quelques-unes des colonnes de marche qui allaient joindre les Prussiens. Bremen était le point central de la position ennemie : les Français s'en emparent; tout le cours

( ) C'est pour se plaindre de cette étrange violation que le maréchal de Richelieu écrivait au prince de Brunswick :

« Quoique depuis quelques jours je me sois aperçu des mouvements des troupes hanovriennes et qu'elles se forment en corps, je n'ai pu imaginer que l'objet de ces mouvements fût de rompre la convention de neutralité signée les 8 et 10 septembre entre Son Altesse Royale le duc de Cumberland et moi. Les avis répétés qui me sont arrivés de chaque quartier de la mauvaise intention des Hanovriens, m'ont enfin ouvert les yeux, et à présent on peut voir clairement qu'il y a un plan formé de rompre la convention, qui doit être sacrée et inviolable. Mais si Votre Altesse Royale commet quelque acte d'hostilité, je pousserai les choses à la dernière extrémité, me regardant comme autorisé à agir ainsi par les lois de la guerre. Je mettrai en cendres tous les palais, les maisons royales et jardins; je saccagerai toutes les villes et les villages, sans épargner la plus petite cabane : en un mot, ce pays éprouvera toutes les horreurs de la guerre. Je conseille à Votre Altesse Royale d'y réfléchir, et de ne me pas forcer à prendre une vengeance si contraire à l'humanité de la nation française et à mon caractère personnel. »

du Rhin est à eux; cette armée du maréchal de Richelieu était si officiellement la base principale des opérations, que trois princes du sang y servaient sous les ordres mêmes du maréchal, Condé, Conti et le comte de Clermont. Condé, jeune homme alors, était ce même prince qui depuis, vieillard, conduisit l'armée des gentilshommes français émigrés; il faisait là ses premières armes; Conti, son bon cousin, était le prince boudeur et frondeur par excellence, philosophe épicurien, à la manière du XVIII[e] siècle. Le comte de Clermont avait des prétentions à la stratégie; il visait à un commandement en chef, et après la démission du maréchal de Richelieu, il fut désigné pour le remplacer.

Après la bataille de Rosbach, le prince Ferdinand de Brunswick reçut ordre de prendre l'initiative; il marche rapidement à la tête des Hessois, des Hanovriens, et vient mettre le siége devant Minden; il monte à l'assaut avec ses grenadiers et se précipite sur Crévelt; de toutes parts les Français se replient, le comte de Saint-Germain soutient la retraite; on gagne Nuytz en toute hâte; l'ennemi nous déborde. Le duc de Broglie s'avançant pour soutenir cette marche rétrograde des Français, attaque vaillamment les Hanovriens du prince d'Issembourg et les met en fuite. Le comte de Clermont avait montré de l'hésitation, de l'incertitude; il est remplacé par le marquis de Contades (1), nommé maréchal de France;

(1) Louis-George Érasme, marquis de Contades, né au mois d'oc-

alors le mouvement s'arrête, et une bonne nouvelle vient donner de l'énergie à toute la ligne de notre armée ; le prince de Soubise après la triste défaite de Rosbach s'était séparé de l'armée des cercles pour prendre un simple commandement dans l'armée de Westphalie ; là, il avait pris sa revanche avec honneur en gagnant la bataille de Lutzelberg, au pays de Cassel ; il s'était emparé de vingt pièces de canon et de deux mille cinq cents Hanovriens. Le bâton de maréchal vint le récompenser. Le roi aimait à voir que son ami n'avait pas désespéré de la patrie. Lutzelberg réparait la triste défaite de Rosbach.

Mais la France a trouvé un infatigable adversaire dans le prince héréditaire de Brunswick, il apparaît à la tête de quarante mille hommes, soldés par l'Angleterre. C'est par Francfort que s'opère son mouvement : le village de Berghem est attaqué ; Broglie le défend avec ses bataillons d'infanterie. Trois fois les Hanovriens le pressent, trois fois ils sont repoussés avec une perte de dix mille hommes ; Broglie prend l'offensive, il attaque à son tour les Hanovriens à Minden ; la tête de pont est emportée : mais

tobre 1704, était fils d'un lieutenant général ; en 1720, il entra dans les gardes françaises en qualité d'enseigne ; en 1724, il fut nommé lieutenant ; en 1729, capitaine ; en 1734, colonel d'un régiment d'infanterie ; en 1736, il eut le commandement de Beaufort, en Anjou ; en 1737, il servit dans la guerre de Corse avec le grade de brigadier des armées ; il fut fait maréchal de camp, en 1739, et en 1745 lieutenant général et inspecteur général à l'armée du Rhin ; le 4 juillet 1758 nommé au commandement en chef de l'armée d'Allemagne, puis créé maréchal de France le 24 août.

l'impétuosité des Français a nui à la victoire ; de son côté le maréchal de Contades livre bataille au prince Ferdinand de Brunswick ; elle est meurtrière, longtemps incertaine ; mais le maréchal est vaincu, et la retraite précipitée s'opère sur Cassel. Ainsi les succès varient incessamment : après la victoire, la défaite ; puis de nouveaux combats sans résultats positifs, sur toute la ligne du Rhin. Toutefois il y eut cela de remarquable dans cette guerre longue, meurtrière, c'est que les frontières de la France ne furent pas une seule fois entamées. Tous le combats se livrèrent en Allemagne ; les territoires étrangers subirent seuls des ravages ; la France ne supporta que les charges naturelles, de plus forts impôts et des levées d'hommes. Sa terre ne fut point foulée par l'ennemi ; hélas ! il n'en fut pas toujours ainsi dans ses jours de gloire et de revers !

L'Angleterre qui avait soulevé la Prusse et les États de Brunswick contre la France, en payait les subsides ; le gouvernement britannique, en portant le théâtre de la guerre en Allemagne, avait ainsi éloigné jusqu'à la possibilité même d'une descente de Français sur ses propres côtes ; l'armée de Normandie était partie pour le Rhin. Dès que le premier et court ministère de M. Pitt fut organisé, les hommes d'État plus fermes, plus énergiques qui le composaient durent songer aux moyens de donner un secours efficace au roi de Prusse par une forte diversion. On remarquera deux faits qui se reproduisent incessamment dans l'histoire de la rivalité entre la France et la Grande-

Bretagne : toutes les fois que l'Angleterre est menacée dans son territoire, elle suscite à la France une guerre sur le continent, afin que l'armée des côtes de l'Océan devienne armée d'Allemagne, et puis dès que le continent est en feu, l'Angleterre, pour opérer une nouvelle diversion, tente quelques débarquements sur les côtes de France. Déjà une première fois l'escadre anglaise avait essayé une descente sur les côtes de la Charente, à Rochefort et à La Rochelle ; mais le ministère Pitt travaillait sur une plus vaste échelle ; ses plans étaient plus complets ; il fut décidé en conseil que toutes les côtes de France depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque seraient inquiétées, tourmentées, par l'apparition des escadres britanniques et de troupes de débarquement : trois expéditions furent destinées aux côtes de France ; la première de quinze à dix-huit mille hommes, devait attaquer Saint-Malo, le port des corsaires qui ravageaient la Grande-Bretagne ; la seconde allait cingler vers Cherbourg : on n'ignorait pas à Londres quelle destination était réservée à Cherbourg, vaste port de mer, puissant abri offert à toutes les escadres de France réunies pour frapper les côtes d'Angleterre ; il fallait en détruire les travaux naissants. Enfin, la troisième expédition était dirigée contre la Bretagne mécontente, et en ce moment tout à fait dépourvue de troupes.

En vertu des ordres cachetés, la première flotte destinée pour Saint-Malo mit à la voile le 1er juin, et vint se ranger en bataille dans la rade de Cancale ; elle se composait de vingt-deux vaisseaux de ligne, sous les

ordres de l'amiral Anson (1), l'habile marin qui avait parcouru toutes les mers poussé par l'amour des découvertes ; quinze bataillons débarquent cent vingt pièces d'artillerie et des machines incendiaires d'une construction fatale, fantastique ; Saint-Malo est bombardé ; l'incendie de trois frégates, de vingt-quatre corsaires et de soixante et dix navires marchands, demeure les trophées des Anglais. Ce fut ici une vengeance plus encore qu'une conquête, car la milice s'étant formée et l'arrière-ban convoqué, on se précipita sur les Anglais qui se réembarquent en toute hâte. Une seconde flotte (2), suivant les ordres de l'amirauté, vint se déployer sous le commodore Howe dans la baie de Cherbourg ; elle débarqua des troupes

(1) « Le 5 juin 1758, lord Anson, avec vingt-deux vaisseaux de ligne, mouille dans la baie de Cancale près de Saint-Malo, y débarque avec quinze bataillons de troupes légères et d'artillerie ; les Anglais campent devant la ville, brûlent trois frégates du roi, vingt-quatre corsaires, soixante et dix navires marchands, quarante petits bâtiments, ainsi que des magasins de chanvre, de goudron, et se retirent au bout de huit jours. » (*Rapport à l'amirauté.*)

(2) « Le commodore Howe et le général Bligh commandaient cette expédition ; pour mieux encourager les troupes, le duc d'York, suivi de quantité de jeunes seigneurs volontaires, s'embarqua sur l'escadre ; Cherbourg fut le lieu qu'on résolut d'attaquer et de détruire. Ce port, dont on s'occupait à creuser et à grandir le bassin, pouvait un jour devenir, par sa position dans la Manche, le plus grand fléau de la Grande-Bretagne. Les Anglais y parurent le 6 et le 7 août ; la garnison s'étant retirée de la place, hors d'état de défense, l'ennemi en resta maître ; il leva de fortes contributions dans le pays, démolit les travaux et réduisit ce port dans l'état le plus déplorable. Il y brûla vingt-sept navires, encloua cent soixante et treize pièces de canon et trois mortiers de fer. Deux superbes canons

sous le général Bligh et le fameux duc d'York. Le but de l'expédition était d'attaquer et de détruire les ouvrages de Cherbourg : le 6 août, par une magnifique nuit, les Anglais attaquèrent la place ; la garnison, de quelques centaines d'hommes, surprise, étonnée, se retira ; les Anglais pénétrèrent dans la ville ; le premier bassin fut comblé, la jetée détruite, on encloua cent cinquante pièces de canon. Comment aurait-on pu se défendre ? Nulle troupe ne protégeait la côte ; l'armée active était en Allemagne ; les Anglais profitaient de cette absence de toute force régulière pour accomplir leur œuvre de destruction. D'ailleurs, une flotte qui attaque a toujours des avantages, elle peut choisir à son gré le lieu de débarquement, le changer, le modifier à toute heure ; c'est l'aigle qui plane çà et là, insaisissable, et ce débarquement en Normandie n'avait d'autre résultat que d'inquiéter les côtes. En Bretagne, l'énergie de résistance fut grande dans la population. Il y avait là un homme de fermeté qui joua depuis un rôle énergique, le duc d'Aiguillon, de la famille de Richelieu (1). Après son expédition de Cherbourg, la flotte anglaise s'était portée à Saint-Brieux, en Bretagne ; débarqués sans obstacles,

et deux mortiers de fonte furent envoyés en Angleterre avec le drapeaux enlevés dans cette expédition. » (*Mémoires contemporains.*)

(1) Armand-Vignerod-Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, né en 1720, fit ses premières armes en Italie. En 1742, il se distingua à l'attaque du Château-Dauphin, où il fut blessé ; ensuite nommé gouverneur d'Alsace, puis commandant de la Bretagne.

les Anglais s'avançaient à Saint-Cast; là le duc d'Aiguillon les joignit à la tête de la seule milice bretonne ; l'attaque fut si impétueuse que le général Bligh laissa sept cents prisonniers et plus de quatre mille morts sur le rivage (1). Le parlement de Bretagne, les gens de robe, les états n'aimaient pas le duc d'Aiguillon, ils dirent que le gouverneur de la province n'avait pas légalement agi dans ses pouvoirs, et néanmoins les Anglais avaient été vigoureusement repoussés. C'est qu'il y avait haine de races, vieille comme le moyen âge ; Anglais et Bretons s'envoyaient des boulets alors, comme ils échangeaient vigoureusement au moyen âge des coups d'arbalète sous les rois Richard et Jean.

Ces diversions de l'ennemi sur les côtes de France avaient pour but de favoriser les deux armées de Hanovre et de Prusse, qui opéraient sur le continent. Williams Pitt conduisait fièrement le ministère britannique; dans sa haine contre la France, il avait compris que la question des subsides ne devait jamais arrêter un gouvernement fort, une grande nation, et il avait largement ouvert à Frédéric II un crédit sur la banque de Londres. Le roi de Prusse n'était-il pas

(1) « Le général Bligh ayant fait le 4 septembre une tentative à Saint-Brieux, en Bretagne, fut repoussé très-vivement par le duc d'Aiguillon qui le joignit le 11 à Saint-Cast, et le força de se réembarquer précipitamment. Il fit sept cents prisonniers, et causa une perte aux Anglais de plus de quatre mille hommes tant tués que noyés. De treize mille qu'ils étaient, huit mille à peine se réembarquèrent. » (*Mercure.*)

l'instrument de l'influence anglaise en Allemagne? C'était avec les subsides anglais que s'étaient organisées les deux armées hanovrienne et hessoise sous le duc de Brunswick, elles comptaient alors quarante-cinq mille hommes; les subsides étaient payés à trente livres sterling par homme, et l'Allemagne à ce prix eût fourni cent mille hommes. Cette union intime de l'Angleterre et de la Prusse, qui s'est toujours maintenue, balançait l'alliance désormais si rapprochée de la France et de l'Autriche. En même temps Pitt cherchait par mille moyens de corruption à détacher la Russie de la cause autrichienne et française, il offrait des subsides, des traités, des armements, de vastes débouchés pour les produits du sol moscovite; il favorisait à Pétersbourg le parti de Pierre, le successeur désigné d'Élisabeth, et lui proposait même des moyens de corruption pour l'armée et la noblesse afin de l'aider à saisir la couronne.

L'active diplomatie de l'Angleterre se promenait de Pétersbourg à Madrid; Pitt suivait avec sollicitude la politique de l'Escurial, et cependant il ne craignait pas cette nouvelle guerre avec l'Espagne. En ouvrant la campagne maritime contre la France, sans doute l'union de la flotte espagnole avec les escadres pavoisées de France eût été fort redoutable à l'Angleterre; lorsque le maréchal de Richelieu prit Port-Mahon à la face de l'escadre de Byng, il eût été désastreux pour l'Angleterre que les trente-six vaisseaux de ligne espagnols fussent venus se joindre à la flotte française. Mais les choses étaient bien changées! Une guerre

avec l'Espagne maintenant serait richement profitable à la Grande-Bretagne énergiquement dirigée par Williams Pitt; la marine espagnole ne pouvait lutter contre les escadres britanniques, et celles-ci avaient tout à gagner dans la lutte. L'Espagne recevait ses galions chargés d'or, elle avait les plus belles colonies du monde, Manille, Cuba, les deux continents d'Amérique ; les plus brillantes captures enrichiraient les officiers et les marins de l'Angleterre.

Sans s'inquiéter donc trop vivement de l'Espagne, le cabinait de M. Pitt suivait avec énergie les événements de la guerre en Allemagne. Frédéric épuisait ses forces dans la lutte désespérée qu'il soutenait avec la plus puissante activité. Les Russes, sous le comte Soltikoff (1), étaient à quelques lieues de Berlin; le maréchal Daün faisait capituler les Prussiens à Dresde, le maréchal de Contades s'avançait vers Magdebourg. Le roi de Prusse, toujours pressé entre ces trois grandes armées, ne cessait de manœuvrer de sa position centrale sur les extrémités ; ses soldats étaient épuisés. On ne conçoit pas qu'un seul homme ait pu suffire à de si merveilleux travaux, et qu'un seul État ait également pu répondre à tous les besoins d'une telle situation. Dans l'espace de quatre ans, Frédéric perdit sur

(1) Le comte Pierre-Simon Soltikoff, né dans les premières années du XVIIIe siècle, fit sa première campagne à dix-huit ans contre les Turcs et les Suédois, sous les yeux de son père, général en chef. Sous l'impératrice Anne il fut fait général-major, et trois ans plus tard lieutenant général. Il jouissait alors d'un grand crédit près d'Élisabeth..

le champ de bataille cent vingt-sept mille hommes sans compter les pertes de désertion et de maladie au milieu de toutes ces marches et contre-marches en Saxe, en Bohême, en Silésie. Sous le rapport stratégique, Frédéric II fut sans doute admirable d'improvisation militaire; mais il y eut dans toutes ses contre-marches, sur un point ou sur un autre, bien des fautes : ses ennemis l'attirèrent plus d'une fois dans des piéges, il y courait sans réfléchir; il ne ménageait pas ses troupes. Daün et Soltikoff le pressaient, le harcelaient; il n'échappait que comme le faucon poursuivi par le grand aigle de la montagne. Son salut, je dirai même le salut de la Prusse, il le dut moins à lui-même qu'à la mésintelligence des alliés, à la jalousie qui divisait les Russes et les Autrichiens, et surtout aux subsides de l'Angleterre qui corrompaient même les officiers généraux. Sans ces circonstances diplomatiques, Frédéric eût succombé : e désespoir l'avait saisi au cœur? On l'aperçoit de nouveau dans sa correspondance avec le marquis d'Argens; il reparle du suicide comme d'une ressource fatale (1); il porte incessamment du poison. Cette pensée du suicide vient à tous les hommes de bataille que la fortune abandonne : ils veulent en finir avec la vie qui les impor-

(1) Une épître qu'il adresse à Voltaire est terminée par ces vers :

. . . .
Pour moi menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

tune, avec l'imagination qui les brûle, avec ces revers qui renversent leurs rêves de gloire.

Une intelligence militaire aussi haute, aussi active que le génie de Frédéric fut celle du prince Ferdinand de Brunswick (1) que l'Angleterre opposait aux Français dans la Hesse et le Hanovre; il avait devant lui les maréchaux de Contades, de Broglie et de Soubise, et c'est dans le cercle fort étroit de la Hesse que se frappèrent des coups de merveilleuse bravoure. Dans cette guerre de sept ans si largement conduite par les feld-maréchaux Daün et Soltikoff contre Frédéric II, les Français tiennent à peine une position de troisième ordre. Ils se battent avec leur bravoure accoutumée; mais ces combats d'avant-poste, ces petits siéges de villes prises et reprises où brille la noblesse française, où se font tuer les marquis d'Havré, de Rougé, de Verac, n'ont plus rien de ces grandes proportions de la bataille de Fontenoy. Le seul fait d'armes d'une importance un peu large, c'est la bataille de Johannesberg, gagnée plus tard par le maréchal d'Estrées sur le prince Ferdinand de Brunswick. On vit là se distinguer, à la tête de la cavalerie, le prince de Condé, l'aïeul du duc d'Enghien, et que

(1) Ferdinand, duc de Brunswick, né le 11 janvier 1721, était fils de Ferdinand-Albert, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, et d'Antoinette-Amélie, fille de Louis-Rodolphe, duc de Brunswick-Blackenbourg. Le prince Ferdinand voyagea en Hollande, en France, en Italie, et à son retour il entra en 1740 au service de Frédéric II, roi de Prusse. Le roi d'Angleterre, George II, après le départ du duc de Cumberland pour l'Angleterre, lui confia le commandement en chef des troupes anglaises et hanovriennes.

la restauration vit encore, la tête couronnée de cheveux blancs, auprès de Louis XVIII.

Il n'y a plus, au reste, de grande stratégie à la fin de la guerre de sept ans. On voit que la fatigue gagne les cabinets; s'ils ont commencé la guerre avec impétuosité, ils sont las des sacrifices que ces agitations ont causés. Faut-il le dire? la position de Frédéric de Prusse intéresse; il y a quelque chose de grand, de magnifique dans sa résistance : seul il a lutté contre tous et sans froncer le sourcil; s'il a fait connaître son désespoir à quelques amis, s'il a déposé son secret dans quelques âmes, il s'est fait pour lui une enveloppe de bronze et d'acier. Sa vie militaire est un modèle; il couche sur la dure, au bivac; ses nuits se passent sur une chaise, enveloppé de son manteau; il dort trois heures, puis il travaille, commande, manœuvre comme un simple officier. On dit de lui partout merveille; il fait de la philosophie et des vers; sa correspondance active s'étend à tout. En France, il cherche à conquérir l'opinion publique par ses liaisons avec le parti encyclopédiste, et il y réussit de manière à ce que les officiers qui combattent contre lui agissent à contre-cœur. Il a ses correspondants à Paris qui sont comme ses ambassadeurs de l'esprit, à ce point qu'on parle presque avec joie des succès du roi de Prusse. Il est l'orgueil des encyclopédistes. Cet engouement sert ses desseins et multiplie ses forces; ce n'est pas par goût que Frédéric se met à philosopher : entre sa conduite diplomatique et son livre de l'*Anti-Machiavel* il y a un

monde; qu'importe! Ce qu'il veut, c'est que les philosophes le présentent comme le modèle des héros; il sait que l'esprit du XVIIIe siècle lui prêtera sa force et son éclat, et qu'il est en voie de triomphe.

CHAPITRE X.

DEUXIÈME PÉRIODE DE LA GUERRE MARITIME ET COLONIALE.

Inde. — Trois intérêts. — La compagnie. — La marine. — Les forces de terre. — Le comte de Lally. — Le marquis d'Aché. — Prise de Chandernagor par les Anglais. — Expédition. — Bataille navale. — Prise et sac de Pondichéry. — *Canada.* — Situation des Anglais et des troupes du roi. — M. de Montcalm. — La compagnie. — Prise des îles du cap Breton. — Ruine des établissements français. — Prise de la Martinique, — de la Guadeloupe. — Forces maritimes. — Batailles navales. — Pertes de la marine. — Combat de Lagos. — Développement du plan de M. de Belle-Isle. — Projet de descente en Irlande et en Angleterre.

1757 — 1761.

Le principal intérêt de la France dans la guerre actuelle n'était point la campagne d'Allemagne, où elle n'agissait véritablement que comme auxiliaire de l'Autriche en vertu du traité d'alliance. L'énergique conflit de force et la prépondérance politique se déployaient sur l'Océan. Toute guerre entre le cabinet de Versailles et la Grande-Bretagne devenait

essentiellement maritime et coloniale ; les autres hostilités n'étaient qu'accessoires et pour assurer le succès du but principal de la guerre ; c'est ce qui faisait de l'Espagne une alliée nécessaire de la France ; elle lui avait manqué dès le commencement de la guerre, et malgré une infériorité de force numérique, la marine de France s'était bien comportée en ouvrant la campagne : la prise de Mahon, la bataille navale livrée à l'amiral Byng, étaient de beaux faits d'armes. Dans l'Inde, Madras avait été pris, Calcutta était tombé au pouvoir de Bussy. Le Canada sous le marquis de Montcalm avait reçu un développement immense ; la conquête lui avait donné quelques parties de possessions anglaises. Ainsi s'étaient passées les trois premières années de la guerre maritime.

Maintenant tout va changer d'aspect, les affaires maritimes et coloniales tombent en décadence ; après les succès viennent les revers : comment se fait-il que dans l'Inde la ruine arrive aux établissements français si complète, si absolue ? La compagnie qui avait un moment conquis Madras et Calcutta se voit à son tour assiégée dans Chandernagor et Pondichéry. Ces établissements tombent au pouvoir des Anglais ; le Canada, qui avait pris une impulsion si grande, est conquis par l'Angleterre, et les îles à sucre sont obligées d'abaisser leur pavillon devant les escadres britanniques. Ces causes de succès tenaient évidemment à la ferme et haute direction qu'avaient prise les affaires de l'Angleterre sous l'impulsion de Williams Pitt. On ne sait pas assez ce que peut une main ferme

et une tête puissante pour la politique d'un État : les flottes, les armées s'étaient organisées, et la marine anglaise mettait sa gloire à effacer l'échec de Byng. Williams Pitt était une de ces intelligences qui ne laissent rien en dehors d'elle-même ; maître de la majorité du parlement, fort de l'assentiment populaire, il proclama la guerre implacable contre la France, et les forces du pays s'unirent à lui avec dévouement.

Les causes de décadence des établissements de l'Inde française résultaient surtout de cette absence d'unité dans le principe même de l'administration. Il y avait plusieurs idées et plusieurs forces en présence : la compagnie des Indes formait comme une collection d'intérêts individuels, un gouvernement en dehors du conseil de Versailles ; elle n'avait pas la même manière d'envisager les questions; une sorte de rivalité et de jalousie se montrait incessamment entre les syndics de la compagnie et les commis de la marine ou des relations extérieures. Il n'y avait pas comme en Angleterre une amirauté souveraine; la marine, les troupes de terre, les vaisseaux de la compagnie et ceux du roi étaient en perpétuels débats; on n'était jamais d'intelligence pour savoir quelle ville on assiégerait, quel nabab ou quelle population seraient domptés ou soumis à un tribut de quelques millions de roupies. Ces conflits, toujours renouvelés, ôtaient l'énergie aux mesures de colonisation dans l'Inde; c'était parce que MM. Dupleix, de Bussy et de La Bourdonnaye avaient établi fortement

la dictature, qu'ils avaient eu une administration si brillante et des succès si considérables; méprisant les conseils trop mercantiles de la compagnie marchande, ils s'étaient élevés à la véritable question française d'une souveraineté puissante sur le Bengale et le Carnate.

Dès que la guerre eut été déclarée à la Grande-Bretagne, le conseil de Versailles vit bien que de grands coups se porteraient dans l'Inde; dès lors il était urgent de s'entendre avec la compagnie en possession des établissements sur plusieurs points essentiels : quel était l'état de ses finances? où en étaient ses forces maritimes? pouvaient-elles servir d'auxiliaires et quels secours de la marine royale devraient s'unir aux escadres de la compagnie? Indépendamment de ces questions qui se rattachaient aux intérêts matériels, il en était d'autres relatives aux personnes; on devait s'entendre sur le choix d'un commandant en chef des forces françaises dans l'Inde et sur la désignation d'un commandant supérieur des forces maritimes. La situation financière de la compagnie n'était pas brillante; il résultait de ses états qu'elle devait quatorze millions au trésor du roi, et pour cette dette elle avait donné en gage des actions (1) considérablement en baisse. Il se produisait un fait assez curieux : les établissements français dans l'Inde, le pays de l'or et des merveilles, étaient appauvris à ce point qu'on était obligé de leur envoyer des piastres

(1) *Voy.* les états de situation de la compagnie 1750-1757.

et des louis d'Europe; la dette de la compagnie était énorme, sa marine se trouvait dans un meilleur état de prospérité; la compagnie avait de très-gros vaisseaux armés, moitié en guerre, moitié en commerce; ses officiers, généralement vieux capitaines de la marine marchande, pouvaient rivaliser d'expérience avec les officiers de la marine royale, tandis que les navires de la compagnie pouvaient servir de flûtes et de transports pour une campagne; il fut entendu que dans la guerre actuelle le roi donnerait à la compagnie six millions, six vaisseaux et six bataillons. En échange, à la fin de la guerre, la compagnie devait vendre au roi le port de Lorient, les îles de Bourbon et de France, jusqu'ici propriété exclusive de la compagnie des Indes et gage de ses créanciers.

Le choix du commandant en chef de l'expédition dut être naturellement le sujet d'un débat sérieux dans le conseil et parmi les principaux intéressés de la compagnie soit à Paris, soit à Pondichéry. C'était en effet de ce commandant supérieur qu'allaient dépendre spécialement la direction et l'énergie de la guerre dans l'Inde; nul poste n'était plus difficile. Le commandant, s'il devenait trop sévère ou trop puissant, devait trouver une certaine résistance dans ces vanités marchandes, fières de leur richesse et de leur opulence souveraine; si le gouvernement militaire était trop faible, il serait entouré de fraudes et d'obsessions, et ne pourrait jamais assurer aux établissements dans l'Inde leur haute destinée. On examina tour à tour au ministère de la marine les plans nom-

breux et successifs qui étaient présentés, et parmi les documents les plus réfléchis on remarqua le projet du lieutenant général comte de Lally, dont le nom fatalement célèbre devait se rattacher à la perte de l'Inde. Thomas-Arthur, comte de Lally (1), baron de Tollendaly (Tollendal) en Irlande, avait pour père sir Gérard Lally, colonel du regiment de Dillon, si brave, si impétueux; à sept ans, il reçut le premier baptême du feu ennemi et le brevet de capitaine; à douze ans il assistait à la tranchée; sa vie militaire était pleine, active, infatigable; il avait assisté à dix batailles rangées, à quinze siéges, et s'était ainsi élevé de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant général. Évidemment c'était un homme intrépide, mais une tête ardente, un caractère emporté, le véritable sang

(1) Le comte de Lally, baptisé le 15 janvier 1702, eut le 1er janvier 1709 une commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, et assista en 1714 à la tranchée de Barcelonne; il fut alors envoyé au collége. En 1732, fait aide-major du régiment de Dillon, il alla en 1737 visiter l'Angleterre et examiner l'état des esprits. A son retour en France, il obtint une charge de capitaine de grenadiers, et fut envoyé en Russie par le cardinal de Fleury en mission secrète; en 1742, le maréchal de Noailles le prit pour aide-major général; on créa ensuite pour lui un régiment irlandais, et Louis XV le fit brigadier sur le champ de bataille de Fontenoy. A la formation de l'armée de Normandie, sous le maréchal de Richelieu, Lally en fut fait maréchal général des logis; il partit pour l'Irlande, et seconda le prince Édouard à la bataille de Falkirch. Il alla ensuite assister à tous les siéges de la Belgique, et le jour même de la prise de Maestricht il fut salué maréchal de camp. Enfin en 1757 il fut créé lieutenant général, grand'croix de Saint-Louis, commissaire du roi, syndic de la compagnie des Indes et commandant général de tous les établissements français aux Indes orientales.

irlandais chaud, coloré comme le rouge de ses cheveux. En Europe, déjà les irritations de Lally n'avaient point de bornes; il menaçait à chaque propos; dur pour ses soldats, il ne connaissait d'autres lois que la discipline; or ce caractère, déjà terrible sous un climat tempéré, qu'allait-il devenir quand il serait brûlé par les feux du soleil de l'Indoustan? Serait-il assez calme pour ne point fatiguer cette population indienne si efféminée, quand il n'aurait plus sous sa main des soldats obéissants, mais des spéculateurs, des commerçants qui voudraient défendre leur pouvoir à tout prix. Il fallait dans l'Inde un caractère ferme, mais conciliant, et non pas une de ces imaginations ardentes qui dégénèrent en folie. Il faut rendre cette justice au comte d'Argenson, ministre de la guerre, et au maréchal de Belle-Isle, qu'ils avaient parfaitement apprécié le comte de Lally. A ce brave général ils auraient confié la conduite d'une brigade pour monter à l'assaut; mais lui donner le gouvernement d'une armée, la direction d'une compagnie marchande sous le tropique, c'était placer le feu dans le feu; et cependant ce fut la compagnie des Indes elle-même qui insista pour avoir le comte de Lally comme le chef de l'expédition de l'Indoustan (1). Aux yeux des hommes

(1) Le comte d'Argenson répondit à la députation du comité secret de la compagnie des Indes qui demandait avec instance le comte de Lally : « Vous vous méprenez ; je sais mieux que vous tout ce que vaut M. de Lally, et de plus il est mon ami ; mais il faut nous le laisser en Europe. C'est du feu que son activité ; il ne transige pas sur la discipline, il a en horreur tout ce qui ne marche pas droit, se

faibles, un caractère ferme paraît souvent comme un élément de salut dans les crises; on s'abrite sous son égide, on le prend comme protection et garantie; la compagnie insista pour le choix du comte de Lally; agréé par le conseil supérieur, partout il fut considéré comme le sauveur de l'Inde; sa fermeté devait protéger les établissements; les noms les plus illustres formèrent son état-major; tout ce qu'il y avait de grande noblesse pauvre de fortune dut l'accompagner; une campagne dans l'Inde était un acheminement à la richesse; on rêvait le pays de Golconde aux mines de diamants; le comte de Lally eut parmi ses officiers les Grillon, les Montmorency, les Destaing, les Conflans, les La Tour-du-Pin, les La Fare; cet illustre cortége devait seconder celui qu'on proclamait déjà le sauveur de l'Inde et auquel la compagnie assurait un traitement de vingt mille louis.

Il était de la plus haute importance aussi de choisir un bon chef d'escadre appelé à conduire l'expédition, et le département de la marine désigna le vice-amiral

dépite contre tout ce qui ne va pas vite, ne tait rien de ce qu'il sent et l'exprime en termes qui ne s'oublient pas. Tout cela est excellent parmi nous : mais dans vos comptoirs d'Asie, que vous en semble? A la première négligence qui compromettra les armes du roi, à la première apparence d'insubordination ou de friponnerie, *M. de* Lally tonnera s'il ne sévit pas. On fera manquer ses opérations pour se venger de lui. Pondichéry aura la guerre civile dans ses murs avec la guerre extérieure à ses portes. Croyez-moi, les plans de *mon* ami sont excellents; mais dans l'Inde, il faut charger un autre que lui de l'exécution. »

comte d'Aché (1), marin de quelque distinction, mais jaloux et sans aptitude pour commander activement la flotte qui devait attaquer tout à la fois les établissements anglais et protéger les comptoirs de France. Dès le départ, on s'aperçoit de la mollesse des préparatifs : il y a sept mois que la guerre est commencée, et l'expédition n'est point prête; au mois de mai, le comte d'Aché appareille; cette traversée va-t-elle se faire au moins rapide, précipitée? Non. L'escadre reste douze mois dans un voyage qui doit se faire dans cinq au plus; elle se laisse ainsi devancer par l'amiral anglais Pocock. Dès ce moment on voit se déployer la jalousie entre le comte de Lally et M. d'Aché; l'un est vif, impétueux; l'autre est mou et lent. On s'emporte déjà dans les débats les plus sérieux; on est sur mer, et le chef d'escadre conserve sa supériorité. Si l'on engage une bataille navale contre l'amiral Pocock, le comte d'Aché manœuvre avec une infériorité remarquable (2) pour préserver sa flotte; il perd du temps et des vaisseaux. Ce n'est

(1) Le comte d'Aché, né en 1716, avait servi avec distinction, mais sans commander des forces considérables.

(2) Je donne l'état des escadres française et anglaise dans l'Inde.

ESCADRE FRANÇAISE.

Vaisseaux.	Canons.	Capitaines :
Le Zodiaque,	74.	MM. D'Aché, chef d'escadre.
Le comte de Provence,	74.	De La Chaise.
Le Bien-Aimé,	58.	Bouvet.
Le Vengeur,	54.	Pallière.
Le Condé,	50.	Rosbau.
Le Duc d'Orléans,	50.	Surville cadet.

qu'au mois d'avril de l'année suivante que M. de Lally débarque à Pondichéry, le bel établissement dans l'Inde; c'est là qu'il apprend les événements de la guerre et les remarquables succès du colonel anglais Clives, qui menace les établissements de la côte de Coromandel.

L'administration habile de Bussy avait tellement grandi l'influence dans l'Inde, que l'Angleterre avait vu ses comptoirs de Madras et de Calcutta détruits de fond en comble. Depuis, les choses étaient changées! Le colonel Clives, prenant l'initiative, avait brisé les nababs amis de la France; des révolutions, habilement ménagées, les avaient renversés du trône. Chandernagor, un des beaux comptoirs sur le Gange, était tombé

Vaisseaux.	Canons.	Capitaines.
Le Moras,	50.	MM. Bec-de-Lièvre.
Le Duc de Bourgogne,	60.	D'Après de Mennevillette.
Le Saint-Louis,	50.	Joannis.

La Diligence et la Sylphide, frégates de trente canons.

ESCADRE ANGLAISE.

L'Yarmouth,	70.	Pocock, amiral. Harison, capitaine.
L'Élisabeth,	70.	Stevens, amiral. Kemperfelt, capitaine.
Le Cumberland,	66.	Brereton.
Le Weymouth,	60.	Michel-Vincent.
Le Tyger,	60.	Thomas Latham.
Le Newcastle,	54.	George Legge.
Le Salisbury,	50.	J.-H. Somerset.

Le Queenborough et le Protecteur, frégates de trente et quatorze canons.

au pouvoir des Anglais. Clives marchait à d'autres succès éclatants; sa renommée grandissait immense, lorsque le comte de Lally reçut le commandement militaire des forces de la compagnie. Lally annonce sa présence par des coups de hardiesse; il s'empare de Gaudelour et du fort David sur les Anglais, et de là il court assiéger Madras. En face de cette cité déjà brillante se renouvelle ce spectacle inouï de disputes, de débats entre l'escadre et l'armée de terre; le caractère impétueux du comte de Lally se manifeste dans d'incessantes colères; il ne faut plus d'Anglais dans l'Inde, c'est sa volonté; mais quel moyen y a-t-il pour atteindre ce grand résultat? La marine n'est pas payée, l'armée de terre est sans vivres et sans solde; la compagnie n'a pas d'argent; les officiers ont rêvé de l'or, et il n'en vient pas. Alors le comte de Lally marche contre les nababs pour les mettre à contribution. Les troupes se divisent comme la marine; on sépare les régiments de l'Inde de ceux de l'Europe. Le siége de Madras est l'affaire importante qui doit relever la situation des grands comptoirs; on réunit tous les efforts pour enlever aux Anglais cette magnifique possession; nul ne peut nier le courage que déploient les officiers et les régiments de France à ce siége mémorable. Mais quel étrange spectacle offre le camp victorieux! une brèche est faite, large, spacieuse, aux murailles de Madras (1); il n'est plus

(1) Le général de Lally avait forcé la ville noire de Madras le 14 décembre 1758.

besoin que d'un coup de hardiesse pour prendre la place; eh bien! nul ne se présente; le génie a déclaré la brèche praticable et non abordable; ces disputes laissent le temps aux Anglais de recevoir des vivres, des munitions, des renforts, et le comte de Lally se voit contraint d'abandonner le siége au milieu des pluies de l'hivernage. Quand les désastres arrivent, la première et plus triste conséquence, c'est que chacun les impute à son rival. Faut-il attribuer toutes les fautes au caractère de M. de Lally? Évidemment cette tête ardente n'était nullement capable de conduire les grandes affaires de l'Inde; il est fou d'honneur, de sévérité, de courage, mais l'exaltation compromet tout, alors même qu'elle est glorieuse. On voit d'étranges spectacles : l'escadre de M. d'Aché (1), qui doit suivre les opérations, se réfugie à l'île de France; l'armée de la compagnie se sépare de l'armée d'Europe; il y a un tel désordre que l'Inde française est menacée moins par les triomphes des Anglais que par la faute de sa propre administration.

Dans la compagnie anglaise, au contraire, tout est fermeté et sérieuse résolution; les marchands ont confié l'absolu pouvoir, la véritable dictature au colonel Clives, qui a pour lieutenant un officier de mérite, le colonel Coote (2); les escadres le secondent avec un

(1) *Voy.* les représentations à M. le comte d'Aché par MM. du conseil supérieur de Pondichéry, le 17 septembre 1759, et la protestation faite par la nation assemblée dans la salle du gouvernement de Pondichéry, signifiée à M. d'Aché.

(2) Eyre Coote, né en 1726, fit ses premières armes contre les

dévouement qui ne connaît pas de bornes. Le colonel Clives a vaincu tour à tour les nababs dévoués aux Français et les pirates de l'Inde. C'est un détachement de ses braves troupes qui a pris Chandernagor; c'est encore sa petite armée qui a défendu Madras. Il a résolu de détruire les grands comptoirs français et d'y établir une immense domination. Clives est une tête froide, et ces esprits gardent toujours une incontestable supériorité sur les imaginations vives, irritables. Tandis que le comte de Lally essaye une campagne sur les bords du Gange, Clives, aidé d'une formidable escadre, vient mettre le siége devant Pondichéry, la riche capitale de nos comptoirs dans la presqu'île de l'Indoustan. Ceux qui parcourent l'Inde aujourd'hui ne voient que deux grandes cités, Calcutta et Madras; Calcutta, la ville d'un million d'habitants, où le luxe d'Europe se déploie magnifique; Madras, la seconde capitale, plus antique et aussi opulente. Il n'en était pas ainsi au temps de la domination française; rien n'égalait Pondichéry, l'imagination seule pouvait s'en faire une idée: toutes les merveilles de l'Inde semblaient s'y réunir; résidence du gouverneur, Pondichéry paraissait à tous comme cette ville d'or, de perles et de diamants qu'on reproduisait alors à l'Opéra, dans la représentation d'*Aline, reine de Golconde*. Pondichéry était en outre une

montagnards d'Écosse en 1745; le régiment dans lequel il était capitaine s'embarqua pour les Indes en 1754. Coote venait d'être élevé au grade de colonel.

place de guerre défendue par de nombreuses batteries, et les Anglais résolurent de l'enlever.

Le général comte de Lally était en pleine campagne lorsqu'il apprit l'arrivée du colonel Clives devant Pondichéry; la riche cité allait être tout à la fois pressée par l'escadre britannique et par une armée de terre considérable. Lally hâte sa marche; il sent l'importanc ede sauver Pondichéry; cette ville prise, il n'y a plus d'Inde française. L'armée britannique, dans la plus grande irritation, a juré de détruire Pondichéry comme le comte de Lally avait juré de détruire Madras; ils voulaient être sans quartier pour les habitants. Le colonel Coote poursuit le siége avec la plus active vigueur. Pondichéry supporte toutes les privations; rien ne peut se comparer aux mesures prises par le comte de Lally; c'est de la violence, de la fureur; pour sauver Pondichéry il s'empare de la dictature puissante, absolue; il lève des contributions, frappe de mort les habitants les plus faibles, et il emprisonne sans distinction les membres même du conseil de l'Inde. Si, par ces mesures, il avait sauvé la ville, préservé la grande capitale, tout eût été pardonné; mais, après six mois d'exténuation et de souffrance, après avoir subi toutes les privations et soulevé toutes les inimitiés, Lally est forcé de demander une capitulation au colonel Coote, qui la refuse en rappelant qu'à Madras le général Lally n'a pas voulu faire de quartier à l'armée anglaise ni aux habitants; il veut que Pondichéry se livre à discrétion (1), et

(1) Le colonel Coote répondit : « Je veux que les Français se ren-

une convention qui frappe de mort les établissements français dans l'Inde est signée par le comte de Lally. L'armée britannique entre dans Pondichéry et se venge avec cet instinct politique qui profite de chaque circonstance pour la prospérité et la grandeur de l'Angleterre. Les Anglais se souviennent qu'il y a moins de dix ans que leurs comptoirs dans l'Inde ont été menacés par la supériorité française. Bussy leur a fait peur ; une telle situation pourrait se reproduire, il faut à jamais l'empêcher ; c'est pourquoi le colonel Coote a résolu, dans l'intérêt de la compagnie anglaise, de raser Pondichéry ; on laissera quelques maisons, un comptoir ; mais en aucun temps il ne sera permis de relever les fortifications de Pondichéry. C'est une place sur laquelle passera la charrue. Aujourd'hui même qu'est devenue la brillante cité de Pondichéry !

Le gouvernement du comte de Lally assista donc à la fin de notre prépondérance dans l'Inde, et malheur à ceux qui voient tomber dans leurs mains un établissement, une colonie, un gouvernement ou un peuple ! on est toujours tenté de leur attribuer la catastrophe ; dans cette circonstance, le caractère de M. de Lally hâta le désastre, mais il était préparé depuis long-

dent prisonniers de guerre, pour être traités comme il conviendra aux intérêts du roi mon maître. » Et Coote avait une armée de quinze mille hommes, et une flotte de quatorze vaisseaux de ligne qui en renfermait sept mille autres. Sept cents hommes exténués de fatigues, pouvant à peine se soutenir, formaient toutes les forces de M. de Lally. Le 15 janvier 1761, il ne restait plus que quatre onces de riz par tête, et le 16 M. de Lally remit Pondichéry aux Anglais, et, prisonnier de guerre, il fut conduit à Madras.

temps. Au reste, commercialement, la compagnie des Indes était mal administrée, accablée par sa dette; dans un pays d'or et de merveille elle était pauvre tout en enrichissant ses employés; il y avait trop d'esprit mercantile et pas assez d'esprit national; la compagnie spéculait plutôt qu'elle ne gouvernait; elle n'avait rien de ce large crédit qui faisait trouver des millions de livres à Londres pour la compagnie des Indes. La ressource de la compagnie était trop gênée quand elle était dans le trésor du roi, ce qui la plaçait sous la dépendance des bureaux de la marine.

M. de Lally voulut faire passer le régime commercial sous la domination militaire; il plaça l'esprit mercantile au-dessous de l'esprit du soldat, et c'est ce qui créa les grandes haines contre lui. Bussy, tout en usant des forces de la conquête, était resté l'homme du commerce et de la compagnie; il fut secondé, favorisé; mais le caractère impétueux du comte de Lally était insupportable à des facteurs de compagnie. Le régime et la discipline du soldat ne leur convenaient pas. Ces luttes intestines portèrent le dernier coup aux établissements français dans l'Inde. La compagnie déjà pauvre, endettée, fut frappée d'impuissance et d'épuisement. En regard de pareils désastres, voyons tout ce que peut produire l'esprit d'énergie et de persévérance. Les villes de Madras et Calcutta avaient, elles aussi, été prises sur les Anglais, et pourtant toutes les deux se relevèrent et parvinrent au plus haut degré de splendeur. S'il avait suffi que

la conquête touchât Pondichéry pour que cette ville, naguère si brillante, tombât dans la poussière pour ne plus se relever, c'est que toute vitalité était éteinte dans la compagnie française elle-même, et qu'elle avait besoin d'être régénérée pour donner de la force à ses propres établissements.

Pendant que l'Inde était témoin de ces désastres, l'Amérique du Nord redoutait une catastrophe non moins imminente! La grande colonie du Canada ne subissait pas le gouvernement d'une compagnie décousue, endettée; elle dépendait du conseil de Versailles et du département de la marine; mais on devait reconnaître que pour défendre un si vaste établissement, il fallait maintenir les communications libres entre la métropole et la colonie par de fortes escadres; l'empire de la mer devait donc être disputé à l'Angleterre; le jour où cette puissance aurait par ses escadres une incontestable supériorité, tout serait dit pour la colonie. Le cabinet de Londres avait conçu une jalousie extrême contre les établissements français de l'Amérique du Nord; le projet d'unir la Louisiane au Canada par une ligne de postes militaires l'avait vivement inquiété. Comme l'Angleterre possédait un large littoral depuis le cap Breton jusqu'au golfe de Mexique, elle craignait que la France ne se plaçât derrière ces colonies pour les inquiéter ou les conquérir. Dans cette préoccupation elle avait multiplié les armements. Le Canada, cette terre si française, devait appartenir au gouvernement britannique; ses premiers efforts avaient été impuissants, car la rade

de Louisbourg était défendue par une flotte formidable. Le ministère de Williams Pitt vit bien que, pour assurer la conquête, le plus sûr moyen était de combattre d'abord la marine de France et d'empêcher tous secours de troupes et d'argent venant de la métropole; de là ce système qui consistait à bloquer tous les ports, à intercepter toutes les rades. La marine de France fut pendant deux ans presque annulée; elle ne pouvait mettre un vaisseau à la mer sans qu'il fût aussitôt attaqué par des forces supérieures; il fut donc impossible de faire parvenir des vivres, des munitions au Canada, réduit ainsi à ses propres ressources. Le plus triste exemple de cette infériorité de la marine de France, fut le combat de Lagos sur les côtes du Portugal. L'amiral Boscawen attaqua l'escadre de M. de La Clue dispersée en pleine mer au moment où cinq vaisseaux de haut bord s'en étaient séparés, et M. de La Clue (1) dut soutenir le choc de quatorze vaisseaux supérieurs en canons; une partie de son escadre fut brûlée ou capturée; il y eut des

(1) Composition de l'escadre de M. de la Clue dans l'Océan :

Vaisseaux.	Canons.	Capitaines :
L'Océan,	80.	MM. De La Clue, chef d'escadre.
Le Redoutable,	74.	De Saint-Aignan.
Le Centaure,	74.	De Sabran-Grammont.
Le Souverain,	74.	Panat.
Le Guerrier,	74.	De Rochemore.
Le Téméraire,	74.	Castillon aîné.
Le Fantasque,	64.	Castillon cadet.
Le Modeste,	64.	Du Loc de Monvert.

jalousies, de mauvaises manœuvres et peut-être d'indignes trahisons dans cette fatale bataille.

Ce fut alors que le ministère de Pitt ordonna une active campagne contre les établissements français de l'Amérique du Nord; trois expéditions reçurent cette importante direction militaire. La première, sous les ordres du général Amherst, se dirigea contre l'île du cap Breton; le général Abercromby attaqua le centre; et l'expédition du Sud, vers le fort Duquesne, fut confiée au brigadier général Forbes; l'île du cap Breton était le plus bel établissement des pêcheries françaises; défendue par Louisbourg, il fallait d'abord s'emparer de cette place; trois mois de siége suffirent, et les fortifications furent rasées; les Français se défendirent vigoureusement au sud et au centre de la colonie; il fallut deux campagnes pour soumettre le Canada à l'Angleterre; la bravoure des généraux Amherst et Wolffe trouva un digne adversaire dans le marquis de Montcalm, mais il était privé de tout appui, de tout secours et même de toutes nouvelles de la métropole : aucune flotte ne pouvait passer à travers

Vaisseaux.	Canons.	Capitaines.
Le Lion,	64.	MM. Colbert Turgis.
Le Triton,	64.	Venet.
Le Fox,	50.	Marquison.
L'Oriflamme,	50.	Dabon.
Frégates:		
La Chimère,	26.	Faucher.
La Minerve,	24.	Le chevalier d'Oppède.
La Gracieuse,	24.	Le chevalier Fabri.

les escadres britanniques; tout ce qu'on pouvait recevoir et obtenir se transmettait par les corsaires. La campagne suivante s'ouvrit fatalement pour les Français dans le Canada; ils firent des prodiges, mais les armées anglaises, trois fois plus nombreuses, s'emparèrent de Québec, capitale, position centrale du Canada, à peu près au même temps que Pondichéry tombait au pouvoir des forces britanniques dans l'Inde.

Ainsi disparaissaient les deux vastes colonisations de la France; il fallait chercher la cause de cette ruine profonde dans l'abaissement de notre marine et dans le défaut d'ordre et de méthode qui nous condamne tôt ou tard à délaisser par lassitude ce que nous avons fondé avec enthousiasme. Il n'y a pas de colonie possible, durable, sans une domination sur mer; et depuis trois ans il n'y avait que désastres pour nos flottes. Nos forces étaient évidemment inférieures à celles de l'Angleterre, et en outre il ne s'était formé ni bon marin, ni chef d'escadre de premier ordre; depuis le marquis de La Galissonnière, aucun amiral n'avait été digne et capable de conduire vingt vaisseaux; tandis qu'en Angleterre la catastrophe de Byng avait fait une nécessité à chaque capitaine, à chaque chef d'escadre, de vaincre ou de mourir.

La marine française était plus que jamais livrée aux dissensions; la vieille querelle des officiers rouges et des officiers bleus se réveillait avec ses fatalités et ses dangers. On citait des traits de jalousie inouïs; des capitaines refusaient de recevoir et d'exécuter les ordres; en ligne de bataille, ils se séparaient du feu de l'amiral

et ne répondaient pas aux signaux; on avait vu des vaisseaux écrasés sans que d'autres vaisseaux de la même escadre vinssent leur porter secours (1); quelques grands exemples auraient pu ramener la discipline; mais on n'était plus au temps où le cardinal de Richelieu, impitoyable, faisait couper les têtes frisées de la noblesse; tous ces gentilshommes étaient sans doute de braves officiers à bord; mais leur obéissance était toujours capricieuse.

Avec le Canada, toutes les colonies à sucre tombèrent au pouvoir de l'Angleterre; la Martinique, la Guadeloupe même. La mer n'était plus libre, et Williams Pitt avait juré de détruire les éléments commerciaux de la France; Saint-Domingue toutefois fut attaqué en vain; ce pays, aussi vaste que la France, ne pouvait être enlevé comme la Martinique; il se défendit avec vigueur; le système qui semblait prévaloir dans l'esprit du ministre anglais, c'était de faire de la France une puissance continentale sans colonies, et par conséquent sans commerce; ce n'était pas seulement la rivalité militaire qui faisait peur, mais encore les jalousies commerciales. Sous Louis XV, la France avait des colonies au moins aussi riches, aussi peuplées que celles de l'Angleterre; au nord de l'Amérique, le Canada; un peu plus au midi, la Louisiane, puis Saint-Domingue et les îles à sucre, la Martinique et la Guadeloupe. Dans l'Inde, Chandernagor valait Calcutta, Pondichéry égalait Madras; la compagnie de

(1) Rapport secret (ministère de la marine).

l'Inde possédait les îles de France et de Bourbon; il y avait de riches comptoirs à Mahé, à Madagascar et au Sénégal. Il fallait priver la France d'une si riche couronne, et c'est en quoi se résumait le système de Pitt. Dès qu'il n'y eut plus une marine française assez forte pour lutter contre les escadres britanniques, ce plan fut réalisable; une flotte se transporte partout, elle peut embarquer des munitions, des troupes; elle choisit son point d'attaque: comment pouvait se défendre une île séparée de toute communication avec le continent? Durant son ministère, Pitt n'eut pas d'autre système : fortifier la marine, payer des subsides sur le continent afin de réveiller incessamment les ennemis de la France, et ce système a constamment été depuis celui de l'Angleterre.

Cependant cette situation maritime, évidemment abaissée ne décourageait pas le conseil de Versailles. En commençant la guerre, le maréchal de Belle-Isle avait conçu le vaste et hardi projet d'une descente en Angleterre. Dès l'origine des hostilités, le maréchal avait donné une vive et large impulsion à l'esprit national qui saluait avec enthousiasme une expédition sur le sol britannique; une inquiétude profonde avait régné à Londres, et la guerre subitement engagée par Frédéric sur le continent fut inspirée par le gouvernement anglais, afin d'opérer une diversion et de disperser l'armée expéditionnaire rassemblée sur les côtes de l'Océan. Cette intention se réalisa; un moment tout projet de descente fut suspendu; on ne s'occupa que de l'Allemagne et de la grande guerre contre Fré-

déric II, le roi de Prusse. Jamais pourtant le maréchal de Belle-Isle n'avait renoncé à son projet; nourri des profondes études de l'antiquité, il disait qu'on ne pouvait vaincre un ennemi que sur son propre sol, et que Carthage ne tomberait que devant les légions de Rome. Lorsque la guerre d'Allemagne devint plutôt prussienne, russe et autrichienne que française, le maréchal de Belle-Isle, qui siégeait au conseil du roi pour les opérations du département de la guerre, revint à son projet d'une descente en Angleterre ou en Irlande; quelque temps prisonnier à Londres, il s'y était lié avec toutes les têtes ardentes et les imaginations hardies, et c'était dans ses conférences avec un brave marin du nom de Thurot, prisonnier comme lui, qu'il avait rédigé son nouveau plan, véritablement remarquable, d'une expédition contre la suprématie anglaise.

L'empire britannique, d'après le plan du maréchal de Belle-Isle soumis au cabinet de Versailles, se composait des trois nationalités écossaise, irlandaise et anglaise; en Écosse, on pouvait soulever encore les clans des montagnes avec le nom des Stuarts; mais le roi Louis XV pouvait-il espérer quelque acte de confiance et d'abandon du prince Edouard, chargé de liens, à la suite du traité d'Aix-la-Chapelle (1)? On ne

(1) La pièce suivante, omise lors de l'arrestation du prince Édouard, peut faire connaître combien il en coûtait en ce temps là pour arrêter militairement un prince dans Paris au nom du roi ; elle est tirée des MSS des Archives étrangères :

« Je certifie qu'il en a coûté pour différents frais, à l'occa-

pouvait rien attendre du noble prince profondément ulcéré contre la France; seulement si l'on débarquait en Écosse, on lèverait son étendard royal afin de grouper autour de ces couleurs des Stuarts les clans fidèles (1). Mais pour cela, il fallait des victoires; la confiance ne viendrait qu'à ce prix; l'Écosse, abîmée sous les vainqueurs, était encore ensanglantée par les exécutions commandées au nom du duc de Cumberland. En Irlande, on trouverait un plus grand appui dans l'opinion; indépendamment de la haine nationale des Irlandais contre les Anglais, il y existait un sentiment profond du catholicisme facile à réveiller contre les anglicans et les presbytériens. C'est sur ce point que Thurot avait particulièrement insisté; lui-même, Irlandais d'origine, soutenait que rien ne serait plus aisé que de favoriser une séparation de l'Irlande; la domination y était odieuse à tous; une armée de dix mille Français suffirait pour mettre l'Irlande en feu; Thurot se proposait pour conduire l'expédition des frégates et des vaisseaux de ligne. On discuta longtemps à Versailles tous ces plans; et les expéditions des Anglais en Normandie, en Bretagne, en Guienne, déterminèrent le conseil à user de représailles en pré-

sion du prince Édouard, la somme de trois cent vingt livres.
« Fait à Paris, le 4 janvier 1749.
« Le chevalier de Vaudreuil. »

(1) Le prince Édouard ne joua plus qu'un rôle très-secondaire dans les affaires de la Grande-Bretagne. La glorieuse expédition de 1745 paraissait l'avoir épuisé comme homme politique et comme génie militaire.

parant tous les moyens d'une descente sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande.

Pour arriver à un résultat, il fallait ici comme pour les colonies deux éléments essentiels : la marine et l'armée. La haine était si grande, si profonde en France contre l'Angleterre, que les sacrifices ne manquèrent pas; on vit se renouveler ce qui s'était produit à l'origine de la guerre. Sous l'impulsion des intendants, les provinces, les corporations offrirent des vaisseaux, des frégates; on multiplia les dons volontaires comme par enchantement; le Languedoc, par exemple, arma un vaisseau de ligne et un régiment au complet; c'était certainement noble et patriotique, mais les marins ne s'improvisent pas; on ne crée pas en quelques jours des officiers et des matelots. Les flottes de Brest et de Rochefort restèrent à peu près les mêmes, seulement, on multiplia les frégates, les bâtiments légers et surtout ces bateaux plats qui devaient porter les troupes de débarquement; on y travaillait même dans les rivières, on fit des chantiers à Paris tout près des Invalides (1); on espérait passer au milieu des escadres anglaises, profiter d'un moment de tempête, quand le vent poussait les navires avec violence sur les côtes d'Angleterre; le ministère de Pitt vit bien le côté faible de ces préparatifs; la France pouvait-elle, dans l'état de délabrement de ses escadres, disputer la souveraineté de

(1) C'est ce qui se renouvela en France sous le consulat après la rupture de la paix d'Amiens.

la mer à la Grande-Bretagne? Incontestablement non. Dès lors les côtes britanniques n'avaient rien à craindre, il suffisait de bloquer étroitement les escadres françaises; partout où elles comptaient dix vaisseaux en opposer vingt, et l'on n'aurait rien à redouter d'une expédition de débarquement?

L'impulsion donnée par le maréchal de Belle-Isle se répandait partout en France; l'armée des côtes de l'Océan se reformait à merveille; les régiments se déployaient depuis Dunkerque jusqu'à Cherbourg; peu de têtes sérieuses croyaient le débarquement en Angleterre possible et réalisable; mais la formation d'une armée des côtes de l'Océan était essentielle pour repousser les tentatives des Anglais sur les ports de France, et quarante mille hommes devaient désormais les rendre impuissantes. Les flottilles et les escadres légères sortaient des rades et faisaient d'incessances évolutions, et ce fut à la faveur de ces jeux nautiques que Thurot sortit du port de Brest avec six frégates destinées à une expédition de débarquement en Irlande (1); Thurot traversa heureusement les escadres anglaises; les brumes de mer le favorisèrent à ce point qu'il put atteindre les côtes du nord de l'Irlande et débarquer à Carrick-Fergus; il y

(1) Le Maréchal de Belle-Isle,	40 canons.
Le Begon,	36
La Blonde,	32
La Terpsychore,	26
L'Amarante,	18
Le Faucon,	8

trouva peu d'appui; s'il put canonner une ou deux villes, aucune sympathie ne vint à lui; bientôt atteint par une flottille anglaise, il lui livrait fermement bataille lorsqu'il fut coupé en deux par un boulet; ainsi se termina sa vie aventureuse (1).

Les escadres de Brest et de Rochefort livrèrent aussi des batailles navales; on y déploya du courage, de l'énergie, mais hélas! la supériorité du nombre et des manœuvres resta aux Anglais; il ne s'était révélé en France aucun nom célèbre dans la marine; les d'Estaing, les Lamothe-Piquet, les Suffren, n'étaient encore que capitaines de frégates et de corvettes; leur renommée ne devait briller que sous le règne suivant.

Ainsi ce fut sous le point de vue de la décadence coloniale, que la guerre de sept ans fut fatale à la France; la guerre continentale ne fut pas désastreuse; il y eut sans doute quelques revers, comme à Rosbach, mais plus d'une fois on prit sa revanche. L'armée française ne perdit pas de terrain dans la guerre de Hanovre et de Westphalie; notre territoire ne fut pas envahi; jamais l'intégralité de la France ne fut mise en question; nos régiments de ligne gardèrent leur vieil honneur, leur antique réputation. Il n'en fut pas ainsi de la marine de France, elle se montra insubor-

(1) Consultez sur cette expédition : *Journal de la navigation d'une escadre française partie du port de Dunkerque, aux ordres du capitaine Thurot, le* 15 *octobre* 1759, *avec plusieurs détachements des gardes françaises et suisses, et de différents autres corps*, par M. le marquis de Bragelonne, major du détachement.

donnée, peu capable de grandes choses, jalouse à l'excès; on vit les disputes entre les officiers rouges et les officiers bleus sur les escadres; des capitaines abandonnèrent leur ligne de bataille, d'autres s'enfuirent pour ne pas combattre, la démoralisation fut au comble. De cette décadence maritime vint la perte des colonies, si facilement conquises. Une campagne décide du sort de l'Inde, confiée à la tête ardente de M. de Lally et à la faiblesse du vice-amiral comte d'Aché; l'absence de tout secours, la jalousie des chefs livrent le Canada, tandis que la Martinique et les îles sous le Vent tombent presque sans défense au pouvoir des Anglais. Après des revers d'une si grande fatalité, ce fut un coup d'intelligence et d'habileté d'obtenir encore de larges conditions de paix; il fallut déployer pour cela une haute activité diplomatique.

FIN DU TOME QUATRIÈME.